UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

La bibliothèque de l'Association (Sorbonne, salle des conférences de grec, au rez-de-chaussée) est ouverte le mardi de 4 h. à 5 h. 1/2, et le samedi de 2 à 4 h.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, 44, rue de Lille, VIIe.

Les manuscrits destinés à la *Revue*, ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu, doivent être adressés à M. Gustave GLOTZ, rédacteur en chef de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte, VIe.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri LEBÈGUE, agent bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, VIIe.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XXV

ANNÉE 1912

128462
3/7/13

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1912

[IV]

DF
10
R4
t. 25

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versesement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques.*

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Jules Maurice, trésorier de l'Association, 10, rue Crevaux, XVIe.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Destinée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
† Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
† Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
† Campaux, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
† Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
† Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
† Maury (Alfred), membre de l'Institut.
† Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
† Renan (Ernest), membre de l'Institut.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Valettas (J.-N.), professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
† Weil (Henri), membre de l'Institut.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier, pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a versé *cent francs*. — M. le duc de Loubat a versé *neuf cents francs*. — M. Loizon a versé *cent francs*. — M. Petitjean a versé *cent francs*. — M. Gillon a versé *cent francs*. — Mme Paul Lévy a versé *neuf cents francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Démétrius).
† Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
† Carathéodory-Effendi (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
† Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
† Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
† Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).

MM.

Loubat (duc de).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
† Parmentier (général).
† Pélicier (P.).
Pépin-Lehalleur.
Perrot (Georges).
† Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
† Zographos (Christaki Effendi).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry), *Id.*
1893. Collignon (Max.), *Id.*
1894. Schlumberger (G.), *Id.*
1895. Bikélas (D.).
1896. Bréal (M.), membre de l'Institut.
1897. Decharme (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. Croiset (M.), membre de l'Institut.
1899. Héron de Villefosse, *Id.*
1900. d'Eichthal (Eugène), *Id.*
1901. Girard (P.). *Id.*
1902. Reinach (Salomon). *Id.*
1903. Pottier (Edmond), *Id.*
1904. Tannery, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.
1905. Guiraud (Paul) membre de l'Institut.
1906. Babelon (E.), *Id.*
1907. Reinach (Th.), *Id.*
1908. Homolle *Id.*
1909. Omont (H.) *Id.*
1910. Roujon (H.) *Id.*
1911. Diehl *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1912-1913

Président : M. Monceaux.
1er *Vice-Président :* M. Michon.
2e *Vice-Président :* M. Glotz.
Secrétaire-archiviste : M. Puech.
Secrétaire-adjoint : M. Fougères.
Trésorier : M. J. Maurice.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1911-1912

Nommés en 1910.

MM. Omont.
Croiset (A.).
Girard (P.).
MM. Collignon.
Meillet.
Pernot.

Nommés en 1911.

MM. Roujon.
Croiset (M.).
Pottier.
Babelon.
MM. Reinach (S.).
Abbé d'Alès.
Bloch.

Nommés en 1912.

MM. Diehl.
Reinach (Th.).
Dalmeyda.
MM. Delbos.
de Ridder.
Vendryès.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Croiset (Alfred).
D'Eichthal (Eug.).
Maspero.
Pottier (E.).
MM. Reinach (Th.).
Ruelle.
Vasnier.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Haussoullier.
Maspero.
Reinach (Théodore).
MM. Les anciens présidents de l'Association.

MEMBRES DONATEURS

S. M. le Roi de Grèce.
L'Université d'Athènes (1).
Fallières (A.), président de la République.

MM.

† Achillopoulo, à Paris.
Adam (Mme Juliette), à Gif.
Alès (l'abbé Adhémar d'), à Paris.
Alline, professeur au lycée, Lyon.
Alpherakis (Achille), à Saint-Pétersbourg (Russie).
† Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
† Antrobus (Fr.), à Londres.
† Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† Avierino (Antonin), à Taganrog.
Baltazzi, député, à Athènes.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
† Barenton (Arm. de), à Paris.
† Baret, avocat à Paris.
† Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Basili (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
Basily (A. de), à Montmorency (S.-et-O.)
Beaudouin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Beneyton (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, à Paris.
Bernès (H.), professeur au Lycée Lakanal, à Paris.
† Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
† Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
† Bikélas (D.), à Athènes (2).
† Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
† Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Blanchet (Adrien), à Paris.
Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
† Bounos (Élie), à Paris.
† Bousquet (l'abbé), maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.
† Boutroue, à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, à Vendôme.

(1) Don annuel de 400 francs.
(2) Don d'une somme de 200 francs.

† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Budé (Guy de), Petit-Saconnex, près de Genève.
† Calvet-Rogniat (le baron Pierre), à Paris.
Caillemer (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
† Caratheodory-Effendi (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme).
† Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Cercle hellénique d'Alexandrie (Égypte).
† Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
† Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Athènes.
Cherfils, à Paris.
† Chévrier (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
† Choisy (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
† Clado (Costa), à Londres.
† Clado, docteur, à Paris.
Colardeau, professeur à l'Université de Grenoble.
Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
† Combothecras (Sp.), à Odessa.
† Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
† Constas (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
† Corgialegno (Marino), banquier, à Londres.
† Coronio (Georges), à Paris.
† Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† Cousin (G.), professeur à l'Université de Nancy.
† Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† Couve (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, à Paris.
Cucheval (Victor), professeur honoraire au lycée Condorcet, à Paris.
Dalmeyda (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
† Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
† Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Dellaporta (Brasidas), à Taganrog.
† Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
De Ridder, conservateur-adjoint au musée du Louvre.

† Desjardins (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† Deville (Mme veuve), à Paris (2).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au lycée Charlemagne.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N. G.), à Marseille.
† Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
† Dréme, président de la Cour d'appel d'Agen.
Dubois de la Rüe, à Paris.
Dugas, membre de l'Ecole d'Athènes.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
† Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Durrbach, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur honoraire au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.
École Hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
† Édet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
† Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), ancien professeur de l'Université, à Paris.
† Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, à Paris.
Expert (Henry), bibliothécaire au Conservatoire, à Antony.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
† Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
† Ferry (Jules), ancien président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Fuller (S.-R.), Boston, Massachusetts, U. S. A.
Gennadios (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
† Gevaert (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Gillon (G.), à Paris.

(1) Don d'une somme de 150 francs.
(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

† Girard (Jules), membre de l'Institut.
Girard (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Glotz, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris
Gœlzer, professeur à l'Université de Paris.
Goirand (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris.
Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
† Goldschmidt (Léopold), à Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, à Francheville (Rhône).
† Grandin (A.), à Paris.
Graux (Henri), à Vervins (Aisne).
† Gréard, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
† Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
Gymnase Avéroff, à Alexandrie (Égypte).
Gymnase de Janina.
Hachette (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
† Hanriot (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
† Hauvette (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Havet (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Hériot-Bunoust (l'abbé L.).
† Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut.
Hodgi Effendi (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
† Houssaye (Henry), de l'Académie française.
† Inglessis (Alex.), à Odessa.
Inglessis (P.), docteur-médecin, à Marseille.
Jamot (Paul), conservateur-adjoint au musée du Louvre.
Jasonidis (O. John), à Limassol (île de Chypre).
† Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† Jolly d'Aussy (D.-M.)au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
Jordan (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
Jordan (E.), professeur à l'Université de Rennes.
Joret (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
Jourjon, professeur au lycée, à Chambéry.
† Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
Keller, étudiant à la Faculté des lettres de Paris.
Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes.
† Kontostavlos (Othon), à Marseille.
† Kostès (Léonidas), à Taganrog.
Koundouri (Panaghi), à Marseille.
† Krivtzoff (Mme), en Russie.
† Labitte (Adolphe), libraire à Paris.

† Lacroix (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Lafaye (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
Laloy, à Bellevue.
† Lamy (Ernest), à Paris.
† Landelle (Charles), peintre, à Paris.
† Laperche, à Paris (1).
† Lattry (A.), à Odessa.
† Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lazzaro (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
Lebègue (Henri), chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes Études.
Le Bret (Mme), à Paris.
Lechat, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, à Lyon.
Lecomte (Ch.), négociant à Paris.
Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa.
† Legrand (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
Lelarge (P.), à Reims.
Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
† Lesseps (Ferdinand de), de l'Académie française.
Létienne (Dr), à Louveciennes (Seine-et-Oise).
† Leudet (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† Leviez (Ernest), à Paris.
Lévy (Mme Paul), à Paris.
Loubat (duc de), à Paris.
† Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Lur-Saluces (comte de), à Paris.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
† Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve (Jean), à Saint-Bonnet-le-Château (Loire).
† Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussi (Démétrius de), à Paris.
Manussi (Constantin de), à Athènes.
† Manzavinos (R.), à Odessa.
† Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† Marcellus (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Martroye (Fr.), à Paris.
Maspero (G.), membre de l'Institut, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, au Caire.
† Maurice (Mme Ch.) née Vincent.
Maurice (Jules), membre résidant de la société des Antiquaires, à Paris.
Mavro (Sp.), à Athènes.
† Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

† Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
† Mavrogordato (M.), à Odessa.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien ministre, à Athènes.
Maximos (P.), à Odessa.
Mazon (Paul), maître de Conférence à la Faculté des Lettres de Paris.
† Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
Meillet (Antoine), professeur au Collège de France, à Paris.
† Mélas (B.), à Athènes.
† Mélas (Léon), à Athènes.
† Métaxas (Stavro), à Marseille.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
Michon (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, professeur à l'Ecole de Louvre.
Milliet (Paul), à Paris.
† Misto (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
Monceaux (Paul), professeur au Collège de France, à Paris.
† Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Morin-Jean, à Paris.
† Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† Negroponte (Michel), négociant à Paris.
Negroponte (Dimitrios), à Taganrog.
† Negroponte (Jean), à Paris.
Negropontes (Ulysse), à Paris.
† Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
† Nicolaïdès (Nicolas), à Taganrog.
Nicolau d'Olwer (Dr Luis), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, de l'Université, Barcelone.
Nicolopoulo (Jean-G.), à Paris.
† Nicolopoulo (Nicolas-G.), à Paris.
Nolhac (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
Normand, directeur de la Revue *L'ami des Monuments,* à Paris.
Olivier (Adolphe), à Paris.
Omont (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque Nationale.
Paisant (A.), président honoraire du tribunal civil, à Versailles.
Paix-Séailles, à Paris.
Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
† Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
† Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspati (Georges), à Athènes.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons (2).
† Perrard (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Perrin (Ernest).
† Perrin (Hippolyte).
Persopoulo (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).

(1) Don d'une somme de 800 francs.
(2) Don d'une somme de 6,100 francs.

† Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Petitjean, professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Peyre (Roger), professeur au lycée Charlemagne, à Paris.
† Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr. B.), à Odessa.
Poinsot (Mademoiselle), à Alfortville (Seine).
Pottier (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† Psicha (Étienne), à Athènes.
Puech (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
† Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
† Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
Reinach (Ad.), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes.
Reinach (Joseph), député, à Paris.
Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain.
Reinach (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*.
Renauld (Emile), professeur au collège Rollin, Paris.
† Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† Richard-Kœnig, à Paris.
† Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (Emmanuel), à Paris.
† Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
† Rodocanachi (Pierre), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.).
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), membre de l'Institut, à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
† Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
† Saraphis (Aristide), négociant, à Mételin.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sartiaux (Félix), ingénieur à la compagnie des Chemins de fer du Nord, Paris.
Sathas (Constantin), à Paris.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
† Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
† Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
† Scaramanga (Luc-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Neuilly-sur-Seine.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.

† Vucina (J.-G.), à Odessa.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
† Schliemann (H.), à Athènes.
Schlegel (F.), commandant, à Paris.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Segala' y Estalella, professeur à l'Université de Barcelone.
Shear (Madame Théodore Leslie) à New-York.
Sibien (Armand), architecte, à Paris.
Sinadino (Michel), à Alexandrie (Egypte).
Sinadino (Nicolas), à Alexandrie (Egypte).
† Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
† Souchu-Servinière, à Laval.
† Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
† Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
† Souvadzoglou (Basile), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
† Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
† Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
† Symvoulidès, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† Syngros (A.), à Athènes.
† Tannery (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, de Pantin.
Tannery (Mme ve Paul), à Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres).
† Tarlas (Th.), à Taganrog.
† Telfy, professeur à l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
† Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé), bibliothécaire du petit séminaire, à Rouen.
† Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
Travers, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, à Brest.
Tsacalotos (E.-D.), professeur à Athènes.
Typaldo-Bassia, avocat à la cour suprême, Athènes.
† Valieri (Jérôme), à Marseille.
† Valieri (N.), à Odessa.
† Valieri (Oct.), à Londres.
Vasnier, greffier des bâtiments, à Saint-Georges-du-Vièvre (Eure).
Vendryès (J.), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Venieri (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
Vlasto (Antoine), à Paris.
† Vlasto (Ernest), à Paris.
† Vlasto (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
† Vlasto (Th.), à Liverpool.

† Voulismas (E.), archevêque de Corfou.
† Vucina (Al.-G.), à Odessa.
Vucina (Emm.-G.), à Athènes.
† Vucina (J.-G·), à Odessa.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
Woodhouse (W. J.), Professeur à l'Université de Sydney (Australie).
Xanthopoulos (Dém.).
Xydias (Nicolas), artiste-peintre à Athènes.
† Xydias (Sp.), à Athènes.
† Zappas (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† Zariphi (Georges), négociant.
† Zavitzianos, docteur-médecin, à Corfou.
† Ziffo (L.), négociant, à Londres.
† Zographos (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*.
† Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er OCTOBRE 1912

Nota. Les astérisques désignent les membres donateurs.

* S. M. le Roi de Grèce. — 1904.
* Fallières (Armand), président de la République. — 1886.

Ackermann (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue du Luxembourg. — 1892.
* Adam (Mme Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.
Albear (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
* Alès (l'abbé Adhémar d'), professeur à l'Institut Catholique, 8, avenue de Villars. — 1905.
Allègre, professeur à la Faculté des Lettres, 29, rue Saint-Gilbert, Lyon. — 1892.
* Alline (H.), professeur au Lycée, 10, place des Célestins, Lyon.
* Alpherakis (Achille), à Saint-Pétersbourg, Moïka, 104. — 1869.
Anastassiadi (Périclès), boîte postale 378, Alexandrie (Egypte). — 1909.
Apostolidis (G.), à Constantinople. — 1880.
Ardaillon, recteur de l'Académie d'Alger. — 1899.
Asteriadès, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
Athanasaki (Jean), avocat, 2, rue de l'Académie, à Athènes. — 1880.
Audouin (Ed.), professeur à la Faculté des Lettres, Villa des Cèdres, Chemin haut des Sables, Poitiers. — 1895.
Autié (Fernand), professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 33, boulevard Louis-Blanc, Montpellier. — 1893.
Autran (Gustave), 24, rue Nicolas, Marseille. — 1907.
* Auvray (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.
Avezou (Charles), membre de l'École française d'Athènes. — 1909.

Babelon (E.), conservateur au Cabinet des médailles, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil. — 1890.
Baguenault de Puchesse (Gustave), correspondant de l'Institut, 24, rue de Surène. — 1867.
Balcells y Pinto (Joaquin), docteur ès lettres, Salméron, 13, 2° Barcelone. — 1911.
Ballot (Charly), 20, rue Legendre. — 1907.
* Baltazzi (Georges), député, 35, rue Acharnôn, Athènes. — 1895.
* Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1868.

Banqué y Faliu (Dr José), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Balmes, 87, 3°, 1a Barcelone. — 1911.
Barrier (Mme), à Chantenay (Sarthe). — 1907.
Barth (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, VIe — 1898.
* Basili (Michel G.-A.), docteur en droit, rue Karageorges de Serbie. — 1890.
* Basily (Alexandre de), château Pausilippe, à Montmorency (Seine-et-Oise). — 1894.
Bayard (l'abbé), docteur ès lettres, professeur de langue et littérature grecques aux Facultés libres de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille, — 1910.
* Beaudouin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Roquelaine, Toulouse. — 1884.
Becquet (Madame), 22, boulevard Saint-Germain. — 1911.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellanger (L.), docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
* Beneyton (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, 112, boulevard Malesherbes, XVIIe. — 1909.
Bérard (Victor), directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 75, rue Denfert-Rochereau. — 1892.
Bernardakis (Gregorios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1909.
* Bernès (Henri), professeur au lycée Lakanal, membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
Bernès (Marcel), professeur au lycée Louis-le-Grand, 37, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). — 1907.
Bertrand-Geslin Mme la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
Bessières (l'abbé Marius), 2, avenue Philippe le Boucher, à Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1909.
Bibliothèque d'art et d'archéologie, 19, rue Spontini. — 1912.
Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.
Bibliothèque de l'Université de Tubingue. — 1900.
Bidez, professeur à l'Université, 62, boulevard Léopold, Gand — 1895.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros, Grèce. — 1883.
Blanchard (R. H.), esquire, antiquarian, Sharia Kamel, opposite Shepherd's Hotel, Cairo. — 1909.
* Blanchet (J.-Adrien), président de la Société Française de Numismatique, 10, boulevard Emile-Augier, XVIe. — 1894.
Bleu (Albert), professeur au lycée, à Valenciennes. — 1904.
Bloch (G.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 118, avenue d'Orléans. — 1877.
Bodin (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon. — 1894.
Bonnassies (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.
* Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 48, rue de Bassano. — 1906.

Boppe (Auguste), conseiller de l'ambassade française à Constantinople. — 1885.

Bordeaux (P.), président honoraire de la Société Française de Numismatique, 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.

Bosch y Gimpera (Pedro), docteur ès lettres, avocat, Lauria, 108, 4°, Barcelone. — 1911.

Bouché-Leclercq (A.), membre de l'Institut, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des Lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.

Boucher (Henri), auditeur à l'École du Louvre, 15, rue de Prony. — 1909.

Boudhors (Ch.-Henri), professeur au lycée Henri IV, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1895.

Boudreaux (Pierre), maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, 4, rue de la Glacière, Paris. — 1904.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.

Bourguet (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 2, passage Stanislas. — 1897.

Bouvier, professeur honoraire au lycée, 34, rue de Gaucourt Orléans. — 1888.

Boyatzidès (Jean C.), attaché au musée d'Andros (Grèce). — 1907.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel, v^e^. — 1868.

Bréhier, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, 16, rue de Marseille, Bordeaux. — 1912.

Brenous (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 36, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.

Bréton (Guillaume), docteur ès-lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.

Brisac (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.

Brizemur, professeur au lycée Voltaire, 5, rue Lauriston, Paris. — 1903.

* Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.

Bruneton, 26, boulevard Saint-Michel. — 1907.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.

* Budé (Guy de), Petit-Saconnex, près de Genève. — 1910.

Buisson (Benjamin), inspecteur d'académie, Tunis. — 1870.

Bulard (Marcel), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur d'histoire au lycée, 32, rue Thiers, Reims. — 1909.

Bureau (Paul), avocat à la cour d'appel, professeur à la Faculté libre de droit, 59, rue de Turenne. — 1907.

Cahen (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 15, rue Goyrand, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.

* Caillemer (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de Droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon. — 1867.

CALLIPOLITI (Georges), docteur-médecin à Adramyttion, Turquie, d'Asie. — 1893.

CALOGEROPOULO (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, 52, rue Agésilas, Athènes. — 1891.

CAMBAS (N.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1904.

CAMMAN (Léon), ancien notaire, à Tarascon-sur-Rhône. — 1912.

CANET, agrégé des lettres, 23, rue Las Cases. — 1906.

* CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut de France, ministre de la justice, à Athènes. — 1868,

CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Corinthe-Isthmie (Grèce). — 1876.

CARCOPINO, ancien membre de l'Ecole française de Rome, chargé d'un cours d'antiquités de l'Afrique à la Faculté des Lettres d'Alger. — 1906.

CARPENTIER (Paul), bâtonnier de l'ordre des avocats, 35, rue Jacquemart-Gielée, à Lille. — 1893.

CARRA DE VAUX (baron), professeur à l'Institut Catholique, 6, rue de la Trémoïlle. — 1903.

* CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des Lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.

* CASSO (Mme). — 1875.

CASTELLANI (Giorgio), 35, via Palestro, Rome. — 1895.

CAVAIGNAC (Eugène), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, docteur ès lettres, 198, boulevard Saint-Germain. — 1903.

CERCLE de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.

* CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Egypte). — 1903.

CHACORNAC (C.), proviseur du lycée Janson de Sailly, 106, rue de la Pompe. — 1895.

CHAMONARD (J.), agrégé de l'Université, professeur au lycée Michelet, à l'Ecole française d'Athènes. — 1895

CHAPOT (V.), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 30 rue Madame, VIe. — 1899.

CHARTIER (abbé Emile), au séminaire de Saint-Hyacinthe, province de Québec, Canada. — 1907.

* CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, 17, rue Avérof, à Athènes. — 1872.

CHELIOUDAKIS (Kyriskos), directeur du gymnase, à la Canée (Crète). — 1910.

* CHERFILS, 41, avenue Kléber, Paris. — (1907.

CLÉMENT (E.), professeur au lycée, 4, quai Saint-Jean-Baptiste, Nice. — 1908.

CLERC (Michel), professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, Château Borély, Marseille. — 1893.

CLOCHÉ (Paul), professeur d'histoire au lycée, Saint-Quentin. — 1908.

CLON (Stéphanos), 20, rue Solon, à Athènes. — 1879.

COEN (Maurizio), ingénieur à Constantinople, Kadikeuy-Moda (Turquie d'Europe). — 1911.

* COLARDEAU, docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.

* COLIN (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.

Colin (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, 13, promenade du Fort. — 1899.

Collard (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain. — 1879.

Collart (Paul), professeur au lycée Faidherbe, 63, rue de Valenciennes, à Lille. — 1905.

Collignon (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 88, boulevard St-Germain, v^e^. — 1875.

Cordon (Florian), étudiant à la Faculté des Lettres, 3 bis, place de la Sorbonne. — 1911.

Cossoudis (Thémistocle), négociant, Mehmet-Ali Pacha Han n° 17, Galata, à Constantinople. — 1868.

Courbaud (Edmond), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Paris, 1, rue Davioud. — 1909.

Courby (A.), membre de l'Ecole française d'Athènes. — 1911.

* Courcel (baron Alphonse de), de l'Institut, sénateur, 10, boulevard Montparnasse, xve. — 1886.

Crépin (Victor), professeur au lycée Montaigne, 11, rue Boulard. — 1891.

* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, 13, rue Cassette, vi^e^. — 1873.

* Croiset (Maurice), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1873.

* Cucheval (Victor), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale. — 1876.

Cumont (Franz), correspondant de l'Institut de France, conservateur aux musées royaux, 75, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.

Cuny, professeur à la Faculté des Lettres, 9, rue du Jardin des Plantes, à Bordeaux. — 1907.

* Dalmeyda (Georges), docteur ès lettres, professeur au lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1893.

Daniel (Mlle), Docteur en philosophie et lettres, 1 rue de la Prévôté, Bruxelles. — 1912.

Déchelette, conservateur du musée, rue de la Sous-Préfecture, Roanne. — 1902.

Delacroix (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 4, rue de Sèvres. — 1883.

Delagrave (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delatte, membre étranger de l'Ecole française d'Athènes. — 1911.

Delbos (Victor), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 46, quai Henri IV. — 1907.

* Dellaporta (Brasidas), à Taganrog. — 1873.

Demay (Jean), 54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine. — 1907.

Démétriadès (Démètre Styl.), professeur agrégé à l'Université, 14, rue Karageorges de Serbie, Athènes. — 1912.

Deonna (Waldemar), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, 16, boulevard des Tranchées, Genève (Suisse). — 1904.

Dépinay (Joseph), 153, boulevard Haussmann. — 1900.
* De Ridder, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 22, rue de Marignan. — 1904.
* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
Desrousseaux, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 36, boulevard Saint-Germain. — 1911.
Devin, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 6, rue Pierre-Charron. — 1867.
Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
Diehl (Charles), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 72, avenue de Wagram. — 1891.
Dieudonné (A.), attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
* Dieux, professeur au lycée Charlemagne, 2, quai des Célestins. — 1889.
Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
Dorison (L.), doyen honoraire de la Faculté des Lettres, 1, rue Piron, Dijon. — 1894.
* Dossios (N. G.), docteur ès lettres, cours Pierre-Puget, 52, Marseille. — 1881.
Dottin (Georges), doyen de la Faculté des Lettres, 39, boulevard Sévigné, Rennes. — 1897.
* Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 83, rue de Lille. — 1881.
Dragoumis (Etienne), ancien président du Conseil des Ministres, à Athènes. — 1888.
Drosinis (Georges), à Athènes. — 1888.
*Dubois de la Rüe (Alexandre), 45, rue de Douai. — 1908.
Duchesne (Mgr), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.
Dufour (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.
* Dugas, membre de l'Ecole française d'Athènes. — 1910.
Dujardin (P.), héliograveur, 5, passage Stanislas. — 1891.
Durand, chargé de cours à l'Université de Paris, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.
Durand-Gréville, 3, rue de Beaune, Paris (en hiver, villa Henry Gréville, à Menton, Alpes-Maritimes). — 1892.
* Durrbach (F.), professeur à la Faculté des Lettres, 40, rue du Japon, Toulouse. — 1892.
Dussaud (R.), Conservateur-adjoint au musée du Louvre, Professeur à l'Ecole du Louvre, 3, rue Boccador. — 1907.
* Dussouchet, professeur honoraire au lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.
Duvillard (J.), ancien directeur du gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

EBERSOLT (Jean), docteur ès-lettres, 10, rue Scheffer, XVIe. — 1906.
* ECOLE BOSSUET, représentée par M. l'abbé Dibildos, directeur, 6, rue du Luxembourg. — 1890.
* ECOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, 45, rue d'Ulm. — 1869.
* ÉCOLES PUBLIQUES ORTHODOXES de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
EDHEM BEY, directeur-adjoint des musées impériaux ottomans, Constantinople. — 1909.
* EGGER (Max), ancien professeur de l'Université, 48, avenue du Maine, XIVe. — 1885.
EGINITIS (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* EICHTHAL (Eugène d'), membre de l'Institut, 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
ELÈVES (les) de première du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
EMMANUEL (Maurice), professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, 42, rue de Grenelle — 1893.
ENGEL (Arthur), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 23, rue Erlanger, Paris-Auteuil. — 1903.
ERRERA (Paul), avocat, professeur à l'Université libre, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
* ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), sénateur, 78 *bis*, avenue Henri Martin, Paris-Passy. — 1872.
EUMORFOPOULOS (Nicolas-A.), 24, Pembridge Gardens London W. — 1897.
* EXPERT (Henry), bibliothécaire au Conservatoire, 18, rue Velpeau, à Antony. — 1900.

* FALIEROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
FAUCONNIER, 41, rue Saint-Georges. — 1907.
FEINEUX, 4, boulevard Maupeou, Sens — 1907.
FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
FITZ-GÉRALD (Augustin), 79, avenue Henri-Martin. — 1909.
* FIX (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
FLAMAND-DUVAL (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
FLANDIN (Marcel), professeur au lycée, Clermont-Ferrand. — 1910.
FLORISOONE, professeur au lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens. — 1886.
FONDATION THIERS, 5, rond-point Bugeaud, XVIe — 1910.
* FOUCART (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France 19, rue Jacob, VIe. — 1867.
FOUGÈRES (Gustave), professeur-adjoint de langue et littérature grecques à la Faculté des Lettres, 6, boulevard Saint-Michel, Paris, VIe. — 1886.
FOURNIER, maître de conférences à la Faculté des Lettres, Bordeaux. — 1903.
FRANCE (Anatole), de l'Académie française, villa Saïd, 5, avenue du Bois de Boulogne, 64. — 1897.

FRANCISCATO (Sp.), commerçant à Alexandrie (Égypte). — 1906.
FRANÇOIS, professeur au collège Rollin, 22, rue Soufflot, v^e^. — 1907.
FRANCOTTE (Henri), professeur à l'Université, 1, rue Lebeau, Liège. — 1901.
FRANEL (Jean), professeur, 87, rue de la Paix, La Chaux de Fonds (Suisse). — 1905.
* FULLER (S. Richard), 405, Beacon Street, Boston, Massachusetts, U. S. A. — 1906.

GACHON, doyen honoraire de la Faculté des Lettres, Montpellier. — 1893.
GANDERAX (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 4, rue Boissière.— 1891.
GARDICAS (D.), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1903.
GASPAR (Camille), docteur en philosophie et lettres, 20, rue des Coteaux, Bruxelles. — 1901.
GAUDIER (Charles), professeur de première au lycée, 47, rue des Telliers, à Reims. — 1893.
GAULT (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 86, boulevard Malesherbes. — 1878.
* GENNADIOS (Jean), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens, Kensington Palace, Londres. — 1878.
GEORGIN, professeur au lycée Henri IV, 46, boulevard de Port-Royal. — 1899.
GEORGIOU (Paléologue), directeur du gymnase Avéroff et de l'École Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Égypte). — 1892.
GERNET, professeur au Prytanée, 25, boulevard Gambetta, La Flèche (Sarthe). — 1908.
GHIKAS (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* GILLON (G.), 18, rue Malher. — 1901.
GILSON (Docteur), 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême. — 1908.
* GIRARD (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
* GLOTZ (Gustave), chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, 73, rue du Cardinal Lemoine, v^e^. — 1895.
GLYPTI (Georges), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1902.
* GOELZER (Henri), professeur à l'Université de Paris, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
* GOIRAND (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris, 145, rue de Longchamp. — 1883.
* GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, sénateur, 180, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1883.
* GONNET (l'abbé), chanoine honoraire, professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, à Francheville (Rhône). — 1878.
GRAILLOT (H.), ancien membre de l'Ecole française de Rome, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
* GRAUX (Henri), propriétaire, 10, rue Raoul de Coucy, à Vervins (Aisne). — 1882.

GRAVARIS (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.
GRÉGOIRE (Henri), ancien membre étranger de l'Ecole d'Athènes, chargé de cours à l'Université de Bruxelles, 150, avenue Montjoie, Uccle-lez-Bruxelles (Belgique). — 1904.
GREIF (Francisque), juge au tribunal civil, villa Marignan, Mourillon, Toulon. — 1908.
GROLLIER (de), 28, rue Godot de Mauroy. — 1901.
GROS (Etienne), maître de conférences suppléant à la Faculté d'Aix, 35, rue de Turenne, Marseille. — 1910.
GROUSSET (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
GROUVÈLE (V.), 3, square Rapp, Paris. — 1898.
* GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
GSELL (Stéphane), professeur au Collège de France, 92, rue de la Tour, Paris Passy. — 1893.
*GYMNASE AVÉROFF à Alexandrie (Egypte). — 1897.
GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.

HACHETTE et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
HALLAYS (André), avocat à la Cour, 19, rue de Lille. — 1888.
HARMAND (R.), docteur ès lettres, professeur au lycée, 7, rue des Chanoines, à Nancy. — 1892.
HARTER, inspecteur d'Académie, à Bourg. — 1898.
HATZFELD (Jean), 5, avenue de Villiers. — 1912.
HAUSSOULLIER (B.), membre de l'Institut, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
* HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 18, quai d'Orléans. — 1869.
HEIBERG (le Dr J.-L.), professeur à l'Université, 13, Classensgade, Copenhague. — 1891.
*HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé Louis). — 1889,
HEROLD (Ferdinand), 48, rue Nicolo XVIe. — 1910.
HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 16, rue Washington, VIIIe. — 1872.
* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux, 90, boulevard Exelmans, Paris-Auteuil. — 1867.
HILD, doyen de la Faculté des Lettres, 53, rue de la Tranchée, Poitiers. — 1910.
HOCHART, 22, rue de l'Église Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
* HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
HOLLEAUX (Maurice), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 123, boulevard Saint-Germain — 1889.
HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. — 1876.
HUBERT (Henri), conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 3, rue Nouvelle-Stanislas. — 1897.
HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

HUMBERT (Louis), professeur honoraire au lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
HYPÉRIDIS (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.

ICONOMOPOULOS (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
IMHOOF-BLUMER (Dr F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890.
* INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
ISERENTANT, professeur de rhétorique à l'athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

JACOB (Alfred), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Études, 7 bis, rue Laromiguière. — 1902.
JAMESON (Robert), 6. Avenue Vélasquez. — 1912.
* JAMOT (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur-adjoint au musée du Louvre, 11 *bis*, avenue de Ségur, VIIe. — 1890.
JARDÉ (A.), ancien membre de l'école française d'Athènes, professeur au lycée Lakanal, Bourg-la-Reine. — 1906.
* JASONIDIS (O. John), Blondel Street, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
JOHNSTON (Mlle K.), au château de Beaucaillou, par Saint-Laurent Saint-Julien (Gironde), (à Paris, 16, rue Franklin, XVIe). — 1910.
* JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1874.
* JORDAN (E.), professeur à l'Université, Rennes, 10, rue du Thabor.— 1912.
* JORET (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 64, rue Madame, VIe. — 1879.
JOUBIN (André), professeur d'archéologie et histoire de l'art à l'Université, avenue du Stand, 10, à Montpellier. — 1893.
JOUGUET (Pierre), docteur ès-lettres, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, Paris. — 1898.
* JOURJON, professeur au lycée, Chambéry. — 1908.

KANN (Arthur), 51, avenue Henri Martin. — 1893.
KARO (Georg), directeur de l'Institut archéologique allemand, Athènes. — 1912.
KEBEDJY (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
* KELLER (L. M.), étudiant à la Faculté des Lettres, 116, rue de la Convention XVe. — 1908.
KINCH (le Dr K.-F.), Tóihusgade, 3, Copenhague, K. — 1898.
KOECHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune. — 1898.
* KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
* KOUNDOURI (Panaghi), 23, rue de l'arsenal, Marseille. — 1897.
KREBS (Adrien), préfet des études à l'École Alsacienne, 36, rue de Fleurus. — 1878.

KUIPER (K.), professeur, 39, Koninginneweg, Amsterdam. — 1911.

LABASTE, professeur au lycée Faidherbe, 14, rue Masséna, Lille. — 1902.

* LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 126, boulevard Raspail. — 1892.

LAFONT (Mlle Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.

LAGONICO (Théodore), Alexandrie (Égypte). — 1904.

* LALOY (Louis), docteur ès lettres, rue des Capucins, Bellevue (S.-et-O.). — 1897.

LAMPAKIS (Georges), directeur du musée des antiquités chrétiennes et professeur à l'Université, 17, rue Charitos, Athènes. — 1908.

LASCARIDIS (Spiridion), docteur en médecine, rue de la gare de Ramleh, Alexandrie (Egypte). — 1909.

LAURENT (Joseph), chargé des cours à la Faculté des Lettres, 147, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.

LA VILLE DE MIRMONT (H. de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 115, rue Mazarin, à Bordeaux. — 1888.

LAZZARO (Cléon H.), directeur de la Banque d'Orient à Salonique. — 1912.

* LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique. — 1894.

* LEBÈGUE (Henri), chef des travaux paléographiques à l'Ecole des Hautes-Études, 95, boulevard Saint-Michel, ve. — 1888.

* LE BRET (Mme Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1899.

* LECHAT (Henri), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 22, quai Gailleton, Lyon. — 1891.

* LECOMTE (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.

LÉCRIVAIN (Ch.), professeur à l'Université, 37, rue des Chalets, Toulouse. — 1912.

LEFEBVRE (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes, inspecteur en chef au service des antiquités d'Égypte, à Assiout (Haute-Égypte). — 1904.

* LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.

LEGRAND (Adrien), agrégé de l'Université, 225, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1890.

LEGRAND (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 60, avenue de Noailles, Lyon. — 1892.

* LELARGE (Pierre), 11, rue Bonhomme, Reims. — 1907.

LELIOUX (Armand), chef du service de la sténographie au palais du Sénat, 15, rue de Vaugirard. — 1879.

* LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.

LEROUX (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.

LEROUX (Gabriel), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, 9, rue du Lunain, xive. — 1911.

LE ROUX (Henri), directeur honoraire à la préfecture de la Seine, 18, rue des Marronniers, Paris-Passy. — 1897.

LESQUIER (Jean), docteur ès-lettres, membre de l'Institut français

d'archéologie orientale au Caire, chez Mme Lesquier, 3, rue du Bouteillier, Lisieux. — 1908.

* Létienne (Dr), Clos Myrième, Louveciennes, Seine-et-Oise. — 1906.

Lévy (Georges-Raphaël), 3, rue de Noisiel (rue Spontini) XVIe. — 1888.

Lévy (Isidore), directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 4, rue Adolphe-Focillon, 1909.

* Lévy (Mme Paul), 16, rue Adolphe-Yvon, Paris-Passy. — 1910.

Liard (Louis), vice-recteur de l'Académie de Paris, 5, rue de la Sorbonne, Ve. — 1884.

Limpritis, avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1877.

Loizon (J.), président honoraire de Tribunal, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.

* Loubat (duc de), associé correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-d'Urville, XVIe. — 1903.

* Lur-Saluces (comte de), 10, rue Dumont-d'Urville. — 1895.

Lycée Charlemagne, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.

Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques. — 1907.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.

Magne (Lucien), professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et au Conservatoire National des Arts et Métiers, inspecteur général des Monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire. — 1905.

* Maisonneuve (Jean), villa Taillefer, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire). — 1875.

Mallet (Ad.), chef du 1er bureau de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.

* Manoussi (Démétrius de), 11, rue Villebois-Mareuil. — 1869.

Mantadakis (P.), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1903.

* Manussi (Constantin de), à Athènes. — 1869.

Marcheix, ancien bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard. — 1885.

Marestaing (Pierre), 17, boulevard Flandrin. — 1902.

Marguerite-de la Charlony, ingénieur des arts et manufactures, 21, rue Bonaparte. — 1903.

Marino (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.

Martha (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux, 1881.

Martini (Edgar), professeur à l'Université, Leipzig, Querstrasse, 14 II — 1904.

* Martroye (François), docteur en droit, 131, boulevard Saint-Germain. — 1910.

* Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général du service des antiquités et des musées Egyptiens, Le Caire. — 1877.

Masqueray (P.), professeur à la Faculté des Lettres, 32, rue Emile Fourcaud, Bordeaux. — 1893.

Mathis (J.), professeur au Lycée, Saint-Omer. — 1908.

* Maurice (Jules), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 10, rue Crevaux, XVIe. — 1902.
Maury, professeur à la Faculté des Lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.
* Mavro (Spiridion), Athènes. — 1873.
* Mavromichalis (Kyriacoulis (P.), ancien ministre, à Athènes. — 1888.
Mavroyeni-Bey (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, 89, cours Pierre Puget. — 1891.
* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.
May (G.), professeur à la Faculté de Droit, Paris, 12, rue de Longchamp. — 1904.
* Mazon (Paul), maître de conférences, à la Faculté des Lettres. — 1902.
* Meillet (Antoine), professeur au Collège de France, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 65, rue d'Alésia, XIVe. — 1908.
Mély (F. de), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 26, rue de la Trémoïlle. — 1894.
Ménardos (Dr Simos), University Lecturer on Byzantine and Modern Greek, 167, Iffley Road, Oxford. — 1907.
Mendel (Gustave), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 11, rue Serkis, Constantinople, Péra. — 1902.
Mengola (D.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1887.
Méridier (Louis), docteur ès letttres, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 2, rue Paul-Lacroix, Montpellier. — 1906.
Messinesi (Léonce), 40, rue François Ier. — 1903.
Meunier (l'abbé J.-M.), docteur ès-lettres, directeur de l'Institution du Sacré-Cœur, Corbigny (Nièvre). — 1895.
* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Chartes, 16, avenue de Labourdonuais, VIIe. — 1884.
Meylan-Faure, professeur à l'Université, clos du Matin, Valentin, 44, Lausanne. — 1904.
Mézières (Alfred), de l'Académie francaise, professeur honoraire de la Faculté des Lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel, Ve. — 186.
Michaelidis (C. E.), Rally brothers agency, Hull. — 1890.
Michel (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, à Liège. — 1893.
* Michon (Etienne), conservateur-adjoint au musée du Louvre, professeur à l'Ecole de Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.
Millet (Gabriel), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 34, rue Hallé, XIVe. — 1896.
* Milliet (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
* Monceaux (Paul), professeur au Collège de France, 12, rue de Tournon. — 1885.
* Morin-Jean, 33 bis, boulevard de Clichy. — 1912.
Mossot, professeur honoraire, 5, rue Claude-Chahu, XVIe. — 1887.
Mot (Jean de), attaché aux musées de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.
Musée (le) du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1905.
Mutiaux (E.), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1898.

NAVARRE (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres 57, boulevard Armand Duportal, Toulouse. — 1895.
* NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* NEGROPONTES (Ulysse), 78, avenue Malakoff. — 1890.
NÉNOT, membre de l'Institut, architecte de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne. — 1908.
* NICOLAU D'OLWER (Dr Luis), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, avocat, Escudillers, 70, 1e, Barcelone. — 1911.
NICOLE (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 9, chemin des Roches, Genève. — 1891.
* NICOLOPOULO (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
NOAILLES (Pierre), docteur en droit, 49, boulevard Saint-Germain. — 1900.
* NOLHAC (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
* NORMAND (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts*, président de la Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil, VIIIe. — 1889.

OFFORD (Joseph), 94, Gloucester Road, South Kensington, London S. W. — 1907.
* OLIVIER (Adolphe), 6, rue de Maubeuge. — 1907.
* OMONT (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard, XVIe. — 1884.
ORMESSON (comte d'), ambassadeur de France, 7, rue Lamenais. — 1911.
OURSEL (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, VIIIe. — 1867.

PAGONIS (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* PAISANT (Alfred), Président honoraire du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
* PAIX-SÉAILLES (Charles), 278, boulevard Raspail. — 1896.
* PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
PAPADOPOULO KERAMEUS, conseiller d'Etat, professeur à l'Université impériale, chef de section à la bibliothèque impériale publique, Fontanka, 93, log. 17, à Saint-Pétersbourg, Russie. — 1902.
PAPAGEORGIOS (Sp.), professeur de théologie à Corfou. — 1911.
PAPAVASSILIOU (G.), professeur à Athènes, 20, rue Aréos. — 1889.
PARIS (Pierre), professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, à Bordeaux. — 1894.
PARMENTIER (Léon), professeur à l'Université de Liège, à Hamoir-sur-Ourthe (Belgique). — 1895.
* PASPATI (Georges), à Athènes. — 1888.
PASSY (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 75, rue de Courcelles. — 1867.
PATON (W.-R.), Vathy, île de Samos. — 1896.

Peine (Louis), professeur au lycée Louis-le-Grand, 5, rue Latran. — 1894.

Pelletier (François), professeur à l'Université de Laval, Québec (Canada). — 1902.

Pépin-Lehalleur (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.

Pépin-Lehalleur (Mlle Simonne), 64, rue Taitbout. — 1912.

Perdrizet (Paul), docteur ès-lettres, professeur d'archéologie et histoire de l'art à la Faculté des Lettres, 4, avenue de la Garenne, Nancy. — 1889.

Péreire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.

Pernot (Hubert), docteur ès lettres, répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, 7, rue du Clos d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — 1900.

Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l'Institut, 25, quai Conti. — 1867.

* Persopoulo (Nicolas), Trébizonde, Mer Noire, poste restante. — 1873.

Pessonneaux (Raoul), professeur honoraire au lycée Henri IV, à Clamart. — 1888.

* Petitjean (J.), professeur au lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.

Petridis (Dr A.-P.), chirurgien de l'hôpital grec, 15, rue Nebi Danial, Alexandrie (Égypte). — 1903.

* Peyre (Roger), professeur d'histoire au lycée Charlemagne, 13, rue Jacob. — 1879.

Pharmakowsky (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg. — 1898.

Picard (Alphonse), fils, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1870.

Picard (Georges), 2 *bis*, rue Benouville. — 1903.

Pichon (René), docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV. 142, boulevard Montparnasse. — 1903.

Pierrotet (Paul), directeur de Sainte-Barbe, place du Panthéon, ve. — 1903.

Pisanis (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.

* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.

Plassart (André), membre de l'École française d'Athènes.

* Poinsot (Mlle), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.

* Pottier (Edmond), professeur à l'Ecole du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1884.

Psichari (Jean), professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 16, rue Chaptal. — 1879.

* Puech (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

Radet (G.), doyen de la Faculté des Lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.

Rados (Constantin N.) secrétaire général de la Société historique et ethnographique de Grèce à Paris, 53, rue Didot. — 1912.

Raingeard, agrégé des lettres, professeur au Lycée, Nantes. — 1906.

Ralli frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
Raphael (Paul), 25, avenue Kléber. — 1907.
Ravaison-Mollien (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 61, rue d'Auteuil. — 1898.
Recordon (Edouard), professeur, Clos Daisy, à Corseaux, près Vevey (Suisse). — 1906.
* Reinach (Adolphe-J.), 6, avenue Van Dyck. —1906.
* Reinach (Joseph), député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
* Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 4, rue de Traktir. — 1878.
* Reinach (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 9, rue Hamelin — 1884.
* Renauld, (Emile), professeur au collège Rollin, avenue Trudaine, IXe Paris. — 1902.
Ricci (Seymour de), 7, rue Edouard Detaille. — 1901.
Richard (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
Rivaud, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, 23, rue Arsène Orillard, à Poitiers. — 1908.
Roberti (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay (Eure). — 1873.
Robin (L.), docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des lettres, 5, impasse Beuvrelu, Caen. — 1908.
Rodier, professeur à la Faculté des Lettres, 16, avenue d'Orléans. — 1909.
* Rodocanachi (Emmanuel), 29, rue Tronchet. — 1905.
* Rodocanachi (Michel-E.), négociant. — 1867.
Romain (Mlle Yvonne de), rue de Morat, Fribourg (Suisse). — 1911.
Romanos (Athos), ministre de Grèce à Paris, 17, rue Auguste Vacquerie. — 1891.
* Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, rue du faubourg Saint-Honoré. — 1884.
Roujon (Henry), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, 25, quai Conti. — 1904.
Roux (Ferdinand), ancien magistrat, avocat, à Javode près et par Issoire. — 1887.
Roux (René), étudiant à la Faculté des Lettres, 26, rue La Fayette, Versailles. — 1908.
* Ruelle (Ch. Emile), administrateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 5, rue Soufflot. — 1869.

Sakelaridis (Dimitri), à Alexandrie (Égypte). — 1888.
Sala (Mme la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.
* Sartiaux (Félix), ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Nord, 108, rue Caulaincourt, XVIIIe. — 1909.
* Sathas (Constantin), 34, rue Montaigne. — 1874.
* Sayce (A. H.), professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.

* Scaramanga (Pierre J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
* Schlegel (F.), commandant, 12, rue Broca. — 1906.
* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, VIIIe. — 1888.
Séchan (Louis), professeur au lycée, *4 bis*, Faubourg-Saint-Jaume, Montpellier. — 1912.
* Segala' y Estalella (Dr Luis), professeur de langue et littérature grecques à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, Argüelles (Via Diagonal) 418, 3°, Barcelone. — 1908.
Senart (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier, VIIIe. — 1867.
Sensine (Henri), professeur à Lausanne (Suisse). — 1907.
Serefas (Athanasios D.), à Salonique. — 1905.
Serruys (Daniel), directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 2, rue Le Regrattier. — 1902.
Seure, agrégé des lettres, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 16, avenue Elisée-Reclus (parc du Champ de Mars). — 1901.
* Shear (Mme Théodore Leslie), 468, Riverside Drive. New-York. — 1899.
* Sibien (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.
Simone Brouwer (Dr F. de), professeur Vico II, Montecalvario, 2. Naples. — 1906.
* Sinadino (Michel), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Egypte). — 1886.
* Sinadino (Nicolas), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Egypte). — 1884.
Sinoir, professeur de première au lycée, Laval. — 1892.
Siotis (D^r), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Péra, Constantinople. — 1905.
Siret (Louis), ingénieur à Cuevas de Vera, par Almeria (Espagne). — 1909.
Skias (André N.), professeur à l'Université, 7, rue Valtetziou, à Athènes. — 1892.
Skliros (Georges-Eustache), Santa-Maura, Leucade, Grèce. — 1876.
Sorlin-Dorigny (A.), 32, avenue Félix Faure. — 1911.
Sotiriadis, professeur à l'Université, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silimvria (Turquie). — 1874.
Stavridi (Jean), 29, Cleveland Gardens, Hyde Park, London W. — 1908.
Steen-Nilsen (Mme), 1, rue de la Ville-l'Évêque. — 1907.
Streit (Georges), professeur de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
Sturel (René), professeur au lycée, Beauvais. — 1907.
Svoronos (J.-N.), directeur du musée numismatique, Athènes. — 1903.
Syllogue (le), **Νέα Ζωή**, à Alexandrie (Egypte). — 1907.

Tafrali, étudiant à la Faculté des Lettres, 1, rue Dante. — 1910.
Tambacopoulos (D.), sous-directeur de la Banque d'Orient, à Alexandrie (Egypte). — 1906.

* Tannery (Mme Vve Paul), Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres) (à Paris, 8, rue Stanislas). — 1907.
Terrier, professeur honoraire au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, bibliothécaire du petit séminaire, à Rouen. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), 13, rue Roux-Alphéran, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1869.
Trachilis (Stephanos) professeur à la Canée, Crète. — 1906.
* Travers (Albert), inspecteur général honoraire des postes et télégraphes de l'Hérault, 4 bis, rue Voltaire, Brest (Finistère). — 1885.
Triantaphyllidis (G. J.), 127, boulevard Malesherbes. — 1894.
* Tsacalotos (E.-D.), professeur au 1er gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.
Tsapalos, ingénieur des mines, 9, rue Saint-Senoch, Paris. — 1907.
* Typaldo-Bassia (A.), avocat à la Cour suprême, 20, rue Homère, Athènes. — 1895.

* Université d'Athènes. — 1868.

Vallette (Paul), professeur à l'Université, 1, avenue du Bois Rondel, Rennes (I. et V.). — 1910.
* Vasnier, greffier des bâtiments, Saint-Georges du Vièvre (Eure). — 1894.
Vassilakis (Dr Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Bizet, XVIe. — 1905.
Vatelot (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.
* Vendryès (Joseph), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 85, rue d'Assas. — 1903.
Venetocles (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie (Egypte). — 1879.
Vernet (Marcel), associé correspondant national des Antiquaires de France, 10, rue d'Offémont, XVIIe. — 1904.
Vianey (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.
* Vlasto (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
Vogüé (marquis de), de l'Académie française, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, VIIe. — 1875.
Volonaki (Michel D.), secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, à Athènes. — 1909.
Vos (Luc de), 6, place de la Bourse. — 1908.
* Vucina (Emmanuel G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.

Waltz (Pierre), docteur ès lettres, 29, cours d'Aquitaine, Bordeaux — 1910.
Weill (Raymond), capitaine du génie, docteur ès lettres, 39, rue de Paris, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — 1904.
Welter (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
Willems, professeur à l'Université, Bruxelles. — 1905.

* Woodhouse (W.-J.), M. A. Professor of Greek af the University of Sydney New South Wales (Australie). — 1910.
Wuhrer (Mlle Marie-Louise), 66, rue Gay-Lussac. — 1905.

* Xanthopoulos (Démétrius). — 1879.
Xanthoudidis (Etienne), éphore des antiquités, à Héracleion, île de Crète. — 1908.
* Xydias (Nicolas), artiste-peintre. — 1884.

Yon (Albert), agrégé de l'Université, 45, rue d'Ulm. — 1911.

Zaïmis (Assemakis), à Athènes. — 1891.
Zalocosta (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
Zannas (Démétrius), à Salonique. — 1904.
Zarifi (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
Zarifi (Périclès), banquier, 10, rue du Coq, à Marseille. — 1867.

SOCIÉTÉS ET ÉCOLES CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.
Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.
Institut archéologique russe.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Liverpool.

The Liverpool Institute of Archaeology.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Paris.

Société nationale des antiquaires de France.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

PÉRIODIQUES ÉCHANGÉS AVEC LA REVUE

Athènes.

Διάπλασις τῶν παίδων.
Ἑστία.
Παναθήναια.

Baltimore

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Études anciennes.

Leipzig.

Archiv für Religionswissenschaft.
Byzantinische Zeitschrift.

Lemberg.

Eos.

Liège.

Musée Belge.

New York.

American Journal of Archæology.

Padoue.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Revue critique d'histoire et de littérature.
Revue des questions historiques.

Rome.

Bessarione.
Bollettino dell' Istituto di diritto romano.
Bollettino d'arte del Ministero della P. Istruzione.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1912)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, Édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas, Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράστημα, et M. Valettas, Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων.

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas, *Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*, et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis, Κυκλαδικά, et M. Margaritis Dimitza, Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine.

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier, Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis ;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au Ve et au IVe siècles avant l'ère chrétienne*, et M. Phil. Bryennios, Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome.

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor Prou, Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

— Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Etudes sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. Prou, *Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère.

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens*, et M. P. Girard, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos, Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet, *Acta Thomae, partim inedita*, et M. Victor Henry. Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques.*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette, *De archonte rege ; — Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Bouché-Leclercq, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen* et *G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque.*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin, Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens*, et M. Paul Monceaux, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos-Kerameus, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul Tannery, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis.*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*; *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*. traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. Spyridon Lambros, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων.

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x^e *siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion, Βιβλιοθήκη Πατμιακή, et M. Latyschev, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris, *Livre XII d'Aélius inédit*, M. P. Milliet, *Etudes sur les premières périodes de la céramique grecque*, et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol, Thèse sur *l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne.*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard, *Édition critique de la petite catéchèse* de Saint Théodore Studite.

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Jean Dupuis, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les Scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, *De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. Cavvadias. Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67), thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon.*

— Prix Zappas. M. Paul Masqueray, *De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel, *De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. M. de Ridder, *De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. Hesseling, *Les cinq livres de la loi (le Pentateuque)*, traduction en néo-grec) et M. Hilaire Vandaele *Essai de syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. Prix Zographos. Partagé entre M. Ardaillon, *Les mines du Laurion dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ph.-E. Legrand, *Etude sur Théocrite* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Miliarakis, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave Fougères, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Politis, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. Navarre, *Essai sur la rhétorique grecque* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ouvré, *Les formes littéraires de la pensée grecque.*

— Prix Zappas. M. G. Millet, *Le Monastère de Daphni.*

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. Couvreur, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. Joubin, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Svoronos, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. Hatzidakis, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul Mazon, *L'Orestie d'Eschyle.*

— Prix Zappas. Le général de Beylié, *L'Habitation byzantine.*

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. Carra de Vaux, *Les mécaniques ou l'élévateur d'Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. de Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale.*

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. Stickney, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Colardeau, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. Laloy, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre Pallis, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. Vendryès, *Traité d'accentuation grecque.*

— Médaille d'argent, M. V. Chapot, *La province romaine proconsulaire d'Asie.*

1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Cavallera, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica.*

— Médaille d'argent. Le Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.

1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. Cuny, *Le nombre duel en grec* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et Méridier, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse* et *Le philosophe Thémistius devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Sp. Lambros, Νέος Ἑλληνομνήμων.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte.*

— Médaille d'argent. M. Adamantios Adamantiou, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

1908. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. Lefebvre, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* et M. J. Delamarre, *Inscriptiones Amorgi* (Inscriptiones Græcæ, vol. xii, fasc. 7).

— Prix Zappas. M. Léon Robin, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote* et *La théorie platonicienne de l'Amour* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. Simos Ménardos, Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου.

— Médaille d'argent. Jean B. Pappadopoulos, *Théodore II Lascaris, empereur de Nicée* (Thèse pour le doctorat d'Université).

1909. Prix Zographos. Partagé entre MM. Hubert Pernot, *Girolamo Germano, grammaire et vocabulaire du grec vulgaire* et *Phonétique des parlers de Chio* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et Paul Perdrizet, *Fouilles de Delphes* (tome V). *Monuments figurés.* (Petits bronzes, etc.)

— Prix Zappas. M. Grégorios Bernardakis, Λεξικὸν ἑρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλλήνων ποιητῶν καὶ συγγραφέων (Biblioth. Marasly).

— Médaille d'argent. M. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Dalmeyda, *Euripide, les Bacchantes.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaile d'argent. M. Eginitis, Τὸ κλῖμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος α' : τὸ κλῖμα τῶν Ἀθηνῶν. Μέρος β' : τὸ κλῖμα τῆς Ἀττικῆς.

— Médaille d'argent. M. G. Nicole, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique.*

1910. Prix Zographos, partagé entre MM. Paul Boudreaux, édition des *Cynégétiques* d'Oppien et Waldemar Deonna, *Les Apollons archaïques.*

— Prix Zappas. M. Papadopoulo-Kerameus. Nombreuses publications de textes inédits; ouvrages divers.

— Prix exceptionnel. M. Paul Vallette, *De Oenomao lyrico* (Thèse latine pour le doctorat ès-lettres).

— Médaille d'argent. M. Germain de Montauzan, *La science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'empire romain.*

— Médaille d'argent. M. René Sturel, *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque.*

1911. Prix Zographos, partagé entre M. Gabriel Leroux, *La salle hypostyle de Délos*, et M. Papageorgiou, *Sophocle, Électre.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (coll. Zographos).

— Prix Zappas. M. Vlachoyannis, Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς ἱστορίας.

1912. Prix Zographos, partagé entre M. Jouguet, *La vie municipale dans l'Égypte romaine* et *Papyrus de Théadelphie* (thèses pour le doctorat ès-lettres) et M. Nicole, *Supplément au Catalogue des Vases peints du Musée d'Athènes.*

— Prix Zappas, M. Hépitès, Λεξικὸν ἑλληνογαλλικόν.

— Médaille d'argent, M. Brillant, *Les secrétaires athéniens.*

— Médaille d'argent, M. Georges Duhain, *Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène.*

— Médaille d'argent, M. Rouffiac, *Les Inscriptions de Priène et le grec du Nouveau Testament.*

— Médaille d'argent, M. Georges Lampakis, Δέλτιον *de la Société d'archéologie chrétienne.*

— Mention très honorable, M. l'abbé Nau, publications diverses sur la diffusion des idées grecques en Orient.

ACTES DE L'ASSOCIATION

N° 413. Séance du 6 juillet 1911.

Présidence de M. Diehl. Le Président annonce le décès de M. Fringnet, inspecteur de l'Académie de Paris, membre ordinaire depuis 1885 ; celui de M. Marino Corgialegno, banquier à Londres, membre donateur depuis 1867; celui de M. le baron d'Erlanger, membre ordinaire depuis 1869.

Membres nouveaux : Mlle Yvonne de Romain, rue de Morat, Fribourg (Suisse), présentée par MM. Schlumberger et Lebègue ; M. Sorlin-Dorigny, 32, avenue Félix Faure (Paris), M. Courby, professeur au Lycée, 95, rue Michaud, Chambéry, présentés par MM. Pottier et Fougères ; M. Florian Cordon, 39, rue de l'Abbé Grégoire, Paris, présenté par MM. P. Girard et Puech (membres ordinaires).

M. G. Fougères communique une étude sur : *Les origines du Parthénon et l'influence de l'ionisme sur l'architecture dorique à Athènes.* Il se propose de démontrer que le Parthénon offre, non pas un type du style dorique pur, mais un type du style dorique mélangé d'ionisme : qu'il est devenu le prototype d'un style particulier à Athènes, et que les Athéniens n'ont jamais fait d'architecture purement dorique. Prenant pour terme de comparaison le temple de Zeus à Olympie, qui offre tous les caractères du dorisme proprement dit, il étudie successivement les monuments attiques dont le Parthénon peut être considéré comme l'aboutissement : 1° le vieux temple double d'Érechthée-Poseidon et d'Athéna-Polias, dont il ne reste aucun vestige, mais que représente un bas-relief de tuf polychrome trouvé sur l'Acropole ; 2° le premier Hécatompédon, construit par Pisistrate et modifié par ses fils, qui était, — selon la théorie de Schrader à laquelle Dœrpfeld s'est récemment rallié, — non pas un temple dorique *in antis*, mais un ionique amphiprostyle, agrandi vers 515 en temple périptère sous l'influence du temple de Delphes, bâti par les Alcméonides ; une frise ionique s'y développait à l'intérieur, et, comme dans l'Érechtheion primitif, il y avait deux *cellae* ; 3° l'ancien Parthénon, qui, depuis les recherches de Hill, apparaît aussi comme un temple amphiprostyle, dont l'intérieur était divisé en deux parties. Ictinos, quand il entreprit de construire le nouveau Parthénon, n'était donc pas entièrement libre ; il devait interpréter une tradition. On retrouve dans son œuvre les éléments ioniens qui viennent d'être signalés, à savoir : 1° la frise à l'intérieur, avec un rappel ingénieux des triglyphes supprimés, par les *regulæ* qui ne figurent que sur les côtés courts ; 2° le plan amphiprostyle ; 3° la disposition

intérieure du *sècos*; 4° son ampleur; 5° celle de la façade extérieure, à huit colonnes, qui en est la conséquence. Il serait trop long d'énumérer les motifs de la décoration qui révèlent les mêmes tendances. M. Fougères conclut en insistant sur le succès des innovations d'Ictinos. Les Athéniens y virent la trouvaille d'un style qui devint leur style propre. Mnésiclès, aux Propylées, Ictinos lui-même au temple d'Apollon Epicourios à Bassæ, furent déjà plus hardis. Si l'on examine encore le Théséion, ou le temple de Sunium, on verra que l'ionisme s'accuse de plus en plus, et on sera d'avis qu'il n'a pas été construit de monument du dorisme pur à Athènes.

M. Monceaux fait connaître un petit camée trouvé récemment à Carthage. Ce camée porte une inscription qu'il est facile, en la rapprochant des monuments analogues, de restituer ainsi qu'il suit : Λέγουσιν — ἃ θέλουσιν. — Λεγέτωσαν, — οὐ μέλει μοι, — σὺ φίλει με, — συμφέρει σοι.

Le jeudi 2 novembre se trouvant être le jour des Morts, la première séance après les vacances est fixée au jeudi 9.

N° 414. Séance du 9 novembre 1911.

Présidence de M. Monceaux. Le Président annonce le décès de M. Henry Houssaye, membre donateur depuis 1868, président de l'Association en 1892; il rappelle les études, consacrées à l'antiquité grecque, par lesquelles M. Houssaye avait préludé à ses travaux d'histoire moderne. L'Association a également à regretter la perte de M. Mantzurani, professeur au gymnase de Chio, membre ordinaire depuis 1900, et celle de M. Joseph Berger, agrégé des lettres, professeur au Lycée Lakanal, membre ordinaire depuis 1896.

La correspondance contient deux circulaires, l'une relative au Congrès des Sociétés Savantes, qui aura lieu à Paris, à la Sorbonne, en 1912, et l'autre relative au Congrès des Orientalistes, qui aura lieu à Athènes, à Pâques 1912.

Le secrétaire rend compte au Comité d'une démarche qu'il a faite récemment auprès du secrétaire de l'École des Beaux-Arts, pour lui faire part du désir manifesté par la plupart des membres de l'Association, de conserver pour leurs séances la salle des Actes de l'École; il lui a été répondu que l'usage de la salle continuerait à être concédé, à condition que l'Association prît à sa charge les frais de chauffage pendant les mois d'hiver. Le Comité décide d'accepter cette solution pour l'hiver 1911-12. Diverses observations sont échangées à ce sujet entre MM. Meillet, M. Croiset et les membres du Bureau.

Le secrétaire communique ensuite au Comité une lettre de M. A. J.-Reinach qui rend compte des travaux accomplis, au cours de ces derniers mois, par les collaborateurs de la publication Paul Milliet. Plusieurs manuscrits ont été remis; M. Reinach s'occupera de préparer l'édition du premier fascicule, dès qu'il sera rétabli des suites de la fièvre paludéenne dont il vient de souffrir. Sur sa demande, et pour régler quelques questions urgentes, une réunion de la Commission Paul Milliet est fixée au samedi 18 novembre, à 5 heures, rue de Lille.

M. Ruelle apporte un complément à la liste de 42 alphabets secrets qu'il a communiquée récemment à l'Académie des Inscriptions. Sur une indication de M. Omont, il a retrouvé 5 alphabets nouveaux, dans le manuscrit grec de la

Bibliothèque Nationale n° 2228, folios 12-13. M. R. pense que le texte qu'il signale mériterait de trouver un éditeur.

M. Meillet, en lisant certains des textes découverts dans l'Asie centrale par M. Pelliot et déchiffrés par M. Sylvain Lévi, a constaté l'existence dans la langue qu'on est convenu d'appeler le *tokharien*, d'un verbe *suwan*, qui correspond au grec ὕει, il *pleut*, et prouve que ce verbe grec est bien d'origine indo-européenne.

MM. M. Croiset et G. Fougères présentent quelques observations.

N° 415. Séance du 7 décembre 1911.

Présidence de M. Monceaux. Membre nouveau : M. Louis Séchan, professeur au Lycée de Montpellier (4 *bis*, rue du faubourg Saint-Jaumes), présenté par MM. E. Pottier et Puech.

M. Pottier communique une étude sur les vases de Suse, découverts dans les fouilles de M. de Morgan. Ces vases, maintenant exposés au Louvre, sont ornés de décorations du style géométrique, de figures d'animaux (bouquetins, oiseaux volants), de figures humaines. Ils posent de nouveau la question de l'origine du style géométrique. M. P. rappelle les théories de Conze, Helbig, Albert Dumont, Rayet, G. Perrot, et les opinions que lui-même a exposées autrefois ; il montre les conclusions nouvelles auxquelles conduit l'étude des vases de Suse. D'abord, il est clair désormais que l'Orient a connu le style géométrique tout aussi bien que la Grèce. Ensuite il apparaît que ce style n'est pas issu de combinaisons abstraites, mais d'éléments empruntés à la nature : figures humaines et animales, peu à peu simplifiées et stylisées. Il semble que ces représentations aient encore conservé, dans les vases de Suse, une certaine valeur symbolique, magique. Une autre grave question est celle de la transmission de ces motifs à travers les âges et les peuples. M. P. estime qu'il faut écarter le monogénisme, et que le style géométrique s'est développé spontanément au sein de civilisations indépendantes les unes des autres, ce qui n'exclut pas d'ailleurs la transmission, de peuple à peuple, de motifs particuliers. Enfin la présence, au-dessus de la couche qui contenait les vases de Suse, d'une couche supérieure où se retrouvent des objets semblables à ceux qu'ont fait connaître les fouilles de Tello, permet de dater ces vases de 3,500 environ avant notre ère. Ainsi donc, dès cette époque très ancienne, une population très civilisée habitait l'emplacement de Suse.

M. Th. Reinach présente quelques observations.

M. Homolle étudie l'intitulé de deux comptes d'hiéropes de Délos. Le mot ἐνιαυτοῦ, qui y figure, a été interprété par M. Dürrbach comme nom propre. M. H. montre qu'il s'agit en réalité d'une année intercalaire, et il restitue, conformément à ce sens, le texte des deux inscriptions.

MM. Th. Reinach et Glotz présentent quelques observations.

M. Th. Reinach étudie une phrase de Plutarque (*Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*) : ἐὰν δέ τινος ἄρα τερατείας εἰς τὸ πρᾶγμα καὶ ψόφου δεήσῃ, καθάπερ αὐλοῦ πάντρητον ἀνασπάσας, ταχὺ πάλιν καὶ πιθανῶς ἐπέβαλε καὶ κατέστησε τὴν φωνὴν εἰς τὸ οἰκεῖον. Qu'est-ce que le πάντρητον de l'αὐλός? M. R. rejette l'explication donnée par Gevaert dans l'édition des *Problèmes Musicaux* d'Aristote qu'il a publiée avec M. Vollgraf. Il pense que la manœuvre dont il s'agit est

celle de la *syringe*, appareil qui permettait de donner plus de gravité au son, quand on l'employait, tandis que le son reprenait la qualité normale, quand on le faisait remonter, en mettant de nouveau à découvert les trous forés dans le tuyau de la flûte, ce que désigne le mot ἀνασπᾶν.

M. M. Croiset présente quelques observations.

N° 416. Séance du 4 janvier 1912.

Présidence de M. Monceaux. Le Président annonce le décès de M. Saglio, membre ordinaire de l'Association; il rappelle les services qu'il a rendus dans l'administration des Musées, et ceux qu'il a rendus aux études grecques par ce *Dictionnaire des Antiquités* qu'il a dirigé d'abord avec M. Daremberg, ensuite avec M. Pottier, et auquel le prix de l'Association a été décerné en 1879; — celui de M. Bailly, membre ordinaire depuis 1867, lauréat du prix Zographos en 1869, pour son *Manuel des Racines grecques et latines*, et de nouveau du même prix en 1895 pour son *Dictionnaire grec-français*.

Membres nouveaux : M. Robert Jameson, 6 avenue Velasquez, Paris; Mlle Simone Pépin-Lehalleur, 64, rue Taitbout, Paris; présentés par MM. Pottier et Michon (membres ordinaires).

La correspondance contient une circulaire du comité d'organisation du Congrès International d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, qui aura lieu à Genève en septembre 1912; — une lettre de M. Lambros, recteur de l'Université d'Athènes, à M. J. Maurice, trésorier, par laquelle M. Lambros confirme que la subvention de l'Université d'Athènes à l'Association sera continuée, à charge pour cette dernière d'adresser à ladite Université 4 exemplaires de la *Revue des Études grecques*, annuellement.

M. Michon donne lecture d'une étude sur « l'acquisition projetée par le Louvre, sous l'Empire, des sculptures d'Égine et de Phigalie. Fauvel avait, immédiatement après les découvertes faites à Égine, saisi le Ministre des Affaires étrangères, qui en référa au Ministre de l'Intérieur, lequel consulta Denon et Visconti. Le rapport de ce dernier est remarquable. Visconti reconnut, avec une grande perspicacité, l'importance des frontons d'Égine, et en recommanda l'acquisition en disant qu'elle était « d'un genre unique »; il proposa de faire une offre de 150,000 fr. au mandataire des propriétaires, Gropius. Des difficultés secondaires empêchèrent une décision ferme d'être prise avant le 30 janvier 1813, date où les marbres d'Égine furent achetés par Wagner pour le prince-régent de Bavière; toutefois Gropius avait irrégulièrement prolongé le délai, fixé d'abord au 1er novembre 1812, jusqu'au 13 janvier 1813, et il avait reconnu par écrit qu'il n'avait été fait, avant l'expiration régulière, aucune offre autre que l'offre française, ce qui motiva une énergique réclamation de Fauvel.

Une offre de 90,000 fr. fut faite pour les bas-reliefs de Phigalie; Fauvel s'était montré d'abord très enthousiaste, et fit ensuite des réserves sur leur valeur, comparée à celle des marbre d'Égine; les bas-reliefs furent vendus au général Campbell pour un prix beaucoup plus élevé. — M. Michon signale en terminant que la découverte de la Vénus de Milo mit une fois encore la France en compétition avec la Bavière, dont les prétentions furent d'ailleurs bientôt reconnues insoutenables par Louis Ier lui-même.

M. Monceaux communique deux objets qui lui ont été récemment envoyés par le Père Delattre ; le premier est un disque de verre trouvé à Cyzique, par un touriste lyonnais, et qui porte le monogramme cruciforme, que M. M. lit sous la forme du nom propre Θεοτίμου ; la seconde est un plomb de bulle du vie siècle, qui porte une inscription sur les deux faces ; M. M. en donne la lecture suivante : Σεράνου, κουβικουλαρίου βασιλικοῦ καὶ χαρτουλαρίου, στρατηλάτου Νουμιδίας).

A propos du premier objet, M. Michon fait observer que le Louvre possède plusieurs disques de verre de même nature, et que ce sont des poids.

N° 417. Séance du 1er février 1912.

Présidence de M. Monceaux.

Membres nouveaux : M. le comte d'Ormesson, ambassadeur de France, rue Lamennais ; M. G. Karo, directeur de l'Institut archéologique allemand à Athènes, présentés par MM. Pottier et Puech (membres ordinaires).

M. Alline lit une étude sur le paradis orphique et la formule : ἔριφος ἐς γάλ' ἔπεσον. Il rappelle les explications présentées par MM. Dietrich, S. Reinach, R. Pichon, et se propose de défendre la première interprétation donnée par Dietrich, et abandonnée ensuite par lui, après les objections de Salomon Reinach. Γάλα désignerait la voie lactée, séjour des âmes bienheureuses. Si l'on rapproche les diverses tablettes orphiques qui semblent reproduire des extraits d'un poème unique, une sorte de *Livre des Morts*, on constate que tout y a trait au voyage d'outre-tombe accompli par l'âme ; rien ne semble s'y rapporter à des actes rituels. Le chemin que l'âme doit suivre lui est indiqué ; elle a un mot de passe, grâce auquel elle peut obtenir la permission de boire au lac de Mémoire ; elle devient alors divine, elle est le chevreau qui est tombé dans le lait. Par allusion à Dionysos ἔριφος (Dionysos nouveau-né, λικνίτης), elle est, elle aussi, appelée chevreau ; l'initié devient un fils de Perséphone et de Zagreus. La voie lactée, appelée déjà par Parménide γάλα οὐράνιον, est le séjour des bienheureux dans le *Songe de Scipion*, inspiré sans doute de la vision d'Empédotimos, imaginée par Héraclide du Pont, lequel était contemporain de nos tablettes. L'expression πίπτειν, *tomber*, s'explique parce que l'âme est censée parcourir le zodiaque ; elle monte d'abord, redescend jusqu'au Capricorne, par où elle pénètre dans la voie lactée ; la description de Macrobe, qui permet, quoiqu'elle soit d'époque très postérieure, de comprendre ce voyage, est sans doute inspirée de descriptions beaucoup plus anciennes, et qui peuvent, selon Gruppe, remonter jusqu'au vie siècle.

Diverses observations sont présentées par MM. Fougères, Monceaux, Glotz et Puech.

M. A. J.-Reinach communique une étude sur l'origine du thyrse. Il recherche à quelle époque il apparaît sur les monuments figurés et commence à être mentionné dans la littérature. Il étudie, au moyen de nombreux rapprochements, la forme et le sens du mot, qui ne peut être d'origine attique : c'est du domaine thraco-phrygien qu'il doit provenir. Selon M. Reinach, on n'a connu en Attique, jusque vers le milieu du ve siècle, que le narthex, roseau du pays, qui, lorsque le Dionysos thrace a amené avec lui les Thyiades armées du thyrse, branche de pin couronnée de feuillages, a été confondu avec lui.

N° 418. Séance du 7 mars 1912.

Présidence de M. Monceaux. Le président annonce le décès de M. Luc Scaramanga, de Taganrog, qui faisait partie de l'Association en qualité de membre donateur depuis 1870; celui de M. Gounouilhou, le grand imprimeur bordelais, membre ordinaire depuis 1893 ; celui de M. Pierre Quillard, qui, dans son œuvre très variée et prématurément interrompue, avait fait une place aux études helléniques et publié des traductions de Porphyre, d'Élien, d'Hérondas.

Membres nouveaux : M. Constantin Rados, secrétaire général de la Société historique et ethnographique de Grèce, 53, rue Didot ; présenté par MM. R. Peyre et Lebègue ; M. Bréhier, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux, présenté par MM. Cuny et Masqueray ; la Bibliothèque d'art et d'archéologie présentée par MM. S. Reinach et Glotz (membres ordinaires).

Sont nommés membres de la Commission des Prix, pour 1912, outre les membres du bureau, MM. Collignon, M. Croiset, Foucart, P. Girard, Glotz, G. Millet, H. Pernot, Pottier, Psichari, Th. Reinach, Ruelle, Vendryes.

La date de la séance générale est fixée au jeudi 2 mai ; vu la date de la fête de Pâques en 1912, il est décidé qu'il n'y aura pas de séance ordinaire au mois d'avril.

L'examen de la demande d'échange adressée par la *Revue* Ἱπποκράτης est réservé.

M. Puech propose une interprétation nouvelle d'une phrase de Tatien, dans le premier chapitre de son *Discours aux Grecs*. Après une violente invective contre les Grecs, Tatien conclut : Τούτου χάριν ἀπεταξάμεθα τῇ παρ' ὑμῖν σοφίᾳ, κἂν εἰ πάνυ σεμνός τις ἦν ἐν αὐτῇ. On a traduit jusqu'ici : *C'est pourquoi nous avons répudié* (c'est-à-dire : *j'ai répudié*) *votre science, quoique j'aie été un de ses représentants les plus augustes ; nous avons répudié* étant considéré comme un pluriel de majesté. On est choqué par le passage subit de ce pluriel au singulier ; on peut constater aussi que, dans l'unique texte où Tatien, outre celui-ci, emploie encore la 1re personne du singulier de l'imparfait de εἰμί, il se sert de la forme vulgaire ἤμην ; enfin il faut remarquer que c'est seulement à la fin de son *Discours* que Tatien parle de sa carrière profane et nous apprend qu'il a d'abord été « sophiste ». Ces difficultés seront évitées, si on comprend : *Nous avons répudié votre sagesse, et même ses représentants les plus augustes*; c'est-à-dire : κἂν εἰ πάνυ σεμνός τις ἦν ἐν αὐτῇ, <ἀπεταξάμεθα τῇ τούτου τοῦ σεμνοῦ σοφίᾳ>.

M. l'abbé d'Alés admet que ἦν ne peut être considéré comme une 1re personne, et propose, en expliquant ἀπεταξάμεθα non comme un pluriel de majesté, mais comme un pluriel véritable, désignant les chrétiens, de rapporter σεμνός τις au sujet d'ἀπεταξάμεθα. (*Nous avons répudié votre sagesse, même ceux d'entre nous qui s'y étaient distingués*).

M. Fougères présente quelques observations sur les sanctuaires groupés au côté sud-ouest de l'Acropole. Tous ces sanctuaires, celui de Déméter Chloé, l'Éleusinion, le sanctuaire des Euménides, le tombeau d'Érechthée, celui d'Égée, ont un même caractère chthonien, funéraire ; M. F. pense qu'ils ne se sont pas ainsi groupés au hasard ; leur réunion doit se justifier par une orientation commune, l'orientation vers l'ouest, le couchant, considéré de tout temps comme la région funéraire par excellence.

M. Lebègue examine le sens du mot ὀξυγραφία dans la vie de saint Lucien, de Siméon Métaphraste. On l'a considéré comme un synonyme de ταχυγραφία, mais cette assimilation ne peut se justifier. Ὀξυγραφία doit désigner une onciale pointue, c'est-à-dire, s'il ne s'agit pas de l'ὀξύρυγχος χαρακτής, que cependant Wilcken veut faire remonter plus haut qu'on ne l'admet d'ordinaire, quelque écriture grêle dans le genre de celle de l'Homère de Tebtunis.

MM. Monceaux et d'Alès présentent quelques observations.

M. Th. Reinach étudie l'inscription d'un miroir de plomb publié récemment par M. Haussoullier dans l'*Annuaire de l'École des Hautes-Études*. Ce miroir est orné dans les quatre coins d'une lionne terrassant un bélier, et M. Haussoullier a justement remarqué que c'est là, selon Pausanias, l'écusson de la célèbre courtisane Laïs. M. Reinach restitue l'inscription ainsi qu'il suit : Αἱ λεαίνε (faute pour λεαίναι) Λαΐδα μηνύουσι Κορινθίαν, οἱ δὲ κρίου (faute pour κριοί) ἐπιπόκους ἐραστάς.

N° 419. Séance générale du 2 mai 1912.

Présidence de M. Diehl (Voir plus bas l'allocution du Président, le rapport du Secrétaire, le rapport du Trésorier).

Le scrutin pour le renouvellement du Bureau et du Comité donne les résultats suivants :

1er *Vice-Président* : M. Michon.
2e — M. G. Glotz.
Secrétaire-archiviste : M. A. Puech.
Secrétaire-adjoint : M. G. Fougères.
Trésorier : M. J. Maurice.
Membres du Comité : MM. Dalmeyda, Delbos, Diehl, d'Eichthal, Th. Reinach, de Ridder, Vendryes.

M. Monceaux, 1er vice-Président, passe de droit Président pour 1912-13.

N° 420. Séance du 6 juin 1912.

Présidence de M. Monceaux.

Membres nouveaux : Mlle Valérie Daniel, 61, rue de la Prévôté, Bruxelles, présentée par MM. Lebègue et Puech; M. Léon Camman, à Tarascon, présenté par MM. Marguerite de la Charlonie et Lebègue; M. J. Hatzfeld, professeur au lycée de Poitiers; M. Lécrivain, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse; M. Morin Jean, 33 *bis*, boulevard de Clichy, Paris, présentés par MM. Pottier et Lebègue; M. Cléon Lazzaro, directeur de la Banque d'Orient à Salonique, présenté par MM. Périclès Lazzaro et Lebègue.

M. Serruys étudie une maxime socratique rapportée par Stobée dans son chapitre περὶ θανάτου. Le texte de cette maxime, tel qu'il a été publié jusqu'ici, paraît altéré (χρὴ ψυχὴν λιπεῖν μηδ' ἀνιάζειν δακρύοις καὶ θρήνοις, καὶ τὸ χρεὼν ἀνδρὸς ἀγαθοῦ φέρειν). Le manuscrit de l'Escurial donne la leçon δανίζειν. M. Serruys pense que ce mot mal compris a été corrigé en ἀνιάζειν, glosé ensuite par λυπεῖν, corrompu lui-même en λιπεῖν. Il lit : χρὴ ψυχὴν μὴ δανείζειν δακρύοις καὶ θρήνοις, καὶ τὸ χρεών, etc. et montre le lien de cette maxime avec d'autres maximes analogues, où la vie est représentée comme un prêt qu'il nous faut restituer.

M. Puech objecte qu'il ne paraît pas possible de donner un sens satisfaisant à l'expression δανείζειν ψυχήν. M. Fougères et M. Dalmeyda présentent quelques observations.

M. Pernot communique le résultat des recherches, qu'il a entreprises avec M. Hesseling, en vue d'une nouvelle édition de la *Chanson des Cent mots*. M. Pernot en a recueilli dix-huit versions différentes ; il compare quelques-unes d'entre elles. Il montre qu'elles mêlent deux éléments, une devinette et un alphabet d'amour que l'original était probablement en distiques et n'était pas rimé. De l'ensemble de ses recherches et de celles de M. Hesseling il semble résulter : 1° que les chansons populaires grecques remontent par leur thème à une très haute antiquité ; 2° que leur origine est plutôt savante que véritablement populaire ; 3° qu'une des causes les plus pernicieuses de leurs transformations doit être cherchée dans la rime.

MM. Foucart, Th. Reinach, G. Fougères présentent quelques observations.

M. l'abbé d'Alès fournit quelques explications sur un texte du Psaume XLIV : ἡ γλῶσσά μου κάλαμος γραμματέως ὀξυγράφου, auquel M. Lebègue avait fait allusion dans la séance du 7 mars. Le mot hébreu auquel correspond le grec ὀξυγράφου ne permet pas de comprendre autrement que dans le sens de *agilité*, *facilité de main*.

M. Serruys présente quelques observations sur la véritable nature de l'ὀξύρυγχος χαρακτής.

N° 421. Séance du 4 juillet 1912.

Présidence de M. Monceaux. Le Président fait part au Comité du décès de M. Anatole Leroy-Beaulieu, directeur de l'École des Sciences Politiques, membre ordinaire de l'Association depuis 1870, et exprime les regrets que l'Association éprouve de cette perte.

Membres nouveaux : M. D. Démétriadès, professeur à l'Université d'Athènes, présenté par MM. Lampakis et Puech ; M. Jordan, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, présenté par MM. Dottin et Lebègue.

M. Th. Reinach communique au comité, d'après les bonnes feuilles du IXe volume des *Papyrus d'Oxyrhynchus*, que va publier M. Hunt, une traduction du drame satyrique de Sophocle, les *Ichneutes*, dont 400 vers environ ont été retrouvés. Le sujet, qui est la légende de l'enfance d'Hermès, est inspiré de l'hymne homérique ; un vers cité par Athénée (Nauck, *Fragmenta tragicorum* ², 294) se retrouve dans le texte, et garantit l'identification.

M. A.-J. Reinach communique les résultats de ses récentes fouilles à Koptos. Il étudie d'abord 14 textes épigraphiques relatifs au même personnage, Parthénios, fils de Paménis, prostate d'Isis, et il cherche à définir le caractère de sa fonction. Il fait connaître ensuite un portrait présumé de Césarion, diverses inscriptions de l'époque antonine et de celle des Sévères, les nombreuses figurines, images de divinités ou sujets de genre, et les lampes plus nombreuses encore qui ont été découvertes au cours des fouilles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MAI 1912

ALLOCUTION DE M. CH. DIEHL

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Messieurs,

C'est chose rare — heureusement pour vous — qu'un même orateur soit appelé deux ans de suite à prendre la parole dans l'assemblée générale de notre Association. Aussi me serais-je volontiers, — pour mon plaisir et pour le vôtre — remis aujourd'hui du soin de ce discours sur le vice-président dévoué qui, durant toute cette année, a présidé aux travaux de notre société avec un zèle dont je le remercie. J'ai eu scrupule pourtant, après avoir si longuement fait appel à son obligeance, à lui imposer une charge de plus : et encore que les circonstances, durant l'année qui s'achève, m'aient fait, plus que je n'aurais souhaité, étranger aux occupations de notre Association, encore que j'aie été — ce dont je m'excuse, — le plus absent des présidents, — et peut-être pour cela même — je n'ai pas voulu me dérober au dernier acte de mon éphémère existence présidentielle. Vous me pardonnerez, je l'espère, si, vous ayant déjà, l'an passé, infligé une harangue au lieu et place d'Henry Roujon, je vous en impose une, aujourd'hui, pour mon compte. Je vous puis du moins assurer qu'elle sera brève : ce sera son seul mérite.

L'année qui vient de s'écouler nous a été cruelle. Nos pertes

ont été nombreuses; quelques-uns de nos meilleurs, de nos plus anciens amis nous ont quittés.

Dans l'œuvre d'Henri Houssaye, ce qui tient la place essentielle, ce qui sauvera de l'oubli le nom de cet historien de haute valeur, ce sont assurément les quatre volumes, d'un art si savant et si simple, d'une émotion si profonde, où il a raconté ces deux années tragiques : 1814, 1815. Mais nous ne saurions oublier ici qu'avant de venir à l'histoire contemporaine, longtemps Henri Houssaye porta vers le monde hellénique sa curiosité d'artiste et d'érudit et que, jusqu'à son dernier jour, il garda, pour cette Grèce qu'il aimait, une sympathie de cœur, et comme une piété filiale. Tout jeune, à l'âge où d'ordinaire on publie plus volontiers, sinon une tragédie, du moins un volume de vers, il débutait dans les lettres, à dix-neuf ans, par une *Histoire d'Apelles*. Puis ce furent de savants mémoires sur *l'armée dans la Grèce antique*, sur *le nombre des citoyens d'Athènes au* v^e^ *siècle avant l'ère chrétienne*, sur *la loi agraire à Sparte*. Ce fut surtout cette *Histoire d'Alcibiade*, effort ingénieux pour mieux comprendre, pour juger plus équitablement un des personnages les plus complexes et les plus méconnus de l'antiquité; ce furent, plus tard, de pittoresques esquisses de quelques grandes dames fameuses, *Aspasie*, *Cléopâtre*, *Théodora*. Par tout cela, pendant plus de vingt ans, Henri Houssaye fut vraiment un des nôtres; et à cette Grèce qu'il avait visitée, où il retrouvait comme une seconde patrie, jamais il ne marchanda sa sympathie ni son dévouement. Il fut l'un des vice-présidents de la *Ligue pour la défense des droits de l'hellénisme*, et, dans une conférence applaudie, il célébra d'une parole ardente les héros légendaires de la guerre de l'indépendance hellénique. Il ne pouvait donc manquer de nous appartenir. Et en effet, tout jeune, il vint s'inscrire, comme membre donateur, à notre Association, et, en 1892, il apporta à présider nos travaux cette courtoisie élégante, cette distinction aristocratique qui lui étaient propres, cet esprit juste et fin, que tempérait la grâce du sourire.

Historien comme Houssaye, Gabriel Monod n'était point un helléniste. Mais sa vive curiosité, son intelligence largement ouverte ne le faisaient étranger à rien de ce qui constitue le vaste champ de travail de l'histoire. Ses recherches personnelles, orientées d'abord vers l'étude de la civilisation florentine, l'avaient conduit ensuite vers l'époque mérovingienne et carolingienne, et plus tard vers l'œuvre des grands maîtres de l'histoire, Renan, Taine, Michelet surtout. Mais que ce fût dans les livres qu'il écrivait, que ce fût dans la *Revue critique* dont il avait été l'un des premiers collaborateurs ou dans cette *Revue historique* fondée par lui et qu'il dirigeait avec un dévouement absolu, que ce fût dans son enseignement à l'École des Hautes-Études, à l'École Normale ou au Collège de France, un même esprit, une même méthode faisaient l'unité de sa vie scientifique. Écarter de la recherche historique les notions superficielles, discuter, contrôler vingt fois les témoignages avant d'en dégager une conclusion, ne jamais faire un pas que sur un terrain complètement assuré, en toutes choses, et quelles qu'en pussent être les conséquences, ne poursuivre que la vérité, tels furent quelques-uns des principes de sa rigoureuse probité d'historien. Ces principes valent pour toutes les branches de la connaissance. Et parce qu'il les a portés partout où il a passé, — à cette École des Hautes-Études, où, tout jeune, il fut, dans la réforme de notre enseignement supérieur, un des ouvriers de la première heure, à cette École Normale, où tant de générations d'élèves ont été façonnées par ses mains, — Gabriel Monod a étendu jusque dans le domaine de nos recherches antiques sa forte et bienfaisante influence. Parmi ceux qu'il initia à la sévère méthode de l'histoire, plus d'un a porté dans l'étude de la Grèce et de Rome le fruit de ses leçons et de son exemple : et c'est pourquoi, ici aussi, nous devons garder la mémoire de ce maître éminent, qui ne ménagea à ses élèves ni son temps ni sa peine ni son cœur, et qui laissera à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un grand professeur, d'un parfait honnête homme, d'une âme ardente, haute et généreuse.

Comme Monod, Edmond Saglio nous appartenait depuis plus de quarante années. Vous connaissez tous l'œuvre considérable, honneur de l'érudition française, à laquelle il a consacré sans lassitude la moitié de sa vie, et par laquelle il a si bien mérité de vos études. C'est en 1872 qu'avec le docteur Daremberg, Saglio entreprenait la publication de son grand *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, dont la mort de son collaborateur lui imposait, dès l'année suivante, toute la charge. Pendant vingt et une années, de 1873 à 1894, il dirigea avec un soin minutieux, avec une attention toujours présente cette œuvre collective; et alors même qu'en 1894 il s'adjoignit notre savant confrère M. Pottier, jamais il ne se désintéressa de l'entreprise dont il avait été l'initiateur et dont il restait l'âme. Que de fois, à la bibliothèque de l'Institut, je l'ai vu, préparant l'illustration d'un article, guidant un dessinateur, surveillant par le menu le détail de la publication! Il a été, comme on l'a dit justement, « l'homme d'un seul livre » : mais ce livre, capital pour nos études, lui assure parmi tous ceux qui s'intéressent aux études de l'antiquité classique une durable reconnaissance.

Anatole Bailly fut en 1869, pour son *Manuel des racines grecques et latines*, l'un des premiers lauréats de notre Association. En 1895, par une exception infiniment rare et d'autant plus flatteuse, vous lui décerniez une seconde fois le prix Zographos pour son *Dictionnaire grec-français,* œuvre de vingt années de patient labeur. Ces récompenses disent assez quelle était la valeur de ce savant trop modeste, de ce professeur dévoué, qui jamais ne voulut quitter le lycée d'Orléans, sa ville natale, et qui, tout en y formant des générations d'élèves, trouva le loisir de composer des ouvrages remarquables de linguiste et de grammairien. Élève d'Émile Egger, camarade de notre éminent confrère, M. Michel Bréal, avec lequel il publiait en 1882, ses intéressantes *Leçons de mots*, Bailly fut un helléniste de race, et, jusqu'au terme de sa longue carrière, il a gardé le culte de « ces nobles études grecques », où il voyait « le fondement nécessaire de toute éducation vraiment libérale ».

Bien d'autres noms doivent prendre place sur cette liste funèbre : celui de Pierre Quillard, dont la mort prématurée nous a ravi un poète de talent, un helléniste passionné, un cœur noble et généreux ; — celui de Fringnet, administrateur distingué, qui fut le créateur du lycée Lakanal ; — ceux de Gounouilhou, maître-imprimeur renommé et directeur du journal la *Gironde*, de Berger, professeur au lycée Lakanal, d'Émile Erlanger, qui était des nôtres depuis 1869 ; — et ceux enfin, qui méritent une mention toute particulière, — car ces sympathies qui nous viennent de l'Hellade depuis tant d'années sont le meilleur gage de l'utilité de notre Association — de Nicolas Mantzaranis, professeur au gymnase de Chio, de Marino Corgialegno, qui nous appartenait depuis l'origine de l'Association, de Luc Scaramanga, qui depuis 1870 était inscrit parmi nos membres donateurs.

De tels noms, aux consonnances helléniques, se rencontrent, vous le savez, en grand nombre sur la liste des membres de notre Association ; ils y sont comme le signe visible des amitiés anciennes qui unissent la Grèce et la France. De ces amitiés toujours vivantes, les circonstances m'ont donné, il y a quelques semaines à peine, le privilège de recueillir le touchant et précieux témoignage. C'était dans cette Thessalie, que la France, plus que toute autre puissance, a contribué, voilà trente années, à restituer au royaume hellénique. A chaque station de la ligne, à Karditza, à Trikkala, une foule innombrable se pressait à notre passage, sous les plis ondoyants des drapeaux grecs et français ; des musiques jouaient la *Marseillaise* et l'hymne national hellénique ; et parmi les acclamations, des orateurs évoquaient, en termes émus — après trente années écoulées — les noms de Waddington et de Gambetta, et disaient leur reconnaissance pour la France. A ces manifestations du sentiment populaire, quelques jours auparavant, à Athènes, d'autres manifestations avaient répondu. L'Université nationale fêtait le 75e anniversaire de sa fondation. Pour cette circonstance, toutes les uni-

versités d'Europe, et au premier rang notre vieille Université de Paris, avaient envoyé des représentants, chargés d'apporter leur salut à cette jeune sœur qui, dans la Grèce régénérée, fut vraiment le ferment de l'énergie nationale, et selon le mot d'un des héros de l'indépendance, « la plus grande maison de la nation ». Dans les réunions solennelles qui accompagnèrent ce jubilé, nous avons retrouvé l'écho des vieilles sympathies de la Grèce pour notre pays. Et, ces mêmes sympathies éclataient dans les acclamations vibrantes qui, en ces mêmes jours, saluaient les officiers de notre mission militaire, défilant à la tête des régiments helléniques. Quoique certains en puissent penser, ce ne sont point là des manifestations vaines : elles attestent, sous le flot changeant des événements journaliers, des sentiments constants et durables. Ç'a été l'honneur de notre Association de contribuer, pour sa part, à entretenir de tels sentiments, et cela seul suffirait, s'il en était besoin, à justifier son existence et le double objet qu'elle a toujours proposé à ses efforts : encourager parmi nous le goût des études grecques, encourager en Grèce, par une sympathie agissante et féconde, l'amour des choses de France.

RAPPORT DE M. PUECH

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1911-1912

MESSIEURS,

Quand nous couronnions, il y a quatre ans, M. Lefebvre, après sa belle trouvaille de Kôm-Ischkaôu, je vous rappelais cette parole que Mommsen, au soir de sa longue vie, aimait à redire, et que ce grand travailleur, qui, parce qu'il avait tant ajouté à notre science, savait mieux que personne combien elle est courte encore, ne devait pas dire sans regret : « Le XXe siècle sera le siècle des papyrus, comme le XIXe siècle a été celui des inscriptions ». C'était une manière d'exprimer l'espoir que, de plus en plus, la France tiendrait à honneur de prendre la part qui lui revient dans le développement de ces études nouvelles, et nous avions déjà des raisons qui nous permettaient de l'exprimer. Nous n'ignorions pas l'existence à Lille, sous la direction de M. Jouguet, d'un Institut de papyrologie qui est encore unique dans notre pays. Je ne crois pas risquer d'être faux prophète, en prédisant aujourd'hui que votre Commission des prix, comme elle a trouvé un successeur à M. Lefebvre, en trouvera à M. Jouguet, qui partage cette année le prix Zographos avec un archéologue, déjà titulaire d'une de vos médailles, M. Georges Nicole.

Des deux ouvrages que vous a adressés M. Jouguet, et qui sont ses deux thèses de doctorat, le premier, le plus considérable, est une enquête approfondie et minutieuse sur la *Vie muni-*

cipale dans l'Égypte romaine. Dans l'Égypte romaine, dit le titre; et c'est bien là, en effet, le sujet propre du livre; car la période romaine est la seule sur laquelle les documents projettent une pleine lumière. Mais les institutions dont M. Jouguet a entrepris de raconter l'histoire avaient leurs racines dans l'Égypte hellénistique, et il est clair que la période des origines est ici, comme partout, la plus intéressante. Ce sont les Lagides qui ont réussi les premiers à installer dans le pays le plus anciennement civilisé du monde méditerranéen un régime, qui, tout en se gardant d'entrer en conflit avec les traditions nationales, était à biens des égards un régime nouveau. Nous aimerions à savoir en détail ce que pouvait être l'administration d'une grande cité, telle que l'Alexandrie de Philadelphe, avec sa triple population, indigène, hellénique et juive. Quelle ombre de vie municipale pouvait s'y perpétuer, sous la surveillance jalouse du pouvoir central? Malheureusement, cette époque reste pour nous, même aujourd'hui, assez obscure. M. Jouguet a commencé par résumer, avec une extrême précision, ce que nous réussissons à en connaître, et ce n'est pas le moins précieux chapitre de son livre. Il semble en résulter que la conquête romaine n'a introduit aucun bouleversement dans cette Égypte, depuis si longtemps habituée à changer de maîtres sans changer de mœurs. Toutefois, c'est bien sous l'empire seulement que la vie municipale, très restreinte, très humble sous les Lagides, même dans les cités grecques, à peu près nulle dans les métropoles ou les bourgs, a fini par se développer au point qu'à la fin du IIIe siècle l'Égypte ne différait plus guère des autres provinces. Cette évolution est, je crois, bien propre à susciter la réflexion dans l'esprit d'un historien un peu philosophe. Si, au IIIe siècle, les métropoles des nomes sont devenues des cités véritables, si elles sont pourvues de l'organe sans lequel une vie municipale n'est pas possible, si elles ont une *boulé,* gardons nous bien de croire qu'elles aient acquis plus de liberté. C'est le pouvoir impérial lui-même qui a favorisé une transformation où il trouvait son avantage. Les bouleutes sont des *curiales*, et l'on sait assez ce

que signifiait ce terme dans l'empire finissant. Les Césars ont vu dans le régime municipal l'instrument fiscal le plus commode; ils n'ont pas eu d'autre pensée, quand ils ont aidé à se produire, même en Égypte, c'est-à-dire dans le milieu qui y était le moins prédestiné, le maximum de vie politique que pût comporter l'empire, en sorte que, par une de ces ironies qui sont familières à l'histoire, les villes égyptiennes arrivent à l'autonomie au moment où le régime municipal n'est plus qu'un nom. Mais cela même n'a été possible que parce que les Romains avaient trouvé certaines de ces villes, sinon municipalisées, du moins hellénisées par les Lagides. Les Grecs d'Égypte, tout bridés qu'il étaient par le pouvoir central, avaient gardé leurs mœurs et quelque chose de leur esprit national. Dans les chefs-lieux des nomes, s'était formée une petite noblesse de fonctionnaires et de propriétaires, qui restaient passionnément attachés à leurs gymnases; le gymnase leur tenait en quelque mesure lieu de *boulé*, et c'est de là qu'à l'époque romaine une municipalité est issue. Bien entendu, je simplifie cette histoire très complexe, et j'en dessine seulement la courbe principale. Mais, si je me bornais là, je courrais le risque de ne point vous donner une idée exacte du principal mérite que tous les bons juges reconnaîtront au livre de M. Jouguet : je veux dire la richesse de la documentation, et la stricte probité de la critique. L'auteur a dépouillé, avec une patience admirable, toutes les collections de papyrus publiées en ces dernières années. Quiconque feuillettera seulement quelques pages de son ouvrage sera étonné du nombre de petits problèmes qui, à propos de presque chaque document, s'y trouvent soulevés, discutés, et résolus, — quand il est possible. Car M. Jouguet marque toujours avec un soin extrême le point précis où s'arrête la certitude, et il ne veut pas céder à la tentation, quand une solution directe ne se laisse pas dégager, de chercher, pour y suppléer, à saisir ces rapports lointains et profonds entre les choses qui ne sauraient échapper à la vue d'un critique aussi sagace que bien informé. Si c'est le seul regret que nous laisse parfois son étude si pleine et si

instructive, gardons-nous de lui reprocher le scrupule qui explique cette réserve un peu timide; car ce n'est rien moins que ce respect de la vérité, autrement dit ce respect de soi-même, qui est la première des vertus scientifiques.

L'importance de la thèse principale ne doit pas me faire oublier la thèse complémentaire. Ce n'est plus ici, habilement manipulée et condensée, toute la substance historique que contenaient des milliers de papyrus; ce sont quelques textes eux-mêmes. Nous voyons M. Jouguet dans son atelier, et nous assistons à la besogne délicate de l'édition. Les papyrus publiés par lui proviennent tous du Kôm de Hâret, l'ancienne Théadelphie, et sont entrés au musée du Caire en 1903. Ils ont donc d'abord l'unité que leur donne une commune origine; de plus, ils se rapportent presque tous à un même personnage, Sakaon, fils de Satabous, qui a vécu au IVe siècle après Jésus-Christ dans ce bourg, situé au Nord-Ouest du Fayoûm dans un canton perdu sur la lisière du désert, et d'où la vie commençait à se retirer rapidement. De là quelque chose de cet intérêt anecdotique qui a valu à des documents comme la *lettre du petit Bob* une sorte de célébrité, et, par contre coup, à la papyrologie une popularité relative. De là aussi un intérêt historique; car ces textes éclairent, dans une triste période de décadence, un épisode qui, avec des variantes locales, a dû se reproduire en bien des régions. Le bourg de Théadelphie, qui, pendant de longs siècles, entouré de ses vergers, de ses vignes, de ses olivettes, avait joui d'une véritable prospérité, s'acheminait alors de jour en jour à la ruine. Les habitants ne vivaient plus guère que de leurs troupeaux, de quelques maigres chèvres et de quelques moutons étiques, que souvent encore des larrons leur dérobaient, ou qu'ils se dérobaient entre eux. Ils étaient fort peu nombreux, et il ne restait, semble-t-il, guère plus de 25 contribuables, que le fisc du reste continuait à surveiller d'un œil jaloux, Sakaon, qui, quoiqu'il sût à peine lire et écrire, était un des notables, ne cessait de se plaindre au préfet de cette agonie. Bien que M. Jouguet se défende d'avoir voulu

écrire une monographie de Théadelphie, qu'il lui a paru prématuré d'entreprendre alors que le musée de Berlin venait de recevoir récemment un lot considérable de papyrus de cette provenance, il y a dans sa thèse les principaux éléments d'un curieux tableau d'histoire locale. Quant aux documents, après ce que j'ai déjà dit de ses habitudes de travail, il serait superflu de louer le soin et la compétence avec lesquels il les a édités; je le remercierai seulement de les avoir rendus lisibles sans fatigue, en ponctuant et en accentuant le grec.

En 1909, par une médaille que vous avez accordée à une étude sur *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*, vous avez déjà marqué l'intérêt avec lequel vous suiviez les travaux de M. G. Nicole. Il vous a envoyé cette année un supplément à ce *Catalogue des vases peints du Musée National d'Athènes*, qui depuis l'origine a été tenu à jour par les membres de notre École française, à laquelle M. Nicole lui-même a appartenu, en qualité de membre étranger. Je n'ai pas à vous rappeler, Messieurs, que le premier, M. Collignon, alors que l'ancien fonds céramique du Musée était réparti entre le Ministère de l'Instruction publique et le gymnase du Varvakeion, avait dressé l'inventaire de cette dernière collection sous le titre de : *Catalogue des vases du Musée de la Société archéologique d'Athènes*. Un jeune savant, qui nous a été prématurément ravi, M. Couve, en avait préparé une refonte, que la mort l'empêcha de publier. Mais son manuscrit, revisé et complété par M. Collignon, fut édité en 1902. Depuis lors, les découvertes céramiques se sont multipliées en Grèce; les séries exposées se sont largement enrichies; de nouvelles séries se sont même constituées. Aussi M. Homolle ne manqua-t-il pas d'attirer l'attention de M. Nicole, à son arrivée de Genève, sur l'utilité de compléter à nouveau l'œuvre de MM. Collignon et Couve. C'est ce supplément que vous couronnez aujourd'hui. On y trouve notamment une nombreuse série de vases de Chypre, acquise à Alexandrie en 1899; les vases prémycéniens dûs aux fouilles de M. Tsountas ; de nombreuses additions aux

vases des Cyclades; un groupement d'ensemble des vases mycéniens, auxquels s'ajoutent ceux de Thoricos, de Salamine, etc.; pour les périodes plus récentes, une série de coupes à relief décorées de sujets empruntés à la légende épique. M. Nicole s'est naturellement conformé au plan qu'avaient suivi ses deux prédécesseurs, tout en tenant compte des progrès de la classification et de la science, surtout en ce qui concerne les séries primitives et archaïques. Il n'a pas fait précéder son inventaire d'une introduction historique développée; il a pris un autre parti : comme M. De Ridder, dans son *Catalogue des vases de la Bibliothèque nationale*, il a mis en tête de chaque série un court paragraphe qui en indique l'intérêt, qui lui attribue une place dans le classement d'ensemble, et ces notices sont rédigées avec une grande clarté et une brièveté substantielle. J'ajoute que le volume contient un assez grand nombre de bonnes phototypies et qu'il est accompagné d'un album de 21 planches, d'une exécution satisfaisante, où, pour la première fois, l'on a entrepris de reproduire en couleurs certains spécimens de vases d'Athènes. C'est une œuvre qui répond à un besoin réel, qui exigeait un savoir étendu, qui témoigne d'une bonne méthode, et ainsi, grâce à M. Nicole, c'est encore un *Athénien* qui met ce précieux instrument de travail à la disposition des archéologues.

Il faut avoir beaucoup de reconnaissance pour ceux qui se dévouent à la tâche de composer un bon catalogue ; il faut en avoir autant pour ceux à qui nous sommes redevables d'un bon dictionnaire. Vous avez récompensé, il y a quelques années, l'excellent dictionnaire grec-français de M. Bailly. C'est à un autre dictionnaire qu'est attribué en 1912 le prix Zappas, mais ce n'est point cette fois un dictionnaire du grec ancien, c'est un dictionnaire du grec moderne. Les trois volumes de M. Hépitès ne sont pas son début en lexicographie. Il avait publié, il y a quinze ans, un dictionnaire français-grec et grec-français des termes scientifiques et techniques, qui a rendu de bons services. Depuis lors, il a développé son plan,

et refondu son premier essai, qui est devenu un lexique général. Il n'a pas prétendu faire œuvre de linguiste, à proprement parler ; il a eu pour objet de dresser un inventaire pratique, aussi complet que possible, et ce travail préparatoire est la condition nécessaire de tout effort ultérieur. On doit le louer d'abord de n'avoir pas eu de parti-pris, et de s'être attaché avant tout à être exhaustif et exact. Les termes techniques et scientifiques, qu'il avait commencé par recueillir, représentent naturellement ici l'apport principal du grec savant ; mais le grec vulgaire n'a pas été sacrifié, et M. Hépitès n'a même pas craint d'ouvrir la porte à des vocables dialectaux. De l'avis des juges les plus compétents, son Dictionnaire est de beaucoup supérieur à tous les ouvrages analogues publiés jusqu'à ce jour, et c'est dès à présent le livre que devront consulter de préférence non seulement les étrangers, mais les Grecs eux-mêmes pour la lexicologie de leur propre langue. Il convient aussi que nous ne restions pas indifférents à un autre mérite ; c'est un dictionnaire *grec-français* que l'auteur nous a donné ; et la partie français-grec est en cours de publication. Vous savez combien nous sommes heureux quand nous pouvons décerner une de nos récompenses à un de nos amis de Grèce. Nous nous féliciterons particulièrement cette année que l'œuvre couronnée, comme le prix qu'elle reçoit, symbolise l'étroite union de la Grèce et de la France dans le domaine du travail scientifique.

Votre Commission attribue quatre médailles d'argent : l'une à M. Brillant, pour son étude sur les *Secrétaires athéniens ;* une seconde à M. Duhain, pour son livre sur *Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène* ; une troisième à M. Rouffiac, pour un travail intitulé : *les Inscriptions de Priène et le grec du Nouveau Testament ;* la quatrième enfin à un Grec, M. Lampakis, pour l'ensemble de ses recherches sur l'archéologie de la Grèce chrétienne, recherches dont les résultats sont consignés dans le Δέλτιον *de la Société d'archéologie chrétienne* qu'il a fondée.

M. Brillant, inspiré par son maître, M. Haussoullier, s'est attaqué à une question extrêmement ardue, qui non seulement demandait une connaissance précise des textes littéraires et des documents épigraphiques, mais qui exigeait aussi qu'on les interprétât avec sagacité. Car les textes, — qui se ramènent en l'espèce à un article de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote dont dérivent les lexicographes postérieurs, — semblent à première vue en conflit avec les inscriptions. C'est déjà un embarras ; il y en a un second. La terminologie elle-même nous tend des pièges. Le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν est-il le même personnage que le γραμματεὺς τῆς βουλῆς, comme le pense M. Brillant, qui remet en honneur, contre l'opinion la plus commune, l'ancienne thèse de Boeckh, reprise récemment par M. Ferguson ? On arrive alors à ce résultat bizarre que le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν se nomme ainsi, comme *lucus a non lucendo*, parce qu'il est non pas prytanique, mais annuel. Sans doute la bizarrerie n'est qu'apparente ; car c'est en réalité une survivance, et il fut bien un temps où le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν changeait à chaque prytanie. Mais les documents, comme s'ils s'amusaient à nous jouer un mauvais tour, ne font apparaître son titre qu'à l'époque où il était devenu annuel. L'un d'entre eux, pour nous mettre encore plus à la gêne, nomme concurremment, l'un après l'autre, le γραμματεὺς τῆς βουλῆς et le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν. M. Brillant trouve cependant des explications à ces difficultés. Il ne s'est pas borné d'ailleurs à étudier cette seule question. Il définit, aussi exactement qu'il est possible, le rôle de ces secrétaires qui n'ont pas été toujours fort considérés, — témoins les brocards de Démosthène contre Eschine et contre son frère, — mais qui n'en ont pas eu pour cela moins d'importance. Il reprend l'examen de cette curieuse concordance entre l'ordre selon lequel se succédaient les tribus, pour fournir le γραμματεύς, et l'ordre de succession des prêtres d'Asclépios ; concordance découverte par M. Ferguson, et qui a permis de résoudre un assez grand nombre de problèmes obscurs de chronologie ; il

complète et amende sur certains points les conclusions de M. Ferguson. Son travail méthodique et précis, où l'inexpérience inévitable du débutant ne se trahit que dans certaines parties accessoires et comme extérieures au sujet, est d'autant plus méritoire que beaucoup d'autres se seraient laissés décourager par tant d'incertitudes et d'obscurités.

Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène, n'a pas fait de tragédies ; il n'a pas été un des rivaux de Racine ; il a même été de ses amis ; c'est cependant aussi une de ses victimes. « Le bourreau ! il va finir par donner de l'esprit à Démosthène ! », tel est le cri d'impatience, qui échappa à l'auteur des *Plaideurs*, un jour que Tourreil lui demandait, ainsi qu'à Boileau, son avis sur plusieurs essais de traduction d'une phrase de son auteur favori. Le mot a fait fortune, et le malheureux Tourreil est resté, il risque de rester, même après le livre de M. Duhain, *l'homme qui donnait de l'esprit à Démosthène*. Car les mots historiques ont la vie dure. Cependant Egger, dans son *Hellénisme en France*, avait déjà fait la guerre à celui-ci. M. Duhain, professeur au Lycée Lamartine, a pensé que, s'il s'était rencontré, au temps des *Belles infidèles*, un interprète plus scrupuleux que les émules de Perrot d'Ablancourt, plus savant aussi, non seulement dans la connaissance de la langue, mais dans la connaissance générale de l'antiquité, cet homme rare méritait une monographie. De plus, défenseur résolu des études classiques, pénétré de la dignité de la traduction, convaincu qu'elle peut être un moyen de maintenir et de prolonger le goût de l'antiquité, il a écrit, comme en marge de la biographie de Tourreil, une histoire de l'art de traduire depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. En comparant les unes aux autres les versions successives données par Tourreil, il a réussi à montrer un progrès réel vers une exactitude toujours plus stricte ; il a prouvé aussi que cet estimable traducteur, sans être un érudit comparable à ceux du XVIe siècle, avait mieux compris les institutions grecques, mieux saisi l'esprit de la vie politique athénienne qu'il n'était habituel à ses contemporains.

Il a su enfin faire revivre avec agrément l'académicien, qui eut son heure de triomphe, lorsqu'en 1694, chargé comme directeur de l'Académie française, de présenter à Louis XIV la première édition du *Dictionnaire*, il dut complimenter non seulement le roi et la famille royale, mais encore tous les ministres : soit, au total, trente-deux compliments « tous convenables, et tous différents », dit l'abbé Fleury, « et de plus prononcés avec une liberté et une grâce merveilleuses. » Voilà, Messieurs, de quoi intimider un peu votre rapporteur.

M. Rouffiac est, comme M. Brillant, un élève de l'École des Hautes-Études ; mais il appartient à la Section des Sciences religieuses. Il a pris goût à ces recherches sur la langue du Nouveau Testament qui sont à l'ordre du jour, depuis que la papyrologie et aussi l'épigraphie ont renouvelé notre connaissance de la κοινή. Le temps n'est plus où l'auteur d'un bon ouvrage sur le vocabulaire du grec biblique pouvait écrire sérieusement que ce vocabulaire était celui du Saint-Esprit. Le danger serait peut-être plutôt aujourd'hui dans une tendance trop exclusive à nier absolument qu'aucune influence sémitique se laisse jamais saisir dans le style des auteurs du Nouveau Testament ou de la Septante. Il faut avoir grand soin, quand on compare une locution empruntée à un papyrus ou à une inscription avec une locution biblique, d'examiner si, dans les deux exemples mis en parallèle, la valeur ou la nuance de l'expression ou du tour est exactement la même. Il faut aussi rechercher si telle locution, après tout rare et exceptionnelle dans le grec courant, n'a pas pris une extension beaucoup plus considérable chez les écrivains juifs ou chrétiens, parce qu'elle présentait l'avantage de répondre plus exactement qu'aucune autre à une locution hébraïque. Bref, en tenant pour définitivement établi que le grec biblique est tout simplement du grec, il ne faut pas oublier que c'est cependant une forme individuelle du grec. M. Rouffiac, en même temps qu'il se montre fort bien au courant des travaux antérieurs, fait preuve de justesse d'esprit, et, si l'on peut discuter tel des rapprochements

qu'il institue, il évite toute exagération de principe. Je le louerai par exemple pour le tact avec lequel il a commenté la plus célèbre des inscriptions qu'il étudie. Rien de plus curieux à relever, rien de plus significatif en un certain sens que certaines analogies entre la langue par laquelle s'expriment les sentiments qui ont donné naissance au culte des empereurs, et la langue chrétienne : il ne faut pas cependant en tirer plus de conclusions qu'il n'est légitime. Il est très intéressant d'entendre Paullus Fabius Maximus parler de l'*évangile* d'Auguste, mais cela ne veut point dire que l'*évangile* d'Auguste soit l'*évangile* de Jésus. Auguste a pu être appelé σωτήρ sans que l'emploi de cette épithète dans les cultes païens suffise à expliquer tout le sens que la croyance chrétienne y a déposé.

J'ai déjà eu l'occasion, Messieurs, de vous signaler, dans un de mes précédents rapports, le zèle avec lequel M. Lampakis s'est voué à l'étude des antiquités chrétiennes de la Grèce. Il est l'âme de la *Société d'archéologie chrétienne*, fondée en 1885 en vue de préserver des reliques pour lesquelles le peuple se passionnait beaucoup moins que pour ses glorieux souvenirs classiques. Le premier acte de cette Société eut un effet des plus heureux : ce ne fut rien moins que le salut de Daphni. Avec le concours d'un esprit élevé, Georges Typaldo-Kozaki, M. Lampakis sut amener l'opinion publique à mieux comprendre un devoir qui s'imposait. Ne disposant pas de ressources assez larges pour restaurer les monuments, et laissant ce soin à la *Société archéologique*, la *Société d'archéologie chrétienne* a entrepris la tâche plus modeste, mais éminemment utile, de constituer un musée, de relever et de photographier les églises. M. Lampakis a visité le Péloponnèse, les îles, la Thessalie, une partie de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie. Si les articles du *Deltion* où sont consignées les observations recueillies pendant ces voyages ne suffisent pas à donner une histoire méthodique de l'art chrétien en Grèce, ils y apportent une contribution qui n'est pas négligeable. Un certain nombre de photographies ont été publiées, également dans le *Deltion*

et aussi dans un *Mémoire*, rédigé en français, *sur les antiquités chrétiennes de la Grèce;* un plus grand nombre, et parmi elles beaucoup des plus importantes, restent inédites; mais une bonne part en a été récemment acquise par la Bibliothèque d'art et d'archéologie, ainsi que par l'École des Hautes-Études, ce qui a permis d'en apprécier l'intérêt. Votre Commission, Messieurs, a trouvé juste de récompenser par une médaille l'œuvre pratique de M. Lampakis, son labeur si vaillamment soutenu pendant de longues années.

Elle a cru aussi se conformer à l'esprit qui a toujours inspiré notre Association, en se souvenant que l'hellénisme n'a jamais été contenu dans les frontières étroites de la Grèce. L'influence en a rayonné partout. Presque chaque année, parmi les livres qui nous sont adressés, à côté de ceux qui sont spécialement consacrés aux études grecques, nous en trouvons quelques autres qui nous apportent un témoignage de cette diffusion féconde. De ce nombre sont cette fois les travaux de M. l'abbé Nau, professeur à l'Institut catholique, qui est avant tout un orientaliste, mais qui, par le syriaque, est souvent ramené vers le grec. Ses recherches profiteront à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la transmission de la science et des idées grecques parmi les Orientaux, et elles nous ont paru mériter une mention très honorable.

Il me reste à m'acquitter de l'agréable devoir que j'accomplis, dans chacun de ces rapports, en remerciant les donateurs dont les envois sont venus enrichir notre Bibliothèque. Ils sont heureusement assez nombreux pour que, chaque fois aussi, j'aie le regret de ne pouvoir en mentionner que quelques-uns. Je me reprocherais de ne pas vous rappeler que nos confrères de Barcelone, dont je vous ai signalé déjà la louable activité, continuent à nous adresser un grand nombre de traductions ou d'éditions classiques, où se révèle un goût passionné pour les lettres antiques. A l'autre extrémité de ce monde méditerranéen, qui a été par excellence le monde grec, l'effort patriotique que font les Crétois pour ressusciter leur histoire et qui

s'est manifesté principalement cette année par les publications de M. Xanthoudidis ne peut manquer d'éveiller chez nous une vive sympathie. Je ne prendrai pas congé de nos amis de Grèce sans signaler aussi les nombreuses brochures qui nous attestent l'activité scientifique très variée de M. Nikos A. Béis; ce jeune savant s'est fait notamment connaître par les résultats d'une mission que lui a confiée en 1908-1909 la *Société byzantine* d'Athènes, à l'effet d'étudier les manuscrits conservés dans les couvents des Météores. Parmi les envois de nos compatriotes se fait remarquer d'abord le magnifique volume dont vous a fait hommage M. G. Lefebvre; l'heureux découvreur de Ménandre met à la disposition de ceux que sa découverte a comblés de joie, et qui ne peuvent pas tous, comme M. Kœrte, M. Jensen, ou M. de Ricci, faire le voyage du Caire, une reproduction photographique du papyrus qui nous a rendu de longues scènes de l'*Arbitrage*, de la *Samienne*, de la *Belle aux boucles coupées*, et un trop court fragment du *Héros*. A côté des chercheurs, à qui n'échoit pas tous les jours pareille bonne fortune, nous ne devons pas oublier ces maîtres dévoués, qui, dans notre enseignement secondaire, perpétuent le goût des belles œuvres classiques et empêchent de se perdre toute connaissance des langues anciennes. Les dernières statistiques semblent indiquer que, dans les lycées de Paris au moins, le nombre des élèves qui étudient le grec a une certaine tendance à s'accroître. Si un mouvement semblable ne paraît pas s'être fait sentir encore dans les lycées des départements, nous sommes sûrs que ce n'est point la faute d'hommes comme M. Seners, professeur au Lycée de Nantes, qui a consacré ses loisirs à traduire en vers français Théocrite. Vous dirai-je qu'il a triomphé de toutes les difficultés que présente un texte aussi délicat? Lui-même s'en étonnerait; mais il a fait preuve, en même temps que de goût, d'une étude sérieuse de ce texte, et il s'est efforcé, souvent avec succès, d'en rendre la couleur en serrant de près le sens. Le volume que M. Félix Sartiaux a intitulé : *Villes mortes d'Asie-Mineure*,

et qui est né d'une série de conférences où l'auteur avait traduit ses impressions après un voyage à Smyrne, Priène, Éphèse, Milet, Hiérapolis, est aussi un bon exemple de vulgarisation intelligente, agréable, précise, et c'est même plus que de la vulgarisation, puisque, à propos du *Didymeion* qu'il a visité en 1910, M. Sartiaux a pu, — sans commettre aucune indiscrétion, — donner un aperçu des dernières fouilles de M. Wiegand dont les résultats ne sont pas encore publiés. C'est, au contraire, une œuvre technique, un travail de spécialiste que notre confrère M. Ruelle a composé pour cette grande entreprise du *Catalogus astrologorum graecorum*, dont M. Franz Cumont a pris l'initiative et à laquelle notre Association a été heureuse de donner tout son concours. Dans le fascicule qui forme la seconde partie du tome VIII, et qui contient aussi les *Hermetica* publiés par M. J. Heeg, M. Ruelle a décrit 13 manuscrits de Paris ; il édite partiellement une des versions du περὶ καταρχῶν d'Héphestion de Thèbes, et un fragment anonyme sur les périodes écliptiques, dont M. Paul Tannery avait reconnu l'intérêt ; il aidera à mieux connaître et à mieux utiliser une partie de ce fonds incomparablement riche que constitue notre collection de manuscrits grecs à la Bibliothèque nationale. De même que nous voyons ainsi avec plaisir progresser sûrement l'œuvre collective à laquelle préside M. Cumont, nous félicitons notre trésorier, M. J. Maurice, d'avoir ajouté un volume nouveau à ses premières études sur la *Numismatique constantinienne* ; telles qu'il les a conçues, ses recherches ne profitent point seulement à l'histoire des monnaies et des médailles ; elles servent à éclaircir l'histoire religieuse, si passionnante, du IVe siècle.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous fasse l'éloge du beau livre que vous a envoyé M. Collignon, et qui porte pour titre : *les Statues funéraires dans l'art grec*. Les stèles attiques, ornées de bas-reliefs où s'exprime un sentiment d'autant plus touchant qu'il est plus discret, ont été l'objet d'importants travaux. Il n'en était pas de même jusqu'à pré-

sent des statues funéraires, qu'il est tout d'abord plus difficile de reconnaître sûrement, dans l'ensemble des monuments commémoratifs de tout genre. Il revenait naturellement à l'auteur de l'*Histoire de la sculpture grecque* d'écrire ce chapitre complémentaire de son grand ouvrage. L'écrire, ce n'était pas seulement suivre de nouveau, mais en le considérant d'un point de vue particulier, le développement de l'art à ses différentes périodes ; c'était aussi suivre l'évolution des idées et des mœurs, les transformations des croyances relatives à la vie future. Dans une conclusion que vous voudrez lire, M. Collignon a dégagé et mis en lumière les idées générales auxquelles l'a conduit cette double étude. Il n'est pas certain que les Hellènes aient été aussi étrangers qu'on le dit souvent aux émotions et aux pensées profondes que la destinée d'outre-tombe éveille naturellement chez l'homme. Leur poésie les a souvent traduites avec force, et leur philosophie n'a pas oublié qu'on ne peut pas avoir une doctrine de la vie, sans en avoir une de la mort. Mais leur art est admirable, par la dignité et la pureté qu'il conserve, quand il veut à son tour représenter la mort, et ce qui le distingue alors plus que tout, c'est bien, pour reprendre les termes dont se sert M. Collignon : « un caractère de gravité tranquille et douce, de mélancolie apaisée et de sérénité. »

RAPPORT DU TRÉSORIER

I. *État comparatif des Recettes en 1910 et 1911.*

A. Intérêts de capitaux.

	1910		1911	
1° Rente Deville 3 %.....	500 »		500 »	
2° Coupons de 162 obligations Ouest(1).	2,326 50		2,326 40	
3° Coupons de 18 obligations Midi....	259 20		259 20	
4° Coupons de 26 obligations Est.....	374 40		374 40	
5° Coupons de 25 obligations Fusion, nouvelles.....	332 62	3,863 57	332 62	3,859 30
6° Coupons de trois obligations Ouest-Algérien.....	43 20		43 20	
7° Coupon d'une obligation unifiée d'Égypte.....			10 »	
8° Intérêts du compte courant.....	27 65		13 20	

B. Subventions et dons divers.

9° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »		500 »	
10° Don de l'Université d'Athènes (500 drachmes).....	500 »	1,000 »	498 85	998 85
11° Dons pour l'illustration de la *Revue*.	» »		» »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

12° Cotisations des membres ordinaires.....	3,130 »		3,850 »	
12° Souscriptions de membres donateurs.....	625 »	4,009 15	400 »	4,375 40
13° Vente de publications et médailles.	254 15		125 40	
				9,233 27

(1) Une obligation Ouest étant sortie au tirage au sort en août 1911 n'a été remboursée qu'en janvier 1912 ; elle a été remplacée d'avance par une obligation Égyte Unifiée.

II. *État comparatif des Dépenses en 1910 et 1911.*

A. Publications.

	1910		1911	
1° *Revue des Études grecques*.....	3,422 95	3,822 95	3,120 30	3,520 30
2° Rédaction de la *Bibliographie*.....	200 »		200 »	
3° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*.....	200 »		200 »	

B. Encouragements.

4° Prix Zographos.....	1,000 »	1,492 55	1,000 »	1,479 50
4 *bis*. Prix supplémentaire	300 »		» »	
5° Prix classiques.....	192 55		179 50	
6° Concours typographique.....	» »		300 »	

C. Frais généraux.

7° Impressions diverses.....	63 95	2,903 05	132 80	2,902 70
8° Loyer, impositions et assurances.	323 80		323 80	
9° Service du palais des Beaux-Arts..	117 50		175 40	
10° Service de la bibliothèque.....	1,000 »		1,000 »	
11° Droits de garde et frais divers à la Société générale	51 56		69 75	
12° Distribution de publications.....	546 50		476 05	
13° Recouvrement des cotisations.....	75 30		105 75	
14° Frais de bureau, correspondance et divers	299 80		301 15	
15° Nettoyage, éclairage et chauffage.	63 80		66 »	
16° Médailles	98 30		69 80	
17° Achat et reliure de livres	262 55		182 20	
TOTAL.....				7,902 50

III. Budget sur ressources spéciales.

1° Fondation Zappas.

Recettes de l'exercice 1910 : 435 fr. 85.
Montant du prix en 1911 : 435 fr. 85.
Recettes de l'exercice 1911 : 477 fr. ».

2° Don P. Milliet.

Les dépenses suivantes ont été effectuées en 1911 pour le règlement des travaux accomplis. 1,275 40

Il restait sur le fonds Milliet la somme de	4,944 »
Dont il faut retrancher.....	1,275 40
Ce fonds est donc de.....	3,668 60

3° Souscription et frais d'installation à la Sorbonne.

Le reliquat de ce compte était au 31 décembre 1910 de	452 37
Souscription en 1911	47 63
Total.....	500 »
La dépense a été également de.....	500 »

Ce fonds est donc épuisé :

Les derniers frais nécessités par l'installation de la bibliothèque devront donc être couverts, soit par les revenus de l'Association, soit par quelque don généreux.

4° Don Franz Cumont.

Il restait, sur le don Cumont la somme disponible de.....	1,200 »

Il n'a été fait aucune dépense sur ce don en 1911.

5° Legs Henri Weil.

Il restait un reliquat disponible de	65 25
sur lequel ont été dépensés.....	32 »
Il reste donc la somme disponible de	33 25

IV. *Mouvement des fonds en 1911.*

1° Solde en caisse au 31 décembre 1910.....	5,034 02
2° Recettes en 1910 (tableau n° I).....	9,233 27
3° Rente Zappas en 1910.....	477 »
4° Souscription pour la bibliothèque.....	47 63
	14,792 10

1° Sorties de caisse (tableau n° II).....	7,902 50
2° Prix Zappas.....	435 80
3° Dépenses effectuées sur le fonds Milliet.....	1,275 40
4° Dépenses effectuées sur le fonds de souscription pour l'installation à la Sorbonne.....	500 »
5° Dépenses effectuées sur le legs Weil.....	32 »
6° Achat d'une obligation Égypte Unifiée.....	518 »
	10,663 70

Il reste donc en caisse, au 31 décembre 1911...	4,128 40
qui se décompose ainsi :	
Solde à la Société Générale.....	3,623 80
Rentrée en retard de la souscription de l'Université d'Athènes.....	498 85
En caisse de l'agent bibliothécaire.....	5 75
	4,128 40

Prévisions pour 1912.

V. *Recettes prévues pour 1912.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0	500	»	3,856 80
2° Coupons de 161 obligations Ouest.	2,312	40	
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259	20	
4° Coupons de 26 obligations Est...	374	20	
5° Coupons de 25 obligations Fusion, nouvelles	332	60	
6° Coupons de 3 obligations Ouest Algérien	43	20	
7° Coupon de 1 obligation Unifiée d'Égypte	20	»	
8° Intérêts du compte courant	15	»	

B. Subventions et dons divers.

9° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»	998 »
10° Don de l'Université d'Athènes..	498	»	

C. Cotisations et ventes.

11° Cotisations des membres ordinaires	3,500	»	3,650 »
12° Vente des publications	150	»	

Total	8,504 80

VI. *Dépenses prévues pour 1912.*

A. Publications.

1° Impression du n° de décembre-janvier de la *Revue*	1,231	»		
2° Une année de la *Revue*, moins le dernier numéro	1,680	»		
3° Illustration de la *Revue*	500	»	4,061	»
3 bis Crédit supplémentaire (1)	250	»		
4° Rédaction de la Bibliographie	200	»		
5° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*	200	»		

B. Encouragements.

6° Prix Zographos	1,000	»		
7° Prix classiques	250	»	1,250	»
8° Concours typographiques	»	»		

C. Frais généraux.

9° Impressions diverses	110	»		
10° Loyer, impositions, assurances	323	80		
11° Service du palais des Beaux-Arts	200	»		
12° Service de la Bibliothèque	1,000	»		
13° Droits de garde et frais divers à la Société Générale	78	»		
14° Distribution de publications	500	»	3,193	80
15° Recouvrement de cotisations	150	»		
16° Frais de bureau, correspondance et divers	300	»		
17° Nettoyage, éclairage et chauffage	80	»		
18° Médailles	150	»		
19° Reliure et achat de livres	300	»		
TOTAL			8,504	80

Jules MAURICE.

(1) L'assemblée générale avait voté en 1911 un crédit de 500 francs qui n'a été employé que jusqu'à concurrence de 209 francs; des travaux sont en cours et ne doivent être payés qu'en 1912; ils justifient l'attribution, par la commission, d'un crédit supplémentaire, pour l'illustration de la *Revue*, en 1912.

OBSERVATIONS SUR LE ROLE D'ADMÈTE

DANS L'*ALCESTE* D'EURIPIDE

On ne peut guère nier que le rôle d'Admète, dans l'*Alceste* d'Euripide, n'ait quelque chose de déplaisant pour un lecteur moderne. Il semble, d'après quelques passages de la pièce, qu'Admète ait demandé à Alceste de mourir pour lui. Si cette donnée est admise, peut-on se défendre de penser que cela ne fait honneur ni à sa générosité ni même à son courage? Or rien, au théâtre surtout, ne nuit plus à un personnage que l'apparence de la lâcheté. Cependant il est manifeste, si on lit la pièce sans parti pris, qu'Euripide a voulu nous inspirer de la sympathie pour lui. Comment, ayant cette intention, a-t-il pu accepter cette donnée sans la corriger? Nous sommes ainsi amenés à nous demander s'il l'a effectivement acceptée et si nous ne nous laissons pas tromper, en l'admettant, par une interprétation inexacte des passages en question.

*
* *

Pour donner à cette discussion toute la clarté désirable, commençons par rappeler ces passages et les conclusions qu'on en a tirées.

Le premier se trouve dans le prologue même de la pièce. Apollon sort du palais d'Admète, au moment où le Génie de la Mort est sur le point d'y entrer. Il rappelle que, condamné

autrefois par Zeus, son père, à servir un mortel en expiation du meurtre des Cyclopes, il a été pâtre chez Admète et qu'ayant eu à se louer de sa bonté, il a obtenu pour lui, après avoir trompé les déesses gardiennes de la destinée, la faveur de retarder sa mort par la substitution d'une victime volontaire. Puis, en quelques mots, il raconte ce qui s'est alors passé : « Ayant mis à l'épreuve successivement tous ceux que l'affection unissait à lui, son père et celle qui l'avait mis au monde, sa vieille mère, il n'a trouvé que sa femme qui ait consenti à mourir pour lui et à ne plus jouir de la lumière. »

v. 15 πάντας δ' ἐλέγξας καὶ διεξελθὼν φίλους (1),
πατέρα γεραιάν θ' ἥ σφ' ἔτικτε μητέρα,
οὐχ ηὗρε πλὴν γυναικὸς ὅστις ἤθελε
θανεῖν πρὸ κείνου μηδ' ἔτ' εἰσορᾶν φάος !

Reconnaissons qu'à lire ces vers la première idée qui se présente à l'esprit, en l'absence de renseignements plus précis, c'est qu'Admète, dans sa détresse, a sollicité, l'un après l'autre, ses amis, son père, sa mère, enfin sa femme, et que celle-ci seule a consenti, mais après une demande formelle.

Cette idée, juste ou non, se fortifie naturellement dans l'esprit du lecteur lorsqu'il arrive plus loin à la scène célèbre qui a lieu entre Admète et son père, Phérès. On sait avec quelle âpreté le fils irrité reproche au vieillard de n'avoir pas voulu mourir à sa place ; et l'on se rappelle les paroles ironiques de Phérès, tournant en dérision l'habileté peu honorable qui permit à Admète de se soustraire à sa destinée : « Tu t'es débattu impudemment pour ne pas mourir et tu vis

(1) Le v. 16 (πατέρα γεραιάν θ') a été rejeté par Dindorf, puis par Weil et par Prinz. Grammaticalement, il se rattache mal au vers précédent, car il est impossible de considérer ces deux accusatifs comme une apposition à πάντας φίλους. D'autre part, l'asyndète est difficile à justifier. Peut-être faut-il lire avec Monk πατέρα τε γραῖαν θ'. En tout cas, la suppression me paraît impossible. Le rôle du père a une importance capitale dans la pièce, tandis qu'il n'y est pas question d'amis sollicités vainement. Au reste, que ce vers soit authentique ou non, cela ne touche guère au point en discussion.

maintenant en dépit de la destinée, grâce à la mort de ta femme, que tu as tuée. Et après cela, tu viens me reprocher à moi d'être lâche, quand tu as eu toi-même moins de courage que cette femme, puisqu'elle a consenti, elle, à mourir pour ce beau garçon que tu es (v. 698 ἥ τοῦ καλοῦ σοῦ προὔθανεν νεανίου). Ah ! tu as trouvé le bon moyen de ne jamais mourir : c'est de persuader à celle qui sera ta compagne, chaque fois que la mort te menacera, de mourir à ta place. » Si l'on prend à la lettre ce que Phérès dit ici, la scène esquissée tout à l'heure se complète, et nous voyons Admète, à l'heure du danger, usant de toute son éloquence pour persuader Alceste, qui hésitait.

C'est sous l'influence de cette interprétation que s'est formée l'impression commune, très défavorable au personnage. Quelques-uns l'ont acceptée sans réserve. Un critique anglais, qui est d'ailleurs un helléniste de mérite, M. Verrall, en la développant avec une logique intransigeante, en a tiré une conclusion paradoxale, qu'il n'est pas inutile de rappeler. Suivant lui, Euripide aurait eu le dessein de faire entendre à son public que le miracle du retour d'Alceste à la vie était un faux miracle. Et, pour cela, qu'aurait-il imaginé ? Un Admète presque criminel, justement odieux ou suspect à son peuple, qui, troublé par la conscience de sa lâcheté, inquiet de la réprobation publique qu'il sentirait gronder autour de lui, ferait ensevelir en toute hâte sa malheureuse femme, tombée passagèrement en syncope sous l'influence de terreurs imaginaires (1). Il faut lire cette surprenante démonstration si l'on veut se rendre compte de tout ce que ce rôle d'Admète, mal compris, peut offrir de ressources à un esprit subtil pour déformer la pensée d'Euripide.

Bien entendu, les critiques prudents ne sont pas allés jusque-là. Ils admettent que l'époux d'Alceste a pu accepter son sacrifice ; ils ne veulent pas croire qu'il l'ait sollicité. Cela revient

(1) A. W. Verrall, *Euripides the rationalist*, Cambridge, University press, 1895, p. 1-128.

à dire qu'ils récusent tacitement les allégations de Phérès et qu'ils ne donnent pas au passage du prologue cité plus haut toute la portée qu'on est d'abord tenté de lui attribuer. Telle est l'opinion de Patin, qui, d'ailleurs, n'hésite pas, malgré cette atténuation, à blâmer cette conception fondamentale : « Elle fait ressortir dans la pièce, écrit-il, un défaut de vraisemblance que le pathétique admirable du poète n'avait pas laissé jusqu'ici le loisir d'apercevoir : l'impossibilité qu'Admète ait pu consentir au sacrifice d'Alceste. C'est là le vice vraiment grave et fondamental du sujet (1) ». Henri Weil, si fin connaisseur en matière d'antiquité grecque, n'est pas, au fond, d'un avis différent. « Le personnage d'Admète, dit-il, a de quoi étonner le lecteur. Le rôle du mari qui aime tendrement sa femme et qui la laisse mourir à sa place est assez singulier, et on peut se demander si un pareil sujet convient à la tragédie (2). » Tous deux, en somme, s'abstiennent de discuter les passages en question; ils négligent le plus grave et atténuent le sens apparent de l'autre. Et, malgré cela, l'ensemble du rôle leur paraît fâcheux. Pour excuser Euripide, ils s'en prennent à la tradition, bien qu'à vrai dire nous ignorions ce qu'elle était avant lui; ils supposent qu'elle donnait l'acceptation d'Admète pour un fait établi, indiscutable, et qu'il n'a pas osé la modifier. Weil suggère, il est vrai, l'idée que les Grecs ne devaient pas juger Admète comme nous le jugeons, car pour eux, dit-il, la vie d'un homme avait plus de prix que celle d'une femme. Il en allègue comme preuve le vers 1394 d'*Iphigénie à Aulis* : εἷς γ' ἀνὴρ κρείσσων γυναικῶν μυρίων ὁρῶν φάος. Mais ce vers s'applique à des circonstances très spéciales, à une entreprise militaire, et ne peut pas être considéré comme l'énoncé d'un principe universellement admis et valable en toute circonstance. Dans la bouche d'Iphigénie, c'est la justification sublime d'un héroïque dévouement. Il n'en faudrait pas faire une de ces vérités courantes qu'on ne discutait même plus.

(1) *Études sur les tragiques grecs*, 5e éd., 1879, *Euripide*, I, p. 214.
(2) Édition d'*Alceste*, Paris, 1891 ; notice préliminaire, p. 3.

*
* *

En réalité, le jugement des critiques modernes sur Admète paraît tout à fait en désaccord avec celui d'Euripide lui-même. Celui-ci, si nous y regardons de près, ne semble pas avoir pensé que son Admète méritât aucun reproche. Des deux passages cités, l'un, celui du discours injurieux de Phérès, ne saurait être pris pour un témoignage ; et l'autre, rapporté à son contexte, démontrerait plutôt le contraire de ce qu'il semble faire entendre lorsqu'on l'en sépare.

Phérès est présenté incontestablement comme un égoïste, lâchement attaché à la vie. Troublé par les reproches de son fils, il se défend en attaquant ; et, pour excuser sa propre faiblesse, il met en cause le prétendu manque de courage d'Admète. Accusation intéressée qui n'a évidemment qu'une valeur de circonstance. Elle est conforme au rôle et au caractère du personnage, et c'est pourquoi elle comporte une sensible altération des faits. Phérès ne raconte pas, il interprète ; il le fait avec passion et parti pris. Lorsqu'il feint de supposer qu'Admète se remariera à plusieurs reprises et qu'il persuadera chaque fois à sa nouvelle femme de mourir pour lui, il est clair qu'il fait une simple figure de rhétorique. Cette vue fantaisiste sur l'avenir n'a aucun rapport avec la réalité. Ses insinuations relativement au passé n'en ont pas davantage. Ce n'est donc pas à lui que nous pouvons demander de nous renseigner sur ce qu'Admète a fait ou n'a pas fait.

Le témoignage mis au début dans la bouche d'Apollon serait beaucoup plus grave, s'il impliquait nécessairement l'acceptation d'Admète ; car c'est celui d'un témoin très bienveillant. Mais, justement pour cette raison, il paraît impossible d'admettre qu'Apollon, en parlant comme il le fait, laisse entendre quoi que ce soit de défavorable à celui qu'il aime et qu'il loue. Il rappelle la bonté d'Admète, sa piété ; il dit par quelle faveur insigne il a voulu se montrer reconnaissant de

ses bons traitements. Comment croire que cette faveur ait mis Admète dans le cas de se déshonorer? La scène décisive n'est pas racontée. Le personnage divin, ou plutôt le poète, la rappelle brièvement comme une chose connue. De ses expressions on peut conclure qu'Admète s'est adressé à des amis, à ses vieux parents, qui n'ont pas répondu à son appel. Il ajoute qu'Alceste seule a bien voulu se dévouer, mais il n'y a rien qui indique précisément de quelle manière elle a manifesté sa volonté. Ce qui trompe le lecteur moderne, c'est la forme de la phrase, qui condense en un bref résumé et rapproche, par conséquent, des faits et des circonstances peut-être distincts et séparés dans le temps. Il en résulte que nous ne savons pas exactement aujourd'hui comment Euripide se représentait ce qui avait dû se passer alors. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'en faisant rappeler ces événements par un dieu ami d'Admète, il manifestait clairement qu'il n'y voyait matière à aucun blâme légitime.

Toute la pièce d'ailleurs est pleine de ses louanges, et, si nous exceptons la scène avec Phérès, on n'y trouverait pas une seule note discordante. Après qu'Apollon lui a rendu hommage, le chœur, formé de vieillards de Phères, s'apitoie sur son malheur presque autant que sur celui d'Alceste, et cela en raison du jugement qu'il porte sur son caractère : « O infortuné, s'écrie-t-il, quelle perte pour un homme comme toi ! »

v. 144 ὦ τλῆμον, οἵας οἷος ὢν ἁμαρτάνεις.

Que signifieraient ces mots οἷος ὤν, s'ils ne faisaient allusion aux qualités morales d'Admète, à sa nature affectueuse et sensible? Tel est l'hommage qu'Euripide a voulu mettre dans la bouche de ceux qui sont censés le connaître le mieux. Dans la scène de la mort d'Alceste, la sincérité des regrets de son mari, la vivacité de sa douleur, la force de sa tendresse ne peuvent être mises en doute que par des esprits prévenus. Car le poète, lui, n'a rien négligé pour les faire valoir. De même, en représentant l'accueil fait par Admète à Héraklès, il s'est appliqué

et il a réussi à mettre en vive lumière l'héroïsme de son personnage : on sait comment celui-ci dissimule à son hôte le malheur qui vient de frapper sa maison, de peur qu'il ne refuse d'y entrer. Le point d'honneur de l'hospitalité apparaît là comme une très noble vertu, capable d'un effort presque sublime. Et, afin de confirmer cette impression, c'est immédiatement après cette scène que le poète fait célébrer par le chœur la tradition antique d'hospitalité qui a fait la gloire de la maison royale de Phères. Ajoutons enfin que le retour d'Admète dans sa maison vide est extrêmement touchant, et que, dans la dernière scène, où Héraklès lui ramène Alceste, mais voilée et muette, en la lui présentant comme une captive qu'il veut confier à sa garde, si l'embarras du roi est dépeint de façon à faire sourire les spectateurs, sa fidélité scrupuleuse au souvenir de celle qu'il croit morte n'en est pas moins attendrissante.

*
* *

En tenant compte de tous ces faits, nous sommes amenés à nous demander ce qui empêche communément les critiques d'admettre qu'Alceste, dans la pensée d'Euripide, se soit dévouée sans le consentement d'Admète. Il semble qu'on en puisse donner trois raisons, et trois raisons seulement, qui sont : 1° l'interprétation trop étroite des textes cités plus haut; 2° la croyance à une tradition antérieure que le poète n'aurait pas osé modifier; 3° la difficulté de se représenter les choses sous cet aspect d'une manière simple et satisfaisante. De ces trois raisons, la première a été discutée et rejetée ci-dessus. La seconde n'est en fait qu'une hypothèse très invraisemblable ; car Euripide a modifié assez de traditions dans sa vie pour qu'on n'ait guère le droit de lui prêter pareil scrupule. Reste la troisième, qui demande à être examinée maintenant et réduite à sa juste valeur.

La plupart des poètes qui ont repris le sujet autrefois traité

par Euripide ont senti le besoin de mettre Admète hors de cause, pour ne pas lui aliéner la sympathie du public. Mais ils se sont crus obligés d'inventer pour cela des événements plus ou moins romanesques. L'*Alceste* de Quinault nous offre un scenario de ce genre, qu'il est inutile d'analyser ici. En fait, il me semble que la simple vraisemblance, jointe aux quelques indications que nous fournit Euripide lui-même, permet de concevoir les choses d'une manière aussi peu compliquée que possible.

Il paraît résulter du texte du prologue qu'Apollon habitait encore le palais d'Admète au moment où celui-ci s'est trouvé en danger de mort. Un autre passage nous montre que la vie du jeune roi s'éteignait peu à peu (v. 633 ὅτ' ὠλλύμην ἐγώ). Nous devons donc nous le représenter comme gravement malade et se sentant perdu. Tout à coup, lorsqu'il semblait désespéré, Apollon est venu à lui, et lui a fait savoir la faveur qu'il avait réussi à obtenir des Mœres : sa vie allait être prolongée par la substitution d'une victime volontaire. Il est bien clair qu'une telle déclaration, dans une telle circonstance, et venant d'un dieu ami, ne pouvait pas avoir pour conséquence de leurrer le mourant d'un vain espoir. Elle impliquait nécessairement que cette substitution allait et devait s'accomplir et qu'il y avait, par conséquent, quelqu'un qui était prêt au sacrifice demandé. Admète, comme tout Grec croyant, savait qu'on ne refuse pas les présents des dieux (1). La seule question qui se posait à lui était de savoir qui était celui qu'Apollon désignait sans le nommer. Dans l'état où il se trouvait, il lui était impossible de le chercher bien loin. Nous devons donc interpréter librement le vers πάντας δ' ἐλέγξας καὶ διεξελθὼν φίλους. S'il a passé en revue ses amis, c'est du regard seulement, et ses yeux ont dû s'arrêter sur son vieux père et sa vieille mère, qui semblaient presque désignés par les paroles du dieu. L'un

(1) Sophocle, fr. 876 Nauck, *Fr. trag. græc.*[1] :

θεοῦ τὸ δῶρον τοῦτο · χρὴ δ' ὅσ' ἂν θεοὶ
δίδωσι φεύγειν μηδέν', ὦ τέκνον, ποτέ.

et l'autre se sont détournés, se reconnaissant ainsi incapables du dévouement demandé. Que s'est-il passé alors? Plusieurs hypothèses conviendraient à la situation. On peut supposer que, d'après la légende, Alceste n'était pas là, au moment où le dieu a parlé, mais qu'informée aussitôt de ce qui venait d'avoir lieu, elle s'est offerte à Apollon hors de la présence d'Admète. On pourrait imaginer encore qu'Admète, désespéré, s'abandonnait silencieusement à la mort après le refus de ses parents, et qu'elle, tout à coup, a déclaré qu'elle se dévouait. Ce sont là des détails qu'il est impossible de préciser en l'absence de tout témoignage. L'important est de ne pas se mettre dans l'esprit que le dévouement d'Alceste ait dû être entouré de formalités comme un contrat passé devant notaire ni qu'elle ait eu besoin pour l'accomplir d'une autorisation maritale en forme. N'est-ce pas défigurer étrangement la légende que de vouloir y introduire des exigences procédurières qui lui sont par nature aussi étrangères que possible? N'oublions pas qu'il s'agit là de vieux récits populaires, presque de contes d'enfants, choses toujours fantaisistes et légères, qu'il faut interpréter avec complaisance, en songeant qu'elles n'ont pas été faites pour la critique et que la critique n'est pas faite pour elles. Je ne crois pas, pour ma part, qu'il y ait, dans la pièce que nous lisons, un seul mot qui soit en désaccord avec cette conception.

Allons plus loin. On sait qu'Alceste, avant de mourir, demande à Admète de ne pas prendre une seconde femme. Elle le demande dans l'intérêt de ses enfants, avec une insistance qu'expliquent ses préoccupations maternelles. Pour donner à sa requête toute la force désirable, elle rappelle ce qu'elle a fait et ce que les autres se sont refusés à faire. Si Admète l'avait sollicitée, si peu que ce fût, ou si même il avait simplement accepté son sacrifice, il semble qu'Euripide, désireux de prêter à la mourante les arguments les plus décisifs, ne pouvait se dispenser d'évoquer rapidement cette scène. Il ne l'a pas fait parce que, de la façon dont il se représentait les choses, Admète n'avait eu aucun consentement à donner. Tout s'était passé

entre Apollon et la jeune femme. Le dévouement d'Alceste, accepté par le dieu, qui d'ailleurs connaissait l'avenir, était irrévocable, lorsque son mari l'avait connu. Admète n'avait plus qu'à pleurer sur elle, et c'est ce qu'il fait de la manière la plus sincère et la plus touchante dans la tragédie.

*
* *

Reste alors une seule difficulté, une difficulté qui paraît grave à première vue. D'où vient, objectera-t-on, qu'Euripide, s'il a conçu ainsi le rôle d'Admète, ne l'ait pas dit en termes formels, pour éviter la méprise qui pèse sur son œuvre, de siècle en siècle ?

On pourrait répondre qu'il ne l'a pas dit tout simplement parce qu'il n'a pas même pensé que cette méprise fût possible. Il a pu lui arriver ce qui arrive tous les jours à chacun de nous. On s'expose à n'être pas bien compris parce qu'on ne se préoccupe pas de s'expliquer autant qu'il le faudrait ; et l'on ne s'en préoccupe pas, parce qu'à vrai dire il deviendrait presque impossible de rien écrire si l'on s'en préoccupait par trop. Mais sans insister sur cette observation générale, qui a pourtant sa valeur, on peut rendre compte du silence d'Euripide par une raison bien plus précise.

La légende du dévouement d'Alceste était fort connue lorsqu'il eut l'idée de la mettre à la scène. Déjà le poète tragique Phrynichos, au commencement du ve siècle, en avait fait le sujet d'une tragédie, qui, malheureusement, ne nous est plus connue que par deux témoignages assez insignifiants. Or, nous savons par Aristophane que les pièces de Phrynichos étaient restées en faveur dans la société athénienne. Euripide lui-même atteste en outre que l'héroïsme de l'épouse d'Admète était célébré, dans des chants lyriques et des poèmes probablement élégiaques, à Sparte et à Athènes. N'est-il pas à croire, dès lors, que le public athénien connaissait suffisamment les circonstances essentielles de sa noble action et qu'Euripide, par

conséquent, n'avait aucun besoin de s'en expliquer en détail? Son seul tort a été peut-être de ne pas songer assez aux ignorances possibles de la postérité et de ne pas se dire qu'il pourrait se rencontrer, vingt-cinq siècles plus tard, chez quelques barbares qui n'avaient pas encore de nom, des savants et des demi-savants, des critiques et des hypercritiques moins informés et aussi moins avisés que les braves gens des dèmes rustiques qui vinrent l'applaudir aux grandes Dionysies de 438.

Maurice Croiset.

RAPPORT SUR UNE MISSION A DELPHES (1911)

EXTRAITS

. . . . . .

Voici les bases et les monuments que j'ai pu cette fois étudier et recomposer. Ils sont à peu près tous entièrement nouveaux ; et, sur ceux-là même que l'on connaissait fort bien, j'apporte, grâce à MM. Replat et Martinaud, quelques compléments indispensables (1).

Entre le Trésor d'Athènes et le mur polygonal, on voit encore aujourd'hui les restes d'une construction demi-circulaire en briques : elle est figurée sur les plans de M. Tournaire, mais personne ne s'en est occupé. J'y ai reconnu une exèdre dont Pausanias ne parle pas. Des inscriptions relatives à des membres de la famille d'Hérode Atticus ont été trouvées tout auprès. A Olympie, la grande base demi-circulaire dédiée par le même Hérode se trouve à la fois en arrière d'un bassin et près du temple le plus ancien de l'Altis, l'Héraion. L'exèdre delphique est exactement située entre un réservoir à fontaine et le sanctuaire de l'oracle primitif, celui de la Terre. Je crois pouvoir affirmer que nous avons à Delphes un équivalent, beaucoup moins somptueux, de l'exèdre d'Olympie, et je donnerai à cette occasion tous les textes que les fouilles nous ont fait connaître

(1) Les études détaillées sur chacune des bases et chacun des édifices qui vont être très rapidement énumérés paraîtront dans le *Bull. de Corr. hellén.* et dans les *Fouilles de Delphes*, tome III, fascicule 3.

sur la famille d'Hérode. Ils n'ont pas tous été découverts près de l'exèdre ; mais, comme le piédestal de Vibullius Polydeukion, par exemple, qui a été transporté ailleurs et remployé pour un empereur (*BCH*, XX, 1896, p. 729), il est très probable que tous en provenaient.

Le long de la voie sacrée, en avant du rocher de la Sibylle, s'élevait une base des Béotiens dont Pausanias n'a pas parlé davantage. Je ne reviens pas sur la description complète que j'en ai donnée dans mon rapport de décembre 1910 (1); j'ajoute seulement que j'ai retrouvé au Musée six fragments d'un bloc qui appartenait sûrement à cette base : c'était une pierre visible sur trois faces, et nous en connaissons la place exacte; elle était à l'avancée de la façade postérieure sur cette saillie que la planche V des *Fouilles de Delphes* représente assez nettement, vis-à-vis de la rue qui mène à l'exèdre d'Hérode Atticus.

Pour les bases et les exèdres qui entouraient la place de l'aire, le travail ne pouvait pas consister seulement à vérifier les copies des textes nombreux et d'une lecture souvent très pénible, dont elles étaient couvertes. Il fallait encore vérifier si les pierres que l'on a rassemblées en ce point avaient été remises à leur place. Nous avons établi qu'au lieu des cinq exèdres remontées il en a existé seulement trois ; encore ne connaissons-nous la place vraie que de deux. Pour plusieurs des bases qui se dressaient jadis sur cette place de l'aire, nous avons retrouvé, au musée ou dans des dépôts, des blocs qui en faisaient partie. Le piédestal d'Attale, dont M. Haussoullier avait publié le morceau principal (*BCH*, V, 1881, p. 157 et suiv.), est aujourd'hui complété, et nous pouvons dire avec une très grande vraisemblance en quel endroit, devant le portique des Athéniens, il avait été élevé. Il est enfin des bases dont nous ne pouvons pas fixer l'emplacement précis, mais qui étaient

(1) Au-dessus du socle en conglomérat qui subsiste en place, une ou plus probablement deux assises de calcaire gris, surmontées d'une assise en calcaire noir qui portait les statues : telle était cette base, tout à fait semblable à celle des Arcadiens. Une autre base, derrière les offrandes de Gélon, entre celle des Thessaliens et celle des Corcyréens, présente aussi la même disposition.

sûrement dans cette région. Pausanias cite deux offrandes des Phocidiens, avant celle qui se trouvait près du Trépied de Platées et que nous connaissons : j'ai reconstitué l'une au moyen de deux fragments (1).

Au sud de l'aire s'élèvent deux grands socles (2), l'un à peu près carré en calcaire, l'autre rectangulaire et de longueur double, en conglomérat. J'avais depuis longtemps pensé que sur celui-ci devait s'élever le monument improprement appelé des hétaïres, et inexactement restitué sous forme de base en pont dans le musée. Une étude poursuivie pendant plusieurs mois sur un genre de base inconnu jusqu'ici, la base à deux colonnes ioniques (3), nous a permis d'affirmer qu'il y avait eu quatre exemplaires de cette construction étrange dans le sanctuaire. Les femmes de la famille Lykos-Dioklos en ont sûrement dédié deux, l'un qui se dressait en effet au sud de l'aire, en bordure d'une rue qui gagnait le Trésor de Cyrène et la porte B, l'autre dont je ne peux déterminer encore l'emplacement.

A l'Est de l'escalier qui vient aboutir en face du Portique des Athéniens, j'ai dégagé l'angle N.-O. et l'angle S.-O. du Trésor des Corinthiens, que l'on cherchait depuis dix-huit ans. Les détails caractéristiques de la construction, surtout le canal de bardage en U, dont les deux trous sont percés sur un côté de la face supérieure des blocs, nous donnent le droit d'affirmer

(1) Ce sont les deux fragm. *Inv.* nos 1091 + 37. Ils ne se raccordent pas, ils donnent les deux extrémités opposées d'un même bloc de degré. Le premier est déjà connu : M. Pomtow, *Beitraege*, p. 114, l'a cru de marbre pentélique, c'est en réalité du calcaire de Saint-Elie, avec une très belle patine dorée. Il ne reste que quelques lettres de la dédicace, mais sur le côté droit de 37 se trouve un décret pour un Phocidien. De plus, la dédicace est στοιχηδόν, et la restitution suivante est sûre :

[Φωκεῖς ἀνέθηκαν δεκάτ]αν
τῶι [Ἀπόλλωνι ἀπὸ Θεσσα]λῶν.

Je ne peux pas encore décider laquelle des deux offrandes phocidiennes (Pausan., X, 13, 4 et 6) nous représentent ces débris ; je crois que c'est la première.

(2) Et non pas trois ; certains plans divisent le socle long de l'ouest en deux, c'est une erreur.

(3) Le type de cette série nous a été donné par le piédestal d'Aristaineta, fille de Timolaos (*BCH.*, XXXV, 1911, p. 472-481), sur lequel j'aurai à revenir.

que la dédicace dont on connaît quelques lettres KORI/▒ provenait de cet édifice, et ne pouvait provenir que de celui-là. Toute la terrasse sur laquelle était jadis le Trésor de Corinthe, l'un des restes les plus vénérables de l'ancien sanctuaire, a été déblayée : à cause de la pente assez brusque qui la limite du côté opposé à l'escalier, il ne reste rien de toute la moitié Est de la construction; mais les deux angles N.-O. et S.-O. suffisent, avec la décoration de stuc peint en rouge que quelques blocs de tuf ont conservée, à donner une idée des dimensions et des dispositions générales du Trésor. Il paraît avoir été, en longueur et en largeur, presque identique au Bouleutérion : 13 m. × 6 m. 50. L'entrée en était sûrement au Sud. Un point essentiel est désormais fixé dans la topographie delphique à partir du VIIe siècle (1).

J'ai parlé dans mon dernier rapport des textes du mur polygonal, du Trésor de Cyrène, et de la base du char des Rhodiens (2). Au sud de la terrasse qui portait cette dernière base, se trouvaient probablement la troisième offrande des Phocidiens et une grande offrande dont la dédicace archaïque nous est connue par quatre fragments. A l'Ouest du Trépied de Platées, le mur aux décrets martelés où l'on a cru reconnaître la base de la troisième offrande des Phocidiens (MM. Pomtow et Keramopoullos) doit être définitivement rendu aux Tarentins : la démonstration complète en sera donnée prochainement. Pour cette base des Tarentins du haut, comme pour celle du bas (*Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 73-76), la dédicace a été renouvelée au IVe siècle.

Aux deux morceaux connus de l'assise intermédiaire de degré où cette dédicace avait été gravée, nous avons pu en ajouter deux autres :

Ταραντῖ[νοι Ἀπόλλωνι δε]κάτ[αν ἑ]λόντ[ες ἀπὸ Πευκετί]ων.

(1) M. Collignon a bien voulu communiquer ce résultat à l'Académie des Inscriptions (20 octobre). Une étude détaillée, avec plan et coupes, va paraître très prochainement au *BCH*.

(2) Cette dernière base est publiée : *BCH*, XXXV (1911), p. 456-471.

Telle est la restitution imposée par ces quatre fragments, et c'est la même formule dédicatoire que les Tarentins ont fait graver sur leur offrande d'en bas. Or, sur deux fragments de cette assise de degré on reconnaît encore, par dessous la dédicace, des textes στοιχηδόν qui ont été effacés. Tous ces décrets, antérieurs au renouvellement de l'inscription dédicatoire, ont été martelés sur cette assise et sur le mur au dessous pour l'unique raison qu'ils avaient été rendus en faveur de gens qui n'étaient pas Tarentins. Et voici la contre-épreuve : une pierre qui doit être rapportée à cette muraille a conservé, très nettement lisible, un décret que l'on n'a pas effacé : il manque des lettres, mais parce que la pierre a été postérieurement remployée. C'est le texte connu depuis le rapport de Conze-Michaelis (*GDI*, 2718), il est gravé στοιχηδόν lui aussi, et on ne voudra sans doute pas voir une simple coïncidence dans le fait que, après la ligne 1 [Δελφοὶ ἔδωκαν] Δαιάλκωι, la lacune au début de la ligne 2 est exactement remplie par le mot Ταραντίνωι.

Entre la base du char des Rhodiens et le mur Est du téménos, se trouve un espace aujourd'hui vide. C'est là que je proposerai de replacer la base à deux colonnes ioniques dédiée par le stratège étolien Charixénos. Toutes les pièces qui sont entrées dans la construction de cette base ont été, en effet, trouvées aux environs. Les énormes blocs des fondations, avec leurs puissants tenons de bardage, ne sont plus en place; mais ils n'ont pas pu être transportés bien loin : ils sont dans la dépression creusée au N. du char des Rhodiens. La corniche, l'architrave, les chapiteaux et les colonnes sont en marbre; les blocs sur lesquels reposaient les colonnes, en calcaire de Saint-Élie, comme toute la partie inférieure de la base. C'est une variante originale d'une forme qui parut très neuve quand on la découvrit il y a quelques mois. Le piédestal à deux colonnes d'Aristainéta supportait trois ou quatre statues ; celui de Charixénos, très probablement une statue équestre. Mais voici la modification essentielle : l'architrave, moins longue que la corniche, déborde des deux côtés les chapiteaux, et les blocs de calcaire,

avec moulure concave qui supportent les colonnes, donnent une longueur moindre que celle de l'architrave. Le nom de Sonikos l'Étolien qui a signé cette base sur l'assise du calcaire et au dessous du nom du dédicant est, à mon avis, celui de l'artiste qui a cherché à varier un type déjà connu par au moins un exemplaire, plutôt que celui du créateur de ce type. M. Martinaud, très frappé du caractère étrange de la base qui est sensiblement plus large en haut qu'en bas, a pensé que, pour donner une impression de solidité, on avait dû en élargir la partie inférieure : il a conjecturé qu'autour du socle un banc, avançant sur les quatre côtés, rendait au monument l'assiette ferme dont il semblait manquer. Cette hypothèse a été très heureusement confirmée par M. Replat, qui a retrouvé deux morceaux du banc lui-même.

Les deux grandes bases dont les fondations existent tout près du mur Est et de la porte D ont donné lieu à une très longue étude. Dans la masse des pierres, inscrites ou non, qui se trouvent aux environs ou dans les dépôts, il a fallu distinguer des groupes très nettement définis. Une fois retrouvé le système de construction qui avait été suivi pour la base du char des Rhodiens, nous avons dû chercher si toutes les grandes bases élevées près de celle-là ou plus loin vers l'Ouest, jusque sur la place du pronaos, avaient été construites selon les mêmes règles. Il n'en est rien. Nous sommes arrivés en particulier à affirmer que les deux piédestaux à l'Est de Gélon présentaient tous deux un arrangement d'assises tout à fait différent de celui qui a été adopté dans la base du Char : chez tous deux, une assise haute est comprise entre deux assises plates et basses. De là le grand nombre d'orthostates que l'on a découverts dans cette région ; et, comme la base la plus à l'Est est à peu près double de l'autre, on doit s'attendre à des différences correspondantes dans les dimensions des blocs.

La base la plus grande a été construite après l'autre, avec des matériaux neufs pour les fondations, de grands blocs fort épais ; l'autre a été élevée sur un socle formé de matériaux

déjà utilisés antérieurement; les dalles de la première assise de fondation (la plus haute) portent à côté de leurs crampons des traces d'autres scellements qui n'ont plus servi lors du remploi. Il ne peut s'être écoulé un grand laps de temps entre la construction de cette base et celle de la plus récente. Si l'on veut placer sur la première, la plus petite, l'Apollon qu'ont dédié les Grecs vainqueurs à Salamine et à l'Artémision (Pausan., X, 14, 5), on sera forcément amené à une conclusion sans doute imprévue : c'est que cet Apollon n'existait plus au IIe siècle avant J.-C., puisque à ce moment la base a été refaite. Sur ces deux piédestaux étaient gravés d'assez nombreux actes d'affranchissement; on en connaît déjà quelques-uns.

Que portaient ces deux bases? Je n'ai pu leur attribuer avec certitude aucune des dédicaces que nous possédons, pas même un fragment. Du moins l'hypothèse suivante me paraît très vraisemblable.

De l'autre côté de la voie sacrée, au N. de l'autel et tout près de lui, à 0 m. 60 environ, est une fondation de 2 m. 28 sur 1 m. 40. Nous avons aujourd'hui des preuves formelles qui nous attestent que cette fondation a porté un haut piédestal quadrangulaire, tout semblable à celui de Prusias, et en haut duquel se dressait la statue dédiée au roi Eumène par les Étoliens. La dédicace et un fragment important (*BCH*, V, 1881, p. 372) en étaient déjà connus. Nous avons rapproché plusieurs pierres qui font sûrement partie de ce même pilier.

Deux d'entre elles portent un texte dont M. Homolle a donné une analyse (*BCH*, XX, p. 631) et cité quelques mots. A la fin du décret instituant les Euméneia, on lit : ἀναγράψαι [δὲ τὰ ἐψαφισμένα ἐν τὰν βάσιν τὰν ὑπάρχουσαν τοῦ βασ[ι]λέος παρὰ τὸν βωμὸν τοῦ Ἀπόλλωνος τ[οὺς ἐνάρ]χους βουλευτάς.... Dans la restitution du pilier, ces deux pierres viennent en effet sur le long côté Sud; on pouvait les lire en montant sur l'autel. De plus, M. Martinaud a reconnu un morceau du socle mouluré dont la surface inférieure porte des traces de brique, et l'on voit les

mêmes traces sur le dessus de la première assise de fondation au N. de l'autel.

Nous sommes donc sûrs et de la place et des principaux éléments de ce pilier.

Mais les mots que je viens de transcrire imposent, me semble-t-il, d'autres observations encore : τὰν βάσιν τὰν ὑπάρχουσαν παρὰ τὸν βωμόν; si l'on appuie davantage sur ὑπάρχουσαν, c'est qu'on est en train d'en élever une autre ; si on fait ressortir παρὰ τὸν βωμόν, c'est qu'une autre existe en un autre point. Rappelons-nous que ce décret des Euméneia est de la fin du règne d'Eumène, 159. — Ici intervient un autre texte, le décret des Amphictions pour Eumène II, publié par M. Holleaux (*Mélanges Havet*, pp. 187-196). En 182, les Amphictions votent à Eumène εἰκόνα χαλκῆν ἐφ' ἵππου ἐν Δελφοῖς, qui ne peut pas être confondue avec la statue dorée qui lui fut décernée par les Étoliens. Nous savons aujourd'hui que ce décret amphictionique était gravé sur l'une des bases dont je parlais tout à l'heure : c'est la plus petite des deux, celle, au N. du Char de Rhodes, qui est le plus à l'Ouest. J'ai pu retrouver un fragment (inv. n° 1955) qui était caché au milieu d'autres pierres au S. du Trépied de Platées et qui nous donne le texte suivant pour les lignes 29-32 du décret amphictionique :

[..... ἀναγράψαι δὲ τὸ ψήφ]ισμα ἐν [Δελφοῖς ἐν τὰν]
30 [βάσιν το]ῦ ἀνδριάντος τ.....υ καὶ ἐμ Π[εργάμωι ἐν τῶι]
[ἱερῶι τῆ]ς Ἀθηνᾶς τῆς Νικ[ηφόρου · κηρῦξαι δὲ τὸν στέ]φανον το[ῦ βασιλέως κ[αὶ τὴν
[ἀσυλί]αν τοῦ ἱεροῦ ἐν τοῖς ἀ[γῶσι τῶν Πυθίων καὶ Σωτηρί]ων.

La statue sur la base de laquelle on a gravé ce décret n'était pas celle d'Eumène lui-même ; la première lettre visible après la lacune est un Υ, ce qui interdit le supplément Εὐμένους. D'autre part, on a vraisemblablement écrit ce texte sur le piédestal d'un monument consacré à un personnage qui touchait à Eumène d'assez près. Si on considère qu'aux deux lignes sui-

vantes il manque 21 et 22 lettres, on sera tenté de restituer l. 30 τ[οῦ πατρὸς βασιλέως Ἀττάλο]υ. La plus petite des deux bases sera alors celle d'Attale I, et la plus grande à l'Est, construite plus tard avec plus de soin, mais selon un système tout semblable, aura porté la statue équestre de bronze votée à Eumène II par les Amphictions.

Avec le pilier qui supportait la statue dorée d'Eumène II consacrée par les Étoliens et la base de la statue équestre dédiée à Attale II par la ville de Delphes, on aura le groupe à peu près complet, je pense, des offrandes dont les rois de Pergame avaient fait les frais.

Pour l'autel de Chios, MM. Replat et Martinaud ont fixé d'une manière sûre le système de construction : pour les assises hautes et les assises basses, toutes en marbre noir, l'alternance ne suit pas les mêmes règles que dans les bases précédentes. Nous savons à quelle hauteur s'élevait jadis l'autel, au-dessus du niveau actuel ; un escalier à l'Ouest, face à la rampe du temple, permettait d'accéder à la plate-forme surélevée de l'autel. Je réunirai à la dédicace et au décret accordant la promantie aux habitants de Chios tous les décrets amphictioniques et delphiques en l'honneur des hiéromnémons de la même ville : l'un de ces textes prouve que les stèles étaient παρὰ τὸν βωμόν; il faut donc les restituer dans les rainures d'encastrement que portent les assises inférieures de l'autel.

M. Martinaud a retrouvé dans un dépôt un fragment de calcaire noir qui nous fait connaître sûrement la hauteur de la base campaniforme de Hiéron. En avant de la base de Gélon se trouvait un banc; nous avons reconnu deux pierres du dossier, qui portent plusieurs textes; ce banc a été allongé vers l'Est, la pierre qui en formait primitivement l'extrémité droite a été préparée à joints, pour que le bloc suivant du dossier vint s'appliquer contre elle. Enfin, entre ce banc et la base de Gélon, il est à peu près certain que nous devons restituer une base qui paraîtra très étrange, même maintenant que l'on connaît les piédestaux à deux colonnes ioniques. Il n'y a

plus ici qu'une seule colonne ionique, mais surmontée d'une architrave sans inscription, à section carrée, et sur laquelle se rajuste exactement une corniche carrée à denticules : on voit que les bases à deux colonnes fournissent une transition indispensable entre la colonne au sphinx et ce nouveau piédestal. Sur le bloc de calcaire gris qui portait la colonne, on lit un décret, assez effacé, pour un habitant de Phères. C'est tout auprès qu'ont été trouvés deux morceaux d'une dédicace des Φεραῖοι : ces morceaux pourraient être attribués au degré de base, inférieur à celui sur lequel est gravé le décret. Je ne garantis pas encore la restitution complète de cet ensemble ; s'il est prouvé un jour qu'elle est exacte, on ne songera pas à identifier cette offrande avec celle dont parle Pausanias (X, 15, 4) : ἱππικοῦ ἡγεμόνας ἀναβεβηκότας ἐπὶ ἵππους Φεραῖοι ἔστησαν.

Je m'étais fixé les bases de Gélon comme terme de mon étude ; mais la base d'Aristainéta, fille de Timolaos, nous a entraînés plus loin. La place en est sûrement fixée sur la plate-forme du pronaos. C'est tout auprès, ou sur la terrasse inférieure, qu'il faudra chercher la place d'un pilier quadrangulaire, semblable par sa construction à ceux de Paul Émile, mais en calcaire gris et plus petit que le pilier remonté dans le musée. Le socle est mouluré en haut et en bas, et la moulure supérieure en est ornée de regulae avec gouttes. Les éléments de ce haut pilier ont été à peu près tous réunis : c'est à ce monument qu'on devra rapporter les décrets pour le philosophe Taurus de Bérytos, quelques autres platoniciens et les amphictions de Nicopolis, textes que l'on connaît déjà.

La base triangulaire des Messéniens (Niké de Paeonios) se trouvait, on a des raisons décisives de l'affirmer, sur la terrasse soutenue par le mur polygonal. J'avais fait commencer en novembre 1910 un déblaiement au bas de ce mur, à l'Ouest du Portique des Athéniens, où quelques savants persistaient à situer cette offrande. Cette année, j'ai fait pousser ce sondage à l'Ouest, jusqu'à un édifice de tuf, dépendance du hiéron de la Terre, dont une muraille est prise sous le mur polygonal. Il

n'y a jamais eu là de base pour une colonne triangulaire. Mais la question s'est étrangement compliquée : M. Replat a découvert que les blocs de calcaire portant la trace d'une offrande de cette forme étaient trop nombreux pour une seule ; nous avons presque tout du socle de deux colonnes triangulaires. Et M. Martinaud a trouvé un fragment de marbre *noir* en coin (aujourd'hui dans le musée) qui provient sûrement du socle mouluré d'un piédestal triangulaire autre que celui dont les éléments sont connus.

Parmi les pierres retrouvées sur l'aire ou aux environs, mais qui sont tombées de la terrasse supérieure, il faut donner une mention à un bloc qui porte sur le dessus des trous de scellement étranges. La dédicace ΙΤΟ.... ΟΝΙ en lettres de la première moitié du ve siècle n'apprend rien : c'est un nom de peuple terminé en ο]ι ou α]ι et τὼ[πόλλ]ωνι. Heureusement la face postérieure a aussi porté des inscriptions. Tout en haut ΛΙΙΟΙ, ce qui suggère le supplément [Καρύ]σ(τ)ιοι en lettres à peu près de même époque, peut-être de formes un peu plus récentes ; et au-dessous, deux décrets de proxénie très difficiles à lire, mais le premier est sûrement pour un Ἰττιαιεύς. Je crois qu'on m'accordera sans peine que c'est un fragment de la base célèbre du bœuf dédié par les Carystiens (Pausan., X, 16, 6). D'après la place qu'occupe cette offrande dans l'énumération de Pausanias, il eût été particulièrement intéressant de la retrouver *in situ*. Deux points sont du moins hors de doute : d'abord elle était sur la terrasse du mur polygonal et elle s'est cassée quand elle en est tombée ; en second lieu, quoiqu'elle ait été visible sur les deux faces, elle ne faisait pas partie de la série des offrandes qui couronnaient le mur polygonal lui-même et dont l'une, la base des Liparéens, a été étudiée antérieurement.

Nous avons encore rapproché deux fragments de calcaire qui ont appartenu à un degré de base : la trace du degré en retrait au-dessus le prouve. Sur le bord visible de la face supérieure sont creusés des trous de formes et de dimensions assez variées. Peut-être est-ce un reste de l'offrande de Rhodopis que

j'avais jadis cherché à reconnaître dans deux blocs attribués depuis, avec plus de vraisemblance, je le reconnais volontiers, à une base à épis, comme pouvait être celle des Apolloniates (1).

Je rappelle enfin que MM. Replat et Martinaud ont prêté leur concours à M. A. Reinach, quand il a étudié les restes du trophée qui portait la statue de l'Étolie assise et qui célébrait la victoire sur les Gaulois (2).

Émile Bourguet.

15 novembre 1911.

(1) Cf. G. Karo, *Journal intern. archéol. numism.*, X (1907), p. 287-294.

(2) Les résultats de cette étude ont paru : *Journ. intern. archéol. numism.*, XIV (1911), p. 177-240.

DEUX VARIANTES THRACES

DU TYPE D'ARTÉMIS CHASSERESSE

Parmi les divers monuments d'antiquité thrace dont je viens d'entreprendre ailleurs la publication méthodique (1), deux représentations de l'Artémis locale m'ont paru mériter une étude particulière, à laquelle la *Revue des Études grecques* veut bien accorder l'hospitalité (2).

1. — Statuette de bronze : Artémis chasseresse, a pied.

Type local, influencé : a) *par l'équipement du dieu chasseur indigène.* — b) *par le costume traditionnel des Amazones.*

[N° 66, fig. 7] — fig. 1.

Dimensions : h. sans piédestal, 0 m. 415; piédestal, 0 m. 06.

Provenance : Bulgarie, aux environs du village de Saint-Cyrille (Sveti Kirilovo ; le nom turc est Achik-Senekli), district de Stara-Zagora (antique Trajana Augusta), dans l'ancienne province de Roumélie orientale (3).

(1) Séries successives dont la première a commencé à paraître dans la *Revue Archéologique*. Cf. *RA*, 1911², p. 301-316 et 423-449.

(2) Afin de bien marquer la place des objets dans la série à laquelle ils appartiennent, je leur conserve ici, entre crochets, le numéro qui les désigne dans la *RA*, où les figures seront reproduites avec renvoi au présent article.

(3) Le village est situé au S.-O. de Stara-Zagora, un peu en dehors de la chaussée actuelle qui va de cette ville à Tchirpan (route Philippopoli-Tchirpan-Stara Za-

La trouvaille, qui paraît avoir été fortuite, eut lieu, à une date mal précisée (1), au S. du village « auprès d'une hauteur ». — Étant donnée l'extrême fréquence des *tumuli* en Bulgarie, particulièrement dans la région de Stara Zagora (2), il est infiniment probable qu'elle provient du voisinage de quelque tumulus.

Afin de réunir à ce sujet tous les éléments d'information dont nous disposons, je signale les autres antiquités qui proviennent déjà de la même localité :

gora-Nova Zagora-Sliven-Karnabat-Aitos-Bourgas; grande voie d'accès cisbalkanique de Sofia à la mer Noire, doublée aujourd'hui, avec quelques variantes, par la ligne du chemin de fer annexe qui va de Tirnova-Seimen à Bourgas. C'était, à peu de chose près, la route antique de Philippopolis à Anchialos, telle qu'elle est indiquée sur la *Table de Peutinger ;* j'en ai étudié le premier tronçon dans *BCH*, 1898, p. 474 suiv., avec carte).

(1) M. Filov, directeur du Musée de Sofia, a publié la statuette dans le tome I (1910, p. 16-22 et pl. 1) du *Bulletin* (*Izvestia*) *de la Société archéologique bulgare* (cf. *Jahrbuch*, 1911, *Anzeiger*, p. 369, fig. 12). Il ne donne aucun renseignement sur les circonstances et la date de la découverte. Voici ceux que je possède : ils me furent jadis envoyés par feu M. Degrand, alors consul à Philippopoli. La statuette, vers 1902, fut mise subrepticement en vente à Stara Zagora. De cette époque date une photographie que j'ai entre les mains, mais que je n'ai pas reproduite ici, la triple héliogravure de l'*Izvestia*, que j'ai préféré faire calquer, étant, malgré ses défauts, incontestablement meilleure. Les marchands refusaient, naturellement, de donner des détails circonstanciés sur la découverte. Je ne sais ni comment, ni quand la statuette a pu quitter la Bulgarie pour paraître sur les marchés européens d'antiquités. Toujours est-il qu'elle fit partie plus tard de la collection Serrure, et fut vendue en vente publique, le 10 mai 1906, à Paris. Elle fut alors reproduite à la pl. 2 du catalogue de cette vente, et c'est à ce catalogue que M. S. Reinach a emprunté la gravure au trait, un peu rudimentaire, qu'il a publiée dans son *Répertoire* (IV, p. 172, n° 2). De là, elle a fini par retourner en Bulgarie, puisque M. Filov déclare qu'elle a été achetée en 1909 par le Musée de Sofia; mais il ne dit rien des voyages à l'étranger qu'elle a accomplis.

(2) Le dénombrement officiel cité par MM. Chkorpil frères, dans leur livre sur les *Tumuli* (*Moghili*, tableau récapitulatif de la p. 20) compte 400 *tumuli* dans le département de Stara Zagora. De l'aveu des auteurs, ce chiffre est insuffisant : toutefois ils ne l'ont pas augmenté, comme ils l'ont fait dans d'autres cas, par le résultat de leurs observations personnelles. Si nous acceptons, à titre de renseignement approximatif, le dénombrement officiel, nous voyons que sur les 57 districts mentionnés, *un seul* possède plus de 400 *tumuli* (Dobritch, 431). Les chiffres de 900 et de 500, qu'on rencontre dans le même document, se rapportent à *deux* districts réunis (Philippopoli-Tchirpan, 900 ; — Iamboli-Kizil Agatch, 500). Il en résulte donc bien que le district de Stara Zagora est, avec ceux de Philippopolis et de Tchirpan, qui sont du reste voisins, le plus riche en *tumuli :* cette région est au cœur même de la Thrace antique (cf. *BCH*, 1906, p. 359-361).

A. — Une plaque de marbre, représentant le Héros Cavalier, dédiée à Apollon, trouvée en 1898 « dans des ruines romaines » (1).

B. — Une seconde plaque, même sujet, même dédicace, trouvée « dans des ruines de ville » (2).

C. — Trois plaques analogues, provenant de *ploska moghila*, tumulus voisin du village moderne, dans une direction non indiquée (3).

D. — Une inscription (*RA*, 1911[2], p. 444, n° 12), dédiée « au dieu des ancêtres » — Θεῷ πατρῴῳ —, c'est-à-dire vraisemblablement à Apollon assimilé au Héros Cavalier. Elle a été découverte au S. du village, « sur la colline Michof ».

E. — Un milliaire de basse époque (*RA*, 1912[1], n° 24).

Sauf cette dernière inscription, qui provient évidemment de la route romaine Philippopolis-Trajana Augusta (4), il paraît certain que les autres trouvailles ont toutes une origine commune, à savoir un tumulus situé dans la partie méridionale du territoire du village : ce tumulus s'appelle aujourd'hui Michof, du nom du propriétaire des champs avoisinants ; mais le vulgaire lui donne un surnom, ordinaire en Bulgarie, et qui est devenu comme une sorte de nom commun pour tous les *tumuli* de même silhouette : on l'appelle *ploska moghila*, le tumulus aplati (5). Là devait exister quelque chapelle rudimentaire du Cavalier, adoré en qualité de dieu local sous le vocable d'Apollon : ce dieu grec est, en Thrace, la divinité le plus fréquemment assimilée au Cavalier (6).

(1) *Sbornik*, 1900, p. 16, n° 22 : type usuel du cavalier brandissant l'épieu et galopant à droite; inscription Ἀπόλλωνα.

(2) *Ibid.*, 1896, p. 424, n° 3 : même type; inscription Ἀπόλλωνι ΙΤΡ.....

(3) *Ibid.*, p. 424-425, n°s 4 à 6 : même type, avec les représentations accessoires de l'autel quadrangulaire et du sanglier sur la défensive. Les deux premières sont anépigraphes; la dernière porte : Ἀπόλλωνι εὐχα[ριστήριον].

(4) Cf. note 3 de la page 24.

(5) MM. Chkorpil, *op. cit.*, p. 17, signalent le nom de *ploska moghila* (en turc *iasi-tépé*) parmi les noms les plus fréquents : ils en citent deux exemples, l'un à Kaléchli, l'autre à Zlatitrap (ce dernier a été fouillé par moi en 1899; cf. *BCH*, 1906, p. 428-430).

(6) Je connais 25 textes épigraphiques dans lesquels le Cavalier est expressé-

La remarque précédente a son importance, puisqu'elle tend à faire de la statuette de bronze un *ex-voto* probable de ce petit sanctuaire. Il est possible qu'on ait rencontré quelques restes des substructions grossières de la chapelle : ce sont ces restes qui auraient été désignés sous le nom de « ruines romaines » au moment de la découverte de la plaque mentionnée sous la lettre B.

Il résulte de tout ceci que la divinité féminine représentée doit se trouver étroitement liée au culte d'Apollon Cavalier. Rien que pour ce motif, il y aurait lieu de ne pas accepter sans une nouvelle enquête les conclusions de M. Filov, qui la regarde comme une Minerve et la rattache expressément, avec exemples à l'appui, au type classique de l'Athéna-Niké. Il est possible qu'il ait été confirmé dans cette idée par l'interprétation concordante de M. S. Reinach, qui classe lui aussi la statuette parmi les représentations d'Athéna. Mais il faut songer que le monument n'était pas alors publié, que seules les indications du Catalogue auquel il empruntait le dessin ont pu décider l'opinion de M. Reinach, pour qui le casque de la déesse a

ment appelé Apollon : tous sont gravés sur des plaques votives du type usuel. Outre les 3 exemplaires cités ici, et l'exemplaire inédit que je publie dans *RA*, 1912, n° 89, il convient de signaler un relief de Macédoine (Dimitsas, n° 1065), et enfin les 20 exemplaires bulgares dont voici la liste brève :

— 6 à Dinicli (dans un lot de 24 trouvés à cet endroit et publiés par *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 116 suiv., n°s 164 suiv.) — On notera que 3 statuettes en bronze, d'Apollon, publiées dans *RA*, 1897², p. 227, ont la même provenance ; remarque importante puisqu'elle prouve que dans les sanctuaires ruraux du Cavalier les *ex-voto* de métal voisinaient avec les grossières plaques de marbre plus ordinairement offertes.

— 3 à Dipsiz-Gueul (*Sbornik*, 1895, p. 321, n. 9 ; 1896, p. 425, n. 7 ; 1900, p. 13, n. 16).

— 3 à Devna (*Izvestia russe de Constantinople*, 1905, p. 27, fig. 2 ; p. 470, pl. 98, 3 ; *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 113, n. 162).

— 1 dans chacune des localités suivantes : Philippopoli (*DH* [Dumont-Homolle], p. 385, n. 40) — Teteven (*Sbornik*, 1900, p. 20, n. 32) — Osman bazar (*Ibid.*, 1896, p. 424, n. 2) — Iskretz (*Ibid.*, p. 86, n. 52) — Tchetalevo (*Ibid.*, p. 91, n. 71) — Varna (*Ibid.*, 1901, n. 5) — Kostimbrod (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1894, p. 219, n. 122).

Asklépios, autre dieu grec auquel le Cavalier est parfois assimilé aussi, est nommé sur 26 plaques : mais 23 d'entre elles proviennent d'une même localité, l'Asklépiéion de Glava-Panéga (publication dans *Izvestia Mouzei*, 1907). L'assimilation avec Apollon est donc bien, en fait, la plus usuelle et la plus répandue.

été une preuve suffisante. Les circonstances probables de la trouvaille et les analogies certaines avec d'autres représentations locales peuvent fort bien, selon moi, contrebalancer et même infirmer les conclusions de mes deux prédécesseurs : M. Reinach, à qui j'ai soumis la question, s'est déclaré très ébranlé par mes arguments.

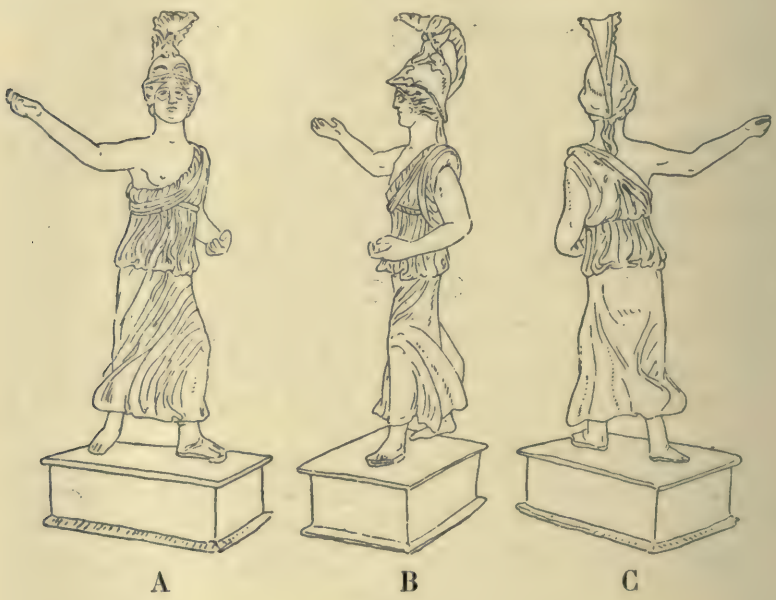

Fig. 1.

N. B. — Voici les détails, indiqués par l'éditeur, qui sont indiscernables sur la reproduction ci-contre :

1. Orbites creux (les yeux étaient faits d'une matière spéciale, disparue).

2. Jambes dissemblables et rapportées (la sandale droite est plus mince et s'attache plus haut : il semble que la jambe actuelle soit une réparation).

3. Piédestal orné, sur les moulures, de feuilles en creux ; aux angles de la plateforme, d'une décoration gravée (à droite, entrelacs de fleurs ; à gauche, rosaces).

4. Fragment d'un tenon dans la paume de la main droite.

5. La fonte a été faite en 3 parties assemblées ensuite : *a*) le corps et le vêtement ; *b*) les jambes ; *c*) le piédestal. De l'indication donnée, qu'on distingue par dessous les attaches des diverses parties, résulte implicitement un renseignement : le piédestal est creux, et par suite était peut-être fixé sur un socle de bois.

En Thrace, le culte d'Athéna-Minerve apparaît comme assez

rare et sans relation avec celui d'Apollon (1). La divinité parèdre de l'Apollon thrace, qui est avant tout un dieu cavalier et chasseur, c'est Artémis, ou plus exactement c'est la déesse chasseresse thrace, appelée Bendis, que le syncrétisme gréco-romain a assimilée à Artémis de la même façon qu'il assimilait le Héros Cavalier à Apollon. Je crois qu'en réalité il s'agit ici de cette déesse locale, et en voici les raisons (2) :

1° *Attitude.* — La déesse est représentée dans l'attitude de la marche, et même d'une marche assez rapide. Ce fait est attesté, non seulement par le mouvement de la jambe droite soulevée et par l'écartement des pieds (3), mais encore par la flexion accentuée du genou gauche, et surtout par l'envolée des draperies de la jupe, dont l'artiste parait avoir souligné avec intention et presque exagéré les détails : le vent, ou si l'on veut la résistance de l'air, plaque l'étoffe sur la partie antérieure de la jambe, et rejette violemment les plis en arrière, où ils flottent et battent comme des ailes.

(1) Si nous exceptons les monnaies, sur lesquelles la déesse apparaît avec le type conventionnel uniforme pour tout l'empire romain, nous constatons que le culte d'Athéna en Thrace n'a été jusqu'à présent témoigné que par un très petit nombre de monuments, à savoir :

2 statuettes (Pallas-Athéna en pied, dans *RA*, 1899[1], p. 120, fig. 3; buste casqué, dans *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 176, fig. 145).

3 bas-reliefs (Pallas Athéna, *DH*, 61[9], p. 354 et *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 178, fig. 147; Athéna Niké, *ibid.*, p. 177, fig. 146).

Un quatrième bas-relief (*RA*, 1908[1], p. 73, *Appendice*, n° 1) l'associe à Zeus, Héra, Hermès et Héraclès; quatre inscriptions de même provenance (*Ibid.*, p. 45-47) la nomment en même temps que les autres dieux de Pergame, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un culte *asiatique* importé dans une localité mésienne (cf. *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 171, fig. 141).

(2) Bien entendu, la valeur de toutes les remarques qui vont suivre est subordonnée exclusivement, puisque je n'ai pas vu l'original, aux images et aux descriptions fournies par l'éditeur.

(3) L'écartement des pieds, mesuré sur les reproductions, paraît être sensiblement égal au tiers de la hauteur du personnage ; pour une femme de taille moyenne (165 cm.), cela représente une enjambée de 50 à 55 cm., équivalente à ce que nous appelons « un bon pas ». Dans la course et la marche accélérée, l'enjambée est réduite proportionnellement à la fréquence des pas; il y a donc lieu de tenir moins de compte de l'écartement des jambes, dont l'artiste du reste s'est peut-être médiocrement préoccupé, que des autres détails précis, comme la flexion des jambes ou l'envolée de la jupe.

Cette démarche précipitée n'est pas celle qui convient à Athéna-Niké. La Victoire, qui est ailée, peut bien fendre les airs d'une course rapide, mais la déesse qui porte cette Victoire, ou bien reste immobile dans une pose hiératique, ou bien s'avance d'un pas majestueux et grave (1). C'est ainsi que l'antiquité l'a toujours représentée, aussi bien en sculpture que sur les monnaies (2).

2° *Geste.* — Le geste de la déesse est contestable, quand on l'explique comme une Athéna-Niké. Sans doute, l'une des premières idées qui vienne à l'esprit est de compléter la statuette en plaçant entre ses mains les attributs conventionnels de ce type plastique, à savoir dans la main droite une petite Victoire, dans la gauche une lance ou une palme (3). Mais je me demande si cette idée ne nous est pas suggérée et en quelque sorte imposée par la vue du casque, qui, lui, est bien le casque ordinaire d'Athéna (4). Je remarque en tout cas que, pour s'en tenir à l'image et à la description que nous avons de la statuette, un examen minutieux oblige d'accepter les conclusions suivantes :

(1) Il n'y a donc pas lieu, comme le suggère M. Filov, à un rapprochement avec la Victoire de Samothrace. Certaines Victoires non ailées ont aussi l'attitude de la marche précipitée (cf. S. Reinach, *Répertoire*, II, p. 380, n° 4 ; p. 386, n°s 5 à 8).

(2) Sur plus de 400 types réunis dans le *Répertoire*, la déesse n'est jamais figurée comme s'avançant à pas pressés que dans les seuls cas où elle est *combattante* (par exemple, I, p. 227, n° 1 ; p. 229, n° 2 ; p. 236, n° 2 ; — II, p. 287, n°s 6 à 8 ; p. 288, en entier) ; — Exceptions uniques : II, p. 799, n° 4, et I, p. 238, n° 7. Encore est-il bien douteux pour cette dernière que ce soit une Minerve, comme le dit Clarac. Je serais pour ma part tenté d'y reconnaître plutôt une Artémis ou une Atalante (cf. II, p. 312, n°s 1, 2, 3, 7 ; III, p. 95, n°s 4 et 7 ; p. 96, n° 8, etc). Je sais bien qu'elle a un casque et une égide ; mais elle porte aussi ces bottes molles, à bourrelet sur le milieu de la jambe, qui caractérisent Artémis ou son cortège, jamais Athéna. Il y a peut-être dans ce cas particulier un exemple du syncrétisme des divers types plastiques sur lequel je vais avoir occasion de revenir.

(3) Ce type est fréquent sur les monnaies impériales romaines ; il est rare dans les statues ou statuettes. Je n'en trouve guère qu'un exemple dans le *Répertoire* (I, p. 227, n° 3 = 850 de Clarac). On pourrait citer, parmi les Nikés, une douzaine d'exemples (j'indiquerai plus loin les plus typiques) ; mais aucune n'a de casque, et plusieurs sont ailées.

(4) J'étudie le casque ci-après, p. 33.

a) Si la main gauche tenait un objet (ce qui n'est pas absolument certain, puisqu'on ne voit aucun tenon soit sur la main, soit sur l'avant-bras auquel, d'après la position de la paume et des bras, devait nécessairement s'appuyer l'attribut supposé), cet objet était peut-être assez long, sûrement assez mince (le pouce rapproché des autres doigts nous en fournit le diamètre *maximum*), et en tout cas il était assurément mobile (1). Il en résulte que ce ne pouvait guère être une lance, qui, inclinée légèrement sans être retenue par rien, aurait évidemment glissé. Ce pouvait être une palme ou une gerbe de palmes; ce pouvaient être également d'autres attributs satisfaisant aux conditions nécessaires de longueur, de diamètre et de stabilité dans la mobilité.

b) L'objet que supportait la main droite n'était assurément pas une Victoire. Cette Victoire, en effet, aurait tenu, puisqu'il reste les traces d'une attache, mais elle aurait dû être placée perpendiculairement à la paume de la main sur laquelle elle était censée debout, et par suite elle aurait produit une sensation très nette d'équilibre impossible ou faux, car il n'est pas douteux que la paume de la main n'est pas du tout horizontale. J'appelle l'attention sur ce détail important. La surface de la paume offre manifestement une déclivité très sensible, dont la pente part de l'intervalle entre le pouce et l'index pour aboutir à la partie extérieure de la main (2).

Il résulte de cette constatation que l'objet tenu dans la main droite y était fixé par nécessité, c'est-à-dire qu'il était en état d'équilibre instable compensé par la présence d'un tenon. Or, bien qu'instable, cet équilibre devait être *logique*, c'est-à-dire

(1) Aurait-il laissé sur le bronze des marques de frottement? M. Filov ne le signale pas.

(2) L'interposition d'une boule, sur laquelle serait placée la Victoire, aurait eu pour effet de diminuer et même de supprimer pour l'œil l'impression du manque d'équilibre *de la statuette*, mais il me paraît que l'instabilité *de l'ensemble* aurait été encore exagérée par la présence de ce corps rond, dont l'esprit et l'œil attendraient la chute physiquement nécessaire. Je renvoie, à ce sujet, à l'étude de la statue indiquée dans la note 3 de la page précédente.

que l'œil du spectateur devait pouvoir comprendre pourquoi l'objet tenu était représenté comme ayant une tendance à glisser hors de la main. Pour ce motif, je renonce à restituer dans la main droite de la déesse une patère, bien que cet attribut soit assez fréquent sur les statuettes de Bendis, l'Artémis thrace (1). Quoique la patère soit figurée souvent de façon qu'elle apparaisse inclinée pour verser la libation, il me semble qu'ici elle manquerait justement de l'équilibre nécessaire, étant donné que la position des doigts paraît telle que l'objet ne semble pas avoir été solidement maintenu par le pouce ou les autres doigts (2). C'est pourquoi je m'arrête à supposer un objet qui, *par sa nature*, doive être représenté comme glissant le long de la paume d'une main penchée dont les doigts se desserrent pour le laisser libre : tels, par exemple, une lance ou un épieu.

3° *Costume*. — Le chiton court, la jupe tombant seulement à mi-mollet, ne correspondent pas au vêtement ordinaire d'Athéna. Ce n'est pas tout : Athéna a assez souvent les bras nus ; *jamais* elle n'a le sein droit à découvert : l'exemple unique qu'on en pourrait citer est plus que douteux (3). C'est un bronze du Musée de Berlin qui, sauf dans la position des bras, offre d'assez grandes analogies avec notre statuette, y compris celle de n'avoir pas d'attributs qui puissent aider à l'identifier. Je ne sais pourquoi on l'a rangé parmi les figures d'Athéna : j'imagine que c'est — cette fois encore — uniquement parce que la déesse porte un casque. En réalité, ce doit être une autre déesse qu'Athéna : la statuette, loin de fournir la matière d'une objection valable, devra au contraire bénéficier des présentes

(1) Cf. les remarques de M. Cumont sur Bendis (*RA*, 1903², p. 385) ; diverses statuettes sont figurées tenant une patère ; celles du Louvre (fig. 2), de la collection Lécuyer (Hartwig, *Bendis*, pl. 5), de Londres et de Copenhague.

(2) Il importe, à ce sujet, de définir exactement quel intervalle existe entre le pouce et les autres doigts de la main. Cet intervalle est annulaire et de faible diamètre (cf. images A et C ; sur l'image B le pouce est complètement détaché, mais sur la planche originale il est visible que cette apparence résulte d'un découpage maladroit pratiqué par le photographe sur le cliché autour de la silhouette).

(3) *Répertoire*, II, p. 288, n° 2.

remarques, qui, presque toutes, lui sont également applicables.

Le casque, il est vrai, fait généralement partie du costume traditionnel d'Athéna ; celui qui est orné d'une indication du nez et des yeux est celui qu'elle porte le plus ordinairement, et parfois, précisément comme dans le cas actuel, il est surmonté d'un sphinx accroupi, sur les ailes et la tête duquel vient s'appuyer une grande plume double partant de l'occiput (1). Toutefois, il existe un certain nombre de figures casquées, qui ne sont pas des Athéna ; on les classe ordinairement parmi les Amazones, sans qu'il soit facile de distinguer si elles ne seraient pas aussi bien des Artémis (2) : il y a même un exemple d'une Aphrodite casquée (3).

Ajoutons qu'un détail encore peut avoir déterminé l'artiste à donner à Artémis le casque corinthien : c'est qu'elle porte ordinairement, lorsqu'elle est figurée sous la forme de la Bendis thrace, une sorte de bonnet-capuchon dont la ligne générale et l'allure rappellent de très près un casque (4).

Dans ces conditions, puisque ni l'attitude, ni le geste, ni le costume ne conviennent à Athéna, il faut renoncer à identifier la statuette avec cette déesse. Pour Artémis au contraire, attitude et costume conviennent absolument. J'en résume ici les diverses caractéristiques, confirmées par de nombreux exemples provenant non seulement de la plastique traditionnelle grecque

(1) Cf. par exemple, *ibid.*, p. 288, n° 7 ; p. 280, n° 8 ; p. 277, n° 10.

(2) Pour les Amazones identifiées grâce à quelque attribut, cf. *ibid.*, I, p. 482, n° 5 ; II, p. 325, n°s 4 et 8 ; III, p. 99, n. 1 ; pour les autres, que rien ne distingue d'Artémis, voir I, p. 480, n° 7 ; II, p. 325, n° 2 ; III, p. 94, n° 9, et p. 99, n° 3. — Sur la confusion facile entre Bendis et les Amazones, cf. Cumont, *loc. cit.*, p. 381, note 3.

(3) Babelon, *Catal. des Bronzes,* n° 262. Vénus porte un casque corinthien du modèle de celui qui nous occupe ; seulement, le cimier étant cassé, on ne peut savoir s'il se terminait par un sphinx. La déesse a le sein droit nu. Ces analogies méritent d'être signalées : toutefois les différences sont suffisantes pour qu'on ne puisse songer à voir dans notre déesse une Aphrodite. Celle du Cabinet des Médailles est immobile, son chiton descend jusqu'aux pieds ; elle s'appuie sur la lance (la main droite, baissée, est cassée).

(4) Cumont, *loc. cit.*, p. 384-385 et fig. 1.

ou gréco-romaine, mais encore et surtout des monuments découverts en Thrace.

a) Les sandales remplacent fréquemment les hautes bottes à bourrelets qui sont la chaussure ordinaire de la déesse (1). Sur les bas-reliefs locaux, l'interprétation grossière des artisans inexpérimentés empêche de les distinguer, si elles sont représentées : elles étaient peut-être peintes (2).

b) La jupe courte, accoutrement obligatoire de la divinité chasseresse, s'arrête le plus souvent au genou ; parfois cependant elle descend, comme ici, plus bas que la mi-jambe (3).

c) Le sein droit mis à nu est une variante traditionnelle du costume (4), souvent reproduite sur les *ex-voto* thraces (5).

d) Même remarque pour le manteau, enroulé autour de l'épaule gauche comme un bourrelet (6). Ce détail est à n'en pas douter une indication spéciale de l'équipement pour la chasse.

e) Les cheveux, généralement courts (7) ou sommairement relevés en un chignon sans prétention (8), sont un autre détail du même accoutrement. Ici, ils sont pris dans le casque, à l'exception d'une petite mèche flottant sur le cou (9).

f) La marche accélérée est caractéristique de la déesse : fort souvent c'est, comme ici, la jambe gauche qui est portée en avant (10).

(1) *Répertoire*, I, p. 302, n° 3; p. 303, n° 2; p. 304, n° 3; p. 309, n°s 1, 2, 8. — II, p. 310, n. 1; p. 311, n°s 5, 8; p. 313, n° 3; p. 315, n° 2; p. 316, n° 8; p. 317, n° 3. — III, p. 95, n° 3.

(2) Souvent les jambes paraissent nues : cf. *Izvestia Mouzei*, I, p. 82, n° 121 et fig. 60.

(3) *Répertoire*, I, p. 301, n° 3. — II, p. 311, n° 8; p. 314, n° 4; p. 320, n° 7.

(4) *Ibid.*, I, p. 306, n° 5. — II, p. 311, n°s 4 et 5; p. 313, n° 3; p. 314, n° 3; p. 316, n°s 1 et 10; p. 319, n° 4. — Quelquefois les deux seins sont nus : II, p. 315, n° 8, p. 316, n° 10; p. 317, n° 10. — III, p. 254, n° 3.

(5) Cf. *Sbornik*, 1900, p. 31, fig. 12, qui reproduit le fragment cité par *DH*, p. 334, n° 35 (Philippopolis) : la déesse a le sein nu et un petit chignon.

(6) *Répertoire*, II, p. 316, n° 10. — III, p. 99, n° 1 (appelée Amazone). — Cf. *Sbornik*, 1900, p. 32, fig. 13; *Izvestia Mouzei*, I, p. 81, n° 117 et fig. 59.

(7) *Répertoire*, I, p. 297, fig. 8; p. 298, fig. 5 et 6. — II, p. 311, n° 7; p. 312, n° 7; p. 314, n° 1; p. 316, n° 10; p. 318, n° 5.

(8) *Ibid.*, II, p. 311, n°s 2 et 3; p. 312, n°s 1 à 4; p. 318, n° 6. — III, p. 95, n° 3.

(9) *Ibid.*, I, p. 310, n° 1; p. 316, n° 9.

(10) *Ibid.*, I, p. 306, n°s 2, 3, 6. — II, p. 310, n°s 2, 3, 7, 8; p. 311, n°s 1, 3, 4, 6, 7; p. 312, n°s 1 à 4. — III, p. 95, n°s 3 et 8. — IV, p. 185, 1 à 3.

Reste à deviner quels attributs on peut supposer dans les mains, aujourd'hui vides, de la statuette. Pour les raisons développées ci-dessus, d'où il résulte que l'objet tenu dans la main droite avait une position d'équilibre instable, j'y placerais non une lance, arme qu'on tient à la poignée, mais un épieu, arme de jet dont le propre est d'être brandie dans la direction oblique, et de ne pas être serrée par les doigts, qui la dirigent mais la laissent échapper. Cette hypothèse me paraît expliquer de façon satisfaisante les détails du geste étudié : le bras complètement écarté du corps, sa position presque horizontale, la paume sensiblement inclinée vers le sol afin de laisser glisser le trait qui ira frapper en avant, à quelques pas de distance, l'animal poursuivi. Si l'on restitue par l'imagination l'épieu que je suppose, on verra que sa trajectoire normale aboutit au sol juste en avant de la déesse, et dans la direction même du regard qu'en courant elle dirige droit devant elle.

L'arme usuelle d'Artémis est, il est vrai, l'arc et les flèches. Parfois cependant elle brandit la lance, mais son geste diffère alors de celui que nous lui supposons (1). Cette différence s'explique par le fait que l'on n'use pas de la lance comme de l'épieu, puisqu'on conserve l'une tandis qu'on abandonne l'autre. Du reste l'épieu serait parfois une restitution aussi acceptable que la lance (2). N'oublions pas, en tout cas, que si cette arme de jet est exceptionnelle entre les mains de l'Artémis grecque, elle est peut être plus naturelle chez l'Artémis thrace, hardie chasseresse de la montagne, qui s'attaque au gros gibier.

Ce gros gibier, c'est d'ordinaire la biche ou le cerf : certains *ex-voto*, dont nous aurons à nous occuper dans le paragraphe

(1) Par exemple, *Répertoire*, I, p. 304, nº 6 ; p. 307, nº 4; III, p. 94, nº 8. — Mais il faut toujours se méfier des restitutions de Musées, si fréquentes quand il s'agit de placer une lance entre les mains d'une statue à laquelle elle ne convient peut être pas. La lance, dans les exemplaires antiques, soit intacts, soit restitués, est presque toujours tenue verticalement et appuyée à terre : elle n'est pas une arme, mais un point d'appui commode et esthétique.

(2) *Répertoire*, II, p. 317, nº 2; p. 318, nº 8. — Il est restitué dans deux cas : II, p. 312, nº 5 ; p. 319, nº 2.

suivant, représentent la déesse assise sur l'un des animaux qu'elle poursuit habituellement, et cet animal est un cerf. Mais parfois elle chasse un gibier plus dangereux, le sanglier. Un bas-relief thrace la figure occupée à cette chasse (1) ; une statuette de bronze du Musée de Saint-Germain la représente assise sur un sanglier (2), et tenant en main un épieu fort court. Si cette dernière divinité n'est pas sûrement une Artémis celtique, c'est du moins une déesse barbare : par son costume et son attitude, elle se rapproche de l'Artémis thrace, et elle est importante pour l'identification qui nous occupe.

Grâce à ces exemples, nous avons la preuve qu'Artémis chasse le sanglier, et le chasse avec l'épieu, exactement comme fait le Héros Cavalier (3). Dès lors, il est naturel de rapprocher les deux genres de représentations et d'expliquer l'une par l'influence de l'autre. Le Cavalier et Artémis-Bendis sont réunis par un lien étroit de parenté mythique, de culte et d'occupations. Leurs armes comme leurs gestes ont dû être facilement assimilés par les artisans locaux, et par suite l'une des représentations peut jusqu'à un certain point nous aider à interpréter l'autre. Or, eu égard au grand nombre d'exemplaires du Héros Cavalier qui sont connus en Thrace, ceux d'Artémis sont relativement rares, et il reste certainement beaucoup à découvrir de ce côté. A mesure que les monuments figurés qui la représentent deviendront plus nombreux, il est probable que les points de ressemblance augmenteront entre la déesse chasseresse et le dieu chasseur. La piété locale a dû souvent les apparenter presque jusqu'à les confondre, surtout lorsque, comme à Sveti Kirilovo, ils étaient réunis dans le même humble sanctuaire campagnard.

Il est plus malaisé encore de restituer l'objet tenu dans la main gauche. Ce ne sauraient guère être des palmes, pas

(1) *Sbornik*, 1894, p. 94, n° 2 (Bistrilitza).

(2) *Répertoire*, II, p. 320, n° 1. (Collection Gréau, provient du Jura).

(3) Exemples très nombreux. Pour comparaison, je me borne à citer ceux où le bras du chasseur, ordinairement levé, est comme ici presque horizontal : *Sbornik*, 1901, n° 8, fig. 62. — *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 108, n° 154, fig. 87.

davantage une corne d'abondance (1). Peut-être pourrait-on songer à un faisceau de javelots destinés à remplacer celui que lance la main droite. Mais cela n'est qu'une hypothèse, en faveur de laquelle je ne puis pas même signaler d'analogies. Une curieuse statuette (2), qui présente beaucoup de similitudes avec la nôtre, et qui malgré son attitude extraordinairement contournée et maladroite semble bien lancer l'épieu de la main droite (avec un geste dans lequel la paume de la main est penchée comme dans le cas présent, mais absolument inversée), ne tient rien dans sa main gauche, placée comme celle de notre statuette. Il en est de même pour deux statuettes de bronze des musées d'Arles et de Dijon (3), qui ont également les mains vides. La ressemblance de ces exemplaires avec le nôtre était à signaler, parce que ce sont incontestablement des Artémis : par malheur, s'ils aident à justifier l'identification proposée, ils n'en confirment pas les détails, surtout en ce qui concerne le contenu de la main gauche, lequel demeure douteux.

Autant qu'on en peut juger par la reproduction, notre statuette est d'une facture convenable, sans plus (4). Il y a, dans le mouvement de la robe, une certaine habileté de rendu, et un parti-pris heureux de simplification dans le flottement de la jupe. Par contre, le visage est assez inexpressif et banal, et les parties nues manquent de vigueur et de modelé. C'est vraisemblablement une œuvre destinée à être vendue en Thrace, donc inspirée des idées religieuses de ce pays; quant à dire qu'elle est de fabrication locale, c'est peut-être beaucoup s'avancer (5) : les provinces voisines d'Asie ou de Macédoine,

(1) Cf. *Répertoire*, II, p. 798, n° 2 : la statue, comme ici, a le sein droit nu.
(2) *Ibid.*, II, p. 316, n° 6.
(3) *Ibid.*, IV, p. 186, n° 4 ; p. 189, n° 2.
(4) La rédaction de l'*Izvestia* l'a jugée digne d'une planche en héliogravure qui est, à ma connaissance, la première qui ait paru dans une revue archéologique bulgare. Il ne faut pas oublier que jusqu'à présent les trouvailles faites en Thrace autorisent à ne pas être bien difficile au point de vue artistique.
(5) C'est l'opinion soutenue par M. Filov ; mais on doit songer qu'il voit en

l'Egypte aussi (1), devaient importer un grand nombre de bronzes à bon marché.

La date approximative est difficile à fixer : je ne crois pas, toutefois, qu'il soit nécessaire de descendre jusqu'au IIIe siècle de l'ère chrétienne : d'autres bronzes, de facture équivalente, semblent appartenir au premier siècle, et, dans un pays assez barbare, quand il s'agit d'œuvres d'utilité courante, les imperfections ne sont pas nécessairement un signe de décadence (2).

Les incrustations du casque semblent, d'après la photographie, avoir leur parallèle dans d'autres incrustations visibles sur la joue gauche (3). Ces dernières représentent-elles quelques mèches folles de cheveux flottant sur la tempe? Sont-elles l'indication d'un tatouage? La seconde hypothèse, si elle était vérifiée, pourrait être pleine d'intérêt pour nous (4).

En résumé, il s'agit d'une statuette d'Artémis chasseresse influencée vraisemblablement par les données de la religion thrace et offrant un type plastique composite. La déesse porte le costume local; mais les armes qui lui sont prêtées sont celles de son parèdre le dieu chasseur. Son casque est copié sur celui des Amazones, auxquelles les sculpteurs donnent le costume de l'Artémis thrace, mais qui portent en plus cette coiffure. Ce casque était le seul motif qu'on eût, jusqu'à présent, pour identifier la déesse avec Athéna.

J'espère avoir montré que ce motif est insuffisant, puisque

cette statue une Athéna-Niké qu'il rapproche du type représenté sur les monnaies indigènes à l'effigie de Septime Sévère.

(1) Sur l'importation alexandrine en Thrace à l'époque impériale, cf. les remarques de M. S. Reinach (*RA*, 1899[1], p. 120).

(2) Voir ce que j'ai dit ailleurs des bronzes du char de la collection Peytel (*BCH*, 1904, p. 211) et ce que M. S. Reinach pense de ceux du char de Pastoucha (*Anthropologie*, 1902, p. 576, à propos de *BCH*, 1901, p. 200).

(3) Cf. surtout la fig. B.

(4) Que les déesses fussent tatouées, nous l'ignorons; mais les femmes libres l'étaient, même sur le visage (Flaccus, II, 150 : *Threissa, barbara picta* ustoque mento). Les Ménades et les Amazones particulièrement sont tatouées, et cette remarque a son intérêt ici, où l'influence du type des Amazones sur celui de notre Artémis paraît évident. — On trouvera les principaux textes et renseignements sur le tatouage thrace dans Perdrizet, *Annales de l'Est*, 1910, *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 97 suiv.; *REA*, 1910, p. 217 suiv.; *BCH*, 1911, p. 111 suiv.

tous les autres détails concourent à faire reconnaître la déesse chasseresse des Thraces.

2. — Bas-relief de marbre : Artémis cavalière, chassant.

Exemplaire d'une série copiée sur celle du chasseur thrace.

[N° 106, fig. 33]. — fig. 2.

Provenance : Panaghia, dans le Rhodope, aux environs de Philippopoli (1).

Acheté en 1901 par M. Degrand, auquel je dois la photographie qui a servi à dessiner la figure ci-contre, ce relief n'est pas resté en sa possession : il ne se trouve, à ma connaissance, dans aucun musée.

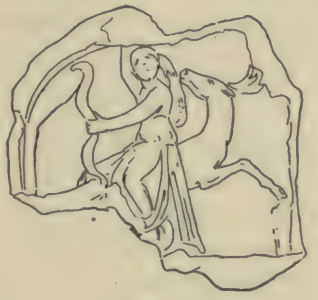

Fig. 2.

Dimensions très faibles, mais non indiquées. D'après les objets voisins sur la photographie, qui sont d'une taille connue, le relief semble avoir de 0 m. 10 à 0 m. 15. Ces dimensions ne paraîtront pas surprenantes à ceux qui connaissent la petitesse ordinaire des *ex-voto* au cavalier thrace.

Le fronton et la plinthe ayant presque complètement disparu, on ne peut affirmer que le monument soit anépigraphe.

La déesse Artémis est représentée assise, *en arrière*, sur le dos d'un cerf qui galope vers la droite en retournant la tête vers elle. Artémis a la tête de face, le corps de trois quarts : de son bras gauche tendu elle tient verticalement un arc recourbé dont l'extrémité inférieure pose sur son genou. Sa main droite n'est pas visible. Ce qu'on aperçoit auprès de sa tête n'est sans doute pas, comme on pourrait le croire et comme le dessinateur l'a peut-être marqué un peu plus que la photo-

(1) Sur les détails topographiques relatifs à cette provenance, se reporter à *RA*, 1912, nos 89 et 90 (= *REA*, 1912, fig. 7 et 8).

graphie n'y autorise, l'indication grossière du bras droit rejeté en arrière pour puiser des flèches dans le carquois : d'après les reliefs analogues, ce serait plutôt un voile flottant qui fait le tour de la tête et reparaît symétriquement de l'autre côté du corps.

Cette représentation, en effet, n'est pas unique en son genre : nous connaissons actuellement une série de huit reliefs identiques, dont cinq proviennent de la Mésie et trois de la Thrace (1). L'étude de ces monuments montre que, dans l'intention des sculpteurs indigènes, Artémis Cavalière est le rigoureux pendant d'Apollon Cavalier (2). Les détails de la série du dieu Cavalier réapparaissent en effet, reproduits, modifiés ou transposés, dans la série de la déesse Cavalière. C'est ce qui ressort nettement du tableau suivant :

Apollon Cavalier.	*Artémis Cavalière.*
1. monté sur un cheval.	assise sur un cerf.
2. brandit l'épieu.	tient l'arc.
3. chlamyde flottante.	voile flottant.
4. sans autres animaux.	sans autres animaux (3).
5. sanglier et chien.	sanglier et chien (4).
6. scène de curée.	scène de curée (5).
7. autel devant le cheval.	autel devant le cerf (6).
8. arbre dans le champ en avant.	arbre dans le champ en arrière (7).

(1) *a*) notre relief. — *b*) *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 83, n. 123, fig. 61 (Glava-Panéga). — *c*) *Sbornik*, 1894, p. 93, n° 1, pl. XVII, fig. 1 (Sadina). — *d*) *Ibid.*, p. 94, n° 2, pl. XVII, fig. 2 (Bistrilitza). — *e*) *Ibid.*, 1900, p. 29, n° 3, fig. 11 = *CIL*, III, 14413 = Kalinka, *Ant. Denkm. in Bulg.*, n° 174, fig. 47 (Ostrov). — *f*) *Ibid.*, p. 28, n° 1 (Euteukler). — *g*) *Ibid.*, p. 29, n° 2 (Thrace?). — *h*) Kalinka, *op. cit.*, n° 173, fig. 46 (Philippopoli).

On comparera une *Artémis assise en arrière*, assez voisine de la nôtre, sur un vase grec (*Élite céramogr.*, II, p. 25, pl. 8. — Cf., dans une position inverse, la fig. p. 134, pl. 43).

(2) La même idée est exprimée par M. Kalinka, *op. cit.*, p. 156.

(3) Reliefs *a*), *g*).

(4) Reliefs *d*), *f*), *h*).

(5) Relief *c*).

(6) Reliefs *b*), *c*), *d*).

(7) Reliefs *a*), *d*), *e*), *f*), *h*)

9. autre objet tenu dans la seconde main : lyre (1), patère (2).	autre objet tenu dans la seconde main : torche (3).
10. personnages ajoutés : un second cavalier (4).	personnages ajoutés : une seconde Artémis sous la figure d'Hécate (5).
(dans le champ, en haut à g.).	(dans le champ, en haut à g.).

Ces très frappantes analogies dans la composition augmenteront évidemment à mesure que s'enrichira cette série aujourd'hui si restreinte. Dès à présent, nous constatons que l'idée directrice a été d'assimiler dans le détail de leurs occupations et de leurs distractions des divinités auxquelles la religion thrace, comme la religion grecque, reconnaissait une très proche parenté. La présente série fournit donc une seconde preuve du fait qu' Ἀπόλλων-Ἥρως et Ἄρτεμις-Βένδις forment un couple de divinités chasseresses dont les attributs ont parfois été jusqu'à se confondre dans l'imagination populaire.

Il est douteux toutefois que le succès de l'image d'Artémis au cerf ait été aussi grand que celui de l'image d'Apollon à cheval. Les représentations figurées de la déesse sont infiniment moins nombreuses que celles du dieu (6) : dans la majorité des cas, nous constatons que c'est la figure de l'Artémis grecque qui est restée le modèle préféré (7). C'est justement leur rareté qui fait l'intérêt des deux types, plus directement inspirés des idées indigènes, que nous venons d'étudier.

Georges Seure.

(1) Cf. *Sbornik*, 1896, p. 401, n° 5; 1900, p. 4, fig. 1. — *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 150.

(2) Cf. *Sbornik*, 1901, p. 794, n° 1, fig. 61.

(3) Relief *c*).

(4) Cf. *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 70, n° 67, fig. 41; p. 102, n° 147, fig. 83. — Dans aucun de ces deux cas il ne s'agit des Dioscures.

(5) Relief *c*).

(6) Environ 25 exemplaires. Les représentations du Cavalier sont 25 fois plus nombreuses (plus de 600 reliefs).

(7) Dans la proportion des 2/3, sans compter que le type grec (Diane chasseresse dite de Gabies) est le seul qui paraisse sur les monnaies locales, avec ou sans addition de la torche dans une des mains de la déesse : Anchialos, Deultum, Pautalia, Serdica, Trajanopolis, en Thrace (cf. *Coins of the Brit. Museum*), Nicopolis, Callatis, Marcianopolis, en Mésie (cf. Pick, *Ant. Muenzen N. Griechenlands*).

ΕΥΝΟΜΙΑ

Εἰς τὴν Ἀρχαιολογ. Ἐφημερίδα Ἀθηνῶν (1) ἐδημοσίευσα ἐπιγραφὴν ἐκ Λατοῦς πρὸς Καμάρᾳ Κρήτης, ἐν ᾗ ἀναφέρεται Εὐνομία ὡς ἀρχὴ τῆς πόλεως ποιοῦσα ναὸν καὶ ἄγαλμα θεῷ τινι, ἀκολουθοῦσι δὲ τὰ ὀνόματα τῶν ἀποτελούντων τὴν Εὐνομίαν πολιτῶν.

Ταὐτοχρόνως ἀποκατέστησα τὴν Εὐνομίαν ἀναμφισβητήτως ἐν ἐπιγραφῇ Ἰστρῶνος (2), ὅπου Δαμάτριος Κίλικος καὶ ἁ σὺν αὐτῷ Εὐνομία ἐπὶ τῷ ἀφιδρύματι τὸν ναὸν τῷ Ἄρεος καὶ τᾶς Ἀφροδίτας ἐποίησαν, καὶ ἔπονται τὰ ὀνόματα τοῦ Δαματρίου καὶ τῶν σὺν αὐτῷ.

Εὐνομία εὕρηται καὶ εἰς ἔμμετρον ἐπιγραφὴν τῆς Λατοῦς πρὸς Καμάρᾳ δημοσιευθεῖσαν πρῶτον ὑπὸ Mariani (3), ἔνθα οἱ σὺν Αὐτίωνι ἔθεσαν ναὸν προπάροιθεν Εὐνομίας, τὰ ὀνόματα δὲ τῶν συναρχόντων ἀνεγράφοντο εἰς ἄλλον πέτρον μὴ εὑρεθέντα.

Τετάρτη ἐπιγραφὴ ἐξ Ἀπτέρας δυστυχῶς λίαν κολοβὴ ἀναγράφει ὀνόματα ἀρχόντων, οἳ ἐπεμελήθην..... μέστα ἐπὶ τ. εὐνομίω... (4).

Καὶ εἰς τὴν γνωστὴν μεγάλην ἐπιγραφὴν τὴν περιέχουσαν συνθήκην Λατίων καὶ Ὀλοντίων (5) ἀναφέρονται ἐν στιχ. 34-35 οἱ πρείγιστοι οἱ ἐπὶ τᾶς Εὐνομίας.

(1) Ἀρχαιολ. Ἐφημερίς, 1908, σελ. 207-212.

(2) Αὐτόθι. F. Blass, *Kretische Inschriften*, in Collitz und Bechtel, *Sammlung der Griech. Dialektinschriften*, nº 5056.

(3) Mariani, *Antichità Cretesi* in *Monumenti antichi dei Lincei*, vol. VI, p. 275-276 ; Blass, *Kret. Inschrift.*, 5083.

(4) Haussoullier, *Bulletin de Corresp. Hellén.*, III, p. 436; Blass, 4949.

(5) D. Comparetti, *Museo Italiano*, I, p. 1-10: Blass, 5075; Deiters, *De Cretens. titulis publicis quaestiones epigraph.*, p. 27 seq.

Ἐκ τῶν ἐπιγραφῶν τούτων, μάλιστα τῶν δύο πρώτων, ἐξάγεται ἀσφαλῶς, ὅτι Εὐνομία ἦτο ἀρχή τις τῶν Κρητικῶν πόλεων κατὰ τὸν δεύτερον π. Χ. αἰῶνα, ἡ ὁποία εἶχε μάλιστα τὴν ἐπιμέλειαν τῆς ἱδρύσεως ναῶν, βωμῶν, ἀγαλμάτων καὶ ἄλλων ἱερῶν καὶ δημοσίων κατασκευῶν, καὶ ὅτι ἡ ἀρχὴ αὐτὴ ἀπετελεῖτο ἐκ πλειόνων προσώπων (ἐν Ἰστρῶνι ἐξ ἐννέα), εἶχον δὲ καὶ πρείγιστον πρῶτον ἀναφερόμενον πάντοτε ὑπὸ τὸν τύπον ἁ σὺν τῷ (δεῖνι) Εὐνομία, ἢ οἱ σὺν τῷ (δεῖνι).

Ἐπειδὴ ἐξ ἄλλων πολυαρίθμων ἐπιγραφῶν καὶ τῶν αὐτῶν πόλεων καὶ ἄλλων τῆς Κρήτης ἐγνώριζον, ὅτι τὴν ἐπιμέλειαν ταύτην τῆς ἱδρύσεως καὶ ἀνακαινίσεως τῶν ἱερῶν κατασκευῶν εἶχον οἱ Κόσμοι κατὰ τὴν αὐτὴν ἐποχήν, ἦλθον εἰς τὸ συμπέρασμα, ὅτι Εὐνομία ἐκαλεῖτο τότε ὁ Σύλλογος τῶν Κόσμων (1).

Τελευταῖον ὅμως ὁ κ. Majuri ἐδημοσίευσεν ὑπὸ τὸν τίτλον Εὐνομία ἄρθρον εἰς τὰ Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημείας τῶν Λυγκέων (2), ἐν τῷ ὁποίῳ παραδέχεται μὲν, ὅτι ἡ Εὐνομία ἦτο ἀρχὴ τῶν Κρητικῶν πόλεων, ἀλλὰ διάφορος τῶν Κόσμων. Κατ' αὐτὸν οἱ ἀποτελοῦντες τὴν Εὐνομίαν ἄρχοντες ἀντιστοιχοῦσιν ἐν μὲν τῇ συνθήκῃ Λατίων καὶ Ὀλοντίων πρὸς τοὺς διαιτητὰς τοῦ Ἀττικοῦ δικαίου, ἐν δὲ ταῖς λοιπαῖς ἐπιγραφαῖς πρὸς τοὺς ἀστυνόμους τῶν Ἀθηνῶν.

Ὁ κ. Majuri ὑπέδειξε δύο ἀκόμη Κρητ. ἐπιγραφὰς, ἐν αἷς γίνεται ἀναφορὰ πρὸς τὴν Εὐνομίαν. Ἡ μία εἶναι τεμάχιον ἐπιγραφῆς ἐκ Πολυρρηνίας δημοσιευθεῖσα ὑπὸ De Sanctis (3), ἐν ᾧ ἀναφέρονται ΣΥΝΕΥΝΟΜΙΩΤΑΙ ΠΑΝΙ, ὅπου ὁ κ. De Sanctis ἀναγινώσκων συνευνομιωταὶ καὶ παράγων ἐκ Πανὸς Εὐνομίου θεωρεῖ ὡς θίασον ποιμένων (collegio dei pastori), ἐν ᾧ ὁ κ. Majuri τονίζων συνευνομιῶται παράγει ἐκ τῆς Εὐνομίας, καὶ νοεῖ τοὺς ἄρχοντας τοὺς συγκροτοῦντας τὴν Εὐνομίαν. Ἡ ἄλλη εἶναι ἐπίσης τεμάχιον ἐκ Μυλάσων τῆς Καρίας (4), ἐν ᾧ γίνεται λόγος περὶ πολιτικῶν σχέσεων τῶν Μυλασέων πρὸς τοὺς Κρηταιεῖς, καὶ φέρεται εὐνομίας α[ἰ]λίοιμε[ν.

(1) Ἀρχαιολ. Ἐφημ., 1908, σελ. 211-212.

(2) A. Majuri, *Eunomia a Creta*, in *Reale Accadem. dei Lincei*, Rendiconti, 1910, vol. XIX, fasc. I, p. 34-35.

(3) *Monum. antichi dei Lincei*, XI, 1901, p. 199 (475); Blass, 5119 a.

(4) Judeich, *Athen. Mitteil.*, XV, 262, seq.; Blass, 5164.

Οἱ λόγοι, ἐπὶ τῶν ὁποίων ἐστήριξεν ὁ Majuri τὴν γνώμην περὶ τῆς Εὐνομίας ὡς ἀρχῆς ἐντελῶς διαφόρου τῶν Κόσμων εἶναι οἱ ἑξῆς.

Ἀ'. Ἐν τῇ συνθήκῃ Λατίων καὶ Ὀλοντίων ὁρίζεται τὸ ἐπίσημον πρωτόκολλον (cerimoniale di pompa), καθ' ὃ εἷς ἢ πλείονες Κόσμοι μεταβαίνοντες εἰς τὴν σύμμαχον πόλιν ἐγίνοντο δεκτοὶ εἰς τὸ Ἀνδρεῖον καὶ τὸ Πρυτανεῖον κ. τ. λ., ταῦτα δὲ χωρίζονται ἐντελῶς (si staccano nettamente) ἐκ τῶν καθηκόντων τῶν ἀναφερομένων ἐκεῖ διὰ τοὺς πρειγίστους ἐπὶ τᾶς Εὐνομίας.

Ἀλλὰ τὸ ἐπιχείρημα αὐτὸ μοῦ φαίνεται ὅλως ἀσήμαντον. Ἂν τις μετὰ προσοχῆς ἐξετάσῃ τὰ σχετικὰ χωρία τῆς ἐπιγραφῆς βλέπει, ὅτι εἰς μὲν τὴν πρώτην παράγραφον (στιχ. 31-34) γίνεται λόγος περὶ τῆς ἐπισήμου τυπικῆς ὑποδοχῆς τῶν Κόσμων ἑκατέρας πόλεως ὑπὸ τῆς ἑτέρας, ἐν ᾧ εἰς τὴν ἑπομένην παράγραφον (στιχ. 34-38) γίνεται λόγος περὶ οὐσιαστικῶν καθηκόντων, ἤτοι περὶ κλοπῆς πράγματός τινος ἀνήκοντος εἰς τὴν μίαν τῶν συμμάχων ὑπὸ πολιτῶν τῆς ἑτέρας, ὅτε οἱ πρείγιστοι οἱ ἐπὶ τᾶς Εὐνομίας εἶχον καθῆκον νὰ ἔλθωσι καὶ ἐρευνήσωσι καὶ ῥυθμίσωσι τὴν ὑπόθεσιν κατὰ τὸ δίκαιον (ἐρευνίοντες καὶ ῥυθμίττοντες — καὶ τἄλλα πάντα χρήμενοι καθὼς κα ἐπιεικὲς ᾖ).

Καὶ ὅσα ἄλλα ὁ Majuri λέγει σχετίζων τοὺς ἐπὶ τᾶς Εὐνομίας πρὸς τοὺς ἐρευτάς, ζητητάς, πράκτορας καὶ διαιτητὰς δὲν στηρίζονται ἐπ' οὐδεμιᾶς ἀσφαλοῦς βάσεως οὐδὲ μαρτυρίας, οὐδὲ εἶναι πιθανόν, ὅτι εἶναι οἱ δημόσιοι διαιτηταὶ (arbitri publichi) · ἐξ ἄλλου εἰς ὅλας τὰς ἄλλας ἐπιγραφὰς δὲν ἁρμόζει ἡ ἰδιότης αὐτή, ἀφ' οὗ τὰ καθήκοντά των εἶναι ἐντελῶς διάφορα, ὡς θὰ ἴδωμεν ἀμέσως.

Β'. Ἄλλος λόγος, δι' ὃν ὁ Majuri θεωρεῖ ἀδύνατον τὴν ταυτότητα τοῦ συλλόγου τῶν Κόσμων καὶ τῆς Εὐνομίας, εἶναι ἡ διαφορὰ τοῦ τυπικοῦ, ὁσάκις γίνεται λόγος περὶ αὐτῶν ἐν ταῖς ἐπιγραφαῖς. Ἐν Λατοῖ π. χ. περὶ μὲν τῶν Κόσμων λέγεται ·

Ἐπὶ (Ἐχανορέων) κοσμιόντων τῶν (δεῖνα), γραμματέος τοῦ (δεῖνα) ἁ πόλις ἀνέθηκεν.

Περὶ δὲ τῆς Εὐνομίας λέγεται ·

Ἀριστόδαμος Θαρσυμάχω καὶ ἁ σὺν αὐτῷ Εὐνομία ἐποίησαν.

Ἤτοι ἐν μὲν τῇ πρώτῃ περιπτώσει ἀναφέρεται ἡ φυλή, ὁ γραμματεὺς καὶ ἡ πόλις, ἐν ᾧ ἐν τῇ δευτέρᾳ μόνον ἡ Εὐνομία μετὰ τοῦ προειγίστου καὶ ἀκολουθοῦσι τὰ ὀνόματα τῶν εὐνομιωτῶν.

Ἀλλ' ἡ διαφορὰ αὐτὴ δὲν μοῦ φαίνεται σπουδαία, οὐδὲ ἔχει ἄλλως τὸ πρᾶγμα ἀκριβῶς, ὅπως λέγει ὁ Majuri, διότι ὡς παρακατιόντες θὰ ἴδωμεν, δὲν ἀναφέρονται πάντοτε προκειμένου περὶ τῶν Κόσμων ἡ φυλὴ καὶ ὁ γραμματεὺς καὶ ἡ πόλις, ἀλλ' ἐνίοτε μὲν πάντα, ἄλλοτε δὲ τὸ ἓν μόνον ἢ τὰ δύο ἐκ τῶν τριῶν· ἐκ τούτου ἕπεται, ὅτι δὲν ἐθεωροῦντο ἀπαραίτητα, καὶ ἠδύναντο καὶ νὰ παραλείπωνται.

Γ'. Ἀναφέρων ὁ Majuri τὴν ἔμμετρον ἐπιγραφὴν Λατοῦς (1), ἐν ᾗ οἱ σὺν Αὐτίωνι ναὸν προπάροιθεν Εὐνομίας ἔθεσαν τῇ Ἀφροδίτῃ, καὶ ἐν τῇ ὁποίᾳ γίνεται δέησις, ἵνα ἡ Θεὰ διδῷ αὐτοῖς χάριτας καὶ λιπαρὸν πρὸς τέρμα βίου γηραιὸς ἱκέσθαι πάντας ἀπημάντους, λέγει ὅτι εἶναι ἀδύνατον νὰ εἶναι οἱ Κόσμοι, διότι δὲν ἥρμοζεν αὐτοὶ ὡς ἀνωτάτη ἀρχὴ τῆς πόλεως νὰ κάμνωσιν ἀφιέρωσιν, καὶ νὰ δέωνται τῆς θεᾶς δι' ἴδιον λογαριασμόν.

Ἀλλ' ἂν δὲν ἁρμόζῃ τοῦτο διὰ τοὺς Κόσμους, πολλῷ ὀλιγώτερον ἁρμόζει διὰ κατωτέρας ἀρχάς, οἷοι οἱ διαιτηταὶ ἢ οἱ ἀστυνόμοι, ὅπως ἑρμηνεύει τοὺς εὐνομιώτας ὁ Maj. διότι βεβαίως καὶ οὗτος δὲν θεωρεῖ τοὺς σὺν Αὐτίωνι ἰδιώτας ἀλλ' ἄρχοντας τῆς πόλεως.

Σημειωτέον ἀκόμη, ὅτι καὶ ὁ Mariani (2) τοὺς σὺν Αὐτίωνι θεωρεῖ ὡς Κόσμους, λέγων ὅτι εἶναι i cosmi che furono in carica insieme ad Αὐτίων.

Ὁ Maj. τὸ προπάροιθεν Εὐνομίας ἐξηγεῖται προπάροιθεν τοῦ ναοῦ τῆς Εὐνομίας ἤτοι τῆς θεᾶς Εὐνομίας. Ταὐτοχρόνως ὅμως λέγει, ὅτι δὲν θεωρεῖ ἀπίθανον τὸ προπάροιθεν νὰ εἶναι καὶ χρονικόν, καὶ τότε σημαίνει, ὅτι οἱ σὺν Αὐτίωνι ἀνέθηκαν ναὸν τῇ Ἀφροδίτῃ, ὅστις καὶ πρότερον ὑπῆρχεν. Τὸ πρᾶγμα ὑπερβαίνει τὰ ὅρια καὶ τοῦ παραδόξου.

Δ'. Ὁ Maj. θέλων νὰ συμβιβάσῃ τὰ δικαστικὰ καθήκοντα τῶν εὐνομιωτῶν τὰ ἐν τῇ συνθήκῃ Λατίων καὶ Ὀλοντίων πρὸς τὰ ἀστυνομικὰ τῶν ἄλλων ἐπιγραφῶν λέγει, ὅτι εὐνομιῶται ἦσαν κυρίως οἱ ἀστυνόμοι,

(1) Mariani, *Antichità Cretesi* in *Monum. antichi*, VI, p. 275 ; Blass, 5083.
(2) Αὐτόθι.

οἷς, λέγει ὁ Ἀριστοτέλης (1), ἐπιμέλεια περὶ τὸ ἄστυ δημοσίων καὶ ἰδίων, ὅπως εὐκοσμία ᾖ, καὶ ὅτι τὸ σπουδαιότερον καθῆκον τῶν ἐπὶ τᾶς Εὐνομίας ἦτο ἡ ἐπιμέλεια καὶ ἐπισκευὴ τῶν ἱερῶν καὶ δημοσίων οἰκοδομημάτων καὶ τῶν ἐνιαυσίων ἀνακαινίσεων, τὸ ὅτι δὲ ἐν τῇ ἐπιγραφῇ Λατίων καὶ Ὀλοντίων εἶναι διαιτηταὶ ἑρμηνεύεται καλῶς (?), ἂν ἐνθυμηθῇ τις ὅτι λέγει ὁ Ἀριστοτέλης (2) περὶ τῶν ἀστυνόμων, ὅτι δηλ. καθῆκον αὐτῶν ἦτο ὁδῶν σωτηρία καὶ διόρθωσις καὶ τῶν ὅρων τῶν πρὸς ἀλλήλους ὅπως ἀνεγκλήτως ἔχωσιν, ἀκριβῶς δὲ ἐν τῇ ἀνωτέρω ἐπιγραφῇ γίνεται λόγος ἐν τῇ ἑπομένῃ φράσει περὶ αὐτοῦ τὰς ὁδὸς τὰς ξενικὰς θίνας, ἤτοι εἶχον οἱ εὐνομιῶται χρέος νὰ ἐπιβλέπωσι τὰς δημοσίας ὁδοὺς τὰς συνδεούσας τὰς περιοχὰς τῶν συμμάχων πόλεων καὶ ὡς ἀστυνόμοι καὶ ὡς διαιτηταί.

Πάντα ταῦτα θεωρῶ ἀσύγκλωστα πράγματα, εἶναι δὲ ὅλως ἀπίθανον πρᾶγμα εἰς τὴν μίαν ἐπιγραφὴν νὰ εἶναι δημόσιοι διαιτηταί, εἰς δὲ τὰς ἄλλας νὰ ἔχωσι καθῆκον νὰ ἱδρύωσι ναοὺς καὶ ἀγάλματα κ. τ. λ.

Οἱ λόγοι ἄρα τοὺς ὁποίους ἔφερεν ὁ κ. Maj. διὰ νὰ ἀποδείξῃ τὸ ἀδύνατον τῆς ταὐτότητος τῶν Κόσμων καὶ τῆς Εὐνομίας οὐδὲν συνεβάλοντο εἰς τὴν ὑποστήριξιν τῆς γνώμης του, φρονῶ δὲ ὅτι μένει ἀδιάσειστος ἡ ἐμὴ θεωρία ἡ ἐκ τῶν ἐπιγραφῶν προελθοῦσα, ὅτι Εὐνομία οὐδὲν ἄλλο εἶναι ἢ ὁ Σύλλογος τῶν Κόσμων. Ἀφ' οὗ ὅμως ἅπαξ τὸ πρᾶγμα ἠμφισβητήθη, θέλω νὰ τὸ ἐξετάσω ἀκόμη ἀκριβέστερον, καὶ νὰ προσθέσω καὶ ἄλλους λόγους ἐνισχύοντας τὴν ἑρμηνείαν ταύτην.

Εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ παρόντος ἄρθρου ἐμνημόνευσα τῶν ἐπιγραφῶν, ἐν αἷς ἡ Εὐνομία ἐγείρει ναούς, ἀγάλματα κ. τ. λ. Εἶναι δὲ αἱ ἑξῆς κατὰ πόλεις·

Α΄. Λατοῦς.

α) Ξανθουδ. Ἀρχαιολ. Ἐφημ. 1908, σελ. 208-211.

« Ἀριστόδαμος Θαρσυμάχω [καὶ ἁ σὺν] αὐτῷ Εὐνομία [Λατ]ῷ τὸν ναὸν καὶ [τὸ ἄγαλμα ἐποί]ησαν ». Ἀκολουθοῦσι τὰ ὀνόματα τῶν συναρχόντων τοὐλάχιστον ἕξ.

(1) Πολ. VI, 1821 β. 19.
(2) Αὐτόθι.

β) Mariani, *Monum. antichi*, VI, p. 275; Blass, 5083.

Σοὶ Διὸς ὑψίστοιο καὶ εὐπλοκάμοιο Δι[ώ]να[ς]
Κύπρ[ι], ναὸν [π]ροπάροιθ(ε) Εὐνομίας ἔθεσαν
οἵδε σὺν Αὐτίωνι, τίνος δ' ὅδε πέτρος ἐλέγ[χει],
πότνια, τοῖς σὺ δίδου πανδάματορ χάριτας,
καὶ λιπαρὸν πρὸς τέρμα βίου γηραιὸς ἱκέσθαι
πάντας ἀπημάντους, Κυπρογένεια θεά.

Τὰ ὀνόματα τῶν σὺν Αὐτίωνι ἠκολούθουν, ἀλλ' ἀπώλετο τὸ περιέχον αὐτὰ μέρος τοῦ πέτρου.

Β'. Ἰστρῶνος.

F. Halbherr, *Museo Italiano*, III, p. 641 seq.; Blass, 5056; Ξανθουδ. Ἀρχαιολ. Ἐφημ., 1908, σελ. 209-210.

« [Δ]αμάτριος Κίλικος καὶ ἁ σὺν αὐτῷ Εὐνομία ἐπὶ τῷ ἀφιδρύματι τὸν ναὸν τῶ Ἄρεος καὶ τᾶς Ἀφροδίτας ἐποίησαν κ. τ. λ. » Ἕπονται τὰ ὀνόματα ἐννέα Εὐνομιωτῶν.

Γ'. Ἀπτέρας.

Haussoullier, *Bull. de Corr. Hell.*, III, p. 436; Blass, 4949.

« .... ἐπεμελήθεν.... καὶ τᾶν λοιπᾶν πα[σᾶν].... μέστα ἐπὶ τ. εὐνομιωτ. ».

Προηγοῦνται δὲ ὀνόματα πιθανώτατα τὰ τῶν εὐνομιωτῶν.

Δ'. Πολυρρηνίας.

De Sanctis, *Mon. ant.*, XI, p. 476; Blass, 5119 a.

« [Καὶ Π]ασίω[ν] οἱ συνευνομιῶται Πανί ».

Ἔχομεν ἄρα δύο ἐπιγραφὰς ἐκ Λατοῦς καὶ μίαν ἐξ Ἰστρῶνος, ἐν αἷς οἱ ἀποτελοῦντες τὴν Εὐνομίαν ἐγείρουσι ναοὺς ἢ ἱδρύουσιν ἀγάλματα θεῶν. Ἐπίσης ἡ τῆς Ἀπτέρας ἐπιγραφὴ ἦτο πιθανώτατα ὁμοίας φύσεως, ὡς εἰκάζομεν ἐκ τοῦ μικροῦ μέρους, τὸ ὁποῖον ἐσώθη. Καὶ ἡ τῆς Πολυρρηνίας ἦτο τοιαύτη, δηλ. οἱ συνευνομιῶται ἀναθέτουσιν ἱερόν τι ἢ ἱδρύουσιν ἄγαλμα τῷ Πανί.

Ἐκ τῶν ἐπιγραφῶν τούτων φαίνεται, ὅτι τὸ ἱδρύειν ναοὺς, ἀγάλματα καὶ ἄλλας ἱερὰς κατασκευὰς ἦτο καθῆκον τῶν περὶ τὴν Εὐνομίαν κατὰ τὸν δεύτερον π. Χ. αἰῶνα, εἰς τὸν ὁποῖον ἀνήκουσι πᾶσαι αἱ ἀνωτέρω ἐπιγραφαί.

Ἐξ ἄλλου ὅμως ἔχομεν πολλῷ πλείονας ἐπιγραφὰς τῶν αὐτῶν

χρόνων καὶ προερχομένας ἐξ αὐτῶν τούτων τῶν πόλεων καὶ ἐξ ἄλλων τῆς Κρήτης, εἰς τὰς ὁποίας τὴν ἐπιμέλειαν αὐτὴν τῆς ἱδρύσεως ναῶν, ἀγαλμάτων κ. τ. λ. ἔχουσιν οἱ Κόσμοι. Καταλέγω καὶ τὰς ἐπιγραφὰς αὐτὰς κατὰ πόλεις.

Α΄. Λατοῦς.

α) Blass, 5076.

« Ἐπὶ τῶν Ἐχανορέων κοσμιόντων (ἕπονται τὰ ὀνόματα πέντε Κόσμων καὶ τοῦ γραμματέως) ἁ πόλις τὸ ἄγαλμα Ἀφροδίτᾳ ἀνέθηκε ».

Ὅμοιαι πιθανώτατα ἦσαν καὶ αἱ ἐπιγραφαὶ Blass, 5077 καὶ 5078 ἐν αἷς σώζονται μόνον ὀνόματα Κόσμων, ἀπώλετο δὲ τὸ μέρος τῆς ἀναθέσεως.

β) Blass, 5079.

« Ἐπὶ τῶν.... κοσμιόντων (ἔρχονται ὀνόματα Κόσμων καὶ τοῦ γραμματέως) Ἱστίᾳ εὐχὰν καὶ χαριστῆια. »

γ) Blass, 5080.

« Ἐπὶ τῶν Αἰσχέων κοσμιόντων τῶν σὺν Πάνθῳ [τῷ] Δειτίλω ἁ πόλις Ζηνὶ Μηλιχίῳ ἐπεσκεύα[σ]ε τὰν στωὰν καὶ τὸ θύρωμα. Ἐ[κ]όσμ[ι]ο[ν] δὲ ο[ἵ]δε » (ἓξ Κόσμοι καὶ ὁ γραμματεύς).

δ) Blass, 5081.

« Ἐπὶ τῶν.... ων κοσμιόντων τῶν σὺν..... ναὸν τᾶς..... τὸν ναὸν τᾷ Λατῷ. »

ε) Ξανθουδ. Ἀρχαιολ. Ἐφημ. 1908, σελ. 225 ἑξῆς.

« Ἐπὶ τῶν Ὑλλέων κοσμιόντων τῶν σὺν Κυδάννῳ (ἑπτὰ Κόσμοι καὶ ὁ γραμματεύς) ἁ πόλις τᾷ Ἀθαναίᾳ, τᾷ Δεραμῖτι καὶ τᾷ Ἐλευθυίᾳ τὸς ναὸς καὶ τὸν περίβολον ᾠκοδόμησε ».

στ) Ξανθουδ. αὐτόθι, σελ. 217 ἑξῆς.

« Ἀνέθεν..... ἐπὶ Καμάρα.... κοσμιόντων..... Μοπόλχω.... »

Β΄. Ἱεραπύτνης.

α) Blass, 5045.

« Ἀπόλλωνι δεκατηφόρῳ καὶ τοῖς δώδεκα θεοῖς καὶ Ἀθαναίᾳ Πολιάδι ἐπεμέληθεν ἐκ θεμελήω ἄχρι ἐπὶ τὸν καταλοβέα τὸν ἐπὶ τῷ ὀρθοστάτ[α] καὶ τὰ θυρώματα [οἱ ἐ]πὶ τῶν Δυμάνων κοσμιόντω[ν] (δέκα Κόσμοι). »

β) Δικταίου Ἱεροῦ. Ξανθουδ. αὐτόθι, σελ. 198 ἑξῆς.

« Ἐπὶ τᾶς Καμιρίδος κοσμόντων τῶν σὺμ Βουάω(ι) τῶ Ἀμφέροντος ἐπεμέληθεν ἐν τῷ ἱερῷ τῶ Ζηνὸς Δικταίω τὰ ἀρχαῖα ἀγάλματα κ. τ. λ. (τοὐλάχιστον ἑπτὰ Κόσμοι). »

Γ'. Ὠλέρου. Blass, 5102.

« Τᾷ Ἀθαναίᾳ τᾷ Ὠ[λερίᾳ ἐπὶ τῶν] Παμφύλων κοσμιόν[των ἐπεμέληθεν] τὸν ναὸν καὶ τὰ ξόαν[α... (ὀνόματα Κόσμων). »

Δ'. Ὀλοῦντος. Blass, 5106.

« ... Ἄρεως τὸν κα..... θύραν καὶ τὰν θυρίδα ἐ[κόσμιον... (ὀνόματα ἑπτὰ Κόσμων καὶ γραμματέως). »

Ε'. Γόρτυνος. Blass, 5029.

« Οἱ Κόρμοι οἱ σὺν Ἀρατογόνω(ι) τῶ Ἀρτέμωνος κὼ ἱεροργὸς ἐπεμέληθεν τῶ ταύρω καὶ τὰς ἐρίφω. Ἐκόρμιον οἵδε (ὀνόματα Κόσμων, ὧν εἷς μνάμων, καὶ ἄλλος ἱεροργός). »

ΣΤ'. Λύκτου.

α) Χουρμούζη Κρητικὰ σελ. 59-60.

« Ἐπὶ τὰς ἀρχήας κοσμιόντων τῶ σὺν Λασθέν[ει..... Κωμάστα ἐπεμελήθη τὸν ναὸν τὰς Σωτείρας καταρτισθῆμεν..... »

β) Falkener, *Theatres* etc. London, 1854, p. 18. Majuri, *Noterelle epigraf.* (*Accadem. di Torino*, 1909-1910), p. 8-9.

« Ἐπὶ τῶν.... συνθίων κο[σμιόντων τῶ]ν σὺν Ἐνδιάλῳ τῶ [Κωμάστα ἐπ]εμελήθην κατ[αρτισθῆμε]ν τὸν βωμὸ[ν..... ἐκόσμ[ιον..... »

Ζ'. Πολυρρηνίας.

Τῆς πόλεως ταύτης ἀναφέρονται δαμιοργοὶ ἐπιμελούμενοι τῶν αὐτῶν ἱερῶν κατασκευῶν, ὧν οἱ Κόσμοι εἰς τὰς ἄλλας πόλεις. Δαμιοργοὶ ἀναφέρονται καὶ εἰς τὰς προξενικὰς ἐπιγραφὰς Ὀλοῦντος (νῦν ἐν Λούβρῳ) τὰς δημοσιευθείσας ὑπὸ Demargne (1), ὡς δὲ ὀρθῶς παρετήρησεν ἐκεῖ ὁ Demargne, δαμιοργοὶ εἶναι οἱ Κόσμοι, δαμιοργὸς δὲ ὅταν μνημονεύηται μόνον εἷς εἶναι ὁ ἐπώνυμος (le protocosme).

J. Myres, *Journal of Hell. Studies*, XVI, p. 183; Savignoni, *Monumenti ant.*, XI, p. 333; Blass, 5117, 5118.

(1) Demargne, *Bull. de Corr. Hell.*, XXIV, p. 228 suiv.

« Ἐπὶ δαμιοργῶν ἁ πόλις ἐπεσκεύασεν ἐπὶ Σωκράτεος Στρατοκύδεος (καὶ τέσσαρες ἀκόμη). »

. « Ἐπὶ δαμιοργῶν Ὀνάσανδρος Παρμένοντος (τέσσαρες ἀκόμη καὶ εἷς ἱερατεύων) Καλλίκριτος ἐποίησεν. »

Ἐκ τῶν ἀνωτέρω πολυαρίθμων παραδειγμάτων δείκνυται ὅτι οἱ Κόσμοι ὡς ἀνωτάτη τῆς πόλεως ἀρχὴ εἶχον τὴν ἐπιμέλειαν τῆς ἱδρύσεως καὶ ἐπισκευῆς ναῶν, ἱερῶν, βωμῶν, ἀγαλμάτων καὶ ἄλλων ἱερῶν κατασκευῶν κατὰ τὸν δεύτερον π. Χ. αἰῶνα, καὶ ἄλλοτε μὲν λέγεται, ὅτι ἡ πόλις ποιεῖται ταῦτα ἐπὶ τῶν δεῖνα Κόσμων, ἄλλοτε δὲ ὅτι οἱ Κόσμοι ἐπεμελήθησαν, φράσεις κατ' οὐσίαν ταὐτόσημοι.

Πῶς δυνάμεθα νῦν νὰ δεχθῶμεν ὅτι οἱ ἐπὶ τῆς Εὐνομίας οἱ ἐκτελοῦντες τὰ αὐτὰ ἔργα εἰς τὰς αὐτὰς πόλεις εἰς τὴν αὐτὴν ἐποχὴν εἶναι ἄλλη ἀρχὴ ὑποδεεστέρα καὶ οὐχὶ αὐτοὶ οἱ Κόσμοι; Τὸ πρᾶγμα θὰ ἦτο παράλογον. Ἡ μόνη διαφορὰ μεταξὺ Εὐνομίας καὶ Κόσμων εἶναι περὶ τὴν λέξιν, ἤτοι ἀρχαιόθεν μὲν καὶ γενικῶς ἐκαλοῦντο οἱ πρῶτοι ἄρχοντες τῶν Κρητικῶν πόλεων Κόσμοι, κατὰ τὸν δεύτερον ὅμως π. Χ. αἰῶνα ἐγίνετο χρῆσις καὶ τῆς λέξεως Εὐνομίας πρὸς δήλωσιν τοῦ συλλόγου τῶν Κόσμων.

Ἔπειτα ἂν ἡ Εὐνομία ἦτο ἄλλη ἀρχὴ ἀπὸ τοὺς Κόσμους, ἔπρεπεν ἀναγκαίως εἰς τὰς ἐπιγραφάς, ἐν αἷς παρουσιάζεται ἡ Εὐνομία, νὰ ἀναφέρωνται ἰδιαιτέρως οἱ Κόσμοι ἢ τοὐλάχιστον ὁ ἐπώνυμος καὶ ἡ πρυτανεύουσα φυλὴ διὰ νὰ ὁρίζηται ὁ χρόνος, καθ' ὃν οἱ ἐπὶ τῆς Εὐνομίας ἱδρύουσι ναὸν ἢ ἄγαλμα κ. τ. λ. Ἂν δεχθῶμεν τὴν γνώμην τοῦ κ. Maj., ὅτι ἡ Εὐνομία εἶναι ἄλλη ἀρχὴ καὶ οὐχὶ οἱ Κόσμοι, αἱ ἐπιγραφαὶ αὐταὶ μένουσιν ἀχρονολόγητοι, ὅπερ ἄτοπον. Ἂν δεχθῶμεν τὴν ταὐτότητα Κόσμων καὶ Εὐνομίας, εἶναι ἀκριβῶς χρονολογημέναι. Ἐκτὸς ἂν ὁ κ. Maj. φρονῇ, ὅτι πλὴν τῆς διὰ τῶν ἐνιαυσίων Κόσμων χρονολογίας αἱ Κρητ. πόλεις εἶχον καὶ ἄλλην χρονολογίαν ἐκ τῶν ἐπὶ τῆς Εὐνομίας, ὃ πάντη ἀπίθανον.

Πρέπει ἐπίσης νὰ τονισθῇ ὅτι εἰς τὰς ἐπιγραφάς, ὅπου ἀναφέρονται Κόσμοι, δὲν μνημονεύεται Εὐνομία καὶ ἀντιστρόφως, καὶ τοῦτο θεωρῶ ὡς ἄλλην ἔνδειξιν, ὅτι δὲν ἦσαν διάφοροι ἀρχαί, ἀλλὰ μία καὶ ἡ αὐτὴ φέρουσα πότε τὸ ἕν καὶ πότε τὸ ἄλλο ὄνομα.

Εἰς τὸ ἐκ Μυλάσων τεμάχιον (1), ὅπου ἐπίσης ἀναφέρεται Εὐνομία,

(1) Judeich, *Athen. Mitteil.*, XV, 262; Blass, 5164.

οπως καὶ τὰ ἄλλα συνδημοσιευόμενα ὑπὸ τοῦ Blass τεμάχια (1), γίνεται λόγος περὶ σχέσεων πολιτικῶν, συμμαχίας καὶ προξενιῶν μεταξὺ Μυλασέων καὶ Κρηταιέων · ἂν ἄρα, ὡς φαίνεται πιθανόν, ἡ Εὐνομία ἐν τῷ ἀποσπάσματι τούτῳ δηλοῖ Κρητικήν τινα ἀρχήν, ἡ ἀρχὴ αὕτη ἡ ἐρχομένη εἰς ἐπισήμους σχέσεις πρὸς τοὺς Μυλασέας δὲν εἶναι δυνατὸν νὰ εἶναι ἄλλη τις παρὰ οἱ Κόσμοι ἡ ἀνωτάτη πολιτικὴ ἀρχή, καὶ οὐχὶ οἱ Ἀστυνόμοι ἢ ἄλλη ὑποδεεστέρα ἀρχή.

Ἡ μόνη ἐπιγραφή, ἐν ᾗ ἡ Εὐνομία φαίνεται ἔχουσα ἄλλο καθῆκον καὶ οὐχὶ τὴν ἵδρυσιν ἱερῶν κ. τ. λ., εἶναι ἡ ἀνωτέρω μνημονευθεῖσα συνθήκη Λατίων (2) καὶ Ὀλοντίων. Ἐν ταύτῃ ἔχουσιν οἱ προείγιστοι οἱ ἐπὶ τᾶς Εὐνομίας ἀνακριτικὰ καὶ δικαστικὰ καθήκοντα (ἐρευνίοντες καὶ ῥυθμίττοντες κ. τ. λ.). Τοιαύτη ποικιλία καθηκόντων μόνον εἰς τὴν πρώτην ἀρχὴν τῆς πόλεως, τοὺς Κόσμους, ἁρμόζει, οὐχὶ δὲ καὶ εἰς ὑποδεεστέραν τοὺς Ἀστυνόμους λ. χ., ὡς φρονεῖ ὁ Majuri.

Τελευταίαν ἔνδειξιν ταὐτότητος Κόσμων καὶ Εὐνομίας παρέχουσιν οἱ Δαμιοργοὶ Πολυρρηνίας καὶ Ὀλοῦντος, οἱ ὁποῖοι ἐπιμελοῦνται τῆς ἱδρύσεως ἀναθημάτων καὶ ἀναγραφῆς προξένων, εἰσὶ δὲ κατὰ τὸν Demargne καὶ τὸν Blass αὐτοὶ οἱ Κόσμοι (3).

Διὰ τοὺς ἀνωτέρω λόγους, ἕως οὗ δὲν εὑρεθῶσιν ἄλλα κείμενα λύοντα μετ' ἀπολύτου βεβαιότητος τὸ πρᾶγμα, ἐπιμένω νὰ πιστεύω, ὅτι Εὐνομία εἶναι ὁ σύλλογος τῶν Κόσμων, καὶ ὅτι κατὰ τὸν δεύτερον π. Χ. αἰῶνα εἶχεν ἐπικρατήσει νὰ καλῆται οὕτω τὸ συνέδριον τῶν πρώτων ἀρχόντων τῶν Κρητικῶν πόλεων.

Ἐν Ἡρακλείῳ Κρήτης, μηνὶ Ἰουνίῳ 1911.

ΣΤΕΦΑΝΟΣ Α. ΞΑΝΘΟΥΔΙΔΗΣ.

(1) Blass, 5157-5163.
(2) Blass, 5075; Deiters, *De Cretens. tit.*, 27; Comparetti, *Museo Ital.*, I, p. 1-10.
(3) Demargne, *Bull. de Corr. Hell.*, XXIV, 1901, p. 229; Blass, 358, 362.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

(Suite.)

ASIE-MINEURE

Mysie. — *Pergame.* — H. Hepding, *AM*, 1910, 401-93. 98 inscr. fournies par la campagne de 1908-9. 1. Décret de 37 + 48 l. en l'honneur d'Athénaios Ménodotou, prêtre du roi, très mutilé. — 2. Portion de 24 l. d'un nouveau décret en l'honneur de Diodôros Hérôidou Pasparos. — 3-5. Autres portions de décrets relatives au même. — 6. Nouveau fr. de *AM*, 1907, 286, 15. — 7. Fr. de *AM*, 1907, 296, 19. — 8-21. Listes éphébiques. Les éphèbes et les νέοι reçoivent de l'État l'ἐλαιοχρείστιον; les maîtres un salaire fixe, ὀψώνιον. A la suite des éphèbes qui font partie des tribus de Pergame, se trouvent les éphèbes venus des villes pergaméniennes, précédés une fois de la désignation ἀπὸ τόπων. A des villes connues se rapportent : ἐγ Δασκυλίου, ἐκ Λυγδάμου, ἀπὸ Μαζύης (Masdya), ἐκ Τίμνων (Temnos), Εὐμενείας, Τιαρηνός, Μυρινᾶιος, ἐξ Ἄϐϐου κώμης (cf. Πισιδῆς ἐξ Ἀϐϐόου, sur une des stèles sidoniennes de mercenaires au Musée de Constantinople); à des villes inconnues par ailleurs (les identifications proposées sont de moi) : ἐγ Λυκέττων (en Lydie, à cause de la terminaison), ἐξ Ἀπιασίωνος ἀροῦ (plaine d'Apia), ἀπὸ Ἰνδειπεδίου (cf. Midapédion), ἐκ Δι... (Dionysopolis?), ἐξ Ἀγα... (Agammeia en Troade?), ἐκ Δαι... (ne serait-ce pas Dardanos?). Dans 19, en plein dans la liste des éphèbes des tribus pergaméniennes, on trouve un Ποσειδώνιος Ὁπλήτων. Les Hoplètes sont l'une des 4 vieilles tribus ioniennes; elles nous sont précisément connues à Cyzique, et un Κυζ[ικηνός paraît dans une autre liste d'éphèbes, *AM*, 1907, 425. Cela me paraît confirmer l'existence d'une isopolitie entre Pergame et Cyzique, hypothèse que j'ai proposée *RA*, 1909, 109. Il en serait de même pour Euméneia et Myrina, dont les éphèbes sont cités parmi ceux de Pergame.

22-72. Dédicaces. 22. Épistyle en trachyte du temple de Déméter, Φιλέταιρος καὶ Εὐμένης ὑπὲρ τῆς μητρὸς Βόας Δήμητρι. Boa, la mère du fondateur de Pergame, n'était connue que par Athen. XIII, 577 B. Son 3me fils Attalos n'est pas nommé. Une inscr. trouvée en 1910 prouverait que, malgré l'assertion de Strabon, cet Attalos n'est pas le frère, mais le cousin, de Philétairos et d'Euménès. — 23. Même dédicace à l'autel de Déméter. — 24. Frise du Propylon du sanctuaire de Déméter : Βασίλισσα Ἀπολλωνὶς Δήμητρι καὶ Κόρῃ Θεσμοφόροις | χαριστήριον τὰς στοὰς καὶ τοὺς οἴκους. La reine Apollonis a probablement fait cette dédicace après la

mort d'Attalos I. — 25. Épistyle du pronaos : Δήμητρι Καρποφόρωι | καὶ Δήμητρος Κόρηι Γ. Κλαύδ|ιος Σειλιανὸς Αἴσιμος πρυτανεύων, probablement sous Antonin. — 26. Ἀνθὶς ἱέρεια | Μίσῃ Κόρῃ τὸν | βωμὸν ἀνέ|θηκε. Misè est une forme de Koré. — 27. Fr. d'architrave en marbre du portique S. du sanctuaire de Déméter. — 28-9. A Déméter et Koré. — 31. A Athéna Polias et Neiképhoros. — 32. A Asklépios. — 33. A Hermès Διακτόρωι (Conducteur des âmes). — 35. Διὶ Κτησίωι. — 36. Ἡλίωι. — 37. Ἡρακλεῖ. — 38. Τῶι Πανθείωι par le hiérophante M. Aur. Mérogénès (1er ex. de πάνθειον dans le sens de θεοῖς πᾶσι). — 39. Θεοῖς ἀγν[ώστοις | Καπίτων | δᾳδοῦχος.. — 40. Νυκτὶ καὶ Τελετῆι | καὶ τῶι Αὐτομάτωι | Κλαυδία Τελεσφοριανία | ὑμνήτρια κατ' ὄναρ. Divinités orphiques de la Finalité et de la Fatalité. — 41. Ἀρετῆι καὶ | Σωφροσύνη (sic) Λ. Καστρίκιος | Παῦλος μύστης | κατ' ὄναρ. — 42. Le même à Πίστει καὶ Ὁμονοία (sic). — 43. A Dionysos Kathégémon. — 44. A Hadrien Ὀλυμπίωι σωτῆρι καὶ κτίστη (sic). — 45. Εὐμένης Φιλεταίρου | Ἄτταλον τὸν υἱόν; Euménès I n'a pas eu de fils, que l'on sache; il aurait adopté son neveu et successeur Attalos I. — 46. Signature de..... Μηνοφίλου | Περγαμηνός. — 47-8. A Philotéra Limnaiou le peuple et ses fils. — 50. A Diodôros Pasparos. — 51. A Χόρης Χορήου agonothète. — 52. A Καυσίλος Αἰνίου, gymnasiarque. — 53. A Protarchos Aristomachou et à Apollodoros Pyrrhou, gymnasiarques. — 54. A Ménestraté Asklépidou. — 55. La dédicace étudiée *AM.*, 1910, 329. — 58. A Julius Sextus νέον ἥρωα προφύλακα. — 59. Au proconsul d'Asie en 114/5 M. Eppuleius Proculus Tib. Caepio Hispo ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τῶν πρώτων καὶ δὶς νεωκόρων τῶν Σεβαστῶν Περγαμηνῶν. — 62. A une prêtresse de Déméter et Koré qui a trois fois fait orner les Thermes, ἐπιμεληθέντος Q. Biessius Minervas ἱεραφόρου (des dieux égyptiens). — 63. A M. Aur. Mênogénès οἱ θεσμοθέται. — 65. A un personnage, père de deux prêtresses d'Athéna, agoranome, hiéronome, τριτευτήν (sans doute l'équivalent de sitône), τροφέα (même sens), φαιδυντήν (qui a célébré des jeux de gladiateurs), enfin *prostatès* de l'association qui lui élève la statue : τὸ πρῶτον βασιλικὸν καὶ ἱερώτατον τῶν Πανιαστῶν Ἱππικειτῶν πλῆθος. — 68. Ἀττικὸς ἀγορανομήσας... — 69. G. Cl. Attalos Paterclianus τριτεύσας φιλοτίμως. — 71-2. Invocation au Christ et à saint Pierre. — 73-80. Funéraires. — 77. Stèle de P. Cornelius Scipio Nasica, le meurtrier de Tib. Gracchus, mort légat à Pergame en 132. — 81-91. Graffiti. — 92-98. Sceaux et timbres.

H. Hepding, *AM.*, 1910, 329-40. On a pu reconstituer deux exemplaires de la dédicace suivante : Ὁ δῆμος ἐτίμησεν | Μιθραδάτην Μηνοδότου τὸν διὰ γένους ἀρχιερέα | καὶ ἱερέα τοῦ Καθηγεμόνος Διονύσου, ἀποκαταστήσαντα | τοῖς πατρώοις θεοῖς τήν τε πόλιν καὶ τὴν χώραν καὶ γενόμενον | τῆς πατρίδος μετὰ Πέργαμον καὶ Φιλέταιρον νέον κτίστην. C'est Mithradate de Pergame, le fils naturel du grand Mithridate et de la princesse galate Adobogiona. M. H. ne s'est pas demandé si l'on ne pouvait conclure de cette inscr. que le Ménodotos, son père putatif (père réel de l'Athénaios M. de l'inscr. 1?), qu'on sait avoir été de grande famille pergaménienne, ne se rattachait pas à l'Attalide Sosandros qui fut le 1er prêtre de Dionysos Kathégémon, puisque Mithradate en est dit « prêtre héréditaire ». Mais il a essayé d'éclairer la période troublée que les Pergaméniens venaient de traverser et qui leur faisait parler de « la ville rendue à ses dieux » et considérer Mithradate comme son 3me fondateur. Il restitue notamment dans les 2 dédicaces à César (*I. v. P.*, 379-80) une formule équivalente : ἀποκαταστήσαντα τοῖς θεοῖς τήν τε

πόλιν | καὶ τὴν χώραν οὖσαν ἱερὸν καὶ ἄσυλον καὶ αὐτόνομον. Le proconsul laissé par César en Asie, P. Servilius Isauricus, acheva de rendre son territoire et son autonomie à Pergame (*I. v. P.*, 413-4; *O. G. I.*, 435).

G. Chondronikis, Ἱστορία Περγάμου (Pergame, 1910). P. 12. *Fac-similé* de la dédicace de la première église réédifiée à Pergame sous la domination turque, H. Théodôros, en 1545.

G. Cardinali, *La morte di Attalo III e la rivolta di Aristonico* dans les *Mélanges Beloch*, p. 269-320. Beau mémoire que j'apprécie d'autant mieux que j'en préparais un sur le même sujet. Pourtant M. C. n'a pas tenu compte de ce que j'ai écrit *R. A.*, 1908-9, sur les rapports d'Aristonikos avec les Thraces et les Mysiens et l'existence d'une tradition, remontant sans doute à Aristonikos lui-même, selon laquelle Attalos III aurait été renversé par les Romains (Schol. ad Nicand. *Ther.* p. 3 Keil), semble lui avoir échappé. P. 273. Les Θεοὶ Φιλάδελφοι de *AM*, 1908, 376, seraient Euménès II et Attalos II; à la l. 9. restituer naturellement ἐκ τῶν βασιλικῶν γα[ζῶν; les *Niképhoria* mentionnés seraient ceux de 133 (p. 298). P. 302-4. Notes aux 8 inscr. relatives à Diodôros et à sa gymnasiarchie, qui tomberait en 127. Les inscr. analysées ci-dessus fournissent de nouveaux textes relatifs à Diodôros.

E. Ziebarth, *Jahresh.* 1910, 109-13. A propos des inscr. relatives aux gymnases de Pergame.

Bithynie. — *Nicée.* — J. Oehler, *Janus*, 1908 (cf. *Bull.*, t. XXIV, p. 296). Publie d'après les papiers de Covel l'épigramme funéraire du médecin Hédys qui, après avoir parcouru l'Europe, la Libye et l'Asie et vu Ὠκεανοῦ τε ῥοὰς | καὶ τέρματα ἠπείροιο, est venu se faire ensevelir avec son père Hédys et sa mère Dikaiosyné.

Pont. — *Euchaita* (Avghat Hadji Keui). — H. Grégoire, *Byz. Z.*, 1910, 60. D'après des textes et des inscr. inéd., identifie *Euchaita*, *Auchaita*, *Avchaita* avec le village qui a conservé ce nom, à 1 jour d'Amasie, sur la route qui mène de là à Gangres.

Trébizonde. — Abr. E. Tsakalof, *Byz. Z.* 1910, 120. Trois inscr. d'une église byzantine ruinée des environs. — Je n'ai vu que maintenant M. Paranikas, Ἐπιγραφαὶ καὶ νομίσματα Τραπεζοῦντος dans la revue du Σύλλογος de Constantinople, XXIX, 1906, 295-306. P. republie *CIG.* 6637, 8741 et publie une dizaine d'autres inscr., dont quelques-unes relatives aux Paléologues et aux Komnènes (ne sont-elles pas dans Fallmerayer et Papadopoulos Kérameus ?).

Cappadoce. — *Sinasos.* — G. Millet, *BCH*, 1910, 96. L'inscr. métrique publiée par Grégoire, *BCH*, 1909, 91, doit se restituer de façon à lui faire dire que l'image de la croix sert de protectrice (προστάτρια) à la chapelle : elle date donc de l'époque des iconoclastes, qui s'efforcèrent de n'employer aucun autre motif décoratif que la croix (pourtant le baptistère de l'église d'Éphèse, du ve s., n'a pas d'autre ornement que la croix).

Galatie. — *Ancyre.* — Sur la date du *Monumentum ancyranum*, N. Vuliç, *Riv. Stor. Ant.* 1909, 41; sur ses rapports avec le texte de Suétone, E. Woelfflin, *Archiv. f. lat. Lex.* XIII, 1909, 193 et G. Sigwart, *Klio*, 1910, 394.

Aktchétash. — J.-G.-C. Anderson, *JHS*, 1910, 103. En 1899, A. a retrouvé *CIG*, 4102, et reconnu qu'il fallait y lire : Αὐρήλιος Ἥλιος | Δόμνου | κώμης Κλωσ|σαμηνῶν| νεωκόρος | τοῦ Διὸς Βουσ|σουριγίου. A 1/2 heure de là il a trouvé une autre stèle élevée par Αὐρ. Φιλώτας | Σταπειλίου | κώμης Ἰκο|ταρίου ἱκέτης | καὶ ὑπηρετῶν Διὶ

Βουσσου|ριγίω. Au même endroit une 3e stèle émane d'un Αὐρήλιος | Ἀσκληπιάδης | Ἀσκληπιοῦ | ἱκέτης | κώμης Μαλοῦ | τῆς Καλμιζηνῆς. Il subsistait donc dans ce canton limitrophe de la Paphlagonie le culte d'un dieu galate *Boussorix* (ou *Boussorigios*). Du canton où il dominait ces stèles font connaître 3 villages : *Ikotarion* serait l'*Acitoriziacum* de la Table de Peutinger ; *Malos* est connu par la *Vita* de Saint Théodore d'Ancyre. Ce serait la petite ville de *Kalejik*.

Phrygie. — *Hiérapolis.* — Dans son *Épigraphie* (cf. *Bull.*, t. XXIV, p. 301) col. 1435-8, le P. Jalabert a donné un précis de la question d'Aberkios avec texte et traduction de l'épitaphe. Le v. 16 ne doit-il pas plutôt se traduire : « elle possède un vin excellent qu'elle donne en mélange (κέρασμα ; on aurait trempé dans le vin) avec le pain », et le v. 20 : « Que personne donc ne dépose nul autre en ma tombe » ? Il l'a mentionné de nouveau, col. 1445, à propos de l'inscr. de Plectorius d'Autun. Le P. Jalabert n'a pas encore eu connaissance des remarques de Doelger, *Roem. Quart.*, 1909, 8, 87, 160, 1910, 61 et de l'édition donnée dans la *Teubneriana* par W. Ludtke et Th. Nissen, *Die Grabschrift des Aberkios* (Leipzig, 1910). Sa valeur toute nouvelle vient de la comparaison que les éditeurs ont pu faire avec le texte tel qu'il se trouve dans les ms. russes de la vie d'Aberkios.

Aizanoi. — E. Kornemann, *Klio*, 1909, 422-49. Restitution et commentaire des 11 premières lignes d'une lettre de Tibère trouvée par Th. Wiegand. Elle est datée Ἀπὸ Β]ονωνίας τῆς ἐν Γαλλίαι. Τιβέριος Καῖσαρ remercie le conseil et le peuple de la συνπαθία qu'ils lui ont témoignée. L'occasion de ce témoignage est probablement son association à l'Empire par Auguste le 26 juin de l'an 4 et c'est de Boulogne-sur-Mer qu'il a dû écrire, s'y étant rendu aussitôt pour préparer sa dernière expédition de Germanie. — Le texte est reproduit dans l'*Année épigr.*, 1910, n. 23.

Lydie. — *Magnésie du Sipylos* (Manissa). — Keil-Premerstein, *Reise*, II, n. 1-9. — 1. Statue de Sémélé consacrée par Apollônios, sculptée par Μητρ..., Μητρο... — 2. Ex-voto de Διόδοτος ....ὑπὲρ τῆς τ]ῶν παίδων σωτηρίας. — 3. Dédicace à Trajan entre 102 et 111. — 4. Dédicace à Septime Sévère avec les noms des 5 stratèges (le στρατηγὸς πρῶτος ou πρῶτος ἄρχων et ses 3 συνάρχοντες). 5. Début des conditions auxquelles P. Aelius... fait une fondation εἰς αἰώνιον στεφανηφορίαν : l'intérêt en sera τροπαϊκαῖος, mot nouveau indiquant qu'il sera payé au début des quatre saisons (τροπαί). Le premier quartier écherrait l'an prochain τοῦ ἐπὶ στεφανηφόρου Παπίου ἥρως τὸ γ'. Les éditeurs croient que ce héros stéphanéphore pour la 3e fois est précisément un particulier qui, comme Aelius, a laissé une fondation pour défrayer la stéphanéphorie en son nom. — 6. Fr. d'épitaphe avec amende à payer au fisc en cas de violation. — 7. Autre μνημεῖον. — 8. *Idem* avec amende à la *gérousia* et dépôt d'une copie de l'épitaphe εἰς τὸ ἐν Μαγνησίᾳ ἀρχεῖον. — 9. Fr. en caractères lydiens.

Mosténé (Bosch-Keuï). — Keil-Premerstein, *Reise*, II, 10-15. Les 6 textes, recueillis entre Magnésie et Troketta, dans des localités parmi lesquelles Bosch-Keuï est seule à présenter des ruines, permettraient de placer *Mosténé* sur la butte qui porte ce village (de là viendrait aussi *OGIS*, 471, où Tibère est célébré pour avoir restauré les 12 villes renversées en 17, dont *Mosténé*). — 10. Μνημεῖον élevé par Epicharis ; défense d'y enterrer d'autre qu'elle, son mari, ses enfants et petits-enfants sous peine d'une amende de 3,000 dr. Copie déposée εἰς τὸ ἐν Μοσ-

τήνη ἀρχεῖον (une moitié de cette inscr. dans Buresch, *Aus Lydien*, 32). — 11. Inscr. en caractères lydiens. — 12. Εὐχαριστήριον élevé par Πίστις. — 13. Honneurs décernés à Tib. Claudius Améthystos, affranchi de César, secrétaire de la ville. — 14. Début d'une liste de souscription pour la réédification d'un monument public. — 15. Bas-relief d'un homme et d'un jeune homme avec couronne décernée par ὁ δῆμος.

Troketta (entre Kassaba et Djowaly). — Keil-Premerstein, *Reise*, II, 116-20. — 16. Encastrée dans le portique de la mosquée de Djowaly, ils ont retrouvé la base qui a été l'occasion de l'opuscule de Buresch, *Klaros* (Leipzig, 1889). Ils n'ont pas seulement pu faire de nombreuses corrections aux deux côtés publiés; ils ont découvert la face antérieure qui permet de reconstituer l'histoire de ce précieux document. Un λοιμός s'abattit sur les gens de Troketta, οἳ νεμέθεστε Τρόκεττα παραὶ νιφοέντι Τορμώλῳ; la terre se refuse de produire, les semences avortent (lire : Τρύει δὲ πάντη δάπεδον ἐνπολευμένον, ἀμᾶι νεογνόν — πᾶσα δ'ὄλλυται φύτλη —), la famine et la peste menacent. C'est alors qu'on consulte le dieu de Klaros. Il ordonne d'asperger les mains avec un mélange d'eaux sulfureuses empruntées à 7 sources et d'édifier, μέσσον ἱδρῦσαι πέδον, une statue d'Apollon Soter, l'arc dans une main, le rameau lustral dans l'autre. Cette statue fut élevée par les Καισαρεῖς Τροκεττηνοὶ dans une enceinte consacrée aux Augustes (Θεοῖς Σεβαστοῖς), le prêtre du dieu, Meilêtos, fils de Glykon le Paphlagonien, ayant fait cadeau de l'argent nécessaire pour la statue et pour la base. C'est de cette base que proviendrait l'inscription, et la famine serait celle que Galien décrit (VII, p. 739 K.) au début du règne de Marc-Aurèle (c'est à elle aussi que se rapporteraient les inscr. Buresch, *Aus Lydien*, 140 et Fraenkel, *Perg.* II, 239). — 17. Début d'une dédicace gréco-latine *Vespasiano Augusto*. — 18. Colonne élevée sous la 3e année de proconsulat de P. Pétronius, 31/2. — 19. Début d'une stèle datée du 12e consulat de Domitien, en 86. — 20. Θεοῖς πατρίοις κ(αὶ) αὐ|τοκράτορι Καίσαρι Τίτω Αἰλίω Ἀδριανῷ Ἀν|τωνείνω Σεβαστῷ Εὐ|σεβεῖ ἡ Σελινδηνῶν | κατοικία τὸ ἔργον σὺν | τῷ περὶ αὐτῷ κόσμω κα|θιέρωσεν. Suivent les *noms* des *brabeutai* et de l'*ergépistatès*. La *katoikia* que ce texte fait connaître devait être proche du village d'*Euren* où il a été trouvé.

Entre Troketta et Sardes, à Derwend-Keuï et à Gjenk-Kaïa, 4 inscr. qui marquent peut-être l'emplacement de *Tmolos*. — Keil-Premerstein, *Reise*, II, 21-24. — 21. Dédicace Διὶ Μαμ]ουζηνῶι. — 22. Sur leur μνημεῖον sont commémorés les honneurs que le peuple a décernés à Ménékratès et à Hermogénès fils de Valérius (déjà connus en 171/2, *CIG*, 3439). — 23. Σορός d'Aur. Eumétor et famille. — 24. Métrophanès et sa femme ont élevé pour eux un sarcophage dans une tombe monumentale, τὸ μνημεῖον καὶ τὴν σορόν, avec chambre souterraine, ὑποκάτω καμάρα, pour leurs affranchis : 2,500 deniers d'amende au violateur.

Sardes. — Keil-Premerstein, *Reise*, I, 5 textes : 25. Dédicace au nom de Mên Ἀξιω[ττηνός. — 26. Portion d'un rescrit en latin de Marc-Aurèle et Commode relatif aux jeux de gladiateurs. — 27. Base de la statue de l'athlète M. Aur. Démostratos Damas de Sardes, déjà connu par la base de la statue qui lui fut élevée à Rome (*IG*, XIV, 1105). On énumère d'abord les villes où il a reçu le droit de cité (Alexandrie, Antinoé, Nikomédie, Éphèse, Smyrne, Milet, Pergame, Corinthe, Athènes, Argos, Lacédémone, Delphes, Élée); puis les jeux où il a rem-

porté le prix (j'ajoute le nombre de fois quand il est conservé, ce qui donne au moins 64 victoires) : Olympia de Pisa, Pythia de Delphes 3, Isthmia 5, Némeia, Aspis d'Argos 3, Capitolia de Rome 2, Pouzzoles 2, Naples, Aktia 2, Athènes 10, Haleia de Rhodes 3, Panathénaia, Panhellénia 3, Olympieia de..., Hadrianeia 1, Chrysanthinos de Sardes 4, Éphèse 9, Smyrne 6, Augusteia de Pergame 3, Alexandrie, enfin triomphes impériaux à Rome. Ces triomphes sont du règne de Marc-Aurèle et de Commode (sans doute ceux de 176) dont Damas a reçu la couronne et le prix d'or; au moins trente ans plus tard, il recevait de Septime Sévère et de Caracalla τὴν ἀρχιερωσύνην καὶ τὰς ξυσταρχίας εἰς τὴν τῶν παίδων διαδοχήν. Vient ensuite le commencement de la liste de ceux qui ont élevé la statue entre 212 et 217 : en tête Aurélius Damas lui-même ἀρχιερέως τοῦ σύμπαντος ξυστοῦ | διὰ βίου, ξυστάρχου καὶ ἐπὶ βαλανείων | τοῦ Σεβαστοῦ, πλειστονείκου παραδόξου (= hors concours). Sur le côté gauche de la base sont mentionnées à nouveau ses victoires aux ἱεροὶ ἀγῶνες, divisées en κ' comme enfant, μη' comme homme fait; puis certains des honneurs reçus, droit de cité à Alexandrie et xystarchies aux *Capitolia* de Rome, *Chrysanthinos* et « Confédéral d'Asie » (κοινοῦ Ἀσίας) à Sardes, *Didymeia* à Milet, *Hadrianeios Philadelpheios*, *Sébasteios* et *Séleukeios* à Alexandrie, à Antinooupolis et dans toute l'Égypte, au « Confédéral d'Asie » à Tralles, au « Confédéral de Bithynie » à Nicomédie, aux *Eurykleia* de Sparte, aux *Eusébeia* de Pouzzoles, aux *Sébasta* de Naples. Enfin, le côté droit contient les restes d'une liste des θεματικοὶ ἀγῶνες; plusieurs sont accompagnés de la mention νῦν ἱερός, indiquant qu'ils ont, dans l'intervalle, passé à cette classe supérieure où une couronne, non plus un prix, est la récompense : ainsi, à Sparte, les *Eurykleia* sont devenus ἱερὸς ἀγών tandis que les *Dioskoureia* et *Léônideia* sont restés dans l'autre catégorie. — 28. Borne entre la propriété du λαμπρότατος (*vir clarissimus*) Hermeias (le consulaire Tib. Cl. Hermeias) et celle de Μαρκελλείνου πολειτευομένου. — 29. Stèle de Méliton.

D. M. Robinson, *Am. J. Arch.* 1910, 415. Note préliminaire sur les inscr. revues ou trouvées au cours de la 1re campagne des fouilles américaines. R. signale : un décret du σύνοδος des artistes dionysiaques ; une boule de marbre portant Στρατονίκης τῆς Δημητρίου, sans doute la femme de Séleukos I ; un décret en l'honneur de Iollas, bienfaiteur de Sardes, du Ier s. p. C. — une inscr. qui nous fait connaître la famille du cuisinier Ephésos ; sa fille s'appelle Artémis, sa sœur Seddis, sa femme Ninis — la dédicace du héroon d'Aurélius Isotikos ἀρτοπώλης πολειτικός (boulanger municipal) — surtout une grande inscr. dont les 18 l. subsistantes donnent les noms d'une série de villes, dont beaucoup d'inconnues, avec le tribut qu'elles payaient au temple d'Artémis. — Cf. à *Temnos* un décret en faveur d'un Sardien.

A *Kesterli*, à 7 milles au N. de *Sardes*, sur la route de Pergame, R. a relevé le 7e milliaire de cette route, daté entre 292 et 305.

Près de *Hadji Bostanlar*, à 6 h. N.-O. de Sardes. — D. M. Robinson, *Am. J. Phil.* 1910, 402. Fin d'une épitaphe contenant les prescriptions relatives à la violation. Elle paraît datée du proconsul d'Asie Tertullus Sulpicius, v. 172-4.

Philadelpheia (Ala-schehir). — Keil-Premerstein, *Reise*, I, 30-91. — 30-33. Ex-voto à Anaïtis, Ἀναείτιδι, tout court, ou Ἀρτέμιδι Ἀναείτιδι, ou Μητρὶ Ἀναείτι. — 34. Stèle au haut de laquelle est figurée une jambe avec les parties viriles; les

actions de grâces pour la guérison sont adressées à Μητρὶ Φιλεῖ Ἐπηκόῳ, connue seulement jusqu'ici par *BCH*, VIII, 378 trouvé à Koula. (De Koula viennent 3 autres ex-voto de ce type, Μουσεῖον, 1880, p. 169). — 35. Ex-voto à un couple divin, probablement Mên et Anaïtis. — 36. A Dionysos. — 37. Διὶ Ταργυτηνῷ ἐπηκόῳ, dieu nouveau dont le nom doit être tiré d'une localité nommée Targya. — 38. Μηνὶ Τιάμου, croissant au sommet de l'ex-voto. — 39. Θεῷ Ὑψίστῳ, en 238/9. — 40. Dédicace à Hadrien, entre 117 et 128. — 41. A Constantin. — 42. Honneurs à T. Aelius Glykon Papias, grand-prêtre et trésorier du sénat, τὸν ἐκ τῆς διατάξεως μύστην, ἐπιμελητθέντων τῶν περὶ τὸν καθηγεμόνα Διόνυσον μυστῶν; le culte des rois pergaméniens était déjà connu dans leurs colonies de Philadelpheia (*AM.*, 1895, 243) et de Thyateira (BCH, 1887, 102). — 43. Honneurs décernés par une κατοικία dépendant de Philadelphie à M. Ant. Dion, sa femme et ses enfants, pour avoir célébré dignement τὰς τῶν θεῶν θυσίας. Cette expression, jointe à la date, μηνὸς Καίσαρος Σεβαστοῦ, indique que l'anniversaire d'Auguste n'était pas seulement célébré le 23 septembre, mais le 23 de chaque mois, encore en l'an 40. L'ère adoptée à Philadelphie commençait l'année d'Actium, 31, le 23 septembre. — 44. Ἀρουσπικία Δημῶ ὑπατική. — 45. Πρεισκιλλὰ ὑπατική. — 46. A un Longinus, ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος καὶ ἡ γερουσία καὶ ἡ ἱερὰ περιπολιστικὴ σύνοδος (association des artistes du théâtre et du stade). — 47. Honneurs à une Cornélia pour avoir donné au Conseil un terrain dont le revenu sera partagé entre ses membres à l'anniversaire de son frère. — 48. A Fl. Apphi(anus ?). — 49-51. Trois fr. de dédicaces à des vainqueurs ; le dernier est qualifié de φωνασκός, chanteur sur la cithare. — 52. Ἐργαστήρια : pierre ayant dû se trouver sur la porte d'une fabrique. — 53-4. Funéraires métriques. — 55. *Idem*. Pythagoras (οὐ Σάμιος, a-t-il soin d'avertir) se montre choisissant entre l'Ἀσωτία et l'Ἀρετή. — 56. Sketikos, affranchi d'Archélaos, s'est fait enterrer δεσπότεω χρηστοῦ λαϊνέων πρὸ τάφων. — 57-8. Funéraires métriques d'un pugiliste et d'un gladiateur. — 59-87. Épitaphes non métriques. Signalons : un κουρεύς, coiffeur, un σκανδαλάριος, couvreur de toits en bois, un trompette, deux soldats ; comme noms, Ménogas, Ménogénès, Pantoniké. — 88-90. Trois épitaphes chrétiennes, dont l'une datée de Justinien.

Près de *Sary-Tscham*, à mi-chemin entre *Magnésie du S.* et *Apollonis*. D'après *Or. gr.*, 333, ce serait le *Templum Deae Persicae*. Keil-Premerstein, *Reise*, II, 91-3. — Dédicace à P. Calvésius Agathodôros, prophète d'Apollon Chrestérios (celui d'Aigai ?) et deux épitaphes, l'une d'une καμάρα, l'autre d'un μνημεῖον.

Apollonis (au N. de Palamout). — Keil-Premerstein, *Reise*, I, 94-101. 94-5. Deux stèles avec couronne sous le fronton, élevées l'une en l'an I, l'autre en l'an VII βασιλεύοντος Ἀττάλου. Il s'agit d'Attalos II, 159/8 et 153/2. La 2me est dédiée par ο[ἱ ἐκ.] εσπούρων Μακεδό|νες ὑπὲρ Δέρδου τοῦ Δερ|κυλίδου τοῦ αὐτῶν στρατηγοῦ en récompense de ses services envers le roi et envers eux. — 96. Catalogue d'éphèbes contenant une cinquantaine de noms avec patronymiques (à l'exception de Karion, Sadalos, Maôn et Vettius, tous les noms sont grecs), Damonikos, éphèbe lui-même, étant gymnasiarque et son père Démétrios ἀλείφων. C'est évidemment parce qu'il s'était chargé de distribuer l'huile que le père obtint cet honneur pour son fils ; un hypogymnasiarque et un éphébarque remplissaient la réalité de ses fonctions. — 97. Début mutilé d'un autre catalogue où les éphèbes sont divisés en διεταῖς et ἐφήβοι, de 2e et de 1re année. — 98.

Dédicaces à Livie, Θεὰν Ἰουλίαν Σεβαστήν. — 99. Fin d'un décret remerciant un bienfaiteur qui s'est chargé de défrayer les prytanes, qui a fait une donation à la *boulé* et un legs pour distribuer de l'huile à son anniversaire annuel. — 100. Fr. d'une épitaphe. — 101. Fin d'une épitaphe où, pour la première fois, c'est au *stationarius* que l'on voit prescrit de payer l'amende. — 102. Sarcophage, peut-être de 214/5, d'un homme de Thyateira avec amende à payer à *Thyateira* (la pierre vient donc de là).

C'est aussi sans doute de *Thyateira* que viennent les 3 inscr. trouvées par Keil et Premerstein à *Kenes*, entre *Hierokaisareia* et *Thyateira*, 103-5. Milliaire bilingue de Gordien III, 238/9, sous le proconsulat d'Asinius Sabeinianus, à 4 milles de Thyateira (sur la route de Th. à Sardes); autre milliaire bilingue, venant du 3me mille, daté du règne de Licinius et Licinianus, 317-23; dédicace (publiée dans *BCH*, 1887, 454) d'un monument sous Manuel I Komnène (1160/61).

Hiérokaisareia (Saz Oba, dans la vallée de l'*Hyllos*, Koum-Tchaï). — Keil-Premerstein, *Reise*, I, 106-121. Quinze textes. — 106. Dédicace du conseil et du peuple à Aelius Démosthénès agoranome et chorège. — 107. Honneurs décernés par une *katoikia* (relevant de Hiérokaisareia, à moins qu'elle ne soit celle qui existait sur cet emplacement avant que Hiérakômé ne devînt ville en recevant son nouveau nom) : les couronnes d'or sont données pour toute la postérité, διὰ γένους, les βραβευταί sont chargés de remettre la couronne. — 108. Honneurs aux deux fils de Ménogénès. — 109-111. Monuments funéraires : Βίτων Ῥουστίου pour ses ancêtres; Tation pour son fils; Chrysion pour son mari, son fils, sa fille, les enfants de celle-ci. — 112. Perélias et Secundus élèvent un autel Διονύσῳ Ἡρικεπαίῳ. — 113. Autel consacré par le prêtre Ἀλέξανδρος Ἀπολλωνίου Ἑλλάους à Θεᾷ Ρώμῃ καὶ αὐτοκράτορι Καίσαρι, θεοῦ υἱῷ, θεῷ Σεβαστῷ καὶ τῷ δήμῳ. En retour le peuple lui décerne la couronne d'or διὰ γένους qui sera remise par les *brabeutai*. Auguste doit peut-être son association à Rome à ce qu'il aurait transformé en ville la *kômé* de l'Artémis persique; ce serait alors que ses jeux prirent le nom de *Sébasteia-Artémisia*. — 114. A un vainqueur au pancrace à ces jeux. — 115-120. Ammion à Arkésilaos son frère; à son fils Moschianos et à sa femme Moschiô; deux autres métriques; un fragment trouvé à *Selendi* où l'amende doit être payée τῇ χωριανῶν κατοικίᾳ; un autre, du même lieu, est l'une des plus anciennes épitaphes chrétiennes; l'épigraphie et les noms des destinataires Αὐρήλιος Γάϊος χρειστιανὸς et Αὐρηλία Στρατονεικιανὴ χρειστιανή la placent vers le milieu du IIIe siècle. — 121. Milliaire élevé par Thyateira sous Caracalla, puis regravé sous Carus et Carinus.

Hyrkanis (entre Papazly et Ali-Bey). — Keil-Premerstein, *Reise*, I, n. 123-4. Moschion à Μᾶ ἀνειϊκήτωι; héroon de Philadelphos; Hermogénès, ὠνητὴς πρώτων προσόδων τῆς θεᾶς, dédie à la déesse τὸν θυμιατῆρα βωμόν (l'autel à encens) et le bain à dr. du temple.

Hermokapelia (c'est, très probablement le nom ancien de Mermere). — Keil-Premerstein, I, 125-134. — 125. Dédicace κατὰ ὄνειρον de Σεκουτίλλα (*Secundilla*?) à son mari (métrique). — 126. Au médecin et philosophe Tib. Cl. Ménékratès charge de tous les honneurs municipaux. — 127. Au fils du dème, δήμου υἱόν. — 128. A Elpis, son mari et son fils Amérimnos et sa fille Terpauda. — 129. A Elpis ses esclaves ou affranchis. — 130. Funéraire métrique. — 131. Funéraire daté du

proconsulat de Sulpicius Tertullio, vers 172/3. — 132. Milliaire latin de 313-17. — 133. Ὅρος | βασι|λεικ|ῶν Σωσάνδρων. — 134. *Idem*, en caractères byzantins du ve siècle (sur une liste de noms du ier av. J.-C.). C'est la borne d'un domaine impérial. Jean III Dukas (1222-1255) en organisa un près de Magnésie du Sipylos.

Daldis (N.-O. de Kemer). — Keil-Premerstein, *Reise*, I, 135. — Monuments funéraires : Apphias Alexandrou en 190/1 ; Épiktésis et Julia à Chyséros, mari de la première, fils de la seconde, en 248/9; à leur frère, beau-frère, oncle maternel, parent, frère de lait et fils (le verbe employé est ἐτίμησαν, ceux qui élèvent la tombe étant le sujet, celui à qui on l'élève le régime); Titus Aelius pour lui et sa femme sous Junius Rufinus, proconsul vers 170; Pannychos et Χρυσεῖν (pour χρυσίον) à leur fils Publius, et Euphémé, Euphémos et Marcus à leur frère, en vers; Hérakleidès à sa femme Tateua. — 142. Épit. chrét. : εὐχὴ Ἀστερίου τοῦ | εὐλαβεστάτου διακόν|ου Χρ(ιστοῦ) κὲ τῆς μητρὸς αὐτο|ῦ Ἐπιφανείας διακονέσης Χρ(ιστοῦ)... — 143. Milliaire qui conserve les traces de 4 inscr., une peut-être d'Asinius Sabinianus, une autre de Maximien et Licinius; une de Constantin; une d'un Flavius..... (Constantin?), avec l'indication Δαλδιανῶν Μι[λια.... — 144. Tatianos Artémidôrou à son père, Neiké à son mari, sous Calpurnius Proclus, proconsul inconnu du milieu du IIe siècle.

Julia Gordos (Geurdis). — Keil-Premerstein, *Reise*, I, n. 145-174. — Épistyle en 7 fr., portant la dédicace d'un monument, sans doute une *stoa*, à Commode et à la cité. — 146. Fr. de base élevée pour services rendus (?) ὑπὲρ ἀγορανομίας. — 147. Honneurs décernés par le conseil et le peuple à un stéphanéphore. — 148. Autel élevé par Stéphanos Δομιτιανοῦ Καίσαρος δοῦλος ἀρκάριος. — 149. Honneurs décernés à Kléon Ménandrou par le peuple et par sa famille suivis de son éloge en 9 hexamètres ; année 122/3 p. — 150. De même, couronne décernée à Amia par sa famille et gravée sur sa tombe, année 177/8 (ère syllanienne). — 151. Épitaphe métrique d'un οἰκονόμος de la ville et de la boulé. — 152. Couronne comme dans 150, décernée à Tatias. — 153. *Idem* pour Apphion en 122/3. — 154. *Idem* pour Aur. Bassus Tyrannou. — 155. *Idem* pour Dionysias. — 157. *Idem* pour Cl. Proklès, fils d'une femme libre et d'un esclave impérial, précédé de la date, 10 Gorpiaios 195 (= 111) et de Θεοῖς καταχθονίοις. — 158. *Idem* pour Tétraeitès en 109/10. Le nom est curieux ainsi que les termes de la fin : καὶ ἡ (= οἱ, iotacisme !) γίτονες (*sic*) τὸν συνεκοπιανὸν (*apax*) καὶ οἱ συνγαινῖς (*sic*). — 159. *Idem* de 108/9 ; une amie et une camarade d'enfance (σύντεκνος) se joignent à la famille. — 159. *Idem*, Θυνίτης καὶ Ἄμμι (*sic*) à Stratoneiké, 132/3. — 160. *Idem*, à Polyneiké, τὴν καταθύμιον γυναῖκα, 188/9. — 161. *Idem*, à Stratonikos, 118/9. — 162. *Idem*, à Sôtérichos, 162/3. — 163. *Idem*, aux fils de Flavius; la nourrice (τήθη) se joint aux membres de la famille, 118/9. — 164-5. *Idem*, sans date. — 166. *Idem*, à la femme de Ménodôros f. de Myron, couronne d'or, 46/5 av. J.-C. ; elle est qualifiée par une parente d'εἰανατέρα, probablement femme du frère du mari, par une autre de γάλως « sœur du mari », par une autre de σύννυμφον, « épouse du frère ». — 167. Sous une épitaphe métrique, ceux qui l'ont élevée inscrivent leurs noms en se qualifiant de οἱ ἴδιοι καὶ προσήκοντες. — 168. Ménandros pour Μοσχίω τῇ νυῶ. — 169. Fun. de 182/3 que je cite pour donner une idée de ce grec barbare : Ἱππίας καὶ Ἄμμει | καὶ ἡ πάτρα|τῶ τέκνω Μητρ|οδωράδι μνίας χ|άριν κὲ Γλύκων ὁ ἀ|ν(ήρ), χῖρε. — 170. Sur proposition des 3 stratèges et du *grammateus*

du peuple, le conseil a décerné à Stratoniké Dionysiou, en raison de ses vertus et des services rendus par son mari, les honneurs du portrait et de la statue, εἰκόνι γραπτῇ καὶ ἀγάλματι μαρμαρίνῳ. — 171. Sous un banquet funéraire, Ménandros à sa mère, sa fille et sa femme. — 172-4. Trois épitaphes de 171/2, 180/1 et 201/2 donnant encore d'intéressantes formes des termes de parenté, ὑκερός pour ἑκυρός (beau-père), δαήρ, γάλως.

Koula, à mi-chemin entre *Silandos* et *Philadelpheia*. — Keil-Premerstein, *Reise*, I, 175-193. — 175. Ex-voto à Ἀπόλλωνι Ταρσίῳ d'un Méonien, Μαίων. — 176. Sous un relief figurant une jument, ex-voto à Μητρὶ Ἀδιασσπούλου, 1er exemple de ce nom construit sur le type de Mên Karou ou Tiamou. — 177. Action de grâces à Μητρὶ Φιλεῖ (cf. n. 34). — 178. Ex-voto à Νεντηνῆνῆ (cf. Nanas, Nanakos). — 179. Ex-voto d'un malade à une divinité εὐαντήτῳ (cf. supra, p. 57). — 180-1. Débuts d'ex-voto, en 106/7 et en 214/5, le 1er en faveur d'un mulet. — 182. Milliaire élevé par Silandos, chef-lieu de la Mokadéné, ἡ λαμπροτάτη Σιλανδέων πόλις ἡ μητρόπολις τῆς Μοκαδηνῆς à Dioclétien et Maximien, Constance et Galère entre 299 et 302; une inscr. latine y a été ajoutée sous Constantin, entre 323 et 326. Le mille indiqué, le 8me, est probablement compté sur une route de Philadelphie à Silandos. — 183. Fin d'un décret où des honneurs religieux ont été décernés à un certain Lykinos; ὅταν δ' ἀποθεωθῇ (il sera divinisé en mourant) Λυκῖνος, ses descendants continueront à en jouir, chaque fois qu'ils séjourneront à Silandos, ainsi que d'une immunité pour eux, leur suite, leur domesticité et leurs esclaves. Pour que nul n'en ignore, ces dispositions seront gravées sur 2 stèles de marbre hautes de 4 coudées. — 184-193. Épitaphes des années 202/3, 186/7, 167/8, 119/20, 112/3 (ajoutez à celles de ce type celle de Ménémen, Μουσεῖον, 1875, p. 78), 187/8, 218/9, 182/3 (avec l'adjonction καθὼς ἄγουσιν Ἀζανεῖται; l'ère serait bien celle de Sylla; mais, au lieu de commencer l'année le 23 sept., comme partout ailleurs, Aizanoi aurait placé au 1er août le 1er de l'an), 164/5, 170/1. La formule est toujours : tels et tels ἐτείμησαν le défunt (cf. n. 135). Relevons les noms : Ἀπφῦς, Ἰουλίς, Πισίδης.

Éolide. — *Menemen* (la ville n'est connue que depuis l'époque byzantine, et les inscr. doivent provenir principalement de Larissa, Neon Teichos et Hérakleia). — Keil-Premerstein, *Reise*, I, 194-197. — 194. Autel : Ἀπόλλωνι Ἀγυιεῖ. — 195-7. Trois funéraires.

Larissa (Bukundjik). — Keil-Premerstein, I, 198-201. — 198. Dédicace en latin à Galère, Constantin et Licinius. — 200. A Ἀφροδίτῃ Δωσάνδραι, épithète nouvelle (très profane). — 299. A Ἁγνῇ θεᾷ, base d'une statue signée Ἀθηνίων ἐπόει. — 201. Inscr. mutilée en éolien, où il est question de la donation de κᾶπον καρποφόρον καὶ κώμαν καὶ τέμενος sans doute à Hagné Théa.

Temnos (les auteurs le placent avec raison sur le Nemroud-Kalessi, près de Güridje). — Keil-Premerstein, *Reise*, II, 203. — Sous le prytane Bion, au mois Thasios, les X... et X... étant archontes, sur la proposition de 4 personnages, attendu que Ménékratès Attalou de Sardes continue de rendre des services au peuple, il a été décrété par le conseil et le peuple de lui donner, pour lui et ses descendants, les droits de cité et de propriété et de l'inscrire dans une *phylé*. — Ce décret présente d'intéressantes analogies avec le seul autre décret connu de Temnos, son traité avec Pergame (*Inschr. v. Perg.*, I, 5).

Aigai et son territoire. — Keil-Premerstein, *Reise* I, 203-9. — Après des re-

marques sur le traité entre Aigai et Olympé (S. Reinach, *R. ét. gr.*, IV, 269), ils donnent deux ὅροι Αἰγαέων et deux ὅροι Μυρινάων; une inscr. en caractères indigènes et une byzantine : Ναὸς | ἁγίου | Κυρή|κου (Cyriaque).

Smyrne. — S. Eitrem, *Griechische Reliefs im Kunstmuseum zu Kristiania* (*Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger*, 1909, n. 9). E. publie les reliefs réunis par le consul danois Spiegelthal à Smyrne d'où ils ont été apportés en 1870 à Christiania. — 5. Scène d'adieu à une femme assise; l'épitaphe mutilée montre qu'elle portait le nom de Σάκων, nom rare, connu seulement par Thuc. VI, 5, et qu'on doit rapprocher de Σάκις et de Σακωνίδης (pourquoi y voir une forme abrégée de Σακέρδως et pourquoi rappeler, pour une stèle d'époque romaine, à propos du nom de Λεύκιος que porte le mari, que ce nom figure déjà dans une inscr. archaïque de Samos?). — 7. Stèle funéraire d'un chien de chasse, κύων φιλοκυνηγός, avec distique; déjà connue (*CIG.*, 3559; Kaibel, 331 ; Lebas la dit venir de Pergame). — 8. Fr. de colonne avec croix en relief, dessous : Ὁ εὐλαβὴς διάκονος Ἑρ|μόλαος ὑπὲ|ρ εὐχῆς ἑαυτοῦ | καὶ τοῦ οἴκου | αὐτοῦ ἐποίησα | τὰ κιώνια σὺν | τῷ κωσμίτῃ (4 colonnes avec l'entablement). — 9. Fr. d'une architrave (?) ornée d'une tête de Méduse ; au-dessus κατ]εσκεύασεν ἐ[κ τῶν ἰδίων... | ... ἀ Ἡρακλέωνος Κλι...

Ionie. — *Érythrées.* — J. Keil, *Jahresh.*, 1910, *Beibl.* 1-74. Premiers résultats d'une exploration approfondie de la péninsule érythréenne. K. en donne 58 inscr. dont 1 latine et 5 déjà connues : 1 = Wilamowitz, 7. — 3 = W., 8 (corrections). — 18 = *BCH.*, IV, 159, 9. — 20 = *AM*, XVI, 287, 7. — 25 = L. W., 48 (copies meilleures). Restent 52 inscr. grecques nouvelles. — 2. 20 l. formant la fin d'un décret proposé par Archaios ; c'est une sorte d'amnistie, portant que sous aucun prétexte aucun litige ne devra être rouvert sur certains faits passés ; on (les magistrats sans doute) devra s'y engager par serment et les noms des jureurs seront cloués à la stoa sur deux tablettes, τὰ ὀνόματα εἰς πετεύρια (c'est le premier exemple de ce diminutif de πέτευρον) προσπερονῆσαι πρὸς τὴν στοίήν ; le décret lui-même sera exposé sur deux stèles, l'une à l'Athénaion, l'autre à l'agora. Hermogénès fit ajouter à ce décret une clause en faveur des condamnés par contumace dont la condamnation est déclarée nulle et non avenue (ἀδίκαστα). Il s'agit sans doute du retour au pouvoir des démocrates peu avant l'époque où ils s'allient à Hermias d'Atarnée. — 4. Fr. d'un règlement de sacrifice, peut-être à rapprocher du fr. L.-W., 1538. — 5. Fr. appartenant à la stèle 12 de Wil., état des dépenses pour les sacrifices publics. Les divinités officielles nouvelles dont ce fr. fournit les noms sont : Διόνυσος Φλυεύς, Δημήτηρ ἐν Λεύκῃι, [Ἑκά]τῃ ἐπὶ τείχεα, Μήτηρ μεγάλη, Ἥλιος, Μεγάλοι Θεοί, Νίκη, Ὁμόνοια, Ἀθάμας, enfin un roi qui paraît bien être Antiochos III avec son fils Antiochos, co-régent en 208. — 6. Dédicace à Δαίμονι φιλανθρώπω | νέω Ἀσκλη|πιῶ ἐπιφανεῖ | μεγίστω. — 7. Les 9 stratèges de la 1re tétraménie sous l'hiérope Épikratès aux Διοσκόροις καὶ τῶι δήμωι. — 8. Dédicace... ασω καὶ Δήμητρι. — 9. Ἱδεία Μητρὶ Φρυγίαι. — 10... Θεοῖς πᾶσιν. — 11. Le peuple à Rome et à Auguste. — 12. Autel dédié ἐκ τῆς προσόδου par l'agoranome Aristarchos Démétriou. — 13. Autel élevé par Julius Ephebicus à une confrérie, σπείρῃ Βραχυλειτῶν. — 14. Plaque portant dans une couronne les noms de Θευφάντης Φανεῦ et d' Ἐχέδημος Δεινομένου, connus comme arbitres envoyés v. 200 par Érythrées à Antioche (Wil., 13). — 15. Ζήνωνα|

Ζήνωνος. — 16. Le peuple à Σημύλον Πολυάρατον τὸν | καλούμενον Θεοδόσιον | Χῖον. — 17. Ἡ πατρὶς καὶ ἡ ἱερὰ Θυμελικὴ σύνοδος à Antonia Juliana agonothète aux μεγάλα Ἀδριάνεια ἐπιβατήρια. On apprend par là qu'Hadrien toucha à Érythrées en 123 ou 129. — Parmi les épitaphes 19-57, signalons : 19, métrique; 21, latine; 26 et 32, deux Rhodiens ; 31, Ἐρατῶναξ | Βαστᾶδος ; 35, Ἀντίγονα Εὐίου ; 39 Ἀρίγνωτος | Φαναίου ; 45, Λευκαθίδης ; 46, le gymnasiarque G. Lollius Mucius; 47, M ?] ανκαῖος ; 49, Σείρης; 53, l'ἀρχιγραμματεὺς Livius Domesticus; 54, personnage qui reçut 4 couronnes, une d'Érythrées, une d'Élis et deux des ἀθληταί et des ἱερονεῖκαι du monde entier, οἱ ἀπὸ τῆς οἰκουμένης ; 55, personnage couronné par Clazomènes et par Mytilène; 56, personnage couronné par ὁ δῆμος Φωκαέων, ἡ γερουσία Ζμυρναίων, οἱ Ῥωμαῖοι Τηΐων. — 58-9. Deux inscr. chrétiennes, la 2e de Ἰωάννης ὁ εὐλαβ(έστατος) διάκο(νος) κ(αὶ) ἰητρός.

Téos. — Dans ses *Epigr. Beitr. z. Gesch. d. dionysischen Künstler* (1909), où il y a beaucoup de remarques importantes pour l'histoire des technites dionysiaques de Téos, J. Oehler signale, p. 20, que l'inscr. publiée *Hermes* 1908, 173 comme venant de Mélos est celle de Téos, *CIG*, 3072. — Dans ses *Ep. Beitr. z. Gesch. d. Bildung* (1910), p. 6, il analyse la fondation de Polythrous de Téos (*CIG*, 3059).

Magnésie du Méandre. — J. Keil, *Jahresh.* 1910, *Beibl.* 75-80. Quatre inscr. réemployées dans des constructions du village voisin de Naïbli sur le versant E. du Paktyès. 1. Stèle constatant l'achèvement de la part dévolue à la ville d'Amyzon : ἡ Ἀμυζονέων | πόλις τὸ ἐπίβαλλον | αὐτῇ μέρος τοῦ Τρά|χωνος τῇ Ἀσία κατεσκεύασεν. Cette « partie du Trachôn » serait une partie de la route à tailler dans le rocher de Magnésie à Éphèse. La difficulté du travail aurait amené la province d'Asie à le répartir entre les villes intéressées ; le travail se fit sous la surveillance du *procurator Augusti* M. Caecilius Numa, que l'épigraphie reporte à l'époque d'Hadrien ou d'Antonin. — 2. Milliaire latin de 317 de la même route. — 3. Stèle funéraire : τὸ στρείφωμα (pour στερίφωμα = terrasse pourvue de murs) Κλαυδίας Διωνυ|σίος. — 4. Stèle de Λύκιος Θεοδώρου et de son père.

Éphèse. — E. Ziebarth, *Jahresh.* 1910, 108. Restitue la fin d'un décret où il est question d'un serment à prêter périodiquement par les παῖδες passant dans l'éphébie, L.-W., 1564 *bis* (d'après nouvelle copie des *Tituli*).

Milet. — E. Ziebarth, *Jahresh.*, 1910, 112. Remarques à propos de l'épitaphe métrique publiée par Haussoullier, *R. de Phil.*, 1909, 6.

Carie. — *Apollonia du Salbakos* (près de Medet, dans la plaine de Davas, Tabai). — Th. Reinach, *BCH*, 1909, 547. C'est de cette ville, et non d'Aphrodisias situé à une trentaine de km. au N.-O., que provient l'inscription relative au *parthénon* d'une déesse mère.

Chersonèse de Cnide. — N. Chaviaras, *BCH*, 1910, 425-8. Huit inscr. : *Bybassos*. 1. τοὶ κατοικεῦν[τες | ἐν τᾷ πόλ]ει Ῥωμαῖοι dédient la statue d'un bienfaiteur à Apollon Karneios. — 2. Épitaphe d'Artémeisia. — *Akanthos*. 3-4. Épitaphes. — *Stadia*. 5-7. Épitaphes; 7 donne le nom nouveau Λαυδίκα (forme dorienne de Laodikè). — *Stéphanéa*. 8. Épitaphe du fils de Ζωσίμου ἱεροῦ (le prêtre ?).

Pamphylie. — *Sidé*. — Th. Reinach, *Rev. Ét. Juives*, 1910, 131. En publiant un fac-similé photographique de l'inscr. de la synagogue, R. en donne une restitution complète. Il restitue Εἰσ]άκις le nom du φροντιστής de la synagogue, auteur

de la dédicace, sans savoir que la restitution a déjà été proposée par le P. Vincent, *JHS*, 1909, 130. L. Belléli, *Interprétations erronnées et faux monuments* (Casal, Montferrat, 1909), p. 11, argue de faux l'inscr. de la synagogue, en se fondant surtout sur sa théorie des indictions (!).

Attaleia. — Woodward, *JHS*, 1910, 261. Notes, après révision de l'original, sur l'inscr. de l'Ἀστραγαλομαντεία (Kaibel, *Ep. gr.*, 1038).

Isaurie. *Sedasa* (Ak-Kilissé). — W. M. Calder, *Class. Rev.* 1910, 77. Κάκκαν κ[αὶ | Μαραμο[ᾶς | καὶ Ἴμμα[ν Λ|ικίνιος Δ[ι]ὸς | ἱερεῖς. Non loin, près de Baluk-laou, une autre inscr., venant apparemment du même temple d'un Zeus indigène; celui-ci paraît y être dit Ζεὺς Ἥλιος; on lui consacre la statue d'un autre dieu dit Ἑρμῆς Μέγιστος ainsi qu'une horloge, σὺν ὡρολογήωι. L'association de ces deux divinités est importante : elle contribue à expliquer pourquoi, lorsque les Lykaoniens voient en Paul et en Barnabé des dieux ayant pris forme humaine, c'est à Zeus et à Hermès qu'ils les assimilent. Les noms des dédicants ne sont pas moins intéressants : Τούης Μακρεῖνος ὁ καὶ Ἀβάσκαντος καὶ Βάτασις Βρεταστίδος. Abaskantos est un nom grec se référant à la superstition du mauvais œil (βασκαίνειν), si répandue dans la région; Kakkas, Maramoas, Immas, Touès, Batasis, Brétasis, rentrent dans des catégories de noms bien connus en Isaurie et Pisidie (pour Βάτασις, M. C. eût dû rappeler Βάτακης, le prêtre de la Cybèle de Pessinonte). A propos des deux derniers noms, M. C. recherche si les noms en ις sont féminins et, quand ils le sont, si leur mention au lieu d'un patronymique indique la survivance d'un système matriarcal ou si elle revient à dire « de père inconnu ». Enfin les noms associés aux noms indigènes, Licinius et Macrinus, sont sans doute ceux des empereurs régnant lors de la dédicace, Macrin (217-8) et Licinius Valérien ou Licinius Gallien (253-68). — *Isaura Nova* (Dorla). — W. M. Calder, *Class. Rev.* 1910, 81. Un des amis de Goullas a écrit, lors des fêtes de ses noces, sur la première pierre venue : οἱ ἑορτα|ζόμενοι ἐν τοῖς | Γούλλου γάμοις | ἀνέθεντο (ont levé leurs coupes) νεί|κην αὐτῶ. L'assimilation du mariage à une victoire n'a rien de surprenant; le trait serait plus vif encore si l'on suppose que la femme de Goullas s'appelait *Neiké*.

Perta (Kotchash près Geimir, à 10 k. au N. de Konia sur le flanc N. du Boz-Dagh). — T. Callander et W. M. Ramsay, *Class. Rev*, 1909, 7. Un fût rond, borne ou milliaire, a été élevé παρὰ τῶν Θεοφυλάκτ(ων) | ἡμῶν δεσπ(οτῶν) διὰ Καλλι|νίκου; Kallinikos est un gouverneur de rang consulaire, probablement du début du VIe s.; le même texte s'est retrouvé à Obrouk ainsi que 6 milliaires romains; cette localité serait l'antique *Congoustos*, si Geimir est bien *Perta* comme l'inscr. semble l'attester, puisqu'elle s'adresse τοῖς τὴν Περτέων οἰκοῦσι πόλιν (il faudrait lire alors dans la *Peutingeriana* : *Pegella XXV Congustos IX Perta*). A Geimir, R. a également trouvé un fr. d'architrave portant Ἀδριανοῦ à la l. 1, Πρόβου à la l. 2; elle permet de supposer qu'un temple y avait été élevé sous Hadrien, conformément à un sénatus-consulte (κατὰ προβούλευμα).

Lykaonie. — *Laodiceia Combusta* (Ladik). — E. Preuschen reproduit l'épitaphe de l'évêque Eugénios où toute sa carrière est rapportée de façon si intéressante et où se trouve, notamment, la première mention d'un édit de Maximin Daïa « enjoignant aux chrétiens de sacrifier et de ne pas abandonner le service militaire », *Kürzere Texte z. Gesch. d. alten Kirche und d. Kanons*, 1909, p. 149. Elle a fait

l'objet de nouvelles observations de ses inventeurs, Calder, *Expositor*, 1909, 307-22, et Ramsay, *ibid.*, 1910, 51-5.

W. M. Calder, *Klio*, 1910, 232-42. Inscriptions des environs de Laodicée (les principales, latines, repr. dans *L'Année épigr.* 1910, n. 166-70).

A quelques milles au Sud de Laodicée, entre la vallée et le village de Sisma, Calder a trouvé diverses inscr. dans les ruines d'un temple. 2. A Salonina, la femme de Gallien, le conseil et le peuple (Laodicée n'était donc pas encore colonie romaine) des Κλαυδιολαοδικέων. — 3. Ἀρχιερέα Θεῶν | Σεβαστῶν Βάσ|σοντα (*sic*) Πλουτίωνος. — 4. Au même personnage qui a été agoranome, *sitônès*, surintendant des finances et qui, à ses frais, a construit un aqueduc amenant l'eau au *nymphaion* de l'agora. — 5. Dédicace à un *libertus Caesaris* qui a occupé trois procuratèles : celle du *Calendarium Velianum*, legs d'un certain Vélius au fisc, celle de la χάρτη ἱερὰ Ἀλεξανδρεία — on sait que la fabrication du papyrus était un monopole impérial — enfin celle de Cappadoce.

Dans la région de Laodicée, C. publie encore :

Senge. 6. Épitaphe élevée par le prêtre Julius, fils d'Eugénios Συφιττηνοῦ ; *Syphitos* serait le nom antique de la localité. — 7. Sisinnos, Quintus et Miros Aurelii à leur père, leur νύνφη Pribis et leur mère. Cette *nymphé* est la sœur non mariée. — 8. Ex-voto au Διεὶ Εὐκάρπῳ. — *Kara-Kilissé*. 9. Démétrios f. de Manès, sa veuve Patroeina et Attalos son fils adoptif (υἱὸς θεττός) et gendre. — 10. Ἄττας Δάδεως Ὀρβαναίων. — 11. Même ethnique (d'Orbana). — 12. Ex-voto d'Argaios à Zeus, τῷ Διὶ. — *Katchouly*. 13. Πανείνιος | Παράμονος | Ἑκάτῃ εὐαν|τήτῳ εὐχήν. — 14. Ὑπὲρ δήμου Ἀπολλ|ῶν σωτηρίας Μηνὶ | Ἀσκαηνῷ εὐχήν. — 15. Νούνας Παπᾶδος | Διὶ Ἀλσηνῶ. — 16. Au même dieu Μάτεις Μάνου.

Syrie du Nord. — *Antioche*. Jalabert et Mouterde, *MFO*, IV, p. 229. Trois stèles à naïsque d'époque impériale.

Hiérapolis (Mumbij). — Hogarth, *Annual*, XIV, 183-95. Onze stèles portant presque toutes dans le fronton un aigle à ailes éployées tenant un rameau entre ses serres. L'épitaphe est du type χρηστὲ ἄλυπε χαῖρε. Relevons les noms : Μαρία, Μανναῖος. Sarcophage de Kassianos, Marthana, Kosmion, Dolichos et Proboulos. Ex-voto de Βαρσάμεος ἀρχιφράτωρ | καὶ Ῥάμειλλος ὁ ἱερεὺς | καὶ οἱ Φιλτοπιεσῖδαι εὐχήν.

Région d'Alep et de Samosate. — Mouterde, *MFO*, III, 1909, 541. Sceau en bronze portant : Μαέου ἐνφ' η'.

Dans l'article consacré par le P. Jalabert aux inscriptions publiées par Prentice (cf. *Bull.* préc.), *MFO*, III, 1909, on trouvera des remarques importantes sur les textes suivants venant de la Syrie du Nord : 8, 9, 14, 18, 28-9, 41, 48, 51, 87, 113, 126 (Apamée : la dédicace des Κλ(αυδίων) Ἀπαμέων s'adresse à Julia Domna), 135, 336 *a* (J. admet le texte de Kugener pour la *trilinguis* de *Zébed*), 348, 356.

Damas. — Hanauer et Cronin, *Pal. Expl. Fund*, 1910, 41. Épigramme funéraire (2 distiques) du tailleur de pierres (πολλὰ λιτουργήσας *sic*) Γαῦτος (cf. Jalabert, *MFO*, IV, 230). — Début d'un texte que la *Rev. Bibl.*, 1910, 320 propose de lire : Ἐπὶ τῶν περὶ Σακεροδῶτα ἱεροταμιῶν, ἔτους.... Clermont-Ganneau a proposé de son côté cette lecture, *Pal. Expl. Fund.*, 1910, 85. — Mouterde, *MFO.*, III, 549. Cornaline portant σημερ|ον αγαθα.

Harabnesi, halte sur la ligne de Homs à Hama. — Jalabert et Mouterde, *MFO*,

IV, 232. Sur le dé d'un petit autel sculpté : Βεελβάραχος ζωγραφήσας (*sic*). Le terme de ζωγραφία se serait donc appliqué tardivement à la sculpture ?

Phénicie. — *Beyrouth.* — R. Mouterde, *M. F. O.*, 1909, 540. Stèle de Λουκιλία Φιλίππα ἡ καὶ Γλαφύρα.

P. Wolters, *Bonner Jahrb.*, 1909, 267. Sur l'inscr. du relief *AM*, 1885, 165.

Byblos (Gébeil). — R. Mouterde, *M.F.O.*, 1909, 543. Sur la section inférieure d'un chapiteau corinthien, on lit Μ(άρκου) Κασ(σίου) Ἀπολ(λειναρίου) ὑπ(άτου). On aurait gravé le nom d'un des consuls de 150 sur cette face cachée par « un dernier avatar de la dévotion mystérieuse qui poussait jadis les rois de Sidon à graver leurs noms dans le joint des murs du temple d'Eshmoun ». Le P. M. rappelle que le nom de Dôseos se voit sur des tambours de colonnes de l'Acropole d'Ammân (je l'ai relevé sur au moins 4). — P. 546. Fr. d'acclamation qui nous donne peut-être une autre date pour la reconstr. du temple : βλρ' Ὤλ(ου) πολλὰ τὰ ἔτη. En 101, le légat était précisément Aulus Julius Quadratus.

Tyr (Sour). — Max Siebourg, *Bonner Jahrb.*, 1909, 159. C'est d'une tombe des environs de cette ville que proviendrait une amulette contre les maux d'yeux. C'est une plaquette rectangulaire en or débutant par : Ἐν τῷ ὀνόματι | τοῦ Θ(εο)ῦ καὶ Ἰη(σο)ῦ Χ(ριστο)ῦ | καὶ πν(εύματο)ς ἁγίου; suit une formule transcrite de l'araméen : « le souverain maître de l'enfer, Loula-amri, a noué de fièvre les yeux de ta fille. » Puis, en grec : « Qui invoque le grand nom de Ἰάω, que la maladie d'yeux soit écartée de lui ! »

Ard Khaldi, près *Abeih* sur la route de Sidon à Beyrouth. — Macalister, *Pal. Expl. Fund*, 1910, 100. — Deux *graffiti* rupestres.

Sidon (Saïda). — G. Hœlscher, *Mitt. d. Pal. Ver.*, 1910, 82. Copie épigraphique (?), sans commentaire, d'une stèle vue en 1903. C'est une dédicace du Καυνίων τὸ πολίτευμα à Apollonidès, Zénon, Isidôros, Hermonax. M. H. ne connaît donc pas l'article de Perdrizet sur le πολίτευμα des Cauniens à Sidon, *RA*, 1899, II, 49?

Safed. — G. Hoelscher, *Mitt. d. Pal. Ver.*, 1910, 83. Copie semblable, très défectueuse, d'une *tabella* funéraire.

Palestine. — *Bersabée.* — Ph. Jaussen et Savignac, *Mission arch. en Arabie*, 1909, p. 41. L' Ἄμμαθα du rescrit de B. serait *el-Hamman* près de Maan. — P. 239. Sur l'ethnique qu'il donne pour les Moabites, Μωθηνοί. — N. Schmidt et B. Charles, *Am. J. Arch.*, 1910, 66. Curieux épigramme en 4 vers du IVe ou Ve s., qui devait se trouver sous un zodiaque :

Ὀφθαλμοί, τί τὸ θαῦμα; πότ' ἐνθάδε κόσμος ἐτύχθη;
τίς βροτὸς ηὕρατο κάλλος, ὃ μὴ πάρος ἄσπετος αἰών;
Ἀντίπατρος τάδ' ἔτυξε καὶ Οὐρανὸν ἵλαθι δεῖξεν,
ἡνία χέρσιν ἔχων ἀρηιφίλων στρατιάων.

Je traduirais, en prenant ἵλαθι comme locatif de ἵλη (avec L. dans *R. Bibl.*, 1910, 634) :

O yeux, quel est ce prodige? Quel monde est-il ici figuré ?
Quel mortel a inventé une merveille inconnue depuis l'origine des temps?
C'est Antipatros qui l'a figurée ; c'est lui qui a montré le Ciel rangé en ordre de marche,
lui qui tient dans ses mains les rênes des armées chères à Arès.

Antipatros serait un stratège qui aurait fait exécuter ce zodiaque.

Les autres inscr. sont 21 nouvelles épitaphes de la nécropole byzantine de *Rouheibeh*. Outre l'emploi de καλανδών pour désigner le 1er du mois, relevons quelques noms rares : Abderes, Alaphir, Abraham, Azone, Charitos, Saoud, Thaimos, Hennès, Zonaïnos. — Clermont-Ganneau, *Am. J. A.*, 1910, 427, a étudié à son tour l'épigramme. Il lit ἠΰρατο comme je l'ai fait et prend bien Ἴλαθι au sens de *turmatim*, mais il veut que ce mot ait ici sa valeur technique. Antipatros, qui serait commandant des *equites Dalmatae* de Bersabée, aurait fait exécuter à ses pelotons des mouvements imitant ceux des corps célestes. Cela me paraît bien difficile, et il faut forcer l'acception de tous les mots. Ἴλαθι, pris au figuré, donne, au contraire, un sens très naturel ; l'emploi des expressions comme *armées célestes*, courant à cette époque, explique aisément cette acception du mot ; le fait qu'Antipatros serait commandant de cavalerie la rendait d'autant plus piquante.

Nazareth. — P. Prosper Viaud, *Nazareth et ses deux églises de l'Annonciation et de St Joseph* (Paris, Picard, 1910). P. 88. Dans la Chambre de l'Ange, sous le pavé, on a trouvé en 1905 une mosaïque remontant à l'église du ve ou du vie s., avec inscr. en noir : Κωνῶ|νος (*sic*) διακό(νου) | Ἱεροσολ|ύμων est précédé du sigle ☧ qu'il faut lire non παρὰ mais probablement προνοίᾳ ; il s'emploie généralement au sens de πρὸ dans les datations suivant le calendrier romain. — P. 91. Dans la nef centrale, autre mosaïque avec un ☧. — P. 93. Dans le tombeau dit de St Joseph, il y aurait des lettres grecques au charbon. — P. 123. Sur une colonne de granit gris dans la Basilique de l'Annonciation : Καίσαρι Ἡ[λίω Ἀδριανῷ Ἀντω]νείν[ῳ Σε|βαστ? ὦ Δη[μ...

Jaffa. — H. Vincent, *R. Bibl.*, 1910, 574. Nouveau sarcophage à épitaphe judéo-grecque de la coll. d'Ustinow : Βενιαμὶς (Benjamin) | υἱὸς Ἰωσὴφ | καὶ Ἀμβωμαρῆ.

Bittir. — H. Vincent, *R. Bibl.*, 1910, 257, pl. I-II. Dans une grande mosaïque byzantine (viie-viiie s.) récemment découverte, une inscription répartie dans 4 cartouches nous apprend qu'elle a été fabriquée pour le salut d'Alypios et de ses proches, sous le prêtre Geôrgios, par les soins de Julianos (Εἰουλιάννου) Pistikos ; le maître mosaïste a signé son œuvre : ἠποίησεν Ἀντωνὶς Γαλογᾶ τὼ ἔργων τοῦτο (*sic*) ὑπὲρ σωτηρ(ίας) Γεωργίου.

Gezer. — H. Thiersch, *Arch. Anz.*, 1909, 398 et 575 (R. Wünsch). Petit autel votif de l'époque macchabéenne. Sur une face on lit : Ἡρακλέους νείκη Εὐνήλου πόησις ; sur l'autre, Εὐνήλου Ἴωνος Ἰάω Ἰνασίου ἑορτῇ διθυρ(άμβῳ). Eunêlos a donc remporté la victoire avec un dithyrambe aux fêtes d'Iaô Inasios (remarquable syncrétisme entre Jahvé et le Baal d'Ina sous l'Hermon). — L'imprécation publiée par Germer Durand, *Qu. St.*, 1905, 184 doit se lire : Παμπρᾶς Τίωνος | κατετράγη (soit consumé) παρὰ [τὸ] | βασίλειον.

Transjordanie. — *Umm-el-Gimal.* — Ed. Meyer, *Die Israeliten und ihre Nachbarstämme*, 1907, p. 344 (d'où Jaussen et Savignac, *Mission*, p. 205, à corriger par Dussaud, *Les Arabes avant l'Islam*, p. 167). Autel avec inscr. gréco-nabatéenne : Maséchos fils d'Aoueidanès à Δουσάρει Ἄαρρα, « Dušara d'A ʿarâ ».

Hégra (Médain-Saleh). — P. P. Jaussen et Savignac, *Mission archéologique en Arabie* (Paris, 1909). P. 123. Ὁ θεός inscrit sur une figure d'animal rupestre. — P. 154. Épitaphe nabatéenne martelée de « Sullaï, stratège, fils de ʿAydou, éparque », peut-être le fameux Syllaios, ministre d'Obodas II.

Tell Mâ ʿin, au *S.-O. de Madaba.* — Jaussen et Savignac, *Mission en Arabie*,

p. 298. Trois fragments dont l'un commémorait la construction d'une cour, ἡ αὐλή, datée ἐν ἔτει τῆς κατα(στάσεως τῆς ἐπα)ρχίας Ἀραβίας.

Madaba. — R. Horning, *Mitt. d. Pal. Ver.*, 1909, 134-40. Descr. et bibl. des 13 mosaïques connues à M., dont la carte fameuse.

Gérasa (Djérach). — G. Dalman, *Z. d. D. Pal. Ver.*, 1909, 222. Nouvelles copies de 3 inscr. que D. croyait inédites : 2 = Littmann, *Princeton exped.*, *A*, *I*, III, p. 20 ; 1 et 3 = Abel, *R. Bibl.*, 1909, 448. 1 est l'épigramme du jeune Ailianos mort à 2 ans et 9 mois, sur le sens duquel K. Budde revient, *ibid.*, 1910, 13 et *Mitt.*, 1910, 39 (approuvé par D., *ibid.*, 165) ; 3 est la grande dédicace à Sarapis et Isis. Après le nom de celle-ci, on lirait AI..ΩΤΕΡΑC.

Pour le nom Νεωτέρα qu'il faut restituer, Brunnow, *Mitt. d. Pal. Ver.*, 1910, 27 renvoie à *CIG*, 435 et 4716 *c*. Il s'agit évidemment de Nephthys, la cadette d'Isis, comme j'ai voulu l'indiquer en rendant compte de cette inscr. dans le préc. *Bull.* — R. Mouterde, *MFO*, III, 553. Restituez δεκαπρωτεύσ]αντα dans la dédicace à M. Aur. Maron, *Mitt. d. d. Pal. Ver.*, 1902, p. 73.

Haurân. — *Bosr el-Harîry.* — H. Vincent, *R. Bibl.*, 1910, 128. Raccorde *R. bibl.* 1905, 604 avec Clermont-Ganneau, *RAO*, I, 11, 7. Du tombeau construit par son père, M. Joulios n'accorde à ses frères la jouissance que de la chambre postérieure.

Bâsir près Es-Sanamêm (anc. *Aere*). — S. Jalabert et R. Mouterde, *MFO*, IV, 222. 4e spécimen d'une borne du temps de la tétrarchie.

Es-Sanamêm. — L. Curtiss Cummings, *AJA*, 1909, 417. Restauration du Tychaion dédié l'an 12 de Commode (L.-W. 2413).

Bosra. — Brünnow-Domaszewski, *Die Provincia Arabia*, III (1909). P. 201. 2 funéraires (l'un de Ἀνάτηλος Θαΐμου) ; une dédicace des ἄρχοντες au πρόεδρος Sabinus Ἀμρειλίου ; un monument élevé par l'ἀρχίατρος Cl. Andromachos ; 2 fragments. P. 30. La dédicace de la Basilique L. W. 1915.

Es Souweidai. — Brünnow-Domaszewski, *Die Provincia Arabia*, III. P. 90. La dédicace du Nymphaion L.-W. 2305 et de l'aqueduc 2308. — P. 98. Dédidace de la tombe de Hamrath, 2320. P. 101 et 202. Statue d'un soldat romain, Χάλιπος Ὀδαινάτου.

Athela (ʿAtil). — Brünnow-Domaszewski, *Die Prov. Arabia*, III. P. 102. Dédicace du temple du Sud, L.-W. 2372, et du Nord, 2373. — P. 202. Les 2 dédicaces de l'ἐργαστήριον, Clermont-Ganneau, *RAO*, V, 118.

Kanatha (El Kanawât). — Brünnow-Domaszewski, *Die Prov. Arabia*, III. P. 116. Dédicaces du bâtiment dit *el-Medrese*, L.-W. 2330 ; p. 141, de l'Odéon, 2341-2. — P. 203. Corrections à Prentice, 405 et 418 et Dussaud, 648.

Philippopolis (Soubha). — Brünnow-Domaszewski, *Die Prov. Arabia*, III. P. 203. Republie *MDPV*, 1899, n. 49, 50, 5352.

Dekir. — Brünnow-Domaszewski, *Die Prov. Arabia*, III. P. 179. Dédicace d'un bâtiment à grande arcade (cf. p. 205) : Ἀκαβαῖος Χασέτου ἐπιμελητής. — P. 205. Republie *MDPV*, 1899, n. 53, 54, 55, 56, 57, 58 et Séjourné, *R. B.* 1898, 4 et 6.

Admedera ed Dumêr). — Brünnow-Domaszewski, *Die Prov. Arabia*, III. P. 183. Sur le linteau de la porte de l'Ouest, la dédicace d'un commandant de l'εἴλη Ὀδοκοντίων. P. 183. Dédicace de la tour du N.-E. Wadd. 2562 *g*. — P. 197. Sur le mur O. de l'*Armamentarium* L.-W. 2562 *f*. — P. 207. L.-W. 2362.

El-Higane. — Brünnow-Domaszewski, *Die Prov. Arabia*, III. P. 206. Republient Wadd. 2559 *a* et Fossey, *BCH*, 1897, 60 et ajoutent 2 funéraires.

Arabie. — Th. Ouspensky, *Izvestia* de l'Inst. russe, 1908, 363. En 1905, le fameux tarif de *Palmyre*, trouvé par le prince Abamélek Lazarew, a été transporté en Russie par les soins de M. Ouspensky, sur les instructions de l'ambassadeur Zinovief. Celui-ci en a fait don au Musée de l'Ermitage.

ÉGYPTE

Franz Boll, *Sitzber. Heidelberger Akad.*, II, 1910, publie 2 tablettes en bronze de provenance égyptienne acquises pour le Heidelberger Archäologisches Institut. Elles contiennent à peu près la même formule de magie érotique : Ὁρίων Σαραπούτος· ποίησον καὶ ἀναποίησον Νίκην Ἀπολλωνοῦτος ἐρασθῆναι Παντοῦτος ὃν ἔτεκε Τμεσιὼς ἐπὶ ἑπτὰ μῆνας. On croit comprendre : « Horion, fils de Sarapous, fais et refais que Niké, fille d'Apollonous, soit aimée pour sept mois par Pantous que Tmésiôs enfanta ».

Dans son *Choix de Monuments Égyptiens* (2e série, 1909), W. Schmidt publie diverses stèles grecques de la Glyptothèque Ny-Carlsberg. Outre celles qui sont mentionnées à *Soknopaiou* et à *Panospolis*, signalons : fig. 103, épitaphe d'un Scipion mort l'an X d'un empereur; fig. 106, une orante nommée Aphrodite; épitaphes chrétiennes : fig. 168, Joseph; fig. 172, Jacob; fig. 169 et 173, la dame Taham. Sous le titre d'*Égypte chrétienne*, G. Lefebvre continue à publier dans les *Annales du Service* des compléments à son *Recueil des inscr. chrét. d'Ég.* en les numérotant à la suite (sur son *Recueil*, cf. l'important c. r. de Jalabert, *MFO*, III, 53). — F. Zucker signale une statue (mi-nature) de Tyché en marbre avec, sur le socle : Πτολλανούβιδος. IIe s. ap. J.-C.

Basse-Égypte. *Alexandrie.* — R. Pagenstecher, *Am. J. Arch.*, 1909, 387-416. A la classe des hydries avec l'argile orangée pour fond et un décor linéaire ou végétal en brun-noir, hydries qui furent fabriquées à Alexandrie de la fin du IVe à la 2e moitié du IIIe siècle, appartiennent les 23 vases d'Hadra qui portent la date de leur emploi funéraire. M. P. les ordonne ainsi : 1 est de l'an 142/3 de l'an 18, 4 de l'an 20, 5 de l'an 21, 6-7 de l'an 25, 8 de l'an 36, 9 de l'an 2, 10 de l'an 3, 11-12 de l'an 4, 13 de l'an 5, 14-15 de l'an 6, 16-17 de l'an 7, 18-20 de l'an 8, 21-3 de l'an 9. M. P. place les années 14 à 36 sous Ptolémée II, les années 2 à 9 sous Ptolémée III. Il se fonde surtout sur l'évolution stylistique du décor.

Une de ses remarques doit être signalée : 1, 2, 3 et 5 portent διὰ Σαραπιῶνος; ce personnage serait celui qui, de 271 à 265, présidait à toutes les formalités relatives aux enterrements; un de ses successeurs, Théodotos, porte le titre d'*agorastès* (10, 21-23) titre équivalent à celui d'*agoranomos* qui entre en usage sous Philopator pour désigner une sorte de notaire; le Philon qui préside de même à l'enterrement du capitaine Crétois Ménéklès en 243 (13) et d'autres personnages en 241 (16) et 240 (18, 19 et 20) n'aurait donc aucun rapport avec le Philon commandant d'un corps de cavalerie à Raphia, auquel Néroutsos, Botti et P. M. Meyer l'identifiaient. — P. 408, n. 3 et p. 416 : inscr. inédite d'un théore sur un skyphos du Musée de Mayence.

La question a été reprise par H. Pomtow, *BPhW*, 1910, 1076, dans son compte-rendu de Boesch analysé plus haut (*Delphes*). Nous ne pouvons ici qu'en rappeler l'essentiel. La paléographie placerait ces urnes au milieu du IIIe s. par comparaison avec les *ostraka* et *papyri*; ce serait donc en 271 ou en 239 que se placerait l'an IX où Sôtion mourut; c'est vers cette dernière date que le style des vases fait pencher Pagenstecher. Dans l'urne qui fournit la double date, P. a lu à tort Ὑπερβερεταίου Α, au lieu de Α. Ayant fixé par ailleurs à 276 les premières *Sôteria*, il montre que Σωτίων Κλέωνος qui fut envoyé comme théore à Alexandrie serait le fils de Kléon envoyé alors en même temps pour les annoncer à Chios (Syll. 206).

W. Crönert, *Jahresh.*, 1909, *Beibl.*, 206. Dans la stèle de l'an 8, *Arch. Anz.*, 1905, 67, nr. 6, on a essayé de faire des iambes. Σαββαταῖος est considéré par C. comme un nom thrace.

Kanôpos (Aboukir). — Après un examen des originaux, Svoronos, *Riv. Ital. Num.*, 1909, 515, s'est prononcé en faveur de l'authenticité des médaillons. R. Weill, à ce propos, leur a consacré une nouvelle étude à la séance de mai 1909 de la *Berliner Arch. Ges.* Il voit dans les médaillons les prix donnés pour les concours *Alexandreia Olympieia* de Béroé en Macédoine, notamment en 242 (résumé dans *Woch. kl. Phil.*, 1910, 214 et *Arch. Anz.*, 1909, 555).

Naukratis. — A. Wilhelm, *Beitraege*, § 2. L'inscr. *Naukratis II*, p. 64, n. 150 doit se restituer : Ἑρμαγαθῖνος μ' ἀνέθ[ηκεν | τῇι Ἀφροδί]τηι. — § 11. Reproduit *GDI*, 5513.

Pachnemounis. — W. Crönert, *Jahresh.*, 1909, *Beibl.*, 207. Corrections aux inscr. publiées par Hogarth, *JHS*, XXIV, n. 9 et 11.

Rosette. — W. Otto, *Priester und Tempel im hellenistischen Ægypten*, II, (1908-9), p. 31. Après une étude sur le sens d'ἁγνεία dans certains textes cultuels — ce terme signifierait l'époque de pureté obligatoire, par suite l'époque où chacune des cinq tribus sacerdotales est en charge — O. propose de le restituer ainsi dans le décret de Rosette, l. 49 : καὶ συντελεῖν ἐν αὐτοῖς (les fêtes dynastiques)... καθ' ἃ ἐν τοῖς ἄλλοις πανηγύρεσιν, τάς τε γινομένας προθε[σμίας ἁγνείας τοῖς τὰς χρείας πα]ρεχομένοις ἐν τοῖς ἱεροῖς. — P. 57. A propos des l. 30-31 et de l'exemption de l'impôt foncier accordée aux prêtres en 197. — P. 65. Interprétation de la l. 29, relative au contrôle des *othonia* tissés.

Le Caire. — J. Maspero, *Annales des Antiquités*, 1909, 246. Cinq bracelets (4 au Musée égyptien, 1 de la collection Fouquet) de valeur prophylactique; ils sont garnis de médaillons à sujets évangéliques coupant des invocations de ce genre : Ὁ κατοικῶν ἐν βοηθείᾳ τοῦ Ὑψίστου, ἐν σκέπῃ τοῦ θεοῦ τοῦ Οὐρανο[ῦ αὐλισθήσεται] : « qui se repose sur le secours du Très-Haut, restera sous la sauvegarde du Dieu du Ciel ».

Un achat récent a fait entrer au Musée une statuette de chien en bronze avec, sur le socle : Ἱεραξ ἀνέθηκε (n. 37539).

Memphis. — Flinders Petrie, *Memphis*, I (1909), pl. XLV. Fragments de l'architrave d'un pylône en granit. Il s'agit d'une reine Arsinoé et d'un roi Ptolémaios dont le surnom commence par Θ. Ce ne peut être que Ptolémée IV Θ[εός]. Restituez προπύλ]αιον non πύ]λιον. — Pl. LIII, 1. Dédicace : Νίλωι γονιμωτάτωι Ἀλέξανδρος ῥήτωρ. Elle est de basse époque, mais donne peut-être le nom officiel

du groupe du Nil aux multiples enfants. — 4. « Au nom du père (ΠΡC), du fils (ΥΥ) et du Saint-Esprit (ΠΝC) ». — 5. Fr. : ΛΕΠΤΟ|ΥΡΓΩΝ (?). Petrie comprend : « d'ouvriers habiles ». La copie est-elle bonne? Dans C. je propose de corriger : ΠΑΧΙΑ (παρὰ) ΤΗΣ|ΙCΙΔΟC ΤΟ Π(ροσκύνημα). — 9. Inscr. coptes de *Balaizeh*.

Nome Arsinoïte (Fayoum). — *Arsinoé-Crocodilopolis* (Kôm Faris). — G. Lefebvre, *Annales*, 1910, 156. Aux 5 documents publiés en 1908 (lire Θανιής le nom d'une des dédicantes de l'inscr. I relative au Θοηριεῖον) s'ajoute un sixième :

VI. Stèle élevée en ex-voto à Souchos, désigné sous la forme nouvelle de Σοχονιχωννεύς, au nom de Ptolémée XI Alexandre et de Bérénice III, par οἱ ἐν Πτολεμαείδι Εὐεργέτιδι σιτομέτραι. Cette inscr. confirmerait, d'après L., la théorie qui voit dans Ptolémaïs Evergétis un autre nom d'Arsinoé. Mais des sitomètres d'un bourg voisin n'ont-ils pu offrir leur ex-voto dans la capitale? — VII. Autel : βασιλεῖ Πτολεμ[αίωι καὶ] | βασιλίσσῃ Βερεν[ίκῃ, Θεοῖς] εὐεργέταις, Ptolémée III. — VIII. Fin d'un règlement interdisant de lever aucune contribution sur le πρόπυλον de Boubastis et ses dépendances. — IX. Fr. d'un règlement semblable interdisant de couper aucun des arbres à fruits. — X. Ex-voto de l'épistate Héraklèidès et des gens des trois villages qu'il administrait sans doute, οἱ ἐγ Διονυσίαδος, Φιλωτερίδος, Κανωπιάδος. — XI. Péribole (περίβολος, ne faut-il pas déjà le prendre au sens du grec moderne « jardin? ») offert par une famille à Σοχοννοβχνοῦβις θεῶι μεγάλωι μεγάλωι.

Théadelphie. — G. Lefebvre, *Annales*, 1910, 163. L. republie le décret trouvé en double exemplaire relatif au droit d'asile conféré par Bérénice IV, en 58/7, au temple de Pnéphérôs; il décrit les recherches pour retrouver le sanctuaire faites d'après les indications de ce document. Il y ajoute une dédicace faite en 172/1, au nom de Ptolémée VI, de sa sœur-épouse Cléopâtre et de leur frère Ptolémée, le futur Evergète II.

Ibiòn Eikosipentarourôn (Medinet Mâdi). — Zucker, *Jahrb.*, 1910, *Anz.* 249. Dans le pylône, le *dipinto* suivant est répété trois fois : παρὰ Στοτοητίος ἱερογλύφου.

Soknopaiou-Nésos (Dimeh). — W. Schmidt, *Choix de mon. ég.*, *Glyptothèque Ny-Carlsberg*, 1909. La fig. 95 est la dédicace à Isis Esenkhébis, de l'an XIII de Ptolémaios XIII, restituée par Wilcken, *Archiv*, IV, 263. Sur la déesse, Spiegelberg, *Recueil*, XXVIII, 1906, 102. — La fig. 95 est une stèle au nom de Soknopaios et d'Εἴσις Νεφέρσηι καὶ Νε(phthys). — La fig. 97 est *Or. gr.*, 732. — La fig. 98 est l'épitaphe en vers d'Euékoos, fils d'Iason, mort à 5 ans. — La fig. 99 est la stèle de la dame Ἀθηναροῦς Ἀλκίμου, morte à 35 ans. — Ces deux dernières stèles, d'époque romaine, n'ont pas de provenance certaine.

Moyenne-Égypte. — *Antinooupolis* (Cheikh-Abadéh). — G. Lefebvre, *Annales du Service*, 1909, 61. Épitaphe d'une femme l'*ama Lô* qui a voulu être ensevelie dans la même sépulture (2e ex. en Égypte de τόπος dans ce sens) que l'*apa* Κεραχός, Cyriaque.

Lefebvre, *ibid.*, 263. Dans une chapelle rupestre copte à mi-chemin entre Cheikh Abadéh et Cheikh Temaii, différents textes scripturaires sont peints : le verset du début des 4 Évangiles, les versets du début des Psaumes 118, 127, 31, 40, 111. Fait notable, le texte est, en général, celui de l'*Alexandrinus*. — Après avoir donné 7 épitaphes coptes, L. en publie 11 grecques numérotées à la suite de

celles du Recueil, 819-30. Dans 827, 1er ex. de l'invocation au χορὸς τῶν ἀγγέλων.

Akoris (Tehneh). — W. Crönert, *Jahresh.*, 1909, *Beibl.*, 206. Corrections aux inscr. publiées par Lefebvre, *BCH*, XXVII, n. 9, 60, 63, 69, 75, 82, 88, 90, 91, 92, 101, 107, 115, 121, 125, 129, 133, 134, 135, 137, 139.

Lycônpolis (Assiout). — G. Lefebvre, *Annales du Service*, 1909, 56. Dans deux chapelles coptes rupestres, parmi des textes coptes, une invocation grecque (lire ζῶν ὁ θεός en tête); parmi les coptes, texte capital, représentant, au même titre qu'Eusèbe et que l'*Argumentum* de l'Évangile de Luc, la tradition reçue au ve s. sur cet évangéliste et dérivant probablement d'une source commune : « Pour ce qui est de Luc, le médecin, il fut disciple des apôtres, puis il suivit Paul. Il vécut 84 ans. Il écrivit cet Évangile en Achaïe : 28. Ensuite il écrivit les Actes (πρᾶξις) : 24. L'Évangile selon Mathieu : 27 : c'est le premier des Évangiles. Il fut écrit en Judée. Quant à Marc, le sien fut écrit en Italie : 18 ». Si les chiffres représentent le nombre des chapitres, on aurait eu alors en Égypte des Évangiles différents des nôtres, du moins différemment divisés.

Panospolis (Akhmîn). — G. Lefebvre, *Annales du Service*, 1909, 63. Ex-voto d'Héliodôros, de Kalirrhoé et de leurs enfants. — Il est probable que c'est d'Akhmîn que vient la stèle bilingue où le mort s'appelle en grec : Πανισκοῦ Ὥρου τοῦ καὶ Σφῆκος, en démotique : Pe-te-mîn, fils d'Har de Khemnis, publiée par Spiegelberg, *Aeg. Z.*, XLV, 1909, 101 et W. Schmidt, *Choix de mon. ég.*, *Glyptothèque Ny-Carlsberg*, 1909, p. 55, fig. 93.

Ptolémaïs (Menshieh). — W. Schubart, *Klio*, 1910, 55. Reproduit une stèle de la coll. Golenischeff contenant un ordre royal transmis par Théon, sans doute l'hypomnématographe : Ἰσίδειον ἀπὸ νότου Πτολεμαΐδος | ἀτελὲς καὶ ἄσυλον εἶναι σὺν τοῖς | περὶ αὐτὸ κατῳκοδομημένοις | οἰκητηρίοις μέχρι τοῦ τείχους τῆς πόλεως. Le fondateur de cet *Isideion*, Kallimachos, est connu (Strack, 152). C'est aussi son nom qu'il faut restituer dans la dédicace faite par un συγγενὴς καὶ στρατηγὸς καὶ ἐπιστράτηγος τῆς Θηβαΐδος καὶ ἐπὶ τῆς Ἐρυθρᾶς καὶ Ἰνδικῆς θαλάσσης καὶ ἀρχιπρύτανις καὶ γυμνασίαρχος. A propos du stratège de la Mer Rouge dont j'ai trouvé mention à Koptos, S. de Ricci m'avait déjà communiqué ce document copié en 1902 par Th. Reinach.

Haute-Égypte. — *Koptos* (Kouft). — A. J. Reinach, *Rapport sur les fouilles de Koptos* (Paris, 1910). Fr. d'une nouvelle dédicace de Parthénios Pamineôs, *prostatès* d'Isis. — Autel dédié Κρόνωι θεῶι μεγίστωι sous Domitien, mois *Kaisareios*. — Nouveaux fragments d'une base cylindrique dédiée par un gymnasiarque à Hélios Sérapis Sôter. — Dédicace d'un monument par un épistratège de la Thébaïde, stratège τῆς Ἐρυθρᾶς καὶ Ἰνδικῆς θαλάσσης, *syngénès* du roi. — Invocation : εἷς θεὸς βοηθῶν sur une colonne (p. 26). — Lampes avec inscr. chrétiennes, noms de saints, personnages ou formules sacrées (p. 16).

Edfou. — Weigall, *Annales*, IX (1908), 107. Sur le piédestal d'une statuette en granit, dédicace d'un *Ptolémaios* à Hiérax τὸν συγγενῆ καὶ στρατηγόν.

Ombos. — Dans le 3e et dernier fasc. de *Kom Ombos* (1909), on a reproduit nos 1044-5 la dédicace au nom de Ptolémée Philométor par la garnison de la ville et celle au nom de Domitien déjà connues par Jomard ; 17 *graffiti*, 1046-62, copiés par Bouriant, et 3 inscr. transportées en 1892 au Caire (1079 = Milne, 9302; 1080 = 9260) et 1081, fr. de corniche : ΟΝΟΜΒΕΙΤΟΥΕΤΕΟ...

Ouady Oum 'Awad (dans le désert entre Ombos et El Kab). — Green, *Proc. Bibl. Soc.*, 1909, pl. XXII : ΠΑΝΕΧΑΤΕ ; pl. XXVI : ΠΑΧΩΜ.

Ouady 'Abad (Redesieh, même désert). — Weigall, *Travels in the eastern desert* (1909), p. 163. Inscr. rupestre du chasseur d'éléphants Dorion.

Philae. — G. Lefebvre, *Annales du Service*, 1909, 63. Restauration d'une tour sous le πραιπόσιτος Fl. Sarapion et le πρίγκιψ Sabinos, évidemment les chefs militaire et civil. — P. 64. Fr. de stèle.

Éléphantine. — Rubensohn et Zucker, *Aeg. Zeitschrift*, 1909, p. 16. Dans *Or. gr.* 168, lire θ]εόκτιστον au lieu de ν]εόκτιστον πόλιν Ἐλεφαντίνην. — P. 25. Curieux gr., τὸ προσκύ|νημα τῶν ἄλλο|φύλων, sur une maison proche du temple de Khnoum (hôtellerie ?). — P. 35. Vase avec, en noir, la dédicace Σεραπιάδι διὰ Σερήνου ἀδ(ελφοῦ). — P. 59. Sur un fr. de relief, en car. du IIIe s. ap. J.-C., προσκύνημα Εὐαγρίου καὶ Χρωματίδος.

Nubie. — *Abou-Dourouah*, à 6 km. dans le désert de Dakkeh. — J. Maspero, *Annales*, 1909, 267. Treize proscynèmes laissés par les soldats d'une garnison du IIe s. : Σλάκις στρατιώ[της], Πετείσις στρατιώτης, Ἄλκιμος ἰατρὸς, Τίτος θ' οὐηξιλλ[ατιῶνος, Ἀμμώνιος; une 8e apprend à qui s'adressent les proscynèmes, Παυτνοῦφις, divinité déjà connue à Dakkeh; quatre sont datés du mois d'*athyr* de l'an 13 d'Antonin (oct.-nov. 150), dont ceux d'un στατιωνάριος et d'un στατιωνάριος ἁρμοροκούστορ (*armorum custos*).

Talmis (Kalabcheh). — A. Weigall, *Annales*, 1908, 106. Stèle chrétienne avec invocation à Abraham, Isaac et Jacob. — G. Lefebvre, *Annales*, 1909, 65. Épitaphe d'une femme : ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴν αὐτ(ῆ)ς ἐν κόλπ(οις) Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώ6, ἀμήν.

H. Gauthier, *Annales*, 1909, 67. Nouvelle copie du poème éthiopien en l'honneur du dieu Mandoulis publié par Sayce et H. Weil, *REG*, 1894, 285.

G. Maspero, *Annales*, 1909, 5. Deux inscr. où le prêtre Paul se vante d'avoir été le premier à dresser la croix dans le temple.

Taphis (Tâfah). — J. Maspero, *Annales*, 1909, 17. Dédicace d'une église; le 18 khoiak 427 (ère de Dioclétien, 14 décembre 710), an 13 du φιλ(οχρίστου) βασιλ(ίσκου) Μερκο|ρίου. a été accomplie cette bonne œuvre, ἐγένοιτο οὕτω ἔργων ἀγαθὸν (*sic*), à savoir la sanctification de ce lieu, τοῦ ἁγιασ|μοῦ τοῦ τόπου τούτου. La date du roi nubien Mercure, surnommé pour sa piété le nouveau Constantin, n'était pas connue jusqu'ici. Le temple avait été lui-même transformé en église, comme l'indique une autre inscr. peu intelligible.

Saï. — Steindorff, *Aeg. Z.*, 1907-8, 71 et 133. Étudie l'inscription de l'évêque.

Éthiopie. — *Meroé.* — A. H. Sayce, *Proc. Bibl. Arch. Soc.*, 1909, 189, pl. XXIV. Fr. d'une grande stèle de basalte noir. Il paraît être question d'une guerre avec le roi τῶν Ἀξου]μείτων καὶ Ὁμηρείτων.

Adulis. — Quelques éclaircissements à l'inscription bien connue rapportée par Kosmas dans un article de E. Winstedt, *Proc. B. S. A.*, 1910, 74.

SICILE

Sélinonte. — G. Fougères et J. Hulot, *Sélinonte* (Paris, 1910). P. 102. Photographie de l'inscr. *IG*, XIV, 268, qui accompagnait la dédicace d'un relief sur or

commémorant une victoire de Sélinonte ; c'est sans doute celle qui fut remportée par les Sélinontiens sur Ségeste en 454.

Pantalica. — P. Orsi, *Byz. Ztschr.*, 1910, 67. Dans un trésor byzantin s'est trouvé un anneau d'or portant : Κύριε βοήθει τῆς φορόσης (pour φερούσης?) ἀμήν. — D'autres anneaux inscrits byzantins, au Musée de Syracuse, sont publiés par Orsi, *ibid.*, p. 470.

Akrai (Palazzolo). — La fameuse épitaphe chrétienne rupestre transportée au Musée Saint-Jean de Syracuse est reproduite en phototypie par Doelger, *Roem. Quartalschr.*, 1910, pl. II.

ITALIE

Kymé. — E. Gabrici, *Notizie*, 1908, 113. Entre autres pièces de la collection E. Stevens entrées au Musée de Naples, un lécythe protocorinthien portant Ἰγαμένε Τιννύνα et où l'on s'est amusé à graver les premières lettres de l'alphabet grec d'alors.

Naples. — Fr. von Duhn, *S. Ber. Heidelberger Akad.*, 1910. La dédicace du temple des Dioscures, Διοσκούροις καὶ τῇ πόλει τὸν ναὸν καὶ τὸ ἐν τῷ ναῷ a été faite par Tibérius Julius Tarsus, et le temple achevé par son affranchi Augustus Pélagon au milieu du 1er s. ap. J.-C.

Pompéi. — Dans l'excellente collection des *Kleine Texte f. theolog. u. philolog. Vorlesungen*, E. Diehl a eu l'heureuse idée de publier un choix d'environ 800 inscr. pariétales de Pompéi sous le titre *Pompeianische Wandinschriften und Verwandtes* (Bonn, Marcus, 1910). On y trouvera, rangés dans un ordre méthodique, les plus intéressants des *grafitti* recueillis par Zangemeister dans le t. IV (1871) et le suppl. II au t. IV (1909 ; D. a pu même profiter des art. de Heraeus dans *W. kl. Ph.*, 1910) et l'on regrettera seulement que D. n'ait pas accompagné chaque référence d'un mot de commentaire qui eût doublé la valeur instructive du recueil. Sont grecs les nos suivants : 3, 5 (lire ἐρ(αστής) Διώνης?), 9, 10, 11, 24, 32, 48 *a*, 51, 66 *a*, 67, 79, 90, 307, 313, 329, 334, 338-9, 348, 371, 381, 406, 501 *b*, 516-7, 605-6, 655, 664-5, 718-9, 775-80, 820-1, 824.

Rome. — Les *Notizie degli Scavi* de 1909 ne reproduisent qu'une inscr. grecque. P. 41. Fr. où il semble avoir été question d'un αὐτο[κράτωρ (*Via Collatina*). — Dans son mémoire sur l'Ἰχθύς, F. J. Dölger étudie les inscr. suivantes, *Röm. Quartalschrift*, 1909, 78 (de Rossi, I, p. cxvi), 1910, p. 58 (fac-similé plus correct que dans Cabrol, *Dict. arch.*, I, 2, fig. 570), 67 (*CIG*, 9595 *a*), 86 (9801), 87 (9574, fac-similé). A la pl. I (1910) il reproduit 2 inscr. du cimetière allemand de Rome. Sur l'épitaphe du pape Pontianos, *ibid.*, 1910, 111 ; Marucchi, *Scuola Cattolica*, de Milan, 1910, 416.

Vérone. — Une bonne photographie de l'ex-voto d'Argénidas aux Dioscures (conservé au *Museo Civico* : cf. Dütschke, *Bildw. v. Oberitalien*, IV, n. 538) est donnée par J. Rendel Harris, *The cult of the heavenly Twins* (Cambridge, 1908). L'auteur observe que, outre les deux vases, les Dioscures seraient symbolisés par les deux paires de poutres reliées par une barre, en forme de H H. Ce serait le même symbole qu'il faudrait reconnaître sur les vêtements des deux saints

tels qu'ils sont représentés sur les mosaïques de Milan qui remonteraient à l'époque de St Ambroise.

Ravenne. — C. M. Patrono, *Le iscrizioni bizantine di Ravenna* (Bologne, 1910, extr. des *Atti e mem. d. R. deput. di Storia patria per la Romagna*, XXVII, 30 p.). — A. Heisenberg, *Byz. Z.*, 1910, 673, rétablit deux inscr. métriques mal publiées par M. P., qui a donné 12 inscr. grecques, avec bref commentaire, mais sans bibliographie.

GAULE

Autun. — Sur l'inscr. de Pectorius, voir texte et commentaire de Doelger, *Rom. Quart.*, 1910, 13 et de Jalabert, *Épigraphie chrétienne.*

ANGLETERRE

Colchester. — A. S. Cook, *Palest. Expl. Fund*, 1909, 282. Outre la dédicace de la grande prêtresse Diodôra à l'Héraklès Tyrien *CIG*, 6806, on a trouvé dans cette ville un petit autel portant : Ἀστάρτης βωμόν μ' ἐσορᾷς · | Πουλχέρ μ' ἀνέθηκεν (Haverfield, *Trans. of Cumberland Society*, XV, 1899, nº 22).

Brough-under-Stainmore (Westmoreland). — J. Loth, *Revue celtique*, 1909, 390. Dans l'épitaphe métrique du jeune Syrien Hermès, fin du IVe s. (*Eph. Ep.*, VII, 305, 95 ; *CIL*, VIII, *add.*), le vers ὠκύτατ' ἔπτης γὰρ μερόπων ἐπὶ Κιμμερίων γῇ ne doit pas s'entendre « tu t'es envolé trop vite sur la terre des sombres Kimmériens », ce qui supposerait qu'il mourut dans une expédition contre les Cymry ; ἐπὶ γῇ est pris dans le sens de « vers la terre », et le pays des Kimmériens est celui des Ombres.

A. J.-Reinach.

CORRIGENDA A LA 1re PARTIE DU BULLETIN

P. 319. Lire Γάλλιθος.

P. 321. Fredrich, au lieu de Fraenkel.

P. 323 (*Andros*). Pas estampages, mais copies.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1908-1909-1910-1911)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1909.*

ABRÉVIATIONS

A. Acc. T., Atti d. R. Accademia di Torino.
'Αθ., 'Αθηνᾶ.
A. f. Pap., Archiv f. Papyrusforschung.
A. f. G. Ph., Archiv f. Geschichte der Philosophie, N. F.
A. f. Rel., Archiv f. Religionswissenschaft.
A. J., Archæological Journal.
At. e R., Atene e Roma.
B., Bulletin.
B. C. H., Bulletin de correspondance hellénique.
Berl. ph. Woch., Berliner philologische Wochenschrift.
Bl. f. Bayr. Gymn., Blätter f. Bayrisches Gymnasialschulwesen.
Byz. Z., Byzantinische Zeitschrift.
C. R. Ac. I., Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscr. et B.-L.
Cl. Ph., Classical Philology.
Cl. R., The classical Review.
Ἐφ. ἀρχ., Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική.
f., für.
H., Hermes.
Jahrb. D. A. I., Jahrbuch des deutschen archäol. Instituts.
J., Journal.
J. D. S., Journal des Savants.
J. int. d'arch. num., J. international d'archéologie numismatique.
Jahresh. œst. arch. Inst., Jahreshefte des œsterreich. archäol. Instituts.
J. H. St., Journal of Hellenic Studies.
L. Leipzig.
M., Mémoires.
M. I. A., Mitteilungen des deutschen archäol. Instituts, Athenische Abteilung.
M. I. R. — Römische Abteilung.
Mn., Mnemosyne, N. S.
M. B., Le Musée Belge.
N. F., Neue Folge.
N. J. Alt., Neue Jahrbücher für das classische Altertum.
P. Paris.
Ph., Philologus.
R., Revue.
R. arch., Revue archéologique.
R. E. A., Revue des études anciennes.
R. E. G., Revue des études grecques.
R. num., R. numismatique.
R. Ph., Revue de philologie, N. S.
R. H. R., Revue de l'hist. des religions.
Rh. M., Rheinisches Museum, N. F.
S. A. F., Société nationale des Antiquaires de France.
S. M. Ak., Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der Bayrischen Akademie der Wissenschaften zu München.
S. Pr. Ak., Sitzungsb. d. k. Preuss. Ak. der W.
S. W. Ak., Sitzungsb. der Wiener Ak. d. W.
W. Wissenschaft.
W. St., Wiener Studien.
Z., Zeitschrift.
Ztg., Zeitung.

I. — Généralités. — Mélanges. — Biographie de savants.

Annuaire de l'Université de Sofia, t. V, 1908-1909, I. Faculté historico-philologique. Sofia, 1910, 815 p.

APOSTOLIDIS, G., Ἀνάλεκτα. Constantinople, impr. Gérard frères, 1909, 256 p.

Florilegium de Vogüé ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à M. le Mis Melchior de Vogüé à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance, 18 oct. 1909. P., Geuthner, 1909, XVIII et 628 p.

Genethliakon Carl Robert zum 8 Marz 1910 überreicht von der Graeca Halensis. Berlin, Weidmann, 1910, 246 p. 6 M. (*B. Niese*, Sur l'histoire de Pise en Élide. — *F. Bechtel*, Sur les noms de personnes dans les I. G., t. IV. — *O. Kern*, Sur les Orphica. — *K. Praechter*, Sur le néoplatonisme. — *Ed. Meyer*, Sur les O. et D. d'Hésiode. — *U. Wilcken*, Sur un papyrus de Hâwara.)

Mélanges d'indianisme offerts par ses élèves à M. Sylvain Lévi. P., E. Leroux, 1911. (Quelques articles relatifs à la philologie classique.)

Mélanges littéraires p. p. la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand, Mont-Louis, 1910.

Miscellanea Ceriani. Raccolta di scritti originali per onorare la memoria di A. Ceriani, prefetto della Biblioteca Ambrosiana (nel trecentenario della B. Ambr. 1609-1909). Milano, Hoepli, 1910, in-8°, 810 p., pl., figg., 3 facsimilés.

MUELLER, Carl Ottfried, Lebensbilder in Briefen an seine Eltern mit dem Tagebuch seiner italienisch-griechischen Reise. Hrsg. von *O.* and *E. Kern*. Berlin, Weidmann, XVI, 407 p., 3 fig., 1 facsim. 10 M.

PERROT, G., La vie et les travaux d'Henri Weil. (C. R. Ac. I. 1910, p. 708-762). — Extraits intitulés La Vie et les travaux d'un helléniste (*L'Hellénisme*, nov. 1910, p. 568-588.)

Φῶς, μηνιαῖον περιοδικόν, ἐκδ. ὑπὸ Χ. Ι. Παπαιωάννου. 1re année, janvier 1911. Athènes, Impr. « Eleutheria ».

SOKOLOFF, F. F., Œuvres (p. p. ses anciens élèves). Saint-Pétersbourg, 1910, p. in-8°, 670 p., 2 portraits.

Στρωματεῖς. Grazer Festgabe zu 50. Versammlung deutscher Philol. u. Schulmänner. Graz, Leuschner u. Lubensky, 1909.

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von, Das Griechentum als lebendige Kraft. Wien, Fromme, 1909.

Biographie de savants.

AUBERT, M., Auguste Choisy. Heidelberg, 1910, in-4°.

Bibliographie scientifique de Henri Weil (1818-1909). (R. E. G., 1909, p. 383-404.)

BOYATZIDIS, J. C., Ὁ Λακεδαιμόνιος βιβλιογράφος Στρατηγόπουλος. (Byz. Z., XIX, 1-2, p. 122-126). L., Teubner, 1910.

CRÖNERT, W., Friederich Blass. Nekrolog. (Bursians Jahresb., t. CXVI, p. 1-32.)

Discours prononcés aux obsèques de Henri Weil, 5 novembre 1909, par MM. *Bouché-Leclercq*, *Gabriel Monod* et *Th. Reinach*. (R. E. G., 1909, p. 373-382). 1 portrait.

GIRARD, P. et **J. GUIRAUD,** Paul Guiraud, 1850-1907. Notices biographiques et bibliographiques. Besançon, Dodivers, 1908, 89 p., 2 portraits.

HEADLAM, Cecil, Walter Headlam, his letters and poems. With a Memoire by *C. H.* and a bibliography by *L. Haward*. London, Duckworth, 1910, 163 et 171 p., 3 pl. 7 sh. 6 d.

JORET, Ch., D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle, avec un portrait d'après J. Boilly et le fac-similé d'une lettre à Wieland. Paris. Honoré Champion, 1910, XII-539 p. (182e fasc. de la Biblioth. de l'École des Hautes-Études.)

REINACH, Th. — Voir DISCOURS PRONONCÉS, etc.

ROSSBACH, O., August Rossbach, Professor der klassischen Philologie an der Universität Breslau 1856-1898. Eine Erinnerung an sein Leben und Wirken. Mit einem Bildnis A. Rossbachs und zwei Textbildern. 2. Um eine

Lebenabriss R. Westphals von *A. Rossbach* aus sonst vermehr. Auflage. Königsberg i. P., Gräfe u. Unzer, 1907, 124 p. 3 M.

STUREL, R., Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque, avec 4 fac-similés. P., H. Champion, 1909, in-16, XVI et 646 p.

WILSON, J. C., David Binning Monro. A short memoir translated with slight alterations from a notice in the « Jahresbericht über die Fortschritte der klass. Altertumwiss. » Mit einem Bildnis Monro's. Oxford, Clarendon Press, 1907, 16 p.

II. — Philologie. — Histoire littéraire. — Bibliographie.

BATES, W. N., Bibliography of archæological books, 1910. (Amer. J. of arch., 1911, nr. 2, p. 267-292.)

BERTOLINO, T., Bibliografia. Anno XXI, 1909. Torino, Istit. di diritto rom.

— — Anno XXII, 1910.

Bibliotheca hagiographica graeca. Ediderunt *Bollandiani*. Editio altera. Bruxelles, Soc. des Bollandistes, 1910.

Bibliotheca philologica classica. L., Reisland, 1910.

— 1911. (4e vol. annuel du « Jahresbericht » de *C. Bursian*.)

J. C. BOYATZIDIS, Deux lettres d'Ambroise Firmin-Didot à Théophile Caïris. [1821 et 1823]. (R. E. G., nr. 105, nov.-déc. 1910, p. 402-407.)

BRACHOWANOFF, G., Richard Wagner und die Antike... 1910, 224 p., fig.

CANAT, R., La Renaissance de la Grèce antique (1820-1850). P., 1910.

CASTIGLIONI, Al., Collectanea Graeca. Pisis Fr. Mariotti. (Pisa, Enr. Spoerri), 1911. (Alciphron, Antoninus Liberalis, Arriani Anab., Peripl. Nonni Dionys. Parthenius Nicaenus. Scholia in Callimachi hymnos.)

CHRIST, W. von, Geschichte der griechischen Litteratur. 5. Aufl. unter Mitwirkung von *O. Stählin*, bearbeitet von *W. Schmid*. Munich, Beck, 1908-9. 1. T. I. Klass. Periode. 1. Hälfte.

CROISET, M., L'origine de la tragédie grecque. (J. d. S., 1911, p. 193-202.)

CRÖNERT, W., Die beiden ältesten griechischen Briefe. (Rh. M., LXV, 1, p. 157-160.)

CRUSIUS, O., Ueber das Phantastische im Mimus. (Vortrag bei der 50. Versammlung deutscher Philol. in Graz. N. J. Alt., XXV-XXVI, 1, 1. Abt., p. 81-102.)

DRERUP, E., Rhetorische Quellenschriften der Griechen und Römer. (Vorbericht und Arbeitsplan.) München, oct. 1910, 15 p.

Enquête et documents relatifs à l'enseignement supérieur. Rapports. P., Impr. nat., 1911.

FICK, A. — Voir Section V, Homère.

GOSSMANN, Elsa, Quaestiones ad Graecorum orationum funebrium formam pertinentes. Diss. Jena, 1908.

GUDEMAN, A., Grundriss der Geschichte der klassischen Philologie. 2. vermehrte Aufl. L. u. Berlin, Teubner, 1909, 260 p. 5 M.

HEINRICI, G., Zur patristischen Aporienliteratur. (Abhandlgn. d. kgl. Sächs. Ges. d. Wiss., philol.-histor. Kl., VII, 24.) L., Teubner, 1910, 20 p. 1 M.

HOOK, Larue van, The metaphorical terminology of Greek rhetoric and literary criticism. University Chicago Press, 1910, 52 p.

Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft, begründet von *C. Bursian*, hrsg. von *W. Kroll*, 39. Jahrgang, 1911, 1-3. Heft. L., Reisland.

JORET, Ch., Brunck et d'Ansse de Villoison. (R. Ph., 1910, p. 350-378.) — Voir aussi Section I, *Biographie de Savants.*

KLUSSMANN, R., Bibliotheca scriptorum classicorum et latinorum, die Literatur von 1878 bis 1896 einschliesslich umfassend. I. Bd. : Scriptores graeci. L., Reisland, 1910. 30 M.

(Publié aussi dans le Jahresbericht de Bursian, Supplementband, CLI).

LEGRAND, Ph. E., Daos. Tableau de la comédie dite nouvelle (Κωμωιδία νέα). (Annales de l'Univ. de Lyon, N. S., II. 22, 1910.) Lyon, Rey, in-4°, 673 p. 15 fr.

LEHNERDT, G., Bericht über die rhetorische Literatur bis 1906. (Burs. Jahresb., vol. LXLII, p. 226-340.)

LEVI, L., Sul drama satirico. (Riv. stor. ant., 1908, nr. 3.)

— Ancora sulle origini del drama satirico. Venezia, Ferrari, 1910, 20 p.

MAYERHŒFER, Fr., Ueber die Schlüsse der erhaltenen griechischen Tragödien. Diss. Erlangen, 1909, 64 p.

MERTEL, H. — Voir Section XI.

MICHEL, W., De fabularum graecarum argumentis metricis. Diss. Giessen, 1908, 53 p.

MORALEDA y ESTELAN, Dos Grecos vozas ex Toledo. Toledo, 1910. 15 fr.

MUELLER, Er. — Voir Section XI.

MUELLER, K. O., Briefwechsel zwischen *K. O. Müller* und *L. Schorn*, hrsg. und erläutert von *S. Reiter*. (Extr. d. N. J. Alt., 1910, II, H. 6-9.) L., Teubner.

NAU, F., Histoire et sagesse d'Ahikar l'Assyrien. Traduction des versions syriaques... avec les principales différences des versions arabes, néosyriaques, grecque, arménienne, slave et roumaine. (Sources des Tobia, Démocrite, Ménandre, Ésope, etc.) T. II, 1908.

PERRIN, B., Recognitive scenes in Greek literature. (Am. J. philol., XXX, 4°, p. 371-404.)

POTHARINGHAN, D. R., War songs of the Greeks and other poems. With four illustr. Cambridge, Bell, 87 p.

R(EINACH), S., Origine de la tragédie grecque. (R. arch., juillet-août, 1908, p. 135-136.)

Répertoire d'art et d'archéologie. Dépouillement des périodiques français et étrangers. 1re année, 1910, 2e année, 1911. (Esthétique.... Archéologie antique, etc.), Paris, 19, rue Spontini, in-4°.

Revue des Revues de 1909. (R. Ph., 1910.)

— R. d. R. de 1910. (Ibid., 1911.)

RIDGEWAY, W., The origin of tragedy and special reference to the Greek tragedians. Cambridge, Univ. Press, 1910, x et 228 p.

RUELLE, C. E., Bibliographie annuelle des études grecques (1907-8-9.) (R. E. G., nr. 105, nov.-déc. 1910, p. 408-467.)

SANDYS, J. E., A history of classical scholarship, vol. II : From the revival of learning to the end of the 18th century (in Italy, France, England and the Netherlands). Cambridge, Univ. Press, 1908, 528 p. Portraits. Vol. III : The 18th century in Germany and the 19th century in Europe and the United States. Ibid., 1908, 537 p.

SCHWAB, M., Un cantique de liturgie juive en langue grecque. (R. E. G., 1911, nr. 107, p. 152-167.)

SCHWARTZ, E., Adversaria. Göttingen, 23 p.

SERRUYS, D., Ἀπὸ φωνῆς. (R. Ph., 1910, p. 71-74.) (A propos de l'article de *Mariés* sur Diodore de Tarse. Voir ce nom à la Section V).

SHOREY, P., Φύσις, μελέτη, ἐπιστήμη. (Trans. of the Amer. philol. Association, vol. XL, 1910, p. 185-201.) T. à p.

— A symposion on the value of humanistic, particulary classical studies. The

classics and the new education. III. The case for the classics. (Extr. de School Review, nov. 1910, p. 585-617.) Chicago, Univ. Press.

STEINHAUSER, J., Κωμῳδούμενοι. De grammaticorum veterum studiis ad homines in comoedia attica irrisos pertinentibus. Bonnae, C. Georg, 1910, 78 p.

STENZEL, J., De ratione quae inter carminum epicorum prooemia et hymnicam Graecorum poesin intercedere videatur. Diss. Breslau, 1908, 36 p.

SUESS, M., Ethos. Studien zur älteren griechischen Rhetorik. L., Teubner, 1910.

THIEME, G., Quaestionum comicarum ad Periclem pertinentium capita tria. [De Cratini Dionysalexandro et Nemesi, de Aristophanis Acharn. v. 515-539, de Eupolidis Demis.] Diss. L., 1908, 69 p.

TYRRELL, R. Y., Essays on Greek literatur, London, Macmillan, 1909, p. in-8°, XI et 202 p. 4 sh.

VÈZE, M., La Grèce littéraire. Avec préface par *P. Risson* et une étude sur le génie grec, par *Ch. Simond*. P., Louis Michaud, 1908, in-16, 224 p., 153 grav. et portraits. 2 fr.

WEIL, H., Textes grecs récemment découverts. (J. d. S., 1908, p. 302-308.)

III. — Philosophie.

BENN, A. W., Early Greek philosophy. (Philosophies ancient and modern.) London, Constable, 1908, in-12, 134 p.

BRÉHIER, E., Chrysippe. (Collection des grands philosophes.) P., Alcan, 1910, VIII et 295 p.

CROISET, A., La définition de la justice d'après Socrate. (R. des cours et conférences, XVIII, 3 mars 1910.)

EICKE. — Voir Section X.

GOEBEL, K., Die vorsokratische Philosophie. Bonn, Georgi, III et 400 p. 7 M. 50

GOMPERZ, Th., Les penseurs de la Grèce. Traduit de l'allemand par *A. Reymond*, préface, par *A. Croiset*. T. II. P., Alcan; Lausanne, Payot, 1909.

I. La philosophie anté-socratique. 1 vol. gr. in-8. 2e édit., 1910. II. Socrate. Les Socratiques, Platon. 1 fort vol. gr. in-8, 2e édit. 12 fr. III. L'Ancienne Académie. Aristote et ses successeurs : Théophraste et Straton.

LEHMEN, A. — Voir Section V, Aristote.

NABER, H. A., Das Theorem des Pythagoras wiederhergestellt in seiner ursprünglichen Form und betrachtet als Grundlage der ganzen Pythagoreischen Philosophie. Haarlem, P. Visser Azn, 1908, XII et 239 p., 3 pl., 104 fig. 7 M.

PETER, C. L., Das Problem des Zufalls in der griechischen Philosophie. Berlin, Simion, 1910. 1 M. 50

PHILIPPSON. — Voir Section XII.

PRAECHTER, K., Voir Section I, Genethliakon C. Robert überreicht, etc.

SMILEY. — Voir Section V, Athénée.

SPARENTA, B., Da Socrate a Hegel. Bari, Laterza, XVI et 432 p.

WUNDT, M., Geschichte der griechischen Ethik. I. Bd. : Die Entstehung der griechischen Ethik. L., Engelmann, IX et 535 p. 13 M.

ZELLER, Ed., Kleine Schriften. Unter Mitwirkung von *H. Diels* und *K. Holl* hrsg. von *O. Leuze*. Bd. I, avec portrait. Berlin, Reimer, 1910. (Comprendra 3 volumes.)

— Grundriss der Geschichte der griechischen Philosophie, 10te verbesserte Aufl., bearbeitet von Dr *Fr. Lortzing*. L., Reisland, 1911. 5 M. 80.

IV. — Sciences. — Médecine.

BEZOLD und Fr. BOLL. — Voir Section VI.

BOLL, Fr., Griechischer Liebeszauber aus Aegypten auf zwei Bleitafeln des Heidelberger archäologischen Instituts. (Sitzungsb. Heidelberger Ak. d. W.; philos.-histor. Kl., fasc. 2, p. 1-2.) 2 pl. Heidelberg, Winter, 1910. 2 fr.

CUMONT, Fr., Comment les Grecs connurent les tables lunaires des Chaldéens. (Florilegium de Vogüé). 1909.

DICKERMANN, Sh. O., De argumentis quibusdam apud Xenophontem, Platonem, Aristotelem obviis, e structura hominis et animalium petitis. Wien, Deuticke, 1911, 31 p.

— Même titre, Halle, Wishan et Burkhart, 1909, 107 p.

HOFMANN, K. B., Kenntnisse der klassischen Völker von den physikalischen Eigenschaften des Wassers. (III. Temperaturverhältnisse. — IV. Geschmack und Geruch.) Wien (S. W. Ak., philos.-histor. Kl. CLXII, 2. Abhandlg.). A. Hölder, 1910, 79 p.

JONES, W. H. S., Attitude of the Greeks toward animals. (Cl. R., 1908, nr. 7, p. 209-10.)

KELLER, O., Die antike Tierwelt. I. Säugetiere. L., Engelman, 1910, xii et 434 p., 145 fig., 3 pl. photogr.

LANG, Andrew, Early uses of bronzes and iron (Cl. R., 1908, mars, p. 47).

MERCKLIN, E. von, Der Rennwagen in Griechenland. I. Teil. Diss. L., 1909, 66 p., 1 pl.

MEUNIER, Dr. L., Histoire de la médecine depuis ses origines jusqu'à nos jours. Préface du professeur Gilbert-Ballet. Paris, J.-B. Baillière, 1911, vii et 642 p.

MICHOLITSCH, Ad., Die Lotosblume. Eine Studie. Krems, 1908. (45. Jahresbericht der N. O. Landes-Oberrealschule.) 54 p., 55 fig. (Sources grecques.)

MOELLER, J., Die Brieftaube im Altertum und im Mittelalter. (Berl. philol. Woch., XXX, 9, col. 287-288.)

MOSSO, A., Le origine del ferro nella preistoria. Roma, 1910, in-4°. (Mem. d. Accad. d. Lincei, Cl. d. sc. mor., stor. e filol., s. V, vol. XIV, fasc. 5, p. 297-300.)

MOULÉ, L., Études zoologiques et zootechniques dans la littérature et dans l'art. La faune d'Homère. (M. de la Soc. zool. de France, 1910, p. 183-312.) P., 28, r. Serpente.

— La parasitologie dans la littérature antique. II : les parasites dans le tube digestif. (Arch. de parasitologie, p. p. le professeur *R. Blanchard*, XIV, juillet 1911.)

NAU, F., La cosmographie au viie siècle chez les Syriens. (Extr. de la Rev. de l'Orient chrétien, t. XV, 1910, p. 228-254.) (Sources grecques.)

— Notes d'astronomie syrienne. (R. asiat., nov.-déc., 1910, p. 209 ss.) T. à p. (Sources grecques.)

PALASKAS. — Voir Section XVI.

PERNOT. — Voir Section XVI.

PEZOPOULOS, E. A., Κριτικαὶ καὶ γραμματικαὶ παρατηρήσεις εἰς τοὺς Ἕλληνας ἰατρούς. (Extr. des Mélanges Condos.) Athènes.

PREISENDANZ, K., Ein neuer Liebeszauber. (Ph., LXIX, 1, p. 51-58.)

REBER, R., Considérations sur ma collection d'antiquités au point de vue de l'histoire de la médecine, de la pharmacie et des sciences naturelles. Genève, H. Jarrys, 1909.

RÉDIADIS. — Voir Section XIII.

REGLING, K., und **C. F. LEHMANN-HAUPT,** Die Sonderformen des « babylonischen » Gewichts-systems). I : Numismatisch-Metrologisches. II : Metrologisch-Assyriologisches. (Z. der deutsch. Morgenländ. Gesellschaft, LXIII, 1909, 4, p. 701-729.)

RIVAUD, A., Recherches sur l'anthropologie grecque. (Anthropol., mai 1911, p. 157-186.)

STEPHANIDÈS, M. C., Ψαμμουργικὴ καὶ χυμεία. Συμβολαὶ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς χυμείας. L'art psammurgique et la chimie. Contributions à l'histoire de la chimie. Mitylène, typ. Nicolaïdès, 1909, β' et 62 p.

VIROLLEAUD, Ch., L'astrologie chaldéenne. Textes et transcriptions. P., Geuthner.

WEYH, W. — Voir Section XV.

V. — Auteurs grecs.

(Y compris les Byzantins).

ALCÉE.

The new fragments of Alcaeus, Sappho and Corinna, edited by *J. M. Edmonds*. Cambridge.

ALCIDAMAS.

Raeder. H., Alkidamas und Platon. — Voir Isocrate.

ALCIPHRON.

Castiglioni. — Voir Section II.

ANONYMES.

Schol. ad Rhetores V. 921 ss. (ed. H. Rabe, Rh. M., LXIII, 421.) (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 48, p. 1517-1518.)

Dugas, Ch. — Voir Section X.

Pasquali, G., Epigramma metrico. (Riv. di filol., XXXVI, 1908, nr. 3.)

Perdrizet, G., Pandare et Echédore. — Voir Section XII.

Ruelle, C. E., Corrections proposées dans l'Anonyme de Bellermann. (R. Ph., 1908, p. 28-29.)

ANTIPHANE.

Hense, O., Zu Antiphanes. (Berlin. philol. Woch., 1910, 4, col. 124-126.)

ANTIPHON.

Perdrizet, P., Le Σαμοθρᾳκικός d'Antiphon et la Pérée samothracienne. (R. E. G., 1909, p. 33-41.)

ANTONINUS LIBERALIS.

Castiglioni. — Voir Section II.

APOLLODORE.

Haeffer, U., Apollodoros περὶ Γῆς? (Rh. M., 1910, 1, p. 122-129.)

Nicole, J., Le procès de Phidias dans les chroniques d'Apollodore, d'après un papyrus inédit de la collection de Genève, déchiffré et commenté. Genève, Kündig, 1910, 50 p., 1 fac-similé.

APOLLONIUS DE TYANE.

Campbell, F. W. G., Apollonius of Tyane. A study on his life and time. London, Richards, 1908, 120 p. 3 sh.

ARISTIDE QUINTILIEN.

Ruelle, C. E., Le musicographe Aristide Quintilien. (Sammelbände der internationalen Musikgesellschaft, XI, 3, p. 313-325.)

ARISTOPHANE.

Comedies of Aristophanes. Edited, translated and explained by *B. B. Rogers*. Vol. 1 : 1. The Acharnians. 2. The Knigths. London, Bell et Sons. 10 sh. 6 d.

Théâtre complet : Les Nuées, les Guêpes, Lysistrata, les Harangueuses ; études, avec citations, sur les Acharniens, les Chevaliers, la Paix, les Oiseaux, les Fêtes de Cérès, les Grenouilles et Plutus. Étude sur Aristophane, par *Pierre Sales*. (Edition illustrée des chefs-d'œuvre de la littérature, nr. 8. P., Bauche, 1908, 207 p., figg.

Théâtre. (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers.) P., Flammarion, 1908, 2 vol. 0 fr. 95

The Acharnians of Aristophanes. Ed. by *W. J. M. Starkie*. London, Macmillan, 1909, LXXXVIII et 274 p. 10 sh.

The Frogs. Translated into English rhyming verse, by *G. Murray*, London, G. Allen, 1908, in-16, 138 p. 1 sh.

Die Frösche des Aristophanes, ed. *W. Suess* (Kleine Texte für theol. und philol. Vorles. und Ueb. hgg. v. *H. Lietzmann*). Bonn, Marcus und Weber, 1911, 90 p.

Allègre, F., La composition du prologue des Acharniens. (R. E. G., 1910, nº 102, p. 115-130.)

B., The Wasps. (Cl. R., XXIV, 1910, 1, p. 33-34.)

Conradt, G., Die metrische und rhythmische Komposition der Komödien des Aristophanes. II. Teil. Ἱππῆς. Νεφέλαι. Βάτραχοι. L., G. Fock, 1911. In-4º, 40 p.

Croiset, M., Aristophanes and the political parties at Athens. Translated by *James Loeb*, London, Macmillan, 1909, XX et 192 p. 7 sh. 6 d.

Eltrem, S. — Voir SECTION XI.

Herwerden, H. von, Tentatur locus Aristophanis. (Mn., XXXVIII, 1910, p. 64.)

Jackson, C. N., Classical element in Browning's « Aristophanes Apology ». (Extr. de Harward Studies, etc., vol. XX, 1910, 73 p.)

Oldfather, W. A., Aristophanis Clouds, 1472-74. (Cl. philol., V, 1910, 1, p. 101-103.)

Pascal, C., Dioniso. Saggio sulla religione e la parodia religiosa in Aristofane. (Biblioteca di filologia, etc.) Catania, F. Battiato, 1911, XV et 295 p.

— Il nome « Triballi » negli Uccelli di Aristofane. (Boll. d. filol. cl., XVI, 7, p. 159-160.)

Richards, H., Aristophanes and others. London, Grant Richard, 1909, X et 397 p. 7 sh.

Sheppard, J. T., Politics in the « Frogs » of Aristophanes. (J. H. St., 1910, p. 249-259.)

Thieme. — Voir SECTION II.

Verrall, A. W., The verseweighing scenes in the Frogs of Aristophanes. (Cl. R., 1908, 6, p. 172-175.)

White, W., Enoplic metre in Greek comedy (Aristoph.). Cl. philol. 1907, nr. 4, p. 419-444.

Willems, Alph., Notes sur l'Ecclésie des femmes et sur les Grenouilles d'Aristophane. (Acad. r. de Belg. B. de la cl. des lettres, etc., 1911, nº 5, p. 219-272.)

Zuretti, C. — Voir TZETZÈS.

ARISTOTE.

Aristotle. The works, translated into English, under the editorship of *J. A. Smith* and *W. D. Ross*. De mirabilibus auscultationibus, by *L. D. Dodwall*. Oxford, Clarendon Press, 1909. 2 sh.

Aristote. Éthique à Nicomaque, livre II. Traduction de *P. d'Hérouville* et *H. Verne*, avec une Introduction et des notes, par *P. d'Hérouville*. P., F. Alcan, 1910, XXIV et 28 p.

Boudreaux, P., Un nouveau manuscrit des « Divisiones Aristoteleae ». (R. Ph., XXXIII, 1909, 4, p. 221-224.)

Boyatzidis, J. C., In Aristoteles' Politik 1290 b 22 (Berl. Ph. W., 4 juin 1910.) L. u. Berlin, Teubner, 4 p.

Commentaria in Aristotelem graeca, edita consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae. Vol. XIII pars 3 : Philoponi I, in Analytica posteriora commentaria cum Anonymo in librum II, Ed. *M. Wallies*. Berlin, G. Reimer, 1909, XXX et 620 p. 25 M.

— Vol. XVIII, pars 2. — Voir DAVID.

Dickermann. — Voir SECTION IV.

Gubernatis, de, Per un passo della Metaphysica di Aristotele. A. 1, 981, 12. (Boll. d. filol. cl., XVI, 7, 1909, p. 160-161.)

Heinze, M., Ethische Werke bei Aristoteles. (Abhandlgn. d. kgl. sächs. Ges. d. W., philol.-histor. Kl., XXVII, 1, 31 p.). — T. à p., L., Teubner, 1910, 31 p. 1 M. 20.

Hoffmann, K. B. — Voir Section IV.

Jachmann, G., De Aristotelis didascaliis. Diss. Göttingen, 1909, 59 p.

Jellonschek, F. C. J., Die Gründe des Seins nach der Lehre der Denker vor Aristoteles, nach dessen Metaphysik, I. B. (Jahrb. philol. Theol., XXIV, 3, p. 274-293.)

Lassen, A., Quelques remarques sur l'Éthique à Nicomaque (R. de métaphys. et de morale, XVIII, 1910, 1, p. 25-36.)

Lehmen, A., Lehrbuch der Philosophie auf Aristotelisch-scholastischer Grundlage. 4. Bd. : Moralphilosophie. 2. Aufl. Freiburg, Herder. 4 M. 40.

Marshall, Th., Aristotle's theory of conduct. Cheap edition. London, Unwin, 1909, 598 p., 8 sh. 6 d.

Partsch, J., Des Aristoteles' Buch « über das Steigen des Nil ». Eine Studie zur Geschichte der Erdkunde im Altertum. Mit 1 Diagramma im Text. (Abhandlgn. d. kgl. sächs. Ges. d. W. philol.-histor. Kl., XXVIII, 16.) T. à p., L., Teubner, 50 p.

Pflug, I., De Aristotelis Topicorum libro quinto. L., 1908, 51 p.

Ruelle, C. E., Aristote, Problemata physica, IV, 13, p. 878 a 14-15. (R. Ph., XXXIII, 1909, p. 224.)

Studniczka, F., Das Bildnis des Aristoteles. Progr. L., 1908, 35 p., 3 pl.

Thalheim, Th., Zu Aristoteles 'Αθηναίων Πολιτεία. (Berlin. ph. Woch., 1908, nr. 52, col. 1640.)

Werner, Ch., Aristote et l'idéalisme platonicien. P., F. Alcan, 1910, xii et 370 p. (Collection historique des grands philosophes.) 7 fr. 50.

Wunderle, G., Die Lehre des Aristoteles von der Zeit. Diss. München, 1908, 49 p.

ARIUS DIDYMUS.

Strache, H., De Arii Didymi in morali philosophia auctoribus. Diss. Berlin, 1909, 126 p.

ARRIEN.

Castiglioni. — Voir Section II.

Jacob, A., Arrianea. (R. Ph., 1910, p. 34.)

ATHÉNÉE.

Postgate, J. P., A few notes in Athenæus. (Class. Quart., II, 1908, nr. 4, p. 294-295.)

Smiley, Ch. N., Ulpian ὁ Κειτούχειτος. The influence of the stoic theory in Athenaeus. [Deipnos. I, 2.] (Amer. J. of philol., XXIX, 1908, nr. 115.)

AUTEURS DIVERS.

Navarre et Valentin, Les chefs-d'œuvre de la littérature grecque. P., Hachette, 1911, in-16, 833 p.

Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient, recueillis et traduits par *G. Coedès*. P., E. Leroux, 1910.

Voir Fragments.

BACCHYLIDE.

Taccone, A., Sulla parentela di Bacchilide con Simonide. (Riv. di filol., XXXVI, 1908, fasc. 3, p. 385-389.)

BASILE (St.).

Πρὸς τοὺς νέους ὅπως ἂν ἐξ ἑλληνικῶν ὠφελοῖντο λόγων (avec une introduction et des notes), par *Papajohannis*. Leucosie (Chypre), 1909.

Gronau. — Voir Platon.

BIBLE ET APOCRYPHES.

Ecclesiasticus. The Greek text of Codex 248, edited with a textual commentary and prolegomena, by *J. Hart*. Cambridge, Univ. Press, 1909.

John, St., Gospel according to the Greek text, with introduction and notes by the late *Brooke Foss Westcott*. London, Murray, 1908, 2 vol., 480 et 400 p. 24 sh.

The synoptic Gospels edited with introduction and commentary, by *C. Montefiore* and additional notes by *J. Abraham*. Vol. II. London, Macmillan, 1909.

Thompson, J., The synoptic Gospels arranged in parallel columns, London, Frowde, 1909.

The magical message according to Joannes commonly called the Gospel according to [St] John. A verbatim translation from the Greek done in modern English, with introductory essays and notes by *J. Pryse*. New-York, Theosophical publications Co., 1910. 17 fr. 50.

Epistle of St. James. The Greek text with introduction and commentary, as far as chapter 4, verse 7, and additional notes, by *F. Hort*. London, Macmillan, 1909.

Évangiles apocryphes. I. Protévangile de Jacques, Pseudo-Matthieu, Évangile de Thomas. Textes annotés et traduits par *Ch. Michel*. — Histoire de Joseph le Charpentier; rédactions copte et arabe traduites et commentées par *P. Poeters*, Bollandiste. Paris, Alph. Picard et fils, 1911, in-12, 255 p. (Collection Hemmer et Lejay, nr. 13.)

Allo, B., L'Évangile en face du syncrétisme païen. P., Bloud et Cie, 1910. 5 fr.

Bruston, Ch., Le sens de ἀφή dans la Bible. (R. E. G., 1911, p. 77-82.)

Buckland, A. R., St Paul's second epistle to the Thessalonicians. (Devotional commentary.) London, 1908, 176 p. 2 sh.

Harnack, A., New Testament studies. II : The sayings of Jesus. The second source of St. Matthew and St. Luke. (Crown theolog. library.) London, Williams and Norgate, 332 p. 6 sh.

Jacquier, E., Histoire des livres du Nouveau Testament. T. III et IV. P., Gabalda, 1908, in-18, 350 et 428 p.

Lagerkrantz, O., Zu Act. Ap., 2, 9. (Eranos, X, 1910, 1, p. 58-60.)

Milligan. — Voir Section VI, Papyrologie.

Preuschen, E., Griechisch-deutsches Handwörterbuch zum Neuen Testament. 3. Liefrg. Giessen, Töpelmann, 1908. 1 M. 80

Schirlitz, S., Griechisch-deutsches Wörterbuch zum neuen Testamente. 6. Ausg. Giessen, Roth., 1908.

Schneedorfer, L., Die heiligen Bücher des Neuen Testaments durch Umschreibung erklärt. Teil I : Das Evangelium des heiligen Matthäus. Prague, Bellmann, 1910. 5 fr.

Serruys, D., Une source gnostique de l'Apocalypse de Paul (R. Ph., 1911, p. 194-202.)

Stanton, V., The Gospels as historical documents. Part I : The early use of the Gospels (1909). Part II : The synoptic Gospels. London, Clay, 1910.

Thackeray, H., A grammar of the Old Testament in Greek according to the Septuagint. Vol. I. Introduction, orthography and accidence. Cambridge, Univ. Press, 1909.

Wrede, W., The origin of the New Testament. New York, 1909. 3 fr. 50

CALLIMAQUE.

Arnim, H. von, Zum neuen Kallimachos. Wien (S. W. Ak.), 1910.

Gomperz, Th., Zu Kallimachos. (Rh. M., LXV, 1910, 1, p. 156-157.)

Castiglioni. — Voir Section II.

Kornemann, E., ἀπὸ κρήνης πίνειν. (Zu Kallim. Epigr. 28.) (Berl. philol. Woch., 1907, nr. 28, col. 893-894.)

Ludwich, A. — Voir Homère.

Puech, A., Acontios et Cydippé. [Papyrus d'Oxyrrhynchus. Étude, avec texte et traduction française.] (R. E. G., 1910, nr. 103-104, p. 255-275.)

CHRYSIPPE.

Bréhier. — Voir Section III.

CLÉMENT, Romain.

Schermann, T. — Voir Section VI, Papyrologie.

CORINNE. — Voir Alcée.

COSMAS INDICOPLEUSTES.

The christian topography of C. I. edited with geographical notes, by *E. Winstedt*. London, 1910, 14 pl.

CRATINUS.

Thieme. — Voir Section II.

CRINAGORAS.

Ancey G., Sur deux épigrammes de Crinagoras. (R. arch., jv.-févr., p. 139-141.)

CYRANIDES.

Mély, F. de. Le pélican à bec crochu dans les Cyranides et au moyen âge (article sans titre). (S. A. F., B., 1910, p. 236-237.)

CYRILLE.

Nau, F., St Cyrille et Nestorius. Contribution à l'histoire de l'origine des schismes monophysite et nestorien. (fin.) (R. de l'Orient chrétien, 2e s., t. VI (XVI), 1911, p. 1-64.)

DAVID le philosophe.

Davidis Prolegomena in Porphyrii Isagogen commentarium. Ed. *A. Busse.* (Commentaria in Aristotelem graeca, vol. XVIII pars II) Berlin, Reimer, 1904.

DÉMOCRITE.

Lincke, K., Zu Demokritos περὶ εὐθυμίης. (Ph., LXVIII, 1909, 4, p. 573-575.)

DÉMOPHILE.

Ruelle, C. E. — Voir Porphyre.

DÉMOSTHÈNE.

Ausgewählte Reden, nach Text und Kommentar getrennte Ausgabe (B) für den Schulgebrauch, von *J. Sorgel.* II. Bändchen. Rede über den Frieden. 2. Rede gegen Philippos. Rede über die Angelegenheiten im Chersones. 3. Rede gegen Philippos. 5. umgearbeitet Aufl., besorgt von *G. Hüttner.* 2 Teile. Gotha, F. A. Perthes. 1 M. 80.

Treuber. Präparation zu Demosthenes. I, II, III Olynthische Rede und Rede über den Frieden 2. Aufl., bearbeitet von *Klett.* L., Teubner, 1909, 28 p. 50 Pf.

Burgkhardt, R., De causa orationis adversus Spudiam demosthenicae. (XLII). Diss. L., 1908, 56 p.

Radüge, E., Zur Zeitbestimmung des euböischen und olynthischen Krieges mit Erörterungen über die dritte olynthische Rede und die Rede περὶ συντάξεως. Diss. Königsberg, 1908, 74 p.

Zander, C. — Voir Section IX.

DENYS D'HALICARNASSE.

Dionysius of Halicarnassus on literary composition being the Greek text of the De compositione verborum. Edited by *W. Rhys Roberts.* London, Macmillan, 1910, xiv et 358 p. 10 sh.

Nassal, R., Aesthetisch-rhetorische Beziehungen zwischen Dionysius von Halicarnass und Cicero. Diss. Tübingen, 1910.

DIDYME, historien.

Florian, W., Studia Didymea historica ad sacculum quartum pertinentia. Diss. L., 1908, 86 p.

DIODORE DE TARSE.

Mariès, L., Aurions-nous le commentaire sur les Psaumes de Diodore de Tarse? (R. Ph., 1910, p. 56-70.)

DIOGÈNE LAERCE.

Trevissoi, M., Diogene Laertio. (Riv. stor. ant., 1908, nr. 4, p. 483-505.)

Vassis (Βάσης), **Sp.**, Εἰς Διογένην Λαέρτιον. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 267.)

DION CASSIUS.

Berthoud, L., Les textes de l'antiquité qui concernent Alésia. [Dion Cassius] (Pro Alesia, fasc. 43-47, p. 650-655.)

DION CHRYSOSTOME.

Naber, S. A., Animadversiones criticae ad Dionem Chrysostomum. (Mn., XXXVIII, 1910, 1, p. 69-111.)

DIPHILE.

Bond, R. W., Diphilus. (Cl. R., XXIV. 1910, 1, p. 2-3.)

ÉPICTÈTE.

Meiser, K., Zu Epictet, IV, 7, 6. (H., XLV, 1, p. 160.)

ÉPICURE.

Leopold, J. H., Ad gnomologium epicureum vaticanum. (Mn., XXXVIII, 1, p. 65-68.)

ÉRINNA. — Voir Sappho, *Odas*, etc.

ESCHYLE.

The plays of Aeschylus. Translated from a revised text by *Walter Headlam* and *C. E. S. Headlam*. London, Bell, 1909, xvi et 319 p., 1 pl.

Persiani ed il nomo di Timoteo vulgarizzati in prosa, con introduzione storica di *V. Strazzulla*. Messine, Principato, 1907, in-12, lxx et 50 p.

Girard, P., Les signaux lumineux dans l'Agamemnon d'Eschyle. Bordeaux, 1909.

Theander, C., Zu dem Totenbeschwörungslied in Aeschylus' Persen. [650-659] (Eranos, X, 1910, 1, p. 48-57.)

EUCLIDE.

Zeuthen, H. G., Sur la constitution des livres arithmétiques des Éléments d'Euclide et leur rapport à la question d'irrationalité. (Oversigt over det kgl. danske Videnskab. Selskab. Forhandlinger, 1910, n° 5, p. 395-435.) (Notes sur l'histoire des mathématiques.)

EUDÈME de Milet.

Ziebarth, E., Aus dem griechischen Schulwesen von Milet und Verwandtes. L., Teubner.

EUPOLIS.

Thieme, G. — Voir Section II.

EURIPIDE.

Euripidis fabulae. Recognovit *G. Murray*. Tomus III, Insunt Helena, Phoenissae, Orestes, Bacchae, Iphigenia Aulidensis, Rhesus. (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis.) Oxford, Clarendon Press, s. d., sans pagination.

Ἀνδρομάχη. Μετάφρασις Γ. Τσοκοπούλου. Athènes, Phexi, 61 p.

Βάκχαι. Μετάφρασις Κ. Βαρνάλη. Ibid., 70 p.

Iphigenie auf Tauris. Für den Schulgebrauch hrsg. von *L. Schunck*. Münster, Aschendorff, 1908, xxxv et 84 p., 5 fig.

— Kommentar, bearbeitet von L. *Schunck*. Ibid., 1908, 83 p.

The Phoenissae, edited by *A. C. Pearson*. Cambridge, Univ. Press, 1909, in-12, l et 246 p. (Pitt press series.)

Chemin-Petit. — Voir Section IX.

Croiset, M., Conjectures sur la chronologie de quelques pièces d'Euripide de dates incertaines. (Le premier Hippolyte, Sthénélé, Phoenix, les Crétoises.) (R. Ph. 1910, p. 213-223.)

— Ce que nous savons d'Euripide (*Revue bleue*, XLVIII, 1910, 3, p. 65-68 ; 4, p. 102-106).

Gerst, K., Ueber die « Alkestis » des Euripides. Progr. Gablonz a. N. 1908, 22 p.

D., M. G., Medea at Terrys theater. (Cl. R., XXIV, 1910, 1, p. 34.)

Haussleiter, Fr., Ueber Fragen der Sittlichkeit bei Sophokles und Euripides. Diss. Erlangen, 1908, vi et 101 p.

Reinach, Th., Euripides und der Choreut. (H., XLV, 1910, 1, p. 151-155.)

Schöll, Fr., Ueber zwei sich entsprechende Trilogien des Euripides. Mit Bemerkungen zur Tetralogie des attischen Theaters. (Sitzungsb. d. Heidelberger Ak. d. Wiss., 1910, nr. 15.) Heidelberg, Winter, 1910, 33 p., 6 Abb., 1 Taf. 1 M. 20.

Spranger, J. A., The attitude of Euripides towards love and marriage. (Cl. R., XXIV, 1, p. 4-5.)

Taccone, Ang., Contributi alla ricostruzione dell' Issipile euripidea ; confronti con Stazio (Mem. Acc. d. Torino, s. II, vol. LX, 1910, Cl. d. sc. mor. etc., p. 1-32.)

EUSÈBE.

Eusèbe, Histoire ecclésiastique, livres V-VIII. Texte grec et traduction française, par Émile Grapin, curé-doyen de Nuits (Côte-d'Or). Paris, A. Picard et fils, 1911, in-12, 561 pages. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme publiés sous la direction de Hipp. Hemmer et P. Lejay, nr. 14.)

Bauer, Ad., Beiträge zu Eusebios und den byzantinischen Chronographen. Wien, 1909, 1 M. 40.

Fragments from Greco-Jewish writers collected and edited with brief introduction and notes, by *W. N. Stearns*. Chicago, Univ. Press, 1908, in-12, 135 p. 75 cts.

GALIEN.

Schaefer, G., De Galeni qui fertur de parvae pilae exercitio libello. Diss. Bonn, 1908, XII et 34 p.

Vogt G., De Galeni libelli κατ' ἰητρεῖον commentariis. Marburg, Noske, 1910, 49 p.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Gronau. — Voir PLATON.

Sajdak, J., Quaestiones nazianzenicae. Pars I : Quae ratio inter Gregorium Nazianzenum et Maximum Cynicum intercedat (Eos, XV, 1909, p. 18-48.) Leopoli, Gubrinowitz et Schmidt, 1909.

GRÉGOIRE DE NYSSA.

Gronau. — Voir PLATON.

HAGIOGRAPHES.

Hamilton, Mary, Greek saints and their festivals. Edinburg and London, Blackwood, 1910, VIII et 211 p. 5 sh.

HARPOCRATION.

Dragoumis. — Voir SECTION XIII.

HÉCATÉE.

Caspari, M. D. B., On the Γῆς περίοδος of Hecataeus. (J. H. St., 1910, 2, p. 236-243.)

HÉRACLITE d'Éphèse.

Heracleitos von Ephesos, griechisch und deutsch, von *H. Diels*, 2. Aufl. Berlin, Weidmann, 1909, XVI et 83 p. 3 M. 20.

Bodrero, E., Eraclito. Testimonianze e frammenti. Torino, Bocca, 1910, XXXII et 212 p.

Piovano, G. A., Di Eraclito Efesio e di altre cose. Divagazioni. (Riv. Luceria, maggio 1910, in-4°) 10 p.

HERMAS.

Schmidt, K., und **W. Schubart**, Ein Fragment des Pastor Hermas aus der Hamburger Stadtbibliothek, 5 p.

HÉRODAS. — Voir HÉRONDAS.

HÉRODOTE.

Bignone, E., Lucrezio ed Erodoto (Lucr. II, 37 sgg.) (Boll. d. filol. class., XVI, 2-3, p. 57-60.)

Sourdille, C., Hérodote et la religion de l'Egypte. Comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes. (Thèse de doctorat.) P., E. Leroux, 1910, 419 p.

— La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Egypte. (Thèse de doctorat.) P., E. Leroux, 1910, 259 p.

HÉRON d'Alexandrie.

Schneider, R., Herons Cheiroballistra. (M. I. R., XXI, p. 142-168.)

HÉRONDAS.

Excursus. Heroda, VIII, 76-79. Milano, A. Cordani, 9 p.

HÉSIODE.

Hesiodi Carmina. Recensuit *A. Rzach*. Ed. altera. Accedit certamen quod dicitur Homeri et Hesiodi. L., 1908, VI et 264 p.

Meyer, Ed. — Voir SECTION I, Genethliakon C. Robert überreicht, etc.

Rzach, Al., Bericht über die Publikationen zu Hesiodos 1899-1908. (Jahresb. von C. Bursian, CLII, 1911, p. 1-75.)

Schultz, H., Die handschriftliche Ueberlieferung der Hesiod-Scholien. (Abhandlgn. d. kgl. Ges. d. W. zu Göttingen, XII. Bd., nr. 4.)

Waltz, P., A propos de l'Elpis hésiodique. (R. E. G., XXXIII, 1910, n° 101, p. 49-57.)

HIPPOCRATE.

Diels, H., Hippocratische Forschungen. I. (H., XLV, 1, p. 125-150.)

Schmack, W., Curae hippocraticae. Diss. Königsberg ; Berlin, 1908, 110 p.

HIPPOCRATE de Géla.

Giuliano, L., Ippocrate da Gela. (Suite.) (Riv. di stor. ant., 1908, nr. 1-2, p. 83-91.)

HOMÈRE.

Homeri opera. Recensuerunt brevique adnotatione critica instruxerunt *D. B. Monro* et *Th. W. Allen*. Ilias. Oxford, Clar. Press., 2 vol., s. d., sans pagination. Odyssea, Rec. *Th. W. Allen*. Ibid.

Ilias und Odyssee in der Uebersetzung von *J. H. Voss*. Auswahl. Einführung und Erläuterungen von *K. Emminger*. (*Kochs* deutsche Klassikausgaben, 13. Bd.) Nürnberg, Koch, p. in-8°, xxx et 250 p. 80 Pf.

Homeros, etc. Traduction hongroise par *J. C. Csengeri*. Budapest, Franklin, 1908, 164 p.

Ilias und Odyssee in verkurzter Form nach *J. H. Voss*, bearb. von *E. Weissenborn*. 2. Bdchn. : Odyssee. 3. vielfach verbess. Aufl. L., Teubner, 1907, xvi et 152 p. Geb. 1 M. 40 Pf.

Ilias deutsch. von *H. G. Meyer*. (Kopfleisten von *H. Krause*, Berlin, Trowizsch, 1907, viii et 342 p. Geb. 5 M. 50 Pf.

Ilias in der Uebersetzung *W. Jordans* hrsg. mit Anmerkungen versehen von *E. Prigge*. Als Anhang : *Gœthes* Achilleis. (Diesterwegs deutsche Schulausg., 6 Bd.) vii et 197 p. 1 M. 40 Pf.

Homero. La Iliada. Version directa y literal del griego, por *L. Segala y Estalella*. Barcelona, Montaner y Simón, 1908, 443 p.

Iliady Poradem veršovym Sestavil *G. Suran*. (Traduction tchèque). Prague, Bursik et Kohont, 1907, 110 p.

Iliad, books 5 and 6, transl. by *E. H. Blackney*. London, Bell, 1910. 1 sh.

— Books 7 und 8. Ibid. 1 sh.

Sargeaunt, J., Translation : Hom. Il. VII. 310-328 in the original metre (Cl. R., XXIV, 1, 1910, p. 33.)

The twenty-second book of the Iliad, with critical notes, by *Al. Pallis*, London, Nutt, 1909.

Odyssee nach den ersten Ausgaben von *J. H. Voss*. 18 Illustrationen nach Zeichnungen von *B. Genelli*, und ornementalem Schmuck von *J. V. Cissarz*. Stuttgart, Cotta, 1909. 5 M.

The Homer's Odyssey. Oxford, Univ. Press, 1909, in-4°. (Printed... with the Greek types designed by *H. Proctor* in red und black upon Kelmscott press paper. Limited to 225 copies. Prix de souscription : 106 fr. net.)

Odyssee in der Uebersetzung von *W. Jordans* hrsg. mit Anmerkungen versehen von *Ed. Prigge*. (Diesterwegs d. Schulausg., 5. Bd.) Frankfurt, Diesterweg, vii et 208 p. 1 M. 40

Odyssee in deutscher Uebersetzung von *J. H. Voss*. Hrsg. von *H. Fleig*. Vorwort von *W. Pastor*. Buchschmuck von *R. Junk*. Wien, Konegen, xix et 422 p., 1 Taf.

Il libro V dell' Odissea con note italiane di *A. Cinquini*. Roma-Milano, Albrighi e Segati, 96 p.

Odyssey, Books IX-X, literally translat. from the Pitt Press text, by *A. Jagger*. London, Simpkin, 20 p. 1 sh. 6 d.

Agar, T. L., T. W. Allen on Agars Homerica. (Class. Quarterly, IV, 1910, 1, p. 58-59.)

Allen, T. W., Varia [homerica]. (Class. Quart., II, 1908, nr. 3.)

— The Homeric catalogue. (J. H. St., 1910, 2, p. 292-322.)

Autenrieth, Schulwörterbuch zu den Homerischen Gedichten. 11. verbes. Aufl., besorgt von *A. Kaegi*. L., Teubner, xiv et 352 p., mit Abb. und 2 Karten.

Beaupin, E., Les idées morales d'Homère. (Sc. et religion, nr. 490.)

– Philosophes et penseurs. Paris, Bloud, 1908, 80 p.

Berger, J., De Iliadis et Odysseae partibus recentioribus, sive de arte inducendi et concludendi sermonis homerica. Diss. Marburg. 142 p.

Bethe, E., Hektors Abschied. (Abandl. d. kgl. Sächs. Ges. d. W., philol.-histor. Kl., XXVII, 12, p. 411-442.) T. à p, L., Teubner, 1910, 32 p. 1 M.

Croiset, M. — Voir Section XI.

Drewitt, J. A. J., Some differences between speech and narrative in scansion of Homeric verse in discurse and in narration. (Class. Quarterly, II, 2, p. 94-110.)

Dürr, K., Ueber die Grundfragen der Homerkritik. (Pädag. Archiv, LII, 3, 1910, p. 147-158.)

Fick, A., Die Entstehung der Odyssee und die Versabzählung in dem griechischen Epos. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1910.

Gercke. — Voir Section X.

Gerhard, Homerfragmente. — Voir Papyrologie, *Heidelberger Papyrus-Sammlg.*

Gruhn, A., Der Schauplatz der Ilias und Odyssee. Heft 1 : Die Lage der Stadt Troja. Berlin, Grunwald, 1909, 1 carte.

— Heft 2-3 : Die Umgebung der Stadt Troja, 1909, 137 p., Karte. 5 fr.

— Heft 4-5. 1910.

— Zur Trojafrage (Erwiderung.) (Woch. f. kl. Philol., XXVII, 9, col. 249-254.)

Keller, A. G., The study of Homeric religion. (Amer. J. of sociology, XV, 1909-10, nr. 5.)

Kuiper, K., De discrepantiis hymni homerici in Mercurium. (Mn. XXXVIII, 1, p. 1-50.)

Ludwich, A., Homerischer Hymnenbau nebst seinen Nachahmungen bei Kallimachos, Theocrit, Vergil, Nonnos und anderen. L., 1908, 380 p. 10 M.

Moulé, L. — Voir Section IV.

Mutzbauer. — Voir Section VIII.

Muelder, D., Die Ilias und ihre Quellen. Berlin, Weidmann, 1910, vi et 382 p. 10 M.

Ostern, H., Ueber die Bewaffnung in Homers Ilias. Diss. München, 1909, 120 p.

Schmidt, K. Ed., Vokabeln und Phrasen zu Homers Ilias zum Auswendiglernen gruppiert nebst kurzen Ausweisungen zum Uebersetzen. 6. Heft, VI. Gesang. Gotha, F. A. Perthes, 1910, 36 p. 60 Pf.

Scott, A. J., Odyssean words found in but one book of the Iliad. (Class. philol. V, 1910, 1, p. 41-49.)

— The relative antiquity of the Iliad and Odyssey tested by abstract nouns. (Cl.R., XXIV, 1, p. 8-10.)

Shewan, A., The lay of Dolon. Homer Iliad X. London, Macmillan, 1911, xl et 290 p.

Stawell, F. M., Homer and the Iliad. London, Dent, 1909, 328 p.

— Homer and the Iliad. An essay to determine the scope and character of the original poems. Illustrated, 1910. h. fr.

Wuensch, Ueber den Zaubergesang in der Nekyia Homers. (Arch. f. Religionswiss., XII, 1909, 1, p. 2-19.) (1er chap. de Deisidaimoniaka. Voir Section XI.)

HYPÉRIDE.

Girard, P., Hypéride et le procès de Phryné. (Séance publique des cinq académies du 25 octobre 1910, p. 25-36.)

ISOCRATE.

Hagen, B. von, Isokrates und Alexander. (Ph. LVII, 1908, p. 113-133.)

Kessler, J., Isokrates und die panhellenische Idee. (Studien zur Gesch. u. Kultur des Altertums, IV, 3.) Paderborn, Schöningh, 1910, 86 p.

Meyer, E., Isokrates' 2. Brief an Philippus und Demosthenes' 2. Philippica (S. Pr. Ak., 1909, nr. 34.)

Raeder, H., Alkidamas und Platon als Gegner des Isokrates. (Rh. M., LXIII, 1908, p. 495-511.)

JACOBUS nuper baptizatus.

Doctrina Jacobi nuper baptizati. Hrsg. von *N. Bonwetsch*. Berlin, Weidmann, 1910, in-4°, xviii et 96 p. (Abhandlgn. d. königl. Ges. d. W. zu Göttingen, philol. histor. Klasse, N. F., Bd. XI, n° 3.) 8 M.

JEAN DE DAMAS.

Burkhard, K., Johannes von Damaskus Auszüge aus Nemesios. Wien, Hölder, 1909.

JÉRÔME (St).

Waldis, J. I. K., Hieronymi graeca in Psalmos fragmenta untersucht und auf ihre Herkunft geprüft. Diss. Freiburg i. Br., 1909, 80 p.

JOSÈPHE.

Wolf, A., De Flavii Josephi Belli judaici scriptoris studiis rhetoricis. Diss. Halle, 1908, 95 p.

JULIEN.

Asmus, R., Schiller und Julian. (Z. f. vergleichenden Litteraturgeschichte, XVII, 5-6, p. 71-176.)

LAPIDAIRES.

Boudreaux, P., Notes sur quelques manuscrits des « Lapidaires grecs ». (R. Ph., 1910, p. 68-72.)

LUCIEN.

Lucian's dialogues prepared for schools with short notes in Greek, by *W. H. D. Rouse*, Oxford, Clar. Press., 1909, 2 vol. in-12. 100 et 87 p.

Guimet, Em., Lucien de Samosate. (Nouv. R.), 1910, 31 p.

Levi, L., Appunti Lucianei. (Riv. di stor. ant., 1908, nr. 1-2, p. 41-49.)

Mowat, R., Note sur le passage de Lucien où est mentionné Ἡρακλῆς Ὄγμιος [« Lire Ὀγλαΐος. »] (S. A. F., B., 1909, p. 384-386.)

LYCOPHRON.

Mueller, B. A., Zu Lykophrons Nachleben. (Ph. LXVIII, 4, 1909, p. 578.)

LYSIAS, Selected speeches, edited with introduction, notes und appendices, by *Ch. D. Adams*. New York, Amer. Book Co., 1908, 400 p.

— Eratosthenes, ed. by *Thompson* and *Mills*. Introduction, text and notes, London, Clive, 70 p. 2 sh. 6 d.

LYSIS.

Delatte, A., La lettre de Lysis à Hipparque. (R. Ph. 1911, p. 255-275.)

MARTYROLOGES.

Delehaye, H., Les versions grecques des Actes des martyrs persans sous Sapor II. (Voir Patrologie ; *Patrologia Orientalis*, N. S., t. II, fasc. 4.)

MAURICE, empereur.

Aussaresses. — Voir Section XV.

MAXIME DE TYR.

Maximi Tyrii Philosophumena. Edidit *Hans Hobein*. L., Teubner, 1910, in-16, LXXVI et 514 p. (Bibliotheca Teubneriana.)

Hobein, H., Zweck und Bedeutung der ersten Rede des Maximus Tyrius. (Χάριτες, p. 188-219.) Berlin, Weidmann, 1911, 32 p.

MAXIME le cynique.

Sajdak, J. — Voir Grégoire de Nysse.

MÉNANDRE.

Four plays of Menander, edit. with introduction, explanatory notes, crit. appendix and bibliography, by *Edw. Capps*. Boston, Gitn and Co., 1910, x et 329 p. (College series of Greek authors.)

Menandrea ex papyris et membranis vetustissimis. Edidit *A. Koerte*. Ed. major. L., Teubner, 1909.

Il genio (L'arbitro). [Trad. di] *C. O. Zuretti*. Firenze, 1910, in-16, 34 p.

Gerhard, G., Zu Menanders Perikeiromene. (Ph. LXIX, 1, 1910, p. 10-34).

Richards, H., On the new fragments of Menander. (Class. Quart., II, 1908, nr. 2, p. 137.)

— Correction of new fragments of Menandros. (Cl. R., 1908, mars.)

Waltz, P., Sur les sentences de Ménandre. (R. E. G., 1911, p. 5-62.)

Warnecke, B., Nouvelles comédies de Ménandre. (En russe.) Kasan, 1909, 104 p.

White, J. W., The iambic trimeter in Menander. (Extr. de la Classical philology, IV, 2 avril 1909.) Chicago, Univ. Press.

Wright, F. W., Studies in Menander. Baltimore, Waverly Press, 1911, VI et 109 p.

MÉNOLOGES.

Heugstenberg, W., Das griechische Januar-Menologium. (Diss. inaug.) Freising, 1911.

METRODORA.

Zervos, Sk., Τὸ ἀνέκδοτον ἔργον τῆς Μητροδώρας. (Πανηγυρ. τεῦχος τοῦ καθηγ. Κ. Κόντου, p. 112-117.) Athènes, Sakellarios, 1909, in-4°, 6 p.

— Ein unveröffentlicher medizinischer Werk der Metrodora. (Archiv f. Gesch. der Medizin, III, 2, p. 141-154.) — T. à p.

NÉMÉSIUS.

Burkard, K., Zur Kapitelfolge in Nemesius' περὶ φύσεως ἀνθρώπου. (Ph., LXIX, 1910, p. 35-39.)

— Voir Jean de Damas.

NESTORIUS.

Nestorius. Le livre d'Héraclide de Damas [texte syriaque] traduit en français par *F. Nau*... avec le concours du R. P. *Bedjan* et de M. *Brière*, suivi du texte grec de trois homélies de Nestorius sur les tentations de Notre Seigneur et de trois appendices : Lettre à Cosme, présents envoyés d'Alexandrie, lettre de Nestorius aux habitants de Constantinople. P., Letouzey et Ané, 1910, XXVIII et 404 p. 10 fr.

Nau, F. — Voir Cyrille.

NICANDRE.

Castiglioni, L., Nicandro e Ovidio a proposito di W. Vollgraf, Nikander und Ovid. (At. e R., nr. 131-132, p. 347-365.)

NONNOS.

Castiglioni. — Voir Section II.

Ludwich, A. — Voir Homère.

OENOMAÜS.

Valette, P., De Oenomao cynico. Paris, Klincksieck, 1908, 169 p. (Étude, édition et traduction latine).

ORATEURS.

Emminger, Kurt, Bericht über die Literatur zu den Rednern aus den Jahren 1886-1904 (1909). VI. (Jahresb. von Bursian, CLII, p. 76-208.)

Vonach. — Voir Photius.

ORPHICA.

Hauck, Max., De hymnorum orphicorum aetate. (Breslauer philolog. Abhandlgn. hrsg. von *R. Folster*, 43. Heft.) Breslau, M. V. H. Marcus, 1911, 61 p.

Kern, O. — Voir Section I, Genethliakon C. Robert überreicht, etc.

Pichon, R., A propos des tablettes orphiques de Coregliano [près de Sybaris]. (R. E. G., XXIII, 1910, n° 101, p. 58-61.)

PACOME, St., — Voir Patrologia orientalis.

PARMÉNIDE.

Covotti, A., Per Parmenide VIII, 5 (Diels, Vorsokrat. I, 118). (Riv. d. filol. 1908, 3, p. 421-427).

PARTHÉNIUS.

Castiglioni. — Voir Section II.

PATROLOGIE.

Patrologia orientalis (Directeurs : le Prince *Max de Saxe*, *R. Graffin*, *F. Nau*.)

T. IV, 1908, Paris, Firmin Didot; Alph. Picard, gr. in-8°.

— Nr. 1 : Les homélies de Sévère d'Antioche (Syriaque et français), fasc. 1, par *R. Duval*. (Traduites du grec.) in-8°.

— Nr. 5. Histoire de St-Pacôme et de St-Jean-Baptiste, miracle de St-Michel à Colosse ; texte grec avec une traduction française ou latine, etc., par *F. Nau* avec le concours de *J. Bousquet*.

— Nr. 6 : The life of Severus, patriarch of Antioch, by Athanasius (éthiopien et anglais) par *E. J. Goodspeed*, etc.

T. V, 1910, n. 3 : Le Synaxaire arménien de Ter Israël (arménien et français) par *G. Bayan* [Sources grecques.] Suite, t. VII, nr. 3.

T. VI, 1911, nr. 1 et 5 : The hymns of Severus of Antioch and others in the syriac version of Paul of Edessa as revised by James of Edessa (syriaque et anglais) par *E. W. Brooks*. [Sources grecques]. Suite, t. VII, nr. 5.

Nouvelle série, t. II, fasc. 4. DELEHAYE. — Voir MARTYROLOGES.

Nau, F., Note sur diverses homélies pseudépigraphiques, sur les œuvres attribuées à Eusèbe d'Alexandrie et sur un nouveau manuscrit de la chaîne *Contra Severianos*. (Notes communiquées le 11 août 1908 au Congrès des Orientalistes tenu à Copenhague.) (R. de l'Orient chrétien, t. III (XIII), 1908.)

PHILOCHORE.

Tropea, C., Filocoro : i frammenti della sua storia dell' Attica da Alessandro ad Antigono Gonata (lib. V-XVI). Feltre, Tip. Boschiero, 1909, 39 p.

PHILODÈME.

Philodemi περὶ τοῦ καθ' Ὅμηρον ἀγαθοῦ βασιλέως libellus. Ed. *At. Olivieri*. L., Teubner, 1909, in-16, x et 88 p. (Bibliotheca Teubneriana.)

Bassi, D., Φιλοδήμου περὶ Ἐπικούρου. (Miscell. Ceriani.)

PHILON D'ALEXANDRIE.

Bréhier, Em., Philon d'Alexandrie, De specialibus legibus, I, § 82 Cohn, (R. Ph. 1910, p. 235-237.)

Guthrie, R., The message of Philon Judaeus of Alexandria. Londres, Luzac and Co., 1910, 96 p.

PHILON DE BYZANCE.

Schneider, R. — Voir HÉRON d'Alexandrie.

PHILOPONUS, Jean.

Voir ARISTOTE, *Commentaria*, etc.

PHOTIUS.

La Rue van Hook, The criticism of Photius on the Attic orators. (Transact. Am. philol. Assoc., 1907, p. 41-47.)

Vonach, A., Die Berichte der Photios über die fünf älteren attischen Redner. (Commentationes Aenipontanae quas edunt *Kalinka* et *Zingerle*, V, p. 14-76.)

PINDARE.

Gildersleeve, B. L., The seventh Nemean revised. (Amer. J. Ph., XXXI, 2.) Baltimore, 1910, 99 p.

Housman, A. E., On the paeans of Pindar (Cl. R., XXII, 1908, p. 8-12.)

PLATON.

Platonis opera. Recognovit, brevi adnotatione instruxit *Jo. Burnet*. Apologia. Meno. (Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis.) Oxford, Clarendon Press. s. d. [sept. 1910], sans pagination.

Platons ausgewählte Schriften für den Schulgebrauch erklärt von *Christian Cron* und *Julius Deutschle*. 2. Tl. : Gorgias, neu bearbeitet von *W. Nestle*. L., Teubner, 1909. 2 M. 10

— 5. Tl. : Symposion, erkl. von *A. Hug*. 3. Aufl. besorgt von *H. Schöne*. L., Teubner, 1909. 2 M. 40.

Plato, The Republic, translated into English by *B. Jowett*. Oxford, Clar. Press, 1909, 2 vol. in-12. à 3 sh. 6 d.

Staat, deutsch von *Preisendanz*. Jena, Dieterich, 1909, 446 p. 5 M.

The Symposion of Plato, edited with introduction, critical notes and commentary, by *R. G. Bury*. Cambridge, W. Heffer, 1909, LXXXI et 179 p. 7 sh.

Alline, H., L'histoire et la critique du texte platonicien et les papyrus d'Oxyrhynchus 1016-1017. (Fragments du *Phèdre*.) (R. Ph., 1910, p. 251-294.) P., Klincksieck, 1910.

Croiset, A., La République de Platon. (R. des cours et conf., XVII, nr. déc. 1909-févr. 1910.)

— La cité platonicienne. (Ibid., mars et avr. 1910.)

— L'éducation des citoyens d'après Platon. (Ibid., 5 mai.)

— L'éducation des chefs d'après Platon. (Ibid. 12 mai.)

— L'éducation et la communauté des femmes et des enfants d'après Platon. (19 mai).

— Les philosophes et l'État d'après Platon. (26 mai.)

— Le philosophe dans la République de Platon. (3 juin.)

— Les différentes formes du gouvernement d'après Platon. (9 et 23 juin.)

— La tyrannie d'après Platon. (30 juin.)

Dickermann. — Voir Section IV.

Diès, Aug., La définition de l'Être et la nature des Idées dans le Sophiste de Platon. Paris, Alcan, 1909, VII et 137 p.

Dittrich, E., Platons Zahlenrätsel und die Präzession. (Oriental. Literaturzeitg., XXII, 3, 1910, p. 103-108).

Ebers, J., Die Bestimmung der von Platon entworfenen Trilogie Timaeos, Kritias, Hermokrates. (Ph. LXIX, 1, p. 40-50.)

Gronau, C., De Basilio, Gregorio Nazianzeno Nyssenoque Platonis imitatoribus. Diss. Göttingen, 1908, 71 p.

Hatzidakis, G. N., Ἀντιλεγόμενα περὶ τῆς ὀρθογραφίας τοῦ Πλάτωνος. (Ἀθ., 1908, 1-3, p. 61-108.) (Critique de l'édition de Platon par Moraïtis.)

Hoffmann, A., Plato. (Jahresb. des philol. Vereins zu Berlin, in Z. f. das Gymnasialwesen, LXIII, p. 314 ss.)

Hœttermann, E., Platons Polemik im Eutyphron und Kratylos. Zwei Analysen. (Z. f. Gymnasialw., LXIV, février-mars 1910, p. 65-89).

Korkisch, E., De papyri, qua Phaedonis Platonici partes quaedam continentur, fide et auctoritate (Diss. philol. Vindobon., vol. IX, 1910.)

Kuiper, W. E. J., De Lysidis dialogi origine, tempore, consilio. Diss. inaug. Amsterdam, 1909, 121 p.

Paoli, J., Der pseudoplatonische Kleitophon. Progr. Znaim, 1909, 29 p.

Raeder. — Voir Isocrate.

Ritter, K., Platon, sein Leben, seine Schriften, seine Lehre. München, Beck, 1910, XV et 588 p. 5 M.

— Die politischen Grundanschauungen Platons dargestellt in Anschluss an die Politeia. (Ph., N. F., XXII, 1909, p. 229-259.)

— Platonica. (Ibid., p. 332-343.)

— Neue Untersuchungen über Platon. München, Beck, 1910, VIII et 424 p. 14 M.

Stube, R., Plato als politisch-pädagogischer Denker. (A. f. G. Ph. XVI, 1909-10, nr. 1.)

Ullrich, F., Entstehung und Entwicklung der Literaturgattung des Symposions. I, II, Würzburg, 1910.

PLOTIN.

Plotinus on the beautiful. Being the sixth treatise of the first Ennead, literally translated by *St. Mac Kenna*. London, Shakespeare Head Press, 1908, 28 p. 2 sh. 6 d.

PLUTARQUE.

Ausgewählte Biographien. Deutsch von *Ed. Eyth*. 35. Liefrg., 2. Aufl. Berlin-Schöneberg, Langenscheidt, 18. Bd., 1910, p. in-8°, p. 1-18. 35 Pf.

Lives. Revised by *A. Clough*. London, Evermans; Dent, 1910, 2 vol.

Hartmann, J. J., Plutarchus. (Mn. XXXVIII, 1, p. 50.)

Richards, H., Adversaria on Plutarch's lives. (Class. Quarterly, IV, 1, p. 11-22.)

POÈTES BUCOLIQUES.

Ludwich, A., Coniectanea ad bucolicos graecos. Königsberg, 1908, 8 p.

POÈTES CYCLIQUES.

Allen, T. W., The epic cycle (Class. Quarterly, II, 1908, p. 64-80 ; 81-89.)

POÈTES LYRIQUES.

Stowasser, J. M.,, Griechenlyrik. Römerlyrik. In deutsche Verse übertragt. Heidelberg, Winter, 1909, 2 vol. 5 M.

Supplementum lyricum, ausgewählt und erklärt von *E. Diehl*. (Lietzmann, Kleine texte f. theol. und philol. Vorlesungen und Uebungen, 33-34.) Bonn, Marcus u. Weber, 36 p. 1 M.

POLYBE.

Polybios. Geschichte. Deutsch von *A. Haack* und *K. Kraz*, 16. und 17. Liefrg. 2. Aufl. Berlin-Schöneberg, Langenscheidt, p. 179-274. 35 M.

Knodel, W., Die Urbanitätsausdrücke bei Polybios. Diss. Tübingen, 1908, VI et 68 p.

— Die Bezeichnungen der Altersstufen bei Polybios. (Korrespondenzbl. f. die Gelehrten und Realschul. Württemberg, XVII, 2, p. 51-62.)

PROCLUS.

Hartmann, N., Des Proclus Diadochus philosophus Anfangsgründe der Mathematik nach den ersten zwei Büchern des Euklid-Kommentars dargestellt. Giessen, Töpelmann, 57 p. 2 M.

PSELLUS.

Alline, H., Sur un passage de Psellos relatif au Phèdre. (R. Ph., 1911, p. 203-204.)

Papadopoulos Kérameus, A., Γρηγόριος ὁ θεολόγος κρινόμενος ὑπὸ Μιχαὴλ τοῦ Ψέλλοῦ. (J. du min. russe de l'I. P., janvier 1910.)

PTOLÉMÉE.

Heiberg, J. L., Eine mittelalterliche Uebersetzung der Syntaxis des Ptolemaios. (H., XLV, 1910, 1, p. 57-66.)

PYTHAGORE.

Naber, H. A. — Voir Section III.

ROMAN D'ALEXANDRE (le).

Pfister, Fr., Kleine Texte zum Alexanderroman, nach der Bamberger Handschrift herausgegeben, (Sammlg. Vulgärlateinischer Texte, hrsg. von. *Heraeus und Morf.*) Heidelberg, C. Winter, 1910, in-16, 41 p.

SAPPHO.

Safo y Erina, Odas con la versión literal por *Jordán de Urríes y Banqué y Faliú*, y la traduccion en verso por *Castillo y Ayensa*, *Menéndez y Pelayo*, *G. Garbin y Rubió* y *Lluch*. Barcelona, La Academia Calasancia, s. d., in-12, 15 p.

— Voir Alcée.

SÉVÈRE d'Antioche. Homélies. — Voir Patrologia orientalis, IV, 1.

SIMONIDE.

Taccone, A. — Voir Bacchylide.

SOPHOCLE.

Papageorgiou, P. N., Σοφοκλέους δράματα τὰ σωζόμενα. T. I : Ἠλέκτρα. Athènes, Sakellarios, 1910, 961 p.

Antigone, übersetzt und eingeleitet von *O. Altendorf*, 93 p. 1 M.

Electra, with a commentary abridged from the larger edition of R. Jebb, by *G. Davies*. Cambridge, Univ. Press, 1909, 254 p. 4 sh.

Patin, Al., Esthetisch-kritische Studien zu Sophokles. (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, IV, 4.) Paderborn, F. Schöningh, 1911, 120 p.

Trachilis, S., Διορθωτικὰ εἰς Σοφοκλέους Οἰδίποδα ἐπὶ Κολωνῷ. (Ἀθ., XXII, 1910.)

Vuertheim, J., De Soph. Philoct., vs. 388. (Mn., XXXVIII, 4, p. 111-113.)

SORANOS d'Éphèse.

Ilberg, J., Die Ueberlieferung der Gynäkologie des Soranos von Ephesus. (XXVIII. Bd. d. Abhandlgn. d. philol. hist. Klasse d. k. Sächs. Gesellsch. d. Wiss.) L., Teubner, gr. in-8°, 118 p. 5 M.

STOBÉE.

Stobaei, Jo., Anthologium. Recensuerunt *C. Wachsmuth* et *O. Hense*. Vol. IV, Anthologii libri quarti partem priorem ab *O. Hense*, editam continens. Berlin, Weidmann, 1909, 675 p.

TATIEN.

Heller, C. L., De Tatiani apologetae dicendi genere. Diss. inaug. Marburg, Koch, 1909, 108 p.

THÉOCRITE.

Kerlin, R. Th., Theocritus in English literature. Lynchburg, Virginia, 1910, x et 203 p.

Ludwich, A. — Voir Homère.

THÉODORE PRODROME.

Chassiotis, G., Ἡ γλῶσσα τοῦ Ἕλληνος. Ὁ Πτωχοπρόδρομος καὶ οἱ ὁπαδοὶ αὐτοῦ. Constantinople, Gérard, 1909, 407 p.

THÉODORET.

Kirchengeschichte. (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte, hrsg. von der Kirchenvater-Commission d. kng. preuss. Ak. der Wiss. Bd. XIX.) L., Teubner, 1911.

THÉOPHANE.

Martroye, F., L'heure et le jour de la semaine notés dans la chronographie de Théophane. (S. A. F., B., 1910, p. 292-295.)

THÉOPOMPE.

Lécrivain, Ch., Les nouveaux fragments de l'historien Théopompe. (Mém. Acad. des sc., inscr. et b.-l. de Toulouse, 2e s., t. IX, 1909, p. 195-217.)

Meyer, E., Theopomps Hellenica. Mit einer Beilage über die Rede an die Larisäer und die Verfassung Thessaliens. Halle, Niemeyer, 1909.

THUCYDIDE.

Hillsum, L., De imperfecti et aoristi usu Thucydideo. Pars prior. Diss. Leiden, Brill, XII et 128 p.

Praechter, K., Thukydides, V, 22, 2. (H., XIV, 1, p. 155-156.)

Stavridis, J. S., Ἀπάντησις. (Ἀθ., t. XX, 1908, nr. 4, p. 420-479.) (Réponse aux critiques qui ont combattu les assertions de Stavr. relatives à l'inauthenticité de quelques passages de Thucydide.)

Uzun, Fr., De orationum in Thucydidea historia sententiis et causis. Diss. Wien, 1909, 79 p.

TIMÉE.

Delatte, A., Un nouveau fragment de Timée. (R. de l'I. P. en Belg., 1909, p. 95.)

TIMOTHÉE. — Voir Eschyle, *Persiani*.

Hertel, A., Perserne. Den graeske Nomospoesie. Kopenhagen, Tillge, 29 p. 60 kr.

TYRTÉE.

Abbott, G. F., On Tyrtaeus Ἐμβατήρια, 2, 2. (Cl. R., 1908, p. 123.)

Monti, Arn., Tyrteo (Elegie). Studio critico. Torino, Bona, 1910, 60 p.

— Tirteo nelle versioni italiane. Torino, 1911, 31 p.

TZETZÈS, Jean.

Zuretti, Scolio tzetziano alle Nubi di Aristofane, 30-100. (Miscell. Ceriani.)

ULPIEN, stoïcien.

Smiley. — Voir Athénée.

XÉNOPHON.

Scripta minora. Fasc. 1, Œconomicum continens. Post L. Dindorf ed. *Th. Thalheim*. L., Teubner, 1910, XVI et 234 p. 1 M. 40 Pf.

Institutio Cyri. Edited by *E. C. Marchant*. (Scriptorum classic. biblioth. Oxoniensis.) Oxford, 1910.

Œconomicus. Translated into English by *C. H. Prichard*. London, Simpkin, 1909, 50 p. (Œconomicus. Chapter 1-10.) 1 sh. 6 d.

Diettermann. — Voir Section IV.

Dugas, Ch. — Voir Section X.

Falbe, G., Studia Xenophontea. Diss. Greifswald, 1909, 48 p.

Friederici, E., Das persische Idealheer der Cyropädie. Diss. Berlin, 1909, 73 p.

Lincke, K., Zu Xenoph. Memor., I, 1, 17-19. (Ph., LXIX, 1, p. 155-157.)

Pareti, L., Note sulle interpolazioni cronologiche nei primi due libri delle « Elleniche » di Senofonte. (Riv. di filol., etc., XXXVIII, fasc. 1, 1910, p. 107-121.) T. à p. Torino, Loescher, 1910.

Richter, E., Bericht über die Literatur zu Xenophon aus den Jahren 1903-1908. (Bursians Jahresbericht, CXLIII, p. 341-364.)

XÉNOPHON d'Éphèse.

Radet. — Voir Section X.

VI. — Épigraphie. — Papyrologie (1).

Épigraphie.

ARVANITOPOULLOS, A. S., Inscriptions inédites de Thessalie. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, 2, p. 533 et suiv.). (Inscriptions nr. 1-25.)

— Suite. (R. Ph., 1911, p. 123-139.) (Inscr. nr. 26-37 ; nr. 38-50.) (Ibid., p. 238-305.)

— Θεσσαλικαὶ ἐπιγραφαί. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, p. 332-382.)

BASIS. — Voir Vassis.

BECHTEL, F., Aeolica. Bemerkungen zur Kritik und Sprache der aeolischen Inschriften. Halle, Niemeyer, 1909.

(Noms mentionnés dans les I. G., IV. — Voir Section I, Genethliakon C. Robert.)

BEZOLD, C., und **Franz BOLL,** Reflexe astrologischer Keilinschriften. (S. Heidelberger Ak. d. Wiss., philos.-histor. Klasse, 1911, 7. Abhandlg.) Heidelberg, Winter, 1911, 54 p.

BOECKH, A., et **K. O. MÜLLER,** Briefwechsel über ein attische Inschrift zwischen A. B. ud K. O. M., ... mitgeteilt von *Hiller von Gärtringen.* L., Teubner, 1908, 44 p., 22 Abbild. 2 M.

BOLL. — Voir Section IV.

BOURGUET, E., Inscription de Delphes. (B. C. H., 1910, p. 231-232.) (Ἐπὶ Χαριξένου ἄρχοντος...)

— Voir Section XIII.

BOYATZIDIS, J., Τὰ τρία ἐν Ἄνδρῳ Ἀδραμυττηνὰ ψηφίσματα (Ἀθ., XXII, 1910, p. 96-160, 1 pl.; p. 97-102.)

BRUSTON, Ch., Sur l'inscription hiéroglyphique du disque de Phaistos. (S. A. F., B., 1910, p. 273-274.)

— Nouvelle lecture de l'inscription d'Autun (ἰχθύος οὐρανίου...) (Ibid., p. 296.)

CHAVIARAS, Nik., Ἐπιγραφαὶ Κνιδίας Χερσονήσου. (B. C. H., 1910, p. 425-428.)

CORDENONS, F. A proposito delle impronte murali prehellenistiche di Creta. (Riv. di storia ant., 1908, nr. 1-2, p. 659.)

CUMONT, Fr., Studia pontica, Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie, rédigé avec la collaboration de *J. G. C. Anderson* et *H. Grégoire*, t. III, fasc. 1. Bruxelles, Lamertin, 1910.

CUQ, Ed., Une fondation en faveur de la ville de Delphes en 315 de notre ère. (R. Ph., 1911, p. 182-193).

DEONNA, Θασιακά. — Voir Section XIII.

DIENSTRACH, Æm., De titulorum Prienensium sonis. Diss. inaug. Marpurgi Cattorum, 1910, 110 p.

DOELGER. — Voir Section XI.

DRAGOUMIS, Ἀνάθημα... — Voir Section XIII.

EITREM, S. — Voir Section XIII.

(1) Les inscriptions chrétiennes sont, pour la plupart, classées dans la section XV (Byzantina).

ESPÉRANDIEU, E., Note sur des inscriptions celtiques en caractères grecs. (S. A. F., B., 1910, p. 200-201.)

FERGUSON. — Voir Section XII, *Antiquités scéniques*.

GLOTZ, G., Corrections à une inscription de Délos. (R. E. G., 1910, nr. 103-104, p. 276-283.)

GRAINDOR, P., Sur une inscription de Théangela. (M. B., 1911, p. 207-209.)

HALÉVY, J., Inscription mineo-grecque de Délos. (R. sémitique, 1909, octobre, p. 402-405.)

HATZFELD, J., Inscriptions de Rhodes. (B. C. H., 1910, p. 242-248.)

HAUSSOULLIER, B., Inscriptions de Chios et d'Érythrées. (R. Ph., XXVIII.) P., Klincksieck, 1909.

— Stèle funéraire [attique] de Caulonia. (Ibid., 1910, p. 67.)

— Inscriptions de Chios et d'Érythrées [découvertes et publiées par Mlle Em. Zolotas]. (Ibid., 1910, p. 119-122.)

— Προήνεμος, παραστάς (inscription de Didymes) (Ibid., 1911, p. 179-182.)

— Epigraphica. (A propos d'un article de P. Graindor sur une inscr. de Théangela.) (Ibid., p. 215.)

HENSEL. L., Weissagungen in der alexandrinischen Poesie. Diss. Giessen, 1908, 58 p.

HILLER, Fr., Ἐπιγραφὴ Λυκοσούρας. (Ἐφ., ἀρχ., 1910, col. 393-394.)

— Ἄλλη βάσις Ξενοφίλου ἐκ Λυκοσούρας. (Ibid., col. 395-396.)

Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, auctoritate et impensis Academiae inscriptionum et litterarum humaniorum collectae et editae. T. I, fasc. 5. Curavit *R. Cagnat*, auxiliante *P. Jouguet*. P., E. Leroux, 1908, gr. in-8°, p. 361-468.

— T. IV, fasc. 1-3. Ibid. 1910-1911.

JACOBSTHAL, P., Attische Vaseninschrift. (H., XLV, 1, p. 158-159.)

JALABERT, L., Deux missions archéologiques américaines en Syrie. (Inscr. gr. et lat. p. p. *Prentice et Littmann*.) (Mélanges de la Faculté orient. de l'Université de Beyrouth, III, p. 723-752.) — T. à p. 1909.

— Épigraphie (gr. et lat.). (Extr. du Dictionnaire apologétique de la foi, t. I, col. 1404-1457.) P., Beauchesne, 1910, gr. in-8°.

KARO, G., En marge de quelques textes delphiques. (B. C. H., XXXIII, 1909, 3-7, p. 201-237 et 436.) 3 pl., 7 fig.; — (1910, 1-4, p. 114-221.) 4 pl., 1 fig.

KÉRAMOPOULLOS, Ant. D., L'inscr. du bassin delphique. (B. C. H., XXXIII, 1909, 3-7, p. 440-442.)

— Voir Section XIV.

KIRCHENER, J., Ἐπιγραφὴ Ἀμφιαραϊστῶν ἐκ Ῥαμνοῦντος. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 271-276.)

KLUGE. — Voir Section X.

KONSTANTOPOULOS, K. M., Ἐλεοδωρίτης. (Inscr. trouvée en Crète.) (J. int. d'arch. num., XII, 1909-10, p. 119-120.)

LANDVOGT, P. — Voir Section XII.

Voir Section XV.

LITTMANN, E., Nabataisch-griechische Bilingen. (Florilegium de Vogüé.) 1909.

LUEDCKE, W., und **Th. NISSEN**, Die Grabschrift des Aberkios, ihre Ueberlieferung und ihr Text. L. und Berlin, Teubner, in-16, 50 p., 1 pl.

MALTÉSOS, K., Δύο ψηφίσματα ἀττικά. (Ἐφ. ἀρχ. 1909, nr. 3-4, col. 315-318.)

MASPERO, G., L'ostracon Carnavon et le papyrus Prisse. (R. Hist. Relig., XXXI, 3-4, p. 146-153.)

MEISTER, R., Beiträge zur griechischen Epigraphie und Dialektologie. VIII : Synoikievertrag aus dem arkadischen Orchomenos. (Berichte üb. die Verhand-

lung der Sächs. Gesellsch. d. Wiss. zu Leipzig, philol.-histor. Kl., LXII, 1910, nr. 2, p. 11-26.)

— Voir Section XI.

MÉNARDOS, S., Ἐπιτύμβιοι ἐπιγραφαὶ ἐκ Κύπρου. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 113-146.)

MENDEL, G., La stèle funéraire de Thasos au musée impérial ottoman. (R. arch., 1910, juin, p. 401-410.). Pl. et figg.

MILLET, G. — Voir Section XV.

OICONOMOS, G. P., Ἐπιγραφαὶ ἐκ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀγορᾶς. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 1-28; 401-408.) 4 fig.

PAPAGEORGIOU, P. N., Ἐπιγραφὴ Δερριόπου ἐν Μακεδονίᾳ. (Ἀθ., XX, nr. 1-3, p. 3-11).

PICARD, Ch., Inscriptions avec la signature du sculpteur Agasias. — Voir Section XIII.

— Note sur une inscription de Thasos. (R. Ph., 1911, p. 254.)

PREMERSTEIN. — Voir Section X.

REINACH, A. J., Bulletin épigraphique. (R. E. G., 1910, nr. 103-104, p. 287-345; 1911, nr. 108-109, p. 291-333.) — (A suivre).

— Voyageurs et pélerins. [Inscriptions.] — Voir Section X.

REINACH, Th., Note sur une inscription de Délos en l'honneur de Laodice (Philadelphe) princesse du Pont. (B. C. H., 1910, p. 429-432.)

RIZAKIS, P., Γυθείου ἐπιγραφὴ ἐπιτύμβιος. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 53-56.) 1 fig.

R(OBERT), C., Κλειφῶσσα. (H., 1908, nr. 1, p. 173-176.)

ROUSSEL P., Ἡ Τετράγωνος (note sur deux inscriptions de Délos). (Ibid. XXXV, 1910, p. 110-115.)

— Note sur une inscription de Délos (dans B. C. H., XVI, 1892, p. 157, nr. 9 bis.) (Ibid., 1910, p. 424.)

— Voir Section XII.

ROUSSEL, P., et **HATZFELD,** Fouilles de Délos. Inscriptions. — Voir Section XIII.

SANCTIS, G. de, L'eroe di Temesa. (R. Acc. d. sc. di Torino, 1909-1910.) Torino, Bona, 1910, 11 p.

SOGLIANO, A., Della epigrafe di un' anfora rinvenuta in Rodi. (Rendic. d. Acc. d. Lincei, XVIII, 4-6, p. 263-264.)

SUNDWALL, J., Ἀττικὴ ταμιακὴ ἐπιγραφή. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 197-210.)

— Même titre. (Ἐπιθεώρησις κοινωνικῶν καὶ νομ. ἐπιστημῶν, II, 1909, nr. 4.)

— Nachträge zur Prosopographia Attica. (Extr. des Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar, LII, 1909-10.) Helsingfors, 1910, 177 p.

— Zwei attische Dekrete. (Ph. LXVIII, 4, p. 569-572.)

SVORONOS, I. N., Ἡ ἐκ Χαλκίδος ἀττικὴ ἐπιγραφὴ Ἱερὸς νόμος Κολωνιτῶν. Τὸ ἐν Σαλαμῖνι τρόπαιον. (J. intern. d'arch. num., XII, 1910, p. 121-148.)

VASSIS (Βάσης), **Sp.,** Ἐπιγραφικά. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 345-347.)

— Même titre. (Ἐφ. ἀρχ., col. 399-400.)

VOLLGRAFF, W., Inscriptions d'Argos. (B. C. H., XXXIV, 1910, p. 351-354.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, Ü. von, Nordionische Steine. (Abhandlgn. d. Pr. Ak., 1909.)

WILHELM, Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde, mit einem Anhange über die öffentliche Aufzeichnung von Urkunden. (Sonderschriften des œsterr. arch. Institutes in Wien, VII. Bd.) Wien, Hölder, 1909, in-4°, VI, und 379 p.; 80 Abb. i. T. 35 M.

— Ἐπιγραφὴ ἐξ Ὀλυμπίας. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 148-152.)

WOODWARD, A. M., Note on some Greek inscriptions, mainly in Athens. (J. H. St., 1910, p. 260-266.)

XANTHOUDIDIS, St., Ergänzungen zu der J. H. St. 1907, p. 62 f. von Hasluk veröffent. Inschrift aus Meletopolis. (Ἀθ., XX, 1908, 1-3, p. 110-112.)

— Voir Section VIII.

ZERETELI, G., Ostraka in dem kaiserl. Eremitage in St-Petersburg. (A. f. Pap., V, 1-2.)

ZOTTOLI, G., Spigolature epigrafiche. (Atti d. R. Accad. arch., lett. e belle arti, N. S., I, p. 25-40.) Napoli, Cimmaruta, 1910.

Papyrologie.

Aegyptische Urkunden aus den königl. Museen zu Berlin herausgegeben von der Generalverwaltung. Griechische Urkunden, Bd. V, Heft 9 (p. 257-288 en autographie), Berlin, Weidmann, 1910. 2 M. 40.

ALLINE, H., L'histoire et la critique du texte platonicien, et les papyrus d'Oxyrhynchus 1016-1017 (Fragment du *Phèdre*). (R. Ph., XXXIV, 3, 1910, p. 251-294).

BELL, H. J., Berliner Kurrah Papyrus. (A. f. Pap., V, 1909, 1-2, p. 189-191.)

BRECCIA, E., Papiri greci del Museo di Alessandria. (B. Soc. archéol. d'Alexandrie, N. S., II, 1907, nr. 9.)

— Tribù e demi in Alessandria, a proposito di due nuove iscrizioni. (Ibid., 1908, nr. 10.)

— Causerie papyrologique. (Ibid., p. 203-223.)

BRY, J. — Voir Section XII.

EGER, O., Zum aegyptischen Grundbachwesen in römischer Zeit. Untersuchungen auf Grund der griechischen Papyri. L., Teubner, 1909.

— Aus der Giessener Papyrus-Sammlung. (A. f. Pap., V, 1-2.)

GELZER, M., Zum αὐτόπρακτον σῆμα der Papyrus Aphrodito Cairo. (A. f. Pap. V, 1909, 1-2.)

GERHARD. — Voir Heidelberger papyri.

GOODSPEED, E. J., Karanis accounts. (Class. philol., 1908, nr. 4, p. 428-435.)

Griechische Papyri im Museum des oberhessischen Geschichts-Vereins zu Giessen. Im Verein mit *O. Eger* hrsg. und erklärt von *E. Kornemann* und *P. M. Meyer*. I, 1, von E. K. und O. E. Urkunden nr. 1-35, mit 4 Lichtdrucktaf., 1910, 91 et 104 p. 7 M.

— Fasc. 2. Urk. nr. 36-57. Mit 2 Lichtdr., 104 p. 8 M.

HAUSSOULLIER, B., Le papyrus 29 de Lille. (Fragm. d'un code.) (R. Ph., 1910, p. 125-133.)

Heidelberger Papyrus-Sammlung, IX, 1 : Griechische literarische Papyri. I. Ptolemäische Homerfragmente, hrsg. von *G. A. Gerhard*. Heidelberg, Winter, 1911, in-4°, IX et 120 p., 6 pl.

KORKISCH, E. — Voir Section V, Platon.

LEWALD, H. — Voir Section XII.

MASPERO, J., Papyrus grecs d'époque byzantine. — Voir Section XIII.

MILLIGAN, G., Selection from the Greek papyri. Edited with translation and notes. Cambridge, Univ. Press, 1910, XXXII et 452 p. 5 sh.

MOULTON, J. HOPE, Grenfell and Hunt's Tebtunis papyri, part II. (Class. Quart., II, 1908, nr. 2, p. 137-145.)

NICOLE, J. — Voir Section V, Apollodore.

— Textes grecs inédits de la collection papyrologique de Genève. Genève, 1909, 6 p., 6 pl.

Oxyrhynchus papyri (the), Part VII. Edited with translations and notes, by *A. S. Hunt*. London, Egypt exploration fund, 1910, in-4°, XII et 270 p., 6 pl. 25 sh.

— Part VIII. Edited with translations and notes, by *Arthur S. Hunt*. London, B. Quaritch, 1911, in-4°. (Nr. 1073-1165.)

PAIS, Ettore, Il papiro di Oxyrhynchos n. 665, relativo alla storia antica della Sicilia. (Rendic. d. Accad. d. Lincei, S. V, vol. XVII, p. 329-343.)

Papyrus de Théadelphie, édités par *P. Jouguet*. P., Fontemoing, 1911, XVI et 267 p.

PUECH, A. — Voir SECTION V, CALLIMAQUE.

RABEL, E., Die Verfügungsbeschränkungen des Verpfänders, besonders in den Papyri. Mit einem Anhang : Eine unveröffentlichte Basler Papyrusurkunde. L., Veit, 1909, 116 p.

REINACH, Th. — Voir SECTION XII.

ROSSBERG. — Voir SECTION VIII.

SCHERMANN, T., Griechische Zauberpapyri und das Gemeinde und Dankgebet im I. Klementbriefe (Harnacks Texte). L., Hinrichs, 1909.

SCHUBART, W., Alexandrinische Urkunden, aus der Zeit des Augustus. (A. f. Pap. V, 1909, 1-2.)

— Papyri graecae Berolinenses. Collegit *W. Schubart*, Bonn, Marcus und Weber, 1911, in-4°, II et XXXIV p., 58 pl. (Tabulae in usum scholarum, editae sub cura I. Lietzmann, II.)

VITELLI, G., A proposito del papiro di Firenze 114. (Stud. ital. di filol. class., t. XVI, p. 152-164.)

VOGLIANO, Ach., Note papirologiche [Pap. Ercolan. 1232 e 1289.] (Rendic. d. R. Acc. d. Lincei, Ser. V, vol. XIX, fasc. 5-6, 1910, p. 279-286.)

WASZINSKI. — Voir SECTION XII.

WEIL, H., Textes grecs, etc. — Voir SECTION II.

WESSELY, C. — Voir SECTION VII.

WILCKEN, U. — Voir SECTION I, Genethliakon C. Robert überreicht.

VII. — PALÉOGRAPHIE. — COLLECTION DE MANUSCRITS.

BASSI, D., Catalogo descrittivo dei manoscritti di Ercolano. (Riv. di filol., XXXVI, 1908, nr. 3.)

BOUDREAUX. — Voir SECTION V, LAPIDAIRES.

Catalogus codicum astrologorum graecorum. Tomi VIII pars II : codicum Parisinorum partem secundam descripsit *Car. Aem. Ruelle*. Accedunt Hermetica edita ab *Iosepho Heeg*. Bruxellis, H. Lamertin, 1911, 195 p., 2 pl. 10 fr.

Codex Alexandrinus (The) in reduced photographic facsimile. New Testament and Clementin Epistles. London, Trustees of the British Museum, 1909. (Avec une introduction par *Kenyon*.)

Codices Vulcaniani. (Bibliotheca universitatis Leidensis.) Lugd. Bat., 1910.

EVANS, A. J., Scripta minoa. The written documents of Minoan Crete. Vol. I : The hieroglyphic and primitive linear classes, with an account of the discovery of the prephoenician scripts, their place in Minoan story and their Mediterranean relations. Oxford, Clarend. Press, 1909, XII et 302 p., 13 pl., 132 fig.

FRANCHI DE' CAVALIERI, P., und **J. LIETZMANN**, Specimina codicum graecorum Vaticanorum. Bonn, Marcus u. Weber; Oxford, Parker, 1910, in-4°,

xvi p., 50 pl. (Tabulae in usum scholarum, editae cura *I. Lietzmann*, I.) — (Voir le c. r. d'A. Jacob, R. E. G., 1911, p. 88-90.)

GARDTHAUSEN, V., Griechische Palaeographie. Erster Bd. : das Buchwesen im Altertum und im byzantinischen Mittelalter. Zweite. Aufl. L., Veit, 1911, xii et 243 p.

GOLLOB, E., Die Bibliothek des Jesuitenkollegiums in Wien (XIII Lainz.), und ihre Handschriften. (S. Ak. W., phil.-histor. Kl., CLXI, 7.) Wien, Hölder, 1909, 31 p.

HEIBERG, J. L., Sur les copistes grecs. (Nord. Tidskr. for Philologi, XVIII, 1910, 4.)

MANCINI, A., Codices graeci monasterii Messanensis S. Salvatoris. (Auj. à la Bibliothèque de l'Université de Messine.)

MARTINI, E., Textgeschichte der Bibliotheke des Patriarchen Photios von Constantinopel. I. Teil : Die Handschriften, Ausgaben und Uebertragungen. (Abhandlgn. d. königl. Sächs. Gesellsch. d. Wiss., phil.-histor. Klasse, XXVIII, 6.) L., Teubner, 1911, 133 p., 8 pl.

MERCATI, G., Cenni di A. del Monte e G. Lascari, sulle perdite della Biblioteca Vaticana nel sacco del 1527. Seguono alcune lettere del Lascaris. Milano, 1910.

— Indici di manoscritti greci del cardinale N. Ridolfi. (Mél. d'Archéologie et d'histoire, XXX, 1910, 1-2, p. 51-55.)

PAPAGEORGIOU, J., Catalogue descriptif des manuscrits de l'École hellénique d'Odessa. (En grec.) (Syllogue Parnassos d'Athènes, ἐπετηρίς, années 7-9.)

PAPAYOANNIS, Ch., I. Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς βιβλιοθήκης τῆς ἀρχιεπισκοπῆς Κύπρου. (Φιλολ. συλλ. Παρνασσός, Ἐπετηρίς, 1907.) Athènes, Maïsner, 47 p.

PARMENTIER, L., Eunomios tachygraphe. (R. Ph. XXXIII, 4, p. 238-245.)

PERNIER, L., Un singolare monumento della scrittura pittografica cretese. (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, Ser. V, vol. XVII, fasc. 10-12, p. 642-651.)

PREISENDANZ, K., Zum Pariser Zauberpapyrus der Bibl. nat. suppl. gr. 574. (Ph., LXVIII, 4, p. 575-577.)

RAUDOLPH, Ch. Brewster, The sign of interrogation in Greek minuscule manuscripts. (Cl. philol., July 1910, p. 309-319.) Chicago, Univ. Press.

SCHUBART, W. — Voir Section VI, *Papyrologie*.

SCHULTZ, H. — Voir Section V, Hésiode.

SIJTHOFF, A. W., Unternehmen der Codices graeci et latini photographice depicti duce bibliothecae Universitatis Leidensis praefecto. Leiden, Sijthoff, 1910, 70 p.

TRAUBE, L., Vorlesungen und Abhandlungen, hrsg. von *F. Boll*. 1. Bd. : Zur Paläographie und Handschriftenkunde, hrsg. von *P. Lehmann*, München, Beck, 1909, lxxxv et 263 p.

WESSELY, C., Griechische Papyrusurkunden kleineren Formats. Ein Supplement zu den Sammlungen von Ostraka und Ueberresten griechischer Tachygraphie. (Studien zur Palaeographie und Papyruskunde hrsg. von C. W., VIII.) L., Avenarius, 1908, gr. in-4°.

— Griechische und koptische Texte theologischen Inhalts, I. L., Avenarius, 1909, gr. in-4°, 192 p. (Studien, etc., IX.)

— II, Ibid. 1911.

— Voir Section X.

VIII. — Grammaire. — Linguistique.

Βάσης. — Voir Vassis.

BECHTEL, F., Ἴρις. (H., XLV, 1, p. 146-158.)

BOLL, F., Zum Ursprung des Wortes Syphilis. (N. J. Alt., XXV-XXVI, 2, p. 168 ss.) — T. à p. 1909.

BONNER, R. J., The mutual intelligibility of Greek dialects. (Extr. de The Cl. J., IV, 1909, 8, p. 356-363.) — T. à p.

— The name « Ten thousand. » (Extr. de Class. philol., V, 1910, 1, p. 97-99.) Chicago.

BRANDT, W., Griechische temporal Partikeln vornehmlich im ionischen und dorischen Dialekt. (Thèse.) Strassburg, 1908, 107 p.

BRAUSE, J., Dorisch λῆν. (Glotta, II, 3, p. 214-218.)

BRÉAL, M., Le verbe « vouloir » en grec. (R. E. G., 1911, p. 1-4.)

— L'espace et le temps [στάδιον-σπάδιον, spatium, χρόνος, de χραίνω, tempus, de tepor.] (Revue bleue, 1911, p. 545-546.)

BRUGMANN, K., und **B. DELBRÜCK,** Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. Kurzgefasste Darstellung der Geschichte des... Altgriechischen, Albanesischen, etc. Strassburg, Trübner, 1909, 430 p. 11 M.

BUECHELER. — Voir Section VI.

CHARITONIDIS, Char. Ch., Ἔλεγχος τοῦ Βερναρδακείου λεξικοῦ. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 273-344.)

CLAPP, E. B., Λιπαραὶ Ἀθῆναι. (Class. philol., V, 1, p. 100-101.)

CONDOS, K. S., Παντοῖα φιλολογικά, κεφ. ρλ' ss. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 3-84.) (P. p. *Ch. Charitonidis*, élève de feu Condos).

DUFOUR, M., Traité élémentaire des synonymes grecs. P., A. Colin, 1910, xvi et 203 p.

FLOCK, G., De Graecorum interpunctionibus. Diss. Greifswald, 1908, 46 p.

FRAENKEL, E., Beiträge zur griechischen Grammatik. I. Die Flexion von πονεῖν. II. σκότος καὶ φῶς. III. Hom. ἀσπιδής, « geräumig » und and. (Z. f. vergl. Sprachen, XLIII, 3, p. 193-219.)

FRASER, J., Contributions. (Class. Quart., II, 1908, nr. 4.)

GARDIKAS. G., Πραγματεία περὶ τῶν εἰς -ικος ληγόντων ἐπιθέτων. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 426-471.)

GILDERSLEEVE, B., Syntax of classical Greek from Homer to Demosthenes, second part. American Book Company, s. d.

GIRAUDET, G., Ὑλογενής. (R. E. G., 1911, nr. 108-109, p. 287-290.) (Ὁλογενής = Adam.)

GUENTERT, H., Zur Geschichte der griechischen Gradationsbildungen. I. Diss. Heidelberg, 1909, 72 p.

HATZIDAKIS, G. N., Περὶ τῆς ἑνότητος τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. (Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου, 1909, p. 47-151.) Athènes, Sakellarios, 1909.

HAVERS, W., Zur Saismologie vom griechischen ἄτη. (Z. f. vergl. Spr., XLIII, 3, p. 225-244.)

HERMANN, E., Die Liquidaformantien in der Nominalbildung des ionischen Dialekts. Diss. inaug. Tübingen, Heckenhauer, 1911, viii et 91 p.

IMMISCH, O., Παιδίσκος. (Glotta, II, 3, p. 218-219.)

JACOBSOHN, H., Aeolische Doppelkonsonanz. Zur Sprache und Verstechnik des homerischen Epos. I, (H. XLV, 1910, p. 67-124.)

KLUGE, (alphabet lycien). — Voir Section X.

KRETSCHMER, P., Die griechische Benennung des Bruders. (Gl., II, 3, p. 201-212.)

LAGERCRANZ, O., Elementum, Eine lexikologische Studie. (Skr. udg. af kng. humanistiska Vetenskaps-Samfundet. i Uppsala, Bd. XI [1911], p. 1-109.)

MAIURI, A., Studi sull' onomastica cretese. (Rendic. d. R. Acc. d. Lincei, Ser. V, vol. XIX, fasc. 5-6, 1910, p. 329-363.)

MEISTER, R. — Voir Section VI.

MUTZBAUER, C., Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homerische Tempusgebrauch. Ein Beitrag zur historischen Syntax der griechischen Sprache, II. Strassburg, Trübner, 1909.

NACHMANSON, E., Beiträge zur Kenntnis der altgriechischen Volksprache. (Skr. utgifna af k. humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala, XIII.) Upsala et L., 1910, 86 p.

NEUMANN, G., De nominibus Boeotorum propriis. Diss. Königsberg, 1908, 61 p.

PERDRIZET, P., Macédonismes dans une inscription d'Égypte. (R. É. A., 1908, nr. 4, p. 336-338.)

PEZOPOULOS. — Voir Section IV.

PREUDHOMME, Th., Petit dictionnaire étymologique grec. P., Casterman, 1910. 5 fr.

RADERMACHER, L., Griechischer Sprachgebrauch. (Cp. Ph. LXV, p. 142 ss.) (Ph. LXVIII, 4, p. 449-455.)

REINACH, Th. — Voir Section XIII.

ROSSBERG, C., De praepositionum graecarum in chartis aegyptiis Ptolemaeorum aetatis usu. Jena, 1909.

SADÉE, E., Οἰωνός und Verwandtes. (Z. f. vergl. Spr., XLIII, 3, p. 245-252.)

SALVAGNI, A., Figure grammaticali. A complemento della Grammatica greca, latina e italiana. Milano, Hoepli, VIII et 308 p.

SCHON, F., De assimilationis pronominis relativi extra dialectum atticam usu. Diss. Breslau, 1909, 112 p.

SHOREY, P., A Greek analogue of the Romance adverb. (Cl. Philol., janv. 1910, p. 83-96.)

STURTEVANT, E. H., Labial terminations. Studies in Greek nom. formation. Chicago, Univ. Press, 1910, in-4°, 34 p.

THUMB, A., Handbuch der griechischen Dialekte. (Indog. Bibl.). Heidelberg, Winter, 1909.

VASSIS (Βάσης), Ἀθ. Γραμματικά, § 2 (συνέχεια), §§ 3 et 4 (grammaire latine). (Ἀθ., XX, 1908, nr. 4.)

WAGNER, R., Grundzüge der griechischen Grammatik. (*Freund* Triennium philologicum, 3.) Vollständisch umgearbeitete Auflage. 2. Abteilung, 1. Bd. Stuttgart, Violet, 1908. 3 M. 50.

XANTHOUDIDIS, S. A., Ἐκ Κρήτης. ς'. Μινωϊκὸν σκεῦος ἐνεπίγραφον. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 179-196.)

ZANOLLI, A., La radice greca Βρυ < mru. (Boll. d. filol. class., XVI, 2-3, p. 54-57.)

ZWIENER. — Voir Section II.

IX. — Musicologie. — Métrique. — Orchestique. — Prose rythmique.

ABERT, H., Bericht über die Literatur zur griechischen Musik aus den Jahren 1903-1908. (Bursians Jahresb., Bd. 144, 1909, 3. Abt. p. 1-74).

BATKA, R., Allgemeine Geschichte der Musik. Mit Bildern und Notenbeispielen. I. Bd. Stuttgart, Grüninger, 1909. 5 M.

CHEMIN-PETIT, H., Chöre zum Herakles des Euripides. Metrisch übersetzt und nach den altgriechischen Metren rhythmisiert von *K. Brandt*. Komponiert und harmonisiert zum Teil nach altgriechischen Originalmelodien. Berlin, Gr. Lichkerfelde, Vieweg, 37 p.

GLEDITSCH, H., Bericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der grie-

chischen und römischen Metrik von 1903 bis Mitte 1908. (Bursians Jahresb., CXLIV, p. 75-156.)

GREIF, Fr., Études sur la musique antique. B : Évolution de l'aulétique grecque. (Diatonisme, enharmonie, chromatisme.) (R. E. G., XXIII, 1910, nº 101, p. 1-48.)

— Études, etc. C : Le diapason antique. (Ibid., XXIV, 1911, p. 233-286.)

HINCKS, M. A. — Voir Section XIII.

ISLER, F., Quaestiones metricae. Diss. Greifswald, 1909, 50 p.

JACKSON, J., « Iambica », a vocabulary English-Greek and Greek-English, London, Macmillan, 1909.

MASQUERAY, P., Abriss der griechischen Metrik, ins Deutsche übersetzt von *B. Pressler*. L., Teubner.

PACHTIKOS, G. D., Ἀπόλλων ὁ Μουσηγέτης, περιέχων σταχειώδεις ᾠδικὰς γνώσεις, μετὰ μονοφώνων, διφώνων, τριφώνων καὶ τετραφώνων χορικῶν ἀσμάτων. T. II. Constantinople, Gérard frères, 1910, in-12, 20 et 128 p.

REBOURS. — Voir Section XV.

ROMAGNOLI, Ettore, Il verso. (At. e R., nr. 113-114, 1908, col. 141-183.)

SCHNABEL, Heinz, Kordax. Studien zur Geschichte eines antiken Tanzes und zum Ursprung der griechischen Komödie. München, Beck, 1910, 66 p., 2 pl. 3 M.

TANNERY, P., Sur le spondiasme dans l'ancienne musique grecque. (R. arch., 1911, I, p. 41-50.) P., E. Leroux, 1911.

WALKER, R. J., Ἀντὶ μιᾶς. An essay in isometry. London, Macmillan, 1909 et 1910, 2 vol. 21 sh.

WHITE. — Voir Section V, Aristophane.

ZANDER, C., Eurythmia vel compositio rhythmica prosae antiquae. I : Eurythmia Demosthenis. L., O. Harrassowitz, 1910, xx et 494 p.

X. — Histoire. — Géographie.

AMANDOS, Const., Τοπωνυμικὰ σύμμικτα. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 187-204.)

AUSFELD, A., Die Sage vom grossen König Alexander für die Jugend erzählt. Aus dem Nachlasse des Verfassers hrsg. von *U. Bernays*. Progr. Lörrach, 1908, 22 p.

BAIKIE, J., The sea-kings of Crete. London, Black, 1910.

BELLOT, A., Carte de l'île de Délos. — Voir Section XIII, *Exploration archéologique de Délos.*

BELOCH, K. J., Ψυττάλεια. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 383-394.)

BERTRAND, L., Paysages de Grèce. XI. Olympie. XII. Delphes. (R. des Deux-Mondes, 1908, 1er août, p. 620-651.)

BESANÇON, A., Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine. P., Alcan; Lausanne, Payot, 1910, xviii et 361 p. 6 fr.

BURGHALLER, R., Phryne. Berlin, Gose u. Texlaff, 1910.

CANTARELLI, L., La serie dei prefetti di Egitto. II : Da Diocleziana alla morte di Teodosio I. (A. D. 284-395.) (Mem. Accad. d. Lincei, cl. d. sc. mor., stor. e filol., s. V, vol. XIV, fasc. 6, 1910, p. 313-358.)

CLARETIE, Léo, Un jour à Mycènes. (L'Hellénisme, VIII, 1911, 4-6, p. 248-262.)

CLOCHÉ, P., Les expulsions en Attique avant la prise de Phylé. (R. E. G., 1911, p. 64-76.)

CROISET, A., Démocraties antiques. (R. polit. et parlement., 1909, 1er sem., nr. 2.)

DUGAS, Ch., La campagne d'Agésilas en Asie Mineure (395) ; Xénophon et l'Anonyme d'Oxyrhynchos. (B. C. H., 1910, p. 58-95.)

DUSSAUD, R. — Voir Section XIII.

ÉGINÉTIS, (Αἰγινέτης), **D.**, Τὸ κλίμα τῆς Ἀττικῆς. Μέρος Α', 580 p.; Β', 485 p. (Βιβλιοθ. Μαρασλῆ, ἀρ. 395-400.) Athènes, Sakellarios, 1908.

EICKE, L., Veterum philosophorum qualia fuerunt de Alexandro Magno judicia. Diss. Rostock, 1909, 95 p.

FERGUSON, W. S., Egypt's loss of sea power. (J. H. St., 1910, 2, p. 189-208.)

FICK, A., Hattiden und Danubier in Griechenland. Weitere Forschungen zu den « Vorgriechischen Ortsnamen ». Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1909, VI et 53 p.

FOUCART, P., Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IVe siècle. (Mém. S. Ac. I., t. XXXIII, 2e partie.) Paris, Klincksieck, 1909, in-4°, 40 p.

FOURRIÈRE, l'abbé E., Une émigration israélite. Les Israélites en Grèce. Amiens, 1910.

FRITSCH, O., Delphi, die Orakelstätte des Apollon. (Gymnasialbiblioth. hrsg. von *H. Hoffmann*, 48. Heft. Gütersloh, Bertelsmann, 1908, 132 p., 47 fig.

— Delos, die Insel des Apollon. (Ibid., 47. Heft), 84 p., 27 fig.

GERCKE, A., Die Lage von Ithaka. (Berl. philol. Woch., XXX, 6, col. 189-191.)

GLOTZ, G., Bulletin historique. Histoire grecque. Publications étrangères, 1901-1908. (R. histor., 1909, t. II.) — 1909-1910. (Ibid., 1910, t. II.)

HATZFELD. — Voir Section XIII.

HAWES, C. H. and Mrs **Boyd H. HAWES,** Crete the forerunner of Greece. With a preface, by *A. J. Evans*. London and New York, Harper, 1909. 2 sh. 6 d.

HEIBERG, J. L., En Graesk forpost. Copenhague, Tillge, in-12, 40 p., 7 fig.

HÉRON DE VILLEFOSSE. — Voir L. Jalabert.

HERRE, P., Der Kampf um die Herrschaft im Mittelmeer. Die geschichtliche Entwickelung des Mittelmeeres. L., Quelle und Meyer, 1911.

HOLMES, T. Rice, The battlefield of old Pharsalus. (Class. Quart., II, 1908, nr. 4, p. 271-292.) 1 carte (région de Pharsale), par *A. Laloy*.

JALABERT, L., Aelius Statutus, gouverneur de Phénicie (293-205). (Mél. de la Fac. orient. de l'Univ. Saint-Joseph, Beyrouth, 1908, 1, p. 311-322.)

— Claudia Apameia. (note communiquée par M. Héron de Villefosse). (S. A. F. B., 1909, p. 343-347.)

KAZAROW, Gawril, Quelques observations sur la question de la nationalité des anciens Macédoniens. (R. E. G., 1910, nr. 103-104, p. 243-254.)

KEIL, J., und **A. von PREMERSTEIN,** Bericht über eine Reise in Lydien und der südlichen Aeolis, ausgeführt 1906 im Auflage der kaiserl. Akad. d. Wiss. (Denkschriften d. kaiserl. Akad. d. Wiss. in Wien, philos.-histor. Kl., LIII, Bd. II.) Mit einem Beitrag von *Kretschmer*. Wien, Hölder, 1908, 31,5 × 25 cm., 1 carte, figg.

KING, L. W., Sennachab and the Ionians. (J. H. St., 1910, 2, p. 227-335.)

KLUGE, Th., Die Lykier, ihre Geschichte und ihre Inschriften. (Der alte Orient, XI, 2, p. 1-32.) 1 carte, 5 fig., 1910.

KŒSTER, A., Das Pelasgikon. Untersuchungen zur ältesten Befestigung des Akropolis von Athen. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes, Heft 71.) Strassburg. Heitz, 1909, 42 p., 6 pl. photogr. 3 M. 50.

KRIEGEL, J., Der Staatsstreich der Vierhundert in Athen, 411 vor Chr. Diss. Bonn, 1909, 55 p.

KROMAYER, J., Sellasia. (B. C. H., 1910, p. 508-537.) 1 plan.

KROOG, G., De foederis Thessalorum praetoribus. (Diss. philol. Halenses, vol. XVIII, pars II.) Halle, Niemeyer, 1908, v et 64 p.

LATYSCHEFF, V., Ποντικά. Réunion de mémoires scientifiques et critiques sur l'archéologie, la géographie et l'ethnographie de la Scythie et du Caucase et des colonies grecques sur les bords de la Mer Noire. (En russe.) Saint-Pétersbourg, 1909, 543 p. 12 fr.

MARTROYE, F., De la date d'une entrée solennelle de Justinien. Paris, 1910. (Extr. des M. de la S. A. F., 7e s., t. IX, 1909, p. 17.)

MÉMAIN, Darius le Mède. Son existence et son règne après la prise de Babylone. P., Haton, 1908, 31 p. 1 fr.

MÉNARDOS, S., Γολγοὶ καὶ Ἑβραῖοι. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 417-425.)

MENZEL, A., Protagoras als Gesetzgeber von Thurii. (Berichte üb. die Verhandlgn. d. Sächs. Ges. d. W. zu Leipzig, philol.-histor. Kl., LXII, 1910, nr. 7.)

MORÉAS, J., Grecia. Un prologo de Moreas para un libro de G. Carrillo. P., impr. L. Leduc, 1908, 8 p.

MOSCHIDIS, A., Ἡ Λῆμνος. Alexandrie, 1910, 244 p.

MUELLER, M., Die Aegyptischen Namen für Kreta and Kypern. (Oriental. Literaturzeitg., XIII, 3, p. 108-112.)

NIESE, B. — Voir Section I, Genethliakon C. Robert überreicht.

PAIS, E., Ancient Italy. Historical and geographical investigations. Translated from the Italian by *C. D. Curtis*. Chicago, Univ. Press, 1908, xiv, 441 p. 5 doll.

— Ricerche storiche e geografiche sull' Italia antica. Torino, Soc. tipogr.-ed. naz., 1908, viii, 690 p. L. 10.

PAPPRITZ, R., Epaminondas und seine Zeitgenossen. (Gymnasialbibliothek hrsg. von *H. H. Hoffmann*, 51. Heft.) Gütersloh, Bertelsmann, 1909, 73 p., 2 pl. 3 cartes.

PASCIUCCO, G., Alessandro Magno ed Olimpia complici necessari nell' uccisione di Filippo. Sta Maria Capua Vetere, 1907, 27 p.

PATSCH, E., Thrakische Spuren in der Adria. (Jahrh. oesterr. arch. Instit., X, 1, p. 169.)

PHILARÉTOS, G. N., Périclès-Aspasie. L'influence d'Aspasie sur la vie publique et privée de Périclès. Étude historique traduite en français par Mlle *P. C. Philarétos*. Athènes, Th. Apostopoulos, 1911, in-16, viii et 144 p.

PICHON, R., La sépulture de Marcellus à Athènes. (R. E. G., 1910, nr. 103-104, p. 284-286.)

PŒHLMANN, R. von, Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde. Handbuch hrsg. von *Iv. von Müller*, III, 4. Vierte vermehrt. und verbess. Aufl. München, Beck, vii et 334 p.

PRÁŠEK, J. V., Geschichte der Meder und Perser bis zur Makedonischen Eroberung. Bd. II. Gotha, Perthes, 1910, xii et 256 p.

PREMERSTEIN, A. von, Die Urkunde eines arkadischen Synoikismos. (M. I. R., XXXIV, 3, p. 237-268.)

RADET, G., Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie-Mineure. V. (R. É. A., oct.-déc. 1910, p. 365-372.) — T. à p.

REDIADIS, P. D., Τίς ἡ νῆσος Ψυττάλεια. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 45-56.)

REICH, E., Atlas antiquus. In forty-eight original, graphic maps, with elaborate text to each map, and full Index. London, Macmillan, 1908, gr. in-8°. 10 sh.

REINACH, Ad. J., Delphes et les Bastarnes. (B. C. H., 1910, p. 249-330.)

— Voir Section VI.

— Voyageurs et pélerins dans l'Égypte gréco-romaine. (Extr. du B. de la Soc. arch. d'Alexandrie, nr. 13, p. 111-150.) Alexandrie.

— Gournia. — Voir Section XIII.

RIDGEWAY, W., Minos the destroyer rather than the creator of the so-called

« Minoan » culture of Cnossos. (Extr. des Proceed. of the British Acad., vol. IV.) London, Frowde, 1910, 33 p.

RIKAKIS, E., Βεράτιον. Ἱστορικὴ, ἀρχαιολογικὴ καὶ λαογραφικὴ πραγματεία τοῦ τήματος Βερατίου. Athènes, typ. Ἑστία, 1910, in-16, 41 p.

SARRIS, J, Ἐρένεια. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 152-158.) 2 fig.

SOTIRIADIS, G., Τὸ πεδίον τῆς ἐν Σελλασίᾳ μάχης. (B. C. H., XXXIV, 1910, p. 1-57.) 3 pl., 1 carte.

SVORONOS, I. N., Λίνον Βοσπόρου. (J. intern. d'arch. num., XII, 1910, p. 336.)

SWOBODA, H., Zur Geschichte von Akarnanien. (Extr. de Klio, X, 4, p. 397-405.) L., Weicher, 1910.

TARN, W. W., Egypt's loss of sea power. A note. [Cp. Ferguson.] (J. H. St., 1910, 2, p. 223-225.)

TERZAGHI, N. — Voir Section XIII.

THIELE, R., Im ionischen Kleinasien. Erlebnisse und Ergebnisse. Gütersloh, Bertelsmann, 1907, 160 p.

TILLGARD, H. J. W., Agathocles. Cambridge, Univ. Press, 1908, xii et 236 p. 6 sh.

VOS, Luc de, Le mode d'élection de Julien à la dignité d'empereur. (R. É. A., XI (XXXI), 1910, nr. 1.)

WENDLAND, P., Beiträge zur athenischer Politik und Publizistik des 4. Jahrhunderts. I. König Philippos und Isokrates. (Gött. Nachrichten, 1910, p. 123 ss.)

WESSELY, C., Griechische Studien zur Topographie Aegyptens. Hrsg. mit einer Unterstützung der kais. Ak. d. W. in Wien. (Studien zur Palaeographie und Papyruskunde, hrsg. von *C. W.*, X.) L., Avenarius, 1910, gr. in-4°, 183 p.

XANTHOUDIDIS, St. A., Ἐπίτομος ἱστορία τῆς Κρήτης. Abrégé de l'histoire de la Crète. Athènes, 1909, iv et 173 p., illustr. Préface, par *Sp. Lambros*. dr. 2,75.

ZOGHEB, A. M. de, Étude sur l'ancienne Alexandrie (2e éd.). P., E. Leroux, 1909, 244 p., 1 fig., 1 carte. 4 fr.

XI. — Religion. — Mythologie. — Cultes.

AUBERT, H., Les légendes mythologiques de la Grèce et de Rome. P., Paulin, 1910, in-18, viii et 342 p., nombr. grav. 3 fr.

BERTHOLD, O., Die Unverwundbarkeit in Sage und Aberglauben der Griechen (Religionsgesch. Versuchen, etc., XI, 1.) Giessen, Töpelmann, 1911, 73 p.

BOIS, J., De la Grèce antique à la Grèce nouvelle. Légendes préhelléniques et crétoises. [Conférence.] (L' Hellénisme, nov. 1910, p. 589-620.) Fig.

BOLL, Fr. — Voir Section IV.

CARUS, P., The pleroma. An essay on the origin of christianity. Chicago, Open Court publications Co, 1909, 6 et 63 p.

CROISET, M., Observations sur la légende primitive d'Ulysse. (Mém. Ac. I., XXXVIII, 2e partie.) P., Klincksieck, 1910, in-4°, 46 p.

CUMONT, Fr., Les religions orientales dans le paganisme romain. 2e éd. revue. P., E. Leroux, 1909, in-12, xxvi et 431 p. 5 fr.

— Le mysticisme astral dans l'antiquité. Bruxelles, 1909, 33 p.

— La théologie solaire du paganisme romain. (Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des inscr., t. XIII, 2e partie, 1909.) — T. à p., P., Klincksieck.

— A propos de Sabazius et du Judaïsme (M. B., 1910, nr. 24.) (Examen des observations de *Jamar*.) — et 1911, 1, p. 54-60.

— La propagation du Manichéisme dans l'empire romain. (R. d'hist. et de litt. religieuses, N. S., I, 1910, nr. 1.)

DÉCHELETTE, J., Le culte du soleil aux temps préhistoriques, 1909, 83 p., 47 fig. — Tir. à part de la R. A.

DELEHAYE, H., Les légendes grecques des saints militaires. P., Alph. Picard, 1909, 272 p.

DE STOOP. — Voir **STOOP, DE.**

DIETERICH, A., Eine Mithrasliturgie. Zweite Aufl. (von *R. Wünsch.*) (Additions posthumes de D. ; notes bibliogr. et autres de l'éditeur.) L. et Berlin, Teubner, 1910, x et 248 p.

DIÈS, Aug., Le cycle mystique. La divinité, origine et fin des existences individuelles, dans la philosophie antésocratique. P., Alcan, 1909, iv et 115 p.

DIETZE, J., Griechische Sagen. II. Bd. (Sammlg. belehrender Unterhaltungschriften f. die deutsch. Jugend, hrsg. von *H. Vollmer*, 26. Bd.) Berlin, Paetel, 1909, vii et 269 p., 2 fig.

DOELGER, Fr. J., ΙΧΘΥΣ. Das Fischsymbol in frühchristlicher Zeit. I. Bd. : Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen. Mit 79 Abbildgn. im Texte und 3 photogr. Tafeln. Rom und Freiburg i. Br., Spithöver u. Herder, 1910, xx et 474 p. 16 M.

DRAGOUMIS. — Voir Section V, Harpocration.

DREWS, A., Die Petruslegende. Ein Beitrag zur Mythologie des Christentum. Neuer frankfurter Verlag, 1910, 55 p.

EITREM, S., Hermes Πολύγιος. (Rh. Mus., 1909, p. 333-335.)

— De Mercurio Aristophaneo. (Ibid., p. 344-367.)

FARNELL, L. Richard, The cults of the Greek states. Oxford, Clar. Press, 1897-1909, 5 vol., avec planches.

FEHRLE, E., Die kultische Keuschheit im Altertum. (Religionsgeschichtliche Versuche, etc., VI. Bd.) Giessen, Töpelmann, 1910, xii et 250 p.

GANG, W., Nereiden auf Seetieren. Diss. Jena, 1907, 53 p.

GARDNER, E. A. — Voir Section XIII.

GATSAS. — Voir Section XIII.

GELZER, M., Zwei Einteilungsprinzipien der antiken Traumdeutung. (Juvenes dum sumus, p. 40-51.)

GUERBER, A., The myths of Greece and Rome. The story, signification and origin. London, Harrap, 1907, 410 p.

HECKENBACH, J., De nuditate sacra sacrisque vinculis. (Religionsgesch. Versuche, etc., IX, 3.) Giessen, Töpelmann, 1911, 114 p.

HOMOLLE, Th., L'administration des temples en Grèce. P., Leroux, in-18, 16 p.

JALABERT, R., Compte rendu de l'ouvrage de Dölger, ΙΧΘΥΣ, etc. (Voir ce nom.) (R. Ph., 1910, p. 118-122.)

JAMAR, A., Les mystères de Sabazius et le judaïsme. (M. B., t. XIII, 1909, p. 227-252.)

KEIL, J., Artemisfestspiele in Hypaia. (Jahresh. Oesterr. arch. Instit., X, 1 ; Beibl., p. 35-39.)

KIRCHER, A., Die sakrale Bedeutung des Weines im Altertum. (Religionsgeschichtliche Versuche, etc., IX, 2.) Giessen, Töpelmann, 1910, viii et 102 p.

LAKE, K., The early days of monasticism on Mount Athos. London, Frowde, 1909, 1 carte.

LAWSON, J. — Voir Section XVI.

LEBON, J., Le monophysisme sévérien. Étude historique, littéraire et théologique. Louvain, 1910.

LIETZMANN, H., Liturgische Texte. VI : Die klementinische Liturgie aus den

Constitutiones Apostolorum VIII, nebst Anhängen. (Kleine Texte, etc., nr. 61.) Bonn, 1910.

LOEW, D., Χάρις. Diss. Marburg, 1908, 90 p.

MAHLER, Ed., Der Mond als Symbol der Auferstehung und Unsterblichkeit auf pannonischen Grabsteiner. (Orient. Literatur, 1907, 8, p. 412-421). 5 fig.

MEISTER, R., Ein Ostrakon aus dem Heiligtum des Zeus Epikoinios im kyprischen Salamis. L., Teubner, 1909, 30 p., 2 pl.

MERTEL, K., Die biographische Form der griechischen Heiligenlegenden. Diss. München, 1909, 106 p.

MOREAU DE JOANNÈS, Los tiempos mitologicos, etc. Traduccion de *M. Ciges Aparicio*. Madrid, Gines Carrion, 1910.

MOSSO, Le origini, etc. — Voir Section XIII.

MOUZIN, A., Deux légendes d'Héraklès en Provence. (Mém. de l'Acad. de Vaucluse, 2e série, t. X, 1910, p. 81-84.)

MUELLER, Er., De Graecorum deorum partibus tragicis. (Religionsgeschichtl. Versuche, etc., VIII, 3.) Giessen, Töpelmann, 1910, VIII et 146 p. 5 M. 20

NAU, F., Les suffragants d'Antioche au milieu du VIe siècle. (Extr. de la R. d'Orient, P., A. Picard, 1909, p. 209-221.) (Texte publié d'après le ms. de Paris nr. 1226 du suppl. grec).

NEVEU, R., Le culte d'Esculape dans l'Afrique romaine. (Biblioth. histor. de la France médicale, n° 22.) P., H. Champion, 1910, 77 p., 2 pl.

NICOLE et DARIER. — Voir Section XIII.

OPPENHEIM, E., Pentheus. (W. St., XXXI, p. 97-127.)

OTTO, W., Religio und Superstitio. (A. f. Rel., XII, 1909, nr. 4.)

PERDRIZET, P., Cultes et mythes du Pangée. (Annales de l'Est, XXIV, 1.) Nancy, Berger-Levrault, 1910, 103 p., 4 pl.

PFISTER, Fried., Der Reliquienkult im Altertum. 1. Halbbd. : Das Object des Reliquienkultes. (Religionsgeschichtl. Versuche, etc., V.) Giessen, Töpelmann, 1909, 397 p. 14 M.

PFLEIDERER, O., Primitive christianity. Its writings and teachings in their historical connections. Vol. I. Translated by *W. Montgomery* and edited by *W. D. Morrison*. (Theolog. transl. lib.) London, Williams and Norgate, 484 p. 16 sh. 6 d.

PREISENDANZ. — Voir Section IV.

PSCHOR, L., Zur ἐκκλησία ἐν Διονύσου μετὰ τὰ Πάνθια. (Berl. philol. Woch., XXX, 8, 1910, col. 252.)

RADERMACHER, L., Motiv und Persönlichkeit. 1. Margites (Rh. M., 1908, 3, pp. 445-454.)

RADET, G., Remarques nouvelles sur la déesse Cybébé. (R. É. A., janv.-mars 1911, p. 75-78.) — T. à p.

REIBSTEIN, Tuisco, De deis in Iliade inter homines apparentibus. Diss. inaug. L.; Weidae Thuringorum, Thomas et Hubert, 1911, 63 p.

REINHARDT, C., De Graecorum theologia capita duo. Berlin, Weidmann, 1910, 121 p.

REITZENSTEIN, R., Grundgedanken und Wirkungen der hellenistischen Mysterienreligionen. L., Teubner.

ROSCHER, W., Die Tessarakontaden und Tessarakontadenlehren der Griechen und anderer Völker. Beitrag zur vergleichenden Religionswissenschaft, Volkskunde und Zahlenmystik sowie zur Geschichte der Medizin und Biologie. L., Teubner, 1909. (Berichte Sächs. Ges. d. Wiss., philol-histor. Kl., LXI, 2, p. 93-138.)

— Die Zahl 40 im Glauben, Brauch und Schriftum der Semiten. Ein Beitrag zur vergleichenden Religionswissenschaft, Volkskunde und Zahlenmystik. (Abhandlgn. d. köng. Sächs. Ges. d. W., ph.-hist. Kl., XXVII, 4.) L., Teubner, 1909, 48 p. 2 M.

ROSE, A. — Voir Section XII.

SCHMIDT, E., Kultübertragungen. (Religionsgesch. Versuche, etc., VII, 2.) Giessen, Töpelmann, 1910, III et 124 p.

SCHULTZ, W., Herakles am Scheidewege. (Ph., LXVIII, 4, p. 488-499.)

SCHWAB, G., Sagen des klassischen Altertums. Hrsg. von *E. Beutler*. L., Insel-Verlag, 1909, 2 vol. 8 M.

SÉCHAN, L., La légende d'Hippolyte dans l'antiquité. (R. E. G., 1911, nr. 107, p. 105-151.)

SEEMANN, O., Mythologie der Griechen und Römer. Unter stetem Hinweis auf die kunsterische Darstellung der Gottheiten. 5. Aufl. durchgesehen und verbess. von *R. Engelmann*. L., E. A. Seemann, 1910, XIV et 319 p., 134 fig. 4 M. 50

SELIGMANN, S., Der böse Blick. Ein Beitrag zur Geschichte des Aberglaubens aller Zeiten und Völker. Berlin, Barsdorf, 1910, 2 vol., 240 fig. 12 M.

SIECKE, E., Nachträge zur Abhandlung « Hermes der Mondgott ». (Mythol. Biblioth., II. Bd.) L., Hinrichs, 1909, p. 99-118. 1 M.

STAIS, Un relief votif, etc. — Voir Section XIII.

STOOP, Em. De, Essai sur la diffusion du manichéisme dans le monde romain. (Recueil de travaux p. p. la Fac. de philosophie et de lettres de l'Université de Gand, fasc. 38.) Gand, van Goethem, 1909, 151 p.

SUNDWALL. — Voir Section VI.

SVORONOS, I. N., Ἰανίσκος, Ἀσκληπιὸς ἀρτίτοκος, κοράσιον Ἀσκληπιοῦ καὶ ἀνδρίσκος. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 133-178.) 2 pl., 15 fig.

— Ἰανίσκος καὶ Ἀσκληπιὸς παῖς. (Ibid., 1910, col. 59-64.) 1 fig.

— De antiquorum daemonismo. (Religionsgeschichtl. Versuche, etc., VII, 3.) Giessen, Töpelmann, 1909, 112 p.

WAECHTER, Th., Reinheitsvorschriften im griechischen Kult. (Religionsgeschichtl. Versuche, etc., IX, 1.) Giessen, Töpelmann, 1910, 144 p.

WALTZ, P. — Voir Section V, Hésiode.

WEYH, W. — Voir Section XV.

WINTER, J. G., The myth of Hercules at Rome. (Univ. of Michigan studies, human. serie IV, p. 170-274.) New York, Macmillan, 1910.

WOLFF, G., Ueber Mithrasdienst und Mithreen. 1909, 24 p., 1 pl. 2 fr. 50

WUNDT, W., Märchen, Sage und Legende als Entwicklungsformen des Mythus. (Arch. f. Religionsgesch., 1908, nr. 23, p. 200 223.)

WUENSCH, R., Deisidaimoniaka. I : Ueber den Zaubersang in der Nekyia Homers. II : Ein neuer Zauberring. III : Ephydrias. IV : Silbertafelchen aus Amisos. V : Aion. VI : Inedierte Fluchtafeln. (Archiv. f. Religionswiss., XII, 1, 1909, p. 1-45.)

XII. — Antiquités. — Institutions. — Droit.

ANDRÉ, L., Histoire économique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, à l'usage des écoles de commerce et des écoles professionnelles. P., F. Alcan, 1908, in-18 jésus, II et 204 p. 2 fr.

ARNIM, H. von, Die politischen Theorien des Altertums. 6 Vorlesungen. Wien, H. Heller, 1910, 149 p. 1 M. 25

ASHBURNER, W., The farmer's law. (J. H. St., 1910, 1, p. 85-108.)

ASTORRI, Chr., Note al diritto greco sulle eredità vacanti. (Arch. giuridico di *F. Serafini*, S. XI. Pisa-Modena, 1909, p. 321-331.)

BANNIER, W., Weitere Bemerkungen zu den attischen Rechnungs- und Uebergabeurkunden. (Rh. M., 1910, nr. 1, p. 1-21.)

BARBAGALLO, C., I prezzi del bestiame da macello, dei volatili e delle carni a minuto nell' antichità classica. (Riv. di stor. ant., 1908, nr. 1-2, 3.)

— I prezzi delle frutta nell' antichità classica. (Xenia rom., p. 35-44.)

BAUMGARTEN, POLAND et **R. WAGNER,** Die hellenistische Kultur. 2. stark vermehrt. Aufl. L., Teubner, 1908, XL et 530 p., 7 pl. color., 2 cartes, et plus de 400 fig., 2 pl. doubles. 10 M.

BAYET, A., La civilisation de la Crète ancienne. P., Geuthner, 1909, 60 p.

BESNIER, M., Récents travaux sur l'histoire économique de l'antiquité grecque et romaine. (J. d. S., 1910, p. 501-513.)

BONNER, R. J., The Boeotian federal constitution. (Cl. Philol., oct. 1910, p. 405-417.) — T. à p.

— Administration of justice in the age of Homer. (Ibid., janv. 1911, p. 12-36.) — T. à p.

BRAUNSTEIN, O., Die politische Wirksamkeit der griechischen Frau. Eine Nachwirkung vorgriechischen Muterrechtes. L., Fock, 1911, 95 p.

BRILLANT, M., Les secrétaires athéniens. (Bibl. de l'École des Hautes-Études, fasc. 191e.) P., Champion, 1911, XX et 148 p.

BRINKMANN, A., Aus antiker Schulunterricht. (Rh. M., LXV, 1, p. 149-155.)

BRUCK, K. E. Fr., Die Schenkung auf den Todesfall im griechischen und römischen Recht, zugleich ein Beitrag zur Geschichte des Testaments. I. Teil : Das griechische Recht bis zum Beginn der hellenistischen Epoche. (Stud. z. Erläuterg. d. bürgerl. Rechts, XXXI.) Breslau, Marcus, 1909, XIV et 162 p. 5 M.

BRUGI, B., Il nome dell' azione nel libello procedurale del diritto greco-romano. (Centenario... M. Ameri, vol. II, p. 20.) Palermo, Virzi, 1910.

BRY, J., Essai sur la vente dans les papyrus gréco-égyptiens. Paris, Larose, 1909. 7 fr. 50.

BUSESKUL, W., Histoire de la démocratie athénienne. (En russe.) Saint-Pétersbourg, 1909, 468 et 8 p. 2 roubles, 50.

CANTARELLI, L., Il prefetto di Egitto nei documenti Anastasiani. (B. Soc. arch. d'Alexandrie, N. S., II, 1909, nr. 11.)

CAVAIGNAC, Eug., Le Conseil des Cinq Cents à Athènes. (R. des cours et conf., XVII, 1908-9, nr. 20.)

CAVVADIAS, P., La civilisation mycénienne à Céphalonie. (Résumé dans les c. r. du Congrès du Caire, 1909.)

CHAINEUX, D., Le costume préhellénique. (B. Soc. de l'hist. du costume, 1910, mars-avril; mai-juin.) Figg.

CUQ, Éd. — Voir SECTION VI.

DEMISCH, E., Die Schuldenerfolge im attischen Recht. Ein Beitrag zur Entwicklungsgeschichte der Universalsukzession. Diss. L., Noske, 1910, X et 62 p.

DEONNA, W., Les toilettes modernes de la Crète minoenne. Genève, Kundig, 1911, 46 p.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. Ouvrage fondé par *Ch. Daremberg* et rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de M. *E. Saglio*, avec le concours de M. *E. Pottier*. 43e fascicule (Sculptura-Sibyllae). Paris, Hachette, 1909, in-4°. 5 fr.

— 44e fasc., 1910 (Sibyllae-Stamnus).

— 45e fasc., 1911 (Stamnus-Syssitia).

DUSSAUD, R., Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la Mer Égée. Etudes de protohistoire orientale. P., Geuthner, 1910, VIII et 314 p., 207 fig., 2 pl. 12 fr. (Mycènes. — Cyclades. — Troie. — Chypre. — Crète.)

FERRARIS. — Voir SECTION XIII.

Festgabe für Dr Karl Güterbock. (Droit grec et romain.) Berlin, Vahlen, 1910, VIII, 640 p. 16 M.

FIGLIA, P., Il diritto attraverso i tempi e la magistratura. (Droit gr. et rom.) Palermo, Sciarica, 1909, 723 et 11 p. Lire 8.

FIMMEN, D., Zeit und Dauer der mykenischen Kultur. L., Teubner, 1909.

FORRER, R., Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer. Stuttgart, Speman, 1907, VIII et 943 p., 3000 fig. Geb. 28 M.

FRANCOTTE, H., Les finances des cités grecques, Liège, Vaillant-Carmanne; P., Champion, 1910, 315 p. 7 fr.

FRESE, B., Aus dem gräkoägyptischen Rechtsleben. Eine papyrologische Studie. Halle, Niemeyer, 1909, VIII, 78 p. 2 M. 40.

Guide (a) to the exhibition illustrating Greek and Roman life. London, XVI p., 42 fig.

HOLLDACK, F., Zur Geschichte der Donatio ante nuptias and der Dos. Betrachtungen über das Verhältnis des hellenistischen Rechtsbildung (Festgabe f. Güterbock, p. 505-560.)

JOLLES, A., Aegyptisch-mykenische Prunkgefasse. In-4°, 44 p., 50 fig. (tir. à part.)

JOUGUET, P., La vie municipale dans l'Égypte romaine. [Nombreuses références de source grecque.] (Biblioth. des Écoles fr. d'Athènes et de Rome, fasc. 104e.) P., Fontemoing, 1911, XLII et 495 p.

— Voir SECTION VI, PAPYROLOGIE, PAPYRUS DE THÉADELPHIE.

KROM, U. J., De hellenotamiis in libro de Republica Atheniensium commemoratis. (Mn., XXXVII, 1909, nr. 2.)

KUBERKA, F., Beiträge zum Problem des oligarchischen Staatstreiches in Athen vom Jahre 411. (Klio, 1907, nr. 3, p. 341-357.)

LANDVOGT, P., Epigraphische Untersuchungen über den οἰκονόμος. Ein Beitrag zum hellenistischen Beamtenwesen. (Thèse.) Strassburg, 1909.

LASSERRE, P., La science officielle. M. Alfred Croiset, historien de la démocratie athénienne. Paris, Nouv. libr. nation., 1910, in-16, 130 p. 2 fr.

LEDL, A., Studien zum attischen Epiklerenrechte. (Schluss.) Progr. Graz, 1908, 17 p.

— Das attische Bürgerrecht und die Frauen. I. (W. St., 1907, nr. 2, p. 173-227; II. Ibid., 1908, nr. 1, p. 1-46; 1909, nr. 1, p. 1-47; nr. 2, p. 173-228; III, 1909, nr. 1.)

— Zum Intestaterbürgergesetz. (Στρωματεῖς, p. 7-15.)

LEWALD, H., Zur Personalexekution im Rechte der Papyri. Leipzig, Veit, 1910, 70 p. 2 M. 70.

MARCHI, A. de, L'assistenza sociale di stato in Atene e in Roma. (Conférence.) (Corr. della sera, XXXV, 1910, nr. 98.)

MERKEL, J., Die Banken im Altertum. (Handb. d. Staatswiss., hrsg. von *J. Conrad*, v. « Banken ».) Jena, 1909.

MOSSO. — Voir SECTION XIII.

NEURATH, O., Antike Wirtschaftsgeschichte. (Arch. f. Sozialwiss. und Sozialpolitik, XXIX, 1909, nr. 2.)

OTTO, W., Kauf und Verkauf von Priestertümern bei den Griechen. (H., XLIX, 1909, nr. 4.)

PARIS, P., avec la collaboration de **G. ROQUES**, Lexique des antiquités grecques. P., Fontemoing, 1909, 477 p., et nombreux dessins.

PAULY-WISSOWA und **W. KROLL**, Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, XIII. Halbband, (Fiducia-Furtum.) Stuttgart, Metzler (1909-1910). 15 M.

PERDRIZET, P., La merveilleuse histoire de Pandare et d'Échédore, suivie de

recherches sur la marque dans l'antiquité. (Archiv f. Religionswissenschaft, XIV, 1911, 1-2, p. 54-129.) L., Teubner, 1911.

PETRAKADOS, D. A., Συμβολαὶ εἰς τὸ ποινικὸν δίκαιον τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς ἐκκλησίας. L., Deichert, 1909, VIII et 114 p. 3 M. 40.

PHILIPPSON, R., Die Rechtsphilosophie der Epicureer. (A. f. G. Ph., XVI, 1909-10, nr. 3-4.)

POLAND, F., Geschichte des griechischen Vereinswesens. L., Teubner, 1909, in-4°, VIII et 655 p. 24 M. 50.

PREISIGKE, F., Girowesen im griechischen Aegypten, enthaltend Korngiro, Geldgiro, Girobanknotariat in Einschluss des Archivwesens. Ein Beitrag zur Geschichte des Verwaltungsdienstes im Altertume. Strassburg, Schlieser und Schweikhardt, 1910, XVI et 575 p. 20 M.

PRESSI, E., Arte e moda nella Grecia classica (At. e R., nr. 131-132, p. 380-384.)

RABEL. — Voir SECTION VI, PAPYROLOGIE.

REICH, E., A dictionary of classical antiquities, abridged from O. Seyffert's larger dictionary. London, Samenschein, 1908, 320 p. 3 sh. 6 d.

REINACH, S., Une loi ionienne antérieure à Solon. (Nouvelles archéologiques). (R. arch. 1909, nr. 2.)

REINACH, Th., Constitutions de l'empereur Caracalla dans un papyrus grec de Giessen, I, 2. (C. R. Ac. I., 1910, p. 132.)

ROSE, A., Christian Greece and living Greek (1898). New-York, Steichert a. Co, 1909, 13 et 300 p.

RUGGIERO, R. de, Il divieto d'alienazione del pegno nel diritto greco-romano. (Studi economico-giuridici... d. Univ. di Cagliari, II, 1910.)

SAVAGE, Ch. A., The Athenian family. A sociological and legal study, based chiefly on the works of Attic orators. Diss. Baltimore, Baltimore Press, 1907, XIII et 137 p. 1 doll. 50.

SCHNEIDER, K., Die Gymnasien und Palästren nach ihrer geschichtl. Entwicklung. Diss. Solothurn, Buch- und Kunstdruckeres Union, 1909, 133 p. 2 M. 50.

SONDHAUS, K., De Solonis legibus. Diss. Jena, Junkelmann, 1910, 90 p. 1 M. 50.

STERN, E. de, Les relations commerciales entre l'Égypte et les colonies situées sur le bord septentrional de la Mer Noire. (Résumé dans les c. r. du Congrès du Caire, 1909.)

SWOBODA, H., Studien zur Verfassung Boiotiens. (Extr. de Klio, X, 4, p. 315-334.) L., Weicher, 1910.

TARCZY, K., Histoire de l'Aréopage et l''Αθηναίων πολιτεία. (En hongrois.) (Egyetemes philol. Közlöny, XXXIII, 1909.)

VOISIN, R., Étude critique sur l'autorité maritale et la condition de l'épouse dans l'antiquité. (Thèse doctorale.) P., Rousseau, 1907, 336 p.

WASZINSKI, S., Die Laocriten und τὸ κοινὸ(ν) δικαστήριον. (A. f. Pap., V, 1909, nr. 1-2.)

WEISS, E., Pfandrechtliche Untersuchungen. 1. Abt. Beiträge zum römischen und hellenistischen Pfandrecht enthaltend. Weimar, Bohlau, 1909, IX et 154 p. 4 M.

WILCKEN, U., Kaiser Nero und die Alexandrinischen Phylen. (A. f. Pap., V, 1909, 1-2.)

— Zu den Brautgeschenken in Pap. Lips. 41. (Ibid.)

WOLF, H., Geschichte des antiken Sozialismus und Individualismus. Gütersloh, Bertelsmann, 1909, 258 p. 2 M. 80.

ZALESKIJ, W. F., Die Nationalœkonomie und die philosophischen Systeme im antiken Griechenland seit Aristoteles. 1. Teil. (Archiv. f. Rechts- und Wirtschaftsphilosophie, 1908-9.)

Antiquités scéniques.

FERGUSON, W. S., Researches in Athenian and Delian documents. II. (Klio, 1908, nr. 34, p. 338-356.) [7 : The Ptolemaia in Athens. 8 : The Agonothese of the Panathenaia. 9 : Certain panathenaic inscriptions.]

FOUCART, P., Documents pour l'histoire du théâtre athénien. (J. d. S., 1907, p. 468-480; 545-550.)

GARDINER, E., Norman, Greek athletic sports and festivals. London, Macmillan (S. d. ?), xxxvii et 533 p., 190 ill. 10 sh. 6 d.

GROH, Fr., Grecké divadlo (le théâtre grec.) Prague, libr. de l'Université. 13 Kr., 50 H.

HAIG, A. E., The Attic theatre. A description of the stage and theatre of the Athenians and of the dramatic performance at Athens. 3th ed., revised and in part re-written by *A. W. Pickard-Cambridge.* Oxford, Clar. Press, 1907, xv et 396 p., ill.

NAVARRE, O., Les origines et la structure technique de la comédie ancienne. (R. É. A., XIII, p. 1-51.) — T. à p.

XIII. — Art et Archéologie. — Fouilles.

ANGELOPOULOS, La topographie des anciens ports du Pirée. (Résumé dans les c. r. du Congrès du Caire, 1909.)

Archaeological Institute of America. General Meeting of the A. I. A., 1911, jan. mars, p. 60-75.

ARVANITOPOULLOS, A. S., Κατάλογος τῶν ἐν τῷ Ἀθανασιακείῳ μουσείῳ Βόλου ἀρχαιοτήτων. Πρώτη αἴθουσα. Athènes, Eleutheroudakis; Volo, Paraskevopoullos, p. 95-224. — Δευτέρα αἴθουσα, p. 225-312. — Τρίτη αἴθουσα, p. 313-464. — Μεγαρικοὶ σκύφοι Φθιωτίδων Θηβῶν. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 82-94.) 1 pl.

— Σημειώσεις εἰς Θεσσαλικὰ ἀρχαῖα. (Ibid., col. 407-408.)

BATES, W. H., Two labors of Heracles on a geometrical fibula. (Am. J. of arch., 2d S., XV, 1911, n. s, 1-17.) 8 fig.

— Archaeological news. Notes on recent excavations and discoveries; after news. (Ibid., p. 77-127.)

BAUR, P. V., A fragment of a painted pithos from Cnossus. (Amer. J. of arch., XIII, 4, p. 429-430.)

BEAZLEY, J. D., Kleophrades. (J. H. St., 1910, 1, p. 38-68.) pl.

BELL, Miss G. L., The voulting system of Ukheidar. (J. H. St., 1910, 1, p. 69-81.) 2 pl. (Rapports entre les voûtes de Perse et de Grèce.)

BERSAKIS. — Voir Versakis.

BLANCHET, A., Une petite statuette de bronze. (S. A. F., B., 1908, p. 142-143).

— La jambe humaine de Sinope. (Florilegium de Vogüé.)

BOURGUET, E., La base des rois d'Argos à Delphes. (B. C. H., 1910, 1-4, p. 222-230.) 1 pl. double, 2 dessins.

BRAUCHITSCH, G. von, Die panathenaischen Preisamphoren. Mit 37 Abb. im Text und eine Lichtdrucktafel. Leipzig und Berlin, Teubner, 1910, 180 p.

BRECCIA, E., Rapport sur la marche du service du Musée pendant l'année 1909, avec un appendice sur les amphores panathénaïques datées. Alexandrie, Soc. de publications égyptiennes, 1910, in-4°, 20 p.

British Museum. The sculptures of the Parthenon. With an introduction and

commentary by *A. H. Smith*. London, printed by order of the Trustees, 1910, VII et 70 p., 92 pl. en porte-feuille, 133 fig. dans le texte.

BRUCKNER, A., Der Friedhof am Eridanos zu Athen. (N. J. Alt., XXV, 1, p. 26-7). 22 fig., planches.

— Κεραμεικοῦ ἀνασκαφαί. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 95-144.) 1 pl., 24 fig.

CASTRIOTIS, P., Ἀνάγλυφα ἐπιτύμβια μετὰ πλαγγόνος. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 121-132.) 1 pl., 4 fig.

— Ἀνάγλυφον ἐκ Πειραιῶς. (Ibid. 1910, col. 56-58.) 1 fig.

CAVVADIAS, P., Notes sur les fouilles de Céphalonie. (C. R. Ac. I., 1911, p. 6-9.)

Collection Raoul Warocqué. Antiquités égyptiennes, grecques et romaines. Mariemont, 1909, XVII, 192 p.

COLLIGNON, M., Tête d'Éros en marbre de la collection d'Harcourt. (Mon. et Mém. de la fondation Piot, 1907, nr. 2.)

— Statuette féminine de style grec archaïque. (Musée d'Auxerre.) (R. arch., mars-avril 1908.)

— La dame au fuseau, stèle archaïque de Thasos. (Florilegium de Vogüé.)

— Les Apollons archaïques. (J. d. S., janv. 1910, p. 5-16.) Planches.

— Le Parthénon. Livr. 1-5. Photographies de *Fréd. Boissonnas* et *W. A. Mansell*. P., 1910-1911, in-fol.

— Les statues funéraires. P., E. Leroux, 1911, in-4°.

Comptes rendus du Congrès international d'archéologie classique. 2e session, Le Caire, 1909, 316 p.

Congrès (le) archéologique du Caire, 1909. (R. arch., XIV, 4, p. 431-451.)

COURBY, F., Sur quelques termes d'architecture qui se rencontrent dans les inscriptions de Délos. (B. C. H., 1910, p. 501-507.) [προτηνεμίδες θύραι, χοινικίδες, δίκτυα.]

CULTRERA, G., Le « Danzatrici » della Via Prenestina. (Bullett. d'arte del min. d. pubbl. istruz., giulio 1910, p. 246-268.) 3 fig., 8 pl. (Considérations sur l'art hellénique.)

— Il Mercurio di Ingenuo e il Perseo di Mirone. (Rendic. d. Acc. d. Lincei, XVIII, 4-6, p. 368-397.)

CUMMINGS, L. C., The Tychaion at Islanamen. (Am. J. of arch., XIII, 4, p. 417-428.)

DAWKINS, R. M., Archaeology in Greece 1909-1910. (J. H. St., 1910, 2, p. 357-364.)

DÉCHELETTE, J., Scènes de la vie d'Hercule. (R. É. A., 1907, 4, p. 359-362.)

Denkmäler der Malerei des Altertums. Hrsg. von *Herrmann*. I. Serie, 4. und 5. Liefg. München, Bruckmann, 1908. à 29 M.

DEONNA, W., Le trésor des Athéniens à Delphes. (R. arch., juil.-août 1907, p. 137-140.)

— Brûle-parfums en terre cuite. (Ibid., sept-oct. 1907, p. 245-256, figg.)

— Sculptures grecques inédites. (Ibid., mars-avril 1908.)

— Θασιακά. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 1-26.) 6 fig. (Inscriptions.)

— Vases peints du musée de Berne. (R. arch., mars-avr. 1910, p. 217-239.) Fig.

— Le Gaulois de Délos. (Ibid., mai-juin 1910, p. 341-346.) Fig.

— Quelques monuments antiques trouvés en Suisse. (Suite.) (Anzeiger f. Schweizer. Altertumskunde, t. XI, p. 282-303.) 3 fig., 2 pl.

— Quelques conventions primitives de l'art grec. (R. E. G., nr. 105, nov.-déc. 1910, p. 379-401.) 10 fig.

DOELGER. — Voir Section XI. (Monuments représentant le Christ-poisson.)

DOERPFELD, W., Zum Dionysostheater in Athen. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., XXIV, 4, p. 224-226.)

DRAGATSIS, J., Πειραϊκαὶ ἀρχαιότητες. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 65-82.) 14 fig.

DRAGOUMIS, E., Un prétendu monument cappadocien. (B. C. H., XXXIII, 1909, 3-7, p. 437-438.)

— Ἐρεχθεὺς-Ἀθηνᾶ. (Ἐπανόρθωσις βλαβέντος χωρίου παρ' Ἀροκρατίωνι. — Ἑρμηνεία εἰκόνος ἀναγλύπτου. (J. int. d'arch. num., XII, p. 81-88.) 1 pl.

— Ἀνάθημα Ἀρτέμιτι πασικράτᾳ ἐν Ἀμβρακίᾳ (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 397-398.)

DROOP, J. P., The dates of the vases called « Cyrenaic » (J. H. St., 1910, 1, p. 1-34.)

DUGAS, Ch., Les fouilles de Délos en 1909. (B. de l'art ancien et mod., 1er janv. 1910, p. 6.)

— Les fouilles de Pergame en 1909. (Ibid., 5 févr., p. 46.)

— Les dernières fouilles de Phaistos. (Ibid., 19 févr., p. 63.)

— Les fouilles préhistoriques dans la vallée du Sperchios. (Ibid., 19 mars, p. 95.)

— Les fouilles de Tégée (1910). (C. R. Ac. I., 1911, p. 257-268.) 4 pl.

— Sur l'himation d'Alkiménès de Sybaris. (B. C. H., 1910, p. 116-121.)

— Fragment de bas-relief du musée du Louvre. (Ibid., 1910, p. 233-241.) 1 pl.

— Sarcophages de Clazomène (Ibid., 1910, p. 469-477.) 2 pl.

DUHN, F. von, Der Dioskurentempel in Neapel. (Sitzungsb. d. Heidelberger Ak. d. Wiss., 1910, 1.) 20 p., 8 Abb. 80 pf.

DURM, J., Die Baukunst der Griechen. 3. Aufl. (Handb. der Architektur. Teil 2, Bd. 1.) L., Kröner, 1910, IV, 552 p., 6 pl., 552 fig. 27 M.

EBERSOLT, J., Ste-Sophie de Constantinople. Étude de topographie d'après les « Cérémonies ». Avec 1 plan. P., Leroux, 1910, IV et 38 p. 4 fr.

— Le grand palais de Constantinople et le livre des Cérémonies, avec un avant-propos de M. *Ch. Diehl* et 1 plan de M. *Ad. Thiers*. P., E. Leroux, 1910, XV et 237 p.

EITREM, S., Griechische Reliefs und Inschriften in Kunstmuseum zu Kristiania, (Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlingar for 1909, nr. 9.) Christiania, Dybwad, 1909, 22 p.

Exploration archéologique de Délos, faite par l'École française d'Athènes, publiée sous la direction de *Th. Homolle* et *Maur. Holleaux*. P., Fontemoing, 1909.
Fasc. 1 : Introduction. Carte de l'île de Délos au 1/10.000 avec un commentaire explicatif par *A. Bellot*. 1910, 44 p., 9 tableaux, 1 carte.
Fasc. 2 : La salle hypostyle, par *G. Leroux*, avec la collaboration de *H. Convert* et *A. Gabriel*. 1910, 76 p., 9 pl., 108 fig.

FOUGÈRES, G., Les temples de Sélinonte. (Résumé dans les C. R. du Congrès du Caire, 1909.)

FOUGÈRES, G. et **J. HULOT**, Sélinonte. La ville, l'Acropole et les remparts. Relevés et restaurations par *J. Hulot*, textes par *G. Fougères*. Paris, Massin, 1910, in-4°.

Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat. Inscriptions financières (1904 et 1905). (Fin). Par *F. Dürrbach* et *E. Schulhof*. (B. C. H., 1910, p. 122-186.)

— Inscriptions (1905-1908), par les mêmes. (Ibid., p. 355-423.)

— Inscriptions financières de Délos (1906-1909). Suite et fin, par *Dürrbach*. (Ibid., 1911, 5-12, p. 243-287.)

Fouilles de Delphes (1892-1903) exécutées par ordre du gouvernement français. T. III : *Colin, G.*, Épigraphie, 2e fasc. 8 pl. et 10 feuilles de texte. P., Fontemoing, 1910. 15 fr. 50.

— T. IV : *Homolle, Th.*, Monuments figurés, Sculpture, 1er fasc. 6 pl. dont 1 en couleur et 8 feuilles de texte avec 34 illustrations. P., Fontemoing, 1910. 29 fr.

Fouilles sous-marines de Mahdia (Tunisie). Pour la bibliographie et la description des œuvres d'art, voir Merlin et Poinssot, Monuments Piot, t. XVII, p. 29-57 ; XVIII, p. 5-17 ; C. R. Ac. I., 1910, p. 585 ss., etc.

FREGNI, G., La fanciulla d'Anzio. Ricerche e studi su questa statua, se greca o romana, se a Cassandra o se a qualche altra dea di Roma e di Lazio deve essere ascritta. Modena, 1910.

GARDINER, E. M., and **K. K. SMITH,** The group dedicated by Daochus at Delphi. (Am. J. of arch., XIII, 4, p. 447-476.)

GARDNER, E. A., Six Greek sculptors. London, Duckworth a. Co, 1910, xvi et 260 p., 81 pl. 7 sh. 6 d.

— Religion and art in ancient Greece. London and New York, 1910, 12 p. 2 sh. 6 d.

GARDNER, P., Some bronzes recently acquired for the Ashmolean museum. (J. H. St., 1910, 2, p. 226-235.) 5 pl.

GATSAS, Eust., Εἰδήσεις ἐκ τοῦ Τροφωνίου. Περιγραφὴ μετ' εἰκόνων ἐκδιδομένη πρὸς ὄφελος τοῦ γεωργικοῦ κέντρου. Λεβάδεια, 1909, 64 p.

GAUCKLER, P., La « Prêtresse » d'Anzio? (C. R. Ac. I.) Paris, 1910.

GEROULANOS, M., Σκελετοὶ Ἡρακλεωτῶν ἐν τῷ Κεραμεικῷ. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 144-148.)

GIRARD, P., L'origine de l'aigrette. (Florilegium de Vogüé.)

GORDON, Allen, and **L. D. CASKEY,** The east stoa in the Asclepieum at Athens. (Am. J. of arch., 1911, jan., marsh, p. 32-43.) 5 pl., 4 fig.

GRAINDOR, P., Fouilles et recherches à Ténos (1909). (M.B., XIV, 1910, p. 5-53.) 4 fig. (A suivre.)

GRIFFITH, F. H., Egypt exploration fund. Archaeological report, 1906-1907. Oxford, Clarend. Press, 1908, illustrations.

HACKL, R., Zwei frühattische Gefässe der Münchener Vasen-Sammlung. (Jahrb. D. arch. Instit., 1907, 2, p. 78-105.)

HATZFELD, J., Démétrius Poliorcète et la Victoire de Samothrace. (R. arch., 1910, jv.-févr., p. 132-138.)

HAUSSOULLIER, B., Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome en 1909. (C. R. Ac. I., 1910, p. 592-608.)

— Rapports sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide des arrérages de la fondation Piot. (Ibid., 1911, p. 32-35.)

HAWES, H. B., B. WILLIAMS, B. SEAGER, E. HALL and **J. PATTEN,** Gournia, Vasiliki and other prehistoric sites on the isthmus of Hierapetra, Crete. Excavations of the Wells-Houston-Cramp expeditions in 1901, 1903, 1904. (Americ. exploration Soc. univ. of Pensylvany, Univ. Museum.) Philadelphia, 1908, gr. in-fol., 24 pl.

HEINEMANN, M., Landschaftliche Elemente in der griechischen Kunst bis Polygnot. (Arbeiten aus dem akadem. Kunstmuseum zu Bonn, II.) Bonn, F. Cohen, 1910, 105 p., figg.

HÉRON DE VILLEFOSSE, A., La chute de Phaéton. (Mosaïque trouvée à Sens. Note.) (C. R. Ac. I., 1910, p. 613-622.)

— Lanterne en terre cuite trouvée à Emèse. (S. A. F., B., 1910, p. 238-242.)

HÉRON DE VILLEFOSSE, A, et **Et. MICHON.,** Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année 1909. (S. A. F., B., 1909, p. 395-406.) 1 pl.

HILL, G. F., One hundred masterpieces of sculpture from the sixth century B. C. to the times of Michelangelo, with an introduction. London, Methuen a. Co., 1909, xiv et 212 p., 101 pl. 20 sh. 6 d.

HINCKS, M. A., Representation of dancing on early Greek vases. (R. arch., XIV, 4, p. 351-369.)

HOMOLLE, Th., Les monuments figurés de Delphes. (B.C.H., 1908, p. 205-235.)

JALABERT. — Voir Section VI.

JOLLES, A., Aegyptisch-mykenische Prunkgefässe. Habilitation. Freiburg, 1909, in-4, 44 p., 50 fig.

JOULIN, L., Fouilles faites dans la station d'Emporias (L'ancienne Neapolis). (S. A. F., B., 1910, p. 280-283.)

KAISER, S., Terminologie de l'architecture grecque. Fasc. 4. (Publications du M. B.) Bruxelles, 1909, 60 p.

KARO, G., Die Spiesse der Rhodopis. (J. int. arch. num., t. X, 1909, n° 4, p. 287-294.) — Note additionnelle. (Ibid., p. 387.)

KEIL und **PREMERSTEIN.** — Voir Section X.

KÉRAMOPOULLOS, A. D., Ἡ οἰκία τοῦ Κάδμου (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 57-122). 3 pl., 20 fig.

— II. Τὸ Ποσειδώνιον. (Ibid., 1910, col. 172-174.)

— Μυκηναϊκοὶ τάφοι ἐν Αἰγίνῃ καὶ Θήβαις. (Ibid., col., 177-252.) 6 pl., 28 fig.

— Δελφικὴ λατύπη. (Le sanctuaire de Phylacos, etc.) (Ibid., col. 263-272.)

KONDAKOFF. — Voir Section XV.

KOESTER, A. — Voir Section X.

KOUROUNIOTIS, K., Κρητέα καὶ ναὸς Παρρασίου Ἀπόλλωνος. (Ἐφ. ἀρχ.) 1910, (pl. 29-36.) 6 fig.

— Τὸ ἐν Βάσσαις ἀρχαιότερον ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος. (Ibid., col. 271-332.) 1 pl., 56 fig.

L., D. C., A marble head of Herakles. (Museum of fine arts Bull.) Boston, 1910, août, p. 25-28.) Fig.

LAFAYE, G., Éphèse romaine. Les fouilles de 1896 à 1904. (Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet.) P., Leroux, 1909, in-18, 44 p.

LAURIE, A. P., Greek and Roman methods of painting. Some comments on the statements made by Pliny and Vitruvius about wall and panel painting. Cambridge, Univ. Press. 1910, 124 p., 4 pl.

Legge per le antichità e belle arti, 20 giugno 1909, n° 364, nella discussione alla Camera dei deputati e al Senato del regno, etc. Roma, tip. d. Cam. dei dep., 1909, in-4°, 57 p.

LEROUX, G., La prétendue basilique de Pergame et les basiliques hellénistiques. (B. C. H., XXXIII, 1909, 3-7, p. 238-241.)

— Le Guerrier de Délos. (Ibid., XXXIV, 1910, p. 478-500.) 2 pl.

LORIMER, Miss H. L., A vase fragment from Naucratis. (J. H. St., 1910, 1, p. 35-37.)

LUNSINGH SCHEURLEER, C. W., Catalogus eenes versameling egyptische, griecksche, romeinche en andere oudheden. 'S-Gravenhague, 1909, 274 p., 54 pl.

MARFFY, O., Kunstpflege und Kunstsinn im Altertum. (Urania, 1907, 4, p. 367-372.)

MARSHALL, J., Department of class. art. The accessions in 1909. IV : Sculptures in marble. (B. of the Metropolitan museum of art, New-York, 1910, sept., p. 209-213.) Figg.

MASPERO, G., Une fouille française à Coptos. (J. des Débats, 3 août 1910.)

MÉLY, F. de, La tête de Laocoon de la collection d'Arenberg à Bruxelles. (Mon. et Mém. de la fondation Eug. Piot, 1907, nr 2, p. 137-140.) 2 pl., 1 fig.

MENDEL, G., Catalogue des monuments grecs, romains et byzantins du musée impérial ottoman de Brousse. (B. C. H., XXXIII, 1909, 3-7.) 3 pl., 90 fig.

MERLIN. A., et **L. POINSSOT,** Statuettes trouvées en mer près de Mahdia (Tunisie). (S. A. F., M., t. LXX, 1910, p. 211-230.) 4 fig.

MEYER, E., Der Diskus von Phaestos und die Philister auf Kreta. (S. Pr. Ak., 21 okt. 1910.) Berlin, Reimer, 17 p., figg.

MICHON, Ét., Vase antique d'argent trouvé près d'Arras, de la Collection du cardinal de Granvelle (Musée impérial de Vienne). (S. A. F., M., t. LXX, p. 135-210.) 2 fig.

— Miroirs antiques de verre doublé de plomb. (B. archéol. du Comité des travaux histor. et scientif., 1909, p. 231-250.)

— Nouvelles observations sur les miroirs antiques de verre. (Ibid., 1911, p. 196-207).

— Danseuses. Bas-relief de marbre. Musée du Louvre. (Mon. et mém. de la Fondation Eug. Piot, t. XVIII, 2e fasc., 1911). 8 p., 1 pl.

— Les marbres antiques de Délos conservés au Musée du Louvre. (B. C. H., XXXV, 1911, 5-12, p. 288-349.) 1 pl.

MOSSO, A., Le origini della civiltà mediterranea. (Antiquités crétoises). Milano, Trèves, 1910, XII et 343 p., 1 pl., 187 fig.

MUENSTERBERG, O., Influences occidentales dans l'art de l'Extrême Orient. P., Geuthner, 1909, 22 p., 32 fig. 6 fr. (Influence prémycénienne; — mycénienne; — grécobactrienne; — cypriote, etc.) (Extr. de la R. des ét. ethnogr.)

NICOLE, G., Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes. Supplément avec préface par *Max. Collignon*. P., Champion, 1911, XI et 351 p., 9 pl., album in-fol. de 21 pl. 70 fr.

— L'album seul. Cartonné, 50 fr.

OLDFATHER, W. A., Funde aus Lokroi. (Ph., LXIX, 1, p. 114-125.)

OODGE, M. H. D', The Acropolis of Athens. London and New York, Macmillan, 1908, XX et 405 p., 9 photogravures, 135 fig., 7 plans.

ORSI, P., Sepolcri ellenistici in contrada Borace, Reggio-Calabria. (Atti R. Accad. d. Lincei, Nuovi scavi, VI, 9, p. 314-318.)

— Lokroi Epizephyrioi. Quarta campagna di scavi (1909). (Ibid. p. 319-326.)

— Caulonia. Titolo greco d'origine attica. (Ibid., p. 327-330.)

— Camera sepolcrale del IVto periodo siculo (Licodia Eubea). (Ibid., VI, 10, p. 386.)

— Sepolcrato siculo con vaso miceneo (Floridia). (Ibid., p. 374-378.)

PAGENSTECHER, R., Niobiden. (Sitzungsb. d. Heidelberger Ak. d. W., 1910, 1-6), pl. 24, fig. 9.

— Dated sepulcral vases from Alexandria. (Am. J. of arch., XIII, 4, p. 387-416.) 3 pl.

PAPADAKIS, N., Ἀποβατικὸν ἀνάγλυφον ἐκ τοῦ Ἀμφιαραίου. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 252-266.) 1 pl., 2 fig.

PARIBENI, R., Il sarcofago dipinto di Haghia Triada. Roma, 1908, in-4°, 43 p. (86 col.), 3 pl. coloriées. (Estr. d. Monum. antichi.)

— Testa di Olympionicos del Museo Nazion. Romano. (Bull. d. Commissione arch. comun. di Roma, 1910, fasc. 1, p. 42-48.) 2 pl.

PARIS. — Voir SECTION XII.

PERNICE, E., Bronzepatina und Bronzetechnik im Altertum. (Z. f. bildende Kunst, mai 1910, p. 210-224.) Figg.

PERNIER, L., et **A. MINTO**, Scavi della missione archeologica italiana in Creta nel 1909. (Bollett. d'arte d. Min. d. pubbl. istruzione, mai 1910, p. 165-183.) 10 fig., 2 pl.

PERROT, G., Une statuette de la Cyrénaïque et l'Aphrodite Anadyomène d'Apelle. (Mon. et Mém. Eug. Piot, 1907, n° 2, p. 117-135.)

PERROT, G., et **Ch. CHIPIEZ**, Histoire de l'art dans l'antiquité. T. IX : la Grèce archaïque; la glyptique; la numismatique; la peinture; la céramique, par *G. Perrot*. P., Hachette, 1911, in-4°, 703 p., 22 pl. en couleurs, 367 gravures.

PHAIDROS, G., Guide book of the ruins of Ephesus. Smyrna, 1910.

PICARD, Ch., A propos de deux coupes du Vatican et d'un fragment du Musée Kircher. Vases peints de technique grecque à inscriptions latines (Mél. d'A. et d'H., XXX, 1910, 1-2, p. 99-116.)

— Le sculpteur Agasias d'Éphèse, à Délos. (B. C. H., 1910, p. 538-548.)

POMTOW, H., Die alte Tholos und das Schatzhaus der Sicyonier zu Delphi (Z. f. Gesch. d. Architektur, avril-mai 1910, p. 153-192.) 1 plan, figg.

POTTIER, E., Vases grecs trouvés en Perse. (Florilegium de Vogüé).

— Diphilos et les modeleurs de terres cuites grecques. P., H. Laurens, 1909, 127 p., 24 pl.

POULSEN, F., et **Ch. DUGAS.** Vases archaïques de Délos. (B. C. H., 1911, 5-12, p. 350-422.)

PREEDY, J. B. K., The chariot group of the Maussoleum. (J. H. St., 1910, 1, p. 133-162.)

PRENTICE. — Voir Publications, etc.

PRESSI, E., Arte e moda nella Grecia classica. (At. e R., nr. 131-132, p. 380-384.)

Publications of the Princeton University. Archaeological expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909. Division II : Ancient architecture in Syria, by *Howard Cr. Butler*. III : Greek and Latin inscriptions in Syria. Section A, by *Enno Littmann, D. Magie* and *Duane Reed Stuart*. Section B : Northern Syria. Part 2 a. 3, by *W. C. Prentice*. Leyden, Brill, 1909-1910, in-4°, p. 43-118.

RAVA, L., ministre de l'I. P. d'Italie, Per le antichità e belle arti. [Loi du 20 juin 1909.] Roma, tip. oper. cooper., 1909, 15 p.

REDIADIS, P., Τὸ ἐξ Ἀντικυθήρων ἀστρολάβον. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 158-172.)

REICHEL, A., Studien zur kretisch-mykenischen Kunst. Wien, 1908, in-4°, 7 fig. (Arch. Institut.)

REINACH, A. J., Les rapports de la Crète et de l'Égypte, à propos du sarcophage de Hagia Triada. (Résumé dans les c. r. du Congrès du Caire, 1909.)

— A propos de l'himation d'Alkiménès de Sybaris. (R. Ph., 1910, p. 34-39.)

— La frise du monument de Paul-Emile à Delphes. (B. C. H., 1910, p. 433-468.)

— Rapports sur les fouilles de Koptos (janvier-février 1910). P., E. Leroux, 1910, 15 p., 8 pl. et 1 plan.

— Gournia. (Extr. de l'Anthropologie, 1910, p. 671-679.)

— Le disque de Phaistos et les peuples de la mer. (R. arch., 1910, jv.-févr., p. 1-65.) figg.

REINACH, S., Répertoire de reliefs grecs et romains. T. I : Les ensembles. P., E. Leroux, 1909, II et 493 p. 10 fr.

— L'Hermès d'Olympia. (R. arch., XIV, 4, p. 464-465.)

— Le Gaulois de Délos. (Ibid., p. 465-466.)

— Courrier de l'art antique. (Gaz. des beaux arts, janvier 1910, p. 71-88.) 1 héliogr. et 21 fig.

— Répertoire de la statuaire grecque et romaine. T. IV. P., E. Leroux, 1910, xx et 662 p.

REINACH, Th., Origine du nom du Parthénon. (C. R. Ac. I., 1908, p. 315.)

RHOMAIOS, K., Λήκυθοι τοῦ Δούριδος. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, 3-4, col. 219-238.) 1 pl.

— Οἱ μεθόριοι Λακωνικοὶ Ἑρμαῖ. (Ἀθ., t. XX, 1908, nr. 4, p. 383-402.) 2 fig.

RICCI, S. de, Groupe en marbre de la collection Dattari. (R. arch., juill.-août 1907, p. 103-107.)

RIDDER, A. De, L'ivoire en Crète et à Chypre. (Florilegium de Vogüé.)

— Bulletin archéologique. (R. E. G., 1910, n° 102, p. 184-224.) Nombreuses fig.

— Bulletin archéologique. (Ibid., 1911, n° 107, p. 168-206.) Nombr. fig.

ROSTOWZEW, M., Die hellenistisch-römische Architekturlandschaft (M. I. R., XXVI, 1911, p. 1-185.) 11 pl., 65 fig.

ROUSSEL, P., Ἡ Τετράγωνος. (Note sur 2 inscr. de Délos.) (B. C. H., 1910, 1-4, p. 110-115.)

SALIS, A. von, Die Ausgrabungen in Milet und Didyma. (N. J. Alt. XXVI, 1, p. 103-132.) 14 fig., 7 pl.

SAUER, B., Der Meister der neuen Niobiden. (Résumé dans les c. r. du Congrès du Caire, 1909.)

S(AMBON), A., Grande statuette grecque en ivoire trouvée en Égypte. (Le Musée, 1907, p. 259.)

SAVIGNONI, L., G. de SANCTIS e **R. PARIBENI,** Nuovi studi e scoperte in Gortyna. (Monum. antichi, 1908, nr. 18, p. 177 et ss.), 7 pl., 52 fig.

SCHLUMBERGER. — Voir Section XV.

SCHRADER, H., Archaische Marmor-Skulpturen im Akropolis Museum zu Athen. Wien, Hölder, 1909, in-4°, 87 p., 76 fig.

SCHREIBER, Th., Der Charakter der alexandrinischen Kunst. (Résumé dans les c. r. du Congrès du Caire, 1909.)

SCHROEDER, Ein Herakleskopf aus Pergamon. (Amtl. Berichte aus d. kngl. Kunstsammlgn. Berlin, mai 1910, col. 197-200.) Fig.

SETA, A. della, La genesi dello scorcio nell'arte greca (Rendiconti d. R. Accad. d. Lincei., ser. V, vol. XVII, fasc. 4-6.) Roma, tip. dei Lincei, 1908, in-4°, 15 pl., 4 fig.

— Il disco di Phaistos. (Ibid., XVIII, 4-6, p. 297-367.) 4 pl.

SIX, J., A rare vase technic (J. H. St., 1910, 2, p. 223-226.) 1 pl.

SOTIRIADIS, G., Προϊστορικὰ ἀγγεῖα Χαιρωνείας καὶ Ἐλατείας. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 1-2, col. 63-97.) 1 pl.

STAÏS, B., Un relief votif de la fin du ve siècle, concernant le mythe d'Ion. (Résumé dans les c. r. du Congrès du Caire, 1909.)

— Guide illustré du Musée national d'Athènes, t. II. Athènes, 1910.

— Ἀναθηματικὸν ἀνάγλυφον ἐκ Φαλήρου. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 239-264.) 1 pl.

STEVENS, G. Phillips, The ceiling of the opisthodomus of the Theseum. (Am. J. of arch., 1911, jan.-marsh, p. 18-23.) 6 fig.

STURGIS, R., A history of architecture. Vol. I : Antiquity. New York; London, 1907, 340 fig. . . . . 35 sh.

SUNDWALL, J., Un inventaire de l'Acropole d'Athènes. (En russe.) (Extr. d. J. Min. russe de l'I. P., juin 1910, p. 279-284.)

SVORONOS, J. N., Τὸ ἐν Σαλαμῖνι τρόπαιον. — Voir Section VI.

— Ἰανίσκος... — Voir Section XI.

— Das Athener Nationalmuseum. Phototypische Wiedergabe seiner Schätze, mit erläuterendem Text. Deutsche Ausgabe besorgt vom Dr *W. Barth.* Heft 15-20. Athen, Verlag d. griech. Verlags-Actien-Gesellschaft, 1910, in-4°, nombr. pl.

— Θέσεις περὶ τῆς Κόρης τοῦ Ἀντίου (la Giovinetta d'Anzio). (J. intern. d'arch. num., XII, 1910, p. 194.)

— Τὸ « ὡραῖον αἴνιγμα » τῆς ἐκ τοῦ Ἀντίου Κόρης (La Fanciulla d'Anzio). (Ibid., p. 219-318.) 11 pl., 54 fig.

SYBEL, L. von, Christliche Antike. Einführung in die altchristliche Kunst. II. Bd. : Plastik, Architektur und Malerei. Marburg, Elwert, 1909, VIII et 311, 44 p., 3 pl. color., 99 fig. 8 M. 50

TARN, W. W., The dedicated ship of Antigonus Gonatas. (J. H. St., 1910, 2, p. 209-222.)

TERZAGHI, N., Arte e storia nel mondo antico. (At. e R., nr. 103-104, p. 227-231.)

THALASSO, Ad., Les figurines d'In-Tépé. Trois petits chefs d'œuvres inédits du Musée impérial ottoman. (L'art et les artistes, août 1910, p. 195-199.) 3 fig.

THIEME, M., und **F. BECKER,** Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart. Unter Mitwirkung von 300 Fachgelehrten des In- u. Auslandes. L., Engelmann, 1908, gr. in-8°, 608 p. 32 M.

TYLER, C. H., The painting of Panaenus at Olympia. (J. H. St., 1910, 1, p. 82-84.)

URE, P. N., Excavations at Rhitsona in Boeotia. (J. H. St., 1910, 2, p. 335-350.)

VASNIER, H. A., La « legge per le antichità e belle arti, 20 giugno 1909 ». (Examen de cette loi.) (R. E. G., XXIII, 1910, nº 101, p. 82-84.)

— Conservation et commerce des œuvres d'art. (L'Hellénisme, juillet 1909.) Paris, Leroux, 1909, 23 p.

VERSAKIS, Fr., Ἀρχαῖα οἰκήματα. (Ἐφ. ἀρχ., 1909, col. 211-238.) 1 pl., 16 fig.

— Τὸ ἱερὸν τοῦ ἥρωος ἰατροῦ. (Ibid, 1910, col. 267-270.) 1 fig.

— Das Skenengebäude der Dionysos-Theaters. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., XXIV, 4, p. 194-224.)

WAGNER, Die Aigineten und die Schule. (Korresp.-bl. f. d. Gelehrten und Realschule Württemb., 1907, nr. 12, p. 462-468.)

WEICKER, G., Eine polychrome Lekythos in Bonn. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1907, nr. 2, p. 105.)

WIDE, S., Τὸ ἐν Δαφνίῳ ἱερὸν τῆς Ἀφροδίτης. (Ἐφ. ἀρχ., 1910, col. 36-52.) 1 pl., 7 fig.

WIEGAND, H, Vasen. Eine Vorlagen-Sammlung aus alter Zeit. 34 Taf. mit erläutendem Text. Dresden. 24 M.

WILKE, G., Spiral-Mäander-Keramik und Gefässmalerei. Hellenen und Thraker. Mit 100 Textabbildgn. und 1 Tafel. (Darstellgn. üb. früh- und vorgeschichtliche Kultur- Kunst- und Völkerentwicklung, hrsg. von *G. Kossinna*, 1. Heft.) Würzburg, Kabitzsch (Stuber), 1910, gr. in-8º, 84 p.

WINTER, F., Zur Parthenosbasis. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit. 1907, nr. 2, p. 55-70.)

— Das Alexandermosaik aus Pompeii. Strassburg, Schlesier und Schweikhardt, 1909, in-fol., 9 p., 3 pl. color. 48 M.

WOLTERS, P., und J. SIEVEKING, Der Amazonenfries des Mausoleums. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., XXIV, 4, p. 171-191.)

WROTH, W., Monthly record. (Ephesos, Delos, Miletos.) (Cl. R., XXIV, 1, p. 35-38.)

XIV. — Numismatique. — Métrologie. — Chronologie.

ASSMANN. — Voir Nomisma.

BABELON, E., La chasse au lion sur des gemmes mycéniennes. (Florilegium de Vogüé.)

BOLL, Fr., Griechische Kalender hrsg. und erläutert. I : Das Kalendarium des Antiochos, mit 2 Tafeln. (Sitzungsb. d. Heidelberger Ak. d. Wiss., 1910, nr. 16.) Heidelberg, Winter, 1910. — II : Der Kalender der Quintilier und die Ueberlieferung der Geoponica. (Ibid., 1911, nr. 1.)

Catalogue of the Collection of antic gems formed by James Earl of Southesk. Vol. I. Egyptian,.... Greek... London, Quaritch, 1909. 30 sh.

CAVAIGNAC, Eug., Le trésor d'Athènes. (R. num., 1908, nr. 3.)

CHAVIARAS. — Voir Section XV.

DÉCHELETTE, J., Les origines de l'obole et de la drachme. P., Feuardent, 1911, 59 p.

DIEUDONNÉ, A., Mélanges numismatiques. (Classement des monnaies grecques, etc.) Paris, A. Picard, 1910, 873 p., 11 pl. 10 fr.

DISSARD, R., Catalogue des plombs antiques de la collection Récamier. (Sceaux, tessères, monnaies, etc.) P., Rollin et Feuardent, xxviii et 328 p., 8 pl.

DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ, De, Quelques monnaies grecques de la

collection. Six acquises par le Cabinet r. de numismatique de la Haye. (R. num. belge, 1907, nr. 2-3.) 2 pl.

DREXEL, F., Alexandrinische Silbergefässe der Kaiserzeit. Diss. Bonn, 1909.

FERGUSON, M. S., The Athenian calender. (Cl. philol., 1908, nr. 4, p. 386-399.)

FRITZE, Hans von, Die Münzen von Pergamon. Berlin, Reimer, 1910, in-4°, 108 p., 9 pl.

— Voir Nomisma.

GOHL, Œ., Dacische und moesische Münzen. Supplement zum Corpus der nordgriechischen antiken Münzen. (En hongrois.) Budapest, Hornyansky, 16 p.

HILL. — Voir Nomisma.

IMHOOF-BLUMER. — Voir Nomisma.

KERAMOPOULLOS, A. D., Ἀριστότιμος ὁ ἱερεὺς ἐν Δελφοῖς. (Monnaies et inscriptions.) (B. C. H., XXXV, 1911, 5-12, p. 492-498.)

KONSTANTOPOULOS, K. M., Εἷς σπάνιος ἁγιογραφικὸς τύπος ἐπὶ βυζαντινικοῦ μολυβδοβούλλου. (J. int. d'arch. num., 1906, nr. 1-3, p. 46-48.) 1 fig. (Ibid., 1907, nr. 4.)

MAIER, A., Die Silberprägung von Apollonia und Dyrrhachion. (Z. f. num. Wiss., 1908, nr. 1, p. 1-33.)

MAURICE, J., La dynastie solaire des seconds Flaviens. (R. arch., 1911, 1, p. 377-406.) P., E. Leroux, 1911.

— Numismatique constantinienne. Iconographie et chronologie. Description historique des émissions monétaires. T. II. P., E. Leroux, 1911, cxxxvi et 608 p., 17 pl.

— La renaissance de l'art du graveur à l'époque constantinienne et ses causes principales. (Congrès de numismatique de Bruxelles, 1910.)

MILNE, J. G., The Alexandrian coinage of Galba. (Num. chron., XII, 35, p. 274-284.)

Nomisma. Heft. 4. Berlin, Mayer und Müller, 1909, 42 p., 3 pl. (*G. F. Hill*, Sur le monnayage alexandrin de Phénicie. — *H. von Fritze*, Sur le monnayage autonome d'Ainos et le culte d'Attis à Cyzique.) — Heft 5. 1910, 42 p., 3 pl. (*Assmann*, Origine babylonienne du monnayage italiote. — *Von Fritze*, Sur Adramytion atelier monétaire. — *Imhoof-Blumer*, Sur les monnaies portant un homme debout sur un navire.)

PARETI, L., Note sul calendario Spartano. (Atti d. R. Accad. di Torino, XLV, 1909-10, 15, p. 812-829.)

SELTMANN, Ch. T., A synopsis of the coins of Antigonus I and Demetrius Poliorcetes. (Num. Chron., XI, 35, p. 264-273.)

SELTMAN, E. J., Une monnaie importante de Pyrrhus, roi d'Épire. (R. belge de num., LXVIII, 1, p. 5-10). 1 double figure de ce tétradrachme.

SUNDWALL, J., Zur Frage von dem neunzehnjährigen Schaltcyklus in Athen. Helsingsfors, 1909, 22 p.

SVORONOS, Νέος στατὴρ κορινθιακός. (J. int. d'arch. num., 1908, nr. 1-2.)

— Ἔκθεσις περὶ τοῦ ἐθνικοῦ νομισματικοῦ Μουσείου καὶ τῆς ἰδιαιτέρας συλλογῆς τοῦ ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου, μετὰ περιγραφικοῦ καταλόγου τῶν προσκτημάτων κατὰ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1907-1908. (Suite et fin.) (Ibid., XII, 1911, p. 1-80.)

— Θησαυρὸς Ῥωμαϊκῶν νομισμάτων ἐκ τῶν ἐν ἔτει 1904 ἀνασκαφῶν τῆς Δήλου, μετὰ περιγραφῆς αὐτοῦ. (Ibid., p. 153-193.)

— Ludwig Curtius ὁ κριτικὸς καὶ τὸ ἐν Ἀθήναις ἐθνικὸν Μουσεῖον. (Ibid., p. 195-208.)

— Numismatique de la Crète ancienne. 1re partie. Athènes, chez l'auteur, 5, rue Maria, 1911. 60 fr.

THIELE, W., Prägstätten unter Severus Alexander. (J. int. arch. num., 1907, nr. 4.)

TOUTAIN, J., Sur les monnaies tyriennes portant une galère (avec ou sans légende grecque). (S. A. F., B., 1911, p. 152-155.)

VOIGT, W., Kleine iconographische und prosopographische Bemerkungen zu den Konsularmünzen. I. Der Goldstater des T. Quinctius [vel Philippus V?] (J. intern. d'arch. num., XV, 1910, p. 319-326.) figg.

WADDINGTON, BABELON, S. REINACH, Recueil général des monnaies grecques, t. I, 1er-5e fasc. P., E. Leroux, 1908-1910, in-4°.

XV. — Byzantina.

BATIFFOL, P., Les présents de St Cyrille à la cour de Constantinople. Typ. Didot, 1911, 18 p.

BAUER. — Voir Section V, Eusèbe.

BÉGULÉ, L., et **E. BERTAUX**, Les chapitaux byzantins à figures d'animaux, à propos de quatre chapiteaux découverts à Lyon. (B. monumental, — T. à p. Caen, Delesques), 1911, 16 p., figg.

BÉIS (Βέης). — Voir Véis.

BERTAUX, E., La part de Byzance dans l'art byzantin. (J. des S., 1911, p. 164 ss.; p. 304 ss.)

BOYATZIDIS, J. C., Χριστιανικαὶ ἐπιγραφαὶ Ἄνδρου (Βυζαντίς, I, 1909, p. 333-335.) — T. à part.

BURY, J. B., Romances of chivalry on Greek soil. Oxford, Clar. Press., 1911, 24 p.

Βυζαντίς, Revue des études byzantines, publication de la Société byzantine d'Athènes, I, 1909. 20 fr.

CHASSIOTIS, G., Βυζάντιναι σέλιδες δημοσιευθεῖσαι κατὰ ἔτη 1907-1908 ἐν τῇ ἐφημερίδι « Ὁ Ταχύδρομος » (Κ-πόλεως) ὑπὸ τὸ ψευδώνυμον Μούντζοφλος. Τ. Α'. Αἱ Πρινκηπόνησοι. Athènes, Sakellarios, 1910, 411 p., 1 carte.

CHAVIARAS, N. D., Ἀνέκδοτα μολυβδόβουλλα. (J. intern. d'arch. num., XII, 1910, p. 149-152.)

CONSTANTOPOULOS, K. M., Ἐλεοδωρίτης. (J. intern. d'arch. num., XII, 1910, p. 119-120.)

DELAPORTE, L. J., La chronographie d'*Elie Bar-Sinaya*, métropolitain de Nisibe, traduite pour la première fois [du syriaque], etc. Paris, H. Champion, 1910, xv et 409 p. (Sources grecques.)

DELATTRE, le R. P., Sceau de Jean, diacre des Blachernes. (Florilegium de Vogüé.) 1909.

— Note sur des plombs byzantins découverts à Carthage. (Communiquée par M. *Héron de Villefosse*). (S. A. F., B., 1909, p. 342-343.)

— Plomb grec trouvé à Carthage. (Ibid., 1910, p. 209.)

— Plombs byzantins (présentés par *P. Monceaux*). (Ibid., 1911, p. 107; p. 164.)

DIEHL, Ch., Manuel d'art byzantin. P., A. Picard, 1910, xi et 837 p., 420 gr. 15 fr.

— Les mosaïques de Saint-Démétrius [à Salonique]. (C. R. Ac. I., 1911, p. 25.)

ENLART, C., L'ancien monastère des Franciscains à Nicosie de Chypre. (Florilegium de Vogüé.) 1909.

FERRARI, G. I., I documenti greci medioevali di diritto privato dell' Italia meridionale e loro attinenze con quelli bisantini d'Oriente e coi papiri greco-egizii. L., Teubner, viii et 148 p. (Byz. Archiv, Ergänzg. der Byz. Z., H. 4.)

GELTZER, H., Byzantinische Kulturgeschichte. (Posthume.) Tübingen, Mohr, 1909, vii et 128 p. 3 M.

GELTZER, M., Studien zur byzantinischen Verwaltung Aegyptens. L., Quelle und Meyer, 1909, 107 p. 3 M. 60.

GENTIL DE VENDOSME et **Ant. ACHELIS**, Le siège de Malte par les Turcs en 1565, publié en français et en grec d'après les éditions de 1565 et de 1571, avec 20 reproductions, par *Hubert Pernot*. P., Champion, 1910, XVI et 200 p. 10 fr.

HÉRON DE VILLEFOSSE. — Voir DELATTRE.

KAESTNER, I., De imperio Constantini III (641-668). (Commentationes philologicae Jenenses, VIII, 1, p. 1-87.) L., Teubner, 1907.

KONDAKOF, N., Iconographie de la Ste Vierge. Les liens de l'imagerie grecque et russe avec les peintures italiennes de la Renaissance primitive. St-Pétersbourg, 1911, in-4°.

KONSTANTOPOULOS. — Voir SECTION XIV.

LAKE. — Voir SECTION XI.

LEFEBVRE, G., Inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte. — Voir SECTION VI.

MASPERO, Jean, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, nos 67001-67989. Papyrus grecs d'époque byzantine. T. Ier, fasc. 1. Le Caire, imprimerie de l'Institut français d'arch. orientale, 1910, in-fol., 124 p., 23 pl.

— Sur quelques objets coptes du musée du Caire. (Annales du Service des antiquités de l'Égypte, t. X, 1910.) — T. à p., 4 p.

MILLET, G., Monuments byzantins de Mistra. Matériaux pour l'étude de l'architecture et de la peinture en Grèce aux XIVe et XVe siècles, recueillis et publiés avec le concours de *H. Eustache, Sophie Millet, J. Ronsin* et *P. Roumbos*. (Monuments de l'art byzantin, t. II.) P., E. Leroux, 1910, in-4°, 35 p., 52 pl.

— Les iconoclastes et la croix à propos d'une inscription de Cappadoce. (B. C. H., 1910, p. 96-109.) 1 pl.

MONCEAUX, P., Sceaux byzantins récemment trouvés à Carthage. (S. A. F., B., 1908, p. 94-95.)

— Plombs de bulle (avec inscr. gr.) (Ibid., p. 227-230, 242.)

— Notes sur des sceaux byzantins trouvés à Carthage. (Ibid. p. 392-393.)

MUNOZ, A., Miniature bizantine nella biblioteca Queriniana di Brescia. (Miscell. Ceriani.)

ORSI, P., Byzantina Siciliae. (Byz. Z., XIX, 1910, p. 63-90.) Figg.

PANCENKO, Catalogue des bulles de plomb de la collection de l'Institut archéologique russe de Constantinople. (En russe.) 1re livr. (Extr. du B. de l'Institut arch. russe, t. VII, IX et XIII). 1908.

PRADEL, Fr., Griechische und süditalienische Gebete, Beschwörungen und Rezepte des Mittelalters, hrsg. u. erklärt. Giessen, Töpelmann, VIII et 151 p. 4 M.

RAMSAY, W. M., and **Miss G. L. BELL,** The thousand and one churches. London, Hodder and Stougthon, 1909, XVI et 580 p., 60 pl., 382 fig. 20 sh.

REBOURS, J. B., Traité de psaltique. Théorie et pratique dans l'Église grecque. (Bibliothèque musicologique, t. II.) P., A. Picard; L., Breitkopf u. Härtel, 1910. 12 fr.

SARRAZIN, A., Étude sur les fondations dans l'antiquité, en particulier à Rome et à Byzance. (Thèse doctorale.) Paris, libr. gén. de droit, 1909, XIV et 240 p. 5 fr.

SCHLUMBERGER, G., Monuments byzantins inédits. (Florilegium de Vogüé.)

VÉGLÉRIS, (Βεγλέρης), **G. P.,** Θεοτόκος ἡ Θεραπειώτισσα. (J. intern. d'arch. num., XII, 1910, p. 327-336.)

VÉIS, N. A., Ἑλληνίδες βιβλιογράφοι καὶ κυρία κωδίκων κατὰ τοὺς μέσους αἰῶνας καὶ ἐπὶ τουρκοκρατίας. Athènes, 1910.

VILLE-LEROUX, J. DE LA, L'occupation chrétienne à Smyrne (1341-1402). (Florilegium de Vogüé.)

WEY, W., Astrologisches in der griechisch-orthodoxen Liturgie? (Ph., LXVIII, 4, p. 572-573.)

XANTHOUDIDIS, St. A., Οἱ Ἑβραῖοι ἐν Κρήτῃ ἐπὶ βενετοκρατίας. (Ἡ Κρητικὴ στοά, t. II, 1909, p. 207-224.) Heracleion, in-12.

ZOLOTAS, Émilia, Βυζαντιακὸς δακτύλιος ἐν Χίῳ. (Ἀθ., XXII, p. 147-186.)

XVI. — Neohellenica.

ANDRÉADÈS, A., L'administration financière de la Grèce sous la domination turque. Conférence faite à l'École française d'Athènes. (R. E. G., 1910, n° 102, p. 131-173.)

— L'administration financière de Jean Capodistrias, gouverneur de la Grèce (1828-1831.) (Mouvement économique de Bucarest, XIII, 1911, 76.) 25 p.

ARAVANTINOS, P., Ἠπειρωτικὸν γλωσσάριον. Athènes, 1909.

BENNET, L. M., The so-called Mourning Athens. (Amer. J. of arch., XIII, 4, p. 431-446.

Berichte und Mitteilungen des Altertum-Vereins zu Wien, XLII. Bd. Wien, Gerold, 1909, gr. in-8°, III, XVIII et 119 p., 17 Abb., 7 Tafel. 15 M.

BIKÉLAS, D., Ἡ ζωή μου. T. I. (Παιδικαὶ ἀναμνήσεις, νεανικοὶ χρόνοι). Athènes, Syllogue pour la diffusion des livres utiles, 1908, in-12, 432 p.

BRIGHENTI, E., Manuale di conversazione italiana-neoellenica, ad uso degli studiosi e dei viaggiatori col dialogo di *D. Salomos* intorno alla lingua. Milano, Hoepli, 1909, in-24. 2, 50.

BRITSCH, A., La jeune Athènes. Une démocratie en Orient. P., Plon-Nourrit, 1910.

BUCHON, Al., Voyage dans l'Eubée. P., Émile-Paul, 1911.

CHATZIDAKIS, G. N. — Voir Hatzidakis.

CORAI (Κοραής), **Ad.**, Ἐπιστολαὶ πρὸς τὸν Πρωτοψάλτην. Athènes, Σύλλογος πρὸς τὴν διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων, 1911, in-16, VIII et 88 p.

DAWKINS, R. M., Modern Greek in Asia Minor. (J. H. St., 1910, 1, p. 109-132; 2, p. 267-291.)

DRERUP, E., Philhellenismus und Turkomanie. (Hochland, VIII, 6, märz 1911, p. 668-674.) Kempten und München.

— Das Ende des Sprachekampfes in Griechenland. (Deutsche Literaturzeitg., 1910, nr. 15, in-4°, p. 903-910.) — T. à p.

Greece in evolution. Studies prepared under the auspices of the French League for the defence of the rights of hellenism, by *Th. Homolle, H. Houssaye, Th. Reinach, Ed. Théry, G. Deschamps, Ch. Diehl, G. Fougères, J. Psichari, A. Berl, M. Pallarès*, edited by *G. F. Abbott*. Preface by sir *Ch. Dilke*. London, Fisher Unwin, 1909, XI et 315 p.

HATZIDAKIS, G. N., Νεοελληνικά. (Ἀθ., XXII, 1910, p. 205-262.)

— Neugriechischen Miszellen. (Z. vergl. Spr., XLIII, 3, p. 220-224.)

— Zur neugriechischen Wortlehre. (Glotta, III, 3, p. 287-299).

HEISENBERG, A., Die jüngste Entwicklung der Sprachfrage in Griechenland. (Internat. Wochenschrift für Wiss., 3 juin 1911.) — T. à p., 18 col.

HÉPITÈS, Ant. Th., Λεξικὸν ἑλληνογαλλικὸν καὶ γαλλοελληνικὸν τῆς λαλουμένης ἑλληνικῆς γλώσσης ἤτοι καθαρευούσης καὶ δημώδους. Dictionnaire grec-français et français-grec. Athènes, typ. Pétrakos, t. I et II, 1909-1910. (Partie gr.-fr.)

Κοράης. — Voir Coraï.

KYRIAKIDIS, A., Λεξικὸν Ἑλληνοαγγλικὸν μετὰ Κυπριακοῦ λεξιλογίου. Ἔκδ. β', ἐντελῶς ἀναθεωρηθεῖσα. Athènes, typ. Ar. Constantinidès, 1909, xiv et 908 p.

LAWSON, J., Cuthbert, Modern Greek folklore and ancient Greek religion. A study in survivals, Cambridge, Univ. Press, 1910, xii et 620 p. 12 sh.

LIVADAS, N., Παρατηρήσεις εἰς τὴν νέαν Ἑλληνικὴν γλῶσσαν. (Ἀθ., XXII, p. 268-272.)

LOVINESCO, E., Les voyageurs français en Grèce au xixe siècle. Préface par *G. Fougères*. P., Champion, 1909, xi et 228 p. 4 fr.

OMONT, H., Voyage à Athènes, Constantinople et Jérusalem de François Arnaud (1602-1605). (Florilegium de Vogué.)

PALASKAS, L., Γαλλο-ἑλληνικὸν λεξικὸν τῶν ναυτικῶν ὅρων καὶ τῶν ὅρων τῶν συναφῶν ἐπιστημῶν. Edité par *M. Goudas*. Athènes, 1898-1908, 710 p.

PALUMBO, V. D., Grammatica del greco volgare. Roma, 1909, 258 p.

PERNOT, H., Le verbe être dans le dialecte tsakonien. (R. E. G., XXIII, 1910, n° 101, p. 62-71.)

— Lunaison et saignée, d'après un manuscrit grec du xviiie siècle. (B. Soc. fr. d'hist. de la médecine, t. X, 1911, p. 225-227.) (Traduction française.)

— Chansons populaires de la Grèce moderne, P., Welter, 1910. 5 fr.

Prétendue (la) bataille littéraire en Grèce. Athènes, 1911, in-16, 31 p.

ROSS, R., Malaria in Greece. Washington, 1909.

SIMONE BROUWER, F. de, Per gli studi neo-ellenichi in Italia (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, ser. V, vol. XVII, fasc. 10-12.)

SKIAS, A. N., Περὶ τῆς καταστάσεως τῆς περὶ τὰ ἑλληνικὰ γράμματα φιλολογικὰ ἐπιστήμης. (Παιδαγωγικὸν δέλτιον, t. XV.) Athènes, typogr. Rhaphtani Papageorgiou, 1910, 18 p.

— Πρόχειρος ὑποτύπωσις μεταρρυθμίσεως τῆς Ἑλληνικῆς πολιτείας. Athènes, Sakellarios, 1910, 147 p.

TRIANDAPHYLLIDIS, M., Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärliteratur. Strassburg, Trübner, 1909, 230 p.

VLACHOS, A., Λεξικὸν ἑλληνογαλλικόν. 2. ἐκδ. Athènes, Sakellarios, 1909.

ZABOROWSKI, Esquisses de mœurs grecques d'aujourd'hui. I. (La France médicale, 1911, nr. 5, p. 81-84.)

Bon à tirer donné le 24 mars 1912.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

L'HISTOIRE GRECQUE

DE THÉOPOMPE

Le papyrus qui a été révélé au monde savant dans la collection d'Oxyrhynchos, en 1907, a été reproduit par MM. Grenfell et Hunt, en 1909, dans la petite collection d'Oxford, sous le titre *Hellenica Oxyrhynchia* : c'est ce texte que j'ai pris pour base du travail qui suit. Je me borne à signaler en note les restitutions que je considère comme douteuses et celles que j'ai ajoutées.

J'ai pensé rendre service au public en traduisant tout ce qui offrait un sens suivi (1).

Avant tout, j'ai une réserve à exprimer. Les éditeurs semblent considérer comme un fait acquis que les trois principaux fragments se suivent dans l'ordre A, B, D, et sont séparés par des intervalles qui peuvent être considérables : ils semblent considérer comme certaine la place assignée au fragment C. Le fragment A contient : l'incident de Démainètos, le début de la « huitième année », certains faits de la guerre navale. Le fragment B contient la bataille de Thybarna et le meurtre de Tissapherne. Le fragment D contient : la révolution de Rhodes, le commencement de la guerre en Grèce, les embarras financiers de Conon et la mutinerie de ses soldats, la campagne d'automne d'Agésilas. Quant au fragment C, il me paraît aussi obscur pour l'instant que les fragments minuscules rangés par les éditeurs à la suite de D : j'aime donc mieux ne pas exprimer mes conjectures sur ce sujet.

(1) Certains passages ont été traduits déjà par M. A. J. Reinach, *Revue des Idées*, 15 mai 1908.

J'ai surtout essayé de placer ces fragments dans l'œuvre à laquelle ils appartenaient. Je tiens pour prouvé par MM. de Wilamowitz et Ed. Meyer que cette œuvre ne peut être que l'*Histoire grecque* de Théopompe. Je renvoie, pour le commentaire, à l'étude étendue d'Ed. Meyer (*Theopomps Hellenika*, Halle, 1909).

Je me borne à indiquer ici le point principal sur lequel je suis forcé de m'écarter de lui : il s'agit de la date à laquelle correspond la « huitième année » dont le début est marqué par le fragment A. M. Ed. Meyer l'identifie avec l'an 395. Pour moi, cette année ne peut être que 396, pour plusieurs raisons, dont voici les plus importantes :

1° Dans le récit qui précède immédiatement, l'auteur parle des tendances antilaconiennes qui se manifestaient en Grèce, et il est visible qu'il est en train d'aborder ce sujet pour la première fois. Il me paraît donc impossible qu'il ait déjà rencontré sur son chemin l'incident d'Aulis (printemps 396), par lequel ces tendances, en ce qui concerne au moins les Béotiens, s'étaient affirmées avec éclat. Quant à remonter au delà de 396, on sait que la mention de « Pharax, le navarque précédent », s'y oppose.

2° Je ne puis me résoudre à admettre qu'un auteur qui continue Thucydide n'ait pas placé la coupure de son Histoire après 404 (cf. ci-dessous).

3° Le navarque dont l'entrée en charge est mentionnée au cours de la « huitième année » est différent de celui qui entre en charge en 395 (fragment D), et les difficultés où l'on s'engage en plaçant ces deux navarchies dans la même saison militaire ne se laissent résoudre qu'au prix d'hypothèses pénibles (cf. Kahrstedt, *Forschungen zur Geschichte etc.*, p. 187).

Je vais, de plus, essayer de donner une idée d'ensemble de l'*Histoire grecque*. Les fragments nouveaux nous apprennent que l'œuvre était disposée annalistiquement (ce qui, soit dit en passant, me paraît suffire à écarter toute possibilité de l'attribuer à Éphore). Cette disposition permet de préciser l'aspect que devait offrir l'*Histoire* de Théopompe :

Point de départ : le combat de Cynossèma ;

Fin de la 21e année de la guerre du Péloponnèse (411/0) ;

22e année (410) : Cyzique ; Thrasylle et Alcibiade ;

23e année (409) : succès d'Alcibiade dans l'Hellespont ;

24e année (408) : retour d'Alcibiade à Athènes ; Lysandre et Cyrus ;

25e année (407) : bataille de Notion ; campagnes de Conon ;

26e année (406) : Kallikratidas ; bataille des Arginuses ;

27e année (405) : retour de Lysandre en Ionie ; Aigospotamos ; siège d'Athènes ;

28e année (404) : chute d'Athènes ; retour de Lysandre à Sparte.

Il me paraît impossible que la coupure chronologique ne tombât pas après tous ces événements, comme l'indique d'ailleurs vaguement le biographe de Thucydide (fgt. 6 de Théopompe, édit. d'Oxford). Quant à penser que, continuant Thucydide, Théopompe ne fît pas commencer la seconde partie de son œuvre avec l'an 403, encore une fois, j'aurais de la peine à m'y résoudre, quand bien même je ne considèrerais pas comme prouvé d'autre part que la « huitième année » du fragment A est l'année 396 (voir ci-dessus). A partir de 403 donc, l'auteur compte par années de l'ἀρχή de Lacédémone :

1re année (403) : chute des Trente ; chute de Lysandre ;

2e année (402) : hégémonie de Sparte ;

3e année (401) : expédition de Cyrus (la retraite des Dix-Mille devait être racontée assez brièvement) ;

4e année (400) : rupture de Sparte avec la Perse ; avènement d'Agésilas ;

5e année (399) : Dercyllidas en Asie ;

6e année (398) : Pharnabaze chez le Roi ; la guerre navale décidée ;

7e année (397) : Pharax et Dercyllidas ; Pharax contre Conon ; l'expédition d'Agésilas décidée à Sparte, tendances antilaconiennes en Grèce ;

8e année (396) : guerre navale ; défection de Rhodes ; incident d'Aulis ; première campagne d'Agésilas ;

9e année (395) : campagne de printemps d'Agésilas ; explosion de la guerre en Grèce ; campagne d'automne d'Agésilas ; bataille d'Haliarte et ses suites ;

10e année (394) : rappel d'Agésilas ; bataille de Corinthe ; la guerre navale jusqu'à la bataille de Cnide et aux conséquences immédiates de la bataille.

L'auteur devait terminer en racontant l'écroulement de la domination de Sparte dans le domaine égéen à la suite de la journée de Cnide, qui était naturellement pour cet Ionien, comme la journée de

Leuctres pour un Grec continental, le commencement de l'anarchie dont l'apparition de Philippe fit entrevoir le terme à Théopompe.

Rien n'indique que l'auteur comprît dans son récit les événements d'Occident. Il est vrai que rien non plus ne prouve formellement le contraire.

Quant à la division par livres, il est beaucoup plus malaisé de s'en faire une idée, puisqu'elle a pu être dictée par des considérations tout extérieures, par exemple le désir de rendre les livres aussi égaux que possible : si vraiment le signe qu'on voit en tête du fragment A indique le début d'un livre, il appert que cette division était bien arbitraire. Néanmoins, comme les 17 ans dont l'ouvrage comprenait le récit étaient racontés en 12 livres (11 d'après Suidas), on voit qu'en moyenne une année et demie correspondait à peu près à un livre. De plus, nous ne manquons pas, dans les citations rassemblées par les éditeurs d'Oxford (fgts 6-24), de points de repère. On peut donc, en gros, fixer ainsi la répartition :

Livre I : 411, 410 ;
Livre II : 409, 408 ;
Livre III : 407, 406 ;
Livre IV : 405, 404 ;
Livre V : 403, 402 ;
Livre VI : 401 ;
Livre VII : 400, 399 ;
Livre VIII : 398, 397 ;
Livre IX : 396 ;
Livre X : 395 ;
Livre XI : 394 ;

Le livre XII ne pouvait guère contenir que l'épilogue de l'ouvrage, ce qui expliquerait la divergence entre Diodore et Suidas (fgt. 24).

Bien entendu, cette division est approximative (on en verra la preuve au début du fragment A). Mais elle ne peut s'éloigner très sensiblement de la réalité. J'ai donc cru pouvoir l'indiquer dans cet essai de reconstitution de l'œuvre de jeunesse de Théopompe de Chios.

Un mot encore sur l'emploi que j'ai fait — ou plutôt que je n'ai pas fait — de Diodore. Il est admis depuis longtemps (pour de bonnes raisons) que la source principale de celui-ci, pour la période

qui nous intéresse est Éphore. Peut-être même son travail a-t-il consisté à contaminer avec les notices d'un memento chronologique les récits d'Éphore et, pour la Sicile, de Timée. En tous cas, le seul ouvrage qu'on puisse essayer de reconstituer avec Diodore est celui d'Éphore. Il reste entendu que Théopompe est la source première de bien des renseignements, probablement même de tous ceux qui ne proviennent pas de Xénophon. *Mais c'est au moins à travers Éphore*. Il ne faut pas, je crois, chercher dans Diodore la disposition, l'allure, la couleur de la narration de Théopompe (1), pas plus qu'on ne songerait à y retrouver Thucydide ou Xénophon, s'ils étaient perdus. Aussi, tout en ayant sans cesse présent à l'esprit le récit de Diodore, je ne me suis cru autorisé à placer, dans mon essai de reconstitution, aucun passage précis de cet auteur.

HISTOIRE GRECQUE

Le récit commençait là où finit celui de Thucydide, c'est-à-dire à l'automne de 411 (Diod. XIV, 84). On se rappelle quelle est, à ce moment, la situation :

La guerre vient d'être portée dans l'Hellespont, où déjà la bataille de Cynossèma a été livrée. A Athènes, où le gouvernement est aux mains de Théramène et de ses amis, on a repris courage à la nouvelle de cette victoire. Les États d'Occident n'ont pas encore été inquiétés par Carthage, et laissent leurs vaisseaux en Orient (2).

Livre I.

Départ des forces navales, jusque là postées en Eubée, pour l'Hellespont (Diod. XIII, 41); bataille d'Abydos; Alcibiade

(1) Pour n'avoir pas suffisamment respecté le principe posé par lui-même, M. Ed. Meyer a exposé son jugement sur Théopompe aux critiques de M. Busolt, (*Hermes*, 1910, 220 sqq., 468) : ces critiques portent, si on consent à rendre Théopompe responsable des confusions commises par Éphore ou même par Diodore; sinon, non.

(2) Comme rien n'indique que Théopompe ait fait entrer l'Occident dans le cadre de son exposition, nous laisserons ce domaine de côté.

chez Tissapherne ; pénurie de la flotte athénienne ; Théramène dans les îles et en Macédoine (Diod. XIII, 47, 49 ; cf. IG, I, 82 + 35 c, rapprochés par M. Wilhelm) ;

C'est sans doute ici que se plaçait l'épisode auquel il est fait allusion dans *Hellen. Oxyrh.* II, 4 :

Le Corinthien Timolaos bat le stratège athénien Simichos près d'Amphipolis et enlève Thasos aux Athéniens : l'arrivée des Péloponnésiens à Thasos a donc été quelque peu postérieure au changement que mentionne Thuc. VIII, 64 (1).

Conon à Corcyre (Diod. XIII, 48).

22e année, 410 :

Concentration des forces athéniennes vers Cyzique, bataille de Cyzique ; négociations à Athènes (Diod. XIII, 52-3) ;

Expédition de Thrasylle (Diod. XIII, 52, 64) ;

Alcibiade et ses collègues dans l'Hellespont ;

ici se plaçait le passage des *Hellen. Oxyrh.*, fragment 7 :

« Ils se mettent en marche vers Chalcédoine et Byzance avec le reste de l'armée, voulant occuper Chrysopolis... » ;

La dîme de Chrysopolis ;

Jonction de Thrasylle avec Alcibiade ; les vaisseaux du Pont à Athènes ; reprise de Pylos par les Spartiates (Diod. XIII, 64).

Livre II.

23e année, 409 : Kratésippidas à Mégare et à Chios (Diod., XIII, 65).

C'est ici que se place (cf. Ed. Meyer, *Theop. Hell.*, p. 160) le fragment *Hellen. Oxyrh.* 8 :

allusion louangeuse à Pédaritos ;

Alcibiade à Chalcédoine et à Byzance ; la cour de Pharnabaze.

(1) Mais Thasos a été ensuite enlevée aux Péloponnésiens par une révolution (Xén. *Hell.* I, 1) et reconquise encore par eux, puisque Thrasybule dut les en chasser en 407 (Diod. XIII, 72) : on pourrait donc identifier l'exploit de Timolaos avec cette seconde conquête.

24e année, 408 : Alcibiade revient à Athènes ; l'incident des Mystères ; Alcibiade repart ; Cyrus et Lysandre.

Livre III.

25e année, 407 : Alcibiade et Lysandre en présence, Notion ; Thrasybule à Thasos (Diod., XIII, 72) ; Agis contre Athènes (Diod., XIII, 72-3) ; remplacement d'Alcibiade par Conon et ses collègues.

26e année, 406 : Delphinion et Téos reprises par Kallikratidas (Diod., XIII, 76, ne s'accorde pas avec Xén., *Hell.*, I, 5, 15). Kallikratidas vainqueur de Conon ; le dernier armement d'Athènes ; bataille des Arginuses ; le procès des stratèges ; Étéonikos (Diod., XIII, 100).

Ici devait se placer le fragment *Hellen. Oxyrh.* 9 :

Thèbes près Mycale, cédée par les Milésiens aux Samiens (sont-ce les négociations auxquelles coupa court le coup de force relaté par Diod., XIII, 104 ?).

Livre IV.

27e année, 405 : Les nouveaux stratèges athéniens et Lysandre ; Aigospotamos ; chute de la domination athénienne ; blocus d'Athènes ; première ambassade à Sparte ; les ambassadeurs arrêtés à Sellasie (Xén., *Hell.*, II, 2, 13).

Ici se plaçait très certainement le fragment *Hellen. Oxyrh.* 11 :

Sellasie, ville de Laconie.

28e année, 404 : Chute d'Athènes ; siège de Samos ; installation des Trente ; chute de Samos ; retour triomphal de Lysandre à Sparte.

Le livre contenait encore probablement le récit de

la mort d'Alcibiade (Diod., XIV, 11),

s'il est vrai qu'il faille rapporter là le fragment *Hellen. Oxyrh.* 12 :

Trinessa, ville de Phrygie.

Enfin il faudrait encore placer là probablement le fragment *Hell. Oxyrh.* 303, sur :

Skiraphidas et les débats à Sparte à propos de l'introduction de l'or et de l'argent.

Livre V.

1re année de l'hégémonie spartiate, 403 : Thrasybule et les Trente ; Lysandre et Pausanias à Athènes.

2e année, 402 : Les décarchies; Cléarque (Diod., XIV, 12); chute de Lysandre (Diod., XIV, 13); la domination de Sparte; commencement de la guerre d'Élide (Diod., XIV, 17).

Livre VI.

3e année, 401 : Les Béotiens et Orope.

C'est ici sans doute que se plaçait le fragment *Hellen. Oxyrh.* 13 :

« A Orope, ils s'entendent avec Télèphe et ceux de son parti, qui voulaient leur livrer la place » ;

Orope aux Béotiens; suite de la guerre d'Élide; réunion d'Athènes et d'Éleusis (Diod., XIV, 33); expédition de Cyrus; Samios à Issus, Cunaxa ; Tissapherne et les Dix-Mille; retour de Tissapherne en Asie-Mineure.

Livre VII.

4e année, 400 : Fin de la guerre d'Élide ; expulsion des Messéniens de Naupacte (Diod., XIV, 34); Agésilas, roi de Sparte (1); Tissapherne en Asie-Mineure; envoi de Thibron ; Archélaos et la Thessalie (?).

5e année, 399 : Thibron et les Dix-Mille, campagne contre les satrapes; conjuration de Cinadon ;

c'est à cette occasion probablement que Théopompe donnait les détails suivants (fragment 14 des *Hellen. Oxyrh.*) :

(1) Comme il est mort dans sa 41e année de règne (Plut., *Agés.*, 40), en 360, il faut qu'on ait pu dater son avènement de l'année *spartiate* 401/0.

« La race des hilotes vit dans des conditions constamment misérables ; il y a longtemps, en effet, que ces malheureux sont asservis aux Spartiates, les uns étant d'origine messénienne, les autres Héléates, c'est-à-dire anciens habitants d'Hélos en Laconie... ».

Dercyllidas remplace Thibron en Asie ; Hérippidas à Héraclée (Diod., XIV, 38).

Livre VIII.

6e année, 398 : Dercyllidas en paix avec Pharnabaze.

C'est à l'occasion des campagnes de Dercyllidas qu'apparaissent les noms géographiques dont il est question dans les fragments *Hellen. Oxyrh.* 16, 17, 18 :

Kalpè (Bithynie) ; Ladyniens et Tranepsiens (chez les Thyniens) ; Kytonion (entre Mysie et Lydie).

Puis :

Dercyllidas en Chersonèse et devant Atarnée ; négociations à la cour de Perse, Ctésias (Diod., XIV, 46 ; cf. Ctésias, *Persica*, 63).

7e année, 397 : Dercyllidas et Pharax contre Tissapherne et Pharnabaze au printemps (Xén., *Hell.*, III, 2, 17) ; Conon part de Cypre, Pharax le bloque à Caune dans l'automne de 397 (Diod. XIV, 39, 79) (1) ; les Lacédémoniens décident l'envoi d'Agésilas en Asie (Xén., *Hell.*, III, 4, 12) ; dispositions hostiles à Sparte en Grèce.

(1) Il est aujourd'hui impossible de remonter plus haut, en raison du texte de Didymos (dans Foucart, *Étude sur Didymos*, p. 139). Mais d'autre part, il me paraît qu'on n'est pas parvenu, si l'on reporte le début de la guerre navale jusqu'en 396, à expliquer la présence de Pharax en Occident dans cette même année 396. Au reste, le seul motif valable qu'on ait de le faire, ce sont les « 3 ans » que compte Isocrate (*Panég.*, 142 ; *Evag.*, 64) jusqu'à la bataille de Cnide (394). Or, je considère : 1° qu'Isocrate (voir l'expression dont il se sert dans le premier passage) compte à partir de la défection de Rhodes (aut. 396, cf. ci-dessous), comme il compte à partir de là les 15 mois de pénurie écoulés jusqu'au voyage de Conon à Babylone (vers le 1er janvier 394) ; 2° qu'il compte par années attiques, tout comme l'auteur qu'a consulté Didymos dans le passage précité, et que ces années sont par conséquent 396/5, 395/4, 394/3. Tout cela en admettant qu'il faille prendre à la rigueur l'expression du rhéteur.

Donc, le livre dont le signe conservé en tête du fragment A marquait le commencement est pour moi le livre IX; l'auteur est, à ce moment, en train de signaler les intrigues engagées contre Sparte dès l'hiver 397/6.

[Fragment A :]

Vers le même temps, une trière partit d'Athènes. Ce n'était pas l'effet d'une décision du peuple; Démainétos, le maître du bateau, agissait de son initiative propre, non sans avoir, dit-on, communiqué secrètement son projet au Conseil. Avec quelques citoyens qui s'étaient concertés avec lui, il descendit au Pirée, tira un navire des cales et fit voile pour rejoindre Conon (1).

L'affaire fit du bruit dans Athènes : les notables s'emportaient et déclaraient qu'on compromettait la cité en partant en guerre contre Sparte. Effrayés par tout ce bruit, les Conseillers réunirent le peuple et protestèrent qu'ils n'étaient pour rien dans ce coup de tête. Dans l'assemblée, la parole fut aux hommes du groupe Thrasybule-Aisimos-Anytos : ils démontrèrent qu'il y aurait péril grave à ne pas dégager la responsabilité de la cité. Les modérés et les riches ne désiraient que le maintien du *statu quo*; quant à la masse populaire, sous le coup de la peur, elle suivit le conseil qui lui était donné. On envoya dire à Milon, l'harmoste d'Égine, qu'on abandonnait Démainétos à sa vengeance, comme ayant agi sans l'agrément de la cité.

Il n'en était pas moins vrai qu'avant cela, les Athéniens avaient passé leur temps à intriguer contre Sparte, et avaient même commis maint acte d'hostilité. Ils avaient envoyé des armes et des rameurs à l'escadre de Conon, et député auprès du Roi une ambassade dirigée par Epikratès (?), Hagnias et Téléségoras. Pharax, le précédent navarque, avait arrêté ces députés et les avait envoyés à Sparte, où on les mit à mort.

(1) On peut supposer, si la lecture κύριος αὐτῆς est sûre, que Démainétos avait obtenu un vaisseau public pour un prix de complaisance.

Les instigateurs de cette opposition étaient les hommes du groupe Épikratès-Képhalos : ils constituaient le parti de la guerre, et n'attendirent pas, pour avoir ces idées, de s'être abouché avec Timokratès et d'avoir reçu son or; c'était leur programme bien avant. Il se trouve pourtant des gens pour assurer que ce fut l'argent de celui-ci qui décida à la révolte contre Sparte les hommes en question, ainsi que ceux de la Béotie et des autres cités que j'ai nommées tout à l'heure : ils semblent ignorer que tout ce monde était depuis longtemps mal disposé envers Sparte et cherchait le moyen de pousser à la guerre. En effet, les ..... d'Argos et de Béotie (1) étaient irrités contre Sparte, qui soutenait dans leurs cités les partis d'opposition; ceux d'Athènes désiraient voir cesser une paix onéreuse et lancer l'État dans la guerre et les aventures pour tirer de la politique des avantages particuliers. Quant à Corinthe, si l'on y voulait un changement dans la situation, c'était, comme à Argos et en Béotie, par un sentiment général d'hostilité contre Sparte; un seul, Timolaos, était mû par des rancunes privées. Il avait été auparavant « laconiste » dans l'âme, et avait fait ses preuves à cet égard au cours de la guerre décélique. D'abord, avec cinq vaisseaux, il avait ravagé quelques-unes des îles qui relevaient d'Athènes. Puis, se rendant à Amphipolis avec deux trières, il en avait encore équipé quatre en cet endroit, et avait battu dans un engagement naval le stratège athénien Simichos (voir ci-dessus) : il avait capturé les trières ennemies, au nombre de cinq, et trente vaisseaux qu'elles convoyaient; puis avec ces onze (?) trières, il s'était porté sur Thasos et avait provoqué la défection de cette île alliée d'Athènes.

On avait donc déjà, dans les cités susdites, bien des motifs de haine contre Sparte, avant qu'intervînt Pharnabaze et son or.

C'est alors que Milon, l'harmoste d'Égine, averti par les

(1) Je n'ose restituer « les révolutionnaires »; mais il s'agit évidemment des hommes qui, peu après (on sait que les entrées en charge à Thèbes avaient lieu en décembre) allaient saisir le pouvoir et provoquer l'affaire d'Aulis.

Athéniens, équipa en hâte une trière et se mit à la recherche de Démainétos. Celui-ci se trouvait à ce moment à la hauteur de Thorikos en Attique. Voyant le Spartiate s'avancer contre lui dans la direction de Thorikos, Démainétos prit les devants.... Il s'empara du vaisseau ennemi, et, abandonnant le sien dont la coque était inférieure, il y transféra son équipage; puis il partit pour rallier Conon.... Quant à Milon, il revint à Égine (?)....

Tels sont les événements les plus saillants... de cette année : avec l'été suivant commença la 8e année de....

[8e année = 396]

.....aros ayant emmené les trières.... Il y aborda..... Il se trouvait toujours.... Il avait organisé un arsenal..... en toute rencontre.....

..... Pharnabaze ayant appris....

..... voulant approcher....

..... et emporter le salaire ..... aros resta là.

C'est alors que Pollis, successeur d'Archélaïdas (?) dans la navarchie, vint de Sparte prendre le commandement de la flotte lacédémonienne et alliée. Vers le même temps, 47 (ou 49) vaisseaux phéniciens arrivèrent à Caune : 10 venaient de Cilicie, les autres de....., Acton le Sidonien les..... (1).

(1) Voici pourquoi j'ai cru devoir rectifier le chiffre restitué par les éditeurs d'après Diodore (je restituerais volontiers : Φοινίκων [ἧκον τεσσαράκοντα καὶ ἑπτ]ὰ νῆες, ou : τεσσαράκοντα καὶ ἐννέα).

Diodore raconte que Conon partit de Cypre et arriva à Caune avec 40 vaisseaux (XIV, 39, 79). Assiégé par Pharar et débloqué par les Perses, il reçoit 80 vaisseaux; puis Rhodes lui ouvre ses portes, et il reçoit encore 90 vaisseaux, 10 de Cilicie, 80 amenés par le roi de Sidon (§ 79). Il n'en a pourtant que « plus de 90 » (§ 83) le jour de Cnide (la « supériorité énorme » dont parle Xénophon, IV, 3, sans donner de chiffre, mais en comparant aux 85 vaisseaux des Spartiates, n'étonnera pas ceux qui le connaissent). — Il y a là une série de coïncidences qui montrent que Diodore a confondu les chiffres des renforts avec ceux des forces totales (car je ne crois pas que la faute remonte à Éphore même). Le fait est celui-ci :

Conon est parti avec plus de 40 vaisseaux (le texte de Didymos, où il faut restituer πεντήκοντα [Foucart, *Et. s. Didymos*, p. 140] prouve que Diodore a arrondi par en bas). Après le débloquement, il en a reçu 40 ou 50 autres, 10 de Cilicie, le reste venu avec Acton. Après la défection de Rhodes, il en a reçu encore quelques-uns, ou (plus probablement) Éphore plaçait à ce moment une revue de

Pharnabaze.... aros.... Conon, ... le fleuve de Caune, entra dans le golfe de Caune (1). ... de Pharnabaze et de Conon..... ....rnès, un Perse, ... voulait prendre..... amitié.... envoya au Roi.... sa tente.... annonçant.....

Puis devait venir :

la défection de Rhodes (aut. 396).

Je place le fait à ce moment :

1° en raison de la place où le mentionne Diodore (XIV, 79), entre les deux campagnes d'Agésilas;

2° à cause du comput d'Isocrate (voir ci-dessus).

Il ne faut pas le reculer trop tard; car le convoi de blé promis par Néphérités (Diod. XIV, 79) et envoyé par lui ou par Hakori son successeur (Hercynion?, Justin, VI, 2), n'a pas dû arriver à Rhodes (où il est tombé en pleine défection) trop longtemps après la moisson d'Égypte.

Enfin, on a remarqué depuis longtemps qu'à la défection de Rhodes devait se rattacher la

mission du Rhodien Timokratès en Grèce (hiver 396-5),

que Théopompe, on l'a constaté plus haut (p. 139), attribuait nettement à Pharnabaze.

Auparavant, l'historien avait dû exposer

le départ d'Agésilas avec l'incident d'Aulis (printemps 396) et sa première campagne en Asie-Mineure.

Enfin, dans le même livre, il était parlé de certains événements survenus en Grèce, par exemple en Thessalie, où (*Hell. Oxyrh.* 19) :

Sisyphe de Pharsale avait pour flatteur et pour ami Athénaios d'Érétrie.

ses forces totales qui a amené la confusion de Diodore. C'est le second renfort que mentionne ici Théopompe, — celui qui a provoqué la défection de Rhodes.

(1) La restitution des éditeurs est « vortrefflich und evident » (Ed. Meyer, *Theop. Hell.*, p. 57 n.). Mais alors il me parait impossible de placer ce combat dans le golfe Caunien *après* la défection de Rhodes.

Le fragment C ne pourrait-il se placer ici? On y distingue la mention de

la Macédoine.

Il n'est pas possible de savoir à quel moment de l'année 395 se plaçait la coupure des livres IX et X. La question n'ayant qu'une importance très minime, je ferai coïncider provisoirement le début du

Livre X

avec celui de la

9e année, 395.

(Il reste entendu que la coupure pouvait même tomber entre les fragments B et D des éditeurs du papyrus).

Campagne de printemps d'Agésilas :

(Fragment B)

... cavaliers.... Agésilas... le camp.... la plaine du Caystre... les montagnes... ayant devancé.... Tissapherne.... suivait les Grecs avec au moins 12,000 cavaliers et x dizaines de mille fantassins. Agésilas ..., jugeant difficile de repousser les ennemis en bataille rangée, étant donnée leur supériorité numérique, rangea ses troupes en carré.....

.....

Les Péloponnésiens et les alliés.....

....

de nuit..... plaça x hoplites et ($x \times 100$) hommes armés à la légère sous les ordres du Spartiate Xénoklès : quand les.... passeraient devant lui, celui-ci devait se tenir prêt à les attaquer. Le lendemain (?), décampant au petit jour, le roi continua sa marche. Les Barbares suivirent comme d'habitude, harcelant les Grecs à coups de traits ou par des charges de fourrageurs ; ceux qui étaient dans la plaine marchaient sans ordre. Quand Xénoklès jugea le moment venu de se montrer, il sortit de son embuscade avec les Péloponnésiens, au pas de course. A mesure que les corps ennemis voyaient se dessiner l'attaque

des Grecs, ils se dispersaient à travers la plaine. Agésilas, voyant leur panique, détacha, pour les lancer à leur poursuite, ses voltigeurs et ses cavaliers; soutenant les hommes de Xénoklès, ils pressèrent vigoureusement les Barbares. Mais cette chasse ne dura pas, car les Perses, presque tous cavaliers ou hommes armés à la légère, se dérobèrent : il en tomba environ 600. Alors, arrêtant la poursuite, les Grecs se rabattirent sur le camp des Barbares. Ayant surpris la garde en désordre, ils le prirent en un clin d'œil, et y firent un butin abondant de marchandises, de prisonniers, d'objets d'équipement et d'argent appartenant à Tissapherne lui-même ou à d'autres.

Après un pareil combat, les Barbares, n'osant plus aborder les Grecs, regagnèrent Sardes avec Tissapherne. Agésilas resta 3 jours sur le terrain, rendit aux ennemis leurs morts à la faveur d'un armistice, éleva un trophée, et ravagea toute la contrée; puis il emmena l'armée vers la grande Phrygie. Il cessa de ranger ses hommes en carré, et les laissa courir la campagne pour piller. Tissapherne, averti de la marche de l'ennemi, rassembla les Barbares et suivit à distance respectueuse. Agésilas, après avoir traversé la plaine lydienne, était arrivé sans coup férir dans les montagnes qui séparent la Lydie de la Phrygie. Sorti de cette région, il descendit en Phrygie jusqu'au Méandre, qui, venant..... de Célènes, la plus grande ville de Phrygie, tombe dans la mer près de Priène et de.... Là, il fit camper les Péloponnésiens et les alliés; il sacrifia pour savoir s'il fallait ou non traverser le fleuve, et marcher sur Célènes ou revenir avec son armée. Les présages furent défavorables : après être resté là le jour de l'arrivée et le suivant, Agésilas ramena donc son armée..... la plaine du Méandre

.....

.....

Le roi Artaxerxès accusa... Tithraustès... Phrygie et Lydie. ... il envoya des lettres que portait... Ariée.... Il envoya Ariée à Sardes... la satrapie plus tranquille, Agésilas se tenant immo-

bile près de Magnésie... Artaxerxès... Tithraustès... Milet.... Ariée... bain ? ... suivant l'ordre du Roi....

. . . . . .

. . . . . .

Puis :

Trêve de 6 mois entre Agésilas et Tithraustès (Diod., XIV, 80).

Conon à Rhodes :

(Fragment D).

Chaque jour (Conon) passait une revue en armes dans le port, sous prétexte de tenir les hommes en haleine, mais en réalité pour que la vue de cette force armée assurât les Rhodiens et qu'on pût se mettre à l'œuvre incontinent. Quand il eut familiarisé la population avec le spectacle de ces revues, lui-même se rendit à Caune avec 20 trières, ne voulant pas assister à l'extermination des Diagoriens : il confia à ses lieutenants Hiéronymos et Nikophémos le soin de mener l'opération. Ceux-ci laissèrent passer cette journée; le lendemain, quand les soldats furent réunis pour la revue ordinaire, ils les conduisirent en armes, les uns dans le port, les autres à portée de l'agora. Dès que les Rhodiens qui étaient du complot crurent le moment venu, ils se rassemblèrent avec des poignards dans l'agora. Un d'eux, Dorimachos, montant sur la pierre d'où le héraut fait ses proclamations, cria de toutes ses forces : « En avant, citoyens, sus aux tyrans ! » A cet appel, les autres s'élancèrent, le poignard à la main, dans les bureaux des magistrats et tuèrent les Diagoriens et onze autres citoyens. Le coup fait, ils convoquèrent le peuple de Rhodes en assemblée. Ils étaient réunis quand Conon revint de Caune avec ses trières. Les auteurs du massacre renversèrent la constitution existante pour établir la démocratie : un petit nombre de citoyens furent proscrits. Ainsi finit la révolution de Rhodes.

Le même été, la guerre éclata entre Béotiens et Phocidiens. Ce furent quelques Thébains qui allumèrent l'incendie. Depuis quelques années, en effet, la Béotie était travaillée de

dissensions. La constitution béotienne était alors la suivante. Il y avait quatre conseils dans chaque cité, où n'avaient accès que les citoyens ayant un certain cens : chaque conseil était chargé à tour de rôle d'étudier à l'avance les projets de lois, puis il les introduisait devant les trois autres, et tous ensemble décidaient souverainement. Voilà pour les cités particulières. Voici maintenant pour la confédération de Béotie. Toute la contrée était divisée en 11 cercles, dont chacun fournissait un béotarque :

Les Thébains, 4, dont 2 pour Thèbes même, 2 pour Platées et Skolos, Érythrées, Skaphai, et les autres localités jadis unies à Platées et maintenant dans la dépendance de Thèbes ;

Les Orchoméniens et les habitants d'Hyettos, 2 ;

Les Thespiens avec Eutrésis et Thisbé, 2 ;

Les Tanagréens, 1 ;

Les Haliartiens, Lébadéens et Coronéens, 1, que chacune de ces villes désignait à tour de rôle ;

Akraiphiai, Kopai et Chéronée, 1, suivant la même règle.

Telle était la répartition des premiers magistrats. En outre, chaque cercle fournissait 60 bouleutes par béotarque, et leur versait une indemnité quotidienne. Le contingent militaire de chaque cercle était d'environ 1000 hoplites et 100 cavaliers. Enfin, c'est proportionnellement à la représentation dans le collège des béotarques que chaque ville jouissait des revenus communs, versait sa part de contributions, fournissait des juges, en un mot, participait aux avantages et aux charges de la confédération. Telle était l'organisation fédérale. Les conseils communs de la Béotie siégeaient dans la Cadmée.

Or, à Thèbes, les notables, comme je l'ai dit, étaient en lutte entre eux. L'un des partis était dirigé par Isménias, Antithéos et Androkleidas, l'autre par Léontiadès, Astias et Koiratadas. Dans la nation, les partisans de Léontiadès tenaient pour Sparte, ceux d'Isménias étaient accusés de sympathie pour Athènes depuis qu'ils avaient aidé les démocrates en exil ; cependant, ils ne s'occupaient pas, à proprement parler, des

Athéniens, mais [ils étaient amenés par leur politique à] atticiser (?). Cette division de Thèbes en deux factions qui se faisaient à peu près équilibre s'étendit aux autres villes de Béotie : beaucoup crurent devoir prendre parti pour l'une ou pour l'autre. Au moment où nous sommes parvenus, le pouvoir, à Thèbes et dans le conseil fédéral, appartenait depuis peu au parti d'Isménias et d'Androkleidas ; mais auparavant, celui d'Astias et de Léontiadès avait, pendant longtemps, dirigé souverainement la cité. Au temps où les Spartiates en guerre avec Athènes occupaient Décélie et maintenaient constamment réunies les forces de leurs alliés, le parti de Léontiadès avait, en effet, une situation solide, d'abord en raison de la proximité de l'armée spartiate, ensuite parce que sa politique avait été éminemment fructueuse pour la cité. Déjà le début de la guerre entre Athènes et Sparte avait été pour Thèbes le commencement d'une ère de grande prospérité ; dès les premières tentatives des Athéniens contre la Béotie, on avait vu affluer à Thèbes les gens d'Érythrées, de Skaphai, de Skolos, d'Aulis, de Schoenos, de Potniai, bref de nombreuses localités privées de murailles ; la population de la ville se trouva doublée. Mais l'élan décisif fut donné à Thèbes par l'occupation de Décélie en communauté avec les Lacédémoniens : non seulement les Thébains achetèrent à vil prix les esclaves et le menu butin, mais surtout, profitant de leur proximité plus grande, ils purent transporter chez eux tout le gros matériel, à commencer par la charpente et les tuiles des maisons. Or, l'Attique était alors la contrée la plus prospère de la Grèce : elle avait relativement peu souffert des premières incursions des Spartiates, et les Athéniens s'étaient occupés si activement de réparer les quelques brèches faites à leur prospérité que... chez eux les habitations..... construites que chez les autres....

Telle était donc la situation de Thèbes et de la Béotie. Le parti d'Androkleidas et d'Isménias désirait une rupture avec Sparte et la fin de l'hégémonie spartiate, parce que cette puissance était le point d'appui principal et l'espoir de la fac-

tion ennemie. Ils jugeaient cette entreprise réalisable : les subsides perses avaient été promis par l'envoyé du Barbare, et Corinthe, Argos, Athènes, qu'on savait hostiles à Lacédémone, devaient entrer en lice avec leur infanterie. Seulement, le parti en question savait combien ses desseins seraient difficiles à exécuter ouvertement; jamais les Thébains ni les autres Béotiens ne se jetteraient de gaîté de cœur dans une guerre contre la première puissance de la Grèce. Il eut donc recours à la ruse : il poussa certains Phocidiens à envahir le territoire des Locriens dits Hespériens.

Voici quel différend existait entre ces deux peuples : il y a un terrain litigieux aux abords du Parnasse, lequel avait été déjà la cause de plusieurs conflits. Souvent, dans ce district, Phocidiens et Locriens font paître leurs troupeaux sur le domaine d'autrui : en pareil cas, celui des deux peuples qui s'aperçoit de l'usurpation court sus au bétail des coupables. Beaucoup d'incidents de ce genre s'étaient déjà produits, mais, dans la règle, l'affaire se dénouait par un jugement ou une transaction. Cette fois, les Locriens, ayant enlevé des troupeaux par représailles, les Phocidiens, excités par les hommes qu'avaient stylés Androkleidas et Isménias, envahirent brusquement la Locride. Les Locriens, voyant leur pays ravagé, envoyèrent des ambassadeurs aux Béotiens pour se plaindre des Phocidiens et réclamer un secours que leur faisait espérer leur vieille alliance avec la Béotie. C'était le moment qu'attendaient les gens d'Isménias et d'Androkleidas : ils firent décider qu'on soutiendrait les Locriens. A cette nouvelle, les Phocidiens évacuèrent immédiatement la Locride, et députèrent aux Spartiates pour les prier d'interdire aux Béotiens l'invasion projetée. Les Spartiates n'étaient pas sans méfiance contre les Phocidiens; néanmoins ils avertirent les Béotiens de ne pas déclarer la guerre à la Phocide, leur rappelant que, s'ils s'estimaient lésés, ils devaient d'abord porter l'affaire à Sparte, devant l'assemblée générale des alliés.

Les Béotiens, toujours à l'instigation des hommes qui

avaient ourdi toute cette trame, renvoyèrent les ambassadeurs de Sparte avec une réponse dilatoire, et, prenant les armes, ils marchèrent contre les Phocidiens. Ils se jetèrent sur ce pays, ravagèrent la terre des Parapotamiens, des Dauliens et des Phanotéens, et tâtèrent les villes. A Daulis, ils partirent sans avoir rien fait, et non sans avoir subi quelques pertes; mais ils emportèrent le faubourg de Phanotée. Continuant leur marche, ils coururent une partie de la plaine voisine d'Élatée, de Pédion, etc.; puis ils se replièrent. Dans leur retraite, en passant par Hyampolis, ils firent une tentative contre cette localité, qui est assez forte. L'assaut fut rude, mais échoua : les Béotiens perdirent environ 80 soldats, et rentrèrent chez eux. Tels furent les coups portés par les Béotiens à la Phocide, et leur retraite.

Sur mer, Cheirikratès avait déjà pris le commandement des Spartiates et des alliés comme successeur de Pollis dans la navarchie (1), lorsque Conon, équipant 20 de ses trières, revint de Rhodes à Caune. Il voulait voir Pharnabaze et Tithraustès, et en obtenir de l'argent : il se rendit donc de Caune vers eux. Il se trouvait alors en retard de plusieurs mois pour la paie due aux soldats. La solde, en effet, était mal payée, selon l'habitude des généraux du Roi; dans la guerre décélique déjà, alors qu'ils étaient alliés de Sparte, ils rémunéraient très irrégulièrement leurs auxiliaires, et plus d'une fois la flotte alliée se serait dispersée, n'avait été le zèle de Cyrus. La responsabilité de ces mésaventures incombe au Roi qui, quand il a engagé une guerre, commence par donner aux chefs une maigre mise de fonds, puis se désintéresse de l'affaire; alors ceux qui sont préposés à l'expédition, s'ils ne peuvent payer sur leurs propres ressources, n'ont qu'à assister à la dislocation de leurs forces. Voilà ce qui se passe couramment. Mais cette fois Conon vint trouver Tithraustès et lui montra qu'il risquait de

(1) Ceci place le changement de navarque assez tôt, puisqu'il faut encore loger ensuite toute la campagne d'automne d'Agésilas. Nous dirons plutôt le 26 juillet que le 25 août 395.

faire échouer, par négligence dans les paiements, une entreprise à laquelle tous ceux qui représentaient le Roi ne pouvaient raisonnablement renoncer; il le convainquit. Tithraustès confia le soin de régler la solde à quelques Barbares de son entourage, auxquels il remit 220 talents d'argent, prélevés sur la fortune de Tissapherne. Puis, après être resté encore quelque temps à Sardes, il retourna auprès du Roi, après avoir chargé Ariée et Pasiphernès de la conduite des opérations, et leur avoir remis, en vue de la guerre, ce qui restait d'or et d'argent : on dit que la somme totale, comme on le constata ensuite, était d'environ 700 talents.

Cependant les Cypriotes qui étaient venus à Caune avec Conon se laissèrent entraîner par quelques braillards qui disaient qu'on ne toucherait jamais la solde échue, et que les chefs se préparaient à ne payer que les équipages et les épibates. Mécontents, ils se réunirent en assemblée, élurent comme stratège l'un d'entre eux, qui était de nationalité carpasienne, et lui donnèrent pour gardes du corps deux soldats par vaisseau....

[Conon, revenu à Caune, reçoit la députation des mutins].

Instruit de leurs inquiétudes, il démentit énergiquement..., et assura que tout le monde serait payé également. Puis il déclara qu'il voulait convaincre directement le reste de la troupe, et partit, accompagné du chef des Cypriotes (le Carpasien), pour se rendre devant le gros des soldats. Ils arrivent sous la porte, et Conon, qui se trouvait en tête, la franchit; mais au moment où le Carpasien allait sortir aussi, quelques-uns des Messéniens qui accompagnaient toujours Conon le saisissent, à l'insu de celui-ci, pour le ramener en ville, où il devait expier son insubordination. Mais les Cypriotes qui l'escortaient prennent sa défense contre les Messéniens. A cette vue, le bataillon d'élite (1) vient à la rescousse. En présence de cette bagarre, Conon rentre brusquement dans la ville. Quant

(1) Cf. Ed. Meyer, *Theopomps Hellenika*, p. 188.

aux Cypriotes, ils arrachent le Carpasien des mains des Messéniens. Alors, convaincus que Conon préparait effectivement des injustices dans le paiement de la solde, ces hommes montèrent aussitôt sur les trières. On prétend que leur premier projet était de prendre avec eux ceux qui étaient restés à Rhodes et de retourner en Cypre. Mais, une fois partis de..., avec tous ceux des Cypriotes qui s'étaient laissés entraîner par eux, ils se dirigèrent contre l'acropole de Caune, d'abord pour enlever le commandement à Conon, en qui ils voyaient la cause de tous leurs maux..., ensuite parce qu'ils avaient besoin des... des trières, qui se trouvaient là. Voyant les Cypriotes débarquer, Conon alla trouver Léonyme [le commandant de place], et lui dit que seul il pouvait sauver les affaires du Roi : qu'il voulût bien seulement confier à lui, Conon, ceux des Grecs qui tenaient garnison à Caune et la plupart des Cariens, et lui se chargeait de la répression. Léonyme lui dit de prendre tout ce qu'il voudrait. Le jour était trop avancé pour rien faire ; mais le lendemain avant l'aube, Conon prit le commandement d'une forte troupe de Cariens et de tous les Grecs, et les conduisit hors de la ville. Avec les uns, il cerna le camp, tandis que les autres... du côté du rivage et des vaisseaux. Ces mesures prises, il fit proclamer par le héraut que chaque soldat vînt à la paie (1) ; alors il fit saisir l'homme de Carpasos et 60 autres des Cypriotes : ceux-ci furent exécutés et le chef empalé. A ces nouvelles, les hommes restés à Rhodes se soulevèrent : dans leur emportement, ils frappèrent et expulsèrent les chefs nommés par Conon, puis ils quittèrent le port, et remplirent Rhodes de tumulte. Mais Conon, revenant de Caune, intervint à temps : les meneurs furent arrêtés et mis à mort, les autres reçurent leur paie. C'est ainsi que l'entreprise formée par le Roi fut sauvée d'un grave danger par l'énergie de Conon.

Agésilas cependant était reparti dans la direction de l'Hellespont avec l'armée des Péloponnésiens et des alliés. Tant

(1) Je restitue ἐπὶ τὴ[ν διάδοσιν] sur le papyrus (éd. d'Oxford, XV, 3, l. 12).

qu'il fut en Lydie, fidèle à la trève conclue avec Tithraustès, il ne fit aucun mal aux habitants. Mais, quand il se trouva dans le domaine de Pharnabaze, il poursuivit sa marche en ravageant le pays. Après avoir parcouru la plaine de Thébè et ce qu'on appelle l'Apia, il entra en Mysie, et il mit les habitants de cette contrée en demeure de marcher avec lui (la plupart des Mysiens sont en fait indépendants du Roi). A celles des tribus mysiennes qui acceptèrent de lui envoyer leur contingent, il ne fit aucun mal : quant aux autres, il se mit à dévaster leurs terres. Mais quand il fut engagé dans l'Olympe mysien, voyant le chemin difficile, étroit, et tenant à le traverser en sûreté, il envoya un parlementaire aux Mysiens pour conclure une trève. Puis il se mit en devoir d'achever la traversée de cette région. Mais les Mysiens, laissant passer le gros des Péloponnésiens et de leurs alliés, tombèrent sur les hommes de l'arrière-garde, qui marchaient sans ordre dans le défilé, et en tuèrent quelques-uns. Agésilas arrêta ses troupes et se tint tranquille ce jour-là : il s'occupa à rendre les derniers devoirs aux morts (ils étaient environ cinquante). Mais le lendemain il plaça en embuscade un grand nombre de mercenaires dits « Dercyllidiens » : lui-même décampa et continua sa marche. Les tribus mysiennes, croyant qu'Agésilas se retirait démoralisé par l'échec de la veille, sortirent de leurs villages, pour le poursuivre : ils espéraient renouveler leur coup de main contre l'arrière-garde. Les Grecs placés en embuscade les laissèrent venir à bonne portée : alors, se démasquant brusquement, ils foncèrent sur eux. L'avant-garde des Mysiens, surprise par l'attaque, fut défaite ; et les autres, à cette vue, s'enfuirent vers leurs bourgs. Agésilas averti fit volte-face et, ramenant son armée par le même chemin, rallia le corps qui avait été placé en embuscade ; il campa au même endroit que la veille. Il reçut les hérauts des tribus mysiennes auxquelles appartenaient les soldats tués, et leur permit de les relever (il y avait plus de 130 morts).

Après avoir demandé à ces bourgs des guides, et donné

... jours de repos à ses hommes, Agésilas continua sa marche vers le pays des Phrygiens : la région qu'il atteignit n'était pas celle qu'il avait ravagée l'été précédent ; elle était intacte. Il la ravagea, guidé maintenant par Spithradate et son fils. Ce Spithradate était un Perse qui avait vécu longtemps dans l'entourage de Pharnabaze ; puis il s'était attiré la malveillance du satrape, et, craignant quelque fâcheuse aventure, il s'était enfui à Cyzique. Plus tard, il avait été trouver Agésilas, amenant son fils Mégabate, qui était jeune et beau : Agésilas les avait bien accueillis, d'abord à cause du fils (on dit qu'il en fut fort épris), puis à cause du père, dont il attendait des services précieux, comme guide et autrement. Telle était l'origine de la situation de Spithradate auprès d'Agésilas.

Cependant, le roi continuait à avancer, en ravageant la terre de Pharnabaze : il arriva à l'endroit appelé Têtes des Lions. Après une attaque inutile sur cette localité, il repartit, continuant à saccager tout ce qui était en bon état dans le pays. Arrivé à une autre ville appelée Gordion, laquelle était bâtie sur une hauteur et bien fortifiée, il campa sous ses murs et passa six jours à l'assiéger : il maintenait la cohésion de ses troupes par la diligence avec laquelle il les approvisionnait. La place fut sauvée par l'énergie de Rathanès, le Perse qui y commandait : Agésilas dut repartir et continua à s'enfoncer dans l'Asie, suivant Spithradate qui lui indiquait comme objectif la Paphlagonie.

Parvenu avec les Péloponnésiens et les alliés sur les confins de la Phrygie et de la Paphlagonie, il s'arrêta et envoya Spithradate en avant. Celui-ci s'aboucha avec les Paphlagoniens et leur persuada d'envoyer à Agésilas des députés, avec lesquels il revint au camp. Agésilas conclut une trêve, puis il ramena rapidement son armée vers la mer : il commençait à craindre pour ses approvisionnements d'hiver. Au lieu de prendre la même route qu'à l'aller, il revint par la Bithynie, pensant y faire vivre plus facilement ses troupes. C'est alors que Gyès lui envoya... x cavaliers et plus de 2,000 fantassins.

La route passait par Cios de Mysie : Agésilas s'y arrêta dix jours pour ravager à nouveau le territoire mysien, en représailles du guet-apens de l'Olympe. Ensuite il ramena les Grecs par la Phrygie maritime ; il essaya encore une attaque sur la place forte appelée Mur de Milet, mais ne put la prendre.

Enfin, continuant sa route le long du Rhyndakos, il arriva au lac Daskylitis, sur lequel se trouve Daskylion, ville très forte et pourvue de tout par les soins du Roi. On disait que Pharnabaze y avait déposé tout ce qu'il avait d'or et d'argent. Agésilas campa sous ses murs, et y manda Pankalos, qui, parti de Sparte comme épibate du navarque Cheirikratès, croisait dans l'Hellespont avec cinq trières. Pankalos se hâta d'obéir et amena ses trières dans le lac; le roi lui fit donc embarquer tout ce qui, dans le butin, avait quelque valeur, avec ordre de le porter à ... près de Cyzique : c'est là-dessus qu'il comptait pour régler la solde de l'armée. Il licencia ensuite tous ceux des soldats qui étaient Mysiens, leur prescrivant de revenir au printemps : il voulait passer l'hiver à préparer une expédition contre la Cappadoce. On lui avait dit que ce pays était une mince langue de terre allongée entre la mer Pontique d'une part, la Cilicie et la Phénicie de l'autre, et ayant, en largeur, depuis Sinope....

Théopompe devait mentionner quelque part le fait que Xénophon a eu probablement raison de mentionner *Hell.*, III, 4, plutôt que *Hell.* IV, 1 :

Désignation d'Agésilas comme navarque (Pisandre n'ayant été délégué par lui que plus tard).

Théopompe revenait de là en Grèce pour mentionner :

La bataille d'Haliarte,

à propos de laquelle il faisait l'éloge suivant de Lysandre (*Hell. Oxyrh.*, fgt. 2) :

« Lysandre était laborieux et savait manœuvrer les particuliers et les rois, d'ailleurs tempérant et dédaigneux des plai-

sirs : alors qu'il avait la Grèce à ses pieds, dans aucune ville on ne le vit s'adonner aux femmes, à la bonne chère, au vin » ;

et il parlait encore de son désintéressement.

Étant donné le nombre et l'importance des événements qui s'accumulèrent en 395, il est naturel que le

Livre XI

commençât avant la

10e année, 394.

Théopompe parlait dans ce livre des événements de l'hiver :

Agésilas et Pharnabaze.

(C'est le récit si durement critiqué par Porphyre, *Hellen. Oxyrh.*, 23).

Conon à Babylone (Diod., XIV, 81) ; il obtient de l'argent et la nomination de Pharnabaze.

Les progrès de la coalition contre Sparte (Diod., XIV, 82) ; le rappel d'Agésilas ;

Bataille de Corinthe ;

Retour d'Agésilas jusqu'aux Thermopyles.

Au cours de ce récit se plaçait l'incident raconté *Hellen. Oxyrh.*, 22 :

Les Thasiens envoyèrent à Agésilas, qui passait, une députation avec des moutons et des bœufs bien nourris, plus toutes sortes de friandises. Agésilas prit moutons et bœufs ; quant aux friandises, il ne les vit pas d'abord, parce qu'elles étaient cachées. Quand il les vit, il dit qu'on pouvait les remporter, que les Lacédémoniens n'étaient pas habitués à cette nourriture. Les Thasiens insistant : « Eh bien, dit-il, donnez-les à ceux-là — il montrait les hilotes — ; il vaut beaucoup mieux les abîmer avec cette nourriture, plutôt que moi et les Lacédémoniens présents ».

Le récit des opérations sur terre était donc mené au moins jusqu'à la veille de Coronée.

Comme il est difficile, malgré Suidas, de ne pas croire Diodore, qui affirme avec insistance (XIII, 42 ; XIV, 84), qu'il y avait un

Livre XII,

il faut croire que ce livre XII contenait :

Les opérations maritimes de Conon et de Pharnabaze contre Pisandre, le navarque d'Agésilas (cf. Foucart, *Études sur Didymos,* p. 142);

Bataille de Cnide, dont la nouvelle parvient à Agésilas au moment de l'éclipse du 14 août 394 (Xén., *Hell.*, IV, 3), la veille de Coronée.

L'écroulement de la domination spartiate dans les îles (Diod., XIV, 84).

Comment Théopompe, écrivant cinquante ans après les événements, a-t-il recueilli tant de renseignements qu'on ne trouve pas dans l'*Histoire grecque* de Xénophon parue peu de temps avant son livre ? Je ne puis me défendre d'émettre ici une supposition.

Parmi les noms qui ont été mis en avant à l'occasion de notre papyrus, le seul qui ait compromis sérieusement l'attribution à Théopompe est celui de Cratippe. Sur ce Cratippe, nous savons seulement :

1° Que son œuvre était encore connue, et sans doute lue à l'époque romaine ;

2° Que cette œuvre portait sur la même période que celle de Théopompe, 411-394 ;

3° Que l'auteur était probablement Athénien.

M. Ed. Meyer (*Theopomps Hellenika*, p. 126 sqq.) a donc proposé de voir en Cratippe un auteur de l'époque hellénistique qui se sera essayé sur un sujet d'histoire ancienne. L'hypothèse est séduisante, — sauf que, pour y souscrire, il faut écarter un texte formel de Denys d'Halicarnasse, qui fait de Cratippe un contemporain de Thucydide. Est-il facile de croire que Denys (je ne dis pas Suidas ou même Pollux) se soit trompé si grossièrement sur une question de chronologie littéraire ? Si on se refuse à l'admettre, il ne reste qu'à supposer ceci.

Cratippe était en effet un contemporain plus jeune de Thucydide. Il a entrepris de reprendre, de continuer, de corriger l'ouvrage du

grand historien, qui, à peine publié, dut paraître insuffisant, au point de vue de la forme, à un public admirateur de Lysias. Il a donc raconté les faits dont il avait été témoin jusqu'en 394. Le sujet a été repris, quarante ans plus tard, et à l'occasion de la publication de l'*Histoire* de Xénophon, par le jeune Théopompe, et l'œuvre de l'élève d'Isocrate a tué, pour la postérité, celle de son prédécesseur, car il n'est pas douteux que Théopompe ne soit infiniment plus connu que Cratippe comme autorité sur la période 411-394. Celui-ci n'aura plus été lu que par quelques spécialistes de rhétorique, curieux du travail d'un des « primitifs » de l'histoire éloquente, d'un contemporain et émule de Lysias.

L'explication m'a paru mériter d'être suggérée à ceux que ne satisferaient pas complètement les arguments présentés par l'éminent historien allemand pour enlever définitivement à Cratippe la paternité des *Hellenica Oxyryhnchia*.

E. Cavaignac.

N. B. — 1° Mon travail était achevé quand j'ai eu connaissance d'un article de M. Judeich (*Hermes* 1911). Il aboutit aux mêmes conclusions que moi sur les chiffres de vaisseaux de Diodore (p. 138). Mais je ne puis ratifier le *selbst eingesehen*.

2° J'ai eu connaissance aussi, après l'achèvement de mon travail, du t. III de l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft*, où M. Lehmann-Haupt s'explique sur l'historien d'Oxyrhynchos (p. 89, 114 sqq). J'ai vu avec satisfaction que, comme moi, il concevait l'œuvre de Cratippe comme antérieure à celle de Théopompe. Mais il revient à l'opinion qui fait de cet historien l'auteur de notre papyrus. Disons, pour ménager toutes les possibilités qu'il reste une chance sur cent pour qu'il en soit ainsi ; c'est à peu près la probabilité qu'indique la notoriété des deux écrivains, Cratippe et Théopompe, à l'époque romaine.

Au reste, si l'on conçoit Cratippe comme ayant traité, vers 390-380, la période 411-394, et Théopompe comme ayant, une trentaine d'années plus tard, stylisé cet ouvrage d'histoire en l'augmentant d'emprunts faits à Xénophon, la question se volatilise en quelque

sorte. On pourrait presque appliquer à l'ouvrage de Cratippe le résumé que nous avons présenté de l'*Histoire grecque* de Théopompe, en supprimant seulement la division en livres, et le fragment relatif à l'entrevue de Pharnabaze et d'Agésilas, que juge si sévèrement Porphyre. Seul, ce fragment, si le papyrus était conservé jusque là, pourrait nous fixer définitivement.

Mais, étant donné que nous n'avons aucune idée du style de Cratippe, et que nous n'avons qu'une idée extrêmement vague du style de Théopompe, le seul argument précis contre l'attribution à ce dernier reste la forme donnée au nom de la ville d'Akraiphiai.

E. C.

LES SCULPTURES D'ÉGINE ET DE PHIGALIE

LES PROJETS D'ACQUISITION

DU MUSÉE NAPOLÉON EN 1811-1813

I

L'histoire de la découverte et de la mise en vente des sculptures du temple d'Égine — longtemps regardé comme le temple de Jupiter Panhellénien, puis comme le temple d'Athéna, et aujourd'hui reconnu comme le temple d'une assez obscure divinité, Aphaia —, a été retracée en dernier lieu par Furtwängler dans l'ouvrage édité en 1906 aux frais de l'Académie royale des sciences de Bavière sous le titre *Aegina*, *Das Heiligtum der Aphaia* (1).

(1) 2 volumes in-4°, l'un de texte, comportant 504 pages, 1 carte, 6 annexes et 413 figures, l'autre de 130 planches, publiés par Furtwängler avec la collaboration de Ernst R. Fiechter et de Hermann Thiersch, hommage de l'Académie à S. A. R. le prince Luitpold, régent du royaume de Bavière, à l'occasion du centenaire de la prise de possession de la dignité royale par Max Joseph IV. L'auteur principal, laissant à M. Fiechter la partie architecturale, à M. Thiersch l'épigraphie et la description des ex-voto divers moins les gemmes, s'est chargé, en outre, d'un rapide exposé des fouilles exécutées en 1901, de la détermination du nom convenant au temple, de l'étude des sculptures en marbre et de l'histoire du sanctuaire qui constituent l'introduction et les cinquième et huitième chapitres. L' « histoire des marbres conservés à Munich dans la Glyptothèque du roi Louis Ier » forme un paragraphe de l'étude des frontons, dans la première section, réservée à la décoration sculpturale du temple, du chapitre consacré aux sculptures (p. 176-188).

Furtwängler, outre les renseignements provenant des publications antérieures, a pu avoir entre les mains les notes et dessins laissés par les auteurs de la découverte, d'une part l'architecte Haller von Hallerstein, de Nuremberg, dont les papiers sont conservés à la Bibliothèque de Strasbourg et les dessins au département des antiques du Musée de Berlin, de l'autre l'Anglais C. R. Cockerell, de qui le *Journal de voyage dans le Levant de 1810 à 1817* avait d'ailleurs été publié peu avant par son fils (1).

Le résumé des faits, tel que l'établit Furtwängler, est le suivant. Venu de Constantinople à Athènes, Cockerell y rencontre en janvier 1811 Haller et se lie avec lui. Le 29 avril, ils se font transporter à Égine avec leurs compagnons de voyage, Linckh et Foster, et y entreprennent leurs recherches. Très peu après, Linckh et Foster rapportent à Athènes dans une barque les morceaux découverts. Le 10 mai, les explorateurs sont de retour à Athènes. Linckh et Foster, cependant, retournent à Égine, accompagnés de Fauvel, et en reviennent le lendemain avec un second chargement. Transportées à Athènes, les sculptures sont dessinées par Haller et par Cockerell, et ce dernier en tente divers essais de reconstitution. Il est, en outre, fait des moulages d'un certain nombre de torses et de fragments. Les originaux eux-mêmes sont ensuite expédiés à Zante, où Haller en surveille l'emballage pour Malte et en dresse, à la date du 13 janvier 1812, un inventaire rédigé en italien, dont deux exemplaires existent, l'un dans les papiers de Haller, l'autre au département des antiques du British Museum. Une vente publique à Zante est annoncée pour le 1er novembre 1812; mais, lorsque le mandataire du prince royal Louis de Bavière, Martin Wagner, y arrive le 29 octobre, il n'y trouve plus les marbres déjà partis et c'est sur le vu des seuls moulages que, le 30 janvier 1813, à Athènes, il conclut, pour le compte du prince, le contrat d'acquisition. Wagner, après être retourné

(1) Samuel Pepys Cockerell, *Travels in southern Europe and the Levant, 1810-1817, The Journal of C. R. Cockerell, R. A.*, Londres, 1903.

d'abord à Rome, se rend enfin à Malte le 2 juillet 1815 et dirige le convoi sur Rome, où il parvient le 29 août suivant (1).

L'acquisition enlevée de la sorte par Wagner ne fut pas sans provoquer des regrets. Furtwängler, en rappelant les protestations soulevées en Angleterre et dont l'écho transparaissait dans la grande publication de Cockerell retardée jusqu'en 1860 (2), signale que, d'après un document conservé au British Museum, le conservateur de ce musée, Taylor Comble, invitait, à la date du 3 août 1813, le consul anglais à Malte, Mac Gill, à expédier purement et simplement les sculptures à Londres en versant aux propriétaires la somme convenue avec Wagner (3). Il n'a pas, toutefois, et aussi bien ce n'était point son rôle, insisté sur des dissentiments qui, un moment au moins, prétendirent mettre en doute la légitimité du marché favorable à la Bavière. Il ne faut pas croire, en outre, et c'est sur ce point que je voudrais insister, que l'Angleterre ait été seule à se mettre sur les rangs. Furtwängler, qui, dans sa grande publication, ne souffle pas mot de la France, a indiqué, dans l'introduction de son catalogue de la Glyptothèque de Munich paru en 1900 (4), — sans doute d'après le travail d'Urlichs sur l'histoire de la Glyptothèque, où les compétitions sont moins discrètement racontées (5) —, que Fauvel avait offert 130,000 francs des sculptures éginétiques. M. Ph.-E. Legrand, de son côté, dans sa biographie de Fauvel, a consacré une page à l'affaire des marbres d'Égine, reproduisant deux lettres de Fauvel, la première tout admirative, la seconde plutôt dédaigneuse, et rapporte que Fauvel reçut du duc de Bassano, ministre des relations extérieures, l'autorisation de les pousser jusqu'au prix

(1) Furtwängler, *Aegina*, p. 177-182.

(2) C. R. Cockerell, *The Temples of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae near Phigalia in Arcadia*, Londres, 1860, p. IX-X. Cf. S. P. Cockerell, *Travels*, p. 102, 213.

(3) *Aegina*, p. 182.

(4) *Beschreibung der Glyptothek*, p. 3. Il en a paru une nouvelle édition par les soins de M. P. Wolters en 1910.

(5) *Die Glyptothek Seiner Majestät des Königs Ludwig I von Bayern nach ihrer Geschichte und ihrem Bestande*, Munich, 1867.

de 160,000 francs, sans réussir, ainsi qu'il l'annonça par lettre du 30 janvier 1813 (1).

Le dossier complet de la tentative ne me semble pas inutile à connaître.

Le premier document que nous ayons retrouvé est une lettre de Fauvel à Bassano, en date du 13 septembre 1811 (2), en partie publiée par M. Legrand. Mais le rôle de Fauvel dans l'affaire des marbres d'Égine commença bien avant et, on peut le dire, dès le moment même de la découverte. Il n'en pouvait être autrement, étant donnés la situation dont Fauvel jouissait à Athènes et ce rôle, si longtemps tenu, qui, à l'époque de la découverte de la Vénus de Milo en 1821, le faisait qualifier de « Nestor des antiquaires orientaux » (3). Linckh et Foster, nous l'avons dit, l'avaient emmené comme compagnon lorsque, au milieu de mai, ils étaient retournés quérir leur second chargement. Les sculptures une fois à Athènes, il avait fait, des principales au moins, des moulages, dont il sera plus d'une fois question dans ses lettres, dont le voyageur anglais Hughes dit qu'il a vu « de magnifiques plâtres chez Fauvel » (4) et qui, conservés dans sa maison où les signale Pouqueville (5), décidèrent en effet Wagner à traiter en janvier 1813. N'était-ce pas de nature à lui conférer voix au chapitre pour les dispositions à prendre? Le *Journal* de Cockerell note que le succès de Cockerell et de ses compagnons avait excité à Athènes une jalousie générale. Fauvel, dit-il, fut aussi assez désappointé, mais c'était un trop brave homme pour que l'envie pût avoir prise sur sa manière d'agir (6), et Cockerell se plaît à reconnaître que

(1) *Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul* (*1753-1838*) (extr. de la *Revue archéologique*, 1897), p. 52-53.

(2) Voy. plus loin, p. 164-165.

(3) Voy. mon étude sur *La Vénus de Milo, son arrivée et son exposition au Louvre* (extr. de la *Revue des études grecques*, 1900), p. 8.

(4) Th. Smart Hughes, *Travels in Sicily, Greece and Albania*, Londres, 1820, t. I, p. 282.

(5) *Voyage de la Grèce*, t. V, p. 48.

(6) M. Legrand a noté que Cockerell conserva pour celui qu'il appelait « le

le consul de France ne leur ménagea pas son aide et ses bons avis, dont le plus précieux peut-être fut de signer un contrat ne permettant à aucun d'eux de vendre ou de diviser la trouvaille sans le consentement des trois autres parties : « ce qui fut fait ; elle ne sera pas divisée (1). » Le récit du *Journal*, nous en avons la certitude, ne doit rien sur ce point ni à des souvenirs tardifs, ni à des arrangements après coup. Le troisième jour après son retour à Athènes (2), Cockerell, en effet, adressait à son compatriote Hughes la lettre suivante conçue presque en termes identiques :

« Fauvel a été très obligeant en cette occasion et nous a donné un très excellent avis. Sachant que les circonstances de notre découverte mettraient à l'épreuve les dispositions des uns et des autres, dans sa crainte que rien pût tourner au préjudice de notre magnifique collection, il proposa que nous signassions un engagement d'honneur par lequel chacun s'obligerait à ne prendre aucune mesure pour en disposer ou la diviser sans le consentement des trois autres et, ce conseil, nous le mîmes immédiatement à exécution. Oui certes, la collection ne devrait jamais être divisée et formerait elle-même une partie importante d'un musée (3) ».

« La collection, continuait Cockerell, est digne d'un monarque, nous avons tous écrit à nos ministres respectifs à ce sujet » (4), et, ajoutait-il ailleurs, en indiquant que lui-même

brave M. Fauvel » une véritable amitié et la lui témoigna plus tard dans les moments difficiles, qu'il aimait à se souvenir de leurs petites querelles et tenait, disait-il, le consul d'Athènes pour « le meilleur homme du monde et le plus entêté » ; Linckh aussi, et de même Stackelberg et Bronstedt, que nous retrouverons avec Cockerell et Linckh dans l'affaire des marbres de Phigalie, restèrent toujours en correspondance amicale avec Fauvel et, d'ailleurs, les témoignages rendus à l'obligeance de Fauvel abondent dans les récits de voyages écrits tant par des Français que par des étrangers (Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 84-85).

(1) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 56-57.

(2) Hughes, *Travels*, t. I, p. 284.

(3) *Ibid.*, p. 285.

(4) *Ibid.*, l. c. L'ambassadeur anglais auprès de la Porte avait été également saisi et, de même, Hamilton, qui devait agir auprès du gouvernement anglais (Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX).

s'était adressé à Canning (1), « Fauvel, qui a un ordre général de son ministre à ce propos, nous fera une offre de la part de la France » (2).

Il disait vrai. Fauvel avait bien une sorte de mission générale s'étendant aux différentes découvertes faites en Grèce. Informé, par exemple, par une voie sûre que Veli, pacha de Morée, a fait faire plusieurs fouilles dans cette contrée, qu'il a trouvé des statues qui passent pour être d'une grande beauté et qu'il les a vendues aux Anglais, mais que, encouragé par ces débuts, Veli Pacha continue, le ministre de l'intérieur, Montalivet, lui écrivait, à la date du 8 décembre 1810, par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères, auquel il adressait la lettre le jour même, de surveiller l'affaire, de s'entendre avec le consul de France en Morée, de se transporter au besoin sur les lieux pour examiner lui-même, dans les objets découverts, « ceux qui seraient vraiment dignes d'être acquis pour le Musée Napoléon. « Vous voudriez bien alors m'informer aussitot du prix qu'en demanderait Veli Pacha et me donner votre avis. Vous prieriez aussi ce pacha ou vous le feriez prier par la personne de France la plus accréditée auprès de lui d'attendre quelque tems pour qu'il vous fût possible de lui rendre reponse » (3). Transmise le 22 décembre, Fauvel devait répondre le 16 août 1811 à cette autorisation de « faire des achats des objets que je

(1) Le fameux vase de Pergame, aujourd'hui au Louvre, intéressa aussi Canning : Cockerell nous dit que, étant à Pergame, il alla voir le vase, dont Canning offrit 10,000 piastres (S. P. Cockerell, *Travels*, p. 139).

(2) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 57.

(3) M. Legrand (*Biographie de Fauvel*, p. 52) renvoie, à ce propos, à une pièce des papiers de Fauvel (Bibliothèque nationale, manuscrits français, nos 22870-22877), t. II (22871), f° 20, où il est en effet question des fouilles de Veli Pacha, mais qui se rapporte en réalité à une lettre à Barbié du Bocage écrite d'Athènes le 22 février (?) 1811. La lettre du ministre de l'intérieur est-elle antérieure à une lettre de Fauvel au ministre des relations extérieures où il déclare que, s'il avait été informé plus tôt, il aurait pu envoyer au Musée Napoléon des vases très curieux, mais que ses faibles ressources ne lui permettent pas de conserver les antiquités qu'il découvre, qu'il est forcé de les vendre et que d'ailleurs le ministre de l'intérieur lui a paru y prendre bien peu d'intérêt, il n'est pas possible de le dire, la date de cette lettre de Fauvel ayant été malheureusement déchirée (*Ibid.*, f° 163).

croirais dignes du Musée Napoléon ». La même lettre chargeait encore Fauvel d'enquérir au sujet d'un envoi d'antiquités annoncé par Pouqueville, consul général en Albanie, par lettre remontant au 7 avril 1807 et dont on était sans nouvelles (1). Une autre lettre encore lui était expédiée le 20 mars 1811, toujours après entente avec le ministre de l'intérieur, au sujet d'une statue signalée, au mois de janvier précédent, par le consul à La Canée, Roussel, où l'on prétendait voir un portrait de Léonidas, et ce dernier était informé par lettre du 9 avril (2) que, quand on avait reçu sa lettre, le consul à Athènes avait déjà été chargé de prendre des renseignements sur des objets découverts en Morée (3).

Il y avait donc, dans une certaine mesure au moins, pour Fauvel, véritable devoir d'état à remplir lorsqu'il écrivait, le 7 juillet 1811, au ministre de l'intérieur une première lettre que nous n'avons plus (4) et, le 13 septembre, au ministre des relations extérieures la lettre suivante.

V. Consulat d'Athènes
Bulletin N° 1.

Athènes, le 13 septembre 1811.

Monseigneur,

J'ai reçu le 4 de ce mois la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 27 avril, par laquelle il m'est prescrit de transmettre, non seulement les nouvelles politiques et militaires sous forme de bulletin, mais aussi toutes les autres nouvelles et anecdotes, toutes futiles qu'elles puissent paraître, attendu qu'elles peuvent mener à des resultats interessants.

. . . . . .

(1) La lettre de Fauvel, non datée, dont il vient d'être question rassure le ministre au sujet d'un envoi de vingt-deux bas-reliefs du temple de Thésée à Athènes que devait faire le consul général Pouqueville : ils n'étaient pas encore à sa disposition, il n'en a pas été enlevé un seul (f° 162).

(2) La suscription de cette lettre porte « à M. Roussel, consul à Patras ». Voy. sur le rôle d'intermédiaire joué en cette affaire par Fauvel, Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 52.

(3) Correspondance consulaire d'Athènes, 1811-1813.

(4) Voy. plus loin, lettre du 10 mars 1812, p. 175.

Les statues trouvées dans les ruines du temple de Jupiter panhellenien sur l'île d'Egine par 4 artistes dont deux anglais et deux allemans des pays de la confederation du Rhin, reunis par les mêmes gouts, ont été transportées à l'île de Zanthe où elles sont exposées en vente. Les proprietaires en demandent quatre mille livres sterling. Un anglais, celui qui acheta les objets trouves en Morée par Veli pacha de cette province en a offert deux mille. Les curieux de toutes nations sont invités à venir prendre connaissance de ces statues, en y arrivant, toutefois, par des pays neutres.

Quelques unes de ces statues sont, comme j'ai eu l'honneur de l'ecrire à S. E. le Ministre de l'intérieur, de la plus grande beauté du coté de l'art, d'autres du plus grand interêt, les tetes que je regarde comme des portraits caracterisent l'age de ces precieux monumens. Si je hazarde ici mon opinion, j'ai cru reconnoitre les heros du siège de Troye, peut-être les statues qui decoroient les frontons du temple representent-elles la dernière nuit de ce siège célèbre, les heros sortis des flancs du fatal cheval, je crois voir Ulisse, Philoctete, Neoptoleme, le plus jeune des fils de Priam, Polite massacré par le fils d'Achille, Paris vetu à la phrigienne décochant des fleches ainsi que Philoctete, reconnoissable par un mufle de lion qui figure son casque, comme l'ami et le compagnon d'Hercules : Minerve armée de la lance et du bouclier, la poitrine couverte de l'egide, etoit debout au milieu du fronton, entre les combattants il y avait des sphinx sur les angles et deux Isis au somet. Ces figures du plus beau marbre de Paros sont toutes brisées mais les pieces se peuvent rejoindre facilement, il en manque peu, elles n'ont été endommagées que par leur chute. Je conserve les platres des principales tetes et de quelques unes de ces figures et plusieurs torses que je me suis empressé de mouler moi-même, pour ne point perdre de vue ces precieux restes, remis à la lumiere.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

de votre excellence

le tres humble et tres obeissant serviteur

FAUVEL.

A Son Excellence Monseigneur le duc de Bassano (1).

(1) Correspondance consulaire d'Athènes.

Trois semaines environ auparavant, à la date du 26 août 1811, il avait adressé à son ami Barbié du Bocage une longue lettre qui, publiée dans le *Magasin encyclopédique* de mars 1812, fut la première à faire connaître au public français les trouvailles d'Égine, lui disant qu'il s'était rendu personnellement sur les lieux, lui décrivant, en termes analogues à ceux de sa lettre au ministre, mais en plus amples détails, les dix-sept figures avec les identifications qui en avaient été proposées, insistant sur le caractère de ces œuvres « de l'ancienne école d'Égine, du goût le plus antique, du genre que nous nommons improprement *étrusque* », les vantant comme « toutes de la plus belle sculpture, les têtes seulement sont un peu sèches, mais du plus grand intérêt » et aussi précieuses « par le sujet qu'elles représentent que par leur haute antiquité », priant enfin Barbié du Bocage de « faire part à la troisième Classe de l'Institut » de cette « découverte très importante pour les arts » (1).

Le ministre de l'intérieur, nous l'apprenons par une lettre postérieure de Fauvel du 10 mars 1812 (2), n'avait pas attendu cette lettre du 13 septembre pour faire part à Fauvel de ses intentions et, dès la réception de la lettre du 7 juillet précédent à lui directement écrite, il l'avait, par réponse en date du 23 septembre 1811, invité à agir. « J'ai fait part aux propriétaires de ces statues, écrit Fauvel, de l'offre que fait Votre Excellence ». Mais l'offre, sur laquelle nous ne sommes pas autrement informés, était évidemment fort vague. Fauvel, en effet, d'une part, spécifie que, « à l'époque [à laquelle] j'avais l'honneur d'en écrire à Votre Excellence, aucun prix n'avait été offert » et que, « si j'avais cru devoir en proposer un, il ne pouvait être que conditionnel » et, d'autre part, on l'avait

(1) *Magasin encyclopédique*, 1812, t. II, p. 97-101. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 83. Le même numéro du *Magasin encyclopédique* (p. 102-103) contient une seconde lettre de Fauvel à Barbié du Bocage du 19 décembre 1911, où il est encore question du temple et des sculptures d'Égine.

(2) Voy. plus loin, p. 175.

assuré que le marché ne serait conclu qu'en décembre 1812. Le résultat le plus net de cette première réponse de Montalivet fut une demande de renseignements adressée au représentant des propriétaires, Gropius (1), à laquelle celui-ci répondit par une lettre du 1er mai 1812 rapportée plus loin (2).

La lettre du 13 septembre 1811, au contraire, adressée au ministre des relations extérieures, permettait de pousser plus avant, d'autant que, sans aucun doute avec elle, le ministre transmettait à son collègue de l'intérieur des dessins et une relation de la découverte, que ce dernier à son tour s'empressa de communiquer pour avis à Denon, directeur général du Musée Napoléon.

Paris, le 9 février 1812.

Son Exce M. le Ministre des relations exterieures vient de m'adresser, Monsieur le Chevalier, les dessins des statues et des bustes antiques découverts en 1811 dans l'Isle d'Egine par plusieurs artistes allemands et anglais qui les ont fait transporté à Zante, ainsi que la relation qu'ils ont publiée des circonstances et des résultats de cette découverte. Il parait que leur intention est d'en faire la vente le 1er novembre 1812. J'ai l'honneur, Monsieur le Chevalier, de vous transmettre ces dessins et la relation qui les accompagne, en vous priant de les examiner et de me donner votre avis sur le prix que l'on pourrait offrir des antiquités dont il s'agit, afin d'en faire l'acquisition pour augmenter les richesses que nous possédons déjà en ce genre.

Recevez, Monsieur le Chevalier, l'assurance de mes sentiments distingués.

MONTALIVET.

M. le Chevr Denon, Deur gal des Musées (3).

(1) La situation diplomatique de Gropius apparaît variable. Il est donné, dans cette affaire, comme consul de Sa Majesté Britannique en Thessalie. Dans l'affaire des marbres de Phigalie, il est dit consul d'Autriche à Athènes (Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. 44) et il est bien certain qu'il occupa ce poste (Cte de Forbin, *Voyage dans le Levant en 1817-1818*, p. 361; Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 95-97.) L'*Expédition de Morée*, t. II, p. 12, le qualifie de vice-consul anglais en Morée. En réalité, comme le dit quelque part Cockerell (*The Temple of Aegina*, p. IX), il était avant tout marchand établi à Athènes.

(2) Voy. p. 186-187.

(3) Archives du Louvre. La lettre, écrite sur papier sans en-tête, porte en note : « répondu le 18 février 1812 ».

Ni des dessins, ni de la relation je n'ai retrouvé trace. Les dessins étaient évidemment des croquis sans grande valeur auprès de ceux qu'ont conservés les papiers de Haller et de Cockerell, et Visconti les qualifie même de « croquis informes ». La relation, en ce qui la concerne, puisqu'il est dit qu'elle a été publiée, ne peut guère être que l'une des notes mentionnées par Furtwängler (1) comme parues dans l'*Allgemeine Zeitung* de 1811 et le *Morgenblatt für die gebildeten Stände* de 1812 avec l'annonce de la mise en vente à Zante et un projet de reconstitution des frontons par Cockerell.

La première avait été insérée dans l'*Allgemeine Zeitung* du 5 décembre 1811, sous la rubrique « *Notizen aus Griechenland* », d'après des informations données par le journal hebdomadaire grec *Hermes Logios* publié à Vienne par l'archimandrite Anthimos Gazes (2) : elle figure également presque identique dans le numéro de décembre du *Magasin encyclopédique* de cette même année.

Nouvelles littéraires (Turquie).

Une découverte précieuse a été faite par des voyageurs allemands dans l'Ile d'Egine, sous les ruines du Temple de Jupiter Panhellenien. Ils ont trouvé dix-huit statues de marbre, pas tout à fait de grandeur naturelle, et du style grec le plus ancien. Elles avaient été placées sur le fronton du Temple, et peuvent être aisément restaurées. Les fouilles faites dans le même endroit ont, en outre, procuré plusieurs fragmens intéressans; et, en déblayant les décombres, on a trouvé le pavé du Temple parfaitement conservé. A cette nouvelle, le Consul de France à Athènes, M. Fauvel, s'est aussitôt transporté sur les lieux. La collection de ce savant s'accroît tous les jours par de nouvelles fouilles. Elle renferme un très grand nombre d'urnes cinéraires, dans chacune desquelles on a trouvé l'obole. Sur une de ces urnes, on voit la barque de Charon. Les statues, dont nous avons parlé, représentent des héros de la guerre de Troie (3).

(1) *Aegina*, p. 180.
(2) *Allgemeine Zeitung*, 1811, n° 339, p. 1356.
(3) *Magasin encyclopédique*, 1811, t. VI, p. 397.

La note, on le voit, est bien courte et dénuée d'indications. Il n'y est parlé ni du transport à Zante, signalé il est vrai par Fauvel, ni de la vente annoncée pour le 1er novembre 1812, que mentionne la lettre de Montalivet, ni de bien d'autres détails, — importance attachée à l'emplacement précis de la découverte de chaque fragment, chiffre de la mise à prix, obligation de fournir des moulages, — auxquels se réfère le rapport que Denon demanda à Visconti, qui tous sont dans les numéros du *Morgenblatt* des 15 et 16 janvier 1812. Sans aucun doute c'est donc l'exemplaire tout récent de ce journal qu'avait reçu le ministre des affaires étrangères et qu'il faisait parvenir au ministre de l'intérieur avec la lettre de Fauvel (1). Ici, en effet, après une description des statues, à qui l'on a attribué des noms au moins pour donner une idée de leur caractère, contenue dans le numéro du 15 (2), le numéro du 16 ajoute les indications suivantes : les inventeurs ont bien remarqué la place de chaque trouvaille et ont pu de la sorte reconstituer les frontons; en attendant que les circonstances permettent de transporter les marbres à Rome, où mieux que partout ailleurs ils pourront être vus des sculpteurs et restaurés et étudiés par les savants, ils ont été mis en sûreté à Zante dans une chambre de l'habitation de S. E. l'envoyé britannique auprès des îles Ioniennes, M. Spiridion Foresti (3) ; décidés à ne pas les séparer et à laisser aux amateurs et aux gouvernements le temps nécessaire, les propriétaires ont désigné comme leur fondé de pouvoirs M. Gropius, consul britannique en Thessalie, qui les mettra en vente le 1er novembre 1812 (4) ; toute

(1) Le prince Louis de Bavière, écrivant le 7 juin 1812 à l'inspecteur de la galerie royale, Georg von Dillis, au sujet des marbres d'Égine, lui signale de même la notice du *Morgenblatt* (*Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse der k. B. Akademie der Wissenschaften zu Munich*, 1904, p. 437).

(2) *Morgenblatt für die gebildeten Stände*, 1812, t. I, nº 13, p. 49-50.

(3) Hughes, un peu plus tard, lors de son voyage, parle longuement de Foresti comme résidant anglais à Janina, *Travels*, t. I, p. 438 et suivantes.

(4) Fauvel, dans sa lettre du 10 mars 1812, nous venons de le voir, indique à tort décembre.

liberté, d'après la déclaration de Foresti, sera laissée aux personnes qui voudront examiner les sculptures et aux acheteurs qui s'en porteront adjudicataires ; la mise à prix sera de 10,000 florins et le quart du prix devra être payé comptant, à moins d'entente particulière et de garanties fournies à Gropius ; l'adjudicataire devra, en outre, s'engager à donner à chacun des associés, dans le délai d'un an après arrivée à destination, une série complète de moulages des dix-sept statues ; toutes lettres, en français, anglais, italien ou allemand, devront être adressées par Vienne et Constantinople ou par Salonique à Gropius, avec la suscription « à Monsieur le Consul de Sa Majesté Britannique en Thessalie, résidant à Trichery sur le golfe de Volo » (1).

Saisi par Montalivet, Denon s'adressa tout naturellement au conservateur responsable des antiques, Visconti. Le rapport ci-après sera une nouvelle preuve de la haute perspicacité, de la sûreté de jugement, singulièrement remarquables pour son temps, de ce grand serviteur du Musée. Ses biographes ont rappelé à l'envi comment c'était en quelque sorte à la suite de son arbitrage que le Parlement britannique avait voté en 1816 l'achat des marbres d'Elgin, qui devait assurer au British Museum un rang que rien plus ne pourra lui faire perdre : de fait, lorsque les sculptures du Parthénon étaient arrivées à Londres, loin que l'opinion générale en eût reconnu la supériorité, qui nous semble aujourd'hui éclatante, le porte-paroles le plus écouté de l'Angleterre en matière d'art, Richard Payne-Knight, volontiers n'y voyait que des œuvres de métier attribuables à l'époque romaine ; il fallut que Visconti proclamât résolument leur maîtrise (2). Nul, en revanche, parce que le témoignage en demeurait enfoui dans les archives et inconnu, n'a jamais fait allusion au jugement de ce même Visconti sur les sculptures d'Égine : le faire connaître sera œuvre, sinon de réparation, de plus complète justice.

(1) *Ibid.*, n° 14, p. 54-56.

(2) Voy. entre autres, Michaelis, *Ein Jahrhundert kunstarchäologischer Entdeckungen* (2e éd. de *Die archäologischen Entdeckungen des neunzehnten Jahrhunderts*), p. 37, 39.

Les dix-sept statues de marbre de Paros, dont quinze de grandeur presque naturelle, et un certain nombre de têtes et d'autres fragmens trouvés dernièrement dans l'Ile d'Égine forment une découverte précieuse pour l'histoire de l'art, pour l'étude de l'archéologie et pour l'instruction des artistes qui pourront voir dans ces nombreux restes quels étaient le style et le caractère de l'école grecque des sculpteurs d'Égine si vantés dans l'antiquité.

Comme la richesse et la prospérité des Éginètes eurent un terme dans la guerre du Péloponnèse, la 88e Olympiade, 428 ans à peu près avant l'ère vulgaire, ces ouvrages appartiennent sans doute à une époque antérieure.

Malgré les croquis informes qu'on nous a fait passer de ces figures, on peut juger par la grâce et la beauté de leurs poses que ces ouvrages sont d'un siècle où l'art s'était élevé à une grande perfection. Ils sont probablement du ciseau d'Onatas ou de Cléon, statuaires célèbres de l'École d'Égine, et qui ont fleuri, comme Phidias, au ve siècle avant l'ère vulgaire.

La position des ruines du temple dont ces figures ornaient les frontons, et qui était situé sur une colline, fait conjecturer, d'après Pausanias, que les restes appartiennent au temple fameux de Jupiter Panhellénien. La négligence par laquelle le voyageur si exact a omis la description du temple et des ouvrages d'art qu'on y remarquait me fait trouver vraisemblable l'opinion énoncée dans la relation, et suivant laquelle ce monument à l'époque de Pausanias aurait été déjà en ruines. Je pense qu'il fut renversé dans la dernière catastrophe d'Égine causée par les Étoliens et après par les Romains au tems de la première guerre de Macédoine deux siècles environ avant l'ère vulgaire.

Quoique je n'adopte point l'opinion que les figures d'Ulysse, de Priam et d'Hélène se trouvent parmi ces statues, je suis d'avis que les héros représentés sont des héros de l'Iliade, et j'incline à croire que deux des trois archers sont Teucer et Paris.

L'excellence des torses et des extrémités qui paraît contraster avec une certaine sécheresse remarquable dans les traits des visages et dans l'exécution des cheveux et de la barbe, offre une circonstance qui n'est point étrangère au caractère connu des anciennes écoles.

Les chefs d'œuvres qui enrichissent les musées de sculpture

antique, et surtout le Musée Napoléon, sont pour la plupart l'ouvrage d'artistes grecs qui ont vécu au tems de la grandeur romaine, ou du moins qui sont postérieurs à Alexandre le Grand. Excepté le bas-relief du Parthénon d'Athènes qui est maintenant au Musée Napoléon, et qui a dû être exécuté sur les dessins et sous la direction de Phidias, il n'y a qu'un très petit nombre d'ouvrages qui appartiennent à une époque si ancienne, et pourtant si brillante de la sculpture grecque. On peut conjecturer que la Pallas de Velletri est à peu près de ces tems.

Ainsi l'ensemble des sculptures trouvées à Égine sera une acquisition précieuse et d'un genre unique. Elle augmenterait considérablement la richesse et la curiosité du Musée qui en ferait l'achat.

Le prix qui doit servir de base aux enchères est fixé à 10 mille sequins vénitiens, c'est-à-dire à 120,000 francs environ. Suivant mon avis, le total des dix-sept statues, et de toutes les têtes et fragmens trouvés dans la même fouille, pourra être porté jusqu'au prix de cent cinquante mille francs. Je me borne à cette somme eu égard à la dimension des figures qui est un peu au-dessous de la grandeur naturelle, à leur mutilation, aux frais considérables de la restauration qui doit être exécutée en marbre de Paros, et qu'on ne saurait porter à moins de 50,000 francs.

Les plâtres qu'on demande et qui pourront être accordés n'augmenteraient la dépense générale de l'acquisition que d'une somme en comparaison bien modique. Il est essentiel, si l'acquisition de ces monumens est ordonnée, que la personne chargée de la faire, marque exactement, d'après l'information et les notes des propriétaires, quelles sont les figures qui appartiennent au fronton du couchant, et quelles sont celles qu'on a trouvées du côté du fronton opposé. Sans cela on ne pourrait plus replacer les statues dans leur ancienne disposition, circonstance qui doit contribuer beaucoup à l'effet général de leur ensemble.

Fait à Paris, le 13 février 1812.

Signé : E. Q. Visconti (1).

Visconti saisit donc pleinement le « genre unique » de l'acquisition sur laquelle il était consulté. Interprète illustre,

(1) Copie aux Archives du Louvre, Correspondance, 1811-1813, p. 98-100.

par sa grande publication du *Musée Pio-Clémentin*, d'une archéologie fondée uniquement sur les collections romaines; transporté, lorsque Paris avait pris la place de Rome, dont les trésors émigraient vers le Louvre, à la tête du Musée Napoléon qui, enrichi des dépouilles opimes de l'Italie, n'était encore par sa conception qu'un musée romain; maintenu, a-t-on pu dire, par la présence des nombreuses copies plus ou moins bonnes des œuvres de l'époque grecque qui y étaient réunies aux meilleurs originaux hellénistiques et à ceux de la sculpture proprement romaine, dans cette doctrine que de Phidias au règne d'Hadrien l'art s'était maintenu, non seulement sans défaillance, mais presque sans modification à un égal niveau (1), il n'en comprenait pas moins du premier coup quelle richesse seraient les sculptures d'Égine pour un musée dont les chefs-d'œuvre étaient « pour la plupart l'œuvre d'artistes grecs qui ont vécu au tems de la grandeur romaine, ou qui du moins sont postérieurs à Alexandre le Grand ». Il n'était qu'un préjugé auquel Visconti ne pouvait guère se soustraire, celui de la restauration, et c'est par ce qu'il prévoyait à cet effet une dépense de 50,000 francs qu'il ne proposait pour le prix lui-même que 150,000 francs, soit en tout 200,000. Son brouillon, conservé dans ses papiers à la Bibliothèque nationale (2), est sur ce point singulièrement instructif. Là le chiffre fixé est, non plus de 150,000, mais de 180,000 francs et, pour la restauration, à laquelle sont joints les frais du transport, qui devaient par suite à ses yeux rester en dehors de ceux de l'achat proprement dit, non pas 50,000, mais 100,000 francs sont prévus (3). La raison des modifications apportées doit être cherchée dans l'intervention de Denon. Denon, tout en déclarant partager l'avis de son collaborateur, fut peut-être effrayé de ce qu'il trouvait l'énormité de la somme. Surtout il voulait que le transport se

(1) Voy. Michaelis, *Ein Jahrhundert kunstarchäologischer Entdeckungen*, p. 23.

(2) Papiers de Visconti, manuscrits français, nouvelles acquisitions, nos 5966-6000, t. XV (5980), fos 106-108.

(3) *Ibid.*, fo 107-108.

fît aux frais et plus encore aux risques des propriétaires et que le prix ne fût acquitté qu'après livraison. Au conservateur, qui n'avait et ne devait avoir en vue que l'intérêt scientifique de l'acquisition, s'opposait plus ou moins l'administrateur soucieux des contingences matérielles et des difficultés d'exécution. Regrettable précaution, si l'on veut, à qui juge après coup, puisqu'elle put être pour quelque chose dans l'échec des négociations, mais qu'on ne saurait pourtant sans injustice reprocher à Denon, si l'on tient compte de l'état de l'Europe en cette année 1812 et du caractère grandement aléatoire que revêtait en de telles conditions la prise de possession de sculptures conservées dans une île au pouvoir des Anglais.

Le rapport de Visconti, pour toutes ces causes, ne fut adressé à Montalivet qu'avec une lettre de Denon ainsi conçue :

A S. Ex. le Ministre de l'intérieur.

18 février 1812.

Monseigneur,

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 du courant, pour avoir mon avis sur des statues trouvées dans l'Ile d'Égine par des artistes allemands et anglais qui les ont fait transporter à Zante et qui sont dans l'intention de les vendre le 1er novembre 1812, j'ai l'honneur d'adresser à V. Ex. le rapport que Mr. Visconti vient de faire sur ces antiquités. Je partage ses opinions sur l'intérêt qui résulterait pour le Musée de leur acquisition et sur le maximum du prix à en offrir. Mais j'aurai l'honneur d'exposer à V. Ex. que, bien que je juge cette acquisition nécessaire, je n'ose cependant pas trop insister, ne pouvant juger de la conservation de ces antiquités sur les croquis adressés, et surtout calculant les difficultés et les frais énormes qu'il en coutera pour les faire venir de l'Ile de Zante maintenant au pouvoir des Anglais.

Si donc Votre Excellence, Monseigneur, se décidait à les acquérir, je crois qu'il serait nécessaire qu'on stipulât dans les conditions qu'avant de rien payer, ces antiquités seraient amenées aux frais des quatre propriétaires par un bâtiment neutre au Havre, et qu'alors la somme que vous offririez serait acquittée.

Cette clause me paraît indispensable, et je pense qu'elle n'appor-

tera aucun obstacle à la conclusion du marché, le Sr Gropius fondé de pouvoirs des vendeurs étant autorisé par le consul de S. M. Britannique, résidant à Trikery sur le golphe de Volo, à prévenir qu'il est et sera permis à tout amateur du Continent de venir et aller librement à l'Ile de Zante pour prendre connaissance de cette collection, et qu'elle sera délivrée à l'acquéreur de quelque nation qu'il puisse être sans égard aux rapports politiques dans lesquels son gouvernement pourrait se trouver avec celui de la Grande-Bretagne (1).

Il semblait bien, d'ailleurs, à Fauvel, vers la date où se place la rédaction du rapport, ou du moins peu après, que l'affaire fût une affaire perdue.

Le 10 mars 1812 il écrivait au ministre de l'intérieur :

Athènes, le 10 mars 1812.

Monseigneur,

J'ai reçu le 5 février la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 23 septembre en reponse à ce que j'avois eu l'honneur de lui ecrire le 7 juillet au sujet des statues trouvées dans les ruines du temple de Jupiter Panhellenien à Egine par les 4 artistes, dont deux anglois et deux bavarois à qui elles appartiennent en commun, aucun prix n'avoit été offert à l'epoque à laquelle j'avois l'honneur d'en ecrire à Votre Excellence et si j'avois cru devoir en proposer un, qui ne pouvoit être que conditionnel, je n'aurois pas osé offrir 4000 livres sterling ; cependant cette somme fut proposée le lendemain par les mêmes anglois qui achetèrent 1000 sequins vénitiens les statues et bustes trouvées à Argos par Veli Pacha (2), pour lesquelles Votre Excellence m'avoit demandé des renseignemens (3). Le marché ne fut point conclu, un des proprietaires, M. le baron Haller, architecte de S. M. le roi de Baviere, vouloit que son souverain en fut prévenu, les choses en étaient là, lorsque des craintes que ces statues ne fussent point en sureté en Turquie, firent prendre le parti de les enlever furtivement, elles ont été transportées sur des chevaux, empaquetées au golfe de Crissa et embarquées pour l'île de Zanthe,

(1) Archives du Louvre, Correspondance, 1811-13, p. 98.
(2) Cf. Papiers de Fauvel, t. II (22871), f° 162.
(3) Voy. plus haut, p. 163.

elles y étaient exposées et un sauf conduit était promis à ceux qui auroient désiré en prendre connaissance, devant être vendues au plus offrant, lorsqu'un brick et un transport envoyés par le prince régent qui en offre 6000 livres sterlings, en cas qu'elles lui plaisent, vint les prendre pour les lui faire voir, d'apres cela, je doute que l'architecte de S. M. le Roi de Baviere puisse empecher la conclusion du marché. Il est à croire, Monseigneur, que ces statues ne sortiront point de l'Angleterre, c'auroit été une collection précieuse pour le Musée Napoléon, non pas autant pour la beauté parfaite du nu que pour le caractère d'antiquité qui nous reporte au tems ou Homère ne vivoit point encore, les têtes sont des portraits ou vrais, ou reçus. Elles sont en général mauvaises, coiffées de mode et sèches, mais en cela curieuses ainsi que les vetemens, les armures. Ne voulant point laisser échapper ces raretés sans en garder un souvenir, j'ai moulé, moi-même, presque toutes les tetes et trois figures dont une des plus belles dont je fais Polite tué par Pyrrus sous les yeux de Priam. J'offre ces platres au Musée, ils y feront pour l'histoire de l'art le même effet que les marbres (1), mais pour les envoyer, il faut une occasion sure, chose difficile avant la paix.

Les propriétaires de ces statues à qui j'ai fait part de l'offre que fait votre excellence m'ont assuré que le marché ne seroit conclu qu'en décembre prochain, pour donner le tems aux acheteurs de faire parvenir leurs offres.

Je suis avec respect,
Monseigneur,
de votre excellence

le tres humble et tres
obeissant serviteur
FAUVEL (2).

La pleine compréhension des lettres de Fauvel, tant de celle du 13 septembre 1811 que de celle du 10 mars 1812, exige ici que nous revenions brièvement sur les diverses péripéties par

(1) Fauvel avait sur ce point de singulières idées : voyez Papiers, t. II (22871), f° 163.

(2) Correspondance consulaire d'Athènes. Le passage depuis « c'auroit été une collection précieuse pour le Musée Napoléon » jusqu'à la fin du paragraphe a été publié par M. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 53.

où avaient passé, depuis leur découverte jusqu'à cette dernière date, les sculptures d'Égine.

La découverte n'avait pas été sans émouvoir la population d'Égine. Il avait fallu négocier avec les primats et c'est pendant ces négociations mêmes que Foster et Linckh, avaient rapporté de suite au Pirée et de là, nuitamment, à Athènes un premier convoi (1). L'affaire s'était tant bien que mal arrangée au prix de 800 piastres, moyennant le versement duquel Cockerell, Haller, Foster et Linckh gardaient leurs trouvailles et obtenaient la permission de fouiller jusqu'à exploration complète du site (2); mais il restait à craindre le Capitan Pacha, dans l'apanage de qui se trouvait Égine avec les îles de l'Archipel et vis-à-vis de qui les primats mêmes demeuraient responsables (3), le Capitan Pacha dont dix ans plus tard nous retrouverons les exigences lors de la vente de la Vénus de Milo par les primats miliotes, à qui le marquis de Rivière remboursa 7,218 piastres exigées, sans préjudice de mauvais traitements et d'avanies de toutes sortes, par son drogman Nicolas Mourousi (4). Les autorités turques d'Athènes aussi pouvaient être à redouter (5) et c'est pourquoi Cockerell et Foster au moins eussent accueilli avec joie des ouvertures qui avaient, en outre, à leurs yeux le grand mérite de venir d'Angleterre.

Le premier acquéreur que ceux-ci avaient espéré était Lord Sligo (6). Lord Sligo en eut en effet l'idée ; mais il fut effrayé par les prétentions des propriétaires allemands qui ne parlaient pas de moins de 6 à 8,000 livres (7). Il ne faut pas toutefois

(1) Hughes, *Travels*, t. I, p. 283, 284 ; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 54.

(2) Hughes, *Travels*, t. I, p. 284 ; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 54.

(3) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX.

(4) E. Michon, *La Vénus de Milo* (extr. de la *Revue des études grecques*, 1902), p. 8, 10-11.

(5) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 58.

(6) Howe-Poter, de l'ancienne famille Browne, 2e marquis de Sligo, 1788-1845 (J. B. Burke, *A geneaological and heraldic Dictionary of the Peerage and Baronetage of the British Empire*, p. 908 b-909).

(7) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 57.

voir en lui l'« anglais qui acheta les objets trouvés en Morée par Veli pacha de cette province », « les anglais qui achetèrent 1000 sequins vénitiens les statues et bustes trouvés à Argos par Veli Pacha » (1), et qui, ayant proposé 4,000 livres sterling des sculptures d'Égine, ne purent décider Haller. Non que Lord Sligo n'ait été lui aussi en relations avec Veli Pacha. « Un autre voyageur anglais, Lord Sligo, écrit encore Fauvel, reçut en présent de Veli pacha deux portions de colonnes d'un marbre vert, qui n'est point de celui dit *vert antique*, d'un goût persan (2) ou plutôt phénicien (3) fort bigarré : ces colonnes avoient été trouvées dans les fouilles que fit faire à Mycènes Lord Elgin dans le tombeau d'Agamemnon, ou le Trésor d'Atrée; tout à Mycènes est d'un goût phénicien, des lions énormes, la construction des tombeaux et des murs : deux pièces de canon débarquées à Athènes ont été le payement de ces colonnes (4) ». Il se trouve précisément que, tout récemment, le savant conservateur des antiquités grecques et romaines du British Museum, M. A. Hamilton Smith, annonçait le don fait à ce musée par l'héritier de Lord Sligo de ces

(1) Lettres de Fauvel du 13 septembre 1811 et du 10 mars 1812, voy. p. 165, 175.

(2) Il est curieux de voir ici Fauvel parler de « goût persan », comme avait songé aussi songé à la Perse Montfaucon (*Recueil d'antiquités*, t. II, 1re partie, p. 45, pl. XI) en faisant connaître un petit taureau accroupi en or, catalogué après lui parmi les monuments perses par Longpérier (*Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes, perses, hébraïques, exposées dans les galeries du Musée du Louvre*, n° 556), publié encore par M. Perrot dans le volume de son *Histoire de l'art* consacré à la Perse (t. V, p. 881, fig. 534) et qu'a justement revendiqué M. S. Reinach comme « un monument oublié de l'art mycénien » (*Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXI, 1897, p. 5-15, pl. I.) J'ai indiqué par quelles collections successives ce taureau, où M. Reinach prétendait reconnaître un cerf, était parvenu au Louvre et par suite de quelles circonstances la tête seule en subsistait aujourd'hui, exposée dans une des vitrines de l'une des salles du premier étage du département des antiquités orientales (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1900, p. 338-342).

(3) M. Legrand avait déjà relevé (*Biographie de Fauvel*, p. 58) cette qualification de « phénicien » ou encore d' « égyptien » (Papiers de Fauvel, t. VIII[1], 22877, f°s 247-248) donnée par Fauvel à l'art mycénien, mais non celle de persan. M. Perrot écrivait de même (*Histoire de l'art*, t. V, p. 881) qu'il était possible que le petit taureau fût « un ouvrage phénicien ».

(4) Papiers de Fauvel, t. II (22871), f° 162.

colonnes ou plutôt d'une demi-colonne de la façade du Trésor d'Atrée : elle a été donnée, disait-il, par Veli pacha, qui emportait l'autre, au marquis de Sligo qui avait fait des fouilles avec lui devant la tombe en 1811 et conservée depuis lors à Wesport en Irlande, et, rappelant que les deux demi-colonnes de l'entrée du Trésor étaient déjà brisées quand elles furent signalées au début du XIXe siècle par les premiers archéologues, que Leake en 1806 constatait la disparition de beaucoup de fragments, enfin que l'une, signalée par Haller à Argos en 1812, vue encore à Nauplie en 1838, était aujourd'hui au Musée d'Athènes, M. Smith se réjouissait d'un don qui, s'ajoutant aux fragments déjà précédemment possédés du Trésor, — deux provenant de la collection de Lord Elgin et deux offerts en 1843 par l'*Institute of British Architects* (1), — avait permis une reconstitution des colonnes au fond de la salle archaïque du British Museum (2).

Les lettres de Fauvel que nous venons de rappeler se rapportent en réalité à une seconde offre, venant, non plus de Lord Sligo, mais de deux autres voyageurs compatriotes de Cockerell et Foster. En arrivant d'Égypte à Athènes, MM. Gally-Knight (3) et Fazakerly (4) — et nous savons qu'ils voyageaient de concert avec Lord North (5), de sorte qu'il s'agit sans doute de l'un d'eux lorsque ailleurs Fauvel désigne l'acquéreur des marbres de Veli Pacha comme un officier anglais qui accompagnait Lord North (6), — s'adressèrent aux deux co-

(1) A. H. Smith, *A Catalogue of sculptures in the British Museum*, t. I, nos 1-4.

(2) *Revue archéologique*, 1909, t. II, p. 434-435.

(3) Henry Gally-Knight (1776-1846), après avoir acquis une certaine notoriété par des poésies inspirées de l'Orient, s'est surtout signalé par des publications sur l'architecture (Leslie Stephen, *Dictionary of national biography*, t. XXXI, p. 253-254).

(4) Il s'agit sans doute d'un membre de la famille Fazakerley, ancienne famille du Lancashire, connue surtout par Nicolas Fazakerley, homme de loi et homme politique, mort en 1767 (*Ibid.*, t. XVIII, p. 278-271).

(5) *Ibid.*, t. XXXI, p. 253.

(6) Papiers de Fauvel, t. II (22871), fo 162. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 52. Lord North est en réalité Frederick North, qui hérita de ses frères aînés du titre d'earl of Guilford, mais non de celui de lord North, 1764-1827, célèbre

propriétaires allemands, Haller et Linckh, pour leur acheter leur moitié 2,000 livres, Cockerell et Foster se déclarant prêts à faire abandon de la leur (1), comme ils l'avaient écrit à Canning (2), de manière à donner le tout au British Museum. Ici encore les Allemands refusèrent, par désir d'assurer à leur pays le bénéfice de la trouvaille (3).

Il ne restait donc plus, en présence de ce double échec, qu'à recourir à une vente publique, — et c'est alors que des annonces furent faites dans les journaux, — mais auparavant à transporter les marbres hors d'un pays où l'on pouvait à tout instant craindre une mainmise sur eux (4) et c'est ce qu'indique bien Fauvel en écrivant que, le marché n'ayant point été conclu parce que l' « un des propriétaires, M. le baron Haller, architecte de S. M. le roi de Bavière, voulait que son souverain en fût prévenu, des craintes que les statues ne fussent point en sûreté en Turquie firent prendre le parti de les enlever furtivement » (5). Zante choisie comme étant la plus proche place offrant des garanties, Gropius fut désigné à titre d'agent commun (6) et les préparatifs d'emballage commencèrent. Ils exigèrent une huitaine de jours. Le 30 juillet 1811, antérieurement par suite aux deux lettres de Fauvel, le premier convoi à dos de chevaux et de mulets était dirigé sur le golfe de Corinthe, à Livadostro, d'après Cockerell, qui suivit à deux jours de distance, d'où un navire le chargea pour Zante (7). Zante était entre les mains des Anglais et Cockerell pouvait y croire ses trésors en toute sécurité. Il se réembarqua le 18 août pour le Péloponnèse, où il allait, le 25 août, faire la

philhellène et homme politique anglais, fondateur de l'Université de Corfou (Leslie Stephen, *Dictionary of national biography*, t. XLI, p. 164-166).

(1) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX.

(2) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 57.

(3) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX ; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 58.

(4) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX ; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 65.

(5) Voy. plus haut, p. 175, lettre du 10 mars 1812.

(6) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX ; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 65.

(7) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 65-68.

première visite et donner les premiers coups de pioche à Phigalie (1).

Il en était revenu à Athènes et se préparait à partir avec son compagnon pour l'Égypte lorsque se produisit le second incident mentionné par Fauvel, la venue d'un brick et d'un transport envoyés par le Prince Régent (2). Une lettre écrite à Cockerell par son père l'avait en effet avisé des mesures que le gouvernement anglais prévenu voulait prendre en faveur des marbres : le Prince Régent d'Angleterre donnait ordre de proposer 6,000 livres de la collection, plus la libre entrée en Angleterre, et d'expédier un navire (3). L'offre, remarque Cockerell, équivalait à 8,000 livres et, le navire étant attendu incessamment, il allait se trouver dans cette situation fort embarrassante d'avoir laissé croire à son gouvernement (4) qu'il n'avait qu'à envoyer prendre les sculptures pour se les assurer, alors qu'elles n'étaient plus à Athènes, que lui-même ne pouvait plus accepter l'offre et qu'il n'y avait même plus de cession possible, puisque les sculptures devaient être vendues publiquement aux enchères (5). Il lui fallut, bien à contre-cœur, s'exécuter et répondre dans ce sens au capitaine Perceval arrivé le 25 novembre au Pirée sur le brick la *Paulina*. Le capitaine, heureusement, ne lui en garda pas rancune et voulut même bien faire faire aux sculptures une nouvelle étape jusqu'à Malte, de peur d'une attaque toujours possible des Français sur Zante (6). Que les Anglais y vissent l'avantage d'avoir les marbres dans une île encore plus complètement sous leur dépendance et d'où ils étaient en droit de penser qu'ils ne pourraient guère leur échapper, la chose est plus que probable et Cockerell dit bien que le capitaine Perceval se chargea de ce

(1) *Ibid.*, p. 69.
(2) Voy. p. 176.
(3) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 102.
(4) L'intervention d'Hamilton avait aussi agi sur le gouvernement anglais (Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX).
(5) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 102.
(6) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX ; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 103, 104.

rôle de la part du gouvernement anglais (1). De là à imaginer comme Fauvel, dans sa lettre du 10 mars 1812, que la *Paulina* emportait les sculptures jusqu'en Angleterre pour les faire voir au Prince Régent « en cas qu'elles lui plaisent », et pour en tirer cette conclusion qu'il est à croire « que ces statues ne sortiront point de l'Angleterre » (2), il n'y avait qu'un pas et l'on ne s'étonnera pas outre mesure de la supposition.

Il n'est pas improbable que, si, avant de donner au rapport de Visconti et à la lettre de Denon la suite qu'ils comportaient, le ministre de l'intérieur avait eu aussi entre les mains la lettre de Fauvel du 10 mars 1812 contenant ces affirmations, l'affaire eût été abandonnée; mais heureusement les délais de transmission d'une lettre d'Athènes à Paris étaient toujours longs et, lorsqu'il rédigea ses instructions pour Fauvel, le 24 mars, le ministre n'avait pu encore, ainsi que celui-ci le constate, la recevoir. Les instructions furent donc arrêtées conformément aux propositions du Musée et même, s'il adoptait la réserve de Denon touchant les conditions du paiement, Montalivet majorait le prix de 10,000 francs, le portant à 160,000 francs, dont 10,000 seraient versés dès la conclusion du marché. Sa lettre, qui fut transmise le 3 avril par le ministre des relations extérieures et dont par bonheur, — car la copie n'en a pas été gardée avec la minute de celle de ce dernier ministre, — l'original est inséré dans les papiers de Fauvel, est datée du 24 mars 1812.

Paris, le 24 mars 1812.

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire,
à Monsieur Fauvel, Vice-consul de France à Athènes.

Monsieur, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt la relation de la découverte qui a été faite dans l'Ile d'Egine d'environ dix-sept statues antiques provenant du temple de Jupiter Panhellénien. J'ai aussi fait examiner par les plus habiles antiquaires de Paris les croquis

(1) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. IX.
(2) Voy. p. 176.

de ces statues, qui étaient joints à cette relation. Leur avis est que ces monumens de la sculpture antique contribueraient puissamment à enrichir le Musée Napoléon; et ils m'ont, en conséquence, invité à en faire l'acquisition.

Je vous préviens, Monsieur, que vous pouvez pousser le prix de ces statues jusqu'à la somme de cent soixante mille francs et prendre, en outre, l'engagement, ainsi qu'on l'exige, de fournir à chacun des quatre propriétaires de la collection un plâtre des 17 statues et cela dans le terme d'un an après qu'elles auront été transportées à Paris.

On voit dans la relation de la découverte de ces monumens que Mr. Gropius, fondé de pouvoirs des propriétaires, est autorisé par le Consul de S. M. Britannique résidant à Trikery sur le golfe de Volo à prévenir qu'il est et sera permis à tout amateur du continent de venir librement à l'Ile de Zante, où les statues seront vendues, pour prendre connaissance de la collection, que le terme de la vente au plus offrant est fixée au 1er novembre de cette année; et que la collection sera livrée à l'acquéreur de quelque nation qu'il puisse être, sans égard aux rapports politiques dans lesquels son gouvernement pourrait se trouver avec celui de la Grande Bretagne.

Cette déclaration a uniquement pour objet de faciliter la vente des statues; mais ce qu'il y a de plus essentiel pour l'acquéreur, c'est de pouvoir les faire transporter sans aucun risque. J'ai donc décidé, Monsieur, qu'il ne serait payé qu'une somme de 10,000 francs en concluant le marché, et que les 150,000 francs restant ne seraient compté aux vendeurs qu'après la livraison de tous les objets achetés, soit dans le port du Hâvre, soit dans celui de Marseille. Ainsi les frais de transport seraient à leur compte. Cette condition est de (1)

.....

Y était jointe une lettre du ministre des relations extérieures dont le brouillon non signé est ainsi conçu :

Paris, le 3 avril 1812.

Mr. S. E. le Ministre de l'Intérieur à qui j'ay remis dans le tems

(1) Papiers de Fauvel, t. VIII² (22877), f° 57. La fin manque. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 53.

la relation que vous lui avés adressée de la découverte faite dans l'Isle d'Egine d'environ 17 statues antiques, vient de m'envoyer pour vous la transmettre la lettre ci jointe dans laquelle il vous fait connoitre les intentions de S. M. relativement à ces statues et vous donne des instructions pour la direction de votre conduite dans la négociation qui vous est confiée.

Ces instructions sont d'une nature trop précise pour que j'aye besoin d'y rien ajouter. Je vous observerai seulement que si, d'après les nouveaux renseignemens que vous avés pu recueillir .... (1) et ceux que vous êtes à portée d'en obtenir promptement, vous pressentiez que quelques-unes des conditions prescrites fussent susceptibles d'entraver la négociation dont vous êtes chargé, il seroit alors essentiel que vous en rendissiés compte sur le champ au Ministre de l'Intérieur en lui indiquant les modifications qu'il conviendroit d'apporter aux clauses de l'acquisition. Ce ministre apprécieroit vos observations et auroit encor le tems nécessaire pour vous faire parvenir ses derniers avis.

J'ignore quelle sera votre maniere de procéder dans cette commission, mais je compte assés sur votre sagesse et votre prudence pour croire que vous ne vous transportiés de votre personne à l'Isle de Zante qu'autant que vous auriés la conviction intime qu'une pareille démarche ne pourroit compromettre en rien ni le caractère dont vous etes revetu ni votre propre sureté.

Je suis au surplus persuadé que vous deployerés tout le zele et la sagacité que la circonstance exige et que vous employerés tous les moyens qui sont à votre disposition pour que la negociation dont il s'agit obtienne un résultat conforme aux intentions de S. M^té^.

Je vous invite à faire passer dans le plus bref délai votre réponse à S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Agréez, Monsieur, les assurances, etc.

M. Fauvel, vice-consul à Athènes (2).

Fauvel répondit le 23 juin par les lettres suivantes auxquelles il annexait une lettre à lui adressée par Gropius en réponse à une demande qu'il avait dû lui faire après réception, le 5 fé-

(1) Ici deux mots illisibles, peut-être « de Zante ».
(2) Correspondance consulaire d'Athènes.

vrier 1812, de la première lettre du ministre de l'intérieur du 23 septembre 1811.

Athènes, le 23 juin 1812.

Monseigneur,

La lettre dont votre excellence m'a honoré le 3 avril en me transmettant une lettre de son excellence le ministre de l'interieur à laquelle il m'est prescrit de me conformer, ne me parvint qu'hier 22. Je m'empresse d'y repondre. Je m'apperçois que S. Ecc le ministre de l'interieur n'avoit point pu recevoir une lettre du 10 mars par laquelle je repondois à celle dont cette ex. m'avoit honoré le 5 février, elle croit encore les statues du temple de Jupiter panhellenien à Zanthe, que je lui ai marqué avoir été transportées à Malte, où je doutois qu'elles restassent, puis que le prince régent qui en avoit offert 6000 livres sterlings en cas qu'elles lui plussent, vouloit les voir. On m'assure qu'elles sont arrivées à Malte. La lettre du consul Britannique à Trikeri, golfe de Volo, M. Gropius, que j'adresse cy incluse au ministre, répond en quelque sorte aux objections de cette excellence.

Je vais écrire à M. Gropius, que je crois en Morée, pour lui proposer les 160,000, les conditions du marché et lui demander les suretés du transport. Je désire bien que ces objets interessants n'échapent point au Musée Napoléon dont ils seront un des plus rares ornemens.

Daignez agréer les sentiments respectueux,

Monseigneur,
de votre tres humble
et tres obeissant serviteur
FAUVEL.

A Son Excellence Monseigneur le duc
de Bassano, Ministre des relations exterieures.

Athènes, le 23 juin 1812.

Monseigneur,

Je ne perds pas un instant pour répondre à la lettre dont votre excellence m'a honoré le 24 mars ; je vais faire part à M. Gropius, consul britannique à Trikeri golfe de Volo, de la proposition que fait votre excellence de cent soixante mille francs pour l'achat des 17 statues du temple de Jupiter panhellenien dans l'île d'Egine

dont elle a lu la description faite par le consul et vu les croquis qui y étaient joints. Votre excellence à cette époque, 24 mars, ne pouvoit point encore avoir reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire le 10 mars en reponse à celle dont elle m'avoit honoré le 5 fevrier. Je joins ici la copie de cette lettre. Votre excellence y auroit vu que ces statues ne sont plus à Zanthe, qu'elles ont été transportées à Malte et que le prince régent en a offert six mille livres sterling, en cas qu'elles lui plaisent. Je sai que ces statues sont arrivées à Malte; mais j'ignore si elles ont été transportées à Londres.

La lettre du consul Gropius, cy incluse, répond à quelques objections de votre excellence, mais non pas à l'essentielle, la sureté du transport. J'écris aujourd'hui à ce consul, qui se trouve en Morée, pour lui faire de votre part l'offre que fait votre excellence, les conditions du marché et la sureté du transport. Dès que j'aurai sa réponse, je ne négligerai rien pour la faire parvenir promptement à votre excellence.

Daignez agréer le respect,

Monseigneur,
de votre tres humble et tres
obeissant serviteur
FAUVEL.

A Monseigneur le Comte de Montalivet.

A Monsr Fauvel, v. consul de France
etc. etc. à Athènes.

Monsr

Si j'ai tardé de repondre (par ecrit) à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire au sujet des marbres trouvés à Egine, ce fut que je voulus auparavant être informé de leur heureuse arrivée à Malte ; car vous savez que des considerations particulieres engagerent leurs proprietaires à les transférer de Zante à ce nouveau depôt, lorsque, l'automne passée, S. A. R. le prince Regent expedia de Londres un brigantin de guerre pour les recevoir dans un transport sous ses ordres et les envoyer en Angleterre.

L'offre qu'en fit S. A. R. fut la somme de six mille livres sterling à condition seulement qu'à l'inspection la collection lui aurait plûe, mais, qu'au cas contraire, elle seroit rendue aux proprietaires libre des frais du transport et des douanes.

Vous savez encore, Monsieur, que M. le baron de Haller et M. Linckh crurent ne pas devoir consentir à ce transport de Zante à Londres, et rejetter l'offre de S. A. R., obligés qu'ils étoient, ainsi que Mrs Foster et Cockerell, de s'en tenir aux conditions qui dejà avoient été publiées à l'egard de ces statues dans divers papiers du continent.

L'essentiel de ces conditions est, come vous le savez, que la vente en sera faite au plus offrant le 1er novembre 1812 — que l'on ne recevra aucune offre au dessous de dix mille sequins de Venise, et de quattre exemplaires complets de toute la collection en platre. Telles furent les conditions pour la vente à Zante et telles elles s'entendent encore pour Malte.

Pour ce qui est des questions, que vous me faites, Monsieur, sur la sûreté *que donneroit le gouvernement anglais* pour l'extraction de ces objets de Malte, ou leur conservation là, jusqu'à l'opportunité de les embarquer, en cas que le gouvernement françois en auroit fait l'acquisition, je ne puis prendre sur moi de vous en dire rien de positif : j'ai pourtant tout lieu de croire que le gouvernement anglois ne s'ingerera pas plus dans cette affaire qu'il ne s'ingère dans toutes ce'les qui regardent purement et simplement les interêts privés de quelques individus, ses sujets ou etrangers, et que, tandis que les lois du pays ne s'opposent à l'exportation des objets de l'art, il n'y mettra aucun obstacle. Or, je ne connois aucune loi angloise qui puisse nous gêner dans le cas présent. — Ce seroit, Monsieur, de convenir entre nous deux des moyens de faire parvenir ces marbres entre vos mains, en cas que vous en devinssiez l'acquerreur pour qui que ce soit.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, Monsr le Consul,

Vôtre
tres humble serviteur
G. Gropius (1).

Athènes,
ce 1er de May
1812.

La lettre de Gropius était, sous plus d'un rapport, de bon

(1) Correspondance consulaire d'Athènes. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 53, n. 1.

augure et l'on comprend que Fauvel, qui le 10 mars désespérait du succès au point de se consoler par la pensée que les plâtres qu'il offrait au Louvre « y feront pour l'histoire de l'art le même effet que les marbres » (1), de nouveau, dans ses lettres du 23 juin, forme le vœu « que ces objets intéressants n'échappent point au musée Napoléon dont ils seront un des plus rares ornements ». Il en résultait, d'une part, — quoique Fauvel dise encore qu'il ignore si les sculptures ont été transportées à Londres, — que les co-propriétaires refusaient l'offre du Prince régent d'Angleterre et entendaient se conformer aux conditions de vente aux enchères précédemment énoncées. D'autre part, Gropius déclarait avoir tout lieu de croire que le gouvernement anglais ne s'ingérerait pas dans l'affaire et ne mettrait pas d'obstacle à l'exportation des sculptures. Fauvel, dans sa lettre au ministre des relations extérieures, estimait que cette lettre « répond en quelque sorte aux objections » du ministre de l'intérieur. Toutefois, écrivant à ce ministre lui-même, il devait reconnaître qu'elle « répond à quelques objections de votre excellence, mais non pas à l'essentielle, la sûreté du transport ».

Tant pour obtenir sur ce point des garanties suffisantes que pour lui proposer les 160,000 francs fixés par les instructions qu'il venait de recevoir, Fauvel dut s'adresser encore à Gropius. Le 24 août 1812 il faisait parvenir la nouvelle réponse de Gropius, avec une lettre dont voici le début, au ministre de l'intérieur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Copie de la lettre de M. Fauvel à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire.

Athènes, le 24 août 1812.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de répondre le 23 juin dernier à la lettre du 24 mars, dont Votre Excellence m'a honoré, qui ne m'était par-

(1) Voy. p. 176.

venue que le 22 juin. Cette lettre m'autorise à offrir 160,000 fr. des statues d'Egine. Je l'ai communiquée à M. Gropius, chargé de cette vente : il adhère aux conditions proposées par Votre Excellence; mais il forme quelques objections relativement au lieu du débarquement. Je joins à cette lettre la copie de la réponse qu'il m'a faite à ce sujet ; et Votre Excellence verra par la date que je ne pouvais mettre plus d'empressement (1).

Copie de la lettre de Mr Gropius reçue le 23 août 1812.

Au temple d'Apollon Epicurius sur
le Mont Cotylus en Arcadie
ce 13 août 1812.

Monsieur le Consul,

J'ai l'honneur de vous accuser la reception de votre lettre du 23 juin passé au sujet de l'offre de 160,000 francs que vous êtes autorisé de faire pour nos marbres d'Egine : suivant mon annonce, je prends note de cet offre sous conditions que prescrit son excellence le Ministre : et si personne autre n'en fait de plus avantageux jusqu'au terme fixé, je puis m'engager de livrer les 17 statues et ce qui y appartient au port de Marseille : cette demande cependant diminue tres naturellement le prix offert par S. E. de 30 mille francs, somme que je crois nécessaire pour les frais du fret, assurance, etc., etc., que nous serons obligés de débourser pour le transport depuis Malte : de façon que je ne puis compter l'offre de S. E. que pour nette cent trente mille francs.

Je ne puis non plus accepter le payement en francs et il sera facile à votre gouvernement de nous assigner un banquier à Constantinople ou à Salonique qui s'engage de nous payer en espèces sur la nouvelle de la consignation des marbres.

Il seroit cependant beaucoup plus avantageux de les porter seulement à Civita Vecchia, Naples ou Reggio, comme le poids de nos objets ne passe que dans la seule figure de Minerve la *demi charge* d'un cheval et que cette figure même peut très bien être portée entre deux chevaux en brancard, il sera moins cher de les trans-

(1) Il existe, de la lettre de Fauvel, deux copies, certifiées conformes, aux Archives du Louvre et dans les papiers de Visconti, t. I (5966), f° 90, et une rédaction qui présente quelques variantes de forme dans la Correspondance consulaire d'Athènes.

porter, même de Reggio par terre jusqu'en France, que par mer; vous savez vous-même, Monsieur, que nous les fîmes ainsi passer l'isthme par le chemin affreux du Cytheron par pas plus de 20 chevaux. Pour le transport à nos frais et risques jusqu'à Reggio je ne deduirai que quinze mille francs : jusqu'à Naples 20 m. et jusqu'à Civita Vecchia 25 m.

De plus qui aime les arts ne sauroit voir qu'avec regret confier à la mer des objets de l'art aussi curieux : et sous cette consideration S. E., j'espere, decidera pour Reggio.

Et voici comme je crois m'être expliqué suffisament, je vous envoie cette ma reponse par exprès afin de vous mettre à même d'obtenir avant le terme de vente echu, la décision de S. E. le Ministre.

J'ai l'honneur de vous saluer avec consideration.

Signé : Gropius.

Pour copie conforme :

Fauvel (1).

Dix jours après, saisi de scrupule sur le fait d'avoir correspondu directement avec le ministre de l'intérieur, Fauvel adressait encore à son chef hiérarchique la lettre suivante, où il est fait allusion et à une lettre du Ministère des affaires étrangères du 15 avril et, semble-t-il, à une deuxième lettre complémentaire du Ministère de l'intérieur du 24 mars, à nous inconnues.

Athènes, le 3 septembre 1812.

Monseigneur,

La lettre dont votre excellence m'a honoré le 15 avril ne m'est parvenue que le 30 du mois dernier. J'y ai trouvé la lettre de S. E. le ministre de l'interieur du 24 mars 2e. La première m'etoit parvenue le 22 juin et j'ai eu l'honneur d'y repondre le 23 du même mois. Depuis, le 24 août, j'ai ecrit directement à S. E. le ministre voye de Salonique. Je lui ai adressé la reponse que j'avois obtenue de M. Gropius chargé de la vente des statues trouvées à Egine. J'ai cru pouvoir écrire directement à S. E. le ministre de l'interieur.

(1) Correspondance consulaire d'Athènes.

Si j'ai manqué en cela, je reclame l'indulgence de votre excellence. Cy joint la copie de cette lettre et de celle de M. Gropius qui ne laisse rien à desirer, il repond à toutes les propositions de S. E. le ministre et fait de plus quelques objections pour le transport et aussi pour le mode du payement : il propose Civita Vecchia ou Reggio, au lieu de Marseille, ou le Havre, ce qui diminueroit effectivement les risques de mer a des objets aussi précieux.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,
de votre excellence
le tres humble et tres
obeissant serviteur
FAUVEL.

Son excellence Monseigneur lé duc de Bassano (1).

L'adhésion de Gropius aux propositions de Montalivet était entourée de réserves. Non seulement il formait quelques objections relativement au lieu de débarquement, faisant valoir l'avantage de confier le moins possible les sculptures à la mer, mais en outre, et l'on ne peut le lui reprocher, il évaluait à 15,000 francs jusqu'à Reggio, à 20,000 jusqu'à Naples, à 25,000 jusqu'à Cività-Vecchia, enfin à 30,000 jusqu'à Marseille les frais du transport et ne comptait donc l'offre de Fauvel que pour cent trente mille francs nets : de ce prix seulement devait s'entendre l'engagement « si personne autre n'en fait de plus avantageux jusqu'au terme fixé,.... de livrer les 17 statues et ce qui y appartient au port de Marseille ». Le mode du paiement, enfin, devait être modifié et celui-ci effectué en espèces ayant cours en ces villes par un banquier de Constantinople ou de Salonique.

Denon et Visconti furent prévenus en termes identiques.

(1) Correspondance consulaire d'Athènes. La pièce porte en marge : « Nta le ministre de l'Intérieur a reçu la lettre du 24 août, dont M. Fauvel envoye copie et on lui a fait porter la reponse de ce ministre. »

Paris le 24 octobre 1812.

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire,
à Monsieur le baron Denon, directeur général du Musée Napoléon (1)

ou

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire,
à Monsieur Visconti, membre de l'Institut.

Monsieur, Je vous fais passer la copie d'une lettre que je viens de recevoir de M. Fauvel, vice-consul français à Athènes.

Cette lettre est relative à quelques observations sur le prix et le mode qu'il y aurait à adopter pour le transport des 17 statues de l'île d'Egine que le gouvernement est en mesure d'acquérir (2).

Mais, à la lettre du ministre, qui a trait surtout à une nouvelle affaire, l'acquisition des bas-reliefs de Phigalie, Denon et Visconti se bornèrent à répondre en ce qui concerne cette dernière affaire, Denon, toutefois, en priant toujours le ministre d'exiger que, comme ces bas-reliefs, les statues d'Égine fussent débarqués au port de Marseille.

Les délais fixés, au milieu de toutes ces difficultés, étaient presque échus et il est bien certain que, à la date du 1er novembre 1812, Fauvel n'avait pas pour répondre à ces « quelques observations sur le prix et le mode qu'il y aurait à adopter pour le transport des statues », la décision du ministre réclamée par Gropius, dont il fût à même de corroborer son offre. Il n'en crut pas moins devoir protester contre la prorogation consentie, qui pouvait faire taxer la vente d'illégale, et la lettre suivante, dont nous avons un duplicata du 10 avril, — datée du 30 janvier 1813, c'est-à-dire du jour même où Wagner signait à Athènes, sur le vu des moulages, le contrat d'acquisition, — en même temps qu'elle indique le parti-pris d'éloigner tout autre acquéreur que la Bavière et annonce son échec, en informe le ministre.

(1) Archives du Louvre.
(2) Papiers de Visconti, t. I (5966), f° 89.

Vice consulat d'Athènes. Athènes, le 10 avril 1823.

Monseigneur,

Ayant appris que des barques courrieres de Corfou à Otrante ont été prises dans la traversée et pouvant croire que des lettres que j'avois l'honneur d'écrire à votre Excellence et à S. E. le ministre de l'interieur, ont pu se trouver sur ces barques, je réparerai cette perte par les *duplicata* suivants.

Athènes, 30 janvier 1813.

Votre Excellence m'ayant transmis, ouvertes, des lettres de S. E. le ministre de l'intérieur, en date du 24 mars, 3 et 18 avril de l'année dernière (1), toutes relatives aux statues trouvées dans l'île d'Egine, dont S. E. Monsieur le comte de Montalivet m'avoit chargé de faire l'acquisition pour le Musée, j'ai eu l'honneur d'adresser mes reponses à Votre Excellence, pour être transmises à S. E. le ministre de l'interieur, c'est encore de la même manière que je lui fais connaitre ce que j'ai fait pour cet achat; je n'ai point reçu de reponses à mes dernieres lettres et elles étaient essentielles, comme Votre Excellence pourra voir, si elle veut se donner la peine de lire ma correspondance avec le procureur chargé de la vente, que je soumets à S. E. le ministre de l'interieur, elle y verra qu'il n'a pas tenu à moi d'acquerir ces objets curieux, que je n'ai pu vaincre une predilection, un parti pris d'eloigner tout autre acquereur que S. A. le prince de Baviere, dont un des proprietaires est le sujet et l'architecte ; Votre Excellence verra par cette correspondance qu'ayant protesté contre cette vente illégale, S. E. est en mesure de faire valoir ses pretentions, ses droits.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,
de Votre Excellence
le tres humble et obeissant serviteur
FAUVEL.

Son Excellence Monseigneur le Duc de Bassano,
Ministre des relations extérieures (2).

(1) Il s'agit évidemment, pour les deux premières, des lettres reproduites plus haut, p. 182-184; la lettre du 18 avril nous est inconnue.

(2) Correspondance consulaire d'Athènes. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 53.

Il est plus explicite encore, en écrivant le même jour au ministre de l'intérieur, de qui relevaient les négociations.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Copie d'une lettre de M. Fauvel, Vice-consul de France à Athènes.

30 janvier 1813.

Monseigneur,

Les statues de l'isle d'Egine ont été adjugées pour dix mille sequins vénitiens, à Son Altesse le Prince de Bavière, par une prédilection toute particulière, et contre les droits de l'encan; le vendeur s'était permis de prolonger le terme du 1er novembre jusqu'au treize janvier, pour laisser le tems à M. Wagner, peintre envoyé par S. A. le Prince de Bavière, de prendre connaissance de ces statues à Athènes, par quelques plâtres; et cette prédilection s'étendait presqu'à lui permettre le voyage de Malte, en cas que la vue des plâtres ne lui eût pas suffi, tandis qu'il me refusait le tems nécessaire pour avoir une réponse de Votre Excellence, ne me donnant que trois jours pour me décider à couvrir l'enchère de M. Wagner.

J'ai protesté des droits de Votre Excellence à qui les statues étaient échues, selon les lois des encans, son offre étant la seule qui avait été faite au terme fixé, le 1er novembre 1812. Suivant la lettre du 10 décembre que le sieur Gropius m'écrit de Livadie, voici ses propres paroles, *outre votre offre, il n'en a été fait aucune.* Cette déclaration est positive. Pourquoi prolonger le terme, et faire entrer en concurrence le Prince de Bavière? Son envoyé était arrivé deux jours avant la clôture, il fallait qu'il couvrît alors l'enchère qui existait; il ne l'a point fait, suivant la lettre du 10 décembre dudit Gropius, *outre votre offre il n'en a été fait aucune*; mais il fallait, dit-il, que M. Wagner vit les statues. Je lui ai répondu; il fallait qu'elles se trouvassent à Zanthe. C'est là que le public était invité à les venir voir. Ces raisons ne me paraissent pas de nature à différer l'adjudication, au terme fixé, le dernier offrant a acquis. Et j'ai protesté au nom de Votre Excellence (1).

(1) La protestation de Fauvel ne l'empêcha pas dans la suite d'entretenir de bonnes relations avec Gropius. M. Legrand a remarqué que ses ressentiments n'étaient guère tenaces. « Gropius, écrit-il, qu'il avait accueilli froidement quand

J'ai fait tout ce qui dépendait de moi, mais c'est un parti pris, une prédilection pour S. A. le Prince de Bavière dont un des propriétaires est sujet. Ces statues faisaient un objet intéressant pour le Musée Napoléon, non pas tant pour les beautés que pour la curiosité, car les têtes sont mauvaises, presque gothiques (1) ; mais il y a des torses superbes. Je doute, au reste, que tous les débris de ces statues puissent en reformer dix sept.

Signé : FAUVEL.

Pour copie conforme,

Le Chef de la 3e Dion
du Ministère de l'Intérieur
Chevalier de l'Empire
J. P. B. NEUVILLE (2).

Montalivet ne se déroba pas au rôle auquel il était invité et adressa aussitôt au duc de Bassano la communication ci-après dont les hasards d'une recherche aux Archives du Ministère des affaires étrangères viennent de donner connaissance, comme de la lettre de Fauvel et de la réponse du duc de Bassano, à M. R. Fawtier, qui l'a publiée dans la *Chronique des arts* du 21 janvier 1911 (3).

ce dernier s'établit près de lui, devint par la suite son ami et l'associé de plusieurs de ses fouilles » (*Biographie de Fauvel*, p. 88). Ils découvrirent notamment de concert, dans la région entre Athènes et le cap Sunium, trois amphores funéraires aujourd'hui au Musée de Berlin (Furtwängler, *Beschreibung der Vasensammlung im Antiquarium*, nos 1887-1889) et une lionne, déjà vue d'ailleurs par Dodwell, que, en 1824, on montrait sur l'Acropole comme ayant surmonté la tombe de la maîtresse d'Harmodios, la célèbre Léaena (Prokesh-Osten, *Denkwürdigkeiten und Erinnerungen aus dem Orient*, t. II, p. 393-394). Voy. mes *Notes sur quelques monuments du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre* (extr. des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LVIII), p. 23-27.

(1) « Mauvaises, presque gothiques », le mot est bien de l'époque.

(2) Archives du Ministère des affaires étrangères. Correspondance de Bavière, vol. 189, pièce n° 204, f° 284.

(3) *Chronique des arts*, 1911, p. 19-20. M. Fawtier se borne à dire que « la lettre de M. Fauvel ne contient rien de plus que celle de M. de Montalivet sauf cette curieuse appréciation des statues » et il ne reproduit que la phrase : « ces statues faisaient un objet intéressant pour le musée Napoléon.... mais il y a des torses superbes » (p. 20).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
3e division.
Bureau
des Sciences et Beaux-Arts.

Paris, le 31 août 1813.

Monsieur le Duc, En 1810, une société d'artistes et d'amateurs, parmi lesquels se trouvoient deux Allemands, M. le baron Haller et M. Linck, partirent de Rome pour aller visiter la Grèce. Ils arrivèrent à Athènes, et bientôt ils se mirent à la recherche des monumens antiques.

Ils passèrent à l'Ile d'Egyne en vue du Pyrée, et là, sur une colline, au milieu du temple (dorique) de Jupiter Panhellenius ils firent la découverte d'une suite de 15 ou 18 statues qu'ils jugèrent de la plus haute antiquité.

Ces statues, de marbre de Paros, et quoique mutilées, parurent aux artistes du plus grand intérêt. Ils les transportèrent d'abord à Athènes, et bientôt ils les firent passer à l'Ile de Zanthe.

Partant alors pour de nouvelles découvertes, ils confièrent le fruit de leurs premières recherches au sieur Gropius, vice-consul anglais, résidant à Trikery, sur le golfe de Volo, en Thessalie.

Le S. Gropius, à peu de tems de là et au nom des propriétaires, mit en vente les statues de l'Ile d'Egyne. A ce sujet, il fit insérer dans toutes les gazettes de l'Europe une notice qui donnoit, autant que possible, la description des objets offerts et qui, rédigée d'après l'autorisation du gouverneur anglais des îles Ioniennes, se terminait ainsi :

« Pour répondre à la bonne foi avec laquelle les deux co-intéressés allemands ont consenti que leur propriété fût portée en un pays sous domination anglaise,... il est et restera permis à tout amateur du continent de venir et aller librement à l'Ile de Zanthe pour y prendre connoissance exacte de la collection en question, pendant tout le tems qu'elle y restera exposée, et elle sera délivrée sans obstacle à l'acquéreur, de quelque nation qu'il puisse être d'ailleurs, sans égard aux rapports politiques dans lesquels son gouvernement puisse se trouver avec celui de la Grande-Bretagne.

« Par conséquent M. Gropius, comme procureur des propriétaires... publie par le présent précis que pour terme de la vente *au plus offrant*, il reste fixé le *premier novembre de l'année 1812*, et qu'à

cette époque il se trouvera à Zanthe pour y recevoir les offres des amateurs et consigner les objets à l'acquéreur.

Mais depuis, les statues ont été transportées à Malte, où elles doivent encore être en ce moment.

Cependant l'effet de l'annonce de vente se suivoit chez M. Gropius chargé de recevoir les enchères.

M Fauvel, vice-consul à Athènes, m'en écrivit. D'après son rapport, et sur l'avis tant de M. le chevalier Visconti que de M. le baron Denon, je fis offrir à M. Gropius, non sans avoir obtenu l'autorisation de l'Empereur, une somme de cent soixante mille francs.

De plus, sur la demande des propriétaires, je consentis à ce que, dans le cas où l'adjudication seroit faite au gouvernement français, la collection en plâtre des statues seroit accordée à chacun d'eux dans le délai d'une année après le transport à Paris.

Enfin, j'expliquai que, sur les 160,000 francs que j'offrois, 10,000 francs seroient payés comptant, et 150,000 francs aussitôt l'entrée des marbres à Marseille, ou au Hâvre.

Ce fut votre Excellence elle-même qui voulut bien se charger de faire parvenir mes instructions à M. Fauvel.

J'attendois que ce vice-consul me fît part du résultat de l'opération.

Ce n'est qu'à présent que je reçois la lettre qu'il m'a écrite sous la date du 30 janvier dernier.

Mais ce que cette lettre contient n'est pas ce que j'avois droit d'espérer. M. Fauvel me prévient que l'adjudication ne s'est point faite le 1er novembre 1812, comme le portoit l'engagement pris par le S. Gropius et que celui-ci en a reculé l'époque jusqu'au 13 janvier 1813. Il ajoute que ce retard avait pour but de donner le tems d'arriver au S. Wagner, professeur de peinture, envoyé de Munich par S. A. le Prince de Bavière ; que le S. Wagner étoit arrivé en effet; qu'il avait vu le S. Gropius et que cet agent lui avoit abandonné les statues pour 10,000 sequins vénitiens, et à des conditions de payement réglées entre eux, mais différant peu de celles auxquelles il avoit été consenti conformément à ma lettre.

M. Fauvel voit dans la conduite du S. Gropius une partialité qu'il ne sembloit pas que l'on dût craindre d'après la notice insérée en 1811 dans les gazettes.

Il fait observer que M. le baron Haller, l'un des propriétaires, est

sujet de S. M. le Roi de Bavière, et qu'il ne doute pas ce ne soit par son influence que la cession ait eû lieu en faveur du S. Wagner.

Il insiste sur un point essentiel, c'est qu'au premier novembre 1812, jour primitivement fixé pour la décision de l'affaire, il n'y avait eû, de l'aveu même du S. Gropius, qu'une seule offre de faite, celle du gouvernement français.

Il invoque alors les loix de l'encan, suivant lesquelles il est évident que l'adjudication devoit avoir lieu sur cette enchère, il déclare qu'il n'a cessé de protester contre le retard apporté dans cette adjudication et contre la vente faite à la Bavière, vente par laquelle les règles posées au nom des propriétaires eux-mêmes ont été enfreintes.

Il seroit bien à regretter, Monsieur le Duc, que la collection de statues découvertes près du temple de Jupiter Panhellenius ne vinssent pas en France. Elles étoient destinées pour le musée Napoléon. Ce n'est pas, selon l'opinion des savans, que ces statues soient toutes d'un style parfait ; mais les détails en sont curieux et intéressans pour l'histoire de l'art. Le musée, riche en antiquités, n'a toutefois que peu de morceaux de l'école d'Egyne d'où ceux-ci paroissent être sortis.

J'ai cru que par ces considérations, et vû l'irrégularité de la vente, il y avoit lieu de ma part à vous prier de réclamer près la cour de Bavière, après avoir pris les ordres de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Je vous envoye une copie de la lettre que j'ai reçue à cet égard de M. Fauvel.

Je ne puis que recommander cet objet à l'attention de Votre Excellence, l'invitant à me tenir averti des dispositions qui seront susceptibles d'être faites.

Veuillez agréer, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération et de mon inviolable attachement.

MONTALIVET (1).

Les mêmes archives contiennent la minute non signée d'un rapport du ministre des affaires étrangères à l'empereur.

Sire,

Dix-huit statues de marbre de Paros, jugées de la plus haute anti-

(1) Archives du Ministère des affaires étrangères. Correspondance de Bavière vol. 189, pièce n° 203, f°s 381-383.

quité, ont été découvertes en 1810 dans l'île d'Egine par une société d'artistes et d'amateurs.

Elles ont été transportées à Zante, et les propriétaires ont donné au Vice-consul anglais, commission de les vendre à l'encan.

Le Ministre de l'Intérieur, autorisé par Votre Majesté, en a fait offrir 160,000 f.

Mais les propriétaires, dont l'un est sujet bavarois, ont retardé de plusieurs mois l'adjudication, dans la vue, à ce que l'on suppose, d'attendre l'arrivée d'un agent du Prince Roïal de Bavière, et c'est à cet agent que les statues ont été abandonnées le 30 janvier dernier, pour 10,000 sequins vénitiens (110,000 fr) c'est-à-dire pour un prix inférieur de 50,000 francs à la somme offerte par le gouvernement français.

Le Ministre de l'Intérieur pense que les deux circonstances, l'une que l'adjudication a été retardée de plusieurs mois, l'autre que les statues ont été vendues au dessous du prix qu'il en avoit offert, peuvent être des motifs pour demander au gouvernement bavarois de renoncer à son marché.

Ce ministre fait observer que ces statues, sans être de premier ordre, offrent cependant des détails curieux et intéressans pour l'histoire de l'art, et que le Musée Napoléon pour lequel on vouloit les acheter, ne possède que peu de morceaux de l'école d'Egine d'où elles paroissent être sorties.

Comme faire au gouvernement bavarois l'invitation que propose le Ministre de l'Intérieur, c'est demander au Prince Roïal un sacrifice qui peut lui être pénible, je ne puis agir à cet égard sans un ordre exprès de Votre Majesté, et je la prie de me faire connoître ses intentions (1).

Vraisemblablement à ce rapport il ne fut pas fait de réponse et l'empereur n'eut guère le temps de l'examiner. La crainte qu'exprimait Fauvel, en récrivant le 10 avril, s'était en un sens réalisée. Si sa lettre même du 30 janvier ne fut pas capturée, — le ministre en parle sans spécifier qu'il s'agisse

(1) Archives du Ministère des affaires étrangères. Correspondance de Bavière, vol. 189, pièce n° 205, f°s 385-386. Le rapport n'est pas signé. M. Fawtier n'en a reproduit (p. 21) que le dernier alinéa.

d'un duplicata postérieur, — elle avait été fort longue à parvenir. Les événements s'étaient précipités. En d'autres circonstances, note M. Fawtier, une réclamation aurait été faite et sans doute le marché aurait été rompu, et c'est ainsi, conclut-il, que non seulement la campagne de 1813 a coûté à la France la domination de l'Allemagne, mais que, ce qui est peut-être plus grave, car cette possession là nous fût restée, par elle nous avons perdu les statues du temple d'Égine (1). Vue peut-être un peu simpliste. Les choses, en tout temps, n'eussent pas marché aussi aisément et la prédisposition en faveur de la Bavière eût toujours créé un obstacle. Mais M. Fawtier a pleinement raison de noter que la situation, avec les mois écoulés, se prêtait de jour en jour moins à négocier, que la Bavière se retirait peu à peu de l'alliance française, que le traité de Ried, le 8 octobre 1813, la jetait ouvertement dans les rangs des Alliés et que, pour tout dire, quand le duc de Bassano reçut l'avis, la campagne de 1813 était trop avancée et la fortune de Napoléon bien diminuée (2).

Le bon Fauvel, d'ailleurs, tout en déclarant que c'était contre tout droit, contre toute justice que les statues d'Égine avaient été adjugées au Prince royal de Bavière, se fût peut-être aussi bien accommodé pour elles de ce sort que de les voir aux mains des Anglais : « Il y avait alors deux partis dans Athènes, celui de la France et celui de l'Angleterre », écrit précisément à cette date le voyageur anglais Hughes, qui se trouvait en Attique au milieu de 1812 (3). Lorsque le capitaine Perceval avait transporté les statues de Zante à Malte, il n'avait point douté qu'il ne les emportât en Angleterre et qu'elles n'en

(1) *Chronique des arts*, 1911, p. 21.

(2) *Ibid.*, l. c.

(3) Hughes, *Travels*, t. I, p. 306. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 44. Hughes ajoute, il est vrai, « le signor Lusieri était le chef du second et M. Fauvel à la tête du premier », d'où l'on peut conclure qu'il s'y mêlait quelque animosité archéologique entre Lusieri, agent d'Elgin, et Fauvel, et, d'un autre côté, nous avons dit (p. 161, note 6) quels bons rapports existaient entre Fauvel et Cockerell et Linckh.

reviendraient point (1). Vendues à Wagner par un contrat qui ne lui paraissait pas pleinement régulier, il estimait maintenant que le Prince régent d'Angleterre, voulant la préférence et les tenant à Malte, il serait difficile qu'elles en sortissent. Il affirmait même : « c'est ce qui arrive, les propriétaires n'en sont plus maîtres. Le prince régent se les fait donner au même prix que les avait achetées le prince royal de Bavière.... Le prince régent d'Angleterre a terminé la discution. » Tel nous le montrent les deux lettres suivantes, — les dernières que j'aie trouvées relatives à la vente des statues d'Égine et encore traitent-elles au moins autant des marbres de Phigalie, — adressées les 25 et 30 novembre 1813 aux ministres de l'intérieur et des affaires étrangères.

A Son Excellence Monseigneur le Ministre de l'Intérieur.

25 novembre 1813.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de répondre le 20 septembre dernier à la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 30 janvier..... J'avais mis sous les yeux de Votre Excellence ma correspondance avec [M. Gropius] au sujet des statues d'Egine adjugées contre tout droit à S. A. le prince royal de Bavière.

.....

J'ai eu l'honneur d'écrire à votre Excellence au sujet des statues d'Egine qui se trouvoient entre les mains des Anglais, qu'il serait difficile qu'elles en sortissent. C'est ce qui arrive, les propriétaires n'en sont plus maîtres. Le prince régent se les fait donner au même prix que les avait acheté le prince royal de Bavière au mépris des contrats faits avec son agent, envoyé exprès de Rome à Zante puis à Athènes n'ayant plus trouvé les statues à Zante. La vue de quelques plâtres que je possède de ces statues lui a suffi pour conclure marché et payer le prix convenu 10,000 sequins vénitiens. Il y a tout lieu de croire, Monseigneur, qu'il en sera de même pour les bas-reliefs de Phygalie. Je donnois à Votre Excellence par ma correspondance avec le sieur Gropius les moyens de faire valoir ses

(1) Lettre du 10 mars 1812, voy. p. 176.

droits sur cette vente illégale faite à S. A. le prince de Bavière. Le prince régent d'Angleterre a terminé la discution (1).

Athènes, le 30 novembre 1813.

Monseigneur,

C'est toujours sous le couvert de votre Excellence que j'adresse à S. E. le ministre de l'intérieur les réponses aux lettres dont cette excellence m'a honoré concernant l'acquisition des statues trouvées à Egine.

. . . . . .

Votre Excellence aura pu voir par ma correspondance avec Monsieur le comte de Montalivet, que je n'ai rien négligé pour procurer au Musée les statues d'Egine qui ont été adjugées contre toute justice à S. A. R le prince de Bavière et qui n'en jouira pas, le prince régent d'Angleterre voulant la préférence et les tenant à Malte.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

De Votre Excellence

le tres humble et tres obeissant serviteur

FAUVEL.

A Son Excellence Monseigneur
le duc de Bassano,
ministre des relations extérieures (2).

La réalité on le sait, n'a point donné raison aux appréhensions de Fauvel. L'Angleterre, malgré son désappointement, dut s'incliner devant le fait accompli. Elle avait pourtant, elle aussi, quelque droit de se plaindre : « Lorsque le jour arriva, écrit Cockerell, deux compétiteurs seulement se présentèrent dans la salle de vente, l'un porteur d'une offre du gouvernement français et M. Wagner d'une autre du prince Louis de Bavière. Le British Museum avait délégué un M. Combe (3) avec ample

(1) Papiers de Fauvel, t. II (22871), f° 22.

(2) Correspondance consulaire d'Athènes.

(3) Il s'agit de Taylor Comble, l'auteur du plus grand nombre des volumes de la publication à planches intitulée *Description of the collection of ancient marbles in the British Museum*, alors conservateur des antiques, dont l'intervention, on l'a vu, a été mentionnée par Furtwängler.

pouvoir d'acheter pour l'Angleterre, mais il ne se présenta jamais. Il était parvenu à Malte en temps utile, mais ayant compris de M. Mc. Gill, qui était agent *pro tem(pore)* en remplacement de Gropius, que la vente aurait lieu là où étaient les marbres (1), il prit pour assuré qu'il était pleinement informé à ce sujet et attendit sur place que quelqu'un vînt enchérir. Entre temps la vente se fit à Zante. L'offre française de 160,000 francs fut considérée comme trop conditionnelle à tout prendre pour être acceptée et les sculptures furent adjugées au prince Louis pour 10,000 sequins (2). »

Wagner, à vrai dire, n'avait pas eu un rôle aussi simple. Le Prince royal, en recevant l'annonce de la mise en vente aux enchères à Zante pour le 1er novembre 1812, s'était aussitôt préoccupé de poursuivre l'acquisition. Instruit par un rapport de Haller, rédigé à Athènes le 23 décembre 1811 et par la publication du *Morgenblatt für die gebildeten Stände*, il s'adressa d'abord à l'inspecteur de la galerie royale, qui était le principal de ses agents en matière artistique, Georg von Dillis, et lui écrivit lettres sur lettres (3), lui annonçant son projet de le faire partir pour la Grèce, descendant dans le détail des voies et moyens et écrivant même cette phrase prophétique qu'il valait incomparablement mieux arriver là-bas trop tôt que trop tard (4). Dillis se déroba ou se récusa, proposant de s'en remettre à Haller, qui était sur place, ou de déléguer Wagner (5). Le prince, alors, lui écrivit le 28 juin 1812 qu'il avait donné commission à Wagner (6) et, en effet, de Salzbourg, le 20 juin,

(1) La chose, remarque Cockerell (*The Temple of Aegina*, p. x) aurait été plus naturelle, mais Gropius, malgré le transport des marbres à Malte, n'avait pas apporté de changement aux dispositions antérieurement prises.

(2) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 213-214.

(3) Voyez sur cette correspondance, la deuxième partie, consacrée à la Glyptothèque (p. 431-440), de la publication de M. F. von Reber, *Die Korrespondenz zwischen dem Kronprinzen Ludwig von Bayern und dem Galeriebeamten G. Dillis*, dans les *Sitzungsberichten der k. B. Akademie der Wissenschaften zu Munich*, 1904, heft III, p. 419-487.

(4) Lettre du 7 juin 1812, p. 437.

(5) Lettre du 14 juin, p. 438-440.

(6) *Ibid.*, p. 440.

Rauch, à qui sa renommée comme sculpteur donnait une grande autorité et aux avis de qui le prince faisait aussi appel, avait écrit une première lettre que confirmèrent, le 28 juillet, des instructions formelles de Dillis : un crédit de 70,000 florins était ouvert à Wagner, avec pleine liberté d'aller même au-delà en cas de besoin; on s'en remettait entièrement à lui. Wagner quitta donc Rome malgré l'insécurité du voyage, à laquelle s'ajoutait la peste sévissant à Malte, nonobstant aussi l'absence de toutes relations avec l'Orient de nature à lui faire ouvrir un crédit. Le 30 septembre il s'embarquait à Otrante pour Corfou, de là gagnait Preveza, où il prenait une felouque, et, après avoir été momentanément arrêté par les Anglais à Sainte-Maure, puis relâché par le général Campbell, parvenait à Zante le 29 octobre. Il y trouvait bien Gropius et une partie des propriétaires, mais non les sculptures elles-mêmes, et le 1er novembre était imminent. 10,000 sequins au minimum demandés pour des marbres qu'il n'avait point vus semblaient un gros prix. Sur les rapports de Linckh et de Haller, cependant, Wagner se décide à couvrir l'enchère de Fauvel, des 160,000 francs de laquelle 30,000 étaient rabattus pour le transport. Il voudrait ensuite aller à Malte pour conclure définitivement, mais Gropius déclare que l'abord en est interdit par le commandant anglais et propose de se rendre plutôt à Athènes où l'on pourra voir des moulages chez Fauvel. Un accord provisoire est conclu et un sursis consenti, on se met en route par Gastouni, Patras, Salone, Kriso, Kastri, Livadia, où Gropius s'arrête. Wagner par Thèbes continue sur Athènes et y parvient le 14 décembre. Gropius, lui, n'y sera qu'à la fin du mois. Mais, aussitôt qu'il a vu les moulages, Wagner n'a pas d'hésitation. Après avoir proposé 5000 francs de surenchère sur Fauvel, 135,000 francs, il accepte le prix de 10,000 sequins ou 70,000 florins demandés (1).

(1) Le rapport, cité plus haut, du ministre des Affaires étrangères à l'empereur n'évaluait, on l'a vu, les 10,000 sequins qu'à 110,000 francs.

Le 30 janvier 1813, le marché est conclu et un quart payé comptant (1).

Wagner, repoussant l'offre de Gropius, avec qui il se brouille, de se charger du convoi des sculptures pour 4000 piastres, repart alors pour Malte : le 15 mars 1813, par Corinthe, il gagne Patras, d'où il s'embarque pour Ancône (2).

Informé, en ce même mois de mars 1813 seulement, de l'issue, selon lui désastreuse, des négociations relatives aux sculptures d'Égine (3), sur lesquelles, depuis son départ d'Athènes à la fin

(1) Le rôle de Wagner est indiqué en détail par Urlichs, *Die Glyptothek*, p. 36-38.

(2) *Ibid.*, p. 38.

(3) Le souvenir d'Égine hanta toujours Cockerell et, revenu à Athènes en juillet 1814, après la vente des marbres de Phigalie, il y fit un second voyage dans l'espérance de nouvelles découvertes. Il y avait, en prévision, négocié une convention avec les habitants; mais ceux-ci, dit-il, avaient si bien exploité comme carrière les alentours du temple qu'il ne trouva plus rien, si ce n'est, à la base des deux colonnes du temple de Vénus, un magnifique pied chaussé d'une sandale de grandeur naturé (S. P. Cockerell, *Travels*, p. 263-265). Le pied, avec une générosité à laquelle on ne saurait trop rendre hommage, fut donné par lui à la Glyptothèque de Munich (*Beschreibung der Glyptothek*, n° 164), vis-à-vis de laquelle il avait en 1859 assez fait taire ce que la vente de 1813 avait pu susciter en lui de rancune pour écrire qu'il se félicitait que les sculptures éginétiques y eussent trouvé un asile où elles pouvaient être appréciées du monde entier, entre les mains d'un prince éclairé et en un pays tout dévoué au culte des hautes études (*The Temple of Aegina*, p. x). Il n'oubliait pas, pour cela, ce qu'il devait à sa chère Angleterre, et, lorsqu'il eut acquis un morceau de la frise des Panathénées, — dont, dans les derniers jours de son séjour à Athènes, le commandant de l'Acropole, avec qui il était fort lié, voulut lui faire présent et qui, brutalement séparé du reste de la plaque de l'angle sud-ouest de la frise aujourd'hui encore en place, sans aucune précaution, nuitamment, pour ne pas exciter la susceptibilité des Grecs, fut roulé du sommet du rocher jusqu'au véhicule qui l'attendait en bas (S. P. Cockerell, *Travels*, p. 262-263), — de même qu'il n'avait pas cru devoir séparer de l'ensemble conservé à la Glyptothèque un fragment trouvé à Égine, de même il voulut que sa relique du Parthénon fût réunie à toutes les autres et il l'offrit au British Museum (A. H. Smith, *A Catalogue of sculptures in the British Museum*, t. I, n° 327,[4]; Id., *The sculptures of the Parthenon*, p. 61-62, pl. 72). Il n'est pas indifférent de noter qu'un ancien fonctionnaire du Louvre, J.-J. Dubois, l'auteur avec Blouet des fouilles d'Olympie lors de l'expédition de Morée, en a fait autant pour un certain nombre de fragments qu'il avait, le haut d'une figure de la frise, se rajustant à la plaque XIV de la face ouest encore en place à Athènes, et un bras droit et une jambe gauche de derrière de Centaure provenant des métopes (*Ibid.*, n°s 326,[27], 342,[6] et 342,[15], et p. 61, pl. 70; p. 46, pl. 15 et 26). Wagner, de son côté, on le sait, a eu en sa possession un fragment du Parthénon, une tête de Centaure de la cinquième métope

de 1811, il avait vainement réclamé des nouvelles (1), Cockerell, qu'un voyage long et mouvementé avait amené en Sicile où il se trouvait depuis le mois de juillet de l'année précédente (2), se hâtait précisément de se rendre à Zante. Sans aller jusqu'à accuser, comme d'autres, Gropius d'avoir été suborné par Wagner pour laisser de propos délibéré les co-propriétaires anglais dans l'ignorance, il était fort mécontent de lui et songeait que, si Gropius eût pour le moins tenu au courant son remplaçant Gill, Taylor Comble eût pu pousser les marbres, qui fussent échus au British Museum (3). Linckh, Foster et lui entraînèrent donc Wagner de nouveau à Zante, afin qu'une réunion contradictoire prévînt toutes les contestations à prévoir. Dans une séance solennelle présidée par le ministre Foresti, écrit Urlichs, l'affaire fut soumise à l'examen des meilleurs avocats, qui décidèrent que Gropius avait mésusé de sa procuration et qu'elle devait lui être retirée, le contrat avec Wagner fut déterminé de plus près et les frais éventuels de la douane à Malte répartis entre les deux parties (4). Rien de plus. Malgré le désir qu'il avait caressé au premier abord de rompre le marché, le témoignage de Cockerell, lui aussi, donne raison à Wagner. Foster et lui, il en convient, durent se soumettre à une vente effectuée à leur grand désavantage et affirmer, au risque de s'attirer la haine de leurs concitoyens, le titre légal du prince acquéreur : déjoués dans leur dessein le plus cher,

de la face sud (*Ibid.*, éd. de 1906, n° 308, et p. 30, pl. 18, fig. 1), mais cette tête, déjà manquante du temps de Carrey, n'a pas rejoint à Londres le reste de la métope à laquelle elle appartient et se trouve au musée de l'Université de Wurzbourg, fondé par Wagner, où elle a été reconnue, à la suite de Brunn et de M. Studniczka, par Michaelis en 1896 (*Jahrbuch des Institutes*, 1896, p. 300-304), et rétablie à sa vraie place par M. Treu en 1897 (*Ibid.*, 1897, p. 101-102) et où vient de la faire reproduire en dernier lieu, en rappelant les mérites et la générosité de Wagner, M. H. Bulle dans sa notice sur *Das kunstgeschichtliche Museum der Universität Würzburg* (extr. du *Münchner Jahrbuch der bildenden Kunst*, 1910, t. II), p. 1-2 et 8, fig. 4.

(1) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 213.

(2) *Ibid.*, passim, et en particulier p. 139, 199, 201, 210, 211.

(3) *Ibid.*, p. 214.

(4) Urlichs, *Die Glyptothek*, p. 38.

ils n'avaient d'autre consolation que de se rendre la justice qu'ils n'avaient négligé aucun recours qui respectât le droit de propriété (1). « Il se trouva, à la réflexion, engagé lui-même d'honneur, non moins que légalement, à s'en tenir à ce qu'avait fait leur agent, lisons-nous dans le *Journal* de Cockerell. Une nouvelle convention fut rédigée et signée, confirmant la première et engageant à demander au gouvernement britannique le permis d'exporter les sculptures de Malte (2). » Une protestation, il est vrai, en présence de l'émotion soulevée en Angleterre, adressée par S. P. Cockerell, le propre père de Cockerell, semble-t-il, et transmise par Hamilton, s'opposait en sens inverse à l'octroi de toute permission et réclamait une nouvelle vente pour défaut de procédure dans la première (3). Mais, après quelques discussions et un échange de correspondances entre les gouvernements intéressés (4), en fin de compte, dit Cockerell, il ne parut pas possible de contester la validité de la vente et les sculptures furent délivrées au Prince de Bavière en 1814 (5), — plus exactement en 1815.

Wagner, en effet, en quittant Zante pour la deuxième fois, avait eu la surprise d'apprendre que le crédit à lui ouvert chez un banquier corfiote venait d'être retiré. Il fut obligé de retourner à Rome. A Rome aussi devaient être apportées les statues que le prince avait d'abord pensé faire restaurer à Munich. Le 2 juillet 1815 seulement, Wagner put enfin débarquer à Malte. Dix-sept jours après se mettait en route un convoi de onze navires à destination de Cività-Vecchia. Assailli par une tempête, il fallut encore se résoudre à débarquer à Naples et de là faire route par terre. Le 29 août 1815, enfin, Wagner entrait à Rome avec les sculptures d'Égine (6).

Il avait dépensé, pour les conduire jusque-là, d'après ses

(1) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. x.
(2) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 214.
(3) *Ibid.*, p. 214-215.
(4) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. x.
(5) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 215.
(6) Urlichs, *Die Glyptothek*, p. 38-40.

propres indications, 1231 thalers espagnols 1/2 payés à Malte au marchand Matthias Hill, 80 piastres de droit de douane, et 1001 scudi 1/2 de frais de transport, bien moins, remarque-t-il, que les 4000 piastres que demandait Gropius pour assurer la livraison depuis Malte (1). Si l'on ajoute encore les 1846 scudi du voyage entre Rome et Munich, le total reste loin des 30,000 fr. déduits des 160,000 offerts sur l'ordre de Montalivet comme frais de transport et l'on se prend à regretter, — quoique selon toute vraisemblance, vis-à-vis de propriétaires mi-partie allemands, mi-partie anglais, la France eût toujours difficilement vu ses prétentions triompher, — la condition imposée par le ministre à la demande de Denon et qui réduisait d'autant l'offre faite par Fauvel.

Étienne Michon.

(*A suivre.*)

(1) *Ibid.*, p. 40.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *N. A. BEIS.* Ἀντιβολὴ τοῦ περὶ ποιητικῆς τοῦ Ἀριστοτέλους πρὸς κώδικα τοῦ Μετεώρου. (Extrait de l'*Athéna* 1911).

M. B. indique dans cette brochure le contenu de ce manuscrit (fragments d'un traité de métrique; — ὀνειροκρίσεις Νικηφόρου δεσπότου; — *Manuel* d'Héphestion; — *Cynégétiques* d'Oppien; — *Poétique* d'Aristote; — Démétrius de Phalère, περὶ ἑρμηνείας), et donne la collation du texte de la *Poétique*.

A. P.

2. *BISCHOFF.* Les noms de mois, lettre H. (Pauly's *Real-Encyclopädie*, neue Bearbeitung von *G. Wissowa* et *W. Kroll.*)

M. Bischoff a eu l'heureuse idée de réunir en un fascicule quelques articles relatifs à des noms de mois grecs. Voici certaines observations que suggère la lecture de ce fascicule :

Hekatombaion. L'intercalation de ce mois dans le décret IG, I Suppl. 59, 27 b, est exceptionnelle.

Hekatombeus était le mois des Hyacinthies (cf. une opinion différente dans Pareti, *Note sul calendario spartano*, p. 13).

Hèrasios, 10e mois lacédémonien, correspond à l'Hékatombéon attique (contraire à Pareti, *ibid.*, p. 18).

Hyakinthios. N'existerait pas à Sparte.

Hyperberetaios est tantôt mois final, tantôt mois initial.

Ces notions détachées pourront acquérir plus de prix par la publication d'un travail méthodique comme celui qu'a annoncé M. Pareti sur les calendriers grecs.

E. CAVAIGNAC.

3. *Emile BOISACQ. Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes. Heidelberg et Paris, Winter et Klinksieck, 5e livraison, 1910. In-8°, p. 321-400.

Cette cinquième livraison (sur les premières, voir *R. Ét. Gr.*, t. XXII [1909], p. 197 et 339; t. XXIII [1910], p. 73) va du mot ἥλιος au mot κάλχη. On peut y faire les remarques suivantes : P. 330, s. u. ἥσυχος, l'irlandais *síd* a été mieux rapproché par d'Arbois de Jubainville du latin *sēdāre* (cf. *Mém. Soc. Lingu.*, XV, 375). P. 332, il n'est pas nécessaire de supposer que le mot θαλπωρή ait jamais eu le sens propre de « chaleur douce »; il a dû être formé sur ἐλπωρή et avoir dès le début un sens figuré exprimant une affection de l'âme ; ἐλπωρή lui-même contient le suffixe -ωλή (dissimilé), qui figure dans εὐχωλή, παυσωλή, τερπωλή, etc., tous mots homériques. P. 333, s. u. θάμβος, la leçon du gotique *afdobn* (impératif, traduisant φιμώθητι, Luc, IV, 35) est bien sûre, v. Streitberg, *die gotische Bibel*, Heidelberg, 1908 ; mais ce qui en rend l'utilisation délicate, c'est l'existence d'un autre verbe *afdumbnan* (impératif *afdumbn*, traduisant πεφίμωσο, Marc, IV, 39). P. 333, s. u. θάνατος, pour l'irlandais *duine*, il fallait renvoyer à Brugmann, *Zeitsch. f. celt. Philol.*, III, 595. P. 346, s. u. θιβρός, il faut sans doute accentuer φοιβός « brillant » et expliquer le propérispomène du nom propre Φοῖβος par l'opposition bien connue (γλαυκός, Γλαῦκος; λευκός, Λεῦκος; πυρρός, Πύρρος, etc.). P. 353, s. u. θρόμβος, lire κύματά τε τροφόεντα. P. 362, à propos de *-ī* particule démonstrative, il fallait citer latin *-ī* dans *qui* de *quo-ī*, *quae* de *qua-ī*, gotique *-ei*, irlandais *-í* etc. P. 365-366, s. u. ἴδη, les hypothèses de Solmsen pour expliquer le latin *silua* sont bien hardies et méritaient d'être présentées sous toute réserve. P. 367, s. u. ἵεμαι, à propos de *uēnāri*, il fallait citer Meillet, *Mém. Soc. Lingu.*, IX, 55. P. 376, s. u. ἐνδέλλομαι, le gallois *gwnn* ne signifie pas « je trouve », mais « je sais ». P. 387, s. u. ἴχνος, on pouvait indiquer d'un mot que skr. *ihate* se rattache à ἰχανάω, ἴχαρ, ce que ne marque pas suffisamment le renvoi à la page 107. P. 390, s. u. καικίας, il fallait rappeler qu'à lat. *aquilus* « noirâtre » répond lit. *âklas* « aveugle ».

J. VENDRYES.

4. *BOKOWNEW. Die Leukipp-Frage*, Dorpat, Bergmann. 1911, 19 p.

C'est le mot d'Épicure, cité par Diogène Laërce, ἀλλ' οὐδὲ Λεύκιππόν τινα γεγενῆσθαί φησι φιλόσοφον, qui a posé le problème : Leucippe a-t-il existé vraiment ? Si oui, quelle est la part qui revient à Leucippe et à Démocrite séparément dans la conception de l'atomisme?

Après avoir exposé les arguments de tous ceux qui ont pris parti dans cette question, M. B., frappé surtout de l'unité du système, conclut à l'unité de sa création, et ramène le problème à ces termes : « L'atomisme est dû ou à Leucippe ou à Démocrite, mais non point à tous deux », et il penche manifestement vers l'attribution à Démocrite seul, c'est-à-dire vers l'opinion d'Épicure.

M. B., qui fait très bien sentir le caractère artificiel de certains arguments fondés sur la chronologie et alléguant l'influence de l'atomisme sur certains autres systèmes antérieurement à Démocrite, ne se fait-il pas illusion à son tour sur la valeur de sa démonstration, quand il veut établir que la théorie atomistique forme un bloc indivisible qui ne peut avoir été conçu que par un seul penseur?

G. M.

5. *Edward B. CLAPP. The* ὀαριστύς *of Theocritus* (Extrait de la *Classical Philology*, octobre 1911).

M. C. veut restituer l'*Oaristys* à Théocrite. Il arguë d'abord que la tradition manuscrite laisse au moins la question indécise; et on peut le lui accorder. Il ajoute, pour répondre à l'un des principaux arguments de ses adversaires, que Théocrite a bien pu s'imiter lui-même, et il discute la valeur des objections que l'on a tirées de l'étude de la langue. Mettons qu'on lui donne encore partie gagnée sur ces points là, quoiqu'il y ait au moins matière à douter. Il reste que le ton ne semble pas celui de Théocrite et rappelle plutôt celui de Longus. M. C. reproche à Cholmeley de le qualifier de « *coarse* ». Si je me rends bien compte de la nuance du mot anglais, ce n'est pas en effet de *coarseness* qu'il faudrait parler; mais plutôt d'un libertinage raffiné d'imagination, qui n'a pas ailleurs tout à fait son équivalent dans le Théocrite authentique. Peut-être faut-il tenir compte aussi, du fait — qui cependant n'est pas décisif — que l'on ne trouve non plus aucun autre exemple d'un poème théocritien tout entier en stichomythie.

A. P.

6. *N. G. DOSSIOS.* I. *Justiția în Principatele Dunărene.* Contribuția la istoria dreptului în România de odinióra (p. 1-28). II. Notices manuscrites écrites sur quelques anciens livres de la Bibliothèque Centrale (Université de Jassy) (p. 29-39). Iași, 1911.

L'auteur de cette intéressante brochure bilingue, publie dans la première partie, écrite en roumain, quelques détails sur l'histoire du droit et les études juridiques dans les Principautés danubiennes pendant le XVIIe, le XVIIIe siècles et le commencement du XIXe, période où la langue grecque, était — comme on le sait — si répandue dans les Principautés du Bas-Danube. Les bibliothèques de Bucarest et de Jassy nous ont conservé plusieurs anciens imprimés et manuscrits grecs, documents et produits précieux de cette floraison de la langue et de la littérature grecque au pays roumain. M. D., qui a étudié et catalogué pour la première fois une centaine environ de manuscrits grecs conservés dans la « Bibliothèque Centrale » de Jassy dans ses *Studiu greco-romîne*, fascicula III^a, pag. 89-111, Iași, 1912, nous donne ici quelques détails intéressants sur les anciens livres de droit et les manuscrits de contenu juridique conservés à la Bibliothèque de l'Université de Jassy.

Comme plusieurs de ces livres et manuscrits ont appartenu aux élèves des Académies Princières (Αὐθεντικαὶ Ἀκαδημίαι) de Bucarest et de Jassy, M. D. en conclut que le droit byzantin, combiné avec la coutume du pays, était étudié dans ces deux écoles supérieures de jadis, et qu'ainsi la jeune Université de Jassy, qui a célébré l'automne dernier son jubilé de 50 ans, pourrait bien avoir un âge beaucoup plus avancé (1645).

Dans la seconde partie de la brochure, écrite en français, l'auteur nous donne les extraits de notices écrites sur les marges de quelques anciens livres de la même bibliothèque, entre autres une inscription lapidaire en vers iambiques écrite à l'intérieur de la couverture d'un *Pidalion* édité en 1800 à Leipzig, probablement de la main du Métropolite Véniamin, dont la signature se trouve sur la première page de ce livre. L'inscription en question, trouvée en 1815 sur la rive gauche du Danube pendant le creusement des fossés pour la défense de la ville de Rodostol (*Drystra*), aujourd'hui Silistra en Bulgarie, est d'un contenu mystique, puisqu'elle contient une prédiction, qui s'est réalisée depuis, la

délivrance de la Bulgarie du joug turc. Voici l'inscription en question :

« Στίχοι ἰαμβικοὶ δωδεκασύλλαβοι :

Χρυσοῦς μ'ἔθηκεν αἰὼν ὁ τῆς δευτέρας
Ἴστρου ποταμοῦ ἐπὶ τῆς πύλης τῆσδε,
ἄχρι τετάρτης πεντεδεκάκις δύω.
φεῦ μοι ἐξ Ἄγαρ τὴν δόξαν μ'ἀπολέσω.
ποταμὸς δ'εἶτα τῇ ψάμμῳ με συγχώσει
ὀγδόης μέχρι καὶ δεκάδος ἑξάδι.
Ἀλλ' εὖ μοι τότε παρελθούσης ὀδύνης
τρὶς πρὸς ἑκατὸν ἐκδεκαπέντε ὅλοις,
αὖθις δ'ἐκχῶμαι ἀνέρχομαί τ'ἐνδόξως.
τοὐμὸν σημεῖον κέχηνε, δ'ὄψομαί τε
ἐγώ τε, πᾶς τις χριστοφόρος καὶ ἄλλος
θεοῦ τε δόξαν πρός, χριστιανῶν τε κλέος. »

Cette inscription métrique est accompagnée d'une note qui, d'après l'écriture, doit être du métropolite Véniamin et qui est conçue en ces termes :

« Τὸ κάτωθεν ἐπίγραμμα ἀνεκαλύφθη τὸ « 1815, τὸν σεπτέμβριον, ὀρυττόντων διὰ « προσταγῆς τῆς ἐξουσίας βόθρους τῶν « χριστιανῶν, καλουμένους χανδάκια, πρὸς « φύλαξιν τοῦ κάστρου Ῥοδοστόλου, τοῦ « νῦν καλουμένου Δρύστρα καὶ Σιλίστρα· ἦν δέ, ὡς λέγουσιν, ἐν τῷ ἄμμῳ βα« θέως τεθαμμένος ὁ λίθος, ὁ ἔχων τὰ « γράμματα ταῦτα πρὸς τὸ μέρος τοῦ πο« ταμοῦ καὶ τῆς πύλης τοῦ κάστρου, τὰ « δ'ἐν τοῖς στίχοις ὁ χρόνος ἀποκαλύψει, « ἢ ἀληθεύοντα ἢ ψευδόμενα. »

La Bibliothèque Centrale de Jassy possède de nombreux livres anciens, qui contiennent des notes manuscrites intéressantes pour l'histoire du mouvement intellectuel à cette époque. M. D. promet de publier prochainement le contenu de ces notes dans une autre brochure.

X. Y.

7. *S. EITREM. Beiträge zur griechischen Religionsgeschichte.* I. *Der vorderische Widdergott* (extrait des *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* for 1910, nº 4). Christiania, Dybwad, 1910. In-8º, 24 p.

La thèse de M. Eitrem n'est pas démontrée ; mais elle est intéressante. Les populations préhelléniques auraient adoré un dieu-bélier, Karnos ou Krios. Dispensateur de la fécondité, prophète, doué d'une puissance chthonienne et capable de préserver des maléfices, ce dieu ne disparut pas après l'invasion dorienne. C'est lui, l'Apollon honoré par les Spartiates aux Karneia ; c'est lui, l'Hermès qu'honorent les Messéniens dans le bois sacré d'Andania appelé le Karnésion. Apollon Karneios et Hermès Kriophore seraient les noms grecs d'un dieu aborigène.

G. G.

8. *V. GARDTHAUSEN. Griechische Palaeographie.* 2te Auflage. Erster Band : *Das Buchwesen im Altertum und im byzantinischen Mittelalter.* Leipzig, Veit et Cie, 1911. In-8º, x-243 p.

C'est avec un sentiment de tristesse que l'on ouvre ce livre dédié à R. Hirzel. La 1re édition, parue en 1879, portait la dédicace : « Meinen lieben Freunden R. Hirzel in Leipzig und Ch. Graux in Paris gewidmet ». M. Gardthausen a attendu plus de trente ans avant de donner une seconde édition de sa *Griechische Palaeographie*. Il est permis de supposer que Graux, s'il avait vécu, aurait déterminé son ami à publier plus tôt le remaniement d'un ouvrage qui, en son temps, comblait une lacune, non toutefois sans provoquer des réserves. Tel qu'il est aujourd'hui, il aurait sans doute satisfait Graux : l'auteur a tenu compte des critiques qui lui avaient été adressées, et il a fait profiter son ouvrage des découvertes qui depuis 1879 ont profondément modifié et agrandi le domaine de la

paléographie grecque. Toutefois, pour ne pas augmenter l'étendue de sa nouvelle publication, M. G. a supprimé certains chapitres de la 1re édition qui, entre 1879 et 1911, ont été réédités par lui sous forme de volumes. C'est ainsi que le 2e chapitre du 3e livre (Copistes connus) a été publié de nouveau, sous le titre : Vogel und Gardthausen, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance*, Leipzig, 1909. Il en est de même de la partie du chapitre 7 (Paléographie appliquée) en ce qui concerne les catalogues grecs.

L'introduction n'appelle que peu de remarques. M. G. passe cette fois sous silence le nom d'Hug (Joh. Leonh.) qui avait traité non sans mérite des questions paléographiques dans son *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments*. De même les Papyrus grecs de Letronne (Notices et Extraits des manuscrits, XVIII, 2) ont perdu la mention élogieuse qu'ils avaient dans la première édition (« diese musterhafte Publication ist heute noch nicht genug anerkannt, geschweige denn ausgenutzt »). L'introduction se termine par une liste des manuscrits photographiés en entier. C'est là une innovation heureuse. Toutefois on ne voit pas bien quel ordre a été suivi par l'auteur : ce n'est ni l'ordre alphabétique ni l'ordre chronologique. Ce dernier s'imposait.

Les deux premiers chapitres du 1er livre, consacrés à la matière objective de l'écriture (papyrus), sont bien plus développés que dans la première édition. On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir mis à contribution dans une large mesure l'archéologie et l'épigraphie. Des gravures bien appropriées rehaussent l'intérêt du sujet. A propos du bon marché du papyrus, M. G. a raison contre Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*, p. 28-30, qui a soutenu le contraire. Quand on voit les nombreux usages du papyrus en Égypte, on doit regarder comme exagérées les estimations de Birt. Un bon aperçu bibliographique de la papyrologie, qui donne tout l'essentiel, clôt le second chapitre.

Le troisième chapitre est consacré au cuir, au parchemin et au papier. Là aussi M. G. semble avoir raison contre Birt dans l'interprétation des Apophoreta du livre XIV de Martial : les livres sur parchemin sont plus volumineux que les rouleaux de papyrus et plus chers. On est étonné de voir figurer dans ce chapitre la question des palimpsestes ; la question ne peut être traitée qu'après celle des encres. Quoi qu'il en soit, les pages 106 et 107 contiennent des indications neuves et intéressantes pour la photographie des palimpsestes.

Le 4e chapitre a trait à la forme extérieure des manuscrits. M. G. ne pouvait passer sous silence l'ouvrage si suggestif de Birt, cité plus haut, *Die Buchrolle in der Kunst*, auquel il paie un juste tribut d'éloges. Il reconnaît avec raison que Birt a été trop loin dans ses déductions en faveur du papyrus et fait ressortir avec raison que l'art s'attache à représenter des formes anciennes, bien qu'elles aient disparu depuis longtemps. Il est clair que les belles lignes du papyrus se prêtaient mieux à la représentation plastique que le codex carré. L'assimilation fort ingénieuse que Birt a établie entre les spirales de la colonne Trajane et celles d'un rouleau de papyrus, pour ma part, ne m'a jamais convaincu. Dira-t-on que les devises en vers qui s'enroulent autour des mirlitons s'inspirent du papyrus ? Page 141, au texte de St. Ephrem cité on peut ajouter un passage d'un discours inédit de Psellos, *Rev. Ét. Grecques*, XVII (1904), p. 70 : ἐν διφθέραις ταῦτα ἐγέγραπτο ἢ ἐν εἰλιταρίοις τισίν, ἃ δὴ κεφαλίδας βιβλίων ἔνιοί φασιν ἀπεπτύετό τέ καὶ ἀπεπέμπετο (ἀπέμπετο Cod.). L'explication donnée par M. G. des cornua me paraît plus satisfaisante que celle de Birt, *Buchrolle*, p. 235. Le regretté Traube, *Vorlesungen u. Abhandlungen*, p. 86, y a vu avec juste raison des « kleine Griffe ». On reconnaît les cornua dans la représentation

qu'a donnée M. G. de la planche XII, 3 du Museo Borbonico. Chose curieuse, les cornua ont disparu dans l'image agrandie de cette même planche qu'a donnée Birt, *l. l.*, p. 231. Au sujet des rouleaux liturgiques conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris la notice de Graux, p. 153, manque de clarté. Il fallait dire : Ancien fonds : le n° 409 A, liturgie de St. Jean Chrysostome. Supplément grec : n° 468, liturgie de St. Basile; nos 469 et 577, liturgie de St. Jean Chrysostome (et non de St. Jacques), et n° 578, liturgie de St. Basile. A la page suivante, M. G. fait remarquer que, contrairement aux usages anciens, l'écriture de la lettre d'un empereur byzantin à un empereur franc est parallèle au petit côté. C'est juste, mais il eût été bon de dire que cette pièce, conservée aux Archives Nationales (et non à la Bibliothèque Nationale, comme le croyait Graux, *Articles Originaux*, p. 168), a la forme d'un rectangle oblong. P. 159 dans la citation d'Eusèbe, *Vita Constant.*, 4, 37 ἐν πολυτελῶς ἠσκημένοις τεύχεσι τρισσὰ καὶ τετρασσά, je ne suis nullement convaincu : 1° que τεῦχος signifie un manuscrit en forme de livre. Ce peut être un rouleau de papyrus (Cf. Birt, *l. l.*, p. 21-22, note 2); 2° que les τρισσὰ καὶ τετρασσά désignent les ternions et les quaternions.

Au chapitre 5 (Lettres et sceaux), p. 163, M. G. s'étonne à bon droit de l'emploi des plaques de plomb pour les billets de la vie journalière, les notices et les quittances. Il ajoute que ces plaques étaient le plus souvent roulées.

Je serais tenté de chercher chicane à M. G. pour avoir reproduit une erreur de la *Griechische Palaeographie* qu'un article du *Rhein. Museum*, LIII (1898), p. 446, aurait pu facilement corriger. C'est au chapitre 6 (la reliure) p. 181. Ce n'est pas Lucas de Vérone qu'il faut (ou plutôt qu'il fallait) lire à la fin du manuscrit Suppl. Grec 607. Voici la notice de M. Omont insérée dans ce manuscrit : « On lisait sur le dernier plat de ce volume, avant une réparation de la reliure faite vers 1900, le nom du relieur en écriture du xve-xvie siècle : λυκας κωρονενσις :λλη,γατορ ληΒρορυΝ βυΔενσις 'ανν//// ϋ////. » La mention Budensis a conduit avec raison Schöne (*Rh. Museum*, *l. l.*) à identifier Corona avec Kronstadt en Transylvanie.

En ce qui concerne la présence de l'écriture minuscule *sur* la ligne ou *au-dessous* de la ligne, au chapitre 7 (Instruments de l'écriture), p. 187-190, j'avoue ne pas reconnaître l'importance qu'y attache M. G., et je doute qu'on puisse y trouver un indice chronologique; car on connaît des manuscrits en minuscule d'une même époque écrits, tantôt sur la ligne, tantôt au-dessous. A l'avant-dernier chapitre qui traite des encres et des couleurs, M. G. dit, page 208, qu'au xe et jusqu'au xiiie siècle les Byzantins se servaient d'une laque jaune, transparente, pour rehausser dans les manuscrits sur parchemin les titres écrits fin en noir. Cette remarque est intéressante; mais, quand l'auteur ajoute qu'il n'a jamais vu cette laque dans les manuscrits latins, il y a une exagération. Dans les manuscrits qui proviennent de Saint-Martial de Limoges, actuellement à la Bibliothèque Nationale, j'ai vu souvent des titres et même les premiers mots du texte enduits de cette laque jaune. Enfin, pour le préposé à l'encrier (ὁ ἐπὶ χανικλείου), page 211, il eût été facile de renvoyer à la première planche qui est entre les pages 136 et 137 de la *Bibliotheca Coisliniana* de Montfaucon. Après avoir parlé des encres, M. G. aurait dû aborder la question des palimpsestes traitée trop tôt.

Il est bien difficile de porter un jugement sur une œuvre inachevée; toutefois il est permis d'augurer favorablement de la suite, étant donnée la conscience très louable avec laquelle l'auteur a rédigé ce volume, digne de figurer avec honneur, bien qu'avec des mérites différents, à côté du beau

livre, souvent cité, de Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*. Outre la solidité de l'exposition, il faut louer la limpidité du style, qui était déjà un des attraits de la *Griechische Palaeographie* de 1879 (1).

Henri LEBÈGUE.

9. *Greek Papyri in the British Museum*, vol. IV. *The Aphrodito Papyri*, éd. *H. I. BELL* (avec un appendice sur les papyrus coptes, par *W. E. Crum*). Londres, 1910, in-4°, XLVIII-648 p.

Après avoir renouvelé presque entièrement la papyrologie byzantine, le village de Kôm-Ichgaoû, en Haute-Égypte, nous révèle à présent un dernier et étrange domaine de la littérature grecque : la papyrologie d'époque arabe. La majeure partie des manuscrits de cette date recueillis dans la localité ont trouvé abri au British Museum, qui en donne aujourd'hui le catalogue, comprenant 131 pièces intégralement publiées par M. H. I. Bell, et un travail de M. Crum sur la partie copte du trésor, utile complément de la section hellénique. L'ouvrage, le plus volumineux recueil de ce genre qui ait encore vu le jour, fait honneur à son éditeur, tant par l'intérêt du contenu que par les difficultés surmontées. Les innombrables abréviations des textes de ce temps, l'incorrection de la langue, la présence d'une forte quantité de mots inconnus, dont il a fallu parfois rechercher l'origine dans l'arabe ou le copte, faisaient de cette publication une entreprise particulièrement délicate. Aussi doit-on savoir grand gré à M. Bell de s'en être chargé et d'avoir pu présenter non seulement un texte correct, comme il paraît après un premier examen, mais aussi une explication des papyrus, et une esquisse, d'après eux, de l'administration arabe au Ier siècle de l'Hégire.

Tous ces documents appartiennent, pour ainsi dire, aux premières années du VIIIe siècle (685-721), et la majeure partie au gouvernorat de l'émir Qorrah ibn Charîk, déjà connu par les papyrus Schott-Reinhardt (1). Il faudra naturellement des études détaillées et une confrontation minutieuse avec les sources littéraires arabes, pour tirer de cette collection tous les enseignements de détail qu'elle peut fournir. A un autre point de vue, il pourra être curieux, pour les byzantinistes, d'étudier ce qu'est devenu le mécanisme administratif des Grecs entre

(1) L'auteur, qui a poussé la coquetterie jusqu'à rajeunir son orthographe (on lit maintenant notieren, kultiviert, Kodex, Tinte au lieu de notiren, cultivirt, Codex, Dinte), pourrait facilement, en vue d'une édition prochaine, faire disparaître les lapsus suivants qu'il suffit d'indiquer. P. 31, Egger, *Mém. de l'hist. anc.* P. 33 : ἐστί, dont l'absence fait un vers faux, manque dans la citation de Bekker (*Anecd. gr.* 2, p. 791). Il figurait pourtant dans la *Griech. Palaeographie*, p. 22. P. 49 : cueulli. Ibidem, note 5 : Robiou, *L'Économique de l'Égypte*. P. 51 : Dureau de Malle. P. 108 : prussiat de potasse. P. 120 : Les filigrans. P. 129 : S. Reinach (Lire : Théodore Reinach : il s'agit de Mithridate Eupator). P. 143 : Lucian. *Imag.* c. 8 ; lire c. 9. Ibidem : συνειλημμένον ; lire : συνειλημένον. Pages 153 (et 189) : Graux schreibt (lire schrieb, Graux est mort depuis plus d'un quart de siècle). P. 159, note 6 : Mélanges Chatelain p. 78 (lire : p. 79). P. 174 : Bieflitteratur. P. 170, note 3 : *Bull. de corr. hellén.* P. 173 : Schlumberger, *Sceaux de plomb inédites*. Ibid. : Sceaux byzantines inédits. P. 176 : *consus* ; lire : *cousus*. P. 181, note 1 : Poliorcétiques des Grecs, par Wescher. P. 183 : γυρὸς, μόλιβος (supprimer la virgule). Page 196 : Darenbourg ; lire : Daremberg. P. 201 : diptyche. P. 206 : eine Alaunlösung, die dann nach dem Schreiben noch dauernd fortwirkt ; das Pergament verkalkt (remplacer le point et virgule par une virgule). P. 217, note 5 : Bordier, Description des peintures et d'autres ornements contenu. Page 217-218, note 5 : Histoire de l'ornamentation. P. 229 : *Les opinions préconcues*.

(1) *Veröffentlichungen aus der Heidelberger Papyrus-sammlung*, III. Papyri Schott-Reinhardt, éd. C. H. Becker, Heidelberg, 1906.

les mains des Musulmans (1). Dans ce simple compte-rendu, je ne veux qu'indiquer les principales remarques auxquelles donne lieu la lecture de l'ouvrage.

Ce qui frappe d'abord, c'est de voir combien les choses, en apparence, ont peu changé par le fait de la conquête. Sans les quelques mots arabes qu'on trouve en tête de plusieurs lettres, sans quelques noms propres sémitiques, fort rares, on pourrait croire, à lire ces papyrus, que l'Égypte est toujours une province des *basileis*. Les habitants, — en Haute-Égypte au moins, — ont à peu près tous des noms grecs ou égyptiens qui attestent leur fidélité au christianisme. Le nombre des convertis devait encore être infime à cette époque ; une intéressante expression, employée par Qorrah (n° 1375, l. 6-7), en témoigne : ὑπουργῶν Ἀράβων τε καὶ Χριστιανῶν. Ce qui n'est pas « chrétien » est « arabe » : la religion est encore une affaire de race. Les rôles d'impositions, les ordres de paiement, la correspondance officielle, tout s'écrit en grec ; parfois, nous possédons de quelque missive un *duplicatum* arabe ; mais certains indices permettent de penser que le texte grec est l'original. Partout se montrent les vieux titres byzantins, ducs, pagarques, notaires, chartulaires, magistriens, χρυσοϋποδέκται, même l'*augustal* dont le nom sonne ici étrangement. Et ces fonctionnaires, eux aussi, sont des Coptes chrétiens, sauf un pagarque (?) d'Arsinoé (n° 1383, l. 17), dont la qualité n'est d'ailleurs pas certaine. M. Bell émet, avec réserves (p. XIX), l'hypothèse d'un duc de Thébaïde arabe, qui serait cité au n° 1440, l. 6. Mais, comme il le reconnaît, les deux restitutions qu'il propose sont purement conjecturales ; de fait, la seule comparaison avec le n° 1332, l. 22, suffit à faire rejeter la lecture δουκός du n° 1440. Car ce Ζωρα βεν Αλοασελ, qui parcourt le Saïd à la poursuite de quelques paysans *fugitifs* évadés de leur pagarchie, passera difficilement pour un duc de Thébaïde.

Les Arabes ont donc laissé l'administration aux mains des indigènes et ont conservé, en gros, les anciens rouages. C'est qu'en réalité, ils n'auraient su comment les remplacer. Que l'on se réfère à la curieuse correspondance d'ʿAmr ibn el ʿAṣ avec le calife ʿOmar, que nous a conservée Qalqachandî (1) : le calife s'indigne que son lieutenant ait laissé en place les gouverneurs et fonctionnaires indigènes ; et ʿAmr de répondre qu'il ne l'aurait pas fait, si les Arabes n'étaient pas totalement dénués d'expérience administrative. Cependant, après cette observation générale, force est bien de constater qu'il s'est opéré quelques changements depuis la chute des Byzantins. Il ne pouvait guère en être autrement : le système grec était trop compliqué.

D'abord, comme tous les peuples nouvellement « impérialistes », les Arabes commencèrent par créer dans leur empire des provinces très vastes. Sous les Byzantins, l'Égypte, avec la Libye, constituait l'un des *diocèses* de la préfecture d'Orient ; en cette qualité, elle aurait dû avoir pour gouverneur général un vicaire du préfet du prétoire. Ce vicaire n'existait pas ; quand les pouvoirs de l'augustal d'Alexandrie, au VIe siècle, furent définitivement assimilés à ceux d'un duc (Ed. XIIIe de Justinien), le pays resta divisé en cinq *duchés* : Égypte, Augustamnique, Arcadie, Thébaïde et Libye, indépendants les uns des autres sous l'autorité nominale du lointain préfet du prétoire. Les Arabes rétablirent l'ancien *préfet* romain du Haut-Empire, vice-roi du pays entier : ce fut le σύμβουλος des papyrus (Qorrah

(1) Une traduction anglaise, par le même auteur, des principaux papyrus du volume, a commencé de paraître dans la revue *Der Islam* (Band II, Heft 2/3 [20 juin 1911], p. 269-283).

(1) Éd. du Caire (1903), p. 39.

ibn Charîk), personnage d'une compétence illimitée, chef militaire, comme le montrent les relations des premiers gouverneurs avec la Nubie (1), justicier (2) et surtout administrateur financier. Sa principale occupation est de faire rentrer les impôts; il ne s'agit pas là d'une haute surveillance, les plus petits détails sont de son ressort (cf. la correspondance entre Qorrah et Basile, διοικητής d'Aphroditô). C'est de son bureau que partent, pour toute l'Égypte, les ordres de paiement, les rôles de taxation; c'est à sa résidence de Babylône (le Vieux-Caire) qu'arrivent les sommes perçues. Tel ordre, adressé aux ἀπὸ κώμης Ἀφροδιτώ, pour le versement des blés de l'annone (n° 1407), est de tout point comparable au papyrus byzantin n° 67030 du Caire, qui est un ordre envoyé aux mêmes ἀπὸ κώμης, mais *par le duc*. Ainsi le σύμβουλος, surtout en matière financière, paraît avoir hérité des fonctions du duc, mais étendues à toute l'Égypte.

Au-dessous du gouverneur général, installé à Babylône, nous trouvons des résidents de second ordre, auxquels le titre de δούξ a été conservé. M. Bell montre en effet avec raison (p. XIX), que ce mot n'est pas simplement honorifique, mais qu'il désigne dans ses papyrus le « duc de Thébaïde ». L'augustal, qui au fond ne diffère pas des ducs, existe toujours (vers 710 !). Le n° 1392 nous apprend qu'une charge de beurre (liquide évidemment, comme celui dont on se sert aujourd'hui en Égypte), réclamée d'Aphroditô pour l'annone militaire, doit être livrée, à Alexandrie, à « Théodore l'augustal ».

(1) Tabarî (éd. de Goeje), tome VI, p. 2593. Beladhori (éd. de Goeje, p. 223), déclare qu' 'Abdallah ibn Sa'ad reçut d' 'Othmân le pouvoir civil, 'Amr gardant l'autorité militaire. Ce dernier fut bientôt destitué, et 'Abdallah réunit les deux fonctions.

(2) Pap. Schott-Reinhardt n° 10 (plainte d'un créancier non payé) ; n° 11 (requête contre un fonctionnaire).

Ce Théodore ne peut pas être le « gouverneur d'Alexandrie », comme le pense l'éditeur (p. 65; l'ouvrage de Butler sur la conquête arabe ne peut être utilisé qu'après un rigoureux contrôle); le « duc et augustal *d'Égypte* », à l'époque byzantine, résidait bien à Alexandrie, mais commandait aux deux éparchies d'Égypte propre. Si ce titre très particulier est demeuré en usage au VIIIe siècle, c'est que son possesseur, au moins en apparence, était resté identique à lui-même.

Maintenant, à quels territoires sont préposés ces ducs? De leur survivance, M. Bell conclut à une survivance corrélative des *éparchies* d'époque chrétienne. Mais les ducs byzantins n'avaient rien à voir avec ces dernières, districts purement civils que dirigeaient des *praesides* (ἄρχοντες ou ἡγεμόνες). Le territoire jadis régi par un duc ne coïncidait qu'exceptionnellement avec une éparchie (en Arcadie par exemple). Il est fort possible que les Arabes, en présence du double système assez compliqué des « duchés » et des éparchies, aient pris le parti de simplifier en sacrifiant les secondes : tout au moins ne trouve-t-on ici aucune trace de celles-ci. S'il est permis de conclure d'après d'aussi pauvres renseignements, les cinq *duchés* auraient seuls subsisté. Le fait qu'on rencontre encore des ducs milite en faveur de cette hypothèse; et nous savons par Jean de Nikiou (c. CXX, p. 577) qu'aussitôt après la conquête les musulmans nommèrent des ducs d'Arcadie, de Thébaïde, et un augustal. Toutefois, on peut remarquer, dès la fin du VIIe siècle, les symptômes d'une nouvelle division du territoire, qui allait prédominer au Moyen Age : la division en « Haute » et « Basse » Égypte, tout simplement. En 699, un certain Fl. Titos est « duc d'Arcadie et de Thébaïde » (1) : ce qui lui soumet

(1) Cité par C. Wessely dans *Wiener Studien*, t. XXIV, p. 127. — Un duc (d'Arcadie seule?) est connu en 683 (Pap. Grenf. II, n° 100).

toute la Haute-Égypte. Dans les présents papyrus de Londres, il est question d'une ἀνὼ χώρα et d'une κατὼ χώρα (1) qui reviennent à la même répartition. Et comme rien de précis n'est signifié à l'égard du duc anonyme cité par les mêmes papyrus, on peut se demander s'il était seulement duc *de Thébaïde* ou s'il ne joignait pas à cette province l'Arcadie voisine. Quoi qu'il en soit, et même si les cinq duchés byzantins existaient encore du temps de Qorrah, il est sûr que ce n'était plus pour longtemps.

Quant à l'expression τὸ λιμιτόν (nos 1332-1333), elle désigne évidemment ici, comme le suppose M. Becker, une marche frontière du sud (Philai, Syène et Éléphantine), militairement organisée contre la Nubie. C'est le sens qu'a déjà le mot *limes* dans certains passages de la *Notitia Dignitatum* (Occ., XXV : praepositus limitis Thamallensis, etc.), et dans un papyrus d'Éléphantine, de la fin du vie siècle (L. Wenger, *Vorbericht über die Münchener byzant. Papyri*, p. 17 : τοποτηρητὴς τοῦ λιμιτοῦ).

Sur l'organisation des services à l'intérieur du duché, sur les fonctions du duc, les papyrus ne fournissent aucun éclaircissement. Le titre de ce magistrat ne doit pas faire illusion : il est évident *a priori* qu'il diffère beaucoup, malgré les apparences, de son homonyme byzantin. D'abord il n'a sans doute plus rien de militaire : non seulement parce qu'en ces temps de guerre sainte on ne se représente guère un chrétien à la tête d'une armée, si faible fût-elle (2), mais encore parce que l'ancienne armée territoriale de l'Empire grec semble avoir presque totalement disparu. Seuls, les Musulmans sont soldats, et on ne les disperse pas dans toute l'Égypte. Le fait qu'en un cas (no 1444, l. 20) on trouve un Σενοῦθ(ιος) στρ(ατιώτης) τοῦ δουκό(ς) ne prouve pas que ce dernier ait eu un pouvoir militaire : Senouthios doit être un « garde » privé, analogue aux anciens bucellaires (cf. le papyrus du Caire 67058, VIII 22, dans l'*Addenda et Corrigenda* : Βίκτωρ στρ(ατιώτης) τοῦ κόμ(ετος) Φοιβ(ἀμμωνος). Le duc a peut-être eu quelques attributions judiciaires ; mais on n'y rencontre aucune allusion dans les papyrus. Restent les finances : là le σύμβουλος Qorrah fait tout lui-même; c'est à peine si, dans quelques rares points de détail, le duc intervient obscurément (voir *Introd.*, p. xx). En somme, la nature de ses fonctions demeure un problème. Elles consistent sans doute dans la surveillance des fonctionnaires civils, pagarques et percepteurs, et des services financiers de leur province.

Les duchés, enfin, étaient, comme jadis divisés en *pagarchies*. La question de la pagarchie a été, ces temps derniers, abondamment traitée : en même temps que M. Bell établissait son équivalence au nome dans le *Journal of Hellenic studies* (vol. XXVIII, p. 103 et sqq.), j'aboutissais à des conclusions sensiblement analogues dans mes *Études sur les papyrus d'Aphrodité* (Bull. de l'Inst. franç. d'Archéol., tome VI). Depuis M. Gelzer a attaqué cette théorie (1). Dans son introduction au présent ouvrage, M. Bell revient sur ce problème, et maintient avec raison à mon avis, son opinion; je pense seulement qu'il ne faut pas la limiter à la seule période arabe. En revanche, il adresse à la mienne quelques objections, qui proviennent d'un simple ma-

(1) Nos 1379 (l. 8), 1447 (l. 137).

(2) On sait, par exemple, qu'après la prise d'Alexandrie, 'Amir nomma wâlî de cette ville son affranchi Wardân (Beladhori, p. 222); c'est certainement une fonction militaire qu'il lui donna par là. Or, en même temps, il laissait en place l'ancien augustal Ménas, et lui donnait plus tard un certain Jean pour successeur (Jean de Nikiou, c. CXXI, p. 585). Ces nouveaux *augustaux* avaient donc perdu l'autorité militaire, au moins sur Alexandrie et par conséquent sur tout le duché; car il est inadmissible que Wardân ait été leur subordonné.

(1) M. Gelzer, *Studien zur byzant. Verwaltung Aegyptens*, p. 90-99.

lentendu. Il est bien évident que je n'ai jamais proposé d'identifier la pagarchie du vie siècle avec le pagus du début du ive, dont je ne parle même pas, et qui en est de tout point dissemblable. Je crois seulement que la pagarchie a dû primitivement s'appeler pagus, et que le mot πάγαρχος en est la preuve. Car je ne peux me ranger à l'avis de M. Bell, pour qui il est douteux « que le terme de πάγαρχος ait jamais désigné le chef d'un πάγος » (*Journ. of Hell. st.*, XXVIII, p. 103). Pour le reste, je crois comme lui que la pagarchie est en principe identique au nome; il serait inutile de répéter ici les raisons que j'ai déjà exposées dans les *Études* précitées, et dans le compte-rendu que j'ai publié des *Studien* de M. Gelzer (*Journ. des Savants*, avril 1911).

Parmi ces cantons, il en est deux qui retiennent plus particulièrement l'attention, ici comme dans les papyrus byzantins de la même localité : celui d'Aphroditô, naturellement, et celui d'Antaiopolis. Ce dernier est appelé désormais « la pagarchie d'Antaiou et d'Apollônos »; il s'agit ici, naturellement, d'Apollônopolis Minor (*Heptakômias*), ville voisine d'Antaiou, et anciennement capitale d'un nome distinct. Ce « nome Apollônopolite » dura plus longtemps que ne le pense l'éditeur. Le papyrus de Londres 483 (vol. II, p. 325) cite une κώμη de Ταναίθις (ν douteux) dans un « nome Apollônopolite » où l'on a reconnu à tort celui d'Apollônopolis *magna* ou Edfou. La même κώμη se retrouve dans les papyrus du Caire (67014, et 67056 IV, 6) et dans le présent ouvrage (1460, *passim*) où elle est comptée comme partie de la » pagarchie d'Antaiou et d'Apollônos » (La véritable forme semble bien être Τανυαίθις comme je l'avais proposé dans le catalogue du Musée du Caire). Ainsi le nome Apollônopolite dont parle le papyrus de Londres 483 est bien le *petit*, celui d'Heptakômias. De fait j'ai acquis récemment, pour le musée du Caire, un papyrus de Kôm-Ichgâou (encore inédit) où on lit : ... τῆς κώμης Τανυαίθεως τοῦ Ἀπολωνοπολίτου (*sic*) μικροῦ νομοῦ. La ville est donc restée le chef-lieu d'un nome jusqu'au vie siècle au moins, dans les mêmes conditions que les autres. La pagarchie « d'Antaiou et d'Apollônos », fut le résultat d'une fusion de ces deux nomes. Il n'est pas impossible que cette fusion ait été déjà réalisée à l'époque byzantine (Catal. Mus. Caire n° 67056, IV, 6, note).

Le cas particulier d'Aphroditô est encore plus curieux. Depuis plusieurs siècles, cette κώμη continuait, avec une persistance singulière, à être soumise à un régime exceptionnel. Sous les Byzantins, elle était incluse, géographiquement, dans le nome Antaiopolite ; politiquement, elle était devenue indépendante du pagarque, et formait un canton autonome sous la seule autorité du duc. Au viiie siècle, la situation est la même. L'antique division par *nomes*, il est vrai, étant devenue à peu près hors d'usage, on ne peut citer qu'un document (copte) où elle soit décrite comme partie du nome Antaiopolite (cf. p. xxii); mais ce témoignage est suffisant. Politiquement, elle continue à en être tout à fait distincte, elle obéit à un chef spécial, le διοικητής. La différence n'existe que dans son administration intérieure : un fonctionnaire d'État, le διοικητής, s'est substitué aux πρωτοκωμηταί locaux. C'est un pas de plus vers l'identification avec la pagarchie. Il est curieux cependant de retrouver ici encore une trace de la situation exceptionnelle d'Aphroditô : elle a beau être devenue, à ce qu'il semble, une simple pagarchie semblable à ses voisines, elle n'en porte pourtant pas le nom.

L'Introduction de l'ouvrage contient, après des considérations sur l'administration en général, un chapitre sur les impôts et sur la flotte, qui fournit les explications nécessaires à l'intelligence matérielle des textes. Et pour terminer, l'éditeur pose cette

question, qui avait déjà attiré l'attention de M. Becker et du P. Lammens à propos des papyrus grecs-arabes de Heidelberg (Schott-Reinhardt) : quel est, d'après les papyrus, le véritable caractère de l'émir Qorrah et de la domination arabe en général? A l'égard du gouverneur, M. Bell, comme ses devanciers, pense qu'il a peut-être été calomnié par les écrivains arabes de l'époque abbasside, qui lui ont fait une terrible réputation de tyrannie et d'injustice. Le fait est bien possible; mais je ne crois pas, pour ma part, que les papyrus puissent fournir aucun argument réel à cette réhabilitation. En majeure partie nous possédons des rôles d'impôts, qui naturellement sont inutilisables ici. Quant aux lettres de l'émir au pagarque Basile, elles manifestent d'excellentes intentions d'équité. Mais une correspondance officielle pourrait difficilement manifester autre chose, et au reste on peut se demander si ces lettres, rédigées par des scribes de bureaux, peuvent prétendre à nous représenter la pensée intime de Qorrah. En fait, elles ne contiennent rien que des lieux communs de chancellerie.

De même, doit-on tenir pour certain que « l'établissement des Arabes en Égypte fut au début un soulagement pour les habitants » ? Ici, j'avoue que le contraire me paraît résulter directement des papyrus. Les attaques des « tribus du Sud », « constantes », dit l'éditeur, à l'époque byzantine, avaient cessé depuis l'arrivée des Arabes. Voilà deux affirmations bien hasardées. Le royaume chrétien de Nubie fut l'ennemi de l'Égypte musulmane. Au contraire, depuis l'an 535 environ jusqu'en 640, il avait été l'allié de Byzance. Pas une fois, depuis l'an 451, les Nubiens ne dirigèrent une expédition sérieuse contre l'empire; au VIe siècle, les Blemmyes furent écrasés et disparurent presque, et les Nobades, comme je l'ai dit, étaient des σύμμαχοι (Proc., *Bell. Pers.* I, 19). — Les impôts étaient lourds du temps des Grecs : les papyrus arabes nous font connaître quelques noms d'impôts nouveaux. La persécution contre les Jacobites, qui n'exista sérieusement qu'à d'assez rares intervalles, n'allait guère plus loin que les environs d'Alexandrie. Seul, le dernier patriarche melkite byzantin, Kyros, poussa peut-être une pointe jusqu'au Fayoûm. Certes, les conquérants furent d'abord assez tolérants ; et il est vrai qu'on trouve le signe de la croix sur quelques papyrus administratifs. On y trouve aussi, en grec, la formule Μαάμετ ἀπόστολος Θεοῦ, ce qui est moins respectueux pour la croyance des vaincus. L'administration reste aux mains des Coptes : c'est que le personnel arabe fait défaut. Et si dès le VIe siècle les paysans étaient opprimés par la féodalité locale et les habitants écrasés d'impôts, la misère ne les avait pourtant pas poussés, avant les Arabes, à s'enfuir en aussi grand nombre de leurs villages avec leurs familles, abandonnant leurs biens et s'exposant aux pires rigueurs s'ils étaient repris, pour échapper à la vie intenable qui leur était faite dans leur communauté. Jamais non plus le gouvernement de Byzance n'avait envoyé les Coptes en expédition lointaine, ni réquisitionné des ouvriers de la Thébaïde pour des constructions entreprises en Palestine. Jamais enfin ils ne s'étaient révoltés en masse, comme ils le firent en 725. Ceux qui se réjouirent (car il y en eut) de l'arrivée des Arabes, ce furent quelques hérétiques à courte vue, comme celui qui écrivait plus tard, au sujet des « fidèles » antichalcédoniens : « Enfin Dieu les délivra des Grecs en les livrant aux Ismaélites ». (1). Mais la foule, moins théologienne, eut certainement de fortes raisons de penser autrement.

J'arrive maintenant aux textes mêmes publiés par M. Bell : je n'ai à ajouter là que quelques remarques, concer-

(1) Sévère d'Achmounéïn, *Réfut. d'Eutychius* (Patrol. orient., tome III, p. 204).

nant divers passages intéressants de la collection :

N° 1348, l. 4. Le mot τυλάριος se trouve aussi comme nom de métier dans un papyrus du Caire (n° 67067, l. 3), où apparaît un κεφαλαιωτής à la tête de sept τυλάριοι, dont la nature exacte n'est pas plus clairement indiquée.

N° 1363. Le passage de Maqrîzî auquel renvoie l'éditeur ne s'applique pas, semble-t-il, au papyrus. Dans ce dernier, il est question d'un impôt payé *par* les églises ; l'historien arabe, au contraire, dit que les Coptes, sur leurs revenus annuels, mettaient de côté une certaine somme *pour* les églises, c'est-à-dire pour leur entretien (éd. de Boulaq, I, p. 77).

N° 1368. Ces « chaînes » réquisitionnées pour une mosquée sont sans doute destinées à la suspension des lampes nombreuses qui se trouvent toujours dans ces édifices.

N° 1383. Le nom du gouverneur d'Arsinoé apparaît deux fois : Αλμωγεειρα βε(ν) Σελημ α.[..]τ[(l. 3) et Αλ.] υι Σελεμ — (l. 17). Le trait horizontal indiquant une abréviation, on songerait plutôt à lire Σελημα[ν] dans le premier cas. Toutefois M. Bell m'écrit que la dernière lettre serait difficilement un ν; il propose maintenant Σελημα.

N° 1412. La théorie exposée par M. Bell au sujet des deux sortes de νομίσματα, les ἀρίθμια et les ἐχόμενα, ne me semble pas expliquer suffisamment les textes auxquels elle s'applique. Le plus souvent, dans ces comptes, on trouve l'égalité 1 *nom.* ἀρίθμιον = 22 *keratia* ἐχόμενα (ainsi l. 21 : 72 ἀρ. = 66 ἐχ.; l. 111 : 1 ἀρ. = 22 κεράτια, etc.). Le sou d'or dit ἐχόμενον avait donc une valeur plus forte que l'ἀρίθμιον. M. Bell en conclut qu'il représente le sou d'or à sa *valeur réelle*, tandis que les pièces ἀρίθμια n'ont que *nominalement* la valeur d'un nomisma. Ces dernières seraient d'anciennes pièces usées, et par suite dépréciées. Une telle idée, en effet, est *a priori* toute naturelle. Toutefois, il est difficile d'admettre que *toutes* les pièces en circulation à Aphroditô soient usées, et usées aussi fortement, et enfin presque dans la même proportion (1/12e). Il est vrai que les espèces en cours vers l'an 700 étaient toujours les monnaies byzantines, vieilles de 60 ans au minimum ; mais l'or ne s'use pas si facilement, et les *nomismata* trouvés en Égypte sont en général de bonne conservation. D'ailleurs, au VIe siècle même, les papyrus d'Aphroditô nous révèlent l'existence de deux espèces de sous d'or : le νόμισμα δημοσίῳ ζυγῷ valant 24 κεράτια (c'est le ν. ἐχόμενον de l'époque arabe) et le νόμισμα πρὸς τὴν συναλλαγὴν τῆς κώμης, de 22 carats seulement (= ν. ἀρίθμιον). Donc l'usure du métal n'est pas en cause. Nous sommes en présence d'un de ces systèmes locaux de poids et mesures que l'autorité impériale ne put jamais détruire en Égypte (Cf. Edit XI de Justinien, sur l'*obryzum* en Égypte). On connaît par les papyrus le νόμισμα ζυγῷ Ἀλεξανδρείας, ζυγῷ Ἀντινόου, Ἀπόλλωνος, Ἑρμουπόλεως etc.; Aphroditô, elle aussi, avait son système. La valeur nominale du *solidus* est de 24 κεράτια ; *c'est donc le* νόμ.σμα ἐχόμενον *qui la représente, et non l'*ἀρίθμιον. Mais en pratique les habitants d'Aphroditô n'y comptent que 22 κεράτια (ἀρίθμιον). Le fisc, lui, ne reconnaît que la première manière de calculer (cf. Pap. du Caire n° 67139, Va, l. 26, et commentaire, p. 26); d'où la nécessité d'un tableau de concordance. Plusieurs des difficultés rencontrées par M. Bell (p. 84 sqq.) s'expliquent facilement si l'on retourne ainsi son hypothèse. Il en reste une, toutefois, qui ne peut se résoudre dans un compte-rendu : pourquoi le rapport 22/24, qui est le plus fréquent, n'est-il pas constant ? Je signalerai, à ce propos, le papyrus du Caire n° 67146, où le *solidus* semble être évalué à 23 carats, au lieu de 22 ou 24.

N° 1414. Ce papyrus fournit des données suffisantes pour élucider en partie

la nature de l'impôt appelé τετάρτια. L'éditeur remarque justement que la proportion entre lui et le *canon* est d'environ 1 0/0. D'autre part, son nom doit être significatif : on songe de suite à une taxe supplémentaire d'1/4 de κεράτιον par νόμισμα (officiel), ce qui équivaut en effet à un κεράτιον pour 96, soit tout près d' 1 0/0. Or, d'après la ligne 3, le *canon* a produit une année 6951 *nom.*, 15 *ker.*, et les τετάρτια, à la ligne 4, sont comptés pour 72 *nom.*, 9 3/4 *ker.* La multiplication de 72 *n.*, 9 3/4 *ker.* par 96 donne exactement 6951 *nomismata*, ce qui montre que l'hypothèse était juste. Les 15 κεράτια du *canon* ont été négligées, comme il arrive souvent pour les trop petites fractions; elles ajouteraient ici 5/32 de κεράτιον.

N° 1419, l. 526 : M. Bell écrit δ/ἐκκλ(ησίας) Νοτινῆς. Je ne vois, pour ma part, aucune difficulté à lire « l'église du sud ». Cf. Pap. byz. du Caire, n° 67118, l. 35 : ἀναγνώστου ἁγίας νοτινῆς ἐκκλησίας (d'Aphroditô) ; M. Bell m'écrit d'ailleurs qu'il se range à cette opinion ; — l. 802 : l'abréviation γλυφτ se réduit en γλυφευτοῦ (Pap. Caire 67147, I, l. 8); — l. 1217 : la restitution πακτωνοπ(οιῶν) est plus probable (ce mot se rencontre déjà dans Pap. Cair. 67147, I, l. 5) que πακτωνοπ(ράτων).

N° 1452, l. 12. L'éditeur remarque, à propos du mot παραμυθία : « le sens paraît être quelque chose comme *douceur*, soit un cadeau à l'entrée en service (d'un matelot) ». Le mot est beaucoup plus précis : il est fort probable que c'est un équivalent du latin *solatium*, qui signifie « le traitement » d'un fonctionnaire, ou au moins une certaine partie de ce traitement (cf. Justin. Ed. XIII, I, 5 : παραψυχή).

N° 1460, l. 68. On lit Πιατου Απα Κυρου · απο μον Ηρπαργρατα. Ce nom de village (?) est singulier, et la restitution de μον en μοναστηρίου, proposée par l'éditeur, n'est pas certaine, puisque la même localité reparaît deux fois encore, l. 90 et l. 133, et commence là par μεν au lieu de μον. Enfin la correction Ἀρποκράτους est difficile, d'autant plus qu'à part de très rares exceptions (l. 134), le nom d'une localité est toujours suivi de l'indication de la pagarchie. La coupure ἀπὸ Μονηρ παργ (= παγαρχίας) Ρατα (ou παρ Γρατα) me semble préférable. *Mounir* est le nom d'un village de la province de Bohairah : la forme est donc acceptable. Quant aux lettres qui doivent renfermer le nom de la pagarchie, il n'est peut-être pas impossible d'y deviner τ' ατου (= τοῦ αὐτοῦ); l'α, dans cette écriture, se confond facilement avec ου (1). Comme la dernière pagarchie citée (l. 67) est Panopolis, il en résulterait que le bourg de Μονηρ était situé dans ce canton (de même l. 90 : ἀπὸ Μενηρ π[αρ τ' αὐ]τοῦ, quand la ligne 89 finit par les mots πα[ρ]χ Πανὸς) : et de fait, on lit à la ligne 133 : ἀπὸ Μενηρ πάγ Παν (2).

Ibid., l. 87. C'est avec raison, à mon avis, que l'éditeur préfère l'identification de Κός = Κοῦσαι, à celle que propose Becker (Qoûs, l'ancienne *Apollinopolis parva* du sud). En effet, ce serait, de toute cette longue liste, le seul nom de pagarchie étranger à la langue grecque.

Ibid., l. 128 : Ταν.διθ : lire Ταν[υ]αἰθ-(εως) (3). De même à la ligne 145 Τανυα[ιθεω]ς ?; — l. 169 : Ζαπου : lire τ' αυτου (?).

Ces quelques pages donneront une idée de l'importance exceptionnelle du

(1) A la ligne 90, les dernières lettres sont justement του (απο μεν Ηρπ[?οκρα]του).

(2) M. Bell accepte cette conjecture; il pense (cf. notes aux lignes 177 et 195) que le papyrus est une copie mal faite d'un autre registre, ce qui explique les nombreuses fautes dont il est parsemé, et entre autres γρατα (lecture certaine) = τ' αὐτοῦ.

(3) Confirmé par M. Bell; quant au mot ζαπου, l'auteur en certifie la lecture certaine, mais admet la possibilité d'une erreur du scribe pour τ' αυτου. Enfin, dans sa lettre, je trouve le renseignement suivant : « I might add that at 1461, 75, Ανταιου S Απολλωνος may be supplied as the name of the pagarchy ; cf. 1438, 7, where Τερῦθις is in that pagarchy ».

nouvel ouvrage de M. Bell. Après l'avoir remercié pour cette publication d'une masse de documents entièrement nouveaux, il ne reste plus qu'à espérer l'apparition des papyrus byzantins d'Aphroditô, dont une partie est conservée au British Museum, apparition qu'il a annoncée comme devant suivre celle des textes d'époque arabe.

Jean MASPERO.

10. *P. JOUGUET. La vie municipale dans l'Égypte romaine* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, CIV). Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris. Paris, Fontemoing, 1911. In-8°, XLII-494 p.

M. J. nous donne sous ce titre un ouvrage d'une solide et vigoureuse érudition, qu'il était admirablement préparé à écrire par ses travaux antérieurs : nous devons à ses voyages en Égypte des inscriptions inédites et les papyrus de Magdôla; M. Cagnat l'a choisi pour collaborateur des *Inscr. graec. ad res rom. pert.* : *Ægyptus*; en fondant l'Institut papyrologique de l'Université de Lille et sa publication des *Papyrus Grecs*, il a fait renaître en France des études abandonnées depuis Brunet de Presle; il était naturel et légitime qu'il fût le premier chez nous à soutenir une thèse dont l'Égypte romaine fût le sujet et qui eût pour sources principales les documents papyrologiques. Quelques textes d'auteurs anciens, quatre décrets de Ptolémaïs et un certain nombre de dédicaces, voilà en effet toute la part de la littérature et de l'épigraphie dans notre documentation sur la vie municipale sous les Lagides et sous l'Empire; par contre, M. J. a dû lire plus de 5,000 papyrus publiés, pour être sûr de n'en laisser échapper aucun qui fût intéressant, pour en trouver un petit nombre qui concernent directement son sujet et beaucoup qui n'apportent que des indications indirectes et difficiles à interpréter. L'abondance décevante et le caractère de ces sources rendaient sa tâche particulièrement malaisée; il en a fait usage avec beaucoup d'habileté, de minutie, de scrupule, avec non moins de considération pour les opinions des éditeurs et des érudits, ses devanciers, et aussi avec quelque tendance à l'hypercritique, rançon de ces qualités.

L'étude de M. J. s'étend de la conquête romaine au règne de Dioclétien : cette dernière date s'imposait; la première lui était imposée par les lacunes de notre information : on s'en convaincra en lisant l'introduction que M. J. a consacrée à la vie municipale sous les Lagides et qui est moins un résumé de nos connaissances qu'un état de nos ignorances. Après cette introduction, l'ouvrage se divise en deux parties : l'une où sont étudiés successivement les centres de la vie municipale (ch. Ier), puis cette vie même dans les cités (ch. II), dans les bourgs (ch. III) et dans les métropoles (ch. IV); l'autre où M. J. expose l'organisation municipale du IIIe siècle, née des réformes des Sévères (ch. V et VI).

Les centres de la vie municipale en Égypte se ramènent à trois types : la cité, représentée par Naucratis, Alexandrie, Ptolémaïs et plus tard Antinoé; la métropole, siège de l'administration du nome; et le bourg dans la χώρα. M. J. a défini chacun d'eux, peut-être un peu trop exclusivement à mon gré, par la classe de population qui le caractérise : le corps des citoyens dans les πόλεις; dans les métropoles, les Hellènes et assimilés, groupés autour du gymnase, exemptés en tout ou en partie de la capitation (ἐπικεκριμένοι) comme des citoyens; partout ailleurs, les indigènes λαογραφούμενοι, c'est-à-dire frappés du *tributum capitis*. L'organisation municipale serait beaucoup mieux connue, si la relation juridique de ces classes entre elles était complètement élucidée. Elles forment certainement une hiérarchie : si la *civitas Alexandrina*

ne comporte pas l'entrée au Sénat, seul de tous les pérégrins d'Égypte le citoyen d'Alexandrie, et sans doute aussi celui des autres πόλεις, peut recevoir le droit de cité romaine; même un Hellène des métropoles n'en peut bénéficier sans devenir auparavant citoyen *juris peregrini*. Des indications réunies par M. J. on doit conclure que toute classe supérieure partage les droits politiques des classes inférieures là où ils s'exercent; mais la réciproque n'est pas vraie. En ce qui concerne la γῆς ἔγκτησις, les Romains, les Alexandrins, les ἐπικεκριμένοι non-citoyens sont possesseurs fonciers dans toute la χώρα; il ressort de l'étude de M. J. que les indigènes, et sans doute aussi les autres non-citoyens, n'ont pu l'être sur le territoire des cités; mais nous ignorons ce qu'il en était pour le sol des métropoles. Enfin, M. J. nous rappelle que les citoyens de Naucratis n'avaient pas, que ceux d'Antinoé possédaient l'ἐπιγαμία avec les indigènes. Mais ici on peut aller plus loin et ajouter d'abord, à titre d'hypothèse, mais très vraisemblable, que les πόλεις l'avaient entre elles depuis les Lagides. De plus, si l'on ne sait rien de la légitimité d'une union entre un citoyen ou une citoyenne et une Grecque ou un Grec des métropoles, la question de l'ἐπιγαμία ne se pose pas pour ces derniers entre eux, leur statut ne différant pas d'une métropole à l'autre, sauf plus ample informé. Enfin, les enfants issus d'une union entre indigène et ἐπικεκριμένος (-μένη) perdaient probablement le privilège de l'exemption de capitation : autrement, pourquoi les parents des candidats à l'ἐπίκρισις apportaient-ils tant de soin à établir que leurs enfants descendaient, d'un côté comme de l'autre, d'ἐπικεκριμένοι? L'intérêt pécuniaire et moral a dû en fait agir comme l'absence d'ἐπιγαμία. Cependant, même en ajoutant ces quelques indications à celles de M. J., la définition des classes de population reste encore incomplète.

Ces trois grandes classes, sans compter les Romains, les Juifs, les étrangers, sont ou peuvent être représentées, en des proportions très variables, dans chaque centre municipal. D'après M. J., l'individu est attaché à ce centre par les liens de la naissance, par l'*origo*; et c'est exact pour les citoyens des πόλεις. Mais ce n'est assez dire ni pour les indigènes, ni pour les Hellènes des métropoles : le statut que leur confère la naissance les attache à une classe, il n'est particulier ni à un bourg, ni à une métropole; la naissance ne lie l'individu à une commune que si le statut qu'elle lui assure est le statut original de cette commune et d'elle seule; en tout autre cas, il faut un second facteur : lieu de naissance, domicile, résidence; on ne voit pas bien quel il était en Égypte, car les κατοικοῦντες restent ἀπὸ κώμης τῆς δεῖνα et cependant supportent parfois les charges dans le lieu de leur résidence; peut-être n'adopta-t-on pas de règle générale ni constante.

De tous les centres de vie municipale, le bourg, répété à un nombre infini d'exemplaires dans la χώρα, est le plus rudimentaire. C'est bien moins une commune qu'une circonscription territoriale; et M. J., qui le sait fort bien, eût peut-être dû le dire un peu plus fortement : il ne s'administre pas, il est administré; mais le κωμογραμματεύς, représentant du pouvoir central, a pour collaborateurs et subordonnés des habitants choisis, sur sa proposition, parmi les plus fortunés, les liturges appelés δημόσιοι, savoir les πρεσβύτεροι, l'ἀρχέφοδος et les φύλακες : les premiers représentent auprès de lui, comme de tous les fonctionnaires, les habitants collectivement responsables; les autres assurent la police locale suivant les ordres du centurion du poste le plus voisin; c'est toute la part que prend la κώμη à sa propre administration.

Bien différentes sont les métropoles et les cités. C'est la grande originalité des institutions municipales dans

l'Égypte romaine, que les métropoles aient eu, comme les πόλεις, un δῆμος avec, de loin en loin sans doute, des assemblées admises à honorer les empereurs ou des personnages éminents, un gymnase municipal, une éphébie, une commission municipale d'ἄρχοντες, composée au moins d'un exègète, d'un gymnasiarque, d'un euthéniarque et d'un agoranome; sans compter les curatelles et peut-être même un culte municipal des empereurs. Mais cette similitude extérieure recouvre des différences importantes. Tandis que l'administration des métropoles est identique dans chacune d'elles, les cités ont leur charte particulière; Antinoé, Naucratis probablement, et sans doute aussi Ptolémaïs, à mon sens du moins (M. J. est moins affirmatif), possèdent une βουλή; Alexandrie n'en a certainement pas. Les cités ont plusieurs classes de citoyens, dont l'une est organisée en dèmes et en tribus; c'est un gros problème que celui de cette organisation; M. J. l'a fort bien étudié; peut-être aurait-il pu pousser un peu plus ses recherches sur Alexandrie et Ptolémaïs. Enfin le degré d'autonomie n'a pas été le même dans les métropoles et dans les cités. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que d'autonomie municipale; et même il n'y a eu en Égypte ni police, ni juridiction municipales, sinon une juridiction gracieuse des exègètes, et en admettant que l'archidicaste d'Alexandrie ait été un fonctionnaire de l'État; toute la question se réduit donc à la nomination et aux pouvoirs administratifs des ἄρχοντες. Pour les métropoles, M. J. conclut que le stratège ou le préfet nomme aux ἀρχαί sur la proposition du γραμματεὺς τῆς πόλεως, fonctionnaire d'État local, d'après une liste de présentation dressée par les ἄρχοντες en charge; et c'est très admissible, réserve faite pour la présentation par les ἄρχοντες, qui peut être de date relativement récente. Par contre, nous ne savons que peu de chose des rapports des ἄρχοντες et du γραμματεὺς τῆς πόλεως; l'intervention du préfet et des stratèges dans l'administration, l'absence probable d'une caisse municipale et d'un budget autonomes donnent toutefois à croire que les ἄρχοντες n'étaient que des épimélètes d'un rang supérieur subordonnés au pouvoir central. Dans les cités dotées d'une βουλή, cette assemblée dirigeait probablement l'administration municipale et désignait les ἄρχοντες. Seule Alexandrie, dont la population était considérable, mêlée, prompte à l'émeute, aurait eu une administration qu'après l'étude de M. J. on se représente comme calquée sur celle des métropoles, et une vie municipale plus restreinte; c'est le sort des capitales.

Au début du IIIe siècle, l'organisation qui vient d'être résumée fut modifiée par les réformes des Sévères, dont M. J. voit la cause à la fois dans les vœux de la population, désireuse de posséder une autonomie réelle et non plus apparente, et dans ceux du pouvoir impérial, soucieux d'obtenir une meilleure administration de la province au point de vue fiscal. Ces réformes laissèrent intact le *status civitatis* des habitants de l'Égypte; le premier changement qui y ait été apporté le fut par l'édit de Caracalla, qui paraît bien avoir donné la *civitas Romana* à tous les ἐπικεκριμένοι; mais il ne modifia pas les coutumes locales et eut d'autant moins d'effet au point de vue municipal qu'il avait été précédé par des réformes spéciales à l'Égypte. Celles-ci consistèrent essentiellement dans l'institution des βουλαί dans toutes les cités et métropoles de l'Égypte, qui entraîna des modifications dans l'administration des villes et des nomes. La βουλή, recrutée, semble-t-il, par cooptation sans que les anciens magistrats y forment une majorité, administre la ville, désigne aux ἀρχαί, aux curatelles, participe à la direction de la police municipale, gère le patrimoine municipal et ordonnance les dépenses; bien plus, elle collabore à l'administra-

tion du nome avec le stratège, désignant aux curatelles non municipales, coopérant à la police, intervenant peut-être dans l'assiette de l'impôt, à coup sûr dans sa perception, par des délégués qu'elle choisit avec la collaboration du pouvoir central et dont elle est responsable. En un mot, elle remplit presque entièrement les fonctions municipales et est chargée d'un service d'État : le nome et sa capitale sont administrativement unis. Cette transformation s'accompagne nécessairement de modifications au régime des bourgs, qui de plus en plus s'administrent eux-mêmes : au milieu du IIIe siècle, le comogrammate et les πρεσβύτεροι ont disparu, remplacés par le κωμάρχης, qui est un liturge. Ainsi se complètent des réformes qui, en assurant aux villes et aux bourgs plus d'autonomie, devaient augmenter les charges de leurs habitants, épuiser les fortunes privées et amener la décadence financière de l'Égypte.

Il m'a fallu laisser de côté dans ce compte-rendu déjà long bien des discussions importantes (sur les *munera*, l'éphébie, les *cursus* municipaux, les ἀρχαί, Alexandrie, la police des bourgs, le travail des βουλαί, les budgets municipaux du IIIe siècle, etc.) ; je voudrais du moins qu'il suffît à montrer l'intérêt d'un ouvrage considérable, plein de savoir et de talent, tel enfin qu'on le pouvait attendre de son auteur.

Jean Lesquier.

11. *P. JOUGUET. Papyrus de Théadelphie.* Thèse (complémentaire) présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Paris, Fontemoing, 1911. In-8°, XVI-263 p., 2 héliogravures.

M. Jouguet publie dans ce petit *Corpus* papyrologique 59 textes, pour la plupart inédits, de l'ancienne Théadelphie, bourgade du Fayoum. Ce sont des contrats de vente, des baux, des cheptels, des procès-verbaux d'audience devant le stratège, des pétitions, des reçus, etc. Toutes ces pièces datent de la période comprise entre 280 et 342 ap. J.-C. Elles sont très intéressantes pour l'histoire de l'administration locale dans l'Égypte romaine du IIIe et du IVe siècles de notre ère ; elles éclairent de détails pris sur le vif la vie de bourgade à cette époque, et soulèvent maint problème d'économie politique, de droit privé, de chronologie. Entre tous les personnages que ces documents font intervenir, celui dont la figure émerge avec le plus de relief est un certain Sakaon, cômarque de Théadelphie ; M. J. a reconstitué la biographie et la généalogie de cet humble héros de « mare stagnante » et lui a conféré les honneurs d'une glorification inespérée.

Ce livre est excellent, comme il fallait s'y attendre de l'érudit très distingué qui a ressuscité en France la tradition des études papyrologiques, et qui s'est déjà signalé par la publication des papyrus de Magdôla et de Lille. Les textes sont accompagnés de traductions et de commentaires critiques et exégétiques. Une introduction, géographique et historique, fort bien écrite, résume les misérables conditions de la vie rurale au Fayoum et particulièrement l'histoire de Théadelphie et de ses habitants.

Voici quelques observations de détail que nous avons notées au cours de la lecture. — P. 49 et p. 55. La traduction des noms des vents qui indiquent l'orientation est erronée. Ἀπηλιώτου signifie, comme son nom l'indique, le côté du soleil, donc *l'Est* et non l'Ouest ; Λιβός (génitif de Λίψ) signifie le vent qui vient de la Libye, donc le Sud-Ouest ou l'Ouest, et non l'Est. — P. 49, l. 4. οὐλῆ ἀντικνημίῳ ἀριστέρῳ : « cicatrice sur le devant de la *cuisse* droite », pèche contre l'étymologie et les convenances, puisqu'il s'agit du signalement d'une dame. Le terme ἀντικνήμιον ne permet guère de remonter plus haut que le

devant du tibia. (Cf. p. 81, l. 4 et p. 85, l. 3). — P. 54. La restitution γνα]φῖον, à la ligne 6, est contredite par la lecture γραφῖον de la ligne 16, qui doit être une faute d'impression. Dans le même texte, ligne 7, ne pourrait-on pas lire : ἀπηλιώτου ῥύμη δη[μοσία, ἐπ]αλλήλου.. οἰκία : « à l'Est, une voie publique, continuée (ou bordée de l'autre côté) par la maison de... » ? Dans le premier sens, il s'agirait d'une rue en cul-de sac (il y en a plusieurs à Délos) qui n'allait pas jusqu'au bout de la façade Est et se prolongeait par un immeuble contigu ; dans le deuxième sens, il s'agirait d'une autre maison connue, située en bordure de l'autre côté de la rue. — P. 54, l. 5. Au lieu de : κ[ατὰ τὸ ἐνθάδε ἀγορα]νωμιεῖον, proposé p. 58, ne serait-ce pas : μνημόνιον, comme au nº 1, l. 6? — P. 69, l. 21. τοῦτο ἔσται, qui « ne laisse pas d'étonner » le commentateur, ne serait-il pas une faute d'orthographe pour τοῦτο ἔστε, dont le sens (*cela, durant* les 5 mois, etc.), paraît satisfaisant? — P. 74-75, passim. Corriger αἴγας en αἶγας. A la ligne 22, la mention de résine de cèdre (κεδρία) semble indiquer qu'il s'agit d'un baume pour les animaux malades et ensuite de moyens préventifs contre leur mort, peut-être : [σωτηρίων ἀ]πὸ θανάτου? — P. 91. Le commentaire de πρότερον est superflu et soulève sans raison de vaines difficultés. Le sens est clair, tel que le donne la traduction. — P. 92 et suiv. L'interprétation de l'affaire soumise au jugement du stratège pourrait être mieux précisée. Il s'agit d'une contestation au sujet d'un vol de pierres qui constituaient le revêtement des talus (κλίματα) d'un canal et la maçonnerie avec parement extérieur (τὸ ἐκτὸς ἐλάξευται, ὄπισθεν) et intérieur (τὸ ἔμπροσθεν) d'une vanne d'irrigation (στόμιον). Les gens de Théadelphie, qui avaient exécuté cette maçonnerie, accusaient ceux de Philagris d'avoir enlevé les pierres et invoquaient le témoignage des gardiens des eaux ; ceux-ci affirmaient que les pierres avaient été enlevées, tandis que le marinier Ninnos témoignait au contraire que le parement intérieur de la vanne était en bon état et qu'on n'en avait rien enlevé (ἐκ τῶν πρώτων οὐ, au lieu de αὐ?). Les gardiens maintenaient que le parement extérieur avait été volé. Les gens de Philagris se défendaient, en mettant l'accusation sur le compte de la jalousie que la fermeture (περὶ κληιδίου ou κληῖθρου?) de la vanne avait provoquée chez les Théadelphiens. On sait assez que l'ouverture ou la fermeture des rigoles d'irrigation sont de tout temps une cause de récriminations incessantes entre les fellahs. — P. 99, l. 2 et 19. La correction de ἀπὸ συνηγοριῶν en ἀπὸ συνηγόρων s'impose-t-elle vraiment? Puisque la formule revient deux fois, elle ne peut guère être une simple faute. A la ligne 2, ne pourrait-on restituer : Ἄρτεμις ἐπιτυγχάνει δύο μηνῶν κ[εχηρωκ]υίη, qui semble bien donner un sens satisfaisant? — P. 107, l. 6, πανοι, interprété comme un succédané de πάντως ou de πάν(τας) οἰ(κοῦντας), est tout bonnement l'orthographe, avec iotacisme, du très banal πάνυ. — P. 108, l. 9 et 13. Nous comprenons προβόλους dans le sens de *compagnons*, mot à mot *défenseurs* ; aussi proposerions-nous, à la ligne 13, la restitution de l'inintelligible παρατας en παρα[στά]τας, qu'il faudrait entendre dans le même sens (compagnons de rang). Ces deux mots équivalents seraient des termes de la langue militaire devenus courants dans le sens de ἑταῖροι, « compagnons, compatriotes ». — P. 120, l. 1. Ὀλι.υρίω. Peut-être doit-on restituer Οὐιβουρίῳ ou Οὐιβουλίῳ, Vibullius? — P. 124, l. 3. ἐξ ἐπιπ[έ]δου, plutôt que ἐξ ἐπιπε[τ]οῦ[ς], dans le sens de : de plain-pied, en toute hâte, « dare-dare ». — P. 225. Les termes du rapport de Sakaou sur la découverte du cadavre d'un berger n'impliquent pas une mort *violente*, mais simplement une mort *subite*.

Gustave Fougères.

12. *Paulus LANG. De Speusippi Academici scriptis.* Accedunt Fragmenta. Bonn, Georgi, 1911. In-8°, 90 p.

Cette monographie était indispensable. A l'exception du *Xenokrates* de R. Heinze, nous ne possédions pas d'éditions critiques des fragments des disciples de Platon. M. Lang, un jeune philologue formé à l'école d'Usener, de Brinckmann et d'Elter, nous donne une collection des fragments de Speusippe et une dissertation sur les écrits de Speusippe. Complétant les relevés de Mullach et de Zeller (II, 1[4], p. 996 et suiv.), M. L. a découvert 66 fragments relatifs à Speusippe, dont 28 peuvent être rapportés à des ouvrages déterminés. Le mot fragment, dans une collection de ce genre doit être entendu en un sens large et la distinction des textes et de la doxographie est difficile à maintenir. Dans la première partie de son travail, M. L. essaye de reconstituer la liste des écrits de Speusippe qui sont mentionnés par les auteurs anciens (ouvrages dialectiques, mathématiques, éloges, lettres, *atacta*). Un chapitre spécial est consacré au catalogue des écrits de Speusippe qui figure dans Diogène Laërce.

Quelques points particuliers retiendront notre attention :

1° Selon M. L., l'ordre de la liste de Diogène Laërce a été altéré, et deux titres y sont inexacts. On y voit figurer un : Κλεινόμαχος ἢ Λυσίας, titre étrange où les deux noms propres accouplés nous font soupçonner une transposition (p. 45). Or, d'une part, le titre : Λυσίας figure deux fois dans la liste et d'autre part nous trouvons entre deux noms propres le titre : περὶ νομοθεσίας. D'où la correction : Κλεινόμαχος ἢ περὶ νομοθεσίας...., Λυσίας. (p. 45).

2° Les fragments conservés par Athénée nous apprennent que Speusippe avait dressé sous le nom de : Ὅμοια des listes de synonymes pris parmi les mots qui désignent des végétaux et des animaux. Or, Aristote, dans son *Histoire des animaux*, principalement en ce qui touche la classification des ἄναιμα, (*Hist. An.*, IV, 1,523[b] 1 et suiv.), suivait Speusippe, comme le montre la comparaison des textes. Mais tandis qu'Aristote parle en naturaliste, Speusippe est un dialecticien. Sa classification doit être tenue pour un de ces exercices logiques familiers à Platon et à ses disciples et que raille le comique Épicrate (*FCA*, II, 287 Kock) [p. 18-19]. On remarquera que Speusippe, par synonymes entend, comme nous, des termes et non, comme le fait d'ordinaire Aristote, des choses désignées par des mots de sens voisin. Cependant, dans les *Topiques* (I, 15), Aristote use du terme : συνώνυμον de la même manière que Speusippe, et pour M. L., comme pour E. Hambruch (*Logische Regeln der Platonischen Schule in der Aristotel. Topik*, Progr. Gymnas. Ascanii, Berlin, 1904) il est probable qu'il s'est inspiré de lui.

3° Les ὅροι attribués à Speusippe se confondent sans doute avec les définitions pseudoplatoniciennes, ouvrage apocryphe, où voisinent, comme l'a montré notamment Apelt, des morceaux de provenance variée.

4° Diogène Laërce (IV, 5) mentionne parmi les ouvrages de Speusippe un Πλάτωνος ἐγκώμιον ou περίδειπνον. M. L. montre avec raison que le titre ἐγκώμιον doit être préféré. Les fragments de cet ouvrage qui nous sont parvenus rappellent étrangement l'*Euagoras* d'Isocrate (p. 36). Nous pouvons par le texte d'Isocrate nous faire une idée du livre de Speusippe, qui n'était pas un dialogue (p. 38). Au contraire le Μανδρόβουλος, dont Aristote cite un des personnages (Cléophon), était un dialogue, ainsi que l'a démontré J. Bywater (*Journal of Philology*, 1883, p. 17 et suiv.).

5° La doctrine mathématique de Speusippe est connue par un texte du *Theologumenon Arithmeticum* de Jamblique (p. 61 Ast.). Ce texte, très incorrect dans l'édition de Ast, n'a pu

être complètement restitué ni par Tannery, ni par Diels. M. L., grâce à l'obligeance de M. Pistelli (p. 27), a pu collationner les manuscrits et il corrige à plusieurs reprises d'une manière très heureuse le texte difficilement intelligible, publié par Diels (*Vorsokratiker*², 1, p. 235, 13; 236, 20). D'après ce texte, Speusippe avait étudié à fond le Pythagorisme, notamment dans les écrits de Philolaos, et son ouvrage résumait, en deux parties, les propriétés géométriques des nombres et leur application à la théorie des éléments (p. 26).

Ce travail exact et consciencieux sera précieux à tous ceux qu'intéresse l'histoire du Platonisme.

Albert Rivaud.

13. *Victor MARTIN. Les Épistratèges, contribution à l'étude des institutions de l'Égypte gréco-romaine.* Thèse présentée à la Faculté des lettres et des sciences sociales de Genève. Genève, Georg et Cie, 1911. In-8, XII-201 p. Prix : 10 francs.

Voici sur une question importante, un court mémoire, non pas un mémoire trop court, car il aurait peut-être gagné à être plus concis; mais on y louera à bon droit la clarté, le désir de voir les problèmes sous toutes leurs faces, une information sûre, et, dans plusieurs chapitres, beaucoup de pénétration. L'auteur distingue naturellement la période ptolémaïque et la période romaine. La première est mal connue; ce n'est qu'au IIe siècle, à la fin du règne d'Épiphane ou au début de celui de Philométor, que le titre ἐπιστράτηγος apparaît dans les documents; c'est donc une hypothèse plausible que de rattacher cette création aux premiers troubles qui éclatent parmi les indigènes du Sud (ch. I), d'autant plus qu'il n'y a pas eu, sous les Ptolémées, d'épistratège ailleurs qu'en Thébaïde (ch. II). Quels sont exactement les titres du fonctionnaire nouveau (ch. III)? Il faut admettre comme très probable que tout épistratège est en même temps stratège de Thébaïde (p. 23-24); mais est-il bien vrai qu' ἐπιστράτηγος soit un simple titre honorifique, n'exprimant aucune différence de fonctions, aucune extension de pouvoir? L'épistratège-stratège joue dans plusieurs cas le même rôle que le fonctionnaire désigné ailleurs sous l'appellation *stratège de la Thébaïde;* — c'est qu'il agit comme stratège, voilà tout; si nos documents étaient plus nombreux, nous percevrions des différences. Sans doute, il ne faut pas les chercher — M. V. M. l'a bien montré (p. 26-27) — dans une distinction entre les pouvoirs civils du stratège et les pouvoirs militaires de l'épistratège; mais les deux titres ont pu désigner des pouvoirs de même nature, non de même étendue. Il suit de ces réserves que si l'épistratège est en même temps stratège, on ne saurait considérer comme prouvé que le stratège de Thébaïde soit toujours épistratège. A vrai dire, il manque ici pour poser le problème avec toutes ses données, sinon pour le résoudre, une recherche que M. V. M. ne semble pas avoir faite, dont, tout au moins, il ne nous a pas exprimé les résultats : la Thébaïde est divisée en plusieurs nomes et les nomes ont leurs stratèges particuliers; quel rapport entre ces stratèges et le stratège général de Thébaïde? Se sont-ils effacés devant lui? Ont-ils persisté au-dessous de ce gouverneur du district plus étendu? Paraissent-ils à certaines époques, pour disparaître à d'autres moments, et si ces changements administratifs étaient constatés, sont-ils en relation avec les variations du titre de notre gouverneur de Thébaïde, appelé tantôt épistratège-stratège, tantôt stratège tout court? A côté donc de la liste des épistratèges, on eût désiré celle des stratèges des nomes thébains, et cette liste eût éclairé peut-être un autre chapitre

(ch. IV, § 2) où M. V. M. s'occupe des pouvoirs administratifs de l'épistratège. Je vois bien que, dans certains textes, celui-ci joue le même rôle que les stratèges des nomes en Moyenne et Basse Égypte (p. ex. les requêtes analysées p. 15-21); mais quel est alors celui des stratèges des nomes thébains? Une étude de leurs pouvoirs aurait pu préciser la compétence de leur supérieur immédiat. — Le gouverneur de Thébaïde porte aussi quelquefois le titre de thébarque (ch. III, p. 34-35); M. V. M. le considère comme « une adjonction arbitraire et fantaisiste à la titulature officielle ». Je crois peu à des fantaisies de cette espèce. Sans doute il est légitime de distinguer les documents publics et les documents privés; mais θηβάρχης — M. V. M. le sait et le dit — est un terme technique et qui désigne une fonction municipale de Thèbes (1); il ne peut guère avoir été donné sur une inscription par pure fantaisie. Pourquoi M. V. M. ne veut-il pas que l'épistratège ait revêtu cette charge, comme la gymnasiarchie et l'archiprytanie à Ptolémaïs? L'argument tiré de la place du titre dans les inscriptions n'est pas très probant (2); la résidence à Ptolémaïs n'est pas un obstacle; la fonction a pu être revêtue *honoris causa*, et exercée par des délégués. — L'étude des titres nous amène à celle des fonctions de l'épistratège (ch. IV); signalons ici, à propos des pouvoirs militaires, une bonne esquisse de l'histoire des révoltes de Thébaïde.

On peut être plus précis sur les épistratèges de l'époque romaine; l'Égypte est alors divisée en trois épistratégies; à la Thébaïde et au Delta s'ajoute l'Heptanomide. M. V. M. a renouvelé la question déjà souvent traitée de l'origine de cette province (ch. I); il a démontré — par de bons arguments et par une restitution très plausible — que l'édit de Ti. Alexandre ne saurait être tenu pour le *terminus post quem*; il a donné définitivement raison à Grenfell et à Hunt, qui refusaient de placer le *P. Oxy.* 709 après l'an 50; il a même développé d'intéressantes considérations qui tendraient à faire remonter la division tripartite de l'Égypte à Auguste lui-même. Cependant c'est une proposition qui ne peut être rigoureusement prouvée. Sans doute Auguste a été le grand organisateur de la province, on en a le témoignage irréfutable dans les papyrus d'Alexandrie; mais il y a eu des réformes après lui, et certaines remarques de M. V. M. inclineraient tout aussi bien à des conclusions contraires aux siennes : Auguste, dit-il, a fixé les trois chefs-lieux judiciaires; mais justement le choix d'Alexandrie, de Péluse, et de Memphis ne révèle-t-il pas que cette réforme est antérieure, et nullement liée, à la création de l'Heptanomide, puisque dans les circonscriptions judiciaires, celle-ci est unie à la Thébaïde, tandis qu'on fait deux parts des nomes du Delta? Observation analogue pour les garnisons des légions; enfin le silence de Strabon, qui, peut-être, il est vrai, influencé par ses sources, divise les nomes autrement, ne laisse pas pourtant d'impressionner. Le second chapitre traite de la titulature; le troisième des fonctions de l'épistratège. Le paragraphe sur le *choix des liturges* est plein d'observations fines; tous ceux qui ont touché à la question avant

(1) Comme M. V. M., je ne crois pas aux attributions militaires du thébarque (p. 32, n. 2). C'est, je pense, l'administrateur de la ville, le supérieur des amphodarques ou chefs de quartiers. Ces fonctions ont peut-être existé dans les autres métropoles avant l'apparition des ἄρχοντες. Cf. le politarque de *P. Oxy.* 745.

(2) On peut l'expliquer autrement que M. V. M. Tandis qu' ἀρχιπρύτανις et γυμνασίαρχος sont nettement séparés d' ἐπιστρατ. στρατ. ἐπὶ τῆς Ἐρυθρᾶς etc., parce que ce sont les magistratures d'une πόλις autonome et qu'elles agissent au nom d'un δῆμος, θηβάρχης rentre dans la série de ces titres, parce que, comme eux, ce mot désigne des fonctions exercées au nom du roi.

M. V. M. regretteront de n'avoir pu en profiter. Il passe rapidement sur les présentations des comogrammates, et à ce propos je remarquerai que c'est probablement à tort qu'il prend la γραφὴ εὐσχημόνων pour une liste de présentation. Il insiste naturellement davantage sur le tirage au sort des candidats par l'épistratège ; il admet d'après *P. Lond.* III, 1220, p. 114 qu'à la fin du IIe siècle ce rôle échut au préfet; c'est peut-être donner une portée trop générale à un texte unique. Au IIIe siècle le tirage au sort a disparu ; mais l'épistratège a gardé plus longtemps le devoir d'accueillir les requêtes des personnes qui se croient injustement désignées; toutefois il n'est pas le seul — quoi qu'en dise M. V. M. (p. 113) — à recevoir ces requêtes : plusieurs sont adressées au préfet (cf. *P. Tebt.* II, 328; *P. Amh.* II, 64, et même *P. Fior.* II, 57), et l'on peut, je crois, limiter les deux compétences en disant que l'épistratège, qui n'a pas de pouvoirs judiciaires, intervient seul quand il s'agit d'appliquer les règles, tandis qu'il faut avoir recours au préfet soit comme seconde instance soit quand il est besoin d'interpréter la loi. — Le paragraphe 2 (*l'épistratège et l'administration des villes grecques*) est entièrement faussé parce que M. V. M. n'y fait pas assez nettement la distinction entre les πόλεις grecques et les métropoles — distinction qui, à l'égard de l'épistratège, persiste même au IIIe siècle, après les réformes de Septime Sévère. Les tournées de l'épistratège dans sa province sont-elles si régulières qu'il faille absolument leur attribuer des dates fixes (§ 4)? Tout ce qui est dit sur la perception de l'impôt et l'administration de la justice me paraît excellent : relevons l'interprétation nouvelle et d'une grande portée pour le mot ὑποκείμενον dans les expressions ὑποκείμενον τῇ ἐπιστρατηγίᾳ, τῇ κωμογραμματείᾳ, etc.; il s'agirait d'*allocations* aux fonctionnaires. Je n'hésiterais pas à déclarer ce sens parfaitement établi, n'était le fait étrange que les prêtres seuls contribuent, dans nos textes, à couvrir les frais de l'allocation à l'épistratège : mais l'avenir lèvera peut-être cette difficulté, qu'il ne faudrait pas exagérer. Que mes critiques de détail ne suggèrent pas une idée fausse de ce travail qui doit être tenu en grande estime. Disons, pour finir, qu'il est enrichi d'une liste des épistratèges, et de précieux index.

P. Jouguet.

14. *Mélanges d'Indianisme, offerts par ses élèves à M. Sylvain LÉVI*, à l'occasion des 25 ans écoulés depuis son entrée à l'École Pratique des Hautes-Études. Paris, Leroux, 1911. In-8°, 345 p.

Dans ce beau recueil, dont l'extrême variété reflète les différents aspects de l'activité scientifique du maître, deux articles intéressent les études grecques.

L'un est de M. Jules Bloch et traite *de quelques transcriptions de noms indiens dans le Périple de la Mer Érythrée* (p. 1-16). Il s'en dégage d'importantes conclusions, qui précisent l'état phonétique des dialectes occidentaux de l'Inde à l'époque du Périple (fin du Ier siècle de notre ère), mais garantissent aussi l'exactitude des transcriptions de ce dernier.

L'autre article est de M. Félix Lacôte et s'intitule : *Sur l'origine indienne du roman grec* (p. 249-304). Il s'adresse plus directement encore aux hellénistes. Ceux-ci, sur la foi de Rohde (*Der griechische Roman und seine Vorläufer*, 2e éd., Leipzig, 1900), sont portés d'ordinaire à admettre que s'il y a eu transmission de procédés littéraires entre la Grèce et l'Inde, c'est l'Inde qui a été la débitrice. Il est douteux qu'ils persistent dans cette opinion après avoir pris connaissance des arguments de M. Lacôte. Les faits, d'ailleurs, parlent d'eux-mêmes. Le roman indien est

essentiellement traité sous forme de *kathâ*. On appelle ainsi un récit dialogué ou mieux une suite de narrations orales mises dans la bouche des personnages du roman. Après une introduction qui expose dans quelles conditions le récit a trouvé place, l'auteur lui-même s'efface et laisse parler ses acteurs. Le récit devient fatalement rétrospectif; en outre les événements s'y déroulent, comme dans un mémorial, non pas dans l'ordre où ils se sont produits, mais dans celui où le narrateur les a connus. S'il est des événements que le narrateur n'ait pas connus lui-même, on les introduit sous la forme d'un discours direct attribué au personnage qui les lui a appris. De là une série de récits emboîtés les uns dans les autres; ce qui fait de la *kathâ* un genre littéraire à tiroirs. Les modèles les plus achevés du genre sont la *Kâdambarî* (VIIe siècle), la *Vâsavadattâ* (VIe siècle) et surtout la fameuse *Bṛhatkathâ*, qui est au plus tard du IIIe siècle, mais remonte certainement plus haut par ses origines. Aussi bien le procédé de la *kathâ* est-il aussi vieux que la littérature indienne. Mais, s'il est parfaitement conforme aux habitudes de l'esprit indien, rien n'est en revanche plus étranger à l'esprit grec. La *Bṛhatkathâ* ne ressemble en rien à l'*Odyssée*. Il n'en est que plus frappant de constater que toutes les caractéristiques de la *kathâ* se retrouvent trait pour trait dans le roman grec, qui doit à cette cause d'être dans la littérature grecque quelque chose d'anormal et de quasi exotique. Par une analyse minutieuse et approfondie M. Lacôte montre comment les procédés du roman grec sont ceux du roman indien dans la façon de présenter les personnages et d'ordonner le récit. Antonius Diogène, Héliodore, Achille Tatius semblent s'inspirer de modèles indiens. Le roman du premier sur les Merveilles d'au delà de Thulé, τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα, est d'un bout à l'autre exactement composé comme une *kathâ*. Il faut qu'il y ait eu emprunt de la Grèce à l'Inde. C'est la conclusion de M. Lacôte, dont la démonstration paraît convaincante.

J. VENDRYES.

15. *L. MÉRIDIER. Le Prologue dans la tragédie d'Euripide.* (*Bibl. des Universités du Midi*, fascicule XV, 1911). In-8°, IX-183 p.

Euripide, incontestablement, a été un dramaturge extrêmement habile; il connaissait à merveille son métier; il était inépuisable en ressources, et aucune difficulté technique ne pouvait l'effrayer. Comment se fait-il cependant que la composition de ses tragédies soit fort éloignée de nous paraître toujours sans reproche? Comment expliquer en particulier, qu'avec une curieuse ténacité, alors que Sophocle avait donné d'admirables exemples d'exposition dialoguée, et en action, il ait affecté de procéder tout autrement? Car une seule de ses pièces conservées, l'*Iphigénie à Aulis*, débute par un dialogue; dans toutes les autres, on trouve un prologue, sous forme de monologue, et avec une sorte de parti pris d'exclure à peu près tout mouvement dramatique. La question est très intéressante, et elle est fort embarrassante aussi, comme la plupart de celles qu'on est conduit à se poser, quand on veut définir avec quelque exactitude l'art et le génie d'Euripide. L'objet véritable du livre de M. M. n'est pas précisément d'y répondre, mais plutôt de délimiter aussi minutieusement que possible à quelles conditions une réponse — qui ne peut être que conjecturale — aurait le plus de chances d'approcher un peu de la vérité. M. M. s'est proposé de faire le compte des éléments du prologue, d'y reconnaître les procédés familiers d'Euripide, la forme qu'ils revêtent, en un mot de fournir, sur ce point particulier, une contribution aussi complète que possible à l'étude de la manière du poète.

Sa méthode, très rigoureuse, très scrupuleuse, et qu'il applique avec beaucoup de pénétration, comme avec beaucoup de prudence, avec un goût très fin et un sens historique toujours en éveil, consiste à ne négliger absolument « aucun des éléments qui constituent le prologue, et à utiliser, en chaque cas, les lumières de la chronologie », sans oublier cependant que nous n'avons de l'œuvre qu'une partie. Sur le premier point, il est impossible de ne pas observer tout de suite que ces éléments n'ont pas tous la même importance; M. M. le sait mieux que personne; il est arrivé finalement à les classer, et à dégager ceux qui sont essentiels; peut-être laisse-t-il parfois, au cours de son étude, l'impression d'un certain excès de scrupule, par lequel il est conduit à paraître les placer un peu trop sur le même plan. Sur le second point, comme nous possédons un certain nombre de pièces sûrement datées, et qui jalonnent, depuis 438 jusqu'à la mort du poète, les principales étapes de sa carrière, comme les pièces non datées peuvent presque toutes, avec une vraisemblance suffisante, être rattachées à l'une des périodes ainsi établies, on ne peut qu'approuver M. M. d'avoir toujours examiné s'il était possible de discerner les traces d'une évolution. On peut dire que les deux problèmes qu'il a eus le plus constamment en vue et que son livre contribuera le mieux à éclaircir, sont les deux suivants : les caractères du prologue, dans les tragédies d'Euripide, se sont-ils modifiés depuis *Alceste* jusqu'aux *Bacchantes*? s'ils se sont modifiés, dans quel sens s'est faite l'évolution, et quelles tendances nous révèle-t-elle ? — Oui, répond M. M., la manière d'Euripide a évolué, et l'évolution s'est faite dans le sens d'un goût croissant pour la précision, la clarté, la méthode, au détriment, le plus souvent, de la vérité dramatique. Parvenu à ce résultat, M. M. ne se dérobe pas à la question plus générale et très délicate que je posais moi-même, en commençant ce compte-rendu; mais, tout en tirant ses arguments comme il convenait de l'enquête même qu'il vient de conduire, il s'est très bien aperçu, je crois, qu'elle ne peut être résolue uniquement à l'aide des résultats que permet d'atteindre une monographie sur l'un des éléments de la composition d'une tragédie. Il faut étendre un peu plus loin son regard; il faut embrasser les caractères généraux de l'œuvre d'Euripide, discerner les tendances maîtresses du poète, pénétrer sa conception de l'art dramatique et les principes de son goût. Aussi ne craindrai-je pas de dire qu'il y a chance, quand il s'agit d'un esprit aussi complexe, aussi raffiné et aussi mobile, pour que la réponse ne doive pas être simple; peut-être n'est-ce pas une explication qu'il faudrait proposer, mais plusieurs. Celle à laquelle M. M. s'est arrêté, et qui se rattache à certaines observations déjà présentées par M. Decharme, est que les caractères du prologue, tel qu'il vient de les définir, trahissent vraisemblablement l'influence de l'éducation philosophique et sophistique d'Euripide. Ce n'est là d'ailleurs qu'une suggestion, ajoute-t-il avec sa prudence ordinaire. Je crois qu'elle contient une grande part de vérité ; je ne sais si elle contient toute la vérité. Mais, quelque intérêt qu'il y ait à se faire une opinion sur ce point, l'objet direct de l'étude de M. M., je l'ai dit, est ailleurs. Dans les limites précises où il a entendu se renfermer, on peut dire qu'elle est excellente. Cette suite d'analyses méthodiques, où les faits certains sont d'abord soigneusement dégagés et servent ensuite de point d'appui à des inductions sagaces et mesurées, est fort instructive et reste toujours intéressante; l'élégance sobre de M. M. a su éviter les longueurs, les redites, et, par conséquent la monotonie, où serait aisément tombé un moins bon écrivain que lui.

A. Puech.

16. *Ernst NACHMANSON. Beiträge zur Kenntniss der altgriechischen Volkssprache* (Skrifter utgifna af K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala, XIII, 4). Uppsala, 1910. In-8°, VI-87 p.

Tous les linguistes connaissent le petit volume où MM. Meringer et Meyer ont collectionné les fautes de lecture et de prononciation des personnes de leur entourage (*Versprechen und Verlesen*, Stuttgart, 1895); ce qui résulte de leur enquête, c'est que les « lapsus » dépendent sans doute des conditions spéciales au langage où ils se produisent, mais relèvent en somme des lois mêmes de la phonétique générale. C'est un recueil de lapsus que publie aussi M. Nachmanson, et de lapsus fort anciens, commis par les lapicides des inscriptions grecques. Il y a là des faits d'épenthèse et d'assimilation, de dissimilation et de métathèse, qui ont déterminé chacun des altérations assez variées de la structure des mots. Le recueil est abondant, mais ne comprend guère que des fautes accidentelles, isolées, qui dans le discours auraient été immédiatement reprises et corrigées et qui sont demeurées fidèlement gravées sur la pierre. Chaque cas admet en général une explication spéciale, que M. Nachmanson développe avec beaucoup de sagacité et de précision. Toutefois, de l'ensemble du livre ne ressortent pas les conclusions générales qu'on attendrait, et cela pour deux raisons au moins. L'auteur d'abord n'a pas su faire le départ de ce qui appartient respectivement à l'évolution des sons et à l'évolution des mots; il pouvait s'inspirer à cet égard des fines analyses de M. Grammont (*La dissimilation consonantique*, Dijon, 1895) et vérifier en conséquence la justesse de ses hypothèses. Il a en outre une tendance à faire la part trop grande aux prononciations fautives et à compter comme telles de simples méprises d'écriture (v. p. 74-75). Il y a là une question de mesure, assez difficile à apprécier. Toutefois, il est caractéristique que tous les faits de dissimilation qu'il signale consistent en des chutes de consonnes; et dans bon nombre des cas d'assimilation, c'est bien moins la langue du graveur qui a fourché que sa main qui a par mégarde tracé une lettre au lieu d'une autre. S'il est vrai que dans les deux cas il s'agisse toujours d'un défaut d'attention, le procédé est tout de même sensiblement différent.

Le livre de M. Nachmanson est cependant intéressant et utile. Ce qu'il a encore de moins bon, c'est le titre. En quoi les phénomènes qu'il étudie sont-ils caractéristiques de la « Volkssprache »? Les lapsus linguae sont de toutes les classes et de tous les mondes; la plupart des exemples qu'ont réunis MM. Meringer et Meyer ont été pris par eux dans le langage de la meilleure société. Il ne faut pas confondre la langue parlée et la langue populaire. C'est de la langue parlée qu'il est question ici; mais comme l'écriture y joue aussi un rôle, le livre devrait s'appeler « Versprechen und Verschreiben im altgriechischen ». Voilà le vrai titre qui lui convenait.

J. VENDRYES.

17. *Charles NAVARRE* et *Albert VALENTIN. Les chefs d'œuvre de la littérature grecque.* Paris, Hachette, 1911. In-16, VII-833 p.

L'ouvrage publié par les deux auteurs est destiné à rendre de très grands services à tous ceux qui, ne pouvant lire les textes eux-mêmes, auront cependant le souci de connaître la littérature grecque autrement que par la lecture des histoires littéraires. MM. Navarre et Valentin se sont proposé en effet, en réunissant des extraits de traductions des principaux auteurs, de nous don-

ner une idée d'ensemble de la littérature grecque; et si leur livre, au premier abord, semble un peu compact, c'est qu'il pouvait être difficilement réduit à des proportions plus modestes sans perdre une partie de son intérêt.

MM. Navarre et Valentin ont multiplié leurs extraits; et nous devons leur rendre cette justice qu'ils les ont toujours choisis de la façon la plus judicieuse : leur recueil est vraiment composé des morceaux les plus caractéristiques de la littérature grecque. Ajoutons que, chaque fois que cela présentait un intérêt, par exemple pour des œuvres étendues, en particulier l'épopée, le drame et l'histoire, les deux auteurs ont relié les extraits de ces œuvres par de courts résumés, permettant d'en suivre le développement et d'en saisir la composition.

Les deux premiers chapitres, comprenant 199 pages, ont été consacrés à la première période ou période épique et lyrique : on y trouve les principaux épisodes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, des fragments de la *Théogonie*, des *Travaux et des Jours* d'Hésiode, les principaux hymnes homériques, enfin d'intéressants extraits de Callinos, de Tyrtée, de Mimnerme, de Solon, de Théognis, d'Archiloque, d'Alcée, de Sapho, d'Anacréon, de Simonide, de Bacchylide et de Pindare.

La deuxième période ou période attique, que les auteurs appellent la période classique de la littérature humaine, est celle à laquelle ils ont réservé la plus grande place. Ils ont passé successivement en revue les poètes tragiques (chap. III), la comédie (chap. IV), les historiens (chap. V), les philosophes (chap. VI) et l'éloquence (chap. VII), et leurs extraits remplissent 515 pages, de la page 201 à la page 716.

Le chapitre VIII est consacré aux Alexandrins, de la page 716 à la page 757, et contient des fragments de Théocrite, de Callimaque, d'Apollonius de Rhodes, de Bion et de Moschus, de Longus, enfin quelques pièces de l'Anthologie.

Dans le chapitre IX et dernier (de la page 757 à la page 821), consacré à la période gréco-romaine, on trouve d'importants extraits de Plutarque et de Lucien.

En somme, le livre de MM. Navarre et Valentin présente un tableau assez complet de la littérature grecque. Nous regrettons cependant qu'ils aient cru devoir sacrifier quelques noms illustres à la nécessité de ne pas augmenter outre mesure le nombre de pages de leur volume. Peut-être auraient-ils pu, en restreignant l'étendue de quelques extraits, faire encore une place, par exemple dans le chapitre VII, à Antiphon, Isée, Hypéride, etc. dont nous ne trouvons aucun fragment. Nous regrettons aussi qu'ils aient complètement laissé de côté la littérature chrétienne et les principaux Pères de l'Église.

Enfin, le plan qu'ils ont suivi, en interrompant l'ordre chronologique dans la période attique, pour grouper leurs extraits par genres, n'est pas sans inconvénient. C'est ainsi que le chapitre V, sur les Historiens, se termine par des extraits de Polybe, et le chapitre VI, sur les Philosophes, par des extraits d'Aristote, d'Épictète et même de Marc-Aurèle, dont on n'est pas peu surpris de rencontrer des citations avant les extraits de Lysias, d'Isocrate, de Démosthène et d'Eschine, qui forment la matière du chapitre VII.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces desiderata. *Les Chefs d'œuvre de la littérature grecque*, dont les mérites l'emportent de beaucoup sur les défauts, ont été faits avec la plus grande conscience, et seront certainement bien accueillis, non seulement dans nos lycées, mais encore par tous les amis de la Grèce et de son incomparable littérature.

J. Petitjean.

18. *Carlo PASCAL. Dioniso. Saggio sulla religione e la parodia religiosa in Aristofane* (*Biblioteca di filologia classica*). Catania, Francesco Battiato, 1911. In-8°, xv-259 p.

Le *Dioniso* de M. Pascal est une étude d'ensemble sur les dieux dans le théâtre d'Aristophane et sur l'attitude du poète à l'égard des croyances et des traditions religieuses. Après quelques remarques d'ordre général et d'autres sur les dieux étrangers, dont Aristophane est l'ennemi acharné, l'auteur étudie successivement les figures de Dionysos, de Zeus, d'Hermès, d'Héraclès, de Prométhée, telles que les campe Aristophane dans ses comédies; puis viennent des chapitres sur les oracles et les superstitions populaires, les mystères d'Éleusis, les idées cosmogoniques et théogoniques. Dans tous ces chapitres, beaucoup de textes sont réunis et rapprochés qui ne l'avaient pas encore été si commodément et clairement.

La lecture du livre est dans l'ensemble attachante et instructive; si certains développements sont un peu vides de nouveautés, soit sur les points importants, soit même sur les détails, il ne manque pas non plus dans le livre d'indications nouvelles. Signalons ce qui concerne le rôle du bandit Orestès (p. 86 sqq.) — le personnage de Dionysos dans les *Grenouilles*, qui seraient par un point comme une réponse aux *Bacchantes* d'Euripide (p. 27 sqq.) — le rapport, plus étroit qu'on ne l'admet communément, du Socrate des *Nuées* à un vrai Socrate *première manière* (p. 231 sqq). Il y a dans ces développements, pas toujours assez sévèrement reliés au sujet principal, assez d'observations justes et fines pour assurer au livre une valeur durable.

Mais la thèse générale de M. P. est discutable. Pour lui Aristophane est un contempteur décidé des dieux et de la religion, que de propos délibéré il rend ridicules et dont il affaiblit le respect ; même les conceptions religieuses élevées, comme les mystères d'Éleusis, n'échappent pas à ses railleuses attaques. Ces vues sont, pour le moins, beaucoup trop systématiques. Aussi bien M. P. lui-même ne manque pas de faire ressortir que les portraits risibles que nous donne des dieux la comédie d'Aristophane sont déjà ébauchés ou même très nettement dessinés dans la comédie ancienne, antérieure ou contemporaine. Une telle constatation n'infirme-t-elle pas la thèse de M. P. en nous montrant qu'Aristophane se gaussait des Olympiens tout comme s'en était gaussé un Épicharme ou un Cratinos, comme il était de tradition de s'en gausser sur la scène comique? Ces bouffonneries ne sont pas de grande conséquence. Le grotesque Dionysos, le goinfre Héraclès, le pitre Hermès ou le peureux Prométhée, c'est le boniment comique traditionnel; le bon peuple l'attend et s'en amuse ; mais tout de même il sacrifie à ces dieux qui le font tant rire, et de sentiment profond il y croit ; et sans doute avec lui son poète comique favori, qui n'est pas un « réactionnaire », mais qui est bien « vieil Athénien ». Tel chant choral des comédies d'Aristophane, M. P. en fait la remarque (p. 67), a toute la ferveur d'un hymne religieux ; le sentiment vrai du poète ne s'exprime-t-il pas là plus sincèrement que dans telle grosse plaisanterie sur la bêtise de Dionysos ou l'appétit d'Héraclès ? Le lyrisme non plus n'est pas au premier plan dans la comédie d'Aristophane ; n'est-t-il pas cependant plus intime au poète, plus caractéristique de son génie que ce qui tient le devant du théâtre : grossièretés physiques, calembours, scatologie ? A tout le moins, les idées et les sentiments d'un Aristophane sur les dieux sont quelque chose de complexe, et qu'une formule de oui ou de non, de pour ou de contre, n'exprime pas bien exactement. A l'une de ces

formules il faut toujours son correctif ; c'est le correctif qui manque à la thèse présentée dans le livre d'ailleurs si estimable et sérieux de M. Pascal.

Émile CAHEN.

19. *A. PATIN. Æsthetisch-kritische Studien zu Sophokles* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, IV, 4). Paderborn, Schöningh, 1911. In-8°, VI-120 p.

Le titre de cette étude en indique assez bien l'esprit; c'est de l'*esthétique* que part M. P. pour aller à la *critique*. Il essaie de pénétrer d'abord la pensée directrice du poète, de dégager le sentiment dominant (la *Stimmung*), et il se prononce ensuite sur certains problèmes particuliers. Je serai volontiers d'accord avec lui, quand il dit que l'interprétation de Sophocle laisse encore fort à faire, et qu'il y a « des tâches plus importantes à remplir que celle de corriger ou d'expliquer des passages isolés. » Comment maintenant M. P. applique-t-il son principe, et quelles sont les questions qu'il a spécialement examinées ? Un Français n'aura pas de peine à approuver d'abord un bon nombre des remarques générales qu'il présente au sujet d'*Antigone*; certaines confusions sur l'esprit même de cette tragédie, qui ont eu du succès en Allemagne, n'en ont jamais eu beaucoup chez nous. Mais M. P. a-t-il prouvé plus solidement que ses devanciers l'origine apocryphe de la fameuse tirade, 904 sq. ? Je crains qu'il ne se fasse quelque illusion sur la certitude des résultats auxquels peut conduire sa méthode — fort bonne en elle-même —, quand il s'agit de prendre parti sur ces délicates questions d'authenticité. Sans nier le moins du monde, en principe, la possibilité des remaniements ou des interpolations, j'imagine qu'on ne saurait s'exprimer avec trop de réserve, quand on les soupçonne, ni trop se défier d'une simple impression personnelle. Est-il bien probable aussi que l'exodos du *Philoctète* ait été gravement retouchée? On tirera sans doute plus de profit des observations souvent justes que M. P. a faites sur les *Trachiniennes* ou sur l'*Ajax*; c'est bien, je crois, une pensée morale et religieuse qui rend à ces drames une certaine unité, que l'action dramatique ne leur donne pas. M. P., d'une manière générale, a grand raison d'insister sur la piété de Sophocle ; mais n'y a-t-il pas quelque excès à parler, comme il le fait dans sa conclusion, de sa « *krasse Gläubigkeit* » ? On voudrait vraiment parfois à M. P. un peu plus de nuances.

A. PUECH.

20. *PHILOSTRATOS über Gymnastik* von *Julius JÜTHNER*. (Sammlung wissensch. Komment. zu gr. und röm. Schriftstellern). Leipzig, Teubner, 1909. In-8°, VIII-336 p.

Le *Gymnastikos* de Philostrate, malgré son style obscur et prétentieux, est un des documents les plus précieux pour l'histoire de l'athlétique ancienne et subsidiairement pour l'intelligence de la « deuxième sophistique ». Le texte intégral n'en est connu que par le Parisinus suppl. 1256, découvert, on le sait, par Minoïde Mynas dans la Bibliothèque du Sérail. Mynas avait réussi à s'approprier le manuscrit; mais, mécontent de la rémunération que le gouvernement français attacha à sa mission — οὐκ ἀξίως δὲ τῶν πόνων ἐπημείφθη, dit-il lui-même — il n'en déposa à la Bibliothèque Nationale qu'une copie assez défectueuse et cacha l'original chez son ami, l'horloger Ratel; il y a peu d'années seulement, le fils de Ratel a revendu celui-ci au Cabinet des manuscrits. Il résulte de là que l'édition de M. Jüthner est, depuis l'édition princeps de Mynas (1858), la première qui repose sur une base vraiment authentique; cependant les éditions de Daremberg

(1858) et de Kayser (1871) et surtout les notes de Cobet (1859), quoique fondées uniquement sur les *apographa* de Mynas, ont largement contribué à l'amélioration du texte. N'oublions pas les conjectures de Mynas lui-même, souvent aussi heureuses que ses lectures sont en général exactes. Il restait cependant beaucoup à faire, le *Parisinus* présentant, outre des fautes manifestes, un grand nombre de petites lacunes, ordinairement signalées par des blancs, et dues à la mutilation de l'archétype dont il dérive. M. Jüthner, dans une dissertation de 1902 insérée aux C.-R. de l'Académie de Vienne, avait déjà discuté et cherché à restaurer la plupart de ces passages défectueux; la présente édition incorpore, corrige et complète les résultats de cette première étude, et je n'hésite pas à reconnaître que dans la grande majorité des cas (1) la médication de M. Jüthner témoigne d'ingéniosité, de prudence et d'un juste sentiment de la langue de Philostrate. Le *Gymnastikos* peut actuellement se lire d'un bout à l'autre, je ne dis pas avec plaisir, mais avec aisance.

Conformément au plan de la collection dont cette édition fait partie, M. Jüthner donne, outre une excellente traduction placée en regard du texte, un copieux commentaire relégué à la fin. Il y éclaire, avec une érudition solide et concise, les particularités de la langue de Philostrate et ses nombreuses allusions à des faits historiques ou à des coutumes du gymnase. Comme M. J. s'est fait depuis de longues années une spécialité de l'*agonistique*, qu'il a dépouillé les documents littéraires avec autant de soin que les monuments figurés, en particulier les vases peints, on ne sera pas étonné de l'abondance de renseignements utiles, souvent inédits, qu'il offre à notre curiosité. Plus intéressante encore est la longue introduction où M. J. passe en revue tous les débris de la « littérature gymnastique » des Grecs en la classant par catégorie d'auteurs : gymnastes, pédotribes, médecins, philosophes, rédacteurs de fastes d'Olympioniques. La controverse prolongée entre médecins et gymnastes — Galien et Théon par exemple — sur les principes mêmes de la gymnastique, le but de l'entraînement, et les connaissances nécessaires à l'entraîneur, y est parfaitement analysée et mise en lumière. Puis vient une étude sur les sources probables et le caractère littéraire de l'ouvrage de Philostrate, « épidictique » par son objet immédiat, « isagogique » par les matériaux qu'il a mis en œuvre et par la polémique judicieuse qu'il contient contre l'emploi uniforme de la méthode des « tétrades » dans la préparation des athlètes. Quant à croire que l'ouvrage nous soit parvenu complet et qu'un écrivain aussi raffiné que Philostrate termine un « discours » de ce genre par une sèche observation de détail sur l'onction des Lacédémoniens, c'est ce qu'il nous est impossible d'admettre. Il manque évidemment une conclusion.

Th. Reinach.

(1) C. 7 (p. 138, 1) παλαιοί me paraît une correction inutile.

21. *PLATON. Phédon*, édité, avec une introduction et des notes, par *John BURNET*. Oxford, Clarendon Press, 1911. In-16, LIX p. d'introduction, texte s. p., 158 p. de notes.

Le texte de cette édition reproduit, avec quelques corrections et modifications, celui que M. Burnet a établi pour la *Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis*, et on sait la valeur de cette grande édition critique. C'est dans cette grande édition que M. B. a le premier publié les leçons du ms. T. Nous trouvons ici, en outre, une énumération complète des leçons de W, que M. B. doit à une collation du Professeur Král, et d'intéressantes remarques sur les rapports de W et de la seconde main

de B : il est probable que ces corrections de seconde main ont été faites par Aréthas lui-même, à l'aide d'un manuscrit plus ancien et très voisin de W.

Dans l'introduction M. B. cherche surtout à montrer l'importance du *Phédon* comme document historique. Le dialogue aurait été écrit dans les dix ans qui suivirent la mort de Socrate, et avant la *République*. Il ne nous transmet pas la doctrine de Platon sur l'immortalité de l'âme, mais celle de Socrate lui-même. Plus généralement, il faut, dans tous les dialogues, tenir pour socratiques les pensées que Platon attribue à Socrate, et le Socrate platonicien est le seul qui nous rende fidèlement le Socrate historique. Cette opinion paradoxale se fonde sur des arguments toujours ingénieux et souvent très solides ou très suggestifs. M. B. a naguère donné de Platon l'édition critique complète que beaucoup attendaient; mais ce n'est pas seulement de Platon qu'il a une connaissance approfondie, mais du mouvement intellectuel du ve siècle et du siècle précédent, comme le prouve le tableau d'ensemble de l'*Early greek philosophy*, dont la seconde édition a paru en 1908. Aussi est-il bien placé pour voir la véritable attitude de Socrate à l'égard de la science de son temps et des autres philosophes. Et la description que fait Socrate, dans le *Phédon*, de son évolution intellectuelle, lui paraît parfaitement authentique. Socrate a connu la cosmologie des Ioniens et celle des Pythagoriciens et il a essayé de les concilier : cette tentative éclectique aurait été un anachronisme à toute autre époque, avant ou après Socrate (p. XLII, note 4). Il s'est passionnément occupé des recherches qui concernent les « phénomènes célestes » et les « choses souterraines » et n'a jamais pensé que ces recherches dussent être complètement négligées.

Dès lors, nous devons tenir le témoignage d'Aristophane pour bien plus véridique que celui de Xénophon. M. B. consacre une grande partie de son introduction à montrer que le Socrate de Xénophon n'a aucune valeur historique, qu'Aristote n'en a pas beaucoup plus, et que le témoignage de Platon est le seul qui mérite créance (p. XII-XLIII). Xénophon n'a jamais fait partie du cercle des intimes de Socrate; celui-ci n'a été pour lui qu'un homme assez étrange doué d'une sorte de double vue, dont un jour il a, pour ce motif, sollicité les conseils, sans être aucunement décidé à les suivre. La plupart des renseignements qu'il nous transmet sur Socrate, il les a tirés des λόγοι Σωκρατικοί de Platon et des autres disciples de Socrate. Aristote n'avait pas de sources particulières d'information et ne nous dit, au fond, sur Socrate, rien de nouveau. Platon ne fit sans doute pas partie du cercle des intimes : ses ambitions furent d'abord politiques; aristocrate de naissance, le régime des Trente le convertit à la démocratie modérée, dont le dégoûta la condamnation à mort de Socrate. Il trouva là son chemin de Damas et devint l'apôtre le plus passionné du Maître dont il avait été très longtemps l'auditeur, mais jamais le disciple, à proprement parler. Il se retira à Mégare avec les Socratiques et put compléter ses informations en conversant avec eux. Ses Dialogues sont *réalistes*, comme toute la littérature du IVe siècle. V. Wilamowitz-Mœllendorff a montré qu'ils ne contenaient pas, en réalité, d'anachronismes; avec un sens historique très délicat, Platon nous donne bien l'impression qu'ils sont tenus en plein ve siècle, avant les révolutions de 404 et 403, qui transformèrent si complètement la politique et la littérature d'Athènes. Le *Phédon* nous apprend que Socrate abandonna les recherches sur la Nature — chez presque tous les penseurs du ve siècle, on peut constater cette « banqueroute de la science » cosmologique — pour adopter la « théorie des Idées ». Cette théorie n'est pas spécifiquement platonicienne, ni même socratique : elle est essentielle-

ment pythagoricienne; M. B. reprend et complète ici la démonstration qu'il a tentée dans son *Early greek philosophy*. Socrate a eu, en outre, une doctrine sur l'immortalité bienheureuse de l'âme : cette doctrine heurtait la croyance populaire à la simple survivance, et c'est pourquoi l'*Apologie* n'y fait qu'une brève allusion ; et, quand elle apparaît dans la *République*, elle étonne beaucoup Glaucon. Il ne faut pas oublier que Socrate était à la fois rationaliste et mystique, et que ses deux caractères inséparables sont l' « enthousiasme » et l' « ironie ».

Telle est la thèse de M. Burnet. Elle est pleine de vues aussi aventureuses que suggestives. Elle nous prouve, de même que les travaux faits et suscités par K. Joël, que le témoignage de Xénophon (dont l'article de M. L. Robin (1) a montré l'importance) doit être soumis à un examen méthodique. Peut-être est-il prématuré de lui refuser toute valeur, et trop hardi de transférer à Socrate une si large partie de la philosophie des dialogues platoniciens. Mais M. B. a le mérite de poser nettement le problème, et sa réponse se fonde sur des arguments qui tous méritent l'examen le plus consciencieux.

Henri ALLINE.

22. *E. K. RAND. Horatian urbanity in Hesiod's Works and Days* (*American Journal of Philology*, t. XXII, 2, avril-juin 1911, pp. 131-165).

L' « urbanité horatienne d'Hésiode » : titre d'allure singulièrement paradoxale, quand on songe à ce qu'étaient la vie et le caractère du rude paysan d'Ascra. Le sens de cette expression est précisé par les exemples que donne M. Rand, p. 142 et 160 : il cite, d'une part, l'énergie indomptable du poète, sa courageuse activité, sa foi en l'avenir; d'autre part, la forme variée qu'il a su donner à ses préceptes, son ton tour à tour didactique et satirique, prophétique et malicieux, plein d'emphase et de bonhomie. C'est l' « élégance » morale et littéraire d'Hésiode que M. Rand trouve comparable à celle d'Horace.

Pour justifier cette conclusion, il fallait commencer par établir que la personnalité d'Hésiode est bien réelle, que les *Travaux et les Jours* sont autre chose qu'un agrégat anonyme de petits poèmes d'origine diverse. Dans cette discussion sur l'unité primitive de l'ouvrage, M. Rand m'a fait l'honneur de s'appuyer surtout sur les arguments que j'ai fait valoir, principalement dans mon livre sur *Hésiode et son poème moral*; il a relevé et examiné toutes les critiques qui m'ont été adressées par MM. Masqueray, M. Croiset, Mondry-Beaudoin (1). M. Rand est d'accord avec moi sur les points essentiels : unité littéraire résultant de la cohésion de la théorie morale, souci constant de donner une leçon profitable avant tout à Persès, art subtil des transitions, etc.; M. Rand s'écarte de mon opinion seulement sur quelques questions de détail (2).

(1) Voir p. 241.

(1) Par une erreur commune à beaucoup de critiques étrangers, M. Rand (p. 159, n. 7) attribue à M. Masqueray le compte-rendu que M. Mondry-Beaudoin a publié de mon livre sous la signature My. Lire d'ailleurs *Revue Critique*, 1908, 142, et non *Revue des Études Grecques*. — Autre inadvertance de détail, p. 161, n. 2 : lire : Waltz, dissertation, p. 152, et non : p. 571.

(2) *Travaux*, v. 124-125 = 154-155. M. Rand qualifie de « compromis contestable » mon hypothèse admettant l'authenticité de 125 (= 155), et supposant que 124 (qui répète gauchement 123) a été inséré par un glossateur maladroit, induit en erreur par le souvenir du passage où les deux vers se retrouvent à la suite l'un de l'autre. Il me semble pourtant que ce genre de contamination est très fréquent. — V. 96. Ma traduction de Ἐλπίς = Prescience n'a pas satisfait M. Rand, qui la discute longuement (p. 136, n. 2) : son principal argument est que la racine ἐλπ- ne contient pas l'idée de *savoir*. Une objection analogue m'a été également adressée par M. M. Croiset. Peut-être, en effet, vaut-il mieux traduire Ἐλπίς par Prévision, mais ce n'est là qu'une question de mots.

En ce qui concerne le problème ardu de la composition des *Travaux*, l'étude de M. Rand n'apporte guère de faits nouveaux ni de conclusions bien originales. La partie la plus personnelle de son article consiste dans le rapprochement qu'il tente d'établir entre Hésiode et Horace. Malheureusement, cette comparaison se borne à constater quelques analogies de détail (p. 142, 144, etc.), quelques emprunts tout formels faits par le poète latin à son devancier; il faut plus que de la bonne volonté pour retrouver chez Hésiode, même en germe, les qualités qu'illustrera Horace; on ne voit guère, notamment, quelle influence peut avoir exercée sur l'art raffiné du courtisan d'Auguste le code de la vie rurale que le vieux montagnard béotien avait édicté à l'usage de ses compagnons de labeur.

Pierre WALTZ.

23. *Carolus REINHARDT. De Graecorum theologia capita duo.* Berlin, Weidmann, 1910. In-8°, 121 p.

Les deux chapitres de cet ouvrage, dédié à MM. von Wilamowitz-Mœllendorff et Hermann Diels, sont deux études isolées. La première (pp. 3-80) a pour titre *De Homeri interpretatione allegorica.* En voici le sujet : H. Diels ayant émis l'idée que tous les auteurs qui ont interprété les allégories d'Homère (Pseudo-Plutarque, Sextus Empiricus, Stobée, etc.) remontaient à une source commune, une sorte de *Corpus allegoriarum Homericarum*, Maass est allé plus loin et a pensé que cette source commune n'était autre que les Ὁμηρικά de Cratès de Mallos, dont nous n'avons que des lambeaux. M. R. s'est proposé dans sa première dissertation de vérifier cette hypothèse. Il le fait à l'aide de recherches nouvelles dans les fragments des grammairiens et des mythographes et en invoquant le témoignage d'Eustathe, négligé par ses devanciers.

Dans le deuxième chapitre (pp. 83-120), intitulé *De Apollodori Atheniensis opere* περὶ θεῶν, M. R. étudie un à un les fragments du grammairien d'Athènes et il essaie de tirer de cet examen des renseignements sur la nature et sur la composition de l'ouvrage, sur son esprit et sur les rapports qui existent entre Apollodore et les Stoïciens. — La p. 121 contient un *Index nominum.*

Les deux sujets choisis par M. R. étaient délicats à traiter. L'auteur s'est livré à de petites enquêtes très minutieuses; il a confronté avec soin de minces fragments, malaisés à interpréter, et il a tiré de ces rapprochements, sinon des certitudes, du moins parfois des vraisemblances. Ce sont là des mérites appréciables; mais il est fâcheux — et le reproche s'applique surtout à la première dissertation — qu'il ne soit pas toujours facile de suivre M. R. et, qu'au cours de ses discussions, on soit quelquefois tenté de dire de lui-même ce qu'il dit (p. 4) de Maass : « *si viri doctissimi recte intellego rationes* » (1).

Paul COLLART.

24. *L. ROBIN. Les « Mémorables » de Xénophon et notre connaissance de la philosophie de Socrate* (Extr. de l'*Année philosophique*, 1910). Paris, Alcan, 1911. In-8°, 47 p.

L'essai de M. Robin est une mise au point, et une mise au point excellente, un exposé clair et persuasif d'opinions mesurées, un réquisitoire contre Xénophon, mais un réquisitoire écrit sans passion, et d'autant plus convaincant. Surtout sous l'influence de Hegel, Xénophon a d'abord été regardé comme le témoin le plus exact et le plus sûr, en ce qui concerne Socrate. Excellent historien, il doit être ainsi

(1) P. 45, n. 1, lire Bouché-Leclercq.

notre premier guide, et presque notre guide unique; car on n'a pas à compléter son témoignage : il suffit de l'*interpréter* et, comme dit M. Boutroux, de le féconder. Döring a particulièrement insisté sur le sens historique, l'objectivité de Xénophon, qui compense amplement son insuffisance philosophique. Une seconde opinion s'est fait jour, sous l'influence de Schleiermacher : nous devons nous représenter Socrate de façon à ne rien contredire de ce que Xénophon nous rapporte de lui, mais de façon aussi à expliquer le rôle que Platon lui donne dans ses dialogues. On admet ainsi que Xénophon a besoin d'être *complété* par Platon; on ne part de son témoignage que pour le dépasser. Enfin, bien des critiques ont contesté à la fois l'authenticité et la véracité de ce témoignage. Ce dernier point seul importe. La valeur historique du témoignage de Xénophon a été surtout révoquée en doute par v. Wilamowitz-Mœllendorff, par Dümmler, par Karl Joël que suit Th. Gomperz. Le livre fameux de Joël a été un peu compromis par l'entassement des hypothèses de détail. M. Robin veut ici mettre en lumière les résultats concordants auxquels ont abouti les recherches de Joël et celles des autres critiques, les grouper en un faisceau et en montrer l'importance relative.

Pour juger Xénophon en toute connaissance de cause, il faut d'abord considérer l'*homme* — dans sa personnalité morale et sa personnalité littéraire — puis l'*œuvre*. L'homme est agité et vaniteux, d'intelligence concrète et terre-à-terre, et en même temps d'esprit romanesque et chimérique. Il n'est pas très scrupuleux, comme le montrent sa consultation de la Pythie et la façon dont, à Scillonte, il consacre à Artémis la part de butin qu'il lui a promise : il pratique habilement l'art de la réticence. Sa dévotion est superstitieuse et formaliste. Tous ces traits du caractère de Xénophon nous le montrent incapable de comprendre la philosophie de Socrate, quelle qu'elle ait été. Si nous passons à l'écrivain, que remarquons-nous dans son œuvre d'historien, *Helléniques*, *Anabase*, enfin *Mémorables* ? Une tendance perpétuelle à moraliser et à disserter; une manie didactique un peu puérile; un penchant au bavardage; l'absence de sens philosophique, qui le conduit à fausser les faits; le manque de véracité et la préoccupation d'embellir son propre rôle; un esprit romanesque, qui se donne libre cours dans la *Cyropédie*, mais se manifeste clairement ailleurs : Xénophon semble être romancier par tempérament et historien par occasion. Les *Mémorables* ont dû être écrits à Scillonte, assez loin des faits et des entretiens qui y sont rapportés, et supposent avant eux une littérature socratique assez considérable. Il est probable que la part de l'invention personnelle et de la composition y est très grande. La considération du livre en lui-même confirme cette présomption. Xénophon paraît vouloir faire de Socrate un portrait plus « isocratique » que platonicien. Il ne nous apprend presque rien de précis sur la personne et la vie de Socrate, et souvent ses informations se contredisent entre elles; en revanche, il lui prête une connaissance bien inattendue des choses de l'Asie.

Sans doute, il faut faire quelques réserves, et ne pas dénier au témoignage de Xénophon toute valeur, comme font certains critiques. Il ne faut pas non plus opposer purement et simplement Aristote à Xénophon; car Aristote est avant tout critique et systématique, et souvent il faut lui supposer des intentions polémiques. Mais il reste bien établi que le préjugé inconscient qui régnait en faveur de Xénophon doit maintenant disparaître. Comme le dit bien M. Robin : « On a voulu que ce Socrate [de Xénophon], moins profond et plus simple, fût le vrai Socrate, en s'autorisant inconsciemment de cette obscure notion, que ce qui est moins

complexe doit être aussi ce qui est premier dans le temps. Peut-être cette conviction instinctive n'est-elle pas entièrement trompeuse ; encore faudrait-il en donner une justification positive, apporter des preuves, au lieu d'obéir sans critique à un principe secret qu'on ne s'avance pas à soi-même, ou de céder à des préférences cachées pour tel ou tel type de philosophie ». Quoi qu'il en soit, le problème est posé, et clairement posé par M. Robin. « Il serait aussi peu scientifique de condamner [Xénophon] de parti-pris que de le croire aveuglément. Ce qu'il faudrait, ce serait de reprendre l'œuvre de Joël dans un autre esprit, avec moins de partialité et plus de rigueur ». Et, quand on cherchera à se représenter la personne et la philosophie de Socrate, il y aura encore un autre préjugé inconscient à éviter : on voudra peut-être retrouver dans la cause tout ce qu'on aura découvert dans les effets, attribuer à Socrate tout ce qu'ont tiré de son exemple et de sa doctrine des penseurs aussi originaux que Platon, Antisthène et d'autres encore. N'y a-t-il pas là un autre écueil à éviter? (1)

Henri Alline.

25. Paul *SHOREY*. *A Greek analogue of the Romance Adverb* (reprinted from *Classical Philology*, vol. V, January 1910, pp. 83-96). University of Chicago Press.

Les langues romanes tirent de leurs adjectifs des adverbes de manière au moyen d'un suffixe, qui remonte à l'ablatif latin *mente*. L'emploi de cet ablatif accompagné d'un adjectif pour exprimer la manière est plus ancien qu'on ne croit dans la langue latine; Catulle déjà en fournit d'assez nombreux exemples. M. Paul Shorey montre ici que le grec connaît et pratique une construction analogue. Par exemple, γηθούσῃ φρενί (*Choëph.* 772) équivaut à *laeta mente*. ital. *lietamente*, et εὐδόξῳ φρενί (*ibid.* 303) à *gloriosamente*, *glorieusement*. Le datif φρενί est fréquent dans cet emploi chez les Tragiques; et c'est là une curieuse coïncidence avec l'emploi latin de l'ablatif *mente*, perpétué en roman. Il était bon de mettre le fait en lumière; il eût été meilleur encore de pousser plus loin la comparaison, de l'étendre par exemple à d'autres langues, et en tout cas de rechercher dans quelle mesure l'usage de Catulle a pu être influencé par le grec. M. P. S. ne se pose pas la question; il consacre la fin de son article, très richement documenté, à passer en revue les succédanés du datif φρενί dans cette construction adverbiale. Ce sont en partie des mots plus ou moins synonymes de φρενί; ainsi θυμῷ, νόῳ, καρδίᾳ, παραπίδι, ψυχῇ, etc. Ce sont aussi des mots variés, de sens différent : τρόπῳ, χερί, ποδί, τύχῃ, μόρῳ, σθένει, νόμῳ, βίῳ, στόλῳ, etc. Les uns et les autres, accompagnés d'adjectifs, arrivent à perdre à peu près leur signification propre et servent à l'expression générale de la manière. Toutefois, comparés notamment aux adverbes en -ως, ils ajoutent à cette expression une valeur plastique et imagée, qui explique la prédilection que leur témoignent les poètes.

J. Vendryes.

26. *W. J. M. STARKIE*. *The Clouds of Aristophanes*. London, Macmillan and Co., 1911. In-8°, LXXXVIII-369 p.

M. Starkie, fidèle à sa promesse, ne nous a pas fait attendre longtemps la suite de son édition d'Aristophane. Aux *Guêpes* (1897) et aux *Acharniens* (1909) succèdent aujourd'hui les *Nuées* (1911). Cette édition se recommande, comme celles que nous a déjà données M. S., par une conscience extrême et par un souci très visible de n'omettre rien de

(1) P. 36, ligne 2, l'ω et l'α ont été transposés ; écrire : γράψω ὁπόσα ἂν...

ce qui peut aider à comprendre le poète. Elle est conçue sur le même plan et dans le même esprit. M. S. n'apporte au texte qu'une correction nouvelle. Dans les vers 1307-8, il remplace οὐ τήμερον | λήψεταί τι par οὐκ ὄψεται | τήμερόν τις, ce qui donne un sens très satisfaisant et restitue à la phrase, auparavant embarrassée et traînante, une vive allure qui est bien dans la manière d'Aristophane. Le v. 1309 est heureusement complété, à mon avis, par κακῶς ; et le v. 1310 par ἀνθ', que suggérait d'ailleurs une scholie d'un ms. de Florence et auquel d'autres avaient déjà songé.

L'introduction est assez étendue (XI-LXXXVIII). Elle comprend douze divisions. I. *Analyse de la pièce.* Tout en s'inspirant quelquefois de Mazon, à ce qu'il m'a semblé, M. S. n'est pas de son avis en ce qui concerne les v. 358-456, dans lesquels il se refuse à voir un premier ἀγών. Il croit que cette parodie s'éloigne intentionnellement de la forme consacrée dans la comédie attique et s'explique par la καινὴ ἰδέα de la pièce. — II. *Esquisse historique,* destinée surtout à établir la situation politique de Cléon au moment des *Nuées.* — III. *Présentation des Nuées au concours.* — IV. *L'idée des Nuées* : elles sont dirigées contre l'esprit nouveau, représenté par Socrate, que le peuple regardait comme le sophiste des sophistes. — V. *Les Sophistes.* M. S., après Grote, réhabilite les sophistes. Il ne se montre pas tendre pour l'éducation traditionnelle regrettée par Aristophane ; il voit, dans la gracieuse peinture qu'en a laissée le poète une sorte de cliché, et partage, sur la vanité de l'enseignement de la grammaire, de la musique et de la gymnastique, l'opinion défavorable de Dion Chrysostome (XIII, 16 sqq.). — VI. *Opinions de Lessing, Hegel et Joël sur le caractère de Socrate dans les Nuées.* Le premier de ces critiques a tort de considérer ce caractère comme la généralisation d'un type particulier (le type de Socrate) ; cette opinion ne serait soutenable que si Aristophane avait pris pour personnage principal, non Socrate, mais Protagoras. — Pour Hegel, la dialectique de Socrate fut aussi destructive que celle des sophistes. Le principe de subjectivité devint le pivot de son enseignement ; il n'accepta plus de convictions toutes faites et s'imposant à tous ; il les soumit aux critiques de la raison individuelle. Bien que ses efforts tendissent à la vérité et à la vertu, il ruinait les croyances traditionnelles. Aristophane a très bien pénétré ce côté négatif de l'enseignement de Socrate, et n'a pas été injuste envers lui ; il a seulement poussé jusqu'à l'extrême les conséquences de sa dialectique et de celle des sophistes. M. Starkie n'est pas éloigné d'adopter, en l'adoucissant un peu, le jugement de Hegel. C'est en somme la faute de Socrate, si on l'a confondu avec ceux qu'il combattait. Le poète n'avait cure des distinctions subtiles, et c'était son droit. La seule différence réelle et visible qui l'ait frappé, c'est que les sophistes étaient des élégants, des hommes du monde, tandis que Socrate avait les dehors d'un niais, d'un va nu-pieds, d'un charlatan. La contradiction entre le Socrate du début de la pièce et celui de la dernière partie s'explique par des raisons dramatiques. — Quant à « l'audacieuse tentative » de Joël (1) pour prouver que le Socrate d'Aristophane est une synthèse du Socrate réel et des sophistes, un Antisthène, bien que sa thèse soit soutenue avec beaucoup d'érudition et de vues ingénieuses, elle ne s'imposera jamais au grand public, qui continuera à voir dans le Socrate des *Nuées* le Socrate historique. — VII. *Les éditions des Nuées.* M. S. discute les données contradictoires des *Hypothèses* V et VII (VI de Bergk) sur les remaniements de la pièce par son auteur. L'examen de ces documents le conduit

(1) Joël, *Der echte und der Xenophontische Sokrates*, 2me vol., 2me partie. p. 809-95.

a deux hypothèses contraires. La première, c'est qu'Aristophane ne put, après son échec au concours, obtenir de l'archonte un chœur pour remettre sa pièce à la scène, mais qu'il ne cessa jamais de retoucher son œuvre favorite et la mit en circulation sous forme de livre. La preuve en serait dans l'*Apologie* de Platon, qui fait supposer que les Athéniens avaient encore toutes fraîches dans la mémoire les critiques d'Aristophane, ou que du moins le procès de Socrate donna aux *Nuées* un regain de nouveauté. La seconde, c'est que les *Nuées* que nous possédons n'ont subi que des retouches peu importantes, indiquées par l'*Hypothèse* VII. C'est à cette dernière opinion que, d'après sa Préface, M. S. s'est arrêté; et de bons juges sont du même avis que lui. Mais il est surprenant de voir M. S. appuyer son opinion sur l'*Hypothèse* VII. Même si l'on accepte pour cette *Hypothèse* l'interprétation qu'il en donne, c'est-à-dire si on la regarde comme étant due à un seul et même auteur, au lieu d'y voir la réunion de deux morceaux absolument contradictoires écrits par deux auteurs différents dont le second proteste contre les assertions du premier et les réfute en énumérant tous les remaniements apportés aux premières *Nuées*, — il est impossible de comprendre comment M. S. a pu arriver à la conviction qui est la sienne. En admettant (ce qui me paraît difficile) que le sens donné par lui à μὲν οὖν soit exact, et que ἐπὶ μέρους et παρὰ πᾶν μέρος soient des expressions synonymes, comment peut-on dire qu'une comédie reste identique à elle-même et n'a été que légèrement modifiée, après que certaines parties en ont été retranchées, que dans d'autres l'intrigue a été renforcée (παραπέπληκται), que l'ordre des scènes (τάξις) a été changé, que certains caractères ont fait place à d'autres (διαλλαγὴ τῶν προσώπων) et ont été transformés (μετεσχημάτισται), et que l'on nous cite, comme exemple de ces remaniements, les morceaux les plus importants de la comédie : la parabase, la discussion du Juste et de l'Injuste, et la scène de dénouement? Il est de toute évidence que M. S. doit ou bien abandonner son opinion, ou bien renoncer à interpréter comme il le fait dans ses notes l'*Hypothèse* VII. — VIII. *Les Manuscrits des Nuées*. M. S. cite une série de passages établissant, pour les *Nuées*, la supériorité du Ravennas sur le Venetus, et relève par contre un certain nombre d'erreurs du Ravennas qu'on ne trouve pas dans le Venetus. — IX. *Les Scholies*. Intéressant morceau, où sont rappelés et discutés les résultats des plus importants travaux sur les scholies d'Aristophane. L'auteur a lui-même collationné pour son compte les scholies du Venetus et distingué les anciennes des plus récentes. Il a imprimé dans ses notes, de manière qu'on ne pût les confondre, à la fois celles du Rav. et du Ven., et cela constitue certainement un des grands mérites de son édition. — X. *Analyse métrique*. — *Le rythme* ἐνόπλιος. — XII. *Bibliographie*. Ce dernier chapitre continue les chapitres analogues de l'édition des *Guêpes* et des *Acharniens*.

Je ne puis que répéter, à propos des notes critiques et explicatives de cette édition, ce que j'ai dit à propos de celles des *Acharniens* : elles portent sur tous les points et abondent en références précieuses et en rapprochements intéressants. Elles pècheraient plutôt par l'excès d'abondance : le texte s'en trouve un peu noyé. Mais dispose-t-on jamais de trop de ressources, pour comprendre Aristophane? Un *Index Rerum* et un *Index Graecitatis* fort commodes terminent le volume. Cette édition est en somme un excellent instrument de travail. Si l'on n'accepte pas toujours les solutions de M. S., l'auteur nous fournit du moins amplement de quoi les discuter et en chercher de nouvelles.

F. Allègre.

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

ALBRECHT (Fridericus). *Galeni libellus « an in arteriis natura sanguis contineatur »*. Dissertatio inauguralis. Marburg, impr. Noske, 1911. In-8°, xx-62 p.

Annuaire de l'Université de Sofia, 1909-1910. *Partie officielle. — Faculté physico-mathématique. — Faculté de Droit.* Sofia, 1911. In-8°, 102 + 209 + 162 p. — *Faculté historico-philologique* [BALABANOV (Al.). *Évolution des motifs dans la poésie grecque de la période classique.* — GEORGOV (Iv. A.). *Le vocabulaire du langage des enfants*]. Sofia, 1911. In-8°, 129 + 304 p.

Ἀριστοτέλους Ἀθηναίων πολιτεία. *Aristotle's Constitution of Athens. A revised text with an introduction, critical and explanatory notes, testimonia and indices* by Sir John Edwin SANDYS. Second edition, revised and enlarged. London, Macmillan, 1912. In-8°, XCII-331 p.

ARVANITOPOULLOS (A. S.). *Inscriptions inédites de Thessalie* (*Revue de Philologie*, XXXV, 3). Paris, Klincksieck, 1911. In-8°, pp. 123-162.

— *Ein thessalischer Gold- und Silberfund* (Extr. des *Athenische Mitteilungen*, 1912, p. 73-118, 5 pl.).

— Θεσσαλικαὶ ἐπιγραφαί (Extr. de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1911, pp. 123-128, 129-149).

— Εἰς θεσσαλικὰς ἐπιγραφάς (Extr. de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1911, p. 244-245).

BERTOLINI (Cesare). *Bibliografia* (Estratto dal *Bullettino dell' Istituto di diritto romano*, XXIII, fasc. III-VI). Roma, Tipogr. del Senato, 1911. In-8°, 54 p.

BISCHOFF. Articles *Hadrianion-Hyperoios*, dans *Pauly's Realencyclopädie*. Stuttgart, Metzler, 1911. In-8°, 7 p.

BLANK (O.). *Die Einsetzung der Dreissig zu Athen im Jahre 404 v. Chr.* Würzburg, 1911. In-8°, 81 p.

BODIN (L.). *Thucydide : genèse de son œuvre* (Extr. de la *Revue des études anciennes*, XIV, janvier-mars 1912). Bordeaux, Feret, 1912. In-8°, 38 p.

BOKOWNEW (P.). *Die Leukipp-Frage*. Dorpat, Bergmann, 1911. In-8°, 19 p.

BOYATZIDIS (I.). Ἄνδρου ἐπιγραφαί (Extr. de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1911, p. 69-78). Athènes, Sakellarios, 1911. In-4°.

— Ἡ ἐλπὶς ἐν τῷ μύθῳ τῆς Πανδώρας (Extrait de l'Ἀθηνᾶ, XXIII, 1910, p. 53-67).

BRILLANT (M.). *Les secrétaires athéniens*. Paris, Champion, 1911. In-8°, XXI-148 p.

BUCKLER (W. H.) and D. M. ROBINSON. *Greek inscriptions from Sardes*. I. (Extr. de l'*American Journal of Archaeology*, Second series, XVI, 1912, n. 1, pp. 11-82, 2 pl.).

CERETELI (Gregorius) et SOBOLEVSKI (Sergius). *Exempla codicum graecorum litteris minusculis scriptorum annorumque notis instructorum. Volumen prius : Codices Mosquenses*. Mosquae, sumptibus Instituti Archaeologici Mosquensis, 1911. In-fol., 15 p., XLIII pl.

ΧΑΡΙΤΕΣ. *Friedrich Leo zum sechzigsten Geburtstag dargebracht*. Berlin, Weidmann, 1911. In-8°, 490 p.

ΧΡΥΣΑΦΗΣ (I. E.). Ἡ ἑλληνικὴ δισκοβολία (Extr. du Δελτίον τῆς ἐπιτροπῆς τῶν ὀλυμπιακῶν ἀγώνων ἐν Ἀθήναις, n° 3, 28 mars 1906, p. 55-65).

— Αἱ περὶ γυμναστικῆς δοξασίαι τοῦ Γαληνοῦ (Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς Μελέτης). Athènes, Meisner et Kargadouris, 1910. Petit in-8°, 37 p.

CLAPP (Ev P.). *The* Ὀαριστύς *of Theocritus* (Extr. des *Un. of California publ. in Cl. Philol.*, II, 8). Berkeley, Un. Press, 1911. In-8°, pp. 165-171.

CSERÉP (Josephus). *De Pelasgis Etruscisque quid fabulis heroicis ac priscis nominibus doceamur*. Budapestini, Lampel, 1912. In-8°, 40 p.

DE BOER (W.). *In Galeni Pergameni libros* Περὶ ψυχῆς παθῶν καὶ ἡμαρτημάτων *observationes criticae*. Marburg, Noske, 1911. In-8°, 56 p.

DEONNA (W.). *L'archéologie. Sa valeur. Ses méthodes*. I. *Les méthodes archéologiques*. Paris, Laurens, 1912. In-8°, 447 p.

— T. III : *Les rythmes artistiques*. Paris, Laurens, 1912. In-8°, VIII-564 p.

— *Torse de Kouros au musée de Neuchâtel* (Extr. de la *Revue Archéologique*, 1911, II). Paris, Leroux. In-8°, 6 p.

— *Le vase Jatta, l'Atargatis du Janicule et le Minos de Dante* (Extr. de la *Revue des études anciennes*, XIII, 4). Bordeaux, Feret, 1911. In-8°, pp. 416-420.

— *Monuments anciens trouvés en Suisse. L'archaïsme capillaire des dames romaines* (Extr. de l'*Indicateur d'antiquités suisses*, nouvelle série, XIII, 3e fascicule, p. 137-145).

— *L'indétermination primitive dans l'art grec* (Extr. de la *Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1911, pp. 22-49).

DE SANCTIS (G.). *Areo II re di Sparta* (Extr. des *Atti della Reale Accademia delle scienze di Torino*, vol. XLVII). Turin, Vicenzo Bona, 1912. In-8°, 13 p.

DŒLGER (Franz Jos.). *Sphragis. Eine altchristliche Taufbezeichnung in ihren Beziehungen zur profanen und religiösen Kultur des Altertums* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums... herausgegeben von* Drerup, etc. IV, 3-4). Paderborn, Schöningh, 1911. In-8°, 205 p., 2 pl.

DOSSIOS (N. G.). *Justiția in principatele dunărene. Contribuție la istoria dreptului în România de odinioară*. II. *Notices manuscrites écrites sur quelques anciens livres de la « Bibliothèque centrale »* (*Université de Jassy*). Iași, Ștefăniu et Co., 1911. In-8°, 39 p.

ΔΡΑΓΟΥΜΗΣ (Στ. Ν.). Ἐπανόρθωσις τοῦ διαγράμματος τῆς πρώτης ἐκ Νικαίας στρατείας τοῦ Ἕλληνος αὐτοκράτορος Θεοδώρου τοῦ Β' (Extr. de *Byzantis*, 1911). Athènes, Byz. Hétaireia, 1911. In-8°, 15 p.

— Ἀπόσπασμα. Χρονικῶν τοῦ Μορέως τοπωνυμικά (Extr. de l'Ἀθηνᾶ, XXIII, 1912, p. 396-431).

Ébersolt (Jean). *Rapport sommaire sur une mission à Constantinople* [1910] (Extr. des *Missions scientifiques*, nouv. sér., fasc. 3). Paris, Imprimerie nationale, 1911. In-8°, 18 p., 14 pl.

— *Le trésor de Stûmâ au musée de Constantinople* (Extr. de la *Revue archéologique*, 1911, I, p. 407-419). Paris, Leroux.

Entz (G.). *Pessimismus und Weltflucht bei Platon*. Tübingen, Mohr, 1911. In-8°, viii-191 p.

Ἐθνικὸν Πανεπιστήμιον. Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρίς. V. 1909-1910. — VI. 1910-1911. Athènes, Sakellarios, 1911. In-8°, 612 et 320 p.

Farnell (Lewis R.). *Greece and Babylon, a comparative sketch of mesopotamian, anatolian and hellenic religions*. Edinburgh, Clark, 1911. In-8°, xii-311 p.

Ferguson (W. S.). *Hellenistic Athens*. London, Macmillan, 1911. In-8°, xviii-487 p.

Flickinger (R. C.). *The influence of local theatrical conditions upon the drama of the Greeks* (Extr. du *Classical Journal*, VII, 1, oct. 1911). In-8°, 20 p.

— Χοροῦ *in Terence's Heauton, the shifting of choral rôles in Menander and Agathon's* Ἐμβολιμά (Extr. de la *Classical Philology*, vol. VII, n° 1, jan. 1912, p. 24-34).

Foucart (Paul). *Le Zeus Stratios de Labranda, bas-relief du* iv*e siècle* (Extr. des *Mélanges Piot*, XVIII, 2). Paris, Leroux, 1911. In-4°, p. 145-175.

Friebel (O.). *Fulgentius, der Mythograph und Bischof* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, hgg. v. Drerup, Grimme, Kirsch, V, 1-2). Paderborn, Schöningh, 1911. In-8°, xxiv-200 p.

Fritze (Hans von) und Hugo Gaebler. *Nomisma. Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzerkunde*. VI. (F. Imhoof-Blumer. *Beiträge zur Erklärung griechischer Münztypen*, pp. 1-23. — H. von Fritze. *Aufgaben der griechischen Münzwissenschaft*, pp. 24-33). Berlin, Mayer et Müller, 1911. In-4°, 34 p., 3 pl.

Gardner (Percy). *The earliest coins of Greece Proper* (Extr. des *Proceedings of the British Academy*, vol. V). London, Frowde, 1911. In-8°, 41 p.

Graeber (P.). *De poetarum atticorum arte scaenica quaestiones quinque*. Göttingen, Dieterich, 1911. In-8°, 59 p.

Guglielmino (Francesco). *Arte e artifizio nel dramma greco*. Catania, Battiato, 1912. In-8°, x-299 p.

Hempl (G.). *Early etruscan inscriptions*. Stanford (California), University Press, 1911. In-8°, 18 p.

Hesseling, trad. S. K. Sakellaropoulos. Βυζάντιον καὶ Βυζάντινος πολιτισμός. Μέρος πρῶτον, μ. δεύτερον, μ. τρίτον. Athènes, Ass. pour la diffusion des livres utiles, 1911-1912. Petit in-8°, iv-139 p. + 97 p. + 134 p.

Heyse (Max). *Die handschriftliche Ueberlieferung der Reden des Aeschines*. 1er Teil : *Die Handschriften der ersten Rede*. Königl. Gymnasium zu Ohlau. Wissenschaftliche Beilage zum Jahresbericht 1912. Ohlau, A. Hoffmann, 1912. In-8°, 28 p.

How (W. W.) and J. Wells. *A commentary on Herodotus with introduction and appendixes*. Oxford, Clarendon Press, 1912. 2 vol. in-8°, xii-446 et viii-423 p.

Jaeger (Werner Wilhelm). *Studien zur Entstehungsgeschichte der Metaphysik des Aristoteles*. Berlin, Weidmann, 1912. In-8°, 198 p.

Kochalsky (Arthurus). *De Sexti Empirici adversus logicos libris quaestiones criticae*. Dissertatio, Marburg, typ. Koch, 1911. In-8°, 96 p.

Kohler (Josef) und Ziebarth (Erich). *Das Stadtrecht von Gortyn und seine Beziehungen zum gemeingriechischen Rechte*. Göttingen, Dandenhoeck et Ruprecht, 1912. In-8°, VIII-140 p.

ΚΟΝΤΟΛΕΩΝ (Ἀλέξανδρος). Οἱ Δελφοὶ καὶ ἡ Κασταλία πηγή (Βιβλιοθήκη Δελφική, 2). Athènes, impr. Νομικῆς, 1911. In-16, 64 p.

Lambertz (M.). *Zur Doppelnamigkeit in Aegypten* (Extr. des *Jahresberichte des k. k. Elisabeth-Gymnasiums*, 1911). Vienne, 1911. In-8°, 30 p.

Lang (P.). *De Speusippi Academici scriptis. Accedunt fragmenta*. Bonn, Georg, 1911. In-8°, 89 p.

ΛΙΒΑΔΑ. Ἑρμῆς κλέπτης (Extr. du Μηνιαῖον Παράρτημα, juillet 1911). Athènes, Impr. du journal Ἀθῆναι, 1911. In-8°, 22 p.

ΛΙΜΗΡΙΤΟΥ (Α.). Περὶ γλώσσης καὶ ἐκπαιδευτικοῦ συστήματος (Extr. de l'Ἐκκλ. Φάρος, VIII, 1911). Alexandrie, Impr. du Patriarchat, 1911. In-8°, 21 p.

Maccari (L.). *Stichomythica*. Urbin, Arduini, 1911. In-8°, 14 p.

Marsay (E. de). *De l'authenticité des livres d'Esther et de Judith*. Paris, Geuthner, 1911. In-8°, 41 p.

Maspero (Jean). *Papyrus grecs d'époque byzantine*. Tome second. Premier fascicule. (*Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire, nos 67125-67150*). Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1911. In-4°, 84 p., 7 pl.

Meillet (A.). *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. 3e édition, corrigée et augmentée. Paris, Hachette, 1912. In-8°, XXVI-502 p.

Millet (Gabriel). *Portraits byzantins* (Extr. de la *Revue de l'art chrétien*, nov.-déc. 1911). Paris, Champion, 1911. In-8°, 7 p.

Minor (A.). *De Galeni libris περὶ δυσπνοίας*. Marburg, Noske, 1911. In-8°, 60 p.

Monuments antiques, relevés et restaurés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome (*Publication de l'Institut de France*, éditée sous la direction de M. d'Espouy). *Notices archéologiques*, par Georges Seure. Vol. I, II, III. Paris, Massin, 1911. In-folio, 19-13-14 p.

Moulton (J. H.). *Einleitung in die Sprache des neuen Testaments* (*Indogerm. Bibliothek*, hgg. v. *Hirt* und *Streitberg*, erste Abteilung, erste Reihe : Grammatiken). Heidelberg, C. Winter, 1911. In-16, XX-416 p.

ΜΟΥΣΙΚΗ. Εἰκονογραφημένον μουσικοφιλολογικὸν περιοδικὸν μετὰ τεμαχίων φωνητικῆς καὶ ὀργανικῆς μουσικῆς ἐν ἐκκλησιαστικῇ καὶ γραμμικῇ παραστημαντικῇ συνταισσόμενον τῇ συνεργασίᾳ ἑλλήνων καὶ ξένων μουσικῶν καὶ μουσικολόγων. Διευθύντης καὶ ἀρχισυντάκτης Γ. Δ. ΠΑΧΤΙΚΟΣ. Ἔτος α'. Constantinople, typ. Γεραρδοί, 1912.

ΜΠΑΣΙΑ (Α. Τ.). Περὶ ἀναστολῆς τῆς ἐκτελέσεως τῶν ποινῶν. Νόμοι γωι', γωιη' καὶ γωμ'. Athènes, Eleuthéroudakis, 1911. In-8°, 80 p.

ΜΠΟΥΤΟΥΡΑ (Α. Χ.). Προλεγόμενα εἰς τὸ νεοελληνικὸν λεξικόν. Athènes, Imp. Raphtanis, 1911. In-8°, 76 p.

Murray (A. T.). *Aratus and Theocritus* (Extr. du *Matzke memorial volume*, Stanford University, oct. 1911). In-8°, pp. 139-147.

NICOLE (G.). *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes. Supplément* (Avec un *album in-folio de 21 planches*). Paris, Champion, 1911. In-8°, x-351 p.

Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires. Nouvelle série, fasc. 3 (Rapports de MM. Jean ÉBERSOLT et Louis BRÉHIER). Paris, Impr. nat., 1911. In-8°, 18 p., 14 pl. + 109 p., 23 pl.

ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ (Δ.) Σεβαστοπούλειος ἀγὼν Κωνσταντινουπόλεως. Constantinople, Imprimerie du Patriarchat, 1911. In-8°, 24 p.

OLMSTEAD, CHARLES, WRENCH. *Travels and studies to the nearer East.* Volume I, Part II : *Hittite Inscriptions.* Ithaca, New-York, 1911. In-4°, 49 p.

OLWER (Luis Nicolau DE). *El teatro de Menandro. Noticias histórico-literarias, texto original y versión directa de los nuevos fragmentos.* Barcelona, tipografia L'Avenç, 1911. In-4°, 332 p.

OTTE (Heinrich). *Kennt Aristoteles die sogenannte tragische Katharsis.* Berlin, Weidmann, 1912. Petit in-8°, 63 p.

ΠΑΠΑΓΕΩΡΓΙΟΣ (Πέτρος). Ἐπιτροπὴ τοῦ λεξικοῦ τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Ἀνακοίνωσις πρώτη. Ἐν Ἀθήναις, τυπ. Ἑστίας, 1912. In-8°, 31 p.

PASCAL (Carlo). *Le credenze d'oltretomba nelle opere letterarie dell' antichità classica.* Catania, Battiato, 1912. 2 vol. in-8°, XII-262, 262 p.

PERROT (G.). *Histoire de l'art dans l'antiquité.* Tome IX : *La Grèce archaïque. — La Glyptique. — La Numismatique. — La Peinture. — La Céramique.* Paris, Hachette, 1911. In-8°, 703 p.

PICHON (René). *Les sources de Lucain.* Paris, E. Leroux, 1912. In-8°, IV-279 p.

PLATONIS *opera recognovit brevique adnotatione critica instruxit* Ioannes BURNET. *Tomus III, fasc. II tetralogiam VI continens.* Oxonii, e typographeo Clarendoniano, s. d. In-8° s. p.

— *Phaedon.* Ed. John Burnet, avec introd. et notes. Oxford, Clarendon Press, 1911. In-16, LIX-118 p., et le texte s. p.

PLEY (J.). *De lanae in antiquorum ritibus usu* (*Religions-gesch. Vers. und Vorarb., hgg. von* Wünsch und Deubner, XI, 2). Giessen, Töpelmann, 1911. In-8°, 114 p.

POERTNER (B.). *Die ägyptischen Totenstelen als Zeugen des sozialen und religiösen Lebens ihrer Zeit.* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, etc. *herausgegeben von* Drerup, etc., IV, 5). Paderborn, Schöningh, 1911. In-8°, 96 p., 5 pl.

RAND (E. K.). *Horatian urbanity in Hesiod's Works and Days* (Extr. de l'*American Journal of Philology*, XXXII, 2, avril-juin 1911). Baltimore, Hopkins. In-8°, pp. 131-165.

REINACH (A. J.). *Un monument delphien. L'Étolie sur les trophées gaulois de Kallion* (Extr. du *Journal international d'Archéologie numismatique*, 1911). Athènes, Impr. Hestia, 1911. In-8°, pp. 177-240.

REINACH (Th.). *L'anarchie monétaire et ses remèdes chez les anciens Grecs* (Extr. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XXXVIII, 2). Paris, Klincksieck, 1911. In-4°, 14 p.

ROBERT (Carl). *Die Masken der neueren attischen Komödie* (*25. Hallisches Winckelmannsprogramm*). Halle, Niemeyer, 1911. In-4°, 112 p., 1 pl.

— *Zu den Epitrepontes des Menander* (Extr. des *Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften*, XXIII, 1912, pp. 404-432).

ROBERTSON (A. T.). *Grammaire du grec du Nouveau Testament*, 2e éd., trad. par E. MONTET. Paris, Geuthner, 1911. In-8°, XVI-298 p.

SEAGER (Richard B.). *Explorations in the island of Mochlos*. Boston et New York, American school of classical studies at Athens, 1912. In-8°, 111 p., 11 pl.

SERRUYS (D.). *Fragments de Stobée* (Extr. de la *Revue de Philologie*, XXXV, 1911, pp. 315-329).

— *La patrie de S. Socrate* (Extr. des *Analecta Bollandiana*, XXX).

SETA (A. della). *Religione e arte figurata*. Rome, Danesi, 1912. In-8°, VIII-287 p.

SEURE (Georges). *Une mine de Périnthe* (Extr. de la *Revue numismatique*, 1912, p. 91 ss.). Paris, Rollin et Feuardent, 1912. In-8°, 14 p.

SOUKUP (J.). *De libello Simonis Atheniensis de re equestri* (*Commentationes Aenipontanae*, ed. E. Kalinka, VI). 1911. In-8°, 35 p.

STOUT (Selatie Edgar). *The governors of Moesia*. Dissertation. Princeton, 1911. In-8°, XII-97 p.

STURTEVANT (E. H.). *Studies in greek noun-formation. Labial terminations*. II. Chicago, University Press, s. d. In-8°, 46 p.

Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. Εἰκόνες ἐκ τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς ἱστορίας. Ἐν Ἀθήναις, γραφεῖα τοῦ Συλλόγου, s. d. In-8°, 56 p.

SWOBODA (Heinrich). *Studien zu den griechischen Bünden*. 3. *Die Städte im achäischen Bunden* (Extr. de *Klio*, XII, 1912, p. 17-50).

ΘΩΜΟΠΟΥΛΟΣ (Ἰάκωβος). Πελασγικά, ἤτοι περὶ τῆς γλώσσης τῶν Πελασγῶν. Ἀρχαῖαι πελασγικαὶ ἐπιγραφαὶ Λήμνου, Κρήτης, Λυκικαί, Καρικαί, Ἐτρουσκικαί, Χετιτικαὶ ἑρμηνευόμεναι διὰ τῆς σημερινῆς πελασγικῆς, ἀλβανικῆς καὶ τῆς ἑλληνικῆς. Ἐν Ἀθήναις, Σακελλάριος, 1912. In-8°, ρβ'-870 p.

TOUTAIN (J.). *L'antre de Psychro et le* Δικτυαῖον ἄντρον (Extr. de la *Revue de l'histoire des religions*, LXIV, 1911, n° 3, novembre-décembre). Paris, E. Leroux, 1911. In-8°, 15 p.

TRIANDAPHYLLIDIS (Manolis). *Die Sprachfrage in Griechenland* (Extr. des *Süddeutschen Monatsheften*, IX, 1911-12). Münich, 1912, p. 522-537.

ΒΕΗΣ (N. A.). Ἀναγνώσεις χριστιανικῶν ἐπιγραφῶν Αἰγίνης, Μεγάρων, Κορίνθου καὶ Ἄργους καὶ παρεκβολαὶ εἰς ταύτας. (T. à part). Sofia, Impr. nat., 1909. In-4°, 32 p.

— Φιλολογικαὶ παρασημειώσεις εἰς τὸ τυπικὸν τῆς ἐν Κωνσταντινούπολει μονῆς τοῦ παντοκράτορος Χριστοῦ (Extr. de l'Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος). Alexandrie, Impr. du Patriarcat, 1909. In-8°, pp. 229-239.

— Ἀναγνώσεις καὶ κατατάξεις Βυζαντίνων μολυβδοβούλλων (Extr. du *Journal intern. d'arch. num.*, X et XII). Athènes, Impr. Hestia, 1909 et 1911. In-8°, pp. 335-366, et 24 p.

— Τὸ « Περὶ τῆς κτίσεως τῆς Μονεμβασίας » χρονικόν (Extr. de Βυζαντίς, I). Athènes, Chiotis, 1909. In-8°, pp. 57-105.

— Σερβικὰ καὶ Βυζαντιακὰ γράμματα Μετεώρου. Athènes, 1910. In-8°, 100 p.

— *Was ist die sogenannte* Ὀξύρυγχος-*Schrift?* (Extr. du *Rheinisches Museum*, N. F., LXVI). Bonn, Georgi, 1911. In-8°, p. 636-639.

— *Ueber die Konstruktion von* διαφέρειν (*gehören*) *mit dem Genetiv* (Extr. de *Glotta*, II). In-8°, pp. 118-124.

— Ἀντιβολὴ τοῦ Περὶ ποιητικῆς τοῦ Ἀριστοτέλους πρὸς κώδικα τοῦ Μετεώρου (Extr. d'Ἀθηνᾶ, XXIII). Athènes, Sakellarios, 1911. In-8°, pp. 34-43.

— Νεοελληνικὰ δημώδη ἄσματα ἐκ χειρογράφων κωδίκων. Athènes, éd. « Παναθηναίων », 1911. In-4°, 12 p.

— Ἔκθεσις παλαιογραφικῶν καὶ τεχνικῶν ἐρευνῶν ἐν ταῖς μοναῖς τῶν Μετεώρων κατὰ τὰ ἔτη, 1908 καὶ 1909. Athènes, Βυζαντιολογικὴ Ἑταιρεία, 1910. In-8°, 68 p.

— Εἰς χριστιανικὰς καὶ βυζαντιακὰς ἐπιγραφάς (Extr. de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς). Athènes, 1911. In-4°, p. 97-107.

Vitrolles (G. O. de). *Le dieu Pan.* Paris, Grasset, 1912. In-16, 281 p.

Wilhelm (A.). *Iphiades von Abydos* (Extr. de l'*Anzeiger der phil.-hist. Kl. der kais. Akad. der W. in Wien*, 14 juin 1911). In-8°, 11 p.

— *Attische Urkunden.* I. Teil. *Urkunden des korinthischen Bundes der Hellenen* (Extr. des *Sitzb. der k. Ak. der W. in Wien, Phil.-hist. Kl.*, 165, 6). In-8°, 55 p. et 5 pl.

— *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde.* I. Teil (Ibid., 166, 1). In-8°, 64 p. et 2 pl.

Witkowski (Stanislaus). *Studia Aristophanea* (Extr. de *Eos*, XVII, 2, 1911, p. 202-206).

Wright (Joseph). *Comparative grammar of the greek language.* Oxford, University Press, Henry Frowde, 1912. In-8°, xx-384 p.

Zimmern. *The greek commonwealth.* Oxford, Clarendon Press, 1911. In-8°, 454 p.

Bon à tirer donné le 12 juin 1912.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

253.

FOUILLES PRÉHISTORIQUES EN PHOCIDE

I

La découverte que je fis, durant l'automne de 1902, d'un établissement préhistorique dans la plaine de Chéronée, à deux kilomètres au Nord de cette ville, sur les bords du Céphise (1), me conduisit à rechercher et à trouver d'autres établissements analogues dans un site voisin, la plaine phocidienne, au-dessous de l'ancienne Élatée, sur les territoires des villages actuels de Drachmani et de Manési (2). Tous ces établissements contenaient des objets appartenant, semble-t-il, à la période néolithique : outils de pierre, couteaux et rasoirs d'obsidienne, nombreux vases peints, polychromes et monochromes, de formes variées, façonnés à la main, petites idoles d'argile, en nombre assez considérable, d'autres de pierre, etc. Ces divers objets furent déposés au musée construit, en 1907, par la Société archéologique d'Athènes, près de la sépulture commune des Thébains morts à Chéronée (Fig. 1, 2, 3, 4). Je n'ai pas trouvé trace de métal dans les établissements en question, mais je ne crus pas devoir, pour cette raison, les reporter à une époque antérieure au deuxième millénaire avant J.-C. (3).

Allant plus loin, j'émis le soupçon que l'âge néolithique auquel semblaient se rattacher les objets découverts, n'était pas, ne

(1) Voy. *Athen. Mittheil.*, XXVIII, 1903, p. 302.
(2) *Athen. Mittheil.*, XXX, 1905, p. 120-129; Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 63.
(3) Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 64.

pouvait pas être le néolithique pur (1) : à mon sens, même après l'apparition du bronze dans la Grèce méridionale, les contrées du Nord moins avancées en civilisation avaient dû, longtemps encore, rester fidèles à de vieilles habitudes qui n'excluaient pas d'ailleurs complètement l'usage du bronze, au moins pour les besoins les plus pressants des habitants des campagnes, et plus encore, peut-être, de ceux des villes.

Fig. 1. — Outils de pierre, instruments en os, balles de fronde en argile.

C'est ainsi que je fus amené à penser que le prétendu âge néolithique auquel on attribuait les objets provenant des établissements préhistoriques voisins de Chéronée, d'Élatée et d'Orchomène (2), et même ceux de toute la région jusqu'à l'Olympe, devait être regardé comme confinant à la période du bronze proprement dite, et comme méritant par là, si l'on voulait lui donner son vrai nom, d'être appelé *énéolithique*. Le tombeau de femme — épouse de quelque chef, apparemment, — que je trouvai sur l'un des contreforts de la montagne qui se dresse au Nord de Drachmani, tout près d'Élatée (3), est con-

(1) *Athen. Mittheil.*, XXXI, 1906, p. 402; mais je ne considère plus, à l'heure actuelle, l'objet qualifié de *Gussform* à cette page comme un moule ayant servi à la fonte du métal. — Cf. Πρακτικά de la Société archéologique d'Athènes, année 1910, p. 162-163, 165-167.

(2) H. Bulle, *Orchomenos* (Munich, 1907), p. 17 et 124.

(3) *Athen. Mittheil.*, XXXI, 1906, p. 402 et suiv.; Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 94 et suiv.

sidéré comme appartenant sans conteste à l'âge du bronze, et aux premiers siècles de cet âge. Son contenu — vases d'argile d'une technique très avancée, objets d'or et de bronze, — me parut caractériser exactement la différence de culture qui existait entre la famille régnante, ou mieux, la classe cultivée de la population du pays à cette époque, et la classe inférieure, la classe rurale. Ainsi s'expliquait, parmi les débris des usten-

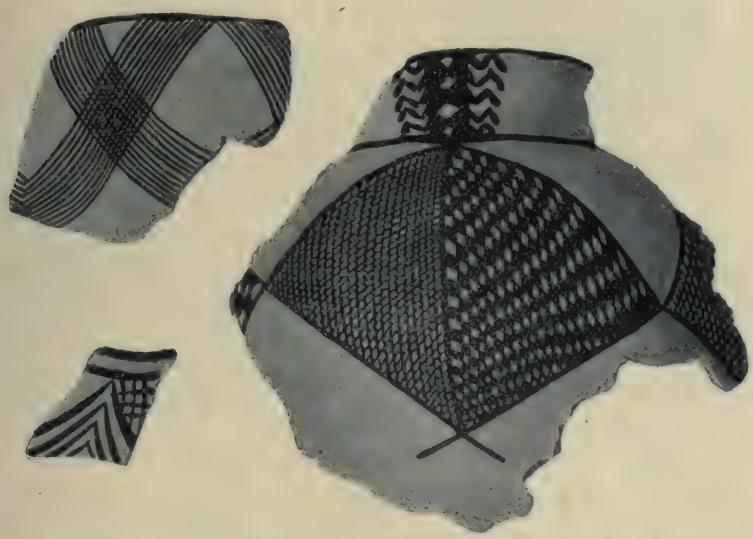

Fig. 2. — Chéronée, couche néolithique (= énéolithique). Vases peints à décor rouge brillant sur fond blanc.

siles de ménage ayant appartenu à cette dernière classe, l'absence d'objets de métal d'une fabrication un peu soignée, lesquels, sans être inconnus de cet âge lointain, n'étaient pas communs, ou tout au moins étaient très rares dans les basses classes de la société. La classe inférieure, celle des campagnes, se contentait, pour son industrie propre et pour ses besoins, des ustensiles et des outils dont une longue tradition lui avait enseigné l'usage, tandis que la classe supérieure tirait du dehors même les objets usuels, qu'elle trouvait, à l'étranger, mieux fabriqués et plus riches. Pour préciser, les boucles

d'oreille en or, découvertes dans le tombeau dont j'ai parlé, sont pareilles à celles qu'a fournies, sur l'emplacement de Troie, la deuxième cité, et deux vases à l'orifice en forme de bec d'oiseau, provenant de la même sépulture (1), rappellent de très près l'art crétois du Minoen moyen; ils ne peuvent s'expliquer que comme des produits de cet art, ou comme des spécimens d'une industrie qui aurait subi son influence (Fig. 5, 6, 7, 8).

Fig. 3.

Plus tard, en 1909, je découvris un nouvel établissement préhistorique à peu de distance des précédents. Bien que leur ressemblant par plus d'un trait, il en différait essentiellement par les trouvailles qui y furent faites, et qui me révélèrent pour la première fois certains rapports entre la céramique locale, bien connue, de la période néolithique ou énéolithique, et les produits du même art, dans le reste de la Grèce, aux temps préhistoriques. Le problème chronologique posé par les objets trouvés sur l'emplacement des stations préhistoriques déjà mentionnées m'apparut désormais singulièrement éclairci par ces rapports.

Le nouvel établissement était situé, lui aussi, près de Drachmani, à l'Ouest de ce bourg, dans la région des vignobles voisins de la ligne du chemin de fer, sur les domaines appartenant à MM. Ghiannakopoulos et Pipéris, par les noms desquels je désignai l'établissement en question (2). Là, par exception, la partie supérieure du terrain offrait une couche compacte, épaisse d'un demi-mètre environ, qui contenait exclusivement des tessons mycéniens, parmi lesquels, cependant, il s'en rencontrait d'autres, d'une forme particulière, se rattachant à cette

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 87, fig. 13, et pl. V, 2.
(2) Πρακτικά, 1909, p. 127; 1910, p. 160 et suiv.

céramique de terre sombre ou d'argile rougeâtre, qu'ont fournie, dans d'autres contrées de la Grèce, les couches mycéniennes, par exemple, sur l'acropole de Mycènes, à Thorikos, en Thessalie, à Orchomène surtout (1) et à Mélos (2) ; ces vases, depuis les fouilles d'Orchomène, portent le nom de vases *minyens*, que leur a donné Furtwængler (Fig. 9 et 10). Immédiatement au-dessous commençait la couche néolithique, épaisse de quatre mètres, et pleine de vases « néolithiques » présentant

Fig. 4. — Idoles d'argile.

toutes les formes connues des vases exhumés des autres stations de la région Chéronée-Élatée. Mais parmi eux, du moins à la partie supérieure de la couche, là où celle-ci rejoint la couche mycénienne et, en bien des endroits, se confond avec elle, je remarquai bon nombre de vases minyens. Je constatai de plus la présence de tessons portant la trace d'un vernis primitif, bien que la forme des vases dont ils provenaient accusât l'époque néolithique, et celle d'autres fragments céramiques connus depuis longtemps pour appartenir à la période la plus récente de la civilisation des Cyclades, tels que ceux qui ont été découverts partout en Grèce, et en grand nombre notamment à Égine, où

(1) Voy. les fragments au musée de Chéronée.
(2) Lors des fouilles exécutées en 1911 par les Anglais.

Furtwængler les dénomma *vases mycéniens primitifs fabriqués à la main* (1).

Le fait que la couche mycénienne se superposait, sans solution de continuité, à la couche néolithique, pouvait être considéré comme un indice que les temps néolithiques, ou énéolithiques, s'étaient prolongés, ou peu s'en faut, jusqu'aux temps mycéniens. Et, en réalité, il est digne de remarque que, dans toutes les autres stations préhistoriques de Chéronée-Élatée, on n'a point trouvé sur le sol néolithique telle ou telle sorte de tessons intermédiaires entre ce sol et le sol mycénien, mais uniquement des tessons mycéniens. A Chéronée même, on a mis la main sur ce qui y faisait suite, à savoir des vases à décor géométrique et d'autres produits postérieurs de la céramique grecque, preuve d'une continuité historique jamais interrompue dans la succession des habitants du pays. N'était-il pas d'ailleurs peu croyable que, dans un pays aussi riche, situé sur la route principale des migrations des différentes tribus, des interruptions se fussent produites entre les grandes époques, des intervalles de complète solitude, quel que soit le désordre qu'on y suppose, et quelque durée qu'ait eue ce désordre lors des divers changements d'habitants? Dans tous les cas, la découverte des vases minyens parmi les vases néolithiques et mycéniens, et celle des vases de la céramique des Cyclades, — l'une et l'autre catégorie nous reportent aux premiers siècles du second millénaire, — rendent très probable l'extension de l'âge néolithique jusqu'à ces temps, et la soudure presque complète du néolithique et du mycénien. Quant aux fragments de poterie portant des traces de vernis primitif, — invention non douteuse de la céramique néolithique, — ils témoignent en celle-ci d'un tel degré d'avancement, que l'on comprend mieux encore le passage direct de la civilisation néolithique, ou énéolithique, à la civilisation supérieure du deuxième millénaire, je veux dire la première civilisation mycénienne.

(1) Voy., *Bull. de corr. hell.*, XXX, 1906, p. 19 et suiv., fig. 23-25 et suiv., des fragments semblables provenant de l'Aspis d'Argos.

La même année, simultanément, je me mis à la recherche d'autres établissements préhistoriques du même genre, dans toute la vallée du Céphise, jusqu'aux sources de ce cours d'eau, au pied du Parnasse. Il est évident que le pays tout entier, depuis le Copaïs et Orchomène jusqu'à l'Œta, est topographiquement *un*. Il y a donc des chances pour qu'il l'ait été aussi ethnologiquement, et, à ce double point de vue, il offre, en effet, une continuité ininterrompue, grâce à la vallée du Spercheios, avec la Thessalie elle-même. L'étroite parenté des trouvailles préhistoriques

Fig. 5.

Fig. 6.

faites dans ces trois régions, — parenté attestée par les fouilles des archéologues anglais en Phthiotide, près de Lianocladi, et, dans le même temps, en Thessalie, et par celles de M. Tsountas, en Thessalie également, — confirme ce fait.

Or, comme je le prévoyais, vers les sources du Céphise, un peu plus bas que le village de Souvala, — station de la ligne Pirée-Larissa, — tout près du village de Glounista, dans le voisinage de l'acropole de l'ancienne Drymæa, je découvris une autre station préhistorique. Sur le bord du Céphise, près du bourg de Dadi (l'antique Amphicleia), il s'en trouve probablement une autre. J'en remarquai une autre encore, toute petite, plus bas, un peu au Sud du village de Manési, sur la

rive droite du fleuve. Je ne fis quelques recherches, assez superficielles, que sur l'emplacement voisin de Glounista ; il y avait là un établissement préhistorique d'une certaine importance ; je m'assurai, par les débris de poterie, qu'il s'agissait bien d'une station préhistorique, mais je n'eus pas le loisir d'y faire un long séjour.

Dans l'été de 1910, ayant renoncé, par suite de certaines difficultés, à toute investigation sur les emplacements que je viens de citer, je donnai toute mon attention à une station de

Fig. 7.

Fig. 8.

la même époque, à ce qu'il me semblait, et où je ne rencontrais, pour faire des fouilles, aucun obstacle. Situé non loin de Drachmani, près du Céphise, cet établissement, bien que distant de Drachmani de 3 kilomètres environ, se trouve sur le territoire de Vélitsa (l'ancienne Tithoréa), mais il est plus rapproché du village de Haghia Marina, bâti, comme Vélitsa, sur les premières pentes du Parnasse. Il est, — pour être exact, — plus voisin encore d'une dépendance de Haghia Marina qui se trouve dans la plaine, du hameau qu'on appelle les *Kalyvia* de Haghia Marina. De la gare de Vélitsa (Képhisokhôri) à cet éta-

blissement préhistorique, on compte 3 à 4 kilomètres dans la direction de l'Est.

Il diffère essentiellement, pour l'aspect, des établissements analogues de la plaine phocidienne. Tous ceux-ci, en effet, sont de forme conoïde, et leur centre, aujourd'hui, s'élève peu au-dessus du niveau des champs d'alentour. Celui de Chéronée présente particulièrement cette forme. Mais l'établissement de Haghia Marina offre l'apparence d'une crête longue et haute qui, au milieu de la plaine unie, apparaît comme une petite montagne de 10 mètres environ de haut, de 300 mètres de long et de 200 mètres de large. Ce tertre est sans arbres et

Fig. 9. — Vases minyens.

entièrement cultivé. A la surface abondent les fragments de poterie grossière, de briques et de πίθοι. Beaucoup de ces fragments sont d'époque récente, mais d'autres, bien que fortement endommagés par l'usure et, pour cette raison, impossibles à classer, sont visiblement anciens et remontent même aux temps préhistoriques. Que ce tertre, d'ailleurs, ne soit pas de formation naturelle, c'est ce qui ressort à première vue de la nature de la terre, à laquelle se trouve mélangée de la cendre.

Tandis que pour les autres stations préhistoriques que j'ai explorées près de Chéronée et en Phocide, je n'ose pas, mainte-

nant encore, prononcer le mot de συνοικισμός (1), — du moins pour toutes, — tel est le nom que je donnai tout de suite, sans hésiter, au grand tertre de Haghia Marina. En dehors de lui, je n'ai pas trouvé en Phocide d'autre village sûrement préhistorique, si ce n'est celui — très peu étendu — qu'on rencontre dans la Σχιστὴ ὁδός sur le rocher isolé, en forme de pyramide, qui porte le monument de Mégas, et qui tient de lui son nom (2). Là, on voit comment étaient construites, parmi les rochers, les cabanes préhistoriques : telles les huttes de branchages

Fig. 10. — Vases minyens.

des bergers d'aujourd'hui. Celles qui étaient recouvertes de boue, en particulier, ont laissé des traces manifestes dans les fragments conservés de leurs murs de briques. Des vases pleins de légumes secs ou de céréales calcinées ont été trouvés à l'intérieur de ces cabanes. De même, il est absolument certain, d'après les résultats des fouilles, que la haute et large colline de Haghia Marina n'était autre chose qu'un grand συνοικισμός établi là depuis des siècles, et qui y avait été particulièrement florissant à diverses époques. Nous n'avons pas, au même degré, de preuves évidentes de la légitimité de cette

(1) Le lecteur est averti que le mot de συνοικισμός est employé, non pas dans le sens familier aux historiens de l'antiquité : fusion politique de localités distinctes, mais dans un sens purement matériel : groupe d'habitations, établissement.

(2) Πρακτικά, 1907, p. 110, *Au tombeau de Laïus*, par Georges Sotiriadis, Athènes, 1909; Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 65 et 91.

appellation pour les autres établissements préhistoriques, notamment pour deux d'entre eux, qui ont cependant été l'objet d'un examen plus minutieux.

Avant de conter les fouilles exécutées au συνοικισμός de Haghia Marina, et d'exposer ce qu'on en doit conclure, il me faut reprendre la question de plus haut. Ces explications ne sont pas seulement nécessaires pour permettre de caractériser exactement les lieux préhistoriques explorés, que, à dessein jusqu'ici, j'ai nommés indistinctement *stations préhistoriques;* elles vont nous donner la solution d'un grave problème, celui du mode de sépulture usité aux temps de la préhistoire de la Grèce, problème sur lequel pour la première fois, si je ne me trompe, les fouilles nous fournissent de claires indications.

II

Je ne considérerai pas ici les deux stations préhistoriques voisines du village de Manési (1). Dans l'une, tout le cône a été creusé dès l'antiquité, lorsque, à l'époque hellénistique et à l'époque romaine, on y éleva des édifices de pierre d'une certaine importance, et reposant sur de profondes substructions. Les couches de terrain y furent, en conséquence, bouleversées de fond en comble et mélangées à des terres et à des débris d'âge postérieur. Pour ce qui est de l'autre station, les recherches n'y sont pas allées au-delà de quelques sondages. Là aussi, d'ailleurs, j'ai trouvé le sol remué antérieurement. Je m'en tiendrai donc aux observations que m'ont suggérées le tertre de Chéronée et celui dont j'ai parlé plus haut, qui est situé près de Drachmani, sur les domaines Ghiannakopoulos-Pipéris; ensuite je passerai à celui qui se dresse non loin du même village, dans la propriété Chévas.

Relativement au tertre de Chéronée, depuis longtemps, —

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 63.

après les premières fouilles, — j'ai exposé mon opinion (1), et mes observations ultérieures, loin d'ébranler ma conviction, l'ont encore fortifiée. Tout le centre du tertre, sur une circonférence d'un diamètre de 20 mètres environ, était entouré d'une clôture de roseaux entrelacés, recouverte de boue, dont les restes, transformés en briques par l'incendie, sont très visibles. Peut-être cette clôture était-elle plutôt le mur d'une grande cabane de forme circulaire, dont le toit était fait de paille ou de branchages. Qu'il s'agisse d'un mur de cabane ou d'une clôture, cet emplacement était un lieu sacré, réservé non au culte d'une divinité, mais à celui des morts ensevelis là. Un trou ne contenant absolument que des cendres a été trouvé au milieu de l'espace autour duquel courait jadis l'enceinte. Des ossements d'animaux noircis par le feu, probablement d'animaux sacrifiés et brûlés, ont été découverts en grand nombre. Un squelette, les jambes repliées, était enfoui dans la terre, sans qu'il parût que le feu l'eût touché; mais d'autres, près de lui, étaient étendus sur un épais lit de cendre. Deux d'entre eux (2) se présentaient de la façon la plus certaine comme les squelettes de personnages qui avaient été brûlés. Ils occupaient le même tombeau, les jambes repliées de telle sorte que la tête de l'un touchait presque les jambes de l'autre. De la cendre et des débris de charbon les recouvraient. Quelques-unes de leurs côtes étaient toutes noires par l'effet du feu, et des morceaux de charbon y restaient collés. Le sol, sous les squelettes, était de la terre durcie par la flamme. Près d'eux, un squelette de petit enfant était à ce point carbonisé, qu'il était presque réduit à l'état de *poussier*. Toute la couche de cendre, mêlée de charbons, d'os d'animaux (chèvres, moutons, bœufs) noircis, de dents de porcs ou de sangliers, de quelques crânes de chiens, de tessons, était si épaisse, qu'il est certain qu'elle ne provenait ni de déchets ni de foyers de maisons. Cette colline de cendre et de charbons, de 4 mètres au moins de haut à la

(1) *Athen. Mittheil.*, XXX, 1905, p. 120 et suiv.; Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 70 et suiv.
(2) Πρακτικά, 1909, p. 124.

partie centrale, et d'à peu près 20 mètres de diamètre, produit plutôt l'impression d'avoir été formée par de grands bûchers allumés là successivement pour brûler les morts, et par les sacrifices et les repas funèbres qui, sans doute, accompagnaient cette cérémonie. Du centre, où les bûchers successifs surélevaient graduellement le sol, la cendre a coulé tout autour jusqu'en bas.

Le tertre de Chéronée peut donc être comparé à la colline Hanaï-Tépé de Troade, plutôt que regardé comme un συνοικισμός formé de la superposition d'habitations humaines, de ca-

Fig. 11. — Station préhistorique de Chéronée.
Appartements d'une maison romaine; mur quadrangulaire de l'époque néolithique.

banes, pour tout dire. Il n'y a pas de doute sur ce point, du moins étant donné son centre, dont le diamètre, je l'ai dit, est de 20 mètres environ.

Que des habitations humaines ou d'autres murs d'enceinte d'une importance moindre, faits de roseaux entrelacés et recouverts de boue, n'aient pas manqué à cet endroit, on peut l'admettre. Un peu au delà du centre, presque à la surface du sol,

j'ai trouvé des murs de pierre se coupant à angle droit. Ce sont probablement les restes de quelque édifice plus vaste. Presque au centre, mais hors de la clôture ou de l'enceinte centrale, je remarquai de même qu'un espace de 5 à 6 mètres était pareillement entouré d'un mur de pierre, de construction certainement préhistorique. En haut, par contre, avait été bâtie, à l'époque romaine, une grande maison comprenant, entre autres, une salle de bain et une citerne, l'une et l'autre de dimensions réduites (Fig. 11). Des tombeaux romains de la période impériale furent également trouvés à une faible profondeur. Mais un peu plus bas, le sol préhistorique subsistait intact. Là, sur un point, hors de la partie centrale du tertre, la terre durcie par le feu et de petits murs de pierre attestaient l'existence de minuscules constructions, fort étroites, qui ne semblent pas, cependant, avoir été du tout des cabanes, ou des enceintes d'une médiocre étendue.

Le centre du tertre paraît, comme je l'ai indiqué, avoir été formé progressivement par des bûchers successifs : c'est ainsi qu'il atteignit la hauteur de 4 mètres, à partir de la surface des champs actuels ; mais le sol primitif, le sol vierge, se trouvait beaucoup plus bas. Il me fut impossible d'arriver jusqu'à lui, à cause de l'eau qui sourdait en abondance. Le lit du Céphise, qui coule près de là, s'est exhaussé de plusieurs mètres, au cours des siècles, et avec lui s'est exhaussé notablement aussi le sol des champs environnants.

Autour du lieu sacré qui occupe le centre de la colline, là où s'aperçoit distinctement l'épaisse couche de cendre qui a coulé des grands bûchers, on constate un fait digne de remarque, à savoir la présence d'un important χῶμα de simple terre des champs, mêlée, en abondance, de tessons et d'os d'animaux, mais sans aucune trace de débris de cabanes ni de constructions de pierre, et qui semble avoir été amoncelé là à dessein. J'explique ceci par la nécessité d'élever progressivement le sol contre les débordements du fleuve, qui, aujourd'hui encore, à l'époque des pluies, d'octobre ou novembre jusqu'en mars, et

parfois jusqu'en mai, inonde toute la plaine basse et y laisse un épais limon. Cet amoncellement a eu lieu à intervalles réguliers; car on distingue de mètre en mètre environ une légère couche, une veine, pour ainsi dire, de cendre et de charbons, qui provient, selon moi, de sacrifices régulièrement offerts sur les tombeaux. En réponse à une objection possible, je dois faire observer que ces minces couches de cendre qui reviennent à des hauteurs déterminées, ne peuvent provenir de cabanes incendiées. Les cabanes de roseaux entrelacés et recouvertes de boue laissent de clairs vestiges de matière durcie au feu, vestiges qui ne se rencontrent nulle part ici. Seules des cabanes de roseaux ou de branchages, non recouvertes de boue, eussent laissé, à la rigueur, de petits amas de matière végétale carbonisée, mais non pas ces couches légères et régulières d'une cendre qui a visiblement coulé d'un centre commun avec une régularité parfaite, à intervalles périodiques.

Le tertre de Chéronée prouve donc de la façon la plus évidente que la coutume de brûler les morts était générale aux temps préhistoriques, à moins qu'elle ne fût limitée à certains cas, par exemple à la sépulture des personnages importants de la tribu. Mais que cette coutume ait disparu aux époques suivantes, c'est ce dont la station de Haghia Marina ne permet pas de douter. Là, dans la couche de terrain superposée à la couche néolithique, et qui, évidemment, appartient à la pure période du métal, subsistent des tombeaux de morts inhumés, et l'on ne voit pas trace de bûcher. Je reviendrai sur ce point tout à l'heure. Pour l'instant, il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer une fois de plus que l'usage funéraire des temps préhistoriques qui consiste à ensevelir les morts sous le foyer de la cabane, ne doit pas nous suggérer la moindre hésitation relativement à la vraie signification du tumulus de Chéronée. Il faut donc que je répète expressément que, au centre, tout au moins, de cette station, nous avons affaire à une colline entière de cendre et de charbons, et non à des résidus provenant de foyers ou à des déchets domestiques; il s'agit de bûchers, et de

grands bûchers, qui se sont succédé les uns aux autres. L'hésitation peut persister au sujet du degré de combustion des cadavres, c'est-à-dire sur la question de savoir s'ils étaient entièrement consumés par le feu, comme aux temps homériques, ou s'ils étaient simplement rôtis, comme le veut une théorie récente, bien connue. Mais cette dernière hypothèse a contre elle que trois cadavres au moins paraissent avoir été si complètement brûlés, que le sol sur lequel ils reposent, durci par le feu, a pris la consistance de la brique, et que les os sont devenus presque noirs sous l'action de la flamme. Le petit squelette particulièrement a, comme nous l'avons dit, les os tout à fait carbonisés. On n'a trouvé, d'un quatrième squelette d'homme, dont je n'ai rien dit plus haut, que les os des cuisses, à peu près carbonisés également, dans une terre durcie par la chaleur. En revanche, un squelette de jeune homme gisait dans de la simple cendre, sans traces visibles de combustion des os. On a même découvert, comme je l'ai rapporté, un squelette enseveli dans de la terre, et non dans de la cendre mêlée de charbons. J'ai eu la bonne fortune, à cette occasion, de faire la constatation suivante. Entre certaines côtes était resté, semble-t-il, un peu de chair; car de petits vers y adhéraient, comme sur les cadavres non encore tombés en complète décomposition. De celui-ci se dégageait probablement une odeur qui, la nuit, attira un animal carnassier, de ceux qui gîtent en grand nombre aux environs, chacal ou renard. Au sujet de ce mort je me suis expliqué ailleurs (1) : il est probable que c'était un chef ou quelque personnage considérable de la tribu, dont le corps, suivant un usage connu par d'autres témoignages (2), avait été inhumé seulement, et non brûlé. Quant au jeune homme, c'était peut-être son écuyer, égorgé ou qui s'était lui-même donné la mort sur le tombeau de son maître, sur lequel un grand sacrifice et un repas funèbre formèrent ensuite l'épais lit de cendre et de charbons qui s'étend

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 75 et suiv.
(2) Cf. Hermann Grössler, *Das Fürstengrab bei Helmsdorf*, Halle, 1907.

immédiatement au-dessus. Faut-il attribuer à la température élevée de cette couche l'espèce de cuisson qu'aurait subie le corps, ou l'avait-on embaumé avant de le déposer au tombeau, en sorte que la chair put, en partie, se conserver tant de siècles? C'est ce qu'on ne saurait décider.

Un phénomène analogue, je veux dire un centre formé d'une couche très épaisse de cendre mêlée de charbons, s'offre à nous dans la station préhistorique située près de Drachmani, à l'Ouest, sur les domaines Ghiannakopoulos-Pipéris. Le sommet du cône, dans toute son épaisseur, depuis le haut jusqu'au sol vierge, à 5 mètres de profondeur, y est figuré par de la cendre, presque sans mélange de terre, remplie seulement de tessons et d'os d'animaux; on la dirait transportée en ce lieu, tout exprès, de grands foyers, ou amoncelée là par suite de la présence de bûchers permanents. N'ayant fait de fouilles que dans cette partie centrale, je ne puis dire ce que renferme le reste du cône. Mais si toute la station n'était qu'un simple συνοικισμός, on ne s'expliquerait pas ce colossal amas central de cendre. Je n'ai trouvé que dans la couche la plus basse, sur le sol vierge, — et encore en petit nombre, — des débris de murs présentant la consistance de la brique et provenant de cabanes couvertes de boue. Là, semble-t-il, un médiocre espace tétragonal était entouré de quelques pierres qui soutenaient peut-être une petite cabane. Mais dans toute l'épaisseur des 5 mètres, ni pierre, ni mur n'a été mis au jour; tout en haut seulement, où foisonnaient, comme je l'ai dit, les tessons mycéniens, furent découverts un petit pavement et plusieurs fragments de πίθοι. A moins d'admettre que les habitants du συνοικισμός allaient vider, exactement en son centre, les cendres de leurs foyers, — ce qui me paraît tout à fait invraisemblable, — il ne reste qu'à supposer que le sommet du cône, d'un diamètre de 10 mètres environ, doit son origine à des bûchers permanents. Maintenant, sur ces bûchers brûlait-on les morts, et la cendre, en conséquence, est-elle ce qui reste d'eux, et des sacrifices et des repas qui accompagnaient les cérémonies funèbres? Je ne

puis l'affirmer, sans trouver, cependant, une autre explication du phénomène. Je n'ai pas découvert à Drachmani, comme à Chéronée, de squelettes d'hommes ; mais ceux-ci ont pu se détériorer au point de ne pas laisser de vestiges certains. Il me paraît étrange que de vrais συνοικισμοί aient pu former ainsi, peu à peu, un cône aussi parfait ; on s'attendrait plutôt à quelque crête inégale.

Une formation semblable est attestée par une autre station de moindre importance, la station préhistorique située à l'Ouest de Drachmani, dans la propriété Chévas. Au centre, le cône ne s'est élevé que de 3 mètres à peu près au-dessus du sol vierge. A 1 mètre au-dessous de la surface, j'ai remarqué un tronçon de mur de pierre qui n'était ni circulaire ni ellipsoïdal.

III

Je reprends l'exposé des résultats de mon travail au συνοικισμός préhistorique de Haghia Marina.

Lorsque, dans l'été de 1910, comme je l'ai dit plus haut, je procédai en ce lieu aux premiers sondages, je ne pus creuser, à 3 m. 50 de profondeur, qu'un trou quadrangulaire de 5 mètres environ de côté, à l'endroit le plus élevé de la crête. Je cherchai d'abord à déterminer, par l'examen des tessons, l'âge du sol que j'explorais, et qui ne témoignait encore d'aucune manière qu'il fût contemporain des autres stations préhistoriques de la région. La couche supérieure, labourée jusqu'à 0 m. 40 à peu près, c'est-à-dire aussi profondément que pénètre le soc de la charrue, n'avait rien donné en dehors d'une grande quantité de vases récents, de l'époque turque ou de l'époque actuelle. Immédiatement au-dessous, commencèrent à apparaître des tessons mycéniens, jusqu'à une faible profondeur, qu'il était difficile d'apprécier, parce qu'il se trouva que l'emplacement avait été remué à une époque relativement récente. Ces quelques débris mycéniens ne retinrent pas autrement mon atten-

tion; j'en ai recueilli partout de semblables sur les emplacements préhistoriques. Mais tout de suite au-dessous, je me trouvai en présence d'une couche compacte, descendant, comme je l'ai dit, à 3 m. 50 de profondeur, et remplie de tessons rappelant, par leur aspect, les vases mis au jour par les Bavarois lors de leurs fouilles à Orchomène, en 1903-1905, et qui reçurent alors pour la première fois le nom de *vases des Kamarès*. Ils sont revêtus d'un vernis noir, tirant parfois sur la mine de

Fig. 12. — Vases de Haghia Marina analogues, pour le vernis ou le décor, aux vases crétois de la période protominoenne (*Early Minoan III*).

plomb, et que rehausse un dessin géométrique composé de lignes d'un blanc mat, un peu jaunâtre (Fig. 12, 13, 14). J'avais rencontré un unique fragment de ce genre dans le tombeau mentionné plus haut, au Nord de Drachmani, tombeau qui appartient à la première période du bronze (1). Le nom, d'ailleurs, est impropre, parce qu'il fait songer à ces beaux vases de Kamarès de la moyenne période minoenne dont les nôtres sont très différents; mais je m'en tiendrai à cette dénomination, jusqu'à ce que j'aie donné, comme on le verra tout à l'heure, une explication plus détaillée de la chose.

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 94.

Comme il n'y avait pas la moindre trace d'outils de pierre ni d'écailles d'obsidienne, il était clair que la couche dans laquelle furent trouvés les tessons *kamaraïques* était postérieure au terrain néolitique ou énéolithique des autres stations préhistoriques, et que, selon toute probabilité, elle avait immédiatement précédé la couche mycénienne. Il devenait par là évident pour la première fois que, dans la Grèce septentrionale, une période de temps plus ou moins longue s'était écoulée entre le néolithique et le mycénien, puisque la couche *kamaraïque*, à cause de son épaisseur, avait assurément mis un

Fig. 13. — Autre série analogue, de même provenance.

certain temps à se former. Ce qui prouvait encore la différence des époques, après les observations faites dans la couche néolithique des autres stations, ce sont les changements apportés aux habitations humaines et au mode de sépulture. De cabanes de roseaux, recouvertes de boue, pas le plus petit vestige, mais seulement des murs de pierre, témoins irrécusables d'habitations toutes différentes. Les morts furent trouvés enfermés dans des tombeaux en forme de coffre, entourés de plaques de pierres sur tous les côtés, avec une plaque semblable en guise de couvercle. Les sondages mirent au jour trois sépultures de cette sorte, dont l'une était celle d'un jeune enfant; la tombe était construite en deçà d'un mur, peut-être parce que le mur était détruit et n'affleurait plus, lorsqu'on chercha une place pour y ensevelir l'enfant.

La fouille de 1910 n'alla pas plus avant. Je ne sus donc pas d'une manière certaine jusqu'où descendait la couche des poteries dites de Kamarès, ni si, plus bas, j'en eusse trouvé une autre plus ancienne, appartenant, comme je l'espérais, à l'époque néolithique. Les tessons découverts n'étaient pas suffisants pour permettre de reconstituer des vases plus ou moins complets, ou pour me fixer, tout au moins, sur leur forme. La solution de ces difficultés exigeait donc de nouvelles recherches : je les entrepris durant l'été de l'année 1911, et j'eus assez de bonheur pour qu'il me soit possible d'en tirer quelques conclusions fermes. J'y arriverai lorsque j'aurai

Fig. 14.

exposé dans le détail la nature des travaux exécutés et les observations qui en découlent.

Fidèle au système que j'avais adopté auparavant, je commençai mes recherches en ouvrant de larges puits, mais qui traversaient le tertre dans toute son épaisseur, jusqu'au sol vierge, que, en deux endroits, je rencontrai à 8 m. 50 au-dessous de la surface cultivée. J'aurais préféré, cela va de soi, pratiquer une vaste tranchée allant d'une extrémité à l'autre du συνοικισμός, dans le sens de la largeur, ou mieux, fouiller, sur la crête, un espace étendu pour dégager les murs de pierre des habitations prémycéniennes qui apparaissent presque immédiatement au-dessous de la surface du sol, et recueillir

les tessons appartenant à chaque vase, lesquels sont souvent dispersés et séparés les uns des autres par une distance de plusieurs mètres. Un pareil avantage ne pouvait m'être offert par des puits qui allaient nécessairement se rétrécissant vers le bas. Mais pour une recherche systématique de ce genre les moyens mis à ma disposition étaient insuffisants.

Tels quels, mes puits me fournirent des témoignages évidents de la succession des différentes catégories de vases, depuis l'époque mycénienne jusqu'aux premiers temps où des hommes ayant laissé des traces visibles de leur passage avaient habité là. Sur ce point, le mode d'excavation auquel j'étais réduit répondit donc complètement au but que je poursuivais.

Le premier puits, creusé sur la pente occidentale du tertre, environ à la moitié de sa hauteur, ne donna, immédiatement au-dessous du sol cultivé, — lequel était rempli de tessons d'époque récente, — que ce qu'avaient fait connaître les fouilles de Chéronée et de Drachmani, à savoir, parmi des outils de pierre et des écailles d'obsidienne, des vases « néolithiques » de toutes les espèces décrites par moi dans l' Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική de 1908 (1). Je constatai que cette couche avait, en ce lieu, 5 mètres d'épaisseur. Quant à la partie qui touchait au sol vierge, elle se trouvait à 2 ou 3 mètres plus bas que le niveau actuel de la plaine environnante, formée, à cet endroit, des alluvions du fleuve. Le Céphise, aujourd'hui, coule à peu près à 1 kilomètre au Sud. Mais un lit ancien, très ancien, de ce cours d'eau apparaît aux pieds même du συνοικισμός ; il est rempli de limon et de sable ; on le cultive dans presque toute son étendue; il est particulièrement favorable à la production du coton. Cet ancien lit porte encore le nom étranger qu'il tient de l'occupation des Turcs : il s'appelle Ποτόκι (*potok*), qui signifie *torrent*. Il faut donc considérer ce très vieil établissement comme ayant été élevé jadis à dessein sur la rive même du fleuve, lequel actuellement a de l'eau en abondance pendant

(1) P. 63-96.

la plus grande partie de l'année, et quelquefois pendant l'année tout entière, quand les pluies ont été fréquentes dans la région du Parnasse; aussi est-ce avec raison que les anciens le qualifiaient de καλλίναος.

Sur la même pente, un peu plus haut que le puits en question, plus près de la surface du tertre, je fis pratiquer une deuxième ouverture. Là, sous le sol cultivé, qui contenait pareillement des débris de vases turcs et d'époque plus récente encore, je rencontrai tout d'abord, en assez grande quantité, des fragments de cette poterie que j'avais découverte en 1910, lors de mes premiers sondages sur la crête du monticule, et qui se trouvait en abondance immédiatement au-dessous de la surface cultivée et du sol mycénien, dans une couche de terrain épaisse de 3 m. 50. Ce sont les vases *kamaraïques*, comme je l'ai dit précédemment; le nom a été imaginé par Furtwængler lors des fouilles qu'il exécuta à Orchomène. Quand, tout de suite après eux, dans le puits creusé, eurent commencé d'apparaître ceux que j'ai qualifiés plus haut de « néolithiques », je ne poussai pas le sondage plus avant; mais je me transportai dans le voisinage des trous ouverts en 1910, vers l'extrémité Sud-Est du συνοικισμός, et tout à fait à la surface du sol, en vue d'un examen plus exact du lieu, poursuivi jusqu'au terrain vierge.

Je fis creuser à cet endroit deux puits l'un près de l'autre, et tous deux montrèrent la triple variété de céramique qui est le trait distinctif de l'établissement de Haghia Marina.

Le sol producteur, remué chaque année par la charrue contenait, sur une profondeur d'environ 0 m. 40, uniquement des fragments de poterie turque ou même plus récente; — mais immédiatement au-dessous venait une couche épaisse d'un mètre à peu près, qui renfermait des tessons mycéniens, de la dernière période mycénienne, plus un grand nombre de fragments minyens couleur gris cendré sombre; — tout de suite après, commençaient les vases de « Kamarès », mais très nombreux à cet endroit, noyés dans une couche d'environ

3 m. 50 d'épaisseur; mélangés avec eux, les fragments de vases minyens se rencontraient d'abord en nombre assez considérable, puis plus rares à mesure que le puits devenait plus profond, jusqu'à disparition complète; — enfin, sous cette couche, apparaissait à son tour, dans une épaisseur de terre de 3 m. 50 elle aussi, approximativement, la masse des tessons de vases « néolithiques » de Chéronée-Élatée, en compagnie d'outils de pierre et d'écailles d'obsidienne, *mais avec des débris attestant de la façon la plus claire, en ce lieu, l'usage du cuivre à cette époque*. Exactement, en effet, à la partie inférieure de cette dernière couche, sur le sol vierge, je trouvai, en un endroit, des bracelets de cuivre, avec des instruments pointus, également de cuivre, adaptés à des manches en os, lesquels furent découverts répandus sur les côtés, avec bon nombre de petits coquillages figurant un collier. Ailleurs encore, il y avait deux petits poignards de cuivre (Fig. 15), tout à fait semblables pour la forme à ceux qui ont été trouvés en Crète dans la couche protominoenne (*Early Minoan*) (1). Dans un troisième endroit, je mis la main sur un cachet de stéatite en forme de cône, qui portait gravé un signe, ou peut-être une lettre, consistant en trois lignes verticales coupées en leur milieu par une ligne horizontale (ꟷ). Je signalerai encore un ciseau de

Fig. 15.

(1) L'analyse chimique a donné, pour ces divers objets de métal, les chiffres suivants : Cuivre pur : 92,28 ou 92,23 pour cent; Étain : 0,288 ou 0,300 pour cent.

cuivre ayant appartenu à quelque tailleur de pierre ou à quelque charpentier.

Si l'on fait abstraction des vases minyens, mêlés, comme une céramique spéciale, d'abord aux vases mycéniens qui prédominent, ensuite aux vases de « Kamarès » qui prédominent plus encore, le reste, réparti de la manière suivante : 1° les vases mycéniens; 2° les vases de « Kamarès »; 3° les vases néolithiques, représente trois groupes ayant chacun leur homogénéité, et qui diffèrent totalement les uns des autres.

Sur la céramique mycénienne, vraiment classée comme telle, il est inutile d'insister; elle est assez connue.

Quant aux vases de « Kamarès », soit revêtus d'un vernis noir, avec ornements d'un blanc mat, soit pourvus seulement de ces mêmes ornements appliqués sur une argile rougeâtre, soit monochromes, ils offrent, au point de vue de la forme, une homogénéité parfaite.

Enfin, les vases « néolithiques » — ceux qui sont peints — se répartissent en deux sous-groupes assez différents, suivant le dessin de leur ornementation et sa couleur, laquelle est tantôt d'un rouge brillant, tantôt d'un noir mat, et aussi, en partie du moins, suivant la forme des vases. Mais il existe entre eux des indices de parenté, et ils se rencontrent mélangés les uns aux autres, de sorte qu'on peut les regarder comme réalisant une homogénéité réelle, à laquelle contribuent les vases monochromes, qui sont soit d'argile noire (espèce *bucchero*), — un très petit nombre, avec incisions, présente une forme particulière, — soit d'argile rougeâtre ou jaunâtre, tous rehaussés d'un *brillant* artificiel.

Il est donc de toute évidence que vases « kamaraïques » et vases « néolithiques » doivent être considérés comme répondant à deux périodes chronologiques différentes et successives, de même que les vases mycéniens répondent à une troisième.

Or les couches sont d'une grande épaisseur : la couche de « Kamarès » a 3 m. 50 ; la couche néolithique a la même épaisseur dans deux des puits, et atteint 5 mètres dans le

troisième. Les périodes dont il s'agit sont, par conséquent, très longues. De combien d'années? C'est ce que je tâcherai de déterminer plus bas.

Les signes distinctifs de chacune des deux couches inférieures, — la « néolithique » et la « kamaraïque » — sont les suivants.

Je n'ai pas trouvé trace d'édifice de pierre dans la couche néolithique; mais j'y ai découvert, en assez grand nombre, des débris d'enceintes enduites de boue, restes de cabanes de roseaux ou de branchages entrelacés, lesquelles, de toute façon, avaient un toit de chaume. Une chose certaine, c'est que, à l'époque néolithique, les habitations des hommes en ce lieu, comme ailleurs le plus souvent, étaient des cabanes très simples, semblables à celles des pâtres nomades de la Grèce actuelle qu'on désigne du nom de *vlaques*. De la cendre mêlée de terre, des os de bœufs ou de chèvres, des cornes de bœufs, de cerfs, des dents de porcs ou, plus probablement, de sangliers, de frêles os de volatiles, sont ce qui subsiste des déchets provenant de ces habitations. J'observai quelque part que le sol était jonché de cailloux du fleuve. Je n'ai pas rencontré de squelette humain, du moins entier; une fois seulement, un crâne à demi détruit, sans le squelette, qui, selon toute vraisemblance, reste engagé dans le remblai non exploré, le crâne ayant été trouvé à la limite de forage du puits. Les tombeaux, dans tous les cas, n'offraient pas l'aspect de constructions.

Au contraire, les hommes de la couche « kamaraïque », — plus récente, — n'habitaient visiblement que des maisons de pierre, dont des parties de murs sont conservées; mais il ne m'a pas été possible de me rendre compte de leur forme ni de leurs dimensions, vu l'étroitesse du puits. Les morts, dans leurs tombeaux en forme de caisse, comme ceux dont j'ai parlé plus haut, gardaient la position accroupie. Leurs os, au toucher, tombaient en poussière. Nul indice que les cadavres eussent été brûlés; il faut attribuer au hasard la

quantité infime de charbon trouvée dans la terre des sépultures; peut-être aussi provenait-elle d'un petit sacrifice offert à l'intérieur même des tombeaux. J'ai noté pareil fait ailleurs, par exemple dans un tombeau d'Étolie datant de l'an 200 environ av. J.-C. ; près du squelette, il y avait un petit tas de charbon et de cendre, la coquille d'un œuf d'oiseau et de petits os de volatile.

Au point de vue plus particulier de la succession des couches, il convient de faire les remarques qui suivent :

1° Les couches ne se distinguent pas les unes des autres par un sol différent ; c'est la différence des fragments de poterie qui marque seule la fin d'une couche et le commencement de l'autre.

2° Le changement de céramique, d'une couche à l'autre, est brusque, sans transition. Ainsi, le début du « néolithique » est caractérisé par la soudaine apparition de formes peintes, soit polychromes, soit monochromes, plus ou moins avancées suivant le degré de perfection du dessin, de la coloration, de l'art d'épurer et de cuire l'argile, d'affiner et de polir les parois du vase, de les vernir. De poterie tout à fait primitive, à une grande profondeur, on n'en a point trouvé ; une telle poterie ne m'est apparue ni à Chéronée ni dans les autres établissements de Phocide. A Orchomène, où les archéologues bavarois ont fouillé de 1903 à 1905, la couche la plus ancienne répond point pour point à la plus ancienne de Chéronée-Élatée (1). L'art de la céramique semble donc s'être introduit dans le pays lorsqu'il avait accompli déjà certains progrès. Ayant remarqué dans la couche néolithique, à la partie inférieure, que les vases à décor rouge et brillant sur fond clair (blanc, jaune pâle ou rougeâtre), étaient en majorité, tandis que le décor sombre et mat abondait à la partie supérieure, je me demandai si réellement ceux de cette seconde espèce avaient été fabriqués après les autres. Mais les deux catégories

(1) H. Bulle, *Orchomenos*, p. 17.

ont été trouvées mélangées, et à Chéronée particulièrement les vases de la première se rencontrent aussi nombreux à tous les étages intermédiaires d'une couche épaisse de 4 mètres; ceux de la deuxième, au contraire, n'ont paru, dans la même couche, qu'à une grande profondeur; aussi inclinai-je à penser, comme je l'ai dit ailleurs (1), qu'après des commencements qui nous sont inconnus, en un lieu que nous ignorons, et après une période absolument primitive, la céramique a développé simultanément toutes ses formes « néolithiques », et que c'est seulement à son stade le plus avancé qu'elle s'offre à nous dans la couche « néolithique » — pour ne parler que de celle-là — de la région qui s'étend d'Orchomène à Élatée.

3° Les outils de pierre et les écailles d'obsidienne se trouvent en très grand nombre dans toute la couche « néolithique ». Mais il vient un moment où, tout d'un coup, les uns et les autres se font singulièrement rares, pour disparaître bientôt complètement. Comme je l'ai fait observer plus haut, l'usage du cuivre étant manifeste même durant la période néolithique, il n'est pas douteux que l'absence d'outils de pierre ou d'obsidienne dans la couche « kamaraïque » n'atteste là du moins une prédominance marquée du métal. Mais le « néolithique » lui-même ne peut plus être légitimement appelé ainsi : il faut lui donner le nom d'*énéolithique*, en attribuant à ce terme un sens correspondant à celui de l'allemand *Steinkupferzeit*, et c'est sous ce nom, désormais, que je le désignerai pour le caractériser exactement; de même, les vases de cette période ne seront plus des vases néolithiques, mais des vases de l'époque *énéolithique. Donc, la couche de terrain la plus ancienne qui nous soit connue jusqu'ici dans la région d'Orchomène, de Chéronée et d'Élatée, et même en Phthiotide et en Thessalie, doit être considérée comme datant de la fin du néolithique et du commencement de l'âge du métal; en d'autres termes, une période néolithique, telle que celle, par exemple, que la Crète a connue, est restée inconnue de la Grèce.*

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 86.

4° La période « kamaraïque » de l'établissement de Haghia Marina se distingue, comme je l'ai dit, par l'homogénéité de sa céramique ; mais à la partie inférieure de cette couche, c'est-à-dire immédiatement au-dessus de la couche énéolithique, j'ai trouvé, dans un puits tout au moins, une grande quantité de vases monochromes appartenant au même groupe, et auxquels manquent cependant le vernis noir et les retouches blanches. On en pourrait conclure que le vernis fut importé plus tard, dans le plein développement de la période du bronze, et non tout de suite à ses débuts. Mais comme, d'un autre puits, j'ai exhumé des vases vernis dont les fragments touchaient aux vases de l'époque énéolithique, il paraît plus probable que l'âge du bronze connut le vernis dès ses commencements.

Enfin, s'il s'agit de nommer les vases de cette couche, j'ai déjà fait remarquer que le nom de « vases de Kamarès » ne saurait leur convenir, par suite de la confusion à laquelle il prête avec la belle série des vases ainsi désignés qui appartiennent à la période du Minoen moyen. Impropre est également la dénomination que j'ai proposée autrefois (1) de *vernis primitif* (*Urfirnis*), me fondant sur l'analogie de cette céramique avec celle qu'a trouvée Furtwængler à Orchomène. Cette expression ne fait allusion qu'au premier emploi du vernis, constaté, en réalité, sur des fragments de la couche énéolithique de Chéronée-Élatée et d'Orchomène. Or le vernis des vases « kamaraïques » de Haghia Marina (et d'Orchomène, s'entend) est parvenu à son point de perfection, — bien qu'il manque d'éclat, — et il ressemble tout à fait à celui des poteries protominoennes de la troisième époque (*Early Minoan III*) ; je m'en suis convaincu au musée d'Hérakleion, en comparant de nombreux tessons crétois à ceux de Haghia Marina. Aussi le vrai nom dont nous devons appeler les « kamaraïques » de cette station et ceux d'Orchomène, qui leur sont identiques, est-il, soit *prémycéniens de Phocide,* soit *protominoens III de Phocide.*

(1) Πρακτικά, 1910, p. 165.

IV

Ces considérations m'amènent à examiner la chronologie des différents produits céramiques qui se superposent les uns aux autres dans les couches de l'établissement de Haghia Marina, et, d'une manière générale, la chronologie de la plus ancienne céramique de la région d'Orchomène, de Chéronée et d'Élatée.

La couche prémycénienne de Haghia Marina peut, semble-t-il, être datée d'après la grande ressemblance que présentent, comme je l'ai dit, ses vases avec les vases protominoens III de Crète, c'est-à-dire qu'on peut la rapporter à la fin du troisième millénaire. Cette hypothèse implique naturellement ou que les vases ont été importés de Crète en Phocide, ou qu'ils ont été fabriqués en Phocide même, sous l'influence de la céramique crétoise. Or ils n'ont point été importés de Crète en Phocide, c'est là un fait incontestable ; car, s'il existe une parfaite similitude entre les vases de Haghia Marina — auxquels il faut joindre les vases correspondants d'Orchomène — et *beaucoup* des vases crétois qui se rattachent au Protominoen III, les vases à orifice en forme de bec (*Schnabelkannen*), et d'autres modèles encore, qui se rencontrent à Haghia Marina, ne se retrouvent nullement en Crète. Ces vases à bec et d'autres, de Haghia Marina, rappellent de très près la figure de l'oie : poitrine projetée en avant, comme on le remarque chez ces volatiles, long train de derrière remorqué, pour ainsi dire, avec peine. La Crète n'offre rien de semblable. En revanche, on y rencontre beaucoup de produits céramiques du Protominoen III qui, ni pour la forme (exemple, les vases en forme de théière), ni pour le décor blanc, de style géométrique, n'ont d'équivalent à Haghia Marina, bien qu'ils soient revêtus d'un vernis tout à fait analogue. Il reste que c'est ce vernis seulement, avec le système de décoration blanche, qui a été importé de Crète en Phocide et à Orchomène, et s'y est adapté à la céramique locale.

Il est vrai qu'un vernis primitif (1) apparaît, comme je l'ai rapporté, en Phocide et à Orchomène, dans la couche énéolithique; mais peut-être sont-ce là des influences du Protominoen crétois I et II. Et si cette technique prit naissance en Phocide et à Orchomène comme une invention indigène, les progrès plus rapides et plus considérables accomplis par elle en Crète, où elle avait dépassé les modestes essais phocidiens, furent à leur tour importés dans la Grèce septentrionale. Autrement, on ne s'expliquerait pas la parfaite ressemblance du vernis de Crète avec celui de la Phocide et d'Orchomène, et la même observation peut être faite au sujet du décor géométrique blanc. Nous avons donc, d'après cela, toute raison de croire à un synchronisme entre le Protominoen III et la couche prémycénienne de Haghia Marina (2).

Mais la troisième époque du Protominoen crétois (*Early Minoan III*) est de courte durée; elle est exactement placée par les explorateurs de l'île (je ne sais dans quelle mesure cette chronologie mérite confiance) entre 2400 et 2200. Or la couche prémycénienne de Haghia Marina confine, à sa partie supérieure, au mycénien de la dernière période (*Late Minoan III*), soit, à peu près, du XIVe siècle. Ou bien, donc, il faut admettre que, de l'an 2000 environ jusque vers 1400, cette station de Phocide demeura inhabitée, ou que la troisième époque protominoenne (*Early Minoan III*) s'y prolongea beaucoup plus longtemps, c'est-à-dire pendant un nombre de siècles assez considérable. La première hypothèse est contredite par ce fait,

(1) Les spécimens en sont exposés avec une mention particulière au musée de Chéronée.

(2) Je dis « de Haghia Marina », sans ajouter « et d'Orchomène ». En effet, d'Orchomène, nous n'avons que des débris de vases, et nul indice sur une couche de terrain particulière. Ces débris se trouvent, au musée de Chéronée, dans deux petites boîtes, avec ce signalement, dû aux fouilleurs : *Urfirnis* et *Kamares*, bien que les fragments contenus dans les deux boîtes se rattachent à une seule et même classe, le Protominoen III. Mais dans l'une des boîtes on constate la présence du décor blanc; de l'autre, il n'y a, par un effet du hasard, que des parties de vases simplement vernies, et où le décor blanc n'a pas été appliqué. De là, entre les deux groupes, une distinction qui n'a pas de raison d'être.

que les vases minyens qui apparaissent, à Haghia Marina, tout de suite, ou presque, au commencement de l'époque prémycénienne, et qui vont se multipliant jusqu'à la partie supérieure de la couche, continuent de se présenter, toujours pareils au-dessus d'elle, dans la couche mycénienne. Ces vases prouvent d'une manière indubitable la continuité d'un habitat en ce lieu, et, par suite, l'extension ininterrompue de la couche prémycénienne depuis ses débuts, — vers la seconde moitié du troisième millénaire (2400-2200 environ), — jusque vers l'an 1400.

Le rustique établissement de Haghia Marina n'a donc pas connu, semble-t-il, d'autre développement de la céramique que celui auquel il est parvenu le jour où lui vint de Crète une puissante impulsion, par l'importation ou le perfectionnement du vernis des vases. S'il avait été plus progressif, au lieu d'être foncièrement attaché aux traditions locales, il eût fait accueil aux autres procédés techniques se rattachant à la troisième époque protominoenne crétoise, par exemple, aux formes plus variées et à la décoration plus riche des vases de Crète de la même époque. Mais il n'est pas allé jusque là, comme nous pouvons nous en convaincre par le grand nombre des tessons étroitement apparentés les uns aux autres qu'a fournis la couche prémycénienne. Il est probable qu'il tira simplement de Crète, pour certains usages et dans certaines circonstances spéciales, les plus beaux vases des époques crétoises postérieures (exemple, du *Middle Minoan I, II, III*). Mais si quelques habitants — et les plus riches — agirent ainsi (peut-être, en poursuivant plus avant les fouilles, découvrirait-on de pareils débris), jamais, à ce qu'il semble, ce goût n'affecta la masse. Situé loin de la mer et du centre le plus important de la contrée, qui était Orchomène, l'établissement de Haghia Marina continua sa vie rustique, sans lien plus intime avec la grande communauté d'outre-mer. Même, d'ailleurs, à Orchomène, on n'a pas trouvé de vases importés de Crète qui appartiennent au Minoen moyen (*Middle Minoan I, II, III*) ou à la première

époque de la dernière période minoenne (*Late Minoan I*). Rarement il arrivait là des vases crétois de quelque valeur, et c'était, comme je l'ai dit, pour des usages particuliers. On se souvient de ce tombeau ouvert près de Drachmani et mentionné ci-dessus (1), de ce tombeau d'une femme de chef, qui contenait deux πρόχοι du type des vases crétois du Minoen moyen : s'ils n'ont point été importés de Crète, ils ont été fabriqués en Phocide sur le modèle de vases crétois. *Le progrès allant du Protominoen jusqu'à la dernière période minoenne, en passant par celle du Minoen moyen, s'est donc fait sentir dans cette région de la Grèce septentrionale.* Mais les plus beaux produits de la céramique, comme il est naturel, n'y étaient pas très communs, et ils demeurèrent confinés dans un cercle étroit de la communauté dont faisait partie cette population rustique, et réservés à un petit nombre d'usages.

Les considérations suivantes invitent encore à placer la couche prémycénienne de Haghia Marina vers le milieu et dans les derniers siècles du troisième millénaire — ou même dans les premiers siècles du deuxième, si l'on juge trop reculées les dates généralement adoptées pour la seconde ville de Troie et pour la civilisation récente des Cyclades.

Parmi les vases de cette couche, il en est, au large orifice, dont les bords, au lieu d'être périphériques horizontalement, le sont, si l'on peut dire, *en biseau,* ce qui fait songer aux vases troyens de la deuxième ville d'Ilios, contemporains, ou peu s'en faut, des vases auxquels je fais allusion en ce moment. Mais ce trait de ressemblance n'a peut-être pas une importance considérable. Ce qui en a beaucoup plus, c'est que, parmi les vases prémycéniens de Haghia Marina, il s'est rencontré deux ou trois fragments de cette céramique connue partout, comme je l'ai rappelé, pour appartenir à la civilisation récente des Cyclades, et cela nous amène, avec la dernière précision, à la seconde moitié du troisième millénaire, ou même à une époque moins ancienne.

(1) V. plus haut, p. 254.

Si nous admettons que la couche prémycénienne de Haghia Marina remonte jusqu'à 2500 environ — ce chiffre, cela va de soi, ne saurait avoir une valeur absolue, — la couche énéolithique située immédiatement au-dessous doit être rapportée, chronologiquement, — du moins, en grande partie, — à la première moitié du troisième millénaire; car nous tenons pour certain que la formation du prémycénien a succédé sans interruption à la fin de l'énéolithique ; la preuve en est, semble-t-il, dans ce fait, que les instruments de pierre et les obsidiennes se rencontrent encore, rares il est vrai, au début du prémycénien. La régularité avec laquelle on passe de l'usage prépondérant de la pierre dans l'énéolithique, à l'usage prépondérant du bronze dans le prémycénien, montre l'étroite connexité des deux couches.

Mais à lui seul l'usage du métal, qui se généralise dans la couche prémycénienne, atteste que, durant la période énéolithique de Haghia Marina, et, par suite, de toute la région d'Élatée, de Chéronée et d'Orchomène, nous nous trouvons aux environs de l'an 3000 av. J.-C. (1) Le métal n'a certainement pas été connu dans ces parages avant de l'être en Crète et en Troade; mais certainement aussi il n'y a pas été connu plus tard. Les îles et les côtes du bassin oriental de la Méditerranée ont, dès les temps les plus reculés, entretenu sans aucun doute les unes avec les autres, — et même avec des îles et des côtes plus éloignées du Couchant, — des relations beaucoup plus actives que nous ne sommes portés à le croire ; je reviendrai sur ce point tout à l'heure. Or, en Crète, l'usage du métal est un fait constant au commencement de la période protominoenne. Et en Troade, le métal était connu même dans la première ville d'Ilios, où dominaient encore les outils de pierre. Les débuts de l'âge énéolithique en Phocide et dans la Béotie limitrophe, peut-être même dans toute la Grèce du Nord-Est, doivent donc être placés vers la fin du quatrième

(1) Toujours d'après les chiffres donnés par les explorateurs de la Crète.

millénaire, ou vers le commencement du troisième, comme en Troade, où la première ville remonte, croit-on, à 3000 av. J.-C., et comme en Crète, où l'époque protominoenne remonte à la première dynastie des pharaons d'Égypte, c'est-à-dire un peu avant 3000.

Qu'à l'an 3000 environ, — pour prendre un chiffre rond, — appartiennent les commencements du συνοικισμός de Haghia Marina, c'est-à-dire qu'ils remontent à peu près aux origines de la période énéolithique de la Grèce du Nord, c'est ce qu'il est peut-être permis de conclure de l'épaisseur des trois couches répondant à trois époques différentes.

On ne peut assurément, même d'une manière approximative, déterminer le temps de la formation de ces couches, ni, par conséquent, la durée de la période énéolithique et de la période prémycénienne. Que savons-nous des conditions dans lesquelles vivaient ces hommes? Il n'en faut pas moins regarder comme probable l'hypothèse d'après laquelle de longs siècles furent nécessaires pour former, tout au moins, la couche énéolithique. En voici la raison.

On ne peut supposer que l'exhaussement du sol se fit rapidement, et par bond, pour ainsi dire, même si l'on admet qu'à de fréquentes intervalles de nouvelles cabanes vinrent remplacer les cabanes de roseaux tressés et couvertes d'herbe, pressées les unes contre les autres, qu'habitaient les hommes de ce temps, et que tous les déchets de ces habitations, le fumier du bétail, la paille des aires, n'étaient pas rejetés hors de l'enceinte du village. Ces matières ne sont pas de nature à former une couche solide et résistante; elles se dispersent d'autant plus facilement que le sol s'élève davantage et devient plus abrupt. Mais qu'un millénaire entier ait été nécessaire pour qu'un emplacement couvert de cabanes se soit exhaussé d'un mètre, comme on l'a supposé pour la formation de la couche néolithique, analogue à la nôtre, de Knossos, cela me paraît exagéré. Cet exhaussement a dû se produire en beaucoup moins de temps, pour des raisons particulières à cet établisse-

ment. Comme je l'ai fait observer plus haut, les habitants de ce lieu s'étaient fixés sur la rive même du fleuve, qui, chaque année, ainsi qu'aujourd'hui, couvrait la plaine de ses eaux, d'une façon presque permanente en hiver, et plus d'une fois en été. La nécessité leur enseigna donc à prendre fréquemment des mesures préservatrices contre les inondations, et certainement ils faisaient tout leur possible pour se trouver toujours, dans leurs demeures, au-dessus du niveau des eaux; c'est ainsi qu'ils procédèrent à un exhaussement artificiel du sol. Cela me semble d'autant plus vraisemblable, que, dans un autre établissement de moindre importance, peu distant de celui-ci, voisin du village actuel de Manési, on voit clairement comment, par des amoncellements d'une terre prise tout près de cet établissement, les habitants travaillèrent à surélever leur propre sol. On distingue encore de la façon la plus nette, dans ce lieu que le fleuve n'atteint pas, où la nature elle-même a défendu le sol antique contre tout changement, les traces de l'excavation d'où, il y a des milliers d'années, fut tirée la terre du remblai.

Donc, comme le limon laissé par le fleuve sur les champs submergés en exhaussait d'autant le sol, il faut admettre que les habitants de notre station préhistorique prenaient les mesures de précaution que réclamait cet état de choses, c'est-à-dire, qu'ils édifiaient leurs cabanes toujours plus haut. Or, la couche mycénienne de la station est d'un mètre; mais, la dernière période des temps mycéniens, à laquelle seule répondent les vases, ne comprend assurément pas un très grand nombre d'années : deux ou trois siècles, sans doute. Si donc l'on suppose un développement du sol analogue pour la couche mycénienne et pour la couche énéolithique, — aussi bien, la station ne fut-elle, dans ces deux périodes, qu'une station rustique, — on conclura que la couche énéolithique, qui a 3 m. 50 d'épaisseur, a dû se former en un millier d'années environ. Nous arrivons ainsi au commencement du troisième millénaire pour l'apparition, en ce lieu, du premier habitat humain. Je sais

mieux que personne combien de pareils calculs sont peu sûrs. Mais si l'on admet un accroissement plus lent des couches, un mètre pour mille années, par exemple, les deux couches prémycénienne et énéolithique mettront un intervalle de huit à dix mille ans entre le mycénien tardif et l'introduction du métal en Phocide, ce que personne ne jugera acceptable. D'autre part, il est absolument impossible d'abaisser par trop le premier âge de la couche énéolithique, par exemple, de la faire descendre au début du deuxième millénaire, en supposant cinq siècles environ pour la formation des deux couches en question. Nous avons de cela, comme on va le voir, une preuve convaincante.

Les vases de Chéronée et de Phocide qui portent sur fond blanc, — ou jaunâtre, ou tirant sur le rouge, — un décor géométrique rouge (1), forment une classe à part, très facile à distinguer, et qui ne saurait être confondue avec aucune autre. La présence de ces vases a été constatée à Leucade et en Italie, dans des couches néolithiques, ou, plus exactement peut-être, pour ces régions aussi, *énéolithiques* (2). Sont-ce les mêmes qui ont été découverts à Abydos d'Égypte, remontant à l'époque des premières dynasties? Je l'ignore, ne les ayant pas vus de mes yeux. Mais au musée d'Hérakleion, en Crète, dans les vitrines des objets de la période néolithique de Phaistos, j'ai remarqué quatorze fragments de vases chéronéo-phocidiens (genre Chéronée), qui n'ont absolument aucun rapport avec la céramique crétoise, et qui, sûrement, ont été importés de quelque endroit de la Grèce septentrionale, entre Chéronée et la Thessalie, — plus probablement de Chéronée ou de la Phocide, où l'on en trouve un très grand nombre, car c'est là que ces vases étaient fabriqués, semble-t-il. Ces fragments

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1908, p. 78, fig. 8-9, et pl. I. Je les ai toujours appelés *Chaironeia-Gattung* (genre Chéronée).

(2) Peet, *Ægean civilisation in Italy* (*Annual of the British School*, XIII, 1906-1907, p. 416 et suiv.). — Les vases de Leucade proviennent des fouilles de M. Dörpfeld.

n'appartiennent pas à la couche néolithique de Phaistos, à laquelle les a attribués M. Mosso (1); mais, comme a bien voulu m'en instruire M. Mackenzie, à la couche protominoenne. Si donc les débuts de celle-ci sont légitimement rapportés aux environs de l'an 3000 av. J.-C., il est évident que c'est à la même époque que remontent les commencements de l'énéolithique de la région d'Élatée, de Chéronée et d'Orchomène, et, certainement, de toute la Grèce du Nord. Partout, en effet, dans ces parages, après les vases de cette période, commence la très ancienne céramique contemporaine des habitants de la contrée antérieurs à l'époque mycénienne.

V

Mais qui étaient ces habitants? Et figurèrent-ils une suite ethnologique ininterrompue, à travers les deux premières périodes d'existence de notre établissement, jusqu'à la période mycénienne, et même jusqu'aux extrêmes limites de cette période?

Examinons d'abord la seconde de ces questions.

La céramique de la couche énéolithique est si foncièrement différente de celle de la couche prémycénienne superposée, il y a si peu de rapports entre les deux industries, qu'il est extrêmement difficile d'admettre qu'une même race se soit continuée d'une couche à l'autre. De quelque manière qu'on s'ingénie pour expliquer le changement général de la céramique de la première couche à la deuxième, il serait impossible de ne pas rencontrer quelques éléments au moins du plus ancien art dans la période immédiatement postérieure, si c'étaient vraiment les mêmes hommes qui eussent passé d'une couche à l'autre. Quant à croire que les hommes de la couche énéolithique aient complètement abandonné les principes propres à

(1) *Monumenti antichi*, XIX, 1908, p. 141-224, pl. I, à l'exception du fragment 1, qui est visiblement de l'époque du Minoen moyen.

leur art, lors même qu'un autre art, étranger et différent, venu d'ailleurs, eût fait invasion dans leur pays, c'est ce à quoi tout le monde se refusera. Telle est, en effet, la multitude des formes de la céramique énéolithique, que même si une nouvelle mode se fût imposée pour les produits de luxe, les produits plus modestes, réservés aux usages communs, eussent subsisté aux mains des gens du peuple. Il est donc hors de doute qu'une race a existé, qui occupa ce lieu à l'époque énéolithique, vers la fin du quatrième millénaire et au commencement du troisième, et qu'une autre a pris sa place vers le milieu du troisième millénaire, et l'a gardée, à tout le moins, jusqu'aux derniers temps mycéniens.

Pour ce qui est des couches prémycénienne et mycénienne, le changement de céramique est également si brusque de l'une à l'autre, qu'il paraîtrait peu vraisemblable que ce fussent les mêmes hommes qui eussent habité ce lieu durant les deux périodes, si nous ne possédions, pour les unir étroitement entre elles, et nous conduire de l'une à l'autre, les vases minyens. Ces vases, tout à fait différents pour la forme, la couleur, l'argile, du reste des vases prémycéniens correspondant aux vases protominoens, se continuent, comme je l'ai dit plus haut, à travers toute la couche qui renferme ceux-ci, pour se mélanger ensuite aux vases mycéniens. Or, s'il s'était produit, entre les deux périodes, une sorte de coupure, si la population avait brusquement changé, par suite de l'arrivée d'une nouvelle race et du départ de la race préoccupante, il serait étrange que, à travers les deux, se fût conservée, imperturbable, une telle fidélité à un même type céramique.

Nous admettrons donc, pour le pays tout entier, un changement de maîtres, aux environs du passage de l'époque énéolithique à l'époque du bronze, soit vers le milieu du troisième millénaire, et, en même temps, une continuité ininterrompue de la population préexistante à travers les siècles qui suivirent, c'est-à-dire durant la période prémycénienne, soit jusque vers la fin du deuxième millénaire.

Je reconnais que le raisonnement qui m'incline à cette opinion n'aura pas pour tout le monde la même force convaincante ; et, en effet, la brusque disparition de la catégorie protominoenne récente (*Early Minoan III*) des vases fournis par la couche prémycénienne, l'absence de représentants de cette catégorie dans la couche mycénienne qui vient après, a quelque chose de paradoxal. Mais, si la même disparition brusque et complète de toutes les formes énéolithiques dans la couche prémycénienne superposée nous conduit à croire qu'une race entièrement nouvelle est venue s'établir sur les ruines de l'ancienne, pourquoi ne pas admettre que le même changement ethnologique a pu se produire plus tard, lors du passage de la période prémycénienne à la période mycénienne ? — Les vases minyens, m'objectera-t-on justement, ont pu être importés du dehors, à l'époque prémycénienne ; il se peut donc que l'importation ait continué aux époques postérieures, lorsqu'une autre race, qui n'utilisait que les vases mycéniens, s'établit sur les ruines de la population prémycénienne. Votre hypothèse, ajoutera-t-on, n'aurait une base solide que si nous savions pertinemment que les vases minyens étaient bien, comme leur nom l'exige, des produits de la céramique de cette grande tribu des Minyens qui, dans le deuxième millénaire, régna sur tout le pays, d'Iolkos à Orchomène, et qui constituait dans ce pays la race dominante, sinon la population tout entière. — Mais cette assurance (s'il est permis de parler d'assurance à propos de questions sur lesquelles, en général, on considère comme suffisamment justifiées des conjectures simplement probables), j'espère pouvoir la donner plus bas. Au demeurant, l'effort que je tente pour projeter le plus de lumière possible sur ces obscurs problèmes d'ethnologie préhistorique, m'amène à la remarque suivante : la matière sur laquelle j'ai fondé mes observations est encore chétive, les recherches qui s'y rapportent ayant été sporadiques et étant encore bien modestes ; tout ce que je m'efforce d'éclaircir n'a donc qu'une valeur limitée, parce que je prends

pour point de départ des faits isolés, fournis par l'exploration d'un seul emplacement. Aussi est-ce avec réserve que j'admets, pour le moment, comme probable ce que, dans l'avenir, l'expérience ratifiera, ou peut-être modifiera sensiblement, ou bouleversera de fond en comble.

Si nous partons de l'hypothèse que, dans l'intervalle entre le début du troisième millénaire et la fin du deuxième, il s'est produit une fois au moins un changement ethnologique dans la population de la région d'Élatée, de Chéronée et d'Orchomène, la question se pose de savoir quel était le peuple qui occupa le premier le pays, et quel était celui qui lui succéda.

Il va sans dire que, par *premier* nous désignons celui que nous trouvons établi dans la contrée à l'époque énéolithique, c'est-à-dire au début du troisième millénaire, ou même dès les derniers siècles du quatrième, à supposer que les commencements de l'énéolithique, en Phocide et dans la région limitrophe, et les commencements — contemporains — du Protominoen, remontent jusque-là.

Mais il est naturel de croire qu'avant le terme extrême de l'énéolithique, le pays avait des habitants, appartenant plutôt à la période purement néolithique de la Grèce, et, selon toute vraisemblance, des autres contrées proches ou éloignées d'elle. Or l'existence de ces habitants n'est attestée par aucun témoignage de leur industrie, et de pareils témoignages se seraient certainement rencontrés dans l'exploration de tant de stations préhistoriques de la Grèce du Nord-Est, si vraiment ces hommes néolithiques y avaient vécu. Il faut donc supposer qu'il y a bien eu là des hommes avant la période énéolithique, mais d'une civilisation si humble, qu'ils manquaient, notamment, des connaissances les plus élémentaires dans l'art de la céramique et ignoraient les outils employés aux temps néolithiques. S'ils étaient sauvages et violents, ou déjà de mœurs plus douces et de race paléolithique, comme on pourrait le conjecturer, par analogie, avec les plus anciens faits connus de l'histoire de la vie humaine en Europe, c'est ce que nous ne

pouvons savoir. Mais il est impossible de voir dans ces hommes les vieux habitants de la Grèce, les prédécesseurs des premiers et très anciens Grecs venus dans le pays à une époque reculée, ces étrangers auxquels les Grecs devaient quantité de noms de montagnes, de fleuves et de lieux, en Attique, en Béotie et ailleurs (Ὑμηττός, Λυκαβηττός, Προβάλινθος, Μυκαλησσός, Παρνασσός, etc.). Ces étrangers, habitants de la Grèce avant les Grecs, étaient, à n'en pas douter, un peuple plus avancé et parvenu déjà à un certain degré de civilisation, puisqu'il était capable d'exercer sur ses conquérants, les Hellènes, assez d'influence pour leur prêter des mots. Or c'est un fait admis, à l'heure actuelle, par la science, que, émigrant en Grèce des contrées du Nord, les Grecs ne purent se transporter de leurs anciens foyers dans les nouveaux à une époque immémoriale. Tout ce qu'on sait aujourd'hui du premier établissement des Ariens dans les pays d'Europe ne laisse subsister à ce sujet aucun doute : la Grèce ne fut pas habitée par les Grecs avant le milieu du troisième millénaire. Si donc on prend ce fait en considération, et si l'on songe, en même temps, que nous ne trouvons pas trace de peuple en Grèce avant l'époque énéolithique, la conclusion à laquelle on aboutira comme à la seule juste, est que ce sont les hommes de cette même époque énéolithique qui ont été les prédécesseurs des Grecs dans le pays.

Mais si cette conclusion semble donner la solution du problème ethnologique qui nous occupe, elle en soulève un autre, qui se rattache à une observation faite plus haut.

J'ai rappelé que la céramique de l'époque énéolithique s'offre à nous, dès que nous la rencontrons, dans un stade de développement déjà très avancé. Donc, les hommes de ce temps, dont il n'est nullement prouvé qu'ils eussent leurs racines dans le pays même, étaient, eux aussi, des étrangers, comme les Grecs qui leur succédèrent, et, tout de suite la question se pose de savoir d'où ils venaient quand ils se fixèrent pour la première fois dans le pays, apparemment à l'époque de transition entre le néolithique et la période du métal.

A cette question nous ne sommes pas en mesure, actuellement, de répondre. Seules des recherches étendues et variées dans toute la péninsule hellénique et dans celle de l'Hémos pourraient donner matière à un examen approfondi du problème. Il ne se pose à nous, pour le moment, qu'en ce qui concerne les Grecs qui ont peuplé la Grèce à la suite de l'occupation d'un peuple étranger, et puisqu'il ne paraît pas probable que les Grecs aient pris possession de leur dernier séjour avant le troisième millénaire, les habitants du pays antérieurs à cette époque sont ces étrangers que nous cherchons. Nous ne pouvons les suivre plus haut et atteindre aux sources de leur existence. Mais s'il est permis de hasarder sur ce point une conjecture, peut-être peut-on les regarder simplement comme se rattachant à ces peuples qui, après le premier heurt avec les Ariens venus d'Orient en Europe, se retirèrent jusqu'à l'extrémité la plus méridionale de la péninsule, où, plus tard, ils cédèrent devant la poussée des Hellènes. La civilisation énéolithique de la Grèce se trouverait ainsi avoir un certain rapport avec celle des contrées septentrionales de la péninsule de l'Hémos et avoir pris là sa source, ce qui paraît être la seule hypothèse probable, d'après ce que nous pouvons imaginer de sa naissance et de ses commencements. L'état social de la Grèce antérieur à cette époque, — la plus ancienne pour nous, — reste encore un mystère. Peut-être, trouvera-t-on aussi quelque jour des traces de ces populations lointaines.

Quant aux célèbres Minyens, la tribu qui dominait dans le pays avant l'invasion dorienne, il est impossible qu'elle n'ait pas laissé de son existence des témoins, en premier lieu, naturellement, dans la couche mycénienne, mais aussi dans la couche prémycénienne. Cette tribu est une réalité dans la mythique et très ancienne histoire de la Grèce, au moins pour la période qui remonte des derniers temps mycéniens au début du deuxième millénaire. A son nom n'est pas seulement lié le fait incontestable de la suprématie d'Orchomène et de la région avoisinante pendant la seconde moitié du millénaire, mais

toute la préhistoire de ces temps qui se cache dans les mythes les plus anciens de l'Hellade, et pour laquelle il nous faut revendiquer une période de siècles dépassant peut-être les frontières du deuxième millénaire pour atteindre au troisième. On arrive ainsi à l'époque où nous avons placé le commencement de la formation de la couche prémycénienne, dont les vases, — je suis de plus en plus porté à le croire, — ne peuvent être expliqués que comme des produits de la céramique de cette grande tribu.

Il s'agit néanmoins de savoir laquelle des deux espèces, parmi les vases en question, il convient de lui attribuer, celle des vases surnommés *minyens*, ou celle des vases que nous avons désignés sous le nom de *protominoens III de Phocide?* Car les premiers, les minyens, n'ayant aucun rapport d'aucune sorte avec la céramique antérieure de l'époque énéolithique, ne peuvent être regardés comme une manifestation particulière et unique de la céramique contemporaine, — je veux dire, de celle du Protominoen III. Il faut donc distinguer, comme étant de provenance différente, les vases de cette époque protominoenne III, et la catégorie très spéciale des vases minyens; en d'autres termes, il faut attribuer l'un seulement des deux groupes aux Minyens; l'autre doit être considéré comme étranger à leur manière de faire et comme se rattachant à une autre industrie. Le développement de cette hypothèse va nous éclairer de façon complète sur le problème ethnologique qui nous occupe, — en partant toujours des seules données fournies par les fouilles de Haghia Marina, jusqu'à ce que des découvertes ultérieures, faites dans le voisinage ou à quelque distance, permettent de poser la question avec plus de précision peut-être et projettent sur elle plus de lumière.

Les vases protominoens III de la station de Haghia Marina laissent clairement paraître sous quelles influences ils ont pu voir le jour en Grèce. Comme je l'ai dit déjà, le vernis, l'emploi du blanc mat pour le décor, l'économie de ce décor, trahissent à n'en pas douter l'importation crétoise. Si, en outre, les formes

de ces vases coïncidaient avec les formes crétoises, on n'aurait pas besoin d'autre preuve pour soutenir qu'ils ont été importés de Crète. Mais cela n'est pas. Les formes accusent nettement l'influence d'un autre élément ethnique, et nous obligent à admettre que le lieu de fabrication de cette céramique était la région d'Élatée et d'Orchomène, qui est la seule où on la trouve. Et comme, en dehors de cette région, on n'en a pas rencontré de spécimens en Phocide ni en Thessalie, où l'on a, jusqu'ici, exploré des stations en assez grand nombre, qui montrent tout le développement de la céramique préhistorique depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque mycénienne, il faut nous persuader que, pour une raison particulière, la production de ces vases est restée confinée dans les étroites limites du pays d'Élatée-Orchomène. Si pourtant c'étaient les Minyens qui les avaient fabriqués, nous ne voyons pas pourquoi ils ne se seraient pas répandus sur tout le territoire occupé par cette tribu, au moins entre Iolkos et Orchomène; car l'influence crétoise sur l'éclosion de cette céramique ne peut s'expliquer que par certains rapports entre la Grèce du Nord-Est et l'île de Minos, et ces rapports résultaient de relations suivies, certainement entretenues par tous les ports de l'empire des Minyens avec les îles de la mer Égée en général, et plus spécialement avec la Crète.

Nous devons donc supposer qu'un petit groupe seulement, occupant nous ne savons quel emplacement exact dans l'empire des Minyens, est entré en relation étroite avec la Crète pour une raison que nous ne pouvons découvrir, et que c'est lui qui a *lancé* cette céramique comme un produit tout à fait original de son industrie. Ces hommes étaient-ils les Thraces de l'Hélicon, que nous avons le devoir de regarder comme une réalité historique dans la préhistoire de la Grèce, peuple non minyen et qui, cependant, se fondit à la fin avec les Minyens? Ou s'agit-il de quelque rameau crétois, d'émigrants qui, par hasard, en ces temps de fréquents déplacements de peuples, se trouvèrent un beau jour avoir essaimé en terre étrangère, où,

pour quelque qualité propre, on les avait bien accueillis, et où ils s'étaient fixés?

A ces questions embarrassantes les fouilles, assurément, ne sauraient nous donner de réponse, mais les observations qu'elles suggèrent conduisent à quelque explication de ce genre.

Si nous tenons pour probable qu'il en fut ainsi, nous comprendrons aisément la présence des vases minyens dans les couches prémycénienne et mycénienne de l'établissement de Haghia Marina. Ces vases ne se rencontrent pas seulement dans toutes les stations préhistoriques — en remontant des temps mycéniens à une époque sensiblement plus éloignée — de l'empire minyen, depuis la Thessalie jusqu'à ses limites les plus méridionales ; ils se rencontrent encore au-delà des frontières de cet empire, jusqu'en Attique et à Mycènes, jusque dans le Sud du Péloponnèse et à Mélos. Nous verrons donc dans ces vases les produits propres à une industrie nationale qui, née à une époque très reculée, vers le troisième millénaire, immédiatement après l'arrivée des premiers colons grecs, a duré, avec eux, jusqu'aux dernières années de la période mycénienne et à la chute des anciens empires achéens.

Le συνοικισμός de Haghia Marina est le premier grand établissement vraiment digne de ce nom qui ait été exploré jusqu'à ce jour en Phocide et dans la partie de la Béotie qui y confine. Il est le premier qui nous confirme dans cette opinion, que la couche inexactement appelée *néolithique* mise à jour dans la plupart des stations, depuis la Thessalie jusqu'à Orchomène, s'est formée en général vers la fin de la période néolithique, plus exactement au début de l'âge du métal dans cette région. Il est le premier qui nous ait montré l'ensemble d'une couche de terrain contenant des produits de la céramique en usage pendant la période comprise entre l'époque énéolithique et l'époque mycénienne. Enfin, cet établissement nous renseigne aussi sur la très longue durée de cette période intermédiaire.

Quant à l'effort pour distinguer les différentes couches ethniques dans la population du pays pendant cet immense espace de temps, il ne peut prendre son point d'appui que sur les phénomènes individuels de la formation du sol aux diverses couches, et sur l'espèce d'enchaînement que présentent entre elles, d'une couche à l'autre, les différentes espèces de produits céramiques; mais seule, dans l'avenir, une exploration plus systématique, et complète, de cet emplacement pourra nous aider à vérifier la justesse des conclusions exposées ici sur les recherches qui y ont été faites.

Georges Sotiriadis.

Athènes, 2 janvier 1912.

LA TACTIQUE GRECQUE

A L'ORIGINE DE L'HISTOIRE MILITAIRE

INTRODUCTION

Le plus grand homme de guerre de notre temps, Napoléon, n'a pas hésité à dire que la tactique devait changer tous les dix ans. Par tactique, il entendait la tactique de détail, c'est-à-dire l'ensemble des dispositifs permettant à une troupe de marcher, de se rassembler et de combattre tout en restant dans la main de son chef. Si la tactique change si souvent, c'est parce qu'elle tient compte de l'organisation qui se modifie constamment, de la nature des armes qui se perfectionnent sans cesse, parce qu'on a plus en vue la guerre que la parade ou inversement, etc. Aussi s'expose-t-on aux plus graves erreurs et à la plus grande confusion (1) quand, se proposant de décrire la tactique d'une époque, on fait un tout de renseignements s'appliquant à un même peuple à des périodes différentes ou à des peuples différents.

Mais, malgré ses fréquentes variations, la tactique n'en

(1) On peut s'en rendre compte, par exemple, en constatant que les mêmes dénominations d'unités n'ont pas la même valeur ou même ne conservent pas longtemps celle qu'elles avaient dans un même pays. Ainsi, le λόχος, qui à Sparte signifie une compagnie, ne vaut plus à Athènes qu'une section et en Macédoine qu'une file. De même, chez nous, le peloton, qui représentait une compagnie avant 1870, ne valait plus après qu'une demi-compagnie.

repose pas moins sur des principes d'un caractère éternel. Ces principes, les peuples victorieux ont su les comprendre et les mettre en pratique. Aussi leurs procédés de combat ont-ils été copiés ou partiellement imités par ceux qu'ils avaient vaincus.

Il en résulte que, pour faire un exposé exact de la tactique, il faut commencer par celle des peuples qui, aux grandes phases de l'histoire militaire, ont obtenu les plus éclatants succès, pour mettre ensuite en évidence les emprunts que les autres lui ont faits.

Si l'on applique ces considérations à l'antiquité, on se reportera naturellement à la guerre du Péloponnèse par laquelle s'ouvre réellement pour nous l'histoire militaire. A ce moment, les Lacédémoniens, dans leurs opérations sur terre, affirmèrent une incontestable supériorité qui les rendit maîtres de toute la Grèce.

Or, nous possédons un document qui nous donne sur leur tactique les indications les plus précises. C'est le chapitre XI de « la République de Sparte » Il a pour auteur Xénophon, c'est-à-dire un tacticien de première force, connaissant à fond les Lacédémoniens au milieu desquels il vécut longtemps après avoir combattu à leurs côtés pendant la retraite des Dix Mille et avec Agésilas. Ce document, le plus ancien, d'ailleurs, de ceux que nous possédons a, dès lors, la plus grande importance. On peut dire que c'est sur lui que doit s'appuyer toute l'histoire de la tactique. Il mérite, par conséquent, d'être parfaitement connu.

Comme il a un caractère essentiellement technique, on ne saurait s'étonner que les commentateurs aient éprouvé une sérieuse difficulté à l'interpréter. Nous devons dire ici qu'après l'avoir, nombre de fois, examiné dans les traductions considérées cependant comme des meilleures, celles de Gail et de Talbot, nous avions renoncé à comprendre la plupart des explications de Xénophon. Par contre, quand nous nous sommes décidé à recourir au texte grec, ces mêmes explications nous ont paru des plus claires. Il y a donc, sur ce point, une

lacune qu'il appartenait à un homme du métier de combler. C'est ce que nous nous sommes attaché à faire.

LA TACTIQUE LACÉDÉMONIENNE

Organisation de l'Infanterie (1).

[4] Les troupes d'infanterie de Sparte, comme celles de cavalerie, étaient divisées en morai ou bataillons, chaque bataillon comprenant comme chefs un polémarque ou chef de bataillon, quatre lochages ou commandants de compagnie, huit pentécontarques ou chefs de peloton et seize énomotarques ou chefs de section.

En d'autres termes, le bataillon formait, d'une manière générale (2), quatre loches ou compagnies de cent hommes, chaque compagnie se subdivisant en deux pentécostyes ou pelotons de 50 hommes et de quatre énomoties ou sections de 25 hommes.

Principes présidant aux formations et aux manœuvres.

[5] Deux principes présidaient aux formations et manœuvres :

D'après le premier, chaque file (στίχος) devait comprendre ce qui lui était nécessaire (ἔχων ὅσα δεῖ παρέχεσθαι), c'est-à-dire un chef ayant autorité sur tous les hommes de sa file (οἱ πρωτοστάται ἄρχοντες) et responsable des ordres du commandement, ce chef étant naturellement le plus brave.

(1) Les chiffres entre crochets indiquent les numéros des paragraphes du chapitre XI auxquels il convient de se reporter. Nous nous sommes servi de l'ancienne édition Teubner (par L. Dindorf). La nouvelle (par Fr. Ruehl) a paru pendant l'impression de cet article.

(2) Nous disons « d'une manière générale », parce qu'il semble résulter d'une indication de Thucydide (V, 68), indication d'ailleurs assez obscure et donnée sous toutes réserves, que dans certaines circonstances, comme à la première bataille de Mantinée (418) on était amené à augmenter dans un loche le nombre et l'effectif des sous-unités afin de grossir l'importance du commandement du son chef. Mais les termes mêmes de pentécostys et de pentécontarque sont bien là pour démontrer que, dans le loche type, l'effectif était de deux fois cinquante hommes.

D'après le second, chaque file devait toujours combattre de la même manière (μάχεσθαι ὁμοίως) c'est-à-dire toujours faire face à l'ennemi avec son chef en tête, quelle que fût la direction de l'attaque.

[6] Le chef de file se trouvant ainsi constamment en tête des hommes de sa file, ceux-ci n'avaient jamais qu'à marcher sur ses traces (τοῖς μὲν... ἡγεῖσθαι δέδοται, τοῖς δὲ ἕπεσθαι τέτακται). Le seul effort d'intelligence qu'on avait à leur demander consistait donc à savoir reconnaître un homme, leur chef de file (ὡς ὅστις τοὺς ἀνθρώπους δύναται γιγνώσκειν).

Formations en bataille ou phalanges.

[4] Ἐκ δὲ τούτων τῶν μορῶν καθίστανται τότε μὲν εἰς ἐνωμοτίας (1), τοτὲ δὲ εἰς τρεῖς, τοτὲ δὲ εἰς ἕξ. « Les éléments de ces morai se forment tantôt par énomoties, tantôt par trois, tantôt par six ».

Dans le langage technique, εἰς a la valeur de notre préposition « par » le nombre qui la suit étant compté sur le front ; ἐπὶ a la valeur de notre préposition « sur », le nombre qui la suit étant compté en profondeur.

Loche en phalange.

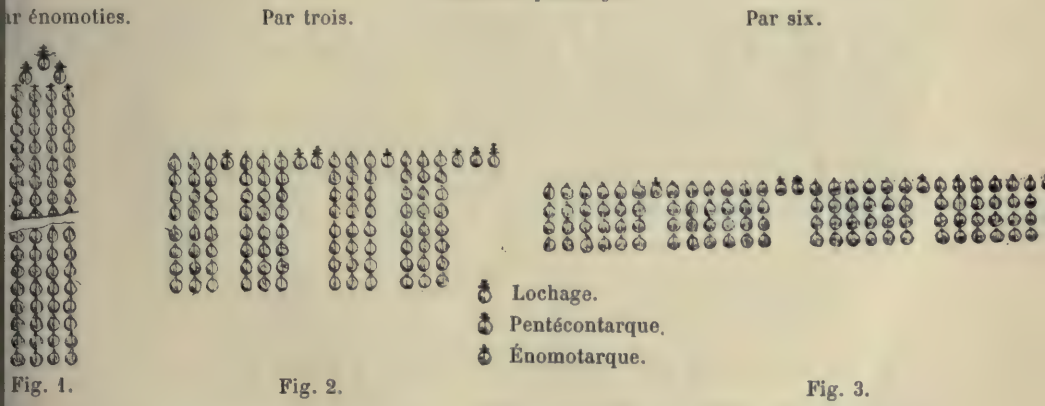

Dans la formation ou phalange par énomoties (fig. 1), l'éno-

(1) Édition Teubner, 1912 (Franciscus Ruehl) : εἰς <ἕνα αἱ> ἐνωμοτίαι.

motie ne comprend qu'une file, les quatre énomoties de la compagnie étant disposées les unes à côté des autres et les quatre énomotarques se trouvant sur la même ligne. La compagnie est, dès lors, formée sur vingt-quatre de profondeur.

Dans la formation ou phalange par trois (fig. 2), chaque énomotie comprend trois files et est disposée sur huit.

Dans la formation ou phalange par six (fig. 3), chaque énomotie comprend six files et est disposée sur quatre.

La formation par énomoties répondait au cas où il fallait combattre sur un front restreint, comme au passage d'un gué. Nous la verrons employée par Chirisophe et Xénophon à l'affaire du Centrite (*Anab.* IV, 3, 17-26).

La formation par trois ou sur huit répondait au cas où il fallait étendre le front, tout en donnant à chaque file la profondeur nécessaire pour combler les vides qu'un ennemi vigoureux pouvait produire dans les premiers rangs. Elle a été employée par la plupart des lochages lacédémoniens à la première bataille de Mantinée (Thuc. V, 68).

La formation par six ou sur quatre convenait particulièrement au cas où l'on avait avantage à donner un grand front à la troupe sans qu'il en résultât d'inconvénient réel, en raison du peu de valeur militaire de l'adversaire. C'est celle qu'adopteront les Dix-Mille contre les Perses dans l'expédition de Cyrus le Jeune (*Anab.* 1, 2, 15).

Elle supposait naturellement que tous les hommes de la file avaient à peu près la même bravoure; car plus le nombre de files augmentait, plus fléchissait le principe du plus brave en tête.

Passage d'une formation à une autre. Paragogue.

[6] Παράγειν veut dire conduire une unité à côté d'une autre pour obtenir une phalange. Quand, par exemple, une compagnie, étant formée par énomoties, veut se former par trois ou par six, elle exécute une *paragogue*.

Cette manœuvre est faite au signal du polémarque (διὰ παρεγ-

γυήσεως) et au commandement à haute voix de chaque énomotarque, comme le ferait un héraut (ὥσπερ ὑπὸ κήρυκος).

A ce commandement, les énomoties ayant pris entre elles les intervalles nécessaires, dans chaque file d'énomotie chacun des groupes de huit ou de quatre hommes autre que le groupe de tête se porte à hauteur de celui-ci et à la gauche de celui qui le précède.

La manœuvre consistant à passer de l'énomotie par six ou par trois à l'énomotie par file, se faisait de la manière inverse. On la qualifiera d'*épagogue*. Mais cette expression ne se trouve pas dans Xénophon.

On voit qu'on pouvait ainsi facilement augmenter soit le front soit la profondeur du bataillon, pour prendre la formation en bataille imposée par les circonstances (ἀραιαί τε καὶ βαθύτεραι αἱ φάλαγγες γίγνονται).

Ordre de marche.

[8] Ὅταν μὲν γὰρ ἐπὶ κέρως πορεύωνται, κατ' οὐρὰν δήπου ἐνωμοτία ἕπεται. Littéralement : « Quand on marche par l'aile, dans ce cas, l'énomotie suit en queue ».

Πορεύομαι ἐπὶ κέρως ou κατὰ κέρας, marcher par l'aile, a la même valeur que notre expression « marcher par le flanc » et, par conséquent, correspond à notre colonne de route. Κατ' οὐρὰν ἐνωμοτία ἕπεται signifie que, dans ce cas, chaque énomotie suit en queue, en queue de la précédente ; nous dirions, se met en colonne.

Passage de l'ordre de marche à la phalange.

1° L'ennemi se présente en tête.

[8] Ἐὰν δ' ἐν τῷ τοιούτῳ ἐκ τοῦ ἐναντίου πολεμία φάλαγξ ἐπιφανῇ, τῷ ἐνωμοτάρχῃ παρεγγυᾶται εἰς μέτωπον παρ' ἀσπίδα καθίστασθαι, καὶ διὰ παντὸς οὕτως, ἔστ' ἂν ἡ φάλαγξ ἐναντία καταστῇ. Littéralement : « Dans cette formation, dans le cas où la phalange ennemie apparaît en face, il est ordonné par signal à chaque

énomotarque de s'établir du côté du bouclier sur le front, et ainsi de suite jusqu'à ce que la phalange soit formée en face ».

Si, par exemple, le bataillon suit un sentier, dans l'ordre de marche, les énomoties de chaque compagnie se trouvent sur une file les unes derrière les autres. Pour faire face à l'ennemi se présentant en avant, au signal du chef, chaque énomotie déboîte de la colonne et va se former du côté du bouclier, c'est-à-dire vers la gauche, à hauteur de l'énomotie de tête qui ne bouge pas et à la gauche de celle qui la précède. On obtient ainsi la phalange par énomoties.

Il est bien entendu que, si l'on veut arriver à la phalange par trois ou par six, on exécute la manœuvre de la paragogue après que les énomoties ont pris entre elles les intervalles nécessaires.

2° L'ennemi se présente sur les derrières.

Face en arrière lacédémonien. — Contre marche.

[8] Ἤν γε μὴν οὕτως ἐχόντων ἐκ τοῦ ὄπισθεν οἱ πολέμιοι ἐπιφανῶσιν, ἐξελίττεται (1) ἕκαστος ὁ στίχος, ἵνα οἱ κράτιστοι ἐναντίοι ἀεὶ τοῖς πολεμίοις ὦσιν. Littéralement : « Si les ennemis apparaissent sur les derrières ainsi formés (en phalange), chaque file se déroule de telle sorte que les plus braves soient toujours face aux ennemis ».

Cette manœuvre est l'application du deuxième principe fondamental à la situation envisagée. Elle est exécutée, dans une unité, par chaque file, qui fait ce que nous appelons une contre marche, la tête par un double mouvement de « par file à droite », venant prendre la place de la queue et inversement. Elle fut employée par Agésilas à la bataille de Coronée (*Hell.* IV, 3).

La figure 4 représente ces mouvements pour une énomotie par six.

(1) Arrien dénomme la contre marche ἐξελιγμός. D'après lui, elle s'exécutait à Sparte en avant du front et de la manière suivante : le chef de file faisait demi-tour sur place et tous les hommes de la file en passant à côté de lui venaient se former en file derrière lui (*Tactique*, 23-24).

Contre marche.

Avant. Pendant. Après.

Fig. 4 A. Fig. 4 B. Fig. 4 C.

[9] Ὅτι δὲ ὁ ἄρχων εὐώνυμος γίγνεται, οὐδ' ἐν τούτῳ μειονεκτεῖν ἡγοῦνται, ἀλλ' ἔστιν ὅτε καὶ πλεονεκτεῖν. Littéralement : « Parce que le chef se trouve ainsi à la gauche, ils ne croient pas pour cela la situation plus mauvaise, et même ils la jugent meilleure dans certains cas ».

Ἄρχων, comme on le traduit généralement, ne veut pas dire ici le général, ni même le polémarque, mais tout simplement le commandant de l'unité envisagée, c'est-à-dire l'énomotarque ou le lochage.

Prenons, par exemple, une énomotie en phalange par six. Avant la contremarche, comme le montre la figure 4 A, l'énomotarque se trouve à la droite de son énomotie. Après la contremarche, comme il a suivi le mouvement du chef de la file de droite, il se trouve en E', c'est-à-dire à la gauche de son énomotie (fig. 4 C).

Xénophon explique comme il suit pourquoi il se trouve ainsi en meilleure situation :

[9] Εἰ γάρ τινες κυκλοῦσθαι ἐπιχειροῖεν, οὐκ ἂν κατὰ τὰ γυμνὰ, ἀλλὰ κατὰ τὰ ὡπλισμένα περιβάλλοιεν ἄν. Littéralement : « Si quelques ennemis tentaient de l'entourer, ils l'entoureraient non du côté des parties du corps non protégées, mais du côté de celles qui sont couvertes ».

Il ne s'agit pas ici, comme on l'a encore traduit, de tous les Lacédémoniens, mais seulement des lochages et des énomotarques. Quand, par exemple, un énomotarque se trouve à la droite de sa section formée par trois ou par six, pour la sur-

veiller, il est obligé de tourner la tête à gauche, ce qui l'oblige à écarter le bouclier de sa poitrine et, par conséquent, à se découvrir. Si, à ce moment, des ennemis l'entourent, il ne peut plus à la fois diriger sa troupe et protéger sa personne. Au contraire, lorsqu'il est à la gauche, il peut exercer son commandement tout en restant couvert, puisqu'en conservant son bouclier près du corps, il peut voir ce qui se passe à sa droite.

Contre marche maintenant les chefs d'unité à la droite de leur unité.

[9] Ἢν δέ ποτε ἕνεκά τινος δοκῇ συμφέρειν τὸν ἡγεμόνα δεξιὸν κέρας ἔχειν, στρέψαντες τὸ ἄγημα ἐπὶ κέρας ἐξελίττουσι τὴν φάλαγγα, ἔστ' ἂν ὁ μὲν ἡγεμὼν δεξιὸς ᾖ, ἡ δὲ οὐρὰ εὐώνυμος γένηται. Littéralement : « Si pour quelque raison, on juge utile de porter le chef à l'aile droite, après avoir fait tourner l'unité par le flanc, on déroule la phalange de manière que le chef soit à la droite et que la queue devienne la gauche ».

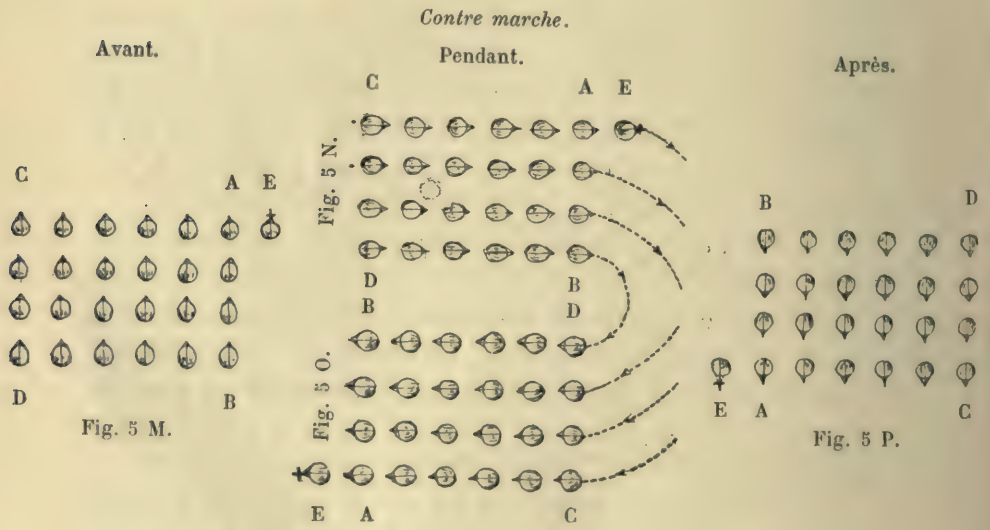

Pour bien comprendre les explications de Xénophon, prenons une énomotie en phalange par six (fig. 5 M).

L'énomotarque E est à la droite, et il s'agit de faire faire face en arrière à la section, en maintenant le chef de chaque file en tête et le chef de section à la droite.

On commence par mettre la section par le flanc (fig. 5 N) (στρέψαντες τὸ ἄγημα ἐπὶ κέρας), chaque soldat faisant un « à droite ». Il en résulte que la file de gauche CD se trouve à la queue. Puis on déroule la section (ἐξελίττουσι τὴν φάλαγγα), on lui fait faire une contre marche par un double mouvement de « par file à droite » pour arriver à la position indiquée par la figure 5 O.

Il suffit alors de faire faire un « à gauche » individuel pour que la section soit face en arrière, ayant les chefs de file AC du côté de l'ennemi et l'énomotarque E à la droite de sa section. Dans ce mouvement, la file CD qui était en queue se trouve à la gauche (ἡ δὲ οὐρὰ εὐώνυμος γένηται) (fig. 5 P).

Le mouvement se fait par compagnie dans les mêmes conditions, toutes les compagnies de la mora l'exécutant simultanément.

3° L'ennemi apparaît sur la droite.

[10] Ἢν δ' αὖ ἐκ τῶν δεξιῶν πολεμίων τάξις ἐπιφαίνηται ἐπὶ κέρως πορευομένων, οὐδὲν ἄλλο πραγματεύονται ἢ τὸν λόχον ἕκαστον ὥσπερ τριήρη ἀντίπρῳρον τοῖς ἐναντίοις στρέφουσι, καὶ οὕτως αὖ γίγνεται ὁ κατ' οὐρὰν λόχος παρὰ δόρυ. Littéralement : « Si, sur la droite, en marchant par le flanc, apparaît l'ennemi en formation, on n'a qu'à faire tourner chaque loche contre les adversaires comme une galère qui oppose sa proue et, de cette façon, le loche en queue se trouve du côté de la pique (c'est-à-dire à la droite) ».

Jusqu'ici Xénophon avait pu expliquer tous les mouvements en ne visant que l'énomotie, principale unité de manœuvre. On remarquera qu'il prend maintenant le loche comme base de ses explications.

Le mouvement s'exécute comme l'indique la figure 6. Les compagnies A, B, C, D étant en colonne de marche (ἐπὶ κέρως πορευομένων) viennent prendre la position A′, B′, C′, D′. Elles

exécutent ainsi par leur tête une conversion comme une galère voulant opposer sa proue à des adversaires survenant à sa droite. Le mouvement terminé, la compagnie D qui était en queue se trouve placée à la droite (καὶ οὕτως αὖ γίγνεται ὁ κατ' οὐρὰν λόχος παρὰ δόρυ).

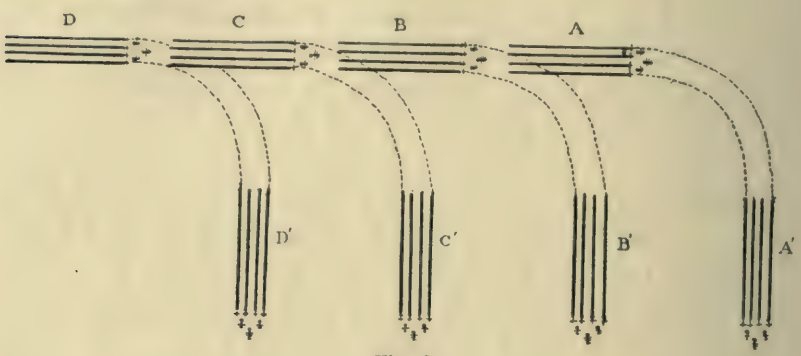

Fig. 6.

Naturellement, à ce moment, les compagnies se forment en phalange par six, par trois ou par énomoties suivant l'ordre de bataille qui doit être présenté à l'ennemi. Partant de l'ordre de marche par quatre, pour se former par six (sur quatre) les sections n'ont qu'à se répartir l'intervalle séparant les compagnies; car, dans ce cas, le front de la phalange est égal à la profondeur de la colonne. Mais pour former la phalange par trois ou par énomoties, un resserrement des compagnies est préalablement indispensable, si on ne veut pas qu'il y ait un intervalle exagéré entre les files de la phalange.

Si on était parti de la colonne de marche par un, le mouvement eût été extrêmement long et aurait entraîné un resserrement sur le centre considérable. C'est pour cette raison que Xénophon n'envisage pas ce cas, en ne parlant que de la compagnie dans son exposé.

[10] Si l'ennemi se présente à gauche, le mouvement se fait dans des conditions analogues; mais alors la compagnie placée en queue se trouve à la gauche (καὶ οὕτως αὖ κατ' οὐρὰν λόχος παρ' ἀσπίδα καθίσταται).

Xénophon borne là ses explications; mais elles sont suffisantes pour répondre à tous les mouvements inhérents à la marche, au rassemblement et au combat c'est-à-dire à tous ceux qui sont réellement nécessaires à une troupe.

LA TACTIQUE ATHÉNIENNE

Xénophon, en nous décrivant la tactique des Lacédémoniens, nous prévient que tout le monde la trouvait compliquée. Il ajoute qu'on considérait, en particulier, les mouvements de la contre marche comme d'une exécution difficile. Bien qu'il s'élève contre cette appréciation, elle n'en est pas moins justifiée comme on a pu s'en rendre compte.

On conçoit que les autres peuples de la Grèce, tout en reconnaissant ses avantages, ne l'aient adoptée qu'après lui avoir fait subir les modifications de nature à la simplifier :

Les Lacédémoniens estimaient que les hommes d'une même file étaient des braves et ils plaçaient à sa tête le plus brave de tous. Les Athéniens, eux, estimaient que, si la plupart des soldats sont des braves, il peut s'en trouver qui ne le sont pas. Dans ces conditions, tout en acceptant le principe de la file avec le plus brave en tête, ils jugeaient nécessaire, en outre, de placer en queue un οὐραγός ou serre-file choisi également parmi les plus énergiques, avec mission de surveiller les hommes disposés devant lui, dont il devait être plus craint que l'ennemi même (*Cyr.* VI, 3, 27).

Ce principe (1), Socrate le justifiait dans ses entretiens de la manière suivante (*Mém.* III, I, 7) : « Des pierres, des briques, des pièces de bois, des tuiles jetées au hasard ne servent de rien. Mais si l'on emploie, dans les fondements et dans la toiture, les matériaux qui ne peuvent ni pourrir, ni se décom-

(1) « Pour que le fer coupe le fer, il faut que le fil de la tranche soit d'un bon acier et que le marteau soit suffisant » (*Hipp.* II, 3).

poser par l'humidité et qu'on place à l'intérieur les briques et les poutres, on fait alors une chose précieuse, un édifice ».

Xénophon, dans le roman de la *Cyropédie*, fait manœuvrer devant nous des compagnies, avec l'intention évidente de nous montrer comment il s'y prendrait, s'il était lui même chargé de leur instruction de détail. Par l'organisation (1) qu'il leur donne et aussi par la manière dont il leur fait faire face en arrière, on ne peut douter, bien qu'il les place dans l'armée de Cyrus, qu'il ne s'agisse d'unités athéniennes.

La compagnie a, comme à Sparte, un effectif de 100 hommes; mais on l'appelle τάξις au lieu de λόχος (*Cyr.* II, 1, 25). Comme on l'a fait remarquer, le λόχος à Athènes n'a plus que la valeur du quart d'une compagnie, c'est-à-dire d'une section. Enfin la section, au lieu de former trois groupes de huit ou six de quatre, ne forme plus que deux groupes de douze (ou de dix sans compter les gradés) ou quatre de six (ou de cinq sans compter le gradé (*Cyr.* II, 1, 26).

En assistant à la manœuvre de ces compagnies, nous remarquerons que le « règlement » de cette époque se bornait à fixer le but à atteindre et à poser les principes et qu'il laissait à l'initiative des commandants de compagnie le soin de déterminer les moyens d'en faire l'application.

I. *Suivre toujours son chef de file* (*Cyr.* II, 2, 8).

Pour bien faire comprendre à ses hommes l'importance de ce principe, le capitaine procède comme il suit. Il commence par mettre en file les jeunes soldats d'une section avec le chef de section en tête; puis, se plaçant en avant, il commande « A moi ! ». Un jeune soldat, celui qui se trouvait derrière le chef de section, s'étant porté vers lui, il lui dit : « Ce n'est pas à toi seul que j'ordonne d'avancer, mais à toute la section. » Le jeune

(1) A Athènes, la cavalerie avait, en principe, un effectif de 1000 chevaux divisés en deux groupes de cinq escadrons de 100 chevaux, chaque escadron se formant normalement sur 10 de profondeur (*Hipp.* IX, 3 ; III, 11; IV, 9).

soldat, se tournant vers ses camarades, se croit autorisé à leur crier : « Vous n'avez pas entendu ? Le capitaine commande de venir à lui ». Ceux-ci se mettent en marche ; mais le chef de section les invite à reprendre leur place. N'y comprenant plus rien, ils s'écrient tous : « Mais à qui devons-nous obéir ? Le capitaine commande une chose, le chef de section une autre ! » Alors le capitaine, intervenant doucement, les replace de nouveau en file en leur disant : « Aucun homme ne doit se mettre en marche tant que le chef de file ne se déplace pas. Le devoir d'un soldat consiste uniquement à marcher sur les traces de son chef de file ».

Pour donner une idée de la manière dont les soldats finissaient par être pénétrés de ce principe, Xénophon nous raconte l'anecdote suivante (*Cyr.* II, 2, 9) : Un jour, le général qui avait une lettre à expédier, invita un chef de section, qui savait où elle se trouvait, à aller la lui chercher. Celui-ci obéit en prenant le pas de course. Mais le soldat qui, à la manœuvre se trouvait derrière lui dans la file, en le voyant s'éloigner, s'empresse de prendre sa cuirasse et son sabre et se jette sur ses traces. Les autres soldats imitent successivement son exemple, de sorte que, finalement, le général vit arriver en même temps que la lettre, non seulement le chef de section, mais tous les hommes de la section.

II. *Passage de l'ordre de marche à la phalange* (*Cyr.* II, 3, 21).

Le capitaine ayant disposé ses compagnies sur une file (ἐφ' ἑνός) commande aux deuxième, troisième et quatrième sections de s'avançer vers le front (παράγειν εἰς μέτωπον), c'est-à-dire de se porter à la hauteur de la première section qui ne bouge pas.

Les quatre sections se trouvant ainsi à la même hauteur et ayant laissé entre elles un certain intervalle, le capitaine commande à chaque section de se former par deux (εἰς δύο). A ce commandement, dans toutes les sections, les fractions de dix

hommes, nous dirions les escouades, qui se trouvent en queue, se portent sur le front (παρῆγον εἰς μέτωπον) c'est-à-dire se portent à hauteur des escouades qui sont en tête. On obtient ainsi la phalange sur dix.

Le capitaine commande ensuite aux sections de se former par quatre (εἰς τέτταρας). A ce commandement, dans chaque escouade, la fraction de cinq hommes ou la demi escouade de queue se porte à hauteur de la demi escouade de tête : on obtient ainsi l'ordre de bataille sur cinq de profondeur.

III. *Passage de la phalange à l'ordre de marche* (*Cyr.* II, 3, 21.)

Pour montrer comment se fait la manœuvre inverse, le capitaine, au moment où sa troupe, formée en bataille, arrive à la porte de sa baraque, commande : « Par un ! » (ἰόντων εἰς ἕνα). A ce commandement, la première section se forme sur une seule file. Puis, il ordonne successivement à la deuxième, à la troisième et à la quatrième de se mettre également par un à la queue de celle qui est à sa droite (ἕπεσθαι κατ'οὐρὰν τούτου).

IV. *Faire face en arrière* (*Cyr.* II, 3, 22).

1° *Étant en colonne de marche.* — Pour apprendre le principe de la marche en retraite en présence de l'ennemi et mettre en évidence le rôle de l'ouragos ou serre-file, le capitaine, au moment où sa compagnie doit, après le repas, se retirer de sa baraque, prescrit au serre-file de la quatrième section de se mettre en marche le premier suivi de tous les hommes de la section, les derniers dans l'ordre normal étant les premiers (ὑστάτους ἔχων τοὺς πρώτους). Il fait sortir ensuite de la même manière la troisième, la deuxième, puis la première section.

2° *Étant en phalange.* — Le capitaine, sa compagnie étant en colonne par un, la forme en phalange en faisant porter la deuxième, la troisième et la quatrième sections à hauteur de celle de tête, puis les escouades et les demi escouades de queue à hauteur des unités correspondantes de tête. La compagnie

marchant dans cette formation vers l'orient, il commande de marcher vers l'occident. Alors tous les hommes font demi tour de telle sorte que les serre-files se trouvent placés en tête suivis des hommes de leur unité, les derniers devenant les premiers.

C'est ainsi que les soldats apprennent à obéir à leur capitaine, qu'il soit placé en avant ou en arrière d'eux.

V. *Principales manœuvres d'un corps d'armée.*

Xénophon tient à nous montrer comment avec ces principes si simples, une force importante, un corps d'armée de trente mille hommes, peut répondre aux nécessités tactiques auxquelles il est appelé à faire face.

1° *Formation de rassemblement* (*Cyr.* II, 4, 2). — Le général, après avoir passé la revue de son corps d'armée formant trois cents compagnies, se propose de le rassembler dans le plus petit espace possible.

Il commande au capitaine de la première compagnie, après avoir mis sa compagnie par un (ἐφ' ἑνός), de se placer en un certain point pour indiquer la droite et le front du rassemblement et de passer au capitaine le plus voisin l'ordre de se porter à sa gauche dans la même formation. Cet ordre ainsi transmis est exécuté jusqu'à la gauche. Il en résulte que, le mouvement terminé, le corps d'armée se présente sous la forme d'une masse de trois cents hommes de front sur cent de profondeur, le premier rang étant formé de tous les polémarques, capitaines, etc., qu'un simple signe peut ainsi grouper autour du général pour recevoir ses instructions, Dans ces conditions, on peut dire que ce chef tient son corps d'armée dans la main.

2° *Passage de la formation de rassemblement à la formation de marche* (*Cyr.* II, 4, 3). — Le général met ensuite son corps d'armée en marche dans cette formation massée. Mais, en un certain endroit, le terrain se retrécit au point de ne pouvoir plus donner passage qu'à dix hommes de front.

Il commande alors au premier groupe de dix compagnies de continuer à marcher derrière lui, et à son chef de passer à

celui du deuxième l'ordre de suivre en queue (κατ' οὐρὰν ταύτης ἀκολουθεῖν). C'est ainsi que, tout en marchant en tête sans s'arrêter, le général est suivi de chacun des groupes de mille hommes formés en colonne. Toutefois, pour être bien certain que le mouvement s'exécutera correctement, il laisse deux ordonnances (ὑπηρέτας) à l'entrée du défilé pour indiquer à chaque chef de groupe ce qu'il avait à faire dans le cas où il l'aurait ignoré.

3° *Passage de l'ordre de marche à la phalange* (*Cyr.* II, 4, 4). — Arrivé au point où il veut déployer son corps d'armée, le général ordonne au premier capitaine de passer de la colonne par un à la phalange sur douze (εἰς δώδεκα βάθος) (1), ce que celui-ci exécute comme on vient de le dire, en transmettant le même ordre au capitaine le plus voisin. Le premier groupe se forme ainsi en bataille. Le deuxième, puis le troisième, etc., se portent à hauteur du premier et dans chacun d'eux, chaque compagnie se conforme au même mouvement de sorte que, finalement, le corps d'armée est disposé en phalange sur douze.

On voit que les manœuvres d'une pareille masse se font, non seulement avec la plus grande facilité, mais encore dans le plus profond silence, le général se contentant de donner ses ordres à un seul capitaine en le chargeant de les communiquer à son collègue le plus rapproché.

VI. *La tactique athénienne par rapport à la tactique lacédémonienne.*

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que, d'une manière générale, la tactique athénienne procède de la tactique lacédémonienne. Elle n'en diffère que sur deux points : elle modifie son principe fondamental en tenant plus compte de la nature humaine; elle la dégage de tout ce qu'elle a de compliqué. On conçoit, dès lors, que le règlement athénien, au

(1) On remarquera ici que εἰς peut être employé pour indiquer la profondeur, mais à la condition d'être suivi de βάθος.

lieu de comprendre un volume comme le nôtre, pouvait se réduire non pas même à quelques pages, mais seulement à quelques lignes.

CONCLUSION

De l'examen qui précède on peut conclure que ce qui domine dans la tactique grecque, c'est la préoccupation « d'organiser » la bravoure. Cette idée engendre la file, qui permet d'utiliser la bravoure des plus braves et d'en donner à ceux qui peuvent ne pas en avoir ; et nous avons vu que la file se prête avec la plus grande facilité à toutes les formations que peut avoir à prendre une troupe créée exclusivement pour le combat, le soldat n'ayant jamais qu'à suivre les traces de celui qui est devant lui.

Cette tactique a, d'ailleurs, subi l'épreuve d'une des guerres les plus longues et les plus vigoureusement conduites que l'histoire ait enregistrées, la guerre du Péloponnèse. Elle a également permis aux Dix Mille, comme nous le montrerons dans une autre étude (1), de vaincre les masses innombrables des Perses ainsi que les nations barbares, toutes des plus belliqueuses, qui s'opposaient à leur retraite vers la mère-patrie.

On peut donc dire que la tactique primitive, c'est-à-dire prise à l'origine de l'histoire militaire, a une base naturelle ; qu'elle est simple, claire et essentiellement pratique ; en un mot, qu'elle réunit toutes les conditions qu'on peut en exiger. C'est, pour les tacticiens de notre époque, l'eau exempte de toute impureté qu'on va puiser à la source d'un grand fleuve.

Colonel Arthur Boucher.

(1) L'*Anabase commentée par un soldat*. Un volume in-4° avec 48 cartes ou plans (actuellement sous presse). Berger-Levrault, Nancy-Paris.

LE MARIAGE DE CYDIPPÉ

ÉTUDE SUR LE RITE PRÉNUPTIAL DE NAXOS

Σικχαίνω πάντα τὰ δημόσια, « tout ce qui est populaire m'est odieux ». Jamais le poète de Cyrène n'a peut-être prononcé un mot plus vrai en termes plus personnels. Rien ne plaisait plus à son esprit curieux et à son art, ami de toute finesse artificielle, que l'expression de choses obscures dans un style recherché. Est-ce pour cela que son œuvre a toujours été l'objet d'études favori de tous ceux qui désiraient connaître l'évolution de la poésie alexandrine, et que ni Théocrite ni Apollonius de Rhodes n'ont eu la faveur d'autant d'attention et d'autant de sagacité perspicace que l'auteur des *Hymnes* ? Beaucoup d'entre nous, il est vrai, en étudiant ses chants érudits, ont eu assez de peine à réprimer les paroles blessantes du Rhodien « τὸ παίγνιον, ὁ ξυλινὸς νοῦς » ; mais devant l'esprit viril de sa politique religieuse, devant la vitalité de sa langue, devant les indices de renaissance poétique que nous observions surtout dans l'*Hymne à Diane*, nous étions portés à nous dire que sans doute le Temps envieux nous avait pris le meilleur de l'œuvre de Callimaque. Nous souhaitions que le sort nous rendît le τορευτὸν ἔπος de l'*Hécalé*, et les *Aitia* avec la nouvelle touchante (« die anmuthige Erzählung », comme disaient les philologues allemands) d'Acontius et de Cydippé.

Le petit fragment de l'*Hécalé* publié par Gomperz en 1893

ne trompa pas l'espoir de ceux qui croyaient que le Callimaque admiré par Properce et Ovide possédait d'autres qualités que l'hymnologue officiel. On reconnut dès lors au poète de cet *épyllion* le droit de dire : ἐχθαίρω τὸ ποίημα τὸ κυκλικόν. En vérité le poème était une manifestation : la figure resplendissante de Thésée illuminant la chaumière de Hécalé était bien l'image de cet art nouveau, de cette poésie du sentiment, de l'amour, de la tristesse maussade de la pauvreté.

Dix-sept ans après l'*Hécalé* vint le tour des *Aitia*. Dans le vol. VII des *Papyrus d'Oxyrhynchos* M. Hunt publia les fragments des *Aitia* retrouvés en Égypte, dont l'un contient la fin de l'histoire d'Acontius et de Cydippé. M. Puech, dans un article pénétrant et érudit, très peu de temps après que le fragment fut publié, a donné aux lecteurs de cette Revue (XXIII, 1910, p. 255) une édition très soignée de ce fragment et c'est surtout par son commentaire aussi concis que précis que les lecteurs peuvent constater à quel point et pour quelles raisons le poète alexandrin est digne de notre attention. M. Puech a montré avec tant de finesse la différence qui sépare Callimaque de ses imitateurs, il a donné une appréciation si exacte des mérites de Schneider et de Carl Dilthey, que son étude, peut-on dire, en évitant toute longueur est un hommage spirituel au poète qui avait proclamé tout μέγα βιβλίον un μέγα κακόν.

Je n'ai pas l'intention d'offrir aux lecteurs de cette Revue une autre étude sur la petite nouvelle de Naxos, qui appartient aux derniers « essays » poétiques de Callimaque, avant que, appelé à des devoirs plus sérieux, Μουσέων πεζὸς ἐπῆλθε νομόν.

Mais, comme il convient à un poème alexandrin, les premières difficultés d'interprétation vaincues, il en reste toujours de nouvelles. La science de M. Hunt, quoique dépourvu cette fois des lumières que M. Grenfell apporte aux éditions des papyrus, la sagacité de Wilamowitz, de Leo, d'Arnim, de Puech, d'autres encore, n'ont pas encore pu vaincre toutes les obscurités. Et c'est surtout sur les premiers vers du fragment que dans ces derniers temps s'est concentrée l'attention de plusieurs

philologues. M. Stuart, M. Campbell Bonner dans le *Classical Philology* et M. Graindor dans le *Musée Belge* se sont occupés de ces vers. J'avais composé moi-même le présent article avant que les études de ces savants fussent publiées. Et comme je retrouvais dans toutes ces études à plusieurs reprises les opinions que j'avais essayé de défendre moi-même, j'avais cru d'abord pouvoir supprimer mon article. Mais si dans les exposés ethnologiques donnés par M. Stuart et aussi par les autres beaucoup de points me semblent admissibles, il m'est resté au point de vue de la mythologie et sur la signification du rite mentionné dans le fragment des doutes assez graves. Je me permets donc de reprendre le sujet en m'excusant s'il m'arrive de répéter ce qui est déjà dit ailleurs, ce qui vaut mieux que de fatiguer mes lecteurs par une série d'annotations accablantes.

I

Le fragment, comme on se le rappelle, commence par le récit des préparatifs du mariage de Cydippé. C'est ce que conte Aristénète (p. 130, 12 Dilthey) de la manière suivante : Τῇ δὲ Κυδίππῃ πρὸς ἕτερον ηὐτρεπίζετο γάμος · καὶ πρὸ τῆς παστάδος τὸν ὑμέναιον ᾖδον αἱ μουσικώτεραι τῶν παρθένων καὶ μελίφωνοι, τοῦτο δὴ Σαπφοῦς τὸ ἥδιστον φθέγμα, ἀλλ' ἄφνω νενόσηκεν ἡ παῖς, καὶ πρὸς ἐκφορὰν ἀντὶ νυμφαγωγίας οἱ τεκόντες ἑώρων. On n'a qu'à comparer avec ces mots pleins de fade rhétorique les premiers vers de notre fragment pour voir que désormais on n'aura plus le droit de juger Callimaque d'après les puérilités d'Aristénète, ni d'après les prolixités élégantes et sentimentales du poète auquel nous devons les déclamations des épîtres ovidiennes XX et XXI. Sans doute on n'admirera pas sans restriction le nouveau fragment : la froideur et l'érudition fatigante, ces défauts particulièrement alexandrins, ne manquent pas, mais il n'y a pas de fade sentimentalisme.

ἤδη καὶ κούρῳ παρθένος εὐνάσατο,
τέθμιον ὡς ἐκέλευε προνύμφιον ὕπνον ἰαῦσαι
ἄρσενι τὴν τᾶλιν παιδὶ σὺν ἀμφιθαλεῖ·
Ἥρην γάρ κοτέ φασι.... κύον κύον, ἴσχεο, λαιδρὲ
θυμέ, σύ γ' ἀείσῃ καὶ τάπερ οὐχ ὁσίη.
ὤναο κάρθ' ἕνεκ' οὔ τι θεῆς ἴδες ἱερὰ φρικτῆς,
ἐξ ἂν ἐπεὶ καὶ τῶν ἤρυγες ἱστορίην.

Quiconque est un peu familier avec la poésie de Callimaque reconnaîtra dans ces quelques vers tous les traits de son art. Le rythme des hexamètres, les césures, les aposiopèses, l'opposition des membres, tout y est. Mais surtout on y observe un artifice spécialement alexandrin, qui consiste en une imitation de la poésie homérique, cherchant à éveiller chez les lecteurs, par la conformité des imitations et des vers imités, par la ressemblance des nombres et par le soin de laisser aux mots empruntés à Homère leur place originale dans le vers, le souvenir du sens spécial que le poète antique avait donné aux vers qu'on imite. Je ne citerai qu'un exemple de cette méthode, qui est d'un certain intérêt pour le sujet de notre recherche : c'est l'emploi du verbe ἰαῦσαι. La place du vers où Callimaque a mis ce mot rappelle les hymnes homériques : *Hymn. in Merc.*, 289, ἀλλ' ἄγε μὴ πύματόν τε καὶ ὕστατον ὕπνον ἰαύσῃς et *Hymn. in Cer.* 167, ὄρσεο Δαρδανίδη, τί νυ νήγρετον ὕπνον ἰαύεις. Callimaque, cependant, n'a pas voulu que le lecteur oubliât l'emploi homérique du mot qui n'est pas restreint au sens de « dormir » ; l'homme homérique peut aussi ἀΰπνους νύκτας ἰαῦσαι, et surtout — car voici le vers que le poète tient à rappeler à son lecteur érudit — Aphrodite avait adressé à Héra le vers sonore et splendide (Ξ, 213).

Ζηνὸς γὰρ τοῦ ἀρίστου ἐν ἀγκοίνῃσιν ἰαύεις.

Ainsi, en lisant les vers précédemment cités qui racontent la cérémonie de la couche pré-nuptiale, tout lecteur alexandrin se souviendra aussitôt des paroles par lesquelles Aphrodite

salua Héra; il comparera aussitôt le rite naxien au ἱερὸς γάμος. Voilà un rapprochement que le poète a voulu. Pourquoi? Pour le détruire tout de suite, à ce qu'il semble, par son « κύον, κύον ἴσχεο ».

Cette manière d'embrouiller les choses à dessein et de propos délibéré a bien procuré au poète le succès qu'il espérait : *Grammatici certant et adhuc sub judice lis est*. N'est-ce pas un triomphe pour un poète d'Alexandrie que d'exciter une discordance complète entre ses commentateurs? D'abord M. Hunt crut que les premiers vers de notre fragment nous donnaient la fin d'un monologue d'Acontius à peu près semblable à l'interminable discours dont Aristénète nous régale : « Acontius is apparently expressing his regret that Cydippe had not immediately followed up her <unintentional> declaration that she would marry him after the custom of the maidens of her island, who followed the custom of Hera. » Aussi M. Hunt se voit-il obligé de rejeter l'explication donnée par M. Murray : « A rather diffferent explanation is proposed by M. Murray who thinks that the reference in *ll* 1-3 is not directly to Acontius and Cydippe, but to the ritual ἱερὸς γάμος at Naxos, ἀμφιθαλεῖ having its technical sense of a youth with both parents living, i. e. hausted by no ghosts. But the lines seem to have less point on this view. »

Quoique moi non plus je ne veuille pas suivre M. Murray et croire que la παρθένος du vers 1 n'est pas Cydippé, ce n'est pourtant pas sans étonnement que je lis la réfutation trop concise de sa proposition par M. Hunt. — Ce n'est pas un Acontius soupirant qui parle dans ces vers, c'est un poète « théologien » qui s'exprime ainsi à demi-mot. La réticence de la phrase inachevée, l'appel à son âme « ἴσχεο θυμέ » (cf. *Hymn.* II, init.), la peur, sincère ou simulée, de divulguer les secrets de quelque culte mystique, voilà bien le style de Callimaque. Ce n'est pas Acontius, c'est Callimaque lui-même qui se plaint de sa πολυιδρείη.

C'est cette πολυιδρείη elle-même qui nous occupera. Il nous faudra d'abord chercher l'explication de la cérémonie, pour nous demander après quels peuvent avoir été le but cultuel et le rapport mythologique du rite, recherche qui peut-être nous amènera à dévoiler, partiellement du moins, les θεῆς ἱερὰ φριξτῆς que Callimaque tient secrets. Quant au mariage de Cydippé, nous ferons bien de nous rappeler l'explication de M. Puech : « Ce rite — dit-il — destiné à rappeler les amours secrètes de Zeus et d'Héra ne pouvait être qu'un simulacre ; le fiancé est donc représenté par un tout jeune garçon. » Je proposerai dans la suite de cette étude une explication du rite naxien sans rapport avec les amours de Zeus et d'Héra, mais je suivrai sans aucune restriction l'opinion de M. Puech que ce rite était un simulacre. Cela me semble infiniment plus probable que l'explication proposée par M. Leo dans les *Nachrichten der kgl. Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen*, phil.-hist. Kl., 1910, p. 57, qui veut voir dans le παῖς ἀμφιθαλής le jeune marié lui-même, et qui croit par conséquent « Kydippe habe mit ihrem erklärten Bräutigam das in Naxos übliche Brautlager in der Nacht vor der Hochzeit bereits gefeiert ». Ce n'est pas, en tout cas, le poète des épîtres ovidiennes qui acceptera l'opinion du savant allemand. Du moins, s'il faut croire que les habitants de l'île de Céos ont eu connaissance de cet usage compromettant des fiancées de Naxos, on rira quelque peu en entendant les soupirs d'Acontius (Ovid., XX, 137) :

Ille manus istas effingit et assidet aegrae,
invisus superis cum superisque mihi ;
dumque suo temptat salientem pollice venam
candida per causam brachia saepe tenet,
contrectatque sinus et forsitan oscula iungit...

« Forsitan oscula iungit ! » On dirait que le pauvre Acontius se forme un tableau bien pur et bien innocent des amours naxiennes ! Quel amant parlera encore de ces premiers plaisirs

fugitifs, d'un bras touché, des lèvres effleurées furtivement, quand il sait que le rival détesté a déjà connu les jouissances du προνύμφιον ὕπνον ἰαῦσαι?

On pourra nous répondre qu'Acontius, habitant de Céos, ne savait rien de tout ce qui se faisait à Naxos pendant son absence; mais que dire alors de cette Cydippé qui répond à son ami inconnu de Délos (XXI, 189) :

Nec tu credideris illum cui destinor uxor
aegra superposita membra fovere manu.
Adsidet ille quidem, quantum permittitur, ipse,
sed meminit nostrum virginis esse torum.

Vraiment, c'est une petite effrontée, que cette Cydippé quand, avec l'expérience que lui prête M. Leo, elle rend ridicules d'un seul coup et son amant de Céos et son fiancé de Naxos. Ce ne sont pas là des sentiments qu'on peut attribuer aux héroïnes des épîtres ovidiennes, qui sont plutôt sentimentales que coquettes. Au surplus, la manière dont la jeune Naxienne parle des cérémonies du mariage nous montre que le poète latin a assez bien compris la signification de ces rites. Autrement, que veulent dire ces vers :

Nam quare, quotiens *socialia sacra* parantur,
nupturae totiens languida membra cadunt?

Mais on m'objectera qu'il ne faut pas attribuer trop d'importance aux vers d'un imitateur latin, quand il s'agit d'interpréter un passage obscur d'un poème alexandrin. Il suffit de citer le témoignage de Callimaque lui-même, ce que je ferai en rapportant les paroles de M. D. Reed Stuart, dont j'aurai à combattre l'opinion en ce qui concerne la question principale du rite prénuptial, mais qui me semble avoir réfuté incontestablement la proposition de M. Leo. « What are we to think » — demande-t-il — « about the following lines in which is portrayed the final triumph of love of Acontius :

44 Οὔ σε δοκέω τημοῦτος, Ἀκόντιε, νυκτὸς ἐκείνης
ἀντί κε, (τῇ) μίτρης ἥψαο παρθενίης
οὐ σφυρὸν Ἰφίκλειον... κ. τ. λ. (δέξασθαι)? »

On lira cette phrase dans un article de M. Stuart publié dans le *Classical Philology* (VI, 3, 302 sqq.), où la question des rites nuptiaux est amplement discutée. On verra que dans le cours des discussions le κοῦρος du vers 2 va en rajeunissant. Chez M. Leo, ce κοῦρος était un jeune homme. M. Puech voit en lui un très jeune garçon, et je fais comme lui, d'autant plus que cette explication s'accorde avec l'usage que Callimaque fait du mot κοῦρος. Mais M. Stuart a besoin de le faire beaucoup plus petit encore. Le κοῦρος « *must* mean βρέφος » dans notre fragment.

M. Stuart a une raison pour croire nécessaire cette interprétation du mot κοῦρος, qui d'ailleurs n'est pas du tout contraire à l'usage de Callimaque. Il s'est donné beaucoup de peine pour prouver dans son article très soigné que le rite naxien n'est pas un *concubitus*, soit réel, soit fictif. Selon lui le κοῦρος était un tout petit enfant qu'on déposait sur les genoux de la future mariée *ominis causa*, pour lui garantir l'heureuse possession de beaux enfants. « Among savage peoples », dit-il, « a doll fashioned from wood, cloth or some other substance is the conditio sine qua non of the process. This puppet is carried about, fondled and treated as if it were a child », et il montre que des cérémonies semblables sont rapportées par divers voyageurs.

Néanmoins la valeur de ces rapports ethnologiques se trouverait considérablement augmentée, si l'on pouvait voir la poupée changée en enfant vivant. M. Stuart a bien senti la nécessité de ce changement et n'a pas ménagé sa peine pour trouver ce qu'il lui fallait : un « flesh-and-blood child » au lieu du morceau de bois. Il faut dire que ce n'était pas facile.

Ce qu'il cherchait, une cérémonie tout à fait semblable à ce qu'il voit dans le rite de Naxos ne se rencontrait qu'en Suède. Chez les peuples ariens, il est vrai, la coutume de mettre un

enfant mâle sur les genoux de la jeune mariée est assez répandue ; souvent aussi l'enfant est présenté à la mariée quand elle a pris sa place dans le char nuptial ; mais la coutume de mettre l'enfant dans la couche de la fiancée ne se trouve que chez les Suédois : « as recently as the last quarter of the nineteenth century custom in Sweden prescribed that on the night preceding the wedding the prospective bride should sleep with a boy baby. If she did so, her firstborn would be a son. One is tempted to conjecture that in the form of simulation practized by the northern Teutons the original rite has survived in its primitive simplicity ».

La ressemblance entre la cérémonie scandinave — observée aussi chez les Estes et les Finnois — et l'ancien rite naxien suffit à M. Stuart pour établir l'identité des deux faits. A la lumière de la fête suédoise il peint la cérémonie de Cydippé de la façon suivante : « On the night preceding her wedding-day Cydippe took to her bed a boy of tender years and this was the custom of the place. The act took its rise in the desire to render the forthcoming marriage fruitful. »

N'oublions point en lisant cette interprétation que M. Stuart ne donne pas une traduction des mots du poète. En vérité, le choix des mots de Callimaque est peu favorable à sa conjecture. Ce que dit Callimaque « κούρῳ παρθένος εὐνάσατο » nous défend de croire que le poète ait pensé à autre chose qu'à une imitation de l'union nuptiale. On ne dira jamais en grec « μήτηρ παιδὶ ηὐνάσατο » pour dire qu'une mère a pris son petit enfant dans son lit. Le datif joint au verbe εὐνάζεσθαι indique *l'homme* ou *le dieu* avec lequel la femme partage les « εὐναίους ὀαρισμούς », celui auquel elle « λέχος πορσύνει καὶ εὐνήν », dont elle « τῇ εὐνῇ ὑπηρετεῖ ». Il me semble même qu'il y a une légère différence sous ce rapport, qu'on dit παρ' ἀνδράσιν εὐνάζεσθαι et que l'on dit simplement εὐνασθῆναι θεῷ. C'est ainsi que Créuse se donna à Phébus dans la grotte de l'Acropole (Eur., *Ion.*, 1404, Φοίβῳ κρυπτόμενον λέχος ηὐνάσθην).

Callimaque a bien soin de nous indiquer cela, et l'usage qu'il

décrit était probablement bien connu de lui-même ou de son auteur Céen, Xénomède. C'est pour cela qu'il parle d'un προνύμφιος ὕπνος, indiquant d'un mot nouveau — à ce qu'il semble — une coutume assez usitée (προγάμια). Puis, dans le vers suivant, il remarque que la chose était prescrite par un τέθμιον ; ce n'est pas simplement un usage, mais un usage sacré, un *rite* comme M. Puech le traduit. — Callimaque aime à indiquer par ce nom les usages du culte religieux. De la fête des Carnéades il dit (*Hymn.* II, 87) : « τέθμιαι εὖτέ σφιν Καρνειάδες ἤλυθον ὧραι », comme il appelle aussi τέθμιον l'usage cruel du sacrifice humain (III, 174 ἀπὸ δ'εἴπαο τέθμια Ταύρων). On pourrait donc être enclin à croire que le poète nous donne une description d'un rite célébré dans un temple. Il est vrai qu'il ne le dit pas nettement ; mais on est porté à le croire par ce qui suit. Dans le vers 1, il est dit que la vierge s'est couchée avec le παῖς ἀμφιθαλής et qu'aussitôt après (vs. 10) elle tomba malade comme on avait déjà préparé le grand sacrifice nuptial. Sans doute ce sacrifice n'a pas été offert dans la maison des parents mais dans le temple, et ainsi on peut croire que le παῖς ἀμφιθαλής n'a pas été appelé à la maison de la fiancée ; ce fut elle qui vint à lui dans le temple du dieu ou de la déesse dont on voulait se concilier la faveur par cet acte d'ἐναυλισμός. Je n'ignore pas que M. Stuart n'a pas négligé les mots du poète. « The maidens who participated in the rite doubtless were quite in the dark as to its real significance. Callimachus himself was ignorant of the original purpose of the ceremony. » Mais, si le poète n'a pas connu la véritable raison du rite, il a su qu'on y voyait un simulacre de mariage.

En combattant ainsi l'explication donnée par M. Stuart, je me trouve en la compagnie d'un autre savant américain, M. Campbell Bonner, qui dans la même revue (*Classical Philology*, VI, p. 402 suiv.), tout en appréciant l'article de son collègue, en conteste pourtant la conclusion. Il voit autre chose dans la cérémonie de Naxos : « The Naxian custom which

directed that on the night before her marriage the bride should sleep with a young boy or possibly a mere infant of male sex is a rite of precautionary character, probably designed in its beginnings to protect the bridegroom against an evil influence to which he else might be liable. It is possible to hold different views as to the exact character of this evil influence and its source. But it seems most probable that the ceremony, involving as it does the substitution of another male person in the place of the real bridegroom is a harmless survival of the barbarous custom of ceremonious defloration of the bride by another than her future husband — a custom which has been widely practized among savage peoples. »

Comme on voit, M. Bonner, pour combattre la thèse de M. Stuart, a des motifs d'un autre genre que ceux qui se sont présentés à moi. Quant à la thèse qu'il oppose à la conclusion de son collègue, elle nous mène bien loin de Naxos. La recherche ethnologique pourra sans doute apporter beaucoup de lumière dans la matière obscure et embrouillée des antiquités religieuses de la Grèce; et, pour expliquer les sources très variées des cultes et des rites, on fera bien d'étudier avec soin les usages des peuples primitifs. Mais il faudra toujours se garder de confondre les choses. Il me semble que M. Bonner n'a pas évité cet écueil. « The ceremony, involving as it does the substitution of another male person *in the place of the real bridegroom* », voilà précisément ce qu'il fallait démontrer.

Il sera donc plus prudent, en laissant de côté la question de l'origine des rites nuptiaux, de chercher ce que les cérémonies non pas des Suédois modernes mais des Grecs anciens nous offrent de semblable au rite naxien. Malgré l'exactitude des manuels, il est indispensable de recourir au chapitre bien connu de Pollux. Aussitôt le papyrus publié, on a observé que le rite naxien ressemble à peu près complètement à ce que Pollux dit des *epaulia* (III, 40) : τῷ μὲν νυμφίῳ τότε ἐν τοῦ πενθεροῦ παιδίον ἀμφιθαλὲς θῆλυ συγκατακλίνεται, τῇ δὲ νύμφῃ ἐν τοῦ γαμβροῦ ἄρρεν.

Mais qu'est-ce que les ἐπαύλια? On sait quelle est la confusion qui règne dans tout le chapitre de Pollux, composé négligemment et puis abrégé avec fort peu de science. La question des ἀπαύλια et des ἐπαύλια a donné lieu à beaucoup de discussions, et je me contenterais de prier le lecteur de consulter sur ces cérémonies l'article instructif que M. Deubner, pour expliquer les dessins d'une pyxis d'Érétrie, a inséré dans les *Jahrb. des Deutsch. Arch. Inst.*, XV, 1900, p. 147, si je pouvais être d'accord avec ce savant dans toutes ses explications. Pourtant il est nécessaire de nous former une opinion sur le véritable sens de ces mots; car il ne suffit pas de savoir que les grammairiens anciens ont confondu ces termes et que, comme le dit M. Stuart, « a glance at the handbooks will show that there is agreement on one point, namely that the ceremony was observed *on one of the days* following the marriage ».

Écoutons d'abord Pollux... c'est-à-dire le Pollux abrégé, car on reconnaîtra la différence des méthodes appliquées par les abréviateurs dans le fait même que la phrase que j'ai citée plus haut (τῷ μὲν νυμφίῳ... ἄρρεν) ne se trouve que dans les meilleurs manuscrits. Afin que l'on voie la manière dont Pollux a réuni tous les termes appartenant aux fêtes des noces, non pour faire une description suivie, mais seulement pour offrir à son maître Commode un catalogue à peu près complet, il est nécessaire de transcrire toute une partie du chapitre :

III. 38 καὶ τὸ μὲν ἔργον ὁμοῦ καὶ ἡ ἑορτὴ γάμος · ἡ δὲ πρὸ γάμου θυσία προτέλεια καὶ προγάμια · οὕτω δ' ἂν καλοῖτο καὶ τὰ πρὸ γάμου δῶρα · προτελεῖσθαι δ' ἐλέγοντο οὐ μόνον αἱ νύμφαι, ἀλλὰ καὶ οἱ νύμφιοι · καὶ τέλος ὁ γάμος ἐκαλεῖτο καὶ τελεῖοι οἱ γεγαμηκότες · διὰ τοῦτο καὶ Ἥρα τελεία καὶ ζυγία · ταύτῃ γὰρ τοῖς προτελείοις προυτέλουν τὰς κόρας καὶ Ἀρτέμιδι καὶ Μοίραις · καὶ τῆς κόμης δὲ τότε ἀπήρχοντο ταῖς θεαῖς αἱ κόραι. (39) ἡ δὲ ἐκ παρθενίας τινὶ γεγαμημένη πρωτόποσις ἐκαλεῖτο · γέγραπται δὲ τοὔνομα τῷ τοῦ βασιλέως νόμῳ · καὶ πρωτόπειρον δ' ὠνόμασε Θεόπομπος ὁ κωμικός · προαύλια δὲ ἡ πρὸ τῶν γάμων ἡμέρα, ἐπαύλια δὲ ἡ μετ' αὐτόν · καὶ ἀπαύλια δὲ ἐν ᾗ ὁ νύμφιος εἰς τοῦ πενθεροῦ ἀπὸ τῆς νύμφης ἀπαυλίζεται · οἱ

δὲ καὶ τὰ διδόμενα δῶρα τῇ νύμφῃ καλοῦσιν ἀπαύλια · (40) ἡ δὲ ἀπαυλιστηρία χλανὶς ἀπὸ τῆς νύμφης τῷ νυμφίῳ ἐν τοῖς ἀπαυλίοις πέμπεται · καὶ τῷ μὲν νυμφίῳ τότε ἐν τῇ τοῦ πενθεροῦ παιδίον ἀμφιθαλὲς θῆλυ συγκατακλίνεται, τῇ δὲ νύμφῃ ἐν τοῦ γαμβροῦ ἄρρεν.

Il est parfaitement clair que, quoique dénués de toutes les citations qui leur étaient ajoutées comme pièces justificatives, les paragraphes de Pollux ont leur valeur propre en tant qu'on les prend comme un vocabulaire. C'est-à-dire que Pollux peut demander qu'on accepte comme dignes de foi ses définitions, mais que nous nous permettrons de ne pas toujours le suivre dans ses essais d'étymologie ni dans l'ordre chronologique qu'il a établi en expliquant les termes des fêtes. Ainsi, pour ne pas confondre des choses semblables mais non identiques, il nous sera nécessaire d'éliminer dans notre recherche tout ce qui a rapport au verbe ἀπαυλίζομαι et ἐπαυλίζομαι. Ce que nous admettons avant tout, c'est que dans l'usage grec les jours de fête et les cadeaux sont indiqués par le même nom : ainsi προγάμια, προαύλια, ἐπαύλια, ἀνακαλυπτήρια peuvent indiquer aussi bien un certain jour des fêtes nuptiales que les cadeaux faits dans ce jour. Puis, pour comprendre le sens du mot ἀπαύλια, il faut penser à l'adjectif ἄπαυλος, expliqué par Hésychius ἀπόκοιτος, et opposer ce mot au terme συναυλία : comme le dit Aristôte (*Pol.*, VII, 16) συναυλία signifie « cohabitation », συνοίκησις. L'épouse qui dans ces temps anciens, quand l'οἰκία était appelée αὐλή et l'acte de συνοικεῖν συναυλίζεσθαι, fut nommée σύγκοιτις (ἄκοιτις), ἄλοχος ou σύνευνος, put donc, aussi bien que le mari, être appelée ἄπαυλος, quand pour quelque raison elle n'occupe pas le lit conjugal. Cette raison, nous la chercherons plus tard. Il suffit maintenant de constater que, dans les temps dont parle Pollux et selon les auteurs qu'il a consultés, cette cérémonie est accomplie *le jour qui suit le jour des noces.* On ne peut en effet parler d'ἀπαύλια sans qu'il y ait eu d'abord des συναύλια. — Ce jour, qui suivait celui du γάμος, était nommé le jour des ἐπαύλια, comme le disent expressément tous les lexicographes et les autres auteurs dont les témoignages nous sont conservés

(cf. Hésych. *s. v.* ἀπαύλια, γάμος, ἐπαύλια, l'*Etym. Magn. s. v.* ἀπαύλια et surtout Pausanias chez Eustath., *in Iliad.*, p. 1337-44 et Suidas *s. v.* ἐπαύλια). Les ἐπαύλια sont donc τὰ ἐπὶ τῇ αὐλίδι, et l'on serait porté à conjecturer que ce mot est destiné d'abord à indiquer les cadeaux offerts après le mariage, dans la pompe dont nous devons une description si charmante à M. Deubner. Seulement tout en acceptant sans restriction l'explication que le savant donne du mot ἐπαύλια, dans laquelle lui aussi donne un sens temporel à la préposition ἐπὶ (= μετὰ), nous ne saurions le suivre dans les corrections qu'il propose ensuite : « Nous trouvons, dit-il, chez Hésychius *s. v.* ἐπαύλια : ἡ δευτέρα τῶν γάμων ἡμέρα οὕτως καλεῖται ἐν ᾗ κομίζουσι δῶρα οἱ οἰκεῖοι etc. Und wenn wir bei demselben Hesych. unter γάμοι lesen : γάμος ἡ πρώτη ἡμέρα τῶν γάμων, ἡ δὲ δευτέρα ἀπαύλια, so ist dieses ἀπαύλια unbedenklich in ἐπαύλια zu ändern ». Je me garderais bien d'accepter cette correction ; car c'est le même Hésychius qui a pris soin de noter *s. v.* ἀπαύλια, ἀπαύλια καὶ ἐπαύλια διχῶς λέγεται.

Il n'est pas probable que nous puissions jamais résoudre la question qui se pose, si vraiment il y a eu deux formes de ce mot : ἐπαυλία (ἡμέρα) et τὰ ἐπαύλια. Mais il me semble que sans aucun doute les δῶρα ἐπαύλια dont Eustathe donne l'énumération et dont la description se trouve dans l'article de M. Deubner, sont offerts *à la fin de la journée* consacrée aux ἀπαύλια. Si l'on s'abstient de corrections, on lira cela dans la définition de Pausanias et de Suidas. Les différences entre ces deux auteurs sont sans conséquence : ἐπαύλια, écrit Suidas, καλεῖται δὲ καὶ τὰ μετὰ τὴν ἐχομένην ἡμέραν τῶν γάμων παρὰ τοῦ τῆς νύμφης πατρὸς φερόμενα τῷ νυμφίῳ. Je ne crois pas qu'il soit prudent de corriger avec M. Deubner μετὰ en κατὰ. Le lexicographe veut indiquer que les dons sont portés à la fin du jour ; et, si l'on en considère le caractère, il faudra avouer que pour la plus grande partie ces cadeaux sont des symboles destinés à exprimer que dès lors la jeune mariée est complètement détachée de la famille de son père. C'est à peu près son trousseau que ces λεκανίδες, ces σμήγματα et ces ἀλάβαστροι. Mais on n'oubliera pas d'observer

que la pompe des ἐπαύλια se fait le soir; le tout étant précédé d'un παῖς ἔχων χλανίδα λευκὴν καὶ λαμπάδα καομένην, comme on le voit d'ailleurs sur la pyxis d'Érétrie. La seule chose qui démontre le caractère solennel de la journée pendant laquelle la mariée a fait ses ἀπαύλια, c'est la présence dans le cortège d'une κανηφόρος. Que portait cette vierge? Ni Pausanias ni Suidas ne nous le disent; mais ce sont sans doute des objets sacrés, des ustensiles de sacrifice, quelque chose qui donne à la pompe un caractère mystique. Il est dangereux d'entrer dans la voie des explications dans une matière aussi suggestive que difficile; constatons plutôt que nous ne savons que trois choses : la jeune mariée a accompli pendant cette journée le même rite que la fiancée accomplit à Naxos avant le mariage; il est dans les coutumes décrites par Julius Pollux que l'ἄπαυλος envoie à son mari un manteau, χλανὶς ἀπαυλιστηρία; dans certaines villes de la Grèce les ἀπαύλια de la femme sont accompagnées d'ἀπαύλια du mari.

Les savants qui se sont occupés de toutes ces cérémonies du mariage se donnent beaucoup de mal pour y établir un ordre chronologique. Ils cherchent à deviner la nature différente de tous les cadeaux, des προγάμια, des ἐπαύλια, des ἀνακαλυπτήρια etc., sans toutefois se demander, si vraiment un ordre sévère a été observé dans ces solennités, voire même si en toute circonstance les familles grecques se sont permis le luxe d'une série de fêtes d'une telle longueur. Il faut pourtant croire qu'il y a quelque différence entre les noces d'un Trygée qui dans la *Paix* d'Aristophane fait préparer en dix minutes tout le repas nuptial et ordonne à son esclave Xanthias (v. 842) :

ἀλλ' εἴσαγ' ὡς τάχιστα ταυτηνὶ λαβὼν
καὶ τὴν πύελον κατάκλυζε καὶ θέρμαιν' ὕδωρ·
στόρνυ δ' ἐμοὶ καὶ τῇδε « κουρίδιον λέχος ».

et les noces splendides des Nicias et des Alcibiade!

Aussi ne faut-il pas oublier que l'ordre de ces cérémonies ne

fut pas toujours le même. Quand Platon écrit dans ses *Lois* (p. 774) : ὅσα δὲ προτέλεια γάμων ἤ τις ἄλλη περὶ τὰ τοιαῦτα ἱερουργία μελλόντων ἢ γιγνομένων ἢ γεγονότων προσήκουσά ἐστι τελεῖσθαι τοὺς ἐξηγητὰς ἐρωτῶντα χρὴ καὶ πειθόμενον ἐκείνοις ἕκαστον ἡγεῖσθαι πάντα ἑαυτῷ μέτρια γίγνεσθαι, il montre comment, dans leurs rites nuptiaux, comme dans toutes leurs cérémonies religieuses, les Athéniens sont enclins à exagérer le zèle, et aussi il veut faire allusion à l'incertitude qui dominait dans toutes ces cérémonies, « soit avant le mariage, soit pendant la fête même, soit après ». Il me semble probable que Platon a cru qu'il y avait dans ces cérémonies non seulement trop de confusion, mais aussi trop de conservatisme. Ainsi, dans une famille qui célébrait les *proaulia,* les *epaulia* — c'est-à-dire les *apaulia* — pouvaient être censés de trop, parce que le caractère de ces deux fêtes était le même.

Le fait que la même cérémonie, qui avait lieu à Naxos avant le mariage, pût être accomplie dans une autre ville après — disons à Athènes, parce que Alciphron nous montre (III, 13, 3, Schepers) qu'à Athènes, après le mariage, au soir du deuxième jour, on invitait des amis au repas des épigamies — ce fait nous donne le droit de supposer que ces deux rites sont de nature identique. Quelle était donc cette nature ? — Comme je l'ai dit plus haut, je ne puis, sans dépasser le cadre de cette étude, entrer dans une recherche ethnologique sur cette matière. Il me semble probable que dans toutes ces cérémonies matrimoniales il faut supposer l'influence combinée de superstitions diverses. Ce sera la tâche des ethnologues de démêler les origines des *incubations*, des *enaulismoi*, des *concubitus* simulés, des *défloraisons*, des *protelia,* etc. Mais, pour ne pas apporter de confusion dans leur recherche laborieuse, il leur sera nécessaire de séparer nettement les traditions diverses. Ainsi, pour les rites grecs, je ne nierai pas que le but que les Suédois, cités par M. Stuart, se proposent, peut avoir eu sa signification dans les cérémonies matrimoniales, aussi bien que la crainte, dont parle M. Campbell Bonner; mais je crois que la meil-

leure méthode, du moins la plus prudente, sera de chercher d'abord chez les anciens Grecs eux-mêmes. C'est ce que fait M. Gruppe dans les pages de son grand ouvrage consacrées à l'étude de la peur des démons. Je n'aurai pas besoin d'insister sur cette forme des superstitions grecques. Après tout ce que M. Gruppe, M. Samter (*Geburt*, *Hochzeit*, *Tod*) et plusieurs autres écrivains ont observé sur ce sujet, il n'est pas douteux que plusieurs cérémonies matrimoniales et plusieurs usages qui touchent la vie sexuelle des Grecs sont empreints d'une peur excessive des démons. C'est cette crainte qui portait les Grecs à dissimuler leur mariage ou à se mettre à l'abri par l'aide des Olympiens.

Qu'il y ait eu aussi sur ce terrain une évolution continuelle, et que les véritables origines, si différentes entre elles, se soient cachées de plus en plus sous les formes mêmes du culte et sous les voiles multicolores de la fantaisie mythologique, tout le monde le sait. Seulement la matière se trouve souvent beaucoup trop difficilement pour observer avec exactitude cette évolution. On pourra pourtant la deviner en étudiant le développement des idées éthiques. Qu'on regarde de près le sens du mot ἁγνός, dont M. Fehrle a illustré le changement dans son livre intitulé *Die kultische Keuschheit* : quelle différence, dans la chasteté du culte et la pureté de l'âme dévote, quelle distance entre les temps divers! Peut-on nier que pour un Hippolyte du temps de Périclès la notion de la chasteté est une autre chose que pour un Xanthias ou même un Phidippidès? Si un citoyen de la classe des Nicias ou des Hippocrate croit nécessaire avant tout qu'un homme en se rapprochant de ses dieux soit pur, que ni son corps ni son âme ne soient souillés, c'est non seulement que l'idée d'une pureté plus élevée se présente à lui, mais aussi le sens religieux qui lui a dicté ce devoir est plus intime et d'une nature plus éthique que celui de l'homme homérique ou de l'ἄναξ de Tirynthe et de Mycènes.

Il y a bien peu de rites dont la signification et le but n'aient pas changé; mais, surtout dans les cérémonies domestiques,

les anciennes superstitions résistent avec ténacité. C'est là qu'on reconnaît encore le plus facilement le Grec des temps primitifs. Celui-là croit qu'il sera ἁγνός aux yeux de ses dieux, si durant toute sa vie il tient à cœur de ne prendre jamais ce qui est aux dieux. Mais comment faire, si rien ne lui appartient à lui-même, ni ce que la terre offre dans sa fertilité inépuisable, ni ce que lui donne la fécondité de sa femme, ni même ce qu'il fabrique de ses propres mains? Il sera donc obligé de voler toujours ce qui est aux dieux, ou pour le dire plus correctement, à ces êtres mystérieux qu'il dit ses démons? Ce ne sont pas tous des hommes d'une piété grave et élevée comme le fut le poète des *Travaux et les Jours*, qui voit dans les démons des ministres d'un Zeus juste et sage. Le Grec primitif — nous le savons — est prêt à tromper les démons, et il n'est pas rare qu'il déploie alors une fourberie astucieuse digne d'un Prométhée.

Il suffit de relire les pages que M. Gruppe a consacrées à la peur des démons dans son livre sur la Mythologie grecque pour voir que dans les cérémonies nuptiales notamment subsistaient maintes traces de la vieille superstition. On aurait bien tort, à ce qu'il semble, de reconnaître avec Plutarque dans le rapt des jeunes filles à Sparte un acte commis furtivement pour tromper les parents. Ce sont les démons qu'on cherche à tromper : sinon, pourquoi une νυμφεύτρια ornait-elle officiellement la mariée? Mais il vaut bien la peine d'entendre Plutarque lui-même (Plut. *Lyc.* 15) : ἐγάμουν δὲ δι' ἁρπαγῆς... τὴν δὲ ἁρπασθεῖσαν ἡ νυμφεύτρια καλουμένη παραλαβοῦσα τὴν μὲν κεφαλὴν ἐν χρῷ περιέκειρεν, ἱματίῳ δὲ ἀνδρείῳ καὶ ὑποδήμασιν ἐνσκευάσασα κατέκλινεν ἐπὶ στιβάδα μόνην ἄνευ φωτός · ὁ δὲ νύμφιος ... παρεισελθὼν ἔλυε τὴν ζώνην καὶ μετήνεγκεν ἀράμενος ἐπὶ τὴν κλίνην. On le voit, la jeune femme, pour tromper les démons, s'est d'abord métamorphosée en homme; puis elle a mis des souliers, comme si elle avait l'intention de sortir. Et, afin que rien ne puisse la trahir, ni révéler aux divinités jalouses où elle est allée en quittant son

lit solitaire, c'est le jeune mari qui la soulève et la porte à son lit. De même à Rome — je dois le parallèle à M. Samter (*l. l.* p. 136) — les jeunes mariées ne doivent pas toucher en entrant le seuil de leur nouvelle demeure, ἀλλ' ὑπεραίρουσιν (αὐτὰς) οἱ προπέμποντες (Plut., *Q. R.*, 29) ; et cela vaut mieux encore, parce qu'ainsi le νύμφιος lui-même courra moins de danger qu'à Sparte, où il n'a que l'obscurité pour le protéger. Et puisque l'exemple romain nous rappelle la pompe nuptiale, ajoutons aussitôt que dans le mythe d'Hyménée c'est le dieu du mariage lui-même qui s'enveloppe d'un habit féminin, quand il arrive pour arracher les vierges d'Athènes aux mains lascives des Pélasges.

La mythologie, tout en déformant le sens de ces rites quand elle les attache au culte de certains dieux, n'en change pas tout à fait la nature, et souvent on peut encore en entrevoir les origines par de petits détails. Je n'oserais pas attribuer à une telle cause le changement de Zeus en taureau, et peut-être serait-il audacieux de citer ici le cygne de Léda; mais que dire du coucou, bien étonné lui-même de se trouver le favori d'un Zeus? Peu de mythes sont aussi transparents dans leur caractère étiologique que le récit destiné à nous faire comprendre pourquoi l'Héra d'Argos porte sur son sceptre un coucou. Selon le récit que les prêtres argiens ont conté à Pausanias, la déesse le fait pour l'amour de son mari : λέγουσι τὸν Δία ὅτε ἥρα παρθένου τῆς Ἥρας ἐς τοῦτον τὸν ὄρνιθα ἀλλαγῆναι, τὴν δὲ ἅτε παίγνιον θηρᾶσαι (Paus., II, 17, 5). Pourquoi un coucou? Le Périégète ne nous donne pas le récit dans toute sa longueur; mais on le trouve chez Aristote, dans les scholies sur Théocrite, V, 64 — on dirait une nouvelle alexandrine. On m'excusera de ne pas le raccourcir : il y a trop de détails que le lecteur observera plus facilement en lisant tout le texte. Le récit se rapporte à la montagne du Kokkygion près d'Hermione. Or c'est l'ancien démon de ce lieu qui se cache sous le Zeus Kokkygios : Ἀριστοτέλης δὲ ἱστορεῖ ἐν τῇ περὶ Ἑρμιόνης ἱερῷ (l. ἐν τῇ περὶ τῶν ἐν Ἑρμιόνῃ ἱερῶν?) διατριβῇ περὶ τοῦ Διὸς καὶ τῆς Ἥρας γάμου · τὸν

γὰρ Δία μυθολογεῖ ἐπιβουλεύειν τῇ Ἥρᾳ μιγῆναι ὅτι αὐτὴν ἴδοι χωρισθεῖσαν ἀπὸ τῶν ἄλλων θεῶν · βουλόμενος δ' ἀφανὴς γενέσθαι καὶ μὴ ὀφθῆναι ὑπ' αὐτῆς τὴν ὄψιν, μεταβάλλει εἰς κόκκυγα καὶ καθίζεται εἰς ὄρος, ὃ πρῶτον μὲν Θρόναξ ἐκαλεῖτο, νῦν δὲ Κόκκυξ · τὸν δὲ Δία χειμῶνα ποιῆσαι δεινὸν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ · τὴν δὲ Ἥραν πορευομένην μόνην ἀφικέσθαι πρὸς τὸ ὄρος καὶ καθέζεσθαι ἐπ' αὐτό, ὅπου νῦν ἐστὶν ἱερὸν Ἥρας τελείας · τὸν δὲ κόκκυγα ῥιγῶντα καὶ πεφρικότα διὰ τὸν χειμῶνα καταπετασθῆναι καὶ καθεσθῆναι ἐπὶ τὰ γόνατα αὐτῆς · τὴν δὲ Ἥραν ἰδοῦσαν αὐτὸν οἰκτεῖραι καὶ περιβαλεῖν τῇ ἀμπεχόνῃ · τὸν δὲ Δία εὐθέως μεταβαλεῖν τὴν ὄψιν καὶ ἐπιλαβέσθαι τῆς Ἥρας · τῆς δὲ μίξιν παραιτουμένης διὰ τὴν μητέρα αὐτὸν ὑποσχέσθαι γυναῖκα ταύτην ποιήσασθαι.

On voit qu'ici c'est la déesse des noces solennelles qui donne l'exemple des *progamia*, et que dans le récit mythologique les *proteleia* et le déguisement du mariage se sont confondus. Mais, dans un autre mythe concernant les dieux τέλειοι, les προτέλεια, quoique sous un déguisement encore plus complet, ont gardé des détails plus intéressants. Les fêtes des Dédales, en Béotie, étaient sans doute une réminiscence d'un culte antérieur à la religion des Olympiens. Mais dans les temps historiques on se racontait qu'autrefois Héra, prise d'un accès de jalousie contre son mari, s'était retirée en Eubée. Le dieu Cithéron alors donna à Zeus le conseil de faire faire une poupée en bois, de coiffer cette poupée *d'un voile* et de la mettre à ses côtés en montant dans un char à bœufs. Il faudrait alors répandre le bruit que c'était Platéa, fille d'Asope, qu'il allait prendre pour femme. Héra ne tarda pas à accourir, pleine d'indignation. Mais quelle fut sa joie quand, en déchirant le voile, elle vit que son mari s'était joué d'elle. Elle se réconcilia donc avec Zeus, et en mémoire de cette réconciliation fut instituée la fête des Dédales (des poupées), pendant laquelle (Paus., X, 3, 14) τὸ ἄγαλμα (un *dédale* en bois) κομίσαντες παρὰ τὸν Ἄσωπον (probablement à cause du bain nuptial) καὶ ἀναθέντες ἐπὶ ἅμαξαν γυναῖκα ἐφιστᾶσι νυμφεύτριαν. On dirait que c'est la pompe de l'hyménée, qui s'organise ici, surtout quand on compare avec le récit de

Pausanias le texte d'Eusèbe. Ce qui est raconté différemment par Plutarque chez Eusèbe (*Prép. Év.* III, 1) mérite certainement d'être noté. Plutarque nous dit que Héra, τρεφομένη ἔτι παρθένος, fut enlevée par Zeus et emportée sur le Cithéron. Macris, sa τρόφος, la cherche en vain partout, jusqu'à ce que Cithéron, le dieu de la montagne, l'avertit μὴ πολυπραγμονεῖν ὡς Διὸς ἐκεῖ τῇ Λητοῖ συναναπαυομένου. Voilà donc le faux nom sous lequel on cache la mariée par peur des démons, comme dans l'autre récit on le fait par le voile. Samter, dans son livre très documenté, n'a pas omis de nous fournir d'autres exemples pour démontrer quelles mesures on prit chez les peuples divers pour empêcher les démons de faire du mal aux jeunes mariées, et aussi dans les premiers chapitres du livre récent de M. Lawson (*Modern Greek folklore and ancient Greek religion*) on pourra voir avec quelle ténacité ces superstitions ont subsisté en Grèce. Pour notre objet il sera plus utile de prendre garde aux mots suivants d'Eusèbe : Φανερῶν δὲ τῶν γάμων γεγενημένων καὶ περὶ τὸν Κιθαιρῶνα πρῶτον ἐνταῦθα καὶ τὰς Πλαταιὰς τῆς ὁμιλίας ἀνακαλυφθείσης Ἥραν Τελείαν καὶ Γαμήλιον αὐτὴν προσαγορευθῆναι. Voilà vraiment le moment des ἀνακαλυπτήρια. Quand les noces sont consommées, on peut sans danger ôter le voile. Ainsi le comprend la jeune mariée qui, dans l'épigramme attribuée — avec peu de droit d'ailleurs — à Archiloque (fr. 17 B.), consacra son voile à l'Héra de Paros :

Ἀλκιβίη πλοκάμων ἱερὴν ἀνέθηκε καλύπτρην
Ἥρῃ, κουριδίων εὖτ' ἐκύρησε γάμων.

C'est de la même manière que les ἀνακαλυπτήρια sont offerts par le dieu de Phérécyde (dans le fragment dont traite Diels *Abh. Bair. Akad. d. Wissensch.*, 1897; *hist.-phil. Kl.* 145, l. 11) καὶ ἐπειδὴ τρίτη ἡμέρη γίγνεται τῷ γάμῳ, τότε Ζὰς ποιεῖ φᾶρος μέγα τε καὶ καλὸν καὶ ἐν αὐτῷ ποικίλλει Γῆν κ. τ. λ... Ταῦτά φασιν ἀνακαλυπτήρια πρῶτον γενέσθαι, ἐκ τούτου δὲ ὁ νόμος ἐγένετο καὶ θεοῖσι καὶ ἀνθρώποισι.

C'est donc proprement après la première nuit des noces qu'il

fallait offrir à la jeune mariée les *anacalypteria*. Mais aux temps où la notion primitive de la cérémonie du voile s'était évanouie, on pouvait sans trop de négligence changer tout cela. Quelquefois on offrait les *anacalypteria* le même soir que les cadeaux des *epigamia* (comme le montre Harpocration *s. v.* ἀνακαλυπτήρια), quelquefois à l'occasion du dîner nuptial, ainsi avant la nuit (Bekker, *An. Gr.*, I, 200, 6) quand la jeune femme après avoir assisté à la fête, rejetait son voile pour monter sur le char.

Dans tous ces rites on se donnerait vainement du mal pour chercher une règle suivie partout et toujours. Le repas nuptial dans le palais de Ménélas (*Od.* δ) se fait sans que ni Hermione ni Hélène ne soient présentes, ce qui a fourni une ample matière à discussion, non seulement aux critiques alexandrins, mais aussi aux diascévastes modernes. Sur le bouclier d'Achille (Σ, 491) c'est pendant le repas qu'on voit les jeunes gens

νύμφας ἐκ θαλάμων δαΐδων ὑπὸ λαμπομενάων
ἠγίνεον κατὰ ϝάστυ,

et Zénodote ne me semble pas si ridicule qu'il le semblait aux Aristarchéens, en proposant ἐς θαλάμους. Mais que dire des fêtes de Clisthène? On cherchera en vain Agariste au banquet.

A Athènes, aux temps des orateurs, chez les gens comme il faut, on faisait sans doute rarement des noces sans que la jeune mariée fût présente au banquet, du moins pendant la première partie du repas (Iw. Müllers *Hb.*, p. 149); mais il faut croire que pour les petits bourgeois toute la fête était beaucoup plus simple. La cérémonie est expédiée avec une vitesse étonnante dans la *Paix* d'Aristophane (v. 868) :

ἡ παῖς λέλουται καὶ τὰ τῆς πυγῆς καλά,
ὁ πλακοῦς πέπεπται...

Enfin tout est prêt; mais la mariée a-t-elle assisté au repas,

quand elle est appelée dehors (v. 1316), voilà ce qui n'est pas facile à décider.

Dans le rituel et dans les cérémonies du mariage il y avait sans doute de grandes différences ; beaucoup de jeunes mariées n'avaient jamais vu d'*anacalypteria;* peut-être les *proteleia* et les *epaulia* aussi étaient-ils négligés souvent. Du moins il faut chercher avec assez de soin pour en trouver la mention chez les écrivains et s'il arrive aux poètes d'en parler, on n'a pas l'impression qu'ils mentionnent une cérémonie observée par tout le monde. C'est avec une précision qui ne siérait pas mal à un professeur qu'Euripide traite le sujet des προτέλεια dans son *Iphigénie en Aulide* (v. 714) :

Clyt. ἀλλ' εὐτυχοίην · τίνι δ' ἐν ἡμέρᾳ γαμεῖ;
Ag. ὅταν σελήνης εὐτυχὴς ἔλθῃ κύκλος.
Clyt. προτέλεια δ' ἤδη παιδὸς ἔσφαξας θεᾷ;
Ag. μέλλω · 'πὶ ταύτῃ καὶ καθέσταμεν τύχῃ.
Clyt. κἄπειτα δώσεις τοὺς γάμους εἰς ὕστερον;
Ag. θύσας γε θύμαθ' ἁμὲ χρὴ θῦσαι θεοῖς.
Clyt. ἡμεῖς δὲ θοίνην ποῦ γυναιξὶ θήσομεν;
Ag. ἐνθάδε παρ' εὐπρύμνοισιν Ἀργείων πλάταις.

Des *proteleia* offerts par le père seul à Artémis, un repas nuptial séparé pour les femmes, voilà des choses bien nouvelles. Il semblerait que le poète eût voulu indiquer le caractère d'un âge éloigné en changeant les coutumes de son propre temps. Pourtant, comme nous l'avons vu pour les coutumes du mariage même, le caractère apotropique des *proteleia* s'était évanoui peu à peu. On s'expliquait les *proteleia* comme des θυσίαι πρὸ τῶν τελείων ἤτοι τῶν γαμικῶν θυσιῶν, à moins qu'on n'allât aussi loin que Pausanias chez Eustathe (*Ad Iliad.* 881, 29), qui osa dire ὅτι προτέλεια ἡ πρὸ τῶν γάμων θέα. En tout cas, on oublia que ces *proteleia* étaient proprement destinés à προτελεῖν τοὺς γαμουμένους, qu'ainsi ils constituaient un γάμον πρόγαμον.

Le sacrifice des *proteleia* est devenu de plus en plus un acte de dévouement, une invocation à la divinité bienveillante. On

ne reconnaît plus l'apotropaion, comme dans la mention de la source Callichoros (*Hom. hymn. Cer.* 105), ou bien on a à se donner quelque mal pour le retrouver. Nous l'observons de près dans les exemples que M. Glotz a apportés dans son livre sur l'*Ordalie*. En énumérant les fleuves et les sources de Grèce qui par leurs noms rappellent l'offre de la virginité, il ajoute (p. 74) : « La coutume est générale. Avant de se donner à un homme, la jeune fille vient se donner au fleuve, comme « nymphe ». Elle lui paie son dû et lui fournit l'occasion de la punir, s'il y a lieu. En Troade, les jeunes filles à la veille des épousailles se baignaient dans le Scamandre, en prononçant la formule sainte : λαβέ μου, Σκάμανδρε, τὴν παρθενίαν (Ps. Esch., *Lettr.*, X, 3). A Haliartos, elles entraient dans une source nommée Kissoessa, pour y faire l'offrande de leurs prémices (τὰ προτέλεια θύειν). » Voilà ce qui fut bien l'idée primitive des *proteleia* : c'était une offrande des prémices. Si le dieu acceptait l'offrande, bien malheureuse la vierge mortelle qui n'y acquiesçait pas et qui prenait mari mortel après qu'un dieu avait daigné l'agréer! Ce sont les Coronis et les Créuse, dont les poètes nous content l'histoire.

Ainsi dans la poésie des mythes le souvenir des *proteleia* comme sacrifice *ad deprecandam iram* s'était maintenu bien que caché. Mais dans la vie de tous les jours les Grecs s'étaient bien éloignés de cette notion primitive. Il est peu douteux que la source Callirrhoé, où jadis Hyménée avait sauvé les vierges athéniennes, enlevées par les Pélasges, ait été primitivement honorée par des *proteleia* peu différents de ceux offerts au Parthénios, au Skamandros ou à tout autre fleuve de la Grèce. Pourtant bien faibles sont à Athènes les survivances de cette idée. La vierge athénienne ne se rend plus à la source ; il suffit que le garçon destiné à ce service lui apporte l'eau de la source sacrée, que ce garçon soit un παῖς ἀμφιθαλής et qu'il soit nommé λουτροφόρος. La nature primitive de la cérémonie est changée si complètement, qu'on ne voit dans cette eau qu'un bain lustral et qu'on ne l'offre pas moins au fiancé qu'à la vierge.

Le culte public d'Athènes dans un de ces rites annuels avait pourtant gardé assez fidèlement la mémoire des progamies. Dans les noces de la Basilinna accomplies à la fête des Anthestéries la pensée vivait encore que la prêtresse allait faire l'offre de sa personne au dieu dans le Boukolion. Elle n'est pas vierge, il est vrai; mais la loi prescrit qu'elle ait été mariée à l'archonte roi en premières noces : ainsi c'est Athènes qui s'offre à son dieu. Mais si le symbole est resté, si toutes les cérémonies du mariage y sont respectées, s'il y a un hyménée et même une incubation dans le temple, pour les Athéniens du ve siècle tout le symbole avait changé de nature : l'*enaulismos* du Boukolion était devenu pour eux une cérémonie bien innocente. Je ne dirai pas qu'ils ne croyaient plus à l'*epiphaneia* des dieux; mais, en ce qui concerne le *concubitus* du dieu avec une femme dans son propre sanctuaire, il me semble que la plupart des archontes devaient avoir peu de crainte en voyant entrer leur femme dans le vieux temenos du Boukolion. Ils avaient sans doute sur la présence et les actes des dieux dans leurs temples à peu près l'opinion d'Hérodote. Dans son style simple, mais non dépourvu d'ironie, l'historien nous parle du temple de Bêl, qui se trouvait à Babylone (I, 182) : Φασὶ δὲ οἱ αὐτοὶ οὗτοι (c'est-à-dire les Chaldéens), ἐμοὶ μὲν οὐ πιστὰ λέγοντες, τὸν θεὸν αὐτὸν φοιτᾶν τε ἐς τὸν νηὸν καὶ ἀμπαύεσθαι ἐπὶ τῆς κλίνης (où, selon la coutume strictement observée, seule une femme élue par le dieu ἐναυλίζεται) κατάπερ ἐν Θήβῃσι τῇσι Αἰγυπτίῃσι κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον, ὡς λέγουσι οἱ Αἰγύπτιοι · καὶ γὰρ δὴ ἐκεῖθι κοιμᾶται ἐν τῷ Διὸς τοῦ Θηβαιέος γυνή, ἀμφότεραι δὲ αὗται λέγονται ἀνδρῶν οὐδαμῶν ἐς ὁμιλίην φοιτᾶν · καὶ κατάπερ ἐν Πατάροισι τῆς Λυκίης ἡ πρόμαντις τοῦ θεοῦ, ἐπεὰν γένηται · οὐ γὰρ ὦν αἰεί ἐστι χρηστήριον αὐτόθι · ἐπεὰν δὲ γένηται, τότε ὦν συγκατακλῄεται τὰς νύκτας ἔσω ἐν τῷ νηῷ.

On voit la discrétion d'Hérodote. Il n'est pas un Pausanias qui aime à chaque instant à faire remarquer sa piété et son érudition, en vous disant : « J'aurais beaucoup à vous raconter sur ce temple; seulement il y a là des mystères que je ne saurais

confier à tout le monde ». Hérodote, en un mot « συγκατακλήϊεται » dit sur ce mariage mystique tout ce qu'il lui convenait de dire.

L'idée d'un mariage mystique, qui est très familier aux usages de la mantique grecque, n'est pas exprimée nettement dans le rite nuptial. Il serait pourtant possible de retrouver des indices d'une pensée mystique dans le culte de quelques dieux nuptiaux, surtout là où le privilège des relations *avec la divinité* appartient exclusivement au sacerdoce. C'était le cas — pour ne pas multiplier les exemples — dans le sanctuaire de l'Aphrodite de Sicyone, (Paus., II, 10, 4, 5), déesse d'une origine ancienne et vénérable. Personne n'avait le droit d'entrer dans son ἱερόν excepté la γυνὴ νεωκόρος, ἧ μηκέτι θέμις παρ' ἄνδρα φοιτῆσαι. Il est clair, surtout si l'on veut consulter Pausanias sur les attributs de la déesse et sur son idole, que c'était une Aphrodite Γαμηλία qu'on vénérait ainsi, et de plus, — puisque la prêtresse, en faisant vœu de chasteté, se réserve pour la divinité, — il est clair qu'elle entre là accompagnée de sa λουτροφόρος pour accomplir l'acte du mariage, imitation mystique de l'union d'Aphrodite avec son paredros, que ce soit Asclépios, Hélios, Anchise, ou même Dionysos.

S'il est vrai que dans tous ces actes religieux, qui ont plus ou moins le caractère des *proteleia,* il est question primitivement de se concilier un démon lié au lieu sacré, on ne s'étonnera pas de voir qu'on fait des sacrifices prénuptiaux à des dieux bien différents. C'est ainsi par exemple que la déesse vierge, la παρθένος a aussi ses *proteleia*, que lui offrent les vierges de Trézène. Un jour, à ce que raconte Pausanias (II, 33), Aethra, la fille du roi Pittheus, obéissant à un songe qui lui avait été envoyé par Athéna, se rendit à la petite île de Sphairia, tout près de la ville, pour porter des libations aux mânes de Sphairos ; διαβάσῃ δ' ἐνταῦθα λέγεται Ποσειδῶνα μιχθῆναι. C'est pour cette cause qu'elle fonda là un temple d'Athéna Apatouria. — Pausanias, tout en acceptant l'étymologie grecque du nom, n'insiste pas

sur le caractère de l'ἀπατή — et elle ordonna (κατεστήσατο) καὶ ταῖς Τροιζηνίαις παρθένοις ἀνατιθέναι πρὸ γάμου τὴν ζώνην τῇ Ἀθηνᾷ τῇ Ἀπατουρίᾳ.

La notion d'une progamie ne se trouve plus dans ce rite, quoique dans une autre version de la même histoire (chez Apollodore, III, 208) il soit du moins question du double mariage d'Aithra avec Poseidon et avec Aigeus, et que même, selon Hygin (f. 37), le lieu de leur union fût le « fanum Minervae ». En général, il faut reconnaître que les rites prénuptiaux tendaient à s'assimiler aux autres sacrifices. C'était un sacrifice bien simple que l'offrande des mères à l'Aphrodite-Héra de Sparte (Paus., III, 13,9).

Les Grecs eux-mêmes ne leur prêtaient plus de signification spéciale. Il n'était pas rare que tout le rite se réduisît à une offre des cheveux (γάμων ἔθη τὰ προτέλεια καὶ ἀπαρχαὶ καὶ τριχῶν ἀφαιρέσεις). Il me semble très douteux que les parents, en offrant pour leurs filles les προτέλεια dans l'acropolis, sussent quelle était exactement la déesse invoquée : la Parthénos ou l'Apatouria? la Lochia? ou même Aphrodite? Et sans doute il ne nous serait pas facile d'indiquer à Athènes une solennité où persiste clairement le souvenir de la progamie ancienne, d'une πρόμειξις ou d'une ἀφοσίωσις par laquelle les jeunes mariées se purifiaient « primosque solebant excusare toros » (Stat., *Theb.*, II, 213). Nous l'entrevoyons pourtant dans la cérémonie mentionnée par Zénobius (*Prov.*, III, 98) : Ἀθήνησι γὰρ ἐν τοῖς γάμοις ἔθος ἦν ἀμφιθαλῆ παῖδα ἀκανθὰς μετὰ δρυΐνων καρπῶν στέφεσθαι καὶ λῖκνον ἄρτων πλῆρες περιφέροντα λέγειν « ἔφυγον κακὸν, εὗρον ἄμεινον ». Car voilà bien confondues dans une seule phrase les progamies et les καθαρμοί.

Seules les Brauronies ont peut-être conservé assez distinctement en Attique le caractère de l'ἀφοσίωσις. On sait que dans cette fête fort ancienne, en un lieu très sacré — ἀγχίαλον Βραύρωνα κενήριον Ἰφιμεδείας, comme le dit le savant Euphorion — les jeunes filles d'Athènes κροκωτὸν ἠμφιεσμέναι ἀπομειλίσσονται τῇ θεῷ (Suid., *s. v.* ἄρκτος et Schol. Aristoph. *Lys.* 645).

Il est très heureux que la notice de Suidas nous ait conservé le verbe propre. Car le sens du verbe ἀπομειλίσσεσθαι, ainsi que celui du substantif, s'était bien obscurci pour les Grecs aux temps alexandrins. On sait à combien de commentaires l'usage du mot μείλια dans la *Presbeia* a donné lieu. Callimaque sans doute nous a prouvé son érudition homérique en nommant le don votif consacré à Artémis par Agamemnon un « μείλιον ἀπλοίης » (cf. mes *Studia Callimachea*, I, 102); mais la plupart des érudits n'ont voulu voir dans les *meilia* du roi de Mycènes que des cadeaux offerts par lui pour apaiser la colère d'Achille. A ce qu'il me semble, nous avons ici la survivance assez précieuse d'une ἀφοσίωσις homérique. Agamemnon promet ici de ne pas donner seulement sa fille en mariage sans demander des ἕδνα, mais d'y ajouter aussi des μείλια, πολλὰ μάλ' ὅσσ' οὔπω τις ἑῇ ἐπέδωκε θυγατρί. Il eût été absurde d'ajouter ces derniers mots, s'il s'agissait seulement d'un cadeau destiné à apaiser le mari. Que l'on doive pourtant nommer les *meilia* d'Agamemnon une « survivance », c'est ce que montrent les vers suivants. Déjà pour le poète de la *Presbeia* le sens primitif du mot est perdu. Les vers qui suivent énumèrent des dons destinés non pas aux dieux, mais προϊκὸς *loco* à Achille.

Ainsi, à ce qu'il paraît, dans le cours des temps, la nature des μειλίγματα changea. Les *proteleia* ou les *epigamia* s'étaient assimilés de plus en plus au culte traditionnel. Seulement en certains lieux les coutumes préhistoriques s'étaient attachées au sol avec une ténacité trop grande pour qu'on pût les déraciner. Alors on les combina avec un certain culte du lieu : ainsi seulement à Samos, à ce que nous savons, la vieille habitude du « Beilager » était unie au souvenir des noces de Zeus et d'Héra (*Schol. Townl. in Il.* Ξ 296 : Σάμιοι ζήλῳ τῆς θεοῦ μνηστεύοντες τὰς κόρας λάθρα συγκοιμίζουσιν, εἶτα παρρησίᾳ τοὺς γάμους θύουσι), quoique cent lieux divers réclamassent l'honneur du ἱερὸς γάμος. Ou bien, comme à Cnossos (Diod., 5,72), on avait donné à un rite ancien le caractère d'une imitation de l'ἱερὸς γάμος.

II

Il m'a fallu des détours dignes de la πολυιδρείη du poète qui nous occupe, pour revenir à Naxos. Sans doute ces *progamia* de Cydippé, tout à fait semblables aux *epigamia* mentionnés par Pollux étaient assez spéciaux, et notre recherche ne nous a rien montré d'identique dans les autres villes de la Grèce. Aussi Callimaque a-t-il trouvé qu'il valait bien la peine d'avertir le lecteur que c'était un τέθμιον spécialement naxien, et cela dit, en des mots qui ne peuvent pas être lus sans évoquer la mémoire du ἱερὸς γάμος, il ajoute la cause mythologique. Du moins, on croit qu'il le fait. Et vraiment si le poète des *Hymnes*, instruit de tout ce qui touche à la mythologie et à l'histoire du culte de ses ancêtres, si le poète, qui ἀμάρτυρον οὐδὲν ἀείδει, avait dit en toutes lettres que la cérémonie de Naxos était un rite institué en mémoire des amours de Zeus et d'Héra, je répondrais peut-être qu'à Naxos le rite était probablement plus ancien que le culte; mais en ce qui concerne l'αἴτιον je n'oserais pas le contredire. Seulement — il ne le dit point. Écoutons le poète dans la traduction très minutieuse de M. Puech : « Car on dit, qu'autrefois Héra — chien, chien, arrête-toi; cœur impudent tu vas chanter ce qu'il n'est pas permis de révéler. Félicite-toi de n'avoir pas vu les mystères de la déesse redoutable; tu n'aurais pas résisté au désir d'en trahir le secret. Ah ! trop de savoir est un mal dangereux pour qui ne sait pas être maître de sa langue; on ressemble à un enfant qui possède un couteau. »

La réticence du poète est pour nous très gênante. Il nous faudra d'abord répondre à une question préalable. Callimaque en savait-il plus qu'il ne veut dire? Ou ne sait-il rien? Puis, la mention d'Héra concerne-t-elle le mariage de Zeus avec cette déesse ou le poète est-il en train de révéler une tout autre fable concernant Héra, qu'il interrompt tout à coup craignant l'impiété? Ou bien, est-ce que d'abord il voulait mentionner comme

la première possibilité la mémoire des noces d'Héra « Ἥρην γάρ κοτέ φασί » (comme un on-dit, φασί), pour la rejeter ensuite en donnant la cause véritable? Alors ce serait cette cause elle-même qu'il aura craint de révéler, et il se félicite de n'avoir pas vu les mystères de la déesse redoutable, à laquelle cette cause se rapporte? Ou, si l'on croit qu'on ne doit pas trop se fier à cette déclaration de réserve pieuse, faut-il traduire ainsi la rhétorique de notre phrase : « Il y a des gens qui veulent attacher le rite prénuptial mentionné dans mon vers précédent au souvenir du ἱερὸς γάμος de Zeus et d'Héra. Je me vois dans l'impossibilité de les suivre (car j'ai étudié l'affaire), et je pourrais indiquer la vraie cause du rite et le culte auquel il se rapporte, mais je ne veux pas le faire : il y aurait à raconter trop de faits qui n'entrent pas dans le cadre de mon récit. »

Ce que j'ai dit n'épuise pas la série des raisons qui peuvent avoir poussé Callimaque à sa réticence incontestablement irritante. Pourtant je ne chercherai pas d'autres suppositions. Il me suffira d'établir, si je le peux, que ce n'est pas le ἱερὸς γάμος d'Héra, qui était selon Callimaque l'αἴτιον mythologique du rite prénuptial. Ensuite je chercherai à démontrer qu'il y avait à Naxos des restes de superstitions préhistoriques qui s'étaient attachés à un autre culte.

Il est vrai que, par les mots « προνύμφιον ὕπνον ἰαῦσαι », le poète nous amène, comme par un dessein prémédité, à l'union de Zeus et d'Héra. Aussi, quand il continue « Ἥρην γάρ κοτέ φασί », éveille-t-il inévitablement l'idée de leurs amours prénuptiaux. Il n'en est pas moins inadmissible que le poète hésite à les mentionner. C'est aussi l'opinion de M. Bonnet et de M. Graindor, qui a traité la question du rite dans le *Musée Belge* (XV, 55 suiv.). M. Bonnet pense — et je fais comme lui — « that Callimachus' reason for interrupting himself is quite inadequate, if he is alluding to the secret loves of Zeus and Hera from which Homer had long since lifted the veil of mystery », et j'ajouterai que le poète lui-même paraît avoir traité le sujet

de cette union, et assez longuement, dans le deuxième livre des *Aitia*. C'est non seulement le fragment de Callimaque cité par le scholiaste (Schol. ad Il., I, 609), ὥς τε Ζεὺς ἐράτιζε τριηκόσιους ἐνιαυτούς, qui mérite de retenir notre attention, mais aussi la fin de la scholie : κατὰ δὲ τὴν τῶν Τιτάνων ὑπὸ Διὸς καθαίρεσιν καταταρταρωθέντος Κρόνου Ζεὺς καὶ Ἥρα διαδεξάμενοι τὴν ἐν οὐρανῷ βασιλείαν μέχρι τοῦ νῦν θεῶν τε καὶ ἀνθρώπων βασιλεύουσιν ἀλλήλοις ἡρμοσμένοι, τῆς Ἥρας τελείας καὶ συζυγίας προσαγορευομένης, παρ' ὅσον ἀδελφὴ μόνη ἀνδρὸς ἔτυχε τοιούτου. Il n'est pas douteux, à ce qu'il me semble, que dans la partie des *Aitia* citée par le scholiaste, Callimaque, en chantant l'amour et le mariage de Zeus et de sa sœur, a trouvé l'occasion d'une allusion élégante à l'union d'Arsinoé Philadelphe et de son frère, comme il l'a fait dans ce poème perdu qui commence : « Ἀρσινόης, ὦ ξεῖνε, γάμον καταβάλλομ' ἀείδειν ». Ne serait-ce pas alors complètement ridicule de rejeter comme impie (οὐχ ὁσίη) la mention du même mariage divin dans le quatrième livre ?

M. Graindor a proposé une autre hypothèse. Callimaque, par ces mots « Ἥρην γάρ κοτέ φασί, ferait allusion aux relations obscures qui ont existé entre Héra et Héraclès. Sans doute « cette hypothèse expliquerait mieux la réticence de Callimaque, et surtout le rapprochement du cas d'Héra avec la coutume naxienne ». Mais, pour admettre l'hypothèse de M. Graindor, il est absolument nécessaire de croire à l'union d'Héra avec Héraclès. Cela m'est impossible. D'abord les hypothèses de Miss Harrison dans la *Classical Review* de 1893, p. 74 suiv., me semblent suffisamment refutées par M. Farnell (*Gr. Cults a. Myth.*, I, p. 199) ; ensuite l'article documenté et très spirituel de M. Cook (*Who was the wife of Zeus?*), dans le volume XX (1906) de la même revue, n'apporte — à ce qu'il me semble — aucun argument pour prouver que dans l'âge classique la littérature et la mythologie grecques aient jamais fait d'Héraclès l'époux d'Héra. Quant à Callimaque, qui n'épargne point la reine des dieux (*Hymn.*, III, 30, 108, 140 ; IV, 55, 106, 240), il n'a laissé passer aucune occasion d'énumérer les maux que la

déesse jalouse avait inventés pour tourmenter le fils d'Alcmène.

Il me semble donc nécessaire de chercher une autre solution au problème. Quels sont les dieux, auxquels le poète a pensé? Quels sont les ἱερὰ θεῆς φρικτῆς? Serait-il trop audacieux de supposer que la cérémonie accomplie par Cydippé nous ramène à la religion de Dionysos et surtout d'Ariadné? Les indices ne manquent pas pour soutenir cette conjecture.

Le fait que le récit du mariage naxien est attaché par le poète à un nom réel Acontiós et à la famille des Acontiades à Céos suffit à nous détourner pour le moment de la recherche séduisante des origines de Cydippé. Ce nom a-t-il été primitivement un nom divin? Nous ne chercherons pas à le décider. Mais, comme dans presque toutes les nouvelles que les poètes alexandrins et leurs imitateurs romains se plaisent à nous raconter, les éléments du récit se retrouvent ailleurs. Je renonce, bien qu'elle provienne de Céos, à parler de la nouvelle de Ctésylle et d'Hermocharès (Ant. Lib. 1), comme de cette partie de l'histoire qui expose le jeu des Κυδώνια; d'ailleurs ce ne sont pas des parallèles qu'il nous faut. Mais, pour éclaircir certains points obscurs, je voudrais rappeler l'histoire des amours de Diognète l'Érythréen et de Polycrité, la vierge héroïque de Naxos. Selon Parthénius (c. IX), aux temps où les Milésiens faisaient le siège de Naxos, le commandant de leurs troupes auxiliaires, Diognéte d'Érythrées — un homme, ne l'oublions pas, très lié par son nom et son origine aux Naxiens et à leur culte dionysiaque — fut pris d'un amour violent pour Polycrité, jeune fille de Naxos, restée seule, un certain jour, et sans secours dans le sanctuaire du Délion, non loin de la ville. Diognète, quelque grand que fût son désir de posséder la vierge, ne put pas se décider à la prendre de force, οὐ γὰρ δή γε θεμιτὸν ἦν ἵκετιν οὖσαν ἐν τῷ ἱερῷ βιάζεσθαι; il lui déclara par lettre son amour, et la jeune fille lui promit d'être à lui, s'il donnait à ses deux frères l'occasion de s'emparer par ruse du campement milésien. Ce qui fut fait. Peu de temps après, comme les Milé-

siens célébraient la fête des Thargélies et que dans les joies et l'ébriété de ce jour ils négligeaient toute surveillance, les frères de Polycrité, avertis par Diognète, grimpèrent sur les remparts du camp, y introduisirent leurs soldats et égorgèrent les ennemis en masse. Alors « par erreur » (κατ' ἄγνοιαν) Diognète aussi fut tué. Et le jour suivant, quand les citoyens de Naxos, enfin délivrés de l'armée ennemie, voulaient rendre grâce à Polycrité, οἳ μέν τινες αὐτὴν μίτραις ἀνέδουν, οἳ δὲ ζώναις, αἷς βαρηθεῖσα ἡ παῖς διὰ τὸ πλῆθος τῶν ἐπιρριπτουμένων ἀπεπνίγη. Καὶ αὐτὴν δημοσίᾳ θάπτουσιν ἐν τῷ πεδίῳ. Puis, ils instituèrent des ἐναγίσματα en son honneur et aussi, suivant certains auteurs, en l'honneur de Diognète, s'il est vrai du moins que ses cendres aient été déposées dans le tombeau de Polycrité.

Dans ce récit, comme dans la nouvelle de Cydippé, les traits originaux se dérobent pour la plupart à nos yeux, parce qu'il y a trop de changements et de contaminations. Par exemple, la mort de Diognète le jour des Thargélies est sans doute une réminiscence de la coutume sacrée des φαρμακοί et se détache alors de l'histoire de son amour. Notons seulement que, précisément comme dans le récit de Cydippé, la rencontre des jeunes gens se fait dans un Délion, mais cette fois à Naxos, et surtout que la jeune Polycrité a ses ἐναγίσματα, ses rites sépulcraux, pendant lesquels les vierges de Naxos se dépouillent de leurs voiles et de leurs ceintures pour les consacrer à l'héroïne. Voilà sans doute un rite voisin des *proteleia;* quant à la signification de cette cérémonie, elle devient beaucoup plus claire dans la version de notre histoire que Plutarque a conservée dans ses Γυναικῶν ἀρεταί (c. 17). Il y a entre les deux récits plusieurs divergences, qu'il me faudra négliger; remarquons seulement que, chez Plutarque, la vierge est faite prisonnière par Diognète, qu'après la prise du campement Diognète n'est pas égorgé, mais que ἐξῃτήσατο αὐτὸν ἡ Πολυκρίτη καὶ διέσωσεν. Après cela, quand elle s'avance dans la procession des vainqueurs, elle est saluée par les citoyens avec des chants et des couronnes, mais οὐκ ἤνεγκε τὸ μέγεθος τῆς χαρᾶς, ἀλλ' ἀπέθανεν

αὐτοῦ πεσοῦσα περὶ τὴν πύλην. C'est là qu'elle est enterrée par les Naxiens, qui donnèrent à son sépulcre le nom de Βασκάνου τάφος.

Quoique le nom du tombeau de Polycrité indique clairement le caractère des rites accomplis là, il pourrait sembler assez téméraire de rapprocher les ἐναγίσματα de Polycrité et de Diognète, du culte dionysiaque et de la divinité d'Ariadné, si l'histoire de l'union de Dionysos et d'Ariadné ne se répétait pas dans un très grand nombre de récits naxiens. C'est surtout M. Gruppe qui, brièvement, mais en termes très clairs et fort suggestifs, a mis en lumière les traditions mythologiques qui liaient aux cultes de Béotie Naxos et les autres Cyclades (*Gr. Myth.*, p. 244, etc.). On ne peut pas comparer les pages de Diodore (V, 50 sqq.) étudiées par Gruppe sans être frappé des traits de famille qui unissent tous ces récits naxiens de mariage. C'est toujours l'histoire de Dionysos, d'Ariadné et de Thésée qui se répète. On y peut toujours voir un reflet de ce double mariage qui tend à expliquer par une tradition mythologique un usage du culte ou un rite apotropique.

C'est d'abord l'histoire de ce Boutès, ennemi de Dionysos malgré son nom dionysiaque, qui n'est pas sans rappeler le Boukolos, c'est-à-dire le dieu, l'ἄξιος Ταῦρος lui-même. Boutès, dans son désir de posséder Coronis, ne respecte pas la sainteté du lieu sacré, le Drios — les broussailles — où demeurent les nourrices du dieu, Διωνύσοιο τιθῆναι. Mais quand elle fut enlevée par cet autre Lycurgue, Coronis, dit-on, ἐπὶ τῇ ἁρπαγῇ καὶ τῇ ὕβρει χαλεπῶς φέρουσαν ἐπικαλέσασθαι τὸν Διόνυσον βοηθῆσαι αὐτῇ· τὸν δὲ μανίαν ἐμβαλεῖν τῷ Βούτῃ καὶ διὰ τοῦτο παρακόψαντα ῥῖψαι ἑαυτὸν εἴς τι φρέαρ καὶ τελευτῆσαι. C'est donc par une sorte de καταπόντωσις que Boutès est mort; et on pourrait joindre son sort aux exemples que M. Glotz a réunis dans une note à la page 54 de son livre; car, comme on le voit, la fin de Boutès est semblable à la mort de Glaucos. Mais un φρέαρ — un puteal — est autre chose que la mer. Prenons garde ensuite que cette Co-

ronis porte le même nom que Coronis-Aiglé, pour l'amour de laquelle Thésée délaissa, dit-on, Ariadné, à Naxos (Isyll. *D.* 10, 19; Plut., *Thés.*, 20), et qu'on trouve dans cette histoire aussi les traits de la double union. La Coronis de l'histoire de Boutès est unie à Boutès et à Dionysos, Thésée aime Ariadné et Coronis-Aiglé, Ariadné est donnée à Oinaros prêtre de Dionysos après avoir été unie avec Thésée.

Puis c'est Agassamenos ou Kassamenos, roi de Naxos Strongylé, qui, après l'*aphanismos* de Boutès, enlève la femme d'Aloeus, Iphimedeia, et sa fille Pancratis. Déjà, pour la possession de Pancratis, deux Naxiens τῶν ἐπιφανεστάτων, Sikélos et Hekétoros, s'étaient battus καὶ ἐρίσαντες ἀλλήλους ἀνεῖλον. Aussi les frères de Pancratis qui vinrent à Naxos la réclamer y trouvent-ils la mort, comme du reste Pancratis elle-même. Mais, si la personne même de la sœur des Aloades, — qui ont donné à Strongylé le nom de Dia — est restée un peu obscure, il est beaucoup plus facile de retrouver les liens qui rattachent au culte dionysiaque sa mère Iphimedeia; c'est d'abord son double mariage (chez Diodore elle est la femme d'Aloeus avant d'être unie à Agassamenos), mais surtout son caractère chthonien. La nature chthonienne d'une héroïne grecque se manifeste, avant tout, ou par un *aphanismos* ou par un tombeau. S'il n'est pas possible de trouver à Naxos un culte sépulcral d'Iphimédeia, peut-être le trouvera-t-on chez les aïeux des Naxiens, à Anthédon. M. Gruppe (*Gr. Myth.*, p. 69) le croit; mais à Anthédon, parmi les lieux sacrés du temple des Cabires, de Déméter, de Dionysos et du sépulcre des Aloades, Pausanias n'a pas vu, du moins il n'a pas mentionné, le tombeau de leur mère; Pausanias dit simplement ἐνταῦθα μέν εἰσι τάφοι Ἰφιμεδείας καὶ Ἀλωέως παίδων, c'est-à-dire : c'est là que se trouvent les tombeaux des fils d'Iphimedeia et d'Aloeus. Mais si le Périégète ne dit mot ici du sort d'Iphimedeia, dans le Xe livre, dans sa description de *l'Enfer* de Polygnote, il reconnaît l'héroïne à côté d'Augé, et il ajoute expressément τῇ δ' Ἰφιμεδείᾳ γέρα δέδοται μεγάλα ὑπὸ τῶν ἐν Μυλάσοις Καρῶν (X, 28, 8).

Sur le caractère de ces γέρα, nous n'aurons pas de doute. Nous en aurons moins encore sur la nature de l'héroïne elle-même. Ulysse la trouva assise à côté de Phèdre et d'Ariadné, et elle avait aussi son mythe de la double union. Mariée à Alocus, elle chercha la faveur de Poseidon (λ, 305).

τὴν δὲ μέτ' Ἰφιμέδειαν Ἀλωῆος παράκοιτιν
εἶσιδον, ἣ δὴ ἔφασμε Ποσειδαῶνι μιγῆναι.

Nous voilà tout près d'Ariadné. Le poète de la Nékyia avait sans doute ses raisons pour donner à Iphimedeia sa place à côté d'Ariadné. On sait qu'il raconte aussitôt après

Φαίδρην τε Πρόκριν τε ἴδον καλήν τ' Ἀριάδνην,

et les mythologues n'ont point manqué de noter le parallèle qui existe entre les deux héroïnes. Quelle que soit enfin l'origine d'Iphimedeia, dans les mythes naxiens elle revêt un caractère chthonien.

Les réminiscences béotiennes de Naxos ne sont pas épuisées par ces exemples. Mais les poètes et les mythologues anciens, aimant les complications fantastiques et se souciant peu de démêler les origines historiques des mythes, ont fait tout pour confondre ces réminiscences. Pourtant, en rapprochant par le parallélisme de leur sort les « nourrices » de Dionysos et sa fiancée crétoise, ils ont laissé venir à nous un peu de lumière. Nous voyons comment l'union double et l'*aphanismos* se répètent. Comme Iphimedeia, la femme du prince naxien avait appartenu à Poseidon, et comme Aethra elle s'était unie à Aegeus et à Poseidon; la mythologie a voulu même répéter le Γλαύκου πήδημα dans l'île de Naxos. Le poète épique Évanthès nous raconte que c'était ἐν Δίᾳ τῇ νήσῳ que Glaucos aima Ariadné. Selon Théolytos, il en fut puni par Dionysos, qui le lia avec des liens de pampre et le força ensuite à lui prouver ses dons fatidiques.

C'est le sort commun ou presque commun de tous les

amants d'Ariadné qu'ils ne sauvent leur vie qu'en quittant l'héroïne. Personne ne s'étonne de cette singularité, qui rappelle le caractère chthonien que la fille de Pasiphaé, sœur de Phèdre, a pris dans l'île de Naxos. Les cérémonies de son culte aussi étaient d'une nature si variée, que les érudits anciens eurent déjà recours au remède favori du dédoublement. C'est Plutarque qui le raconte (*Vita Thes.*, 205) : Καὶ Ναξίων τινὲς ἰδίως ἱστοροῦσι δύο Μίνωας γενέσθαι καὶ δύο Ἀριάδνας, ὧν τὴν μὲν Διονύσῳ γαμηθῆναί φασιν ἐν Νάξῳ καὶ τοὺς περὶ Στάφυλον τεκεῖν, τὴν δὲ νεωτέραν ἁρπασθεῖσαν ὑπὸ τοῦ Θησέως καὶ ἀπολειφθεῖσαν εἰς Νάξον ἐλθεῖν καὶ τρόφον μετ' αὐτῆς Κορκύνην ὄνομα (ἧς δείκνυσθαι τάφον) · ἀποθανεῖν δὲ καὶ τὴν Ἀριάδνην αὐτόθι καὶ τιμὰς ἔχειν οὐχ ὁμοίας τῇ προτέρᾳ · τῇ μὲν γὰρ ἡδομένους καὶ παίζοντας ἑορτάζειν, τὰς δὲ ταύτῃ δρωμένας θυσίας εἶναι πένθει τινὶ καὶ στυγνότητι μεμιγμένας.

La nature orcine de la déesse est clairement mise en lumière dans les derniers mots ; elle résulte aussi de sa mort. Les mots de la Nékyia « πάρος δέ μιν Ἄρτεμις ἔκτα » sont suivis assez fidèlement par les mythologues grecs, soit qu'ils racontent qu'Ariadné s'est pendue après qu'elle fut délaissée par Thésée (Plut., *Thes.*, 20), soit qu'ils déifient la princesse de Crète comme nous le lisons dans le récit de Diodore : ἐπὶ δὲ τούτου (c'est-à-dire au temps où, l'île étant occupée par les Cariens, Smerdis, petit-fils de Naxos et fils de Leucippe, occupait le trône), Θησεὺς ἐκ Κρήτης ἀναπλέων μετὰ τῆς Ἀριάδνης ἐπεξενώθη τοῖς ἐπὶ τῇ νήσῳ · καὶ κατὰ τὸν ὕπνον ἰδὼν τὸν Διόνυσον ἀπειλοῦντα αὐτῷ εἰ μὴ ἀπολείψει τὴν Ἀριάδνην αὐτῷ, φοβηθεὶς κατέλιπε καὶ ἐξέπλευσε. Διόνυσος δὲ νυκτὸς ἀπήγαγε τὴν Ἀριάδνην εἰς τὸ ὄρος τὸ καλούμενον Δρίος, καὶ ἐν ἀρχῇ μὲν ἠφανίσθη ὁ θεός, μετὰ δὲ ταῦτα καὶ ἡ Ἀριάδνη ἄφαντος ἐγενήθη. On sait qu'il y eut chez les anciens des versions beaucoup plus ornées de la même histoire. Si nous pouvons nous fier au scholiaste de l'Odyssée, c'était Phérécyde qui sauva l'honneur du prince athénien en affirmant que « αὐτῷ παραστᾶσα ἡ Ἀθηνᾶ ἐκέλευσε τὴν Ἀριάδνην ἐᾶν καὶ ἀφικνεῖσθαι εἰς Ἀθήνας; les auteurs suivis par Hygin (*P. A.*, II, 5) avançaient les amours du dieu et racontaient que déjà

Dionysos s'était uni à Ariadné en Crète avant l'arrivée de Thésée; d'autres assuraient qu'Ariadné ne mourut point après son union avec Dionysos, et qu'elle ne disparut pas non plus d'une manière mystérieuse, mais qu'elle épousa Oinaros, prêtre de Dionysos à Naxos. Toutes ces versions ont leur valeur; car, dans l'étude des mythes et des cultes, une version n'en exclut pas une autre; et surtout la tradition du mariage d'Ariadné et d'Oinaros nous fournit un parallèle extrêmement intéressant au mariage de la Basilinna athénienne. Mais la plupart des écrivains parlent de l'*aphanismos* ou de la mort d'Ariadné. Rien de plus naturel. Pour concilier les deux natures très différentes qui se rencontrent dans la princesse crétoise, il n'y avait pas d'expédient plus facile que de la faire mourir. C'était ainsi que son père Zeus-Minos, n'en déplaise au savant Callimaque, avait son sépulcre en Crète. Et ce fut par ce même *aphanismos* que sa divinité, la *Toute-Sainte* (ἀρι-άγνη) s'attacha aisément aux lieux sacrés — d'abord habités par des démons — où il fallait que les vierges destinées au mariage allassent offrir les *proteleia* de leur virginité. Car, mais pour une raison différente, la disparition du dieu invoqué fait souvent partie aussi des mythes étiologiques concernant les rites du mariage. Comme les Grecs eux-mêmes à une époque postérieure ne croyaient guère que leurs dieux en personne vinssent occuper le lit préparé pour eux par la prêtresse (cf. Hérod., I, 181 cité plus haut), ils aimaient aussi à faire disparaître dans leurs mythes le dieu progamique. Hyménée se meurt pendant les noces (Pind., fr. 139); ou bien sa voix s'endort pendant l'union de Dionysos et d'Ariadné : « Mortuum vel voce orbatum (tradunt) in nuptiis Dionysi cum Althea vel Ariadne » (Serv., *In Ecl.*, 8, 30). — Souvent, dans les rites, on alla encore plus loin. Dans les fêtes béotiennes des Dédales, dont nous avons parlé plus haut, on brûlait la poupée de bois qui représentait le dieu; après que l'offrande à Zeus Teleios et à Héra Teleia est faite, καθαγίζουσι τὰ ἀγάλματα (cf. Paus., IX, 3).

Il vaut bien la peine d'entendre ce que le Béotien Plutarque

(chez Eus. *Prép. év.*, III, 1) raconte là-dessus : τοῦ πλάσματος φανεροῦ γενομένου διαλλαγεῖσαν μετὰ χαρᾶς καὶ γέλωτος αὐτὴν νυμφαγωγεῖν, τιμὴν δὲ τῷ ξοάνῳ προσθεῖναι καὶ Δαίδαλα τὴν ἑορτὴν προσαγορεῦσαι, κατακαῦσαι δὲ ὅμως αὐτὸ καίπερ ἄψυχον ὂν ὑπὸ φιλοτιμίας. Il ne sera pas inutile de voir à la lumière de cette coutume comment Thésée s'est libéré du *dédalon* qu'il ne voulait pas garder toujours. Comme le dieu de Delphes le lui avait recommandé (Plut., *Thes.*, ibid., 2), il avait pris soin de se faire accompagner par un *dédalon* d'Aphrodite en quittant la Crète avec Ariadné. Mais, à son retour, en abordant à Délos, il prit la résolution de laisser là l'*agalma,* ἵνα μὴ οἰκάδε ἐπαγόμενος εἰς ἀνάμνησιν Ἀριάδνης ἐφέλκηται (Paus., 9, 40, 3 sqq.).

Tout ce que nous avons dit sur les mythes de l'Ariadné naxienne aurait peu de valeur pour établir notre thèse, si nous ne pouvions rendre acceptable la supposition que cette divinité reçut l'hommage des vierges destinées au mariage. En ce qui concerne le caractère chthonien d'Ariadné, je me permets de renvoyer le lecteur à ce que MM. Gruppe, Farnell et d'autres ont observé sur les cérémonies bizarres de l'Aphrodite d'Amathus, sur les Oschophoria d'Athènes, etc. Je me bornerai à ajouter ce qui me semble strictement nécessaire.

Selon Alcidamas, cité par l'auteur du *Certamen Hesiodi et Homeri* (p. 445 Rz.), le cadavre d'Hésiode, deux jours après le meurtre, fut apporté par des dauphins sur la plage de Loeris, ἑορτῆς τινὸς ἐπιχωρίου παρ' αὐτοῖς οὔσης Ἀριαδνείας. Plutarque (*Sap. conv.*, 19) parle de cette même fête en l'appelant la πανήγυρις τῶν Ῥιείων. Nous savons par Thucydide (II, 84) qu'il y avait un temple de Poseidon en ces lieux, et Pausanias qui, en parlant du meurtre d'Hésiode (IX, 31, 5), veut sans doute aussi indiquer la coïncidence de l'arrivée du cadavre avec la fête nommée par Alcidamas Ἀριάδνεια, donne la fête pour une Μολυκρίς dédiée à Poseidon. Pourtant dans le cours du livre suivant (X, 11, 6) Pausanias mentionne certains sacrifices offerts à Rhion, à Thésée et Poseidon. Voilà donc le mari athénien

d'Ariadné ajouté à la déesse sur la côte de Locride, et la déesse de Naxos introduite dans le pays d'*Oineus* comme elle fut accueillie dans l'île de Dionysos par *Oinaros*. L'auteur du *Certamen*, il est vrai, ne reconnaît dans cette fête des Ariadneia qu'une *panegyris* ; du moins il n'y constate pas expressément un caractère mystique. On pourrait cependant sans trop de témérité rapprocher de ce culte d'Ariadné ce que Pausanias nous raconte de l'Aphrodite Locrienne. Dans les mythes de Naxos aussi, et spécialement dans les poèmes orphiques, nous voyons survivre la mémoire de l'Ariadné-Aphrodite, que M. Gruppe nous a montrée à Amathunte. Dionysos lui-même était adoré à Naxos sous une double forme, le Bacchus ayant un visage en cep de vigne, et le Μειλίχιος en bois de figuier. Ainsi, en revêtant le dieu d'un caractère bacchique et phallique à la fois, on avait pourtant gardé son nom Μειλίχιος, qui indique le démon qu'on devait apaiser par des μείλια. C'était le Dionysos des mystères orphiques, le père d'Hermès Chthonios, le dieu auquel Héphaistos offre l'amphore d'or destinée à contenir les cendres d'Achille et de Patrocle. Ce même caractère chthonien, qui semble être obscurci dans les cultes publics de l'île, nous le retrouvons pour Ariadné chez les poètes orphiques, qui aiment à saluer la déesse comme Aphrodite, σεμνὴ Βάκχου πάρεδρος. Or, il ne sera pas trop audacieux de supposer que c'était la même divinité que cette Ἀφροδίτη ἐν σπηλαίῳ dont nous parle le Périégète (X, 38, 12) : Ἀφροδίτη δὲ ἔχει μὲν ἐν σπηλαίῳ τιμάς · εὔχονται δὲ καὶ ἄλλων ἕνεκα καὶ αἱ γυναῖκες μάλιστα αἱ χῆραι γάμον αἰτοῦσι παρὰ τῆς θεοῦ. Je préfère laisser de côté pour ce moment la question, assez intéressante d'ailleurs, de savoir quelle était en réalité le but de ces supplications à une déesse, qui évidemment a quelques rapports avec l'Aphrodite Perséphoné de Thèbes et l'Aphrodite Melainis de Thespies. Il n'est pas douteux qu'au temps de Pausanias on n'y trouvait plus un caractère apotropique; mais il y a entre tous ces cultes une parenté que je ne voudrais pas négliger. Le rite de l'Aphrodite Locrienne ressemble trop au culte de la déesse d'Hermione (Paus., II, 34, 12)

ἡ καὶ ἄλλας ἔχει παρὰ Ἑρμιονέων τιμὰς, καὶ ταῖς παρθένοις καὶ ἣν γυνὴ χηρεύουσα παρὰ ἄνδρα μέλλῃ φοιτᾶν ἁπάσαις πρὸ γάμου θύειν καθέστηκεν ἐκεῖ.

Dans tous ces cultes des influences diverses ont mêlé des superstitions d'origines souvent très variées. Si l'on n'a pas le droit de saluer dans chaque Aphrodite chthonienne une Ariadné, on doit le faire du moins pour l'Aphrodite des Argiens qui se trouve dans le sanctuaire de Dionysos Saotès (Paus., II, 37, 2). De même, le culte d'une Ariadné chthonienne dans l'île de Naxos n'est pas douteux. Était-ce à cette déesse que les *proteleia* étaient offerts? On ne peut pas le démontrer avec une rigueur mathématique. Mais en voyant à quel point les rites prénuptiaux en l'honneur des divinités chthoniennes, héritières des vieux démons, avaient partout changé de nature dans le cours des siècles, on ne s'étonnera pas de ne les retrouver que très difficilement à Naxos, et on voudra peut-être prendre en considération que le rite des *progamia* accompli par Cydippé avait rapport au culte de Dionysos Μειλίχιος et d'Ariadné, aussi bien que les sacrifices du Βασκάνου τάφος.

K. Kuiper.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

I. — Architecture. Fouilles.

Nécropoles d'Enkomi. — Murray, on se le rappelle, attribuait au VIIIe siècle avant notre ère les objets découverts dans les fouilles de la Salamine chypriote. La thèse, aujourd'hui, ne rencontrerait plus guère de défenseurs; mais ce serait se tromper presque également que de reculer simplement d'un demi-millénaire la date proposée dans la préface des *Excavations*. M. Poulsen (1) montre fort bien qu'il faut distinguer parmi les monuments de la nécropole et que toutes les tombes ne sont pas, il s'en faut, de la même époque. Quelques-unes peuvent être antérieures au XVe siècle avant notre ère, et la plupart seraient du XVe ou du XIVe; mais d'autres pourraient être plus récentes encore et appartenir au XIIe siècle ou même au XIe. La pyxis d'ivoire, en particulier, serait d'une date assez basse et de travail probablement syrien. Il va de soi que ces évaluations chronologiques sont approximatives; car les fouilles, qui auraient pu beaucoup nous apprendre sur l'ancienne Chypre, n'ont pu être surveillées de près et avec toute la vigilance qui eût été nécessaire.

Tombes mycéniennes. — Le British Museum possède un trésor unique de bijoux mycéniens, qui viennent d'être décrits

(1) *Jahrbuch*, XXVI, 1911, p. 215-248, fig. 1-31.

à nouveau par M. Marshall (1). La trouvaille passait pour provenir d'Égine; mais on n'avait pas, jusqu'ici, découvert de tombes mycéniennes dans l'île. Cette lacune vient d'être comblée par la mise au jour de trois sépultures, dont le matériel est assez pauvre, mais appartient à la dernière période distinguée par Evans, ce qui s'accorde bien avec la date que paraissaient indiquer les petits monuments de Londres.

M. Keramopoulos (2) nous apprend dans le même article que plus de cent tombes « mycéniennes » ont été fouillées clandestinement sur le territoire de Thèbes. Il faut d'autant plus le regretter que la récolte dut être fructueuse, à en juger par les vases que Philios découvrit en 1897 et par ceux que M. Keramopoulos lui-même a pu recueillir en 1905, dans une sépulture à « dromos », qui avait été déjà violée. Les poteries qu'on y a trouvées, antérieures à celles d'Égine, seraient parfois encore peintes en couleurs mates : ce détail de technique, joint à certains indices tirés des formes et du décor, donnerait, comme époque de fabrication une période assez longue, allant du « minoen II tardif » au « minoen III moyen », soit environ de 1800 à 1400 ans avant notre ère.

Or, comme il fallait se livrer à des travaux assez compliqués, lors de chaque ensevelissement successif, pour clôturer le couloir d'accès ou le dromos, il paraît peu vraisemblable qu'une même tombe ait pu rester en usage pendant une période aussi longue. M. Keramopoulos en conclut que tous les vases n'étaient pas importés de Crète, mais que beaucoup étaient fabriqués sur place, à l'imitation des premiers, ce qui expliquerait bien les retards de mode ou de technique et la continuation, à une période relativement récente, de procédés arriérés et désuets. La thèse est probable; mais, pour la prouver en effet, il ne faudrait rien moins qu'une comparaison minutieuse et directe des vases découverts en Crète et des poteries béotiennes : jusque

(1) *Catalogue of Jewellery*, 1911, nos 683-768.
(2) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1910, p. 177-252, fig. 1-28, p. 4-10.

là, il semble prématuré de parler d'écoles locales et de fabriques d'imitation.

Delphes. — M. Courby pense (1), contrairement à M. Heberdey, que la frise de *Siphnos* provient bien d'un seul trésor et que la disposition primitive des personnages est, à peu de choses près, celle qu'avait d'abord conjecturée M. Homolle. Seule l'assemblée des dieux comporterait une dizième figure, plus petite que les autres, qui serait peut-être la parèdre de Zeus, Hébé. Athèna, descendant de son char, aurait un geste pareil à celui que M. Poulsen donnait à son Aphrodite (2) : elle viendrait de jeter l'égide sur ses épaules et serait en train de la croiser devant sa poitrine. De même, M. Pomtow aurait tort d'attribuer une péristasis à la tholos dont on a retrouvé des débris dans le trésor des Sicyoniens : M. Courby montre (3) que l'architrave du monument était supportée par un mur, et non par des colonnes. L'édifice n'avait, d'ailleurs, aucun rapport avec le temple qu'ornaient les célèbres métopes sculptées et dont proviennent une vingtaine de fûts et de chapiteaux qu'on a découverte au même endroit. D'autre part, M. Pomtow maintient ses conclusions (4), ce qui est son droit ; mais il s'oublie singulièrement en parlant de l' « outrecuidance » française : M. Courby pouvait s'attendre de sa part à plus d'impartialité, sinon à plus de courtoisie. M. Bourguet fait connaître (5) une haute base rectangulaire, de 5 m. sur 4 m. 1/2, qui portait un char d'or, dédié par Rhodes et qui a pu être consacré, soit après l'échec de Démétrios en 304, soit après le tremblement de terre de 225. Presque certainement dans la première hypothèse, pro-

(1) *Rev. Archéol.*, 1911, I, p. 198-220, fig. 1-4. Les ruines signalées en note de la page 201 appartiennent bien au Trésor des Thébains (cf. *Fouilles de Delphes*, III, I, p. 191-2, Bourguet).

(2) Voir notre *Bulletin* de 1910 (XXIII), p. 186.

(3) *Bull. Corr. Hell.*, XXXV (1911), p. 132-148, pl. III, fig. 1-18.

(4) *Zeitschr. f. Gesch. d. Architektur*, IV, p. 171-214, fig. 1-32, pl. I-II. La tholos est représentée fig. 25, p. 197 et pl. II.

(5) *Bull. Corr. Hell.*, XXXV, 1911, p. 456-491, fig. 1-3.

bablement encore dans la seconde, c'était une réplique du célèbre quadrige de bronze rhodien, qui était l'œuvre de Lysippe. Le même article nous révèle une curieuse base du IIIe siècle, dédiée par la fille de Timolaos. Un support à gradins, deux colonnes ioniques et un entablement à fasces, couronné par une frise de palmettes, y servent de socle assuré à l'ex-voto, qui se dressait à l'Est du pronaos, dans l'endroit le plus apparent du sanctuaire. Cette forme de base, très rare, sinon unique, à l'époque hellénistique, paraît avoir eu grand succès à Delphes; car l'on n'y compte pas moins de quatre monuments de ce genre et qui paraissent avoir été contemporains. On remarquera que le principe de la construction est à peu près le même dans les arcs de triomphe romains, qui se rattachent peut-être à ces prototypes. M. A. J.-Reinach étudie (1) une base toute différente, celle de l'ex-voto que les Étoliens avaient consacré à Delphes, à la suite de leurs victoires sur les Gaulois et après la vengeance qu'ils avaient tirée du sac de Kallion. La statue, non conservée, mais dont nous connaissons l'attitude par les monnaies étoliennes, avait le sein droit découvert et tenait le glaive et la lance. Enfin le monument de Paul Émile, qui portait la statue équestre du vainqueur de Pydna, était, comme l'on sait, décorée d'une longue frise figurée. M. A. J.-Reinach croit y retrouver (2), non seulement, comme l'avait fait M. Homolle, la représentation du cheval échappé pendant la bataille, mais l'épisode du chef des Péligniens, Salvius, qui, pour exciter à la lutte les soldats de sa cohorte, jeta son enseigne dans les rangs ennemis.

Les constructions de l'Acropole. — Il a été beaucoup écrit, dans ces dernières années, sur l'Acropole. D'une part, une équipe de professionnels, venus d'Amérique, a relevé avec grand soin les principaux de ses monuments et préparé des publications de

(1) *Journ. intern. d'Arch. num.*, 1911, p. 177-239, fig. 1-5, pl. V.
(2) *Bull. Corr. Hell.*, XXXIV, 1910, p. 433-468, fig. 1-9.

détail, complètes et précises (1); d'autre part, les archéologues ont fait assaut d'explications et d'hypothèses, parfois ingénieuses, mais qui ne laissaient pas d'être confuses et contradictoires (2). Une mise au point était nécessaire : M. Dœrpfeld, dont on connaît l'esprit de lucidité systématique, s'y est efforcé dans un article doctrinal (3), que je résume sans le discuter. L'Érechtheion ne s'élèverait pas sur l'emplacement d'un temple primitif, et son plan tripartite s'expliquerait par les deux sanctuaires (d'Athéna et de Poseidon-Érechtheus) qu'il devait remplacer. Il date de 438; mais le xoanon d'Athéna, qui devait être transporté dans sa cella orientale, n'a jamais quitté le vieil Hékatompédon, dont le décor ionique fera jusqu'à la fin contraste avec l'ordre dorique du Parthénon. Par contre, le premier Parthénon — ou plutôt le second; car, dès avant l'invasion perse, un édifice de marbre aurait commencé de remplacer une construction primitive en tuf — était plus petit que l'auteur ne l'avait cru d'abord et ne comptait que six colonnes sur chaque façade. Dans les Propylées, le bandeau en pierre noire d'Éleusis, qui court au-dessus des fenêtres sur les quatre murs de la Pinacothèque et sur un côté du vestibule, supportait, à une assez grande hauteur, les tableaux que Pausanias a décrits : la chambre était peut-être le sanctuaire des Charites. Quant aux piédestaux placés à l'Ouest du portique et sur lesquels seront posées plus tard des statues équestres, c'étaient, à l'origine, des antes, qui devaient prolonger de ce côté les constructions de Mnésiclès. Au Sud, le Pyrgos ou le terre-plein qui porte le petit temple de la Victoire Aptère daterait bien de Kimon; le sanctuaire même de Nikè serait antérieur aux Propy-

(1) Travaux de Hill sur le Parthénon, de Wood et de Dinsmoor sur les Propylées, de Dinsmoor sur le Monument de Nikias, de Gordon Allen et de L.-D. Caskey sur l'Asklépieion, enfin de Stevens, de Caskey et de Hill sur l'Érechtheion à la suite de la reconstruction de Balanos.

(2) J'ai résumé ici-même quelques-uns de ces essais : voir les *Bulletins* de 1902 (XV), p. 381-27, de 1904 (XVII), p. 77-8, de 1907 (XX), p. 245-6, de 1908 (XXI), p. 342-3.

(3) *Athen. Mitteil.*, XXXVI, 1911, p. 39-72.

lées et aurait été bâti de 450 à 435 environ. La porte de Beulé serait probablement d'époque byzantine, tandis que le monument de Nikias daterait de 320 et n'aurait rien à voir avec le second temple de Dionysos, dont Athènes pourrait être redevable à Nikias l'ancien et qui remonterait encore au ve siècle. Quant à la Chalkothèque, il faut la chercher entre le Parthénon et le téménos d'Artémis Brauronia; mais nous ne connaissons rien de son ordre. Enfin l'auteur rejette la reconstitution de l'Asklépieion proposée par M. Versakis et ne pense pas que le mur pélasgique de l'Acropole ait jamais eu à l'Ouest l'extension que lui donne M. Kœster.

L'Héracleion de Mélitè. — M. Dœrpfeld avait cru retrouver le temple de Dionysos ἐν λίμναις dans un téménos archaïque situé à l'Ouest de l'Acropole, dans la dépression qui sépare de la Pnyx la colline de l'Aréopage. La présence d'un cellier et l'occupation postérieure du lieu par une confrérie dionysiaque lui avaient paru des arguments suffisants; mais ils n'avaient pas semblé tels à beaucoup de savants, entre autres à M. Foucart. M. Frickenhaus (1), qui partage leur manière de voir, place en cet endroit l'Héracleion de Mélitè, sanctuaire pour lequel Hagéladas avait sculpté la statue d'Héraclès « Alexikakos ». A vrai dire, la seule preuve qu'il allègue est la découverte dans l'enceinte de quatre trous symétriques, où s'enfonçaient des piliers de bois qui pouvaient supporter un hérôon. Or un édicule de cette forme ne se rencontrerait que sur un certain nombre de monuments, bas-reliefs et vases peints, qui seraient relatifs au culte d'Héraclès, d'où la conclusion, tout hypothétique et médiocrement vraisemblable, que le héros divinisé aurait été jadis adoré en ce lieu.

Tombeau de Langaza. — Un tumulus, récemment mis au jour près de Salonique, renferme (2) une sépulture qui a été violée,

(1) *Athen. Mitteil.*, XXXVI, 1911, p. 113-144, fig. 1-4, pl. II-III.
(2) *Jahrbuch*, XXVI, 1911, p. 153-215, pl. II-VI, fig. 1-26, Th. Macridy.

mais dont le décor architectural reste presque intact. Il se compose de deux chambres rectangulaires, voûtées en berceau : le cercueil unique reposait dans une fosse creusée au-dessous du sarcophage et un compartiment carré, placé à la droite de ce dernier, devait contenir le mobilier funéraire. La porte de

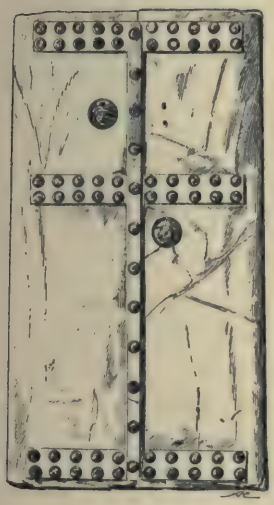

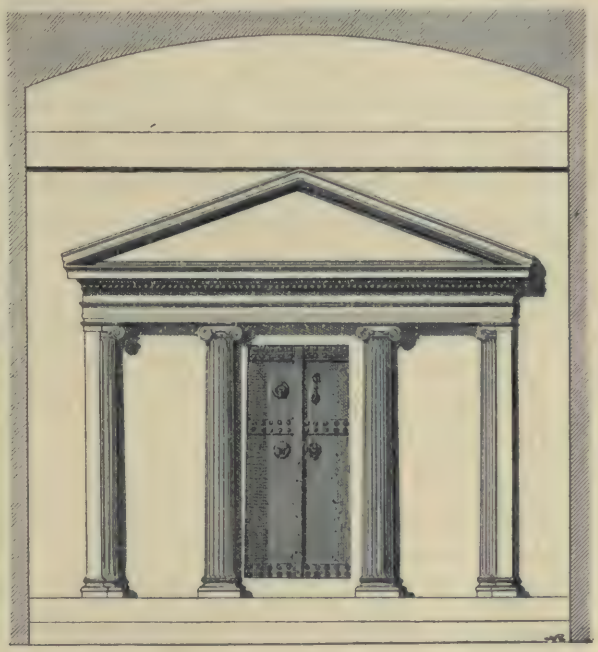

marbre qui donnait accès à la salle intérieure est bien conservée et en partie dorée : la façade du monument est moins remarquable par son ornementation qu'à cause de sa polychromie, dont les tons sont très vifs encore et singulièrement juxtaposés.

Pergame. — La fouille a surtout porté cette année sur le sanctuaire de Dèmèter (1), qui, primitivement, était hors de l'enceinte de la cité et à mi-hauteur de l'Acropole. Un puissant mur

(1) *Athen. Mitteil.*, XXXV, 1910, p. 345-400, p. 524-6, pl. XV-XXIX, fig. 1-10.

de soutènement, que consolident des contreforts régulièrement disposés, maintenait la terre au Sud de la terrasse qui porte le temple. Celui-ci, comme l'autel qui l'avoisine, est dû aux premiers Attalides, Philétairos et Eumène, qui l'ont consacré à leur mère, la Paphlagonienne Boa. L'édifice, très simple, presque tout entier en trachyte, fut rebâti et complété par la suite. Nous savons que, dès la fin du IIIe siècle, il fut orné par la reine Apollonis d'un propylon, de portiques et de chambres, οἴκους. Nous connaissons mal ces dernières : en revanche, les colonnades sont assez bien conservées, et bornent encore, au Sud et au Nord, l'esplanade du temple. Pour racheter la différence de niveau, le portique Sud comprenait une série de chambres souterraines, qu'éclairaient des fenêtres. Contre le portique Nord, au moins dans sa partie orientale, des gradins étagés servaient, comme à Éleusis, de théâtre aux cérémonies du culte. De nombreux autels, une fosse à sacrifices, des propylées et des rampes d'accès complétaient le sanctuaire dans sa partie orientale. — De vains efforts ont été faits, par contre, pour trouver la tombe royale qui se cache sous le Jisma-Tepeh. On comprendra la difficulté de la tâche, si l'on considère que la circonférence du tumulus a près de 500 mètres, que les terres y sont meubles et que, pour dérouter les chercheurs, le sarcophage, qui était relativement minuscule par rapport à l'étendue du mausolée, n'était pas au centre du tertre. — Les sculptures découvertes sont relativement importantes. Je signalerai surtout une précieuse figurine d'Apollon archaïstique, un beau bas-relief, reste d'une grande frise, qui représente un héros ou un dieu assis sur une peau de lion, quelques Nikès et des portraits de l'époque impériale.

Le tombeau de Q. Nasonius Ambrosius. — Découverte en 1674 sur la voie Flaminienne, près de Prima Porta, la tombe n'est plus connue aujourd'hui que par les dessins de Bartoli, commentés et publiés en 1680 par l'antiquaire Bellori. La vingtaine de tableaux qui en couvrait les murs et qui paraît

dater du IIe siècle, a été, depuis le XVIIe siècle, souvent étudiée; mais plusieurs détails y paraissaient singuliers, sans qu'il fût malheureusement possible d'en contrôler l'exactitude. Un article posthume de M. Michaelis (1) permet, dans une certaine mesure, de suppléer aux originaux disparus. La bibliothèque de Windsor contient, en effet, plusieurs croquis du même sépulcre, faits à l'époque de la découverte par un autre dessinateur que Bartoli, qui serait un certain Gaetano Piccini. La comparaison des esquisses n'est pas à l'honneur de Bartoli : on voit que ce dernier ne se contentait pas d'ajouter des accessoires et des fonds de tableaux, mais qu'il complétait les personnages à demi effacés, modifiait les attributs et les poses, ajoutait même, dans certains cas, des figures entières. Il suit de là que bien des hypothèses ingénieuses auront été imaginées en pure perte, pour expliquer des parties restaurées ou modernes. La leçon n'est pas nouvelle pour les archéologues; mais il est bon qu'elle leur soit rappelée de temps à autre.

II. — Sculpture.

La migration des types. — M. Loewy donne une suite (2) à l'important article que nous avons signalé dans le bulletin précédent (p. 172). Il étudie cette fois, après la figure humaine, les représentations d'animaux, dont le lieu d'origine serait toujours le même et resterait la Crète des Dédalides. Ainsi les diverses Europe au taureau, que nous voyons sur les hydries de Céré (de Rome et du Louvre), sur le vase à reliefs de la Bibliothèque nationale et sur les métopes sculptées de Sélinonte et de Delphes, dériveraient toutes de la statue de culte qui devait se dresser à Gortyne. Le fonds originel serait, à tout prendre, peu varié, et le répertoire archaïque ne laisse pas d'être assez pauvre. M. Loewy promet de nous montrer bientôt comment,

(1) *Jahrbuch*, XXX, 1900, fig. 1-2, pl. I-V, p. 106-126.
(2) *Jahreshefte*, XIV, 1911; p. 1-34, fig. 1-36.

pour en remplir les lacunes et pour en varier les thèmes, les Grecs empruntèrent au style « oriental » une ornementation plus riche et de nouveaux éléments décoratifs.

Fronton archaïque. — On sait la découverte récente qui fut faite à Corfou de sculptures archaïques provenant d'un temple (1). En attendant que le résultat des fouilles soit publié, il faut remercier MM. Ch. Picard et Ch. Avezou d'avoir fait connaître

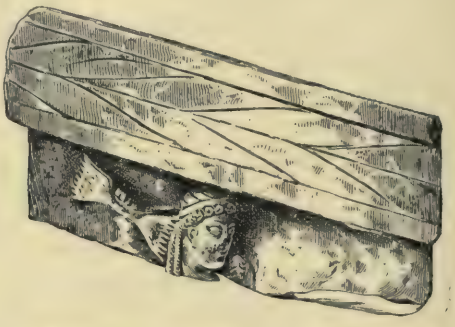

deux fragments de frontons (2). La description très précise qui est faite des sculptures permet, sinon d'en étudier le style, du moins d'en apercevoir le sujet. On y voit Zeus, armé du foudre,

(1) *Rev. archéol.*, 1911, I, p. 450-1. Cf. *Arch. Anzeiger*, XXVI, 1911, p. 135-7, Karo.
(2) *Ibid.*, 1911, II, p. 1-19, fig. 1-3.

qui triomphe du géant Porphyrion : le dieu est imberbe, particularité assez rare et dont nous ne connaissions pas encore d'exemple archaïque.

Stèle de Boston. — Il n'en reste malheureusement plus guère que des fragments (1); mais cette stèle archaïque, qui pourrait être de travail attique, quoique trouvée en Béotie, nous intéresse à plus d'un titre. D'abord la main gauche élève assez singulièrement une branche de grenadier, accostée de deux fruits, tandis que la droite tient simplement les cordons du strigile et qu'une guirlande d'olivier ceint la tête de l'éphèbe. Puis l'inscription qui surmonte la figure, au lieu d'être horizontale, est tracée dans le sens vertical, comme elle l'est parfois sur les vases peints, et part de la tête du mort. Enfin, si un fragment de bandeau sculpté appartient bien au monument, le couronnement de la stèle serait plat et orné de spirales continues, au lieu de se terminer par un acrotère.

Réplique du trône Ludovisi. — Deux planches des *Antike Denkmæler* (2) accompagnent l'article de M. Studniczka (3), annoncé dans le dernier Bulletin (4). Le mémoire, l'un des plus complets et des meilleurs qu'on doive à son auteur, pourra être discuté sur des points de détail; mais il dissipe tous les doutes que l'on pouvait concevoir sur l'authenticité du monument. Ce qui distingue, au premier abord, le marbre de Boston de la *Naissance d'Aphrodite*, c'est le décor architectonique de la partie inférieure, composé de volutes allongées, de palmettes ionisantes et de feuilles recroquevillées comme des aplustres; mais M. Studniczka a montré que ce support ornemental se retrouvait jadis au-dessous des reliefs Ludovisi; seulement il était rapporté et taillé dans un autre bloc de marbre. Les deux triades se faisaient

(1) *Amer. journ. of archaeol.*, XV, 1911, p. 293-301, pl. VII, fig. 1-5, L. D. Caskey.
(2) III, pl. 7-8.
(3) *Jahrbuch*, XXVI, 1911, p. 50-192, pl. I, fig. 1-90.
(4) 1911 (XXIV), p. 174.

donc vis-à-vis et devaient décorer, comme deux paravents très bas ou comme des balustrades pleines, les deux chevets d'un grand autel rectangulaire. — Sur la face nouvelle qui nous est offerte, Éros nu, de face, appuie l'une des mains sur la hanche et tient de l'autre une balance, en partie taillée dans le marbre, en partie rapportée : dans les deux plateaux, dont l'un penche sensiblement, des jeunes hommes nus se retiennent, comme des poids vivants, aux chaînes de support. A la droite du spectateur, une femme voilée baisse la tête, dans l'attitude bien connue de la « Pénélope » Chiaramonti ; la femme qui lui fait vis-à-vis du

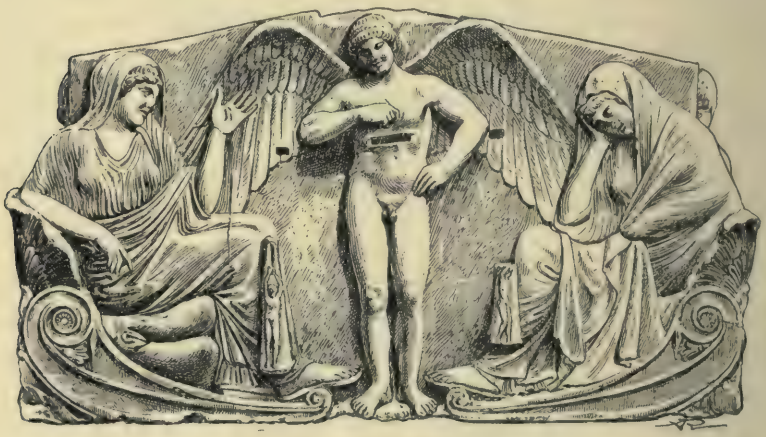

côté où penche le fléau lève la main en signe de surprise joyeuse. Sur la petite face de droite, un éphèbe nu est assis et joue de la lyre ; à gauche, une vieille femme ridée, décrépite et assise à cropetons, tient une tige courbe où l'on peut voir une branche d'arbre. — M. Studniczka, qui accepte pour les bas-reliefs Ludovisi l'interprétation traditionnelle de la naissance d'Aphrodite, placée entre l' « Amour sacré » et l' « Amour profane », cherche dans le même cycle l'explication des trois plaques nouvelles. La femme, qui est du bon côté de la balance, est Aphrodite encore, qui triomphe de Perséphone vaincue, figurée par la grenade « chthonique » placée sous la Pénélope : les petits personnages qui servent de poids représentent (?)

l'objet même de la contestation amoureuse, soit le jeune Adonis que viennent de se disputer les deux déesses et qui, suivant une légende, échut pour les deux tiers de l'année à Kypris, pour un tiers seulement à Korè, sa rivale. Le mythe devait être connu des anciens; car nous le voyons reparaître sur un miroir du Louvre avec inscriptions latines. Dès lors l'éphèbe à la lyre devient tout naturellement Adonis, dont la nourrice serait la vieille au nez cassé, qui tiendrait en main le haut d'un myrte ou la personnification de Myrrha, la mère du jeune dieu. — L'autel devait s'élever à Chypre, où le culte d'Adonis paraît avoir été particulièrement vivace; mais, quoiqu'on y retrouve des

traces d'inspiration ionienne, il semble qu'il soit de travail attique; car, en dehors de la tête Ward, ce sont surtout les vases peints d'Athènes qu'on peut rapprocher utilement des bas-reliefs. La date approximative de 470, proposée par M. Petersen, pourrait être maintenue : elle est, comme l'on voit, très voisine de celle où il convient de placer les frontons d'Olympie, mais les sculptures de ces derniers seraient d'un art tout différent et, du moins suivant M. Studniczka, resteraient l'œuvre d'une école « continentale » et « péloponnésiaque ».

Le fronton occidental d'Olympie. — On doit à M. Skovgaard une restitution des figures qui décoraient le fronton occidental

du temple de Zeus. Depuis 1905, date où parut son mémoire (1), M. Treu est revenu sur la question, et M. Wolters a présenté, à son tour, son essai de restauration; mais les critiques de ces deux savants n'ont pas semblé décisives à M. Skovgaard (2). Sauf pour ce qui regarde les statues d'angle, il défend ses positions anciennes et les appuie d'arguments ingénieux et probants.

Tête attique. — M. Arnold Schober donne, pour la première fois, une bonne reproduction (3) d'une tête que connaissent bien les visiteurs du Musée d'Athènes. Endommagée sur le côté droit et coupée ras au menton, elle appartenait sans doute à un jeune athlète et probablement, comme le montrent les oreilles aplaties et déformées, à un pancratiaste. L'exécution en est médiocre; mais le copiste paraît s'être inspiré fidèlement de l'original. Celui-ci était en bronze, et l'art en rappelle à la fois Myron et les sculptures du Théseion : le crâne, qui est petit et arrondi, n'a rien de polyclétéen.

Phidias. — Les publications récentes d'A. H. Smith et de Collignon-Boissonnas posent de nouveau la question de savoir la part que Phidias a prise à la décoration du Parthénon. Pour y répondre en toute assurance, il ne faudrait rien moins que

(1) Écrit en danois et généralement ignoré en France.
(2) *Bulletin de l'Académie de Danemark*, 1911, 2, p. 57-97, pl. et fig. 1-9.
(3) *Athen. Mitteil.*, XXXVI, 1911, p. 193-7, pl. VII.

pouvoir dire au préalable ce qu'est l'art de Phidias — ce qui équivaut, à peu près, à une pétition de principe. Mais, si le problème ne peut recevoir de solution rigoureuse, une observation patiente et des hypothèses bien liées peuvent nous rapprocher du but, et plus la poursuite est parfois décevante, plus on comprend qu'elle passionne les chercheurs. M. Schrader (1), qui vient à son tour de s'y exercer, prend pour point de départ le bas-relief de Triptolème, dans lequel il retrouve la traduction en marbre de trois bronzes de Phidias, la Dèmèter que nous connaissons par les répliques de Cherchell, la Korè que rappelle une statue célèbre de la collection Albani, enfin un Triptolème (?) que nous révélerait un marbre de la même galerie; à moins qu'il ne faille y reconnaître le portrait du bel éromène Pantarkès, celui dont le maître avait gravé le nom sur un doigt de son Jupiter. A Olympie, Phidias aurait également consacré un Zeus debout, appuyé sur le sceptre, dont on retrouverait la tête dans un bronze gratté et mal conservé de l'ancienne collection Ambras. Enfin M. Schrader a, lui aussi, sa Lemnia : il la reconnaît dans un bas-relief en pentélique de l'ancienne collection Lansdowne, qui montre la déesse sans l'égide, tenant le casque de la main gauche et le revers de la main droite appuyé à la hanche. La conjecture n'est pas certaine : elle a du moins, sur celles de Furtwængler et de M. Amelung, l'avantage de n'être pas invraisemblable et, si l'on veut, d'être provisoirement acceptable. La partie la plus utile du mémoire est peut-être celle où l'auteur démontre ce que d'autres avaient soupçonné, que dans les dessins attribués à Carrey, les feuillets ne reproduisent pas l'ordre réel des métopes et qu'on attribuait à tort au long côté méridional certaines scènes qui font partie de la face Nord.

Tête du Parthénon. — Le Musée de Stockholm possède une belle tête attique, arrivée en Suède vers le milieu du XVIIIe siè-

(1) *Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 35-88, pl. I-II, fig. 37-93.

cle, mais dont la provenance et dont l'histoire antérieure sont également inconnues. M. J. Six propose, sous toutes réserves, d'y reconnaître un fragment du Parthénon, et ni les dimensions, ni le style, ne paraissent y contredire; mais l'état du morceau est déplorable, et seuls une partie de la joue gauche, l'oreille et le bas de la chevelure y sont à peu près reconnaissables. Les longues et simples mèches qui ondulent du visage à l'occiput semblent bien caractéristiques; mais, malgré l'intérêt que présente le nouveau marbre, la tête de Laborde, quoique, elle aussi, elle ne soit pas intacte, reste la seule tête féminine en ronde bosse, où nous puissions reconnaître l'art de Phidias.

Aphrodite Ourania. — Une statue connue du Musée de Naples (2) représente une Aphrodite demi-nue, l'une des mains appuyée à la hanche et l'autre posée sur un dauphin dressé. Les répliques sont nombreuses et, dans aucune d'elles, l'exécution ne paraît antérieure à l'époque hellénistique. Mais certains traits, comme la position des jambes, dont les pieds sont à plat, ou comme l'agencement de la draperie et l'apparence presque masculine du torse, semblent annoncer que l'original était d'une époque bien antérieure et pouvait remonter au ve siècle. Dès lors M. Macchioro se croit autorisé à y reconnaître Aphrodite Ourania et à l'attribuer à Phidias.

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXI, 1911, p. 66-71, fig. 1-5, pl. V-VI.
(2) *Rev. archéol.*, 1911, II, p. 268-281, fig. 1-6.

Bas-relief d'Oropos. — Ex-voto ou gage, ἐγγύη, d'un apobate vainqueur aux Amphiaræa, ce bas-relief n'est pas le seul de son espèce qui provienne du sanctuaire. Une stèle de même origine avait fait partie de la collection Sabouroff et se trouve aujourd'hui au Musée de Berlin. Elle représente un moment

de la course antérieur à celui que nous montre le marbre du Musée National, où l'agoniste est sur le point de quitter le char, mais sans qu'il effleure encore la terre du pied, comme il le fait sur un monument bien connu de l'Acropole. Par sa date, comme par son style, le bas-relief d'Oropos est intermédiaire entre les marbres d'Athènes et de Berlin et, d'après M. Pappadakis (1), il pourrait appartenir à la fin du ve siècle.

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1910, p. 251-266, pl. II, fig. 1-2.

Tête d'Apollonia. — Une belle tête, où la partie supérieure du crâne n'a pas été conservée, mais dont le nez est presque intact, vient d'entrer au British Museum (1). M. E. Gardner y reconnaît la transformation attique d'un type polyclétéen, et ne la croit pas antérieure au commencement du IVe siècle. L'original serait une de ces nombreuses sculptures de transition qui, tantôt plus près de Polyclète et tantôt plus voisines de Praxitèle, devaient relier l'un à l'autre l'art des deux maîtres.

Éphèbe d'Anticythère. — Les marbres trouvés dans la mer à Anticythère sont, on le sait, fort mal conservés. Si ruinée et si rongée qu'en soit la surface, M. Svoronos avait vu dans l'un d'eux une réplique de l'Hermès Richelieu du Louvre ou plutôt de son prototype. L'original remonte au IVe siècle, et, d'après M. Lippold (2), le sculpteur inconnu auquel nous le devrions aurait été contemporain de Praxitèle.

Iakchos. — La découverte récente de Torrenova (3) semble prouver que le buste d' « Eubouleus », ainsi que ses deux répliques d'Éleusis et d'Athènes, représentent en réalité l'Iakchos dadophore de Praxitèle. Le jeune dieu était, comme l'on sait, figuré dans l'Iakcheion d'Athènes aux côtés de sa mère Dèmèter et de sa sœur Korè. M. Svoronos (4) croit retrouver sur les

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXI, 1911, p. 21-30, pl. I-II, fig. 1.
(2) *Jahrbuch*, XXVI, 1911, p. 271-280, fig. 1-8.
(3) *Bulletin* de 1911 (XXIV), p. 189.
(4) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1911, p. 39-53, p. 3-4, fig. 1-8.

monnaies et sur certains bas-reliefs un souvenir de la triade éleusinienne.

Hermès portant Dionysos. — Le motif était fréquent dans l'antiquité, et nous savons, par les monuments et par les textes, que le groupe d'Olympie n'a rien d'une invention originale. Avant Praxitèle, Képhisodote avait traité le même sujet, et M. Macchioro croit en trouver la main dans une statue d'Agnano (1). Après Praxitèle, un de ses élèves aurait, suivant M. Klein (2), appuyé sur un hermès le bras du dieu psychopompe, et l'on pourrait reconstituer l'œuvre nouvelle en prenant pour point de départ le jeune « orateur » de Madrid, en s'aidant d'une monnaie d'Anchialos et en combinant avec le tout le jeune Dionysos du Musée des Thermes.

Zeus Stratios. — Un petit bas-relief trouvé à Tégée (3) montre deux adorants, Idrieus et Ada, et, au milieu de la scène, un

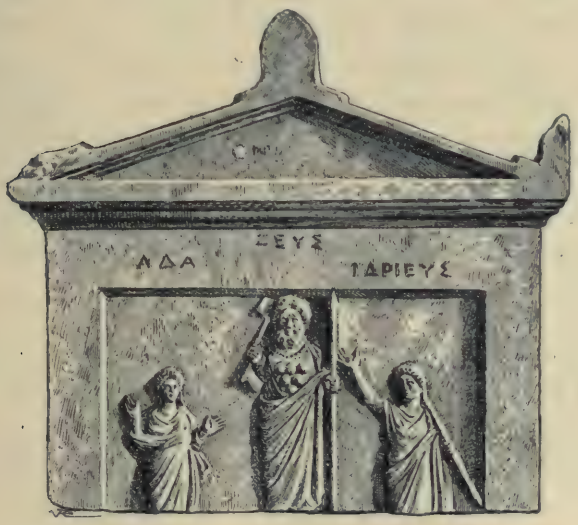

(1) *Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 89-97, fig. 94-99.
(2) *Ibid.*, p. 98, III, fig. 100-110.
(3) *Monuments Piot*, XVII, 1911, p. 145-175, fig. 1-10.

dieu mamelu et barbu, qui tient d'une main une bipenne et de l'autre la lance. La divinité se retrouve sur une stèle aujourd'hui perdue, que Wood avait pu voir à Mylasa : c'est le Zeus Stratios ou de Labranda. Les deux dévots sont les satrapes de Carie qui succédèrent en 351 à leur sœur Artémisia. M. Foucart suppose ingénieusement que l'ex-voto doit être attribué à quelque ouvrier de Scopas, emmené par le maître pour travailler aux sculptures du Mausolée et qui, de retour dans sa patrie, y aurait consacré un souvenir de son voyage.

Pâris d'Euphranor. — Nous disions dernièrement (1) qu'on ne savait rien de précis sur Euphranor, sinon qu'élève indirect de Polyclète, il avait pu ou dû garder quelques traditions de son école. Après MM. Lœschcke et Staïs, Mlle Bieber (2) veut retrouver le Pâris du peintre sculpteur dans la grande statue de bronze découverte à Cerigotto (3). La main droite tiendrait la pomme, et la gauche baissée pourrait serrer le bois de l'arc. Sans doute le torse, qui est court et assez large, rappelle assez mal les corps graciles d'Euphranor; mais la forme du crâne, qui est allongé et profond, et le plan net des joues peuvent dériver de modèles polyclétéens. D'autres têtes, à Kassel, à Dorpat, au Pirée, au Louvre et au musée des Thermes — maillons épars d'une chaîne brisée qui relierait Polyclète à Scopas — peuvent être également, avec quelque bonne volonté, attribués à Euphranor, et donner une idée, approximative et fuyante, de ce maître de transition.

L'Inopos. — M. Michon étudie, avec la conscience qui lui est propre, les marbres de Délos (4) que possède le musée du Louvre. Si l'on excepte une petite statuette de pleureuse à genoux, le plus précieux, de beaucoup, est le torse de l' « Inopos ». Un

(1) *Bulletin* de 1910 (XXIII), p. 196.
(2) *Jahrbuch*, XXV, 1910, p. 159-173, pl. 5-7, fig. 1-7.
(3) *Bulletin* de 1904 (XVII), p. 94.
(4) *Bull. Corr. hell.*, XXXV, 1911, p. 288-349, pl. X, fig. 1-5.

fragment de draperie apparent au-dessous de l'aisselle droite et la section nette du flanc gauche semblent prouver que le personnage portait une draperie. Peut-être était-ce un Alexandre en Hèlios; mais de bons juges se sont refusés à reconnaître dans la tête le portrait du héros, et M. Michon garde sur ce point une prudente réserve, tout en croyant discerner dans le marbre du Louvre des traits qui rappelleraient l'Eubouleus-Iakchos d'Éleusis.

Vénus d'Arles. — M. Formigé (1) vient de découvrir dans un grenier d'Arles un moulage en plein, qui dut être exécuté peu après la découverte de la statue en 1651, en tout cas avant son départ pour Versailles et avant la restauration néfaste que lui a fait subir Girardon. Celle-ci, nous en avons désormais la preuve, a été singulièrement plus complète qu'on n'aurait pu d'abord le croire. La draperie, regrattée, a perdu sa franchise d'exécution, et la beauté de ses plis profonds. La taille diminuée, amincie et polie, le buste rétréci, les seins amenuisés et appauvris ne rappellent en rien l'ampleur primitive du torse. La tête même était primitivement différente, à la fois plus pleine, plus charnue et moins lisse d'aspect. Enfin un tenon resté près de la hanche droite montre que le bras droit, ce que l'on pouvait soupçonner, a dû être mal restitué par le sculpteur. Telle que nous la voyons dans sa fraîcheur première, la statue paraît être, sinon un original, du moins une bonne copie antique, que l'on pourrait peut-être attribuer encore au IVe siècle.

Héraclès Épitrapézios. — D'après une hypothèse hardie de M. Picard (2), l'œuvre de Lysippe représenterait à l'origine Alexandre en Héraclès « syrien », en dieu « patèque » ou phénicien. Une nouvelle réplique du type, mal conservée, a récemment été trouvée à Délos, dans le lieu où se réunissaient les Poseidoniastes de Bérytos.

(1) *C. Rendus Acad. Inscr.*, 1911, p. 658-664, Formigé, fig. p. 660-1; *Illustration* du 4 nov. 1911. *Rev. Art ancien et moderne*, 1912, H. de Villefosse.

(2) *Rev. archéol.*, 1911, I, p. 257-270.

Bas-relief de Larissa. — Une stèle de Larissa (1) portant une dédicace à la déesse Leukothéa doit être mentionnée ici pour deux raisons. D'abord la donatrice y est représentée à genoux, forme d'adoration fréquente en Perse et en Égypte, mais qui est assez rare en Grèce (2). Puis cette Thessalienne nous est connue par ailleurs : ce serait la même Danâ ou Danaa qui aurait consacré aux Dioscures un bas-relief connu du Louvre, rapporté par la mission Heuzey. Sur le marbre de Larissa un édifice rond, figuré à l'arrière-plan, pourrait représenter le temple de la déesse : le marbre, d'après M. Arvanitopoulos, appartiendrait à la première partie du IIIe siècle.

Le Jupiter de Versailles. — Le colossal et célèbre torse du Louvre, offert à Louis XIV en 1683 par Charles de la Baume (3), avait été donné en 1541 par Marguerite d'Autriche au conseiller de Granvelle. Il provient de la villa Madame et a pu être découvert sur le Monte Mario. S'il faut en croire une peinture de Haarlem, attribuée à Heemskerck, la statue aurait été retrouvée complète, et un aigle se serait dressé à la gauche du corps. Un autre Zeus, également de grandes dimensions, faisait partie de la même collection ; mais le dieu cette fois était assis : le torse seul en existe aujourd'hui et se trouve au Musée de Naples.

Le guerrier de Délos. — D'après M. Leroux (4), la statue découverte en 1882 par M. S. Reinach n'est pas, comme le pensait son éditeur, l'œuvre d'Agasias (5), ni, comme le croyait M. Wolters, celle de Nikératos. Pour des raisons différentes, mais également topiques, aucune des deux bases n'a pu porter le marbre, dont le bras gauche a naguère été retrouvé dans le

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1910, fig. 9, p. 378-385 sq.

(2) *Jahreshefte*, *Bull.*, 1911, XIII, p. 229-244, fig. 141-150, O. Walter.

(3) *Mém. des Antiquaires*, 7e s., X, 1910, p. 151-186, Michon ; *Rœm. Mitteil.*, 1911, XXVI, p. 288-301, fig. 1-5, pl. XV, Huebner.

(4) *Bull. Corr. Hell.*, XXXIV, 1910, p. 478-500, pl. IX-X, fig. 1-7.

(5) Les treize signatures de cet artiste, qui travaillait vers la fin du IIe s. av. J.-C., sont réunies par M. Picard, *ibid.*, p. 538-548, fig. 1-16.

lac sacré. M. Leroux a joint à son article deux bonnes reproductions de deux têtes gauloises ou « galates », trouvées dans l'île. Il a été fait mention de l'une d'elles dans le bulletin précédent (1); l'autre est plus réaliste, et la douleur physique y crie avec une singulière puissance.

La Gigantomachie de Pergame. — La prodigieuse érudition mythologique de M. Carl Robert et sa rare ingéniosité lui ont permis d'apporter quelques retouches à la description complète et précise que M. Winnefeld a faite de la Gigantomachie. Ses hypothèses nouvelles (2), parfois très hardies, ne peuvent guère se résumer ici; mais la conclusion générale de son étude intéresse l'histoire de l'art, s'il est vrai que le programme de la composition ait été entièrement — et uniquement — emprunté aux poèmes d'Hésiode et d'Aratos. Les divers symboles des constellations, qui étaient plus familiers aux Grecs qu'ils ne le sont à nous-mêmes, se retrouvaient presque tous sur la frise, dans la partie droite de la face septentrionale.

Bas-relief Maciet. — Peu de jours avant sa mort, M. Maciet avait fait don au Louvre d'un bas-relief, qui représente trois femmes vêtues, faisant de la musique et dansant (3). La seule tête qui soit conservée est d'un style tout particulier, et M. Michon, qui commente le monument, fait justement observer que l'attitude et les gestes assez singuliers des danseuses sont différents sur les reliefs que nous connaissons de l'époque hellénistique.

Marbres de Mahdia. — Les pièces rapportées sont, comme chacun sait, nombreuses dans les sculptures archaïques : il devait être, en effet, difficile de trouver un bloc de marbre qui eût à la fois les dimensions et la forme requises; aussi les

(1) 1911 (XXIV), p. 187.
(2) *Hermes*, XLVI, 1911, p. 217-249, fig. 1-8.
(3) *Monuments Piot*, XVIII, 1911, p. 177-182, pl. XIV.

artistes, auxquels nous devons les korès de l'Acropole, savaient-ils déjà, peut-être, à l'exemple des bronziers, travailler à part les parties accessoires, qu'ils rajustaient ensuite au gros de l'œuvre. Le procédé, une fois inventé, devint d'usage courant, et les exemples en sont innombrables. Il semble même qu'avec le temps on en ait quelque peu abusé, et les sculpteurs « néo-attiques » paraissent avoir débité leurs statues en fragments de toutes dimensions, qu'il leur était plus aisé de tailler à loisir, mais qui se rejoignaient ensuite tant bien que mal et plutôt mal que bien. Il y a là un problème de technique que M. Merlin a eu le mérite de poser d'une manière précise (1), mais dont il faudrait reprendre l'étude : la question serait de savoir s'il y a là une loi générale de l'art, ou si la pratique est particulière à cette école d'Athéniens éclectiques qui, vers la fin de la période républicaine, travaillent surtout pour l'exportation de Grèce en Italie.

Les médaillons de l'arc de Constantin. — M. S. Reinach, en reproduisant et en commentant dans la *Revue archéologique* (2) les moulages de Saint-Germain, a rendu plus aisée l'étude de ces reliefs. D'après un article nouveau, dû à Mlle Bieber (3), les médaillons dateraient bien et dateraient tous originairement d'Hadrien ; l'une des têtes substituées représenterait, comme on l'a cru, Constantin, mais l'autre serait celle de Philippe l'Arabe, sous lequel Rome fêta son millénaire, en l'an 248 de notre ère.

III. — Fresques. Vases peints.

Céramique d'Olympie. — Les nouvelles fouilles pratiquées dans l'Altis ont mis au jour de nombreux fragments de vases façonnés à la main, imparfaitement cuits et décorés, assez

(1) *Rev. archéol.*, 1911, II, p. 94-9.
(2) 1910, I, p. 118-131, pl. I-XVII.
(3) *Röm. Mitteil.*, XXVI, 1911, p. 214-237, pl. XIV.

grossièrement, d'ornements incisés (1). Un tesson mycénien d'art tardif, découvert dans les mêmes couches profondes, montre que cette céramique, qui ressemble à celle des terramare italiotes, date du deuxième millénaire et appartient déjà à l'âge du bronze. Une population très pauvre habitait alors l'emplacement où devait s'élever plus tard le sanctuaire. Ses tombes, qu'on n'a pas encore retrouvées, pouvaient d'ailleurs être plus riches que ses maisons : peut-être renfermaient-elles des objets d'importation et des vases venus de Mycènes ou de Crète.

Fresques de Tirynthe. — Les derniers sondages de l'Acropole ont fait découvrir de nombreux fragments coloriés, qui ne sont pas tous contemporains, mais qui appartiennent à deux écoles et à deux périodes nettement distinctes. D'après un rapport provisoire de M. G. Rodenwaldt, les premiers modèles vinrent de la Crète, et les plus anciennes des peintures peuvent être attribuées au premier âge du « dernier » style « minoen »; mais il semblerait que des particularités de technique, de sujet et de costume distinguassent ces fresques « continentales » de leurs prototypes insulaires. Quoi qu'il en soit de ces divergences, l'emploi des teintes grises et des contours rouges, la sûreté du trait et la fixité plus grande des couleurs s'opposaient aux contours noirs, à la bigarrure plus grande, au fond bleu et aux tons moins résistants, qui marquent l'époque de décadence. Les fragments reproduits et décrits représentent des guerriers armés, des femmes portant des coffrets d'ivoire ou montées dans des chars, enfin une grande chasse au sanglier, qui, quoique d'âge tardif, ne laisserait pas d'être un des monuments les plus importants que nous possédions encore de la peinture mycénienne (2).

Vases archaïques de Délos. — Les séries géométriques et orientalisantes, qui, l'une et l'autre, sont bien représentées

(1) *Athen. Mitteil.*, XXXVI, 1911, p. 163-192, fig. 1-24, pl. V-VI, Fr. Weege.
(2) *Athen. Mitteil.*, XXXVI, 1911, p. 198-206, fig. 1-3, pl. VIII.

dans les dernières fouilles, de 1904 à 1908, sont étudiées avec grand soin par MM. Poulsen et Dugas (1). Il suit de ces découvertes qu'à l'époque géométrique la plus grande partie de l'île était déjà peuplée. Les influences prédominantes sembleraient celles de la Crète et du Dipylon, et les importations béotiennes seraient douteuses, quoique la Béotie fût en rapports certains avec les Cyclades. Les centres de fabrication restent inconnus pour beaucoup de ces vases, et il en sera de même encore à l'époque orientalisante : aussi les auteurs ont-ils peut-être tort de conclure à l'existence d'un atelier délien. Les sujets n'ont rien d'inédit : on remarquera le chien courant sous les attelages, le motif des deux sirènes affrontées et l'emploi fréquent des protomés de cheval.

Le vase d'Aristonophos. — Le célèbre cratère du Palais des Conservateurs n'a pas de pendant ou d'équivalent dans la céramique grecque, et les archéologues ne s'accordent guère dans leurs essais de classement. M. Ducati, qui consacre au vase une étude détaillée dans les *Mélanges* de l'École de Rome (2), le rattache à la tradition « gréco-attique »; mais il ne croit pas qu'il ait été fabriqué dans la Grèce propre : ce serait un produit d'imitation, qui sortirait peut-être de quelque atelier de Cumes.

Céramique ionienne. — Une hydrie de Naples et deux amphores, l'une à Berlin et l'autre à Würzburg, ont, aux yeux de M. Klein (3), assez de traits communs pour former un groupe distinct et mériter quelques pages d'étude. L'inspiration en est évidemment ionienne; mais on peut se demander si le prototype oriental n'a pas été traduit et déformé par une main italienne. C'était l'opinion de Furtwaengler; mais on n'aura quelque certitude sur ce point que le jour où l'on connaîtra, fût-ce approximativement, les ateliers archaïques de

(1) *Bull. Corr. Hell.*, XXXV, 1911, p. 350-422, fig. 1-80.
(2) XXXI, 1911, p. 33-74, pl. I-II, fig. 1-3.
(3) *Jahreshefte*, XIII, 1911, p. 150-166, fig. 80-6, pl. V-VIII.

l'Asie Mineure. Notons sur ces trois vases l'absence presque complète des rehauts de couleur et l'emploi abondant des incisions, ce qui les distingue des hydries de « Céré », ainsi que des vases « pontiques » de Dümmler.

Le « cothon ». — Nous savons mal à quoi pouvait servir ce vase à large ouverture et à bords rentrants. On y a vu un brûle-parfum ; mais certains exemplaires ont un déversoir latéral, ce qui prouve qu'ils contenaient un liquide. MM. Burrows et Ure (1), qui en ont découvert un grand nombre en Béotie, dans leurs fouilles de Rhitsona, distinguent les diverses variétés du type. Le cothon à pied, qui est muni d'un couvercle, serait un vase à parfum ou à onguent. Les récipients qui sont pourvus d'une ou de trois anses latérales et les cothons à trois pieds, seraient des lampes sans becs, qui pouvaient porter plusieurs mèches flottantes : elles devaient éclairer mal, mais elles consommaient peu d'huile et elles se rapprochent par là de nos veilleuses.

Lécythe à figures noires. — Le British Museum vient de

recevoir en don un lécythe à figures noires dont le style est médiocre, mais dont la représentation est curieuse et paraît

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXI, 1911, p. 72-99, fig. 1-20.

unique (1). A l'intérieur d'une fontaine monumentale, un grand Silène, au corps nu, s'efforce de boire à la bouche du lion qui sert de déversoir le vin mêlé d'eau dont parle la fable. Au-dessus de la cage de pierre, le serviteur de Midas attend le moment où il pourra lier le démon au moyen de la corde qu'il tient dans la main droite. La scène, que les Grecs plaçaient tantôt en Macédoine et tantôt en Phrygie, est encadrée par deux palmiers et par deux figures barbues assises ; les inscriptions du champ paraissent de convention.

« *Le Maître de Berlin* ». — M. Beazley, dont nous signalions l'année dernière l'étude sur Kléophradès (2), a pris cette fois pour point de départ une belle amphore anonyme de Berlin (3) où nous voyons, sur l'une des faces, un Silène avec Hermès, sur l'autre un Silène seul, jouant de la lyre. Il attribue au même peintre et au même atelier trente-huit vases de grandes dimensions, amphores simples ou de « Nola », à anses torses ou de type panathénaïque, péliké, stamnoi, cratères à volutes ou en forme de cloches, hydries et lécythes. Vingt-neuf autres vases seraient des produits bâtards ou des pièces de série dont les auteurs, sans posséder la sûreté de technique du maître, auraient imité l'élégance de ses traits et la souplesse de son pinceau. Beaucoup d'archéologues jugeront trop hardie la méthode de M. Beazley; mais il n'est jamais sans profit, ni sans charme, de passer en revue une suite des plus beaux dessins, que nous devions aux potiers d'Athènes.

La bataille de Marathon. — D'après M. Carl Robert, sur la fresque célèbre que Micon avait peinte au Pœcile, les événements se déroulaient de droite à gauche. M. Schrœder (4) estime, au contraire, que le mouvement inverse est le vrai et que la

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXXI, 1911, p. 9-13, fig. 9, Walters.
(2) 1911 (XXIV), p. 193.
(3) *Journ. Hell. Stud.*, XXXI, 1911, p. 276-295, fig. 1-9, pl. VIII-XVII.
(4) *Jahrbuch*, XXVI, 1911, p. 281-288, fig. 1-5.

flotte des Perses était tout à la droite du tableau : il s'appuie, pour le démontrer, sur quatre peintures de vases qui seraient à peu près contemporaines de Micon et qui peuvent être imitées de lui.

Scènes dionysiaques. — Sur un vase bien connu qu'on peut voir au musée de Naples, on aperçoit des acteurs dionysiaques qui mettent leurs masques et qui conversent avant d'entrer en scène : c'est la copie transposée de quelque tablette peinte, offerte en ex-voto par un chorège victorieux. Un groupe de Dionysos et d'Ariane, qu'on aperçoit au revers, se retrouve sur quelques représentations analogues, entre autres sur un fond de coupe conservé au British Museum : le dieu s'avance vers la droite, soutenu par la nymphe qui retourne la tête vers lui et suivi d'un Éros volant. D'après M. de Salis (1), le modèle original ornait le temple de Dionysos Éleuthérien, qui fut construit, semble-t-il, vers la fin du ve siècle, au moment de la paix de Nikias. Les murs en étaient décorés de fresques qui figuraient, entre autres sujets, le retour d'Héphaestos dans l'Olympe, le départ de Thésée, la mort de Penthée. La composition serait, sinon touffue, du moins riche et variée, les figures d'arrière plan auraient été nombreuses et la recherche du pathétique, comme le faste du décor, ne rappellerait guère l'art plus sobre de Polygnote.

Cratère de Nola. — Un cratère à figures rouges (2), autrefois dans la collection Hamburger et aujourd'hui dans le cabinet Hæberlin de Francfort, est décoré d'une scène de sacrifice qui, sans être nouvelle, est représentée avec d'amusants détails réalistes. L'autel, placé devant une colonne ionique que couronne un Apollon archaïque, avec l'arc et le rameau, est éclaboussé de sang et tout chargé de bois. Le prêtre, qui est lauré, dépose sur la table un morceau de viande qu'il vient de prendre dans un

(1) *Jahrbuch*, XXV, 1910, p. 126-147, pl. IV et pl. supplémentaire, fig. 1-7.
(2) *Arch. Anzeiger*, XXV, 1910, p. 460-3, fig. 4-5, Pagenstecher.

plateau que lui tend un jeune enfant nu, vu de dos. Un esclave plus âgé accourt avec deux longues broches et un second personnage barbu, ainsi qu'un jeune joueur de flûte, complète le

tableau qui est composé avec quelque négligence, mais qui paraît pris sur le vif.

Vases italiens. — Tous ceux qui connaissent par expérience la difficulté de classer les vases de l'Italie méridionale sauront gré à M. Macchioro des recherches qu'il vient de faire dans les archives du Musée de Naples (1). Elles lui ont permis de restituer leur état civil à près d'un millier de vases, dont la provenance était, le plus souvent, inexactement connue. L'auteur montre qu'il faut se défier du catalogue d'Heydemann et même, quoique dans une moindre mesure, de l'essai méritoire, quoique hâtif, dû à M. Patroni. Il devrait faire mieux et consacrer à

(1) *Rœm. Mitteil.*, XXV, 1910, p. 168-196, fig. 1-19 ; 1911, XXVI, p. 187-213.

cette collection un catalogue, scientifique et bien illustré. Avant que ce travail soit accompli pour les trois grands musées de Naples, de Florence et du Papa Giulio, on ne peut espérer de connaître, même approximativement, les fabriques locales italiennes. — On peut signaler, en attendant, l'essai de M. Picard sur les vases de Gnathia, ou pour mieux dire attribués à Gnathia, car il est évident que ces poteries d'une forme métallique et peintes en clair (blanc, jaune et rouge) sur le noir même du fond n'ont pas été fabriquées dans cette ville. M. Picard se demande (1) si elles proviennent de Tarente, de Ruvo, de Canosa, ou même d'Oria, et cherche à définir les nuances qui séparent entre elles les diverses céramiques apuliennes, en même temps qu'il les distingue des variétés analogues, quoique dissemblables, qu'ont produites la Campanie, la Sicile, la Grèce même et l'Égypte. Les séries italiotes dateraient de 350 à 250 environ. Il faut, pour en comprendre le style, se rappeler que diverses techniques parallèles avaient, à la même époque, également cours dans l'Italie du Sud, techniques dont les unes étaient indigènes et dont les autres étaient d'origine grecque, comme la céramique à figures rouges *peintes*, que l'Étrurie a également connue. Peut-être les vicissitudes de la politique tarentine expliqueraient-elles l'évolution et l'histoire de ces fabriques locales.

Peintures murales. — A Pergame, dans la région du Palais et dans les portiques d'Athèna, les fouilles ont fait connaître divers fragments d'un bandeau mouluré qui supportait des demi-colonnes engagées. La frise, selon M. Dörpfeld (2), était placée à un endroit élevé du mur, plus haut que le rayon visuel, au-dessus du socle, des orthostates et de deux assises horizontales. Elle servait de support à la partie supérieure de la paroi, formée de niches ou de fenêtres qu'encadraient des larges panneaux coloriés. Les fresques étaient ainsi mises hors d'atteinte

(1) *Bull. Corr. Hell.*, XXXV, 1911, p. 177-230, pl. V-IX.
(2) *Athen. Mitteil.*, XXXVI, 1911, p. 87-96, fig. 1-4.

et étaient vues à bonne hauteur, dans ce décor dont la simplicité convenait bien au génie grec. Pareille disposition se retrouve, comme l'on sait, à Pompéi; mais M. Dörpfeld, nous l'avons vu plus haut, croit en découvrir les prémisses dès la fin du ve siècle, dans la Pinacothèque et peut-être même dans la cella orientale de l'Érechtheion. Dans les Propylées, le bandeau était en pierre noire d'Éleusis, et la surface du mur, qui, au-dessus n'était pas lisse comme elle l'est au-dessous, pouvait fort bien avoir reçu un enduit de chaux qui aurait servi de support aux peintures. Nous ne pouvons affirmer qu'il en ait été ainsi; mais il semble bien que l'architecte ait tout combiné pour cette fin.

Peintures de Pompéi. — Que les scènes représentées sur les murs de Pompéi ne soient pas, le plus souvent, originales, c'est ce qui n'a, je crois, plus besoin d'être démontré; mais quels étaient les modèles qu'avaient sous les yeux ou dans la mémoire les obscurs artisans qu'étaient ces peintres de village? On a cherché dans leurs productions le souvenir de tableaux célèbres de l'antiquité; mais, comme nous ne connaissons ces chefs-d'œuvre que par elles et par quelque phrase obscure de Pline, la science n'a guère profité de ces rapprochements. M. Klein (1) essaie de montrer que des statues célèbres avaient à l'occasion inspiré ces décorateurs. De fait, les personnages pompéiens nous rappellent maint original de bronze et de marbre, dont nous possédons tout au moins une réplique. Mais l'imitation est-elle directe? Et un tableau ou un carnet d'esquisses n'ont-ils pu servir d'intermédiaires? Le problème paraît insoluble, ce qui ne doit pas nous empêcher de noter avec soin tous les points de contact entre les sculptures et les fresques. En accumulant les menues observations de détail, nous pourrons peut-être arriver quelque jour à la connaissance approximative de la vérité.

(1) *Jahreshefte*, XIII, 1911, p. 123-149, fig. 59-79.

Le paysage architectural. — Du deuxième au quatrième style pompéien, c'est-à-dire, en chiffres ronds, de l'an 100 avant J.-C. à la fin du Ier siècle de notre ère, l'architecture a joué un grand rôle dans la décoration des maisons campaniennes et romaines. Les nombreux édifices représentés sur leurs parois, malgré la multiplicité des formes qu'ils affectent, se ramènent d'après M. Rostowzew (1) à un certain nombre d'éléments très simples et empruntés au monde réel. Si l'on écarte les paysages et les vues d'Égypte, ainsi que les villas de la côte campanienne (2), les motifs qui restent comme résidu — la schola ou l'exèdre, le balustre ou le bétyle, la porte sacrée, la colonne couronnée d'un vase à godrons, enfin une tholos funéraire de formes diverses — viennent de l'Asie-Mineure ou des Iles et n'ont rien qui soit spécialement alexandrin. L'art hellénistique, en créant ou en propageant ces types, n'a rien emprunté à l'Égypte et n'aurait eu, pour quelques-uns d'entre eux, qu'à remonter au vieux fonds mycénien. Les bas-reliefs pittoresques appartiennent au même répertoire, et, si l'exécution en est parfois romaine, l'invention n'en est pas plus originale que celle des fresques pompéiennes (3). Le mémoire de M. Rostowzew, paru d'abord en russe, a été publié en allemand par la direction des *Mitteilungen,* et des planches abondantes reproduisent des monuments trop souvent effacés ou inaccessibles. Ce travail et les récents essais de Bulard, de Rodenwaldt et d'Ippel montrent qu'il y aurait lieu de se demander à nouveau si la distinction établie par Mau entre les quatre styles pompéiens garde encore quelque valeur ou doit être définitivement rejetée.

IV. — Bronzes. Terres cuites.

Patères égypto-phéniciennes. — La coupe que le musée de

(1) *Röm. Mitteil.*, XXVI, 1911, p. 1-185, pl. I-XI, fig. 1-67.
(2) *Jahrbuch*, XIX, 1904, p. 103-126.
(3) Le Studius ou le Ludius de Pline n'aurait fait que représenter pour la première fois une ville campanienne.

Berlin tient de Cesnola et que ce dernier disait venir d'Athiénau avait été revendiquée par M. Studniczka pour l'art phénicien. Comme M. Dussaud (1), M. Bissing (2) estime qu'elle est de fabrication égyptienne et qu'elle remonte aux Ramessides. Il va sans dire qu'il n'en est pas de même pour l'ensemble des autres patères ou vases de même type, trouvés à Nimroud, à Chypre, en Grèce et en Italie. Il semble bien, comme l'a pensé M. Dussaud, que la majeure partie de ces objets avait été fabriquée à Chypre; mais la question mérite d'être reprise et, si quelque archéologue parvenait quelque jour y à voir clair, il faudrait d'autant plus l'en louer qu'il aurait du même coup résolu le problème encore obscur de l'art « phénicien ».

Fibules gravées. — M. Bates fait connaître (3) une fibule gravée trouvée en Grèce et que vient d'acquérir le musée de Boston. Le bronze ne peut guère être postérieur à la fin du VIIIe siècle; car la représentation témoigne encore de l'influence mycénienne, quoiqu'elle relève déjà de l'art « géométrique » et qu'elle se rapproche des tableaux figurés sur les vases du Dipylon. Le sujet, sur les deux faces, est mythologique, d'où le grand intérêt du monument, le plus ancien, jusqu'à ce jour, de ceux qui représentent les exploits d'Héraclès (4). D'un côté le héros coupe la tête de l'hydre et est accompagné d'Iolaos avec le crabe et la harpé; sur l'autre il saisit par les bois la biche cérynétique et s'apprête à la percer de sa lance. Dans ces deux cas le bonnet pointu dont il est coiffé rappelle le haut polos conique que nous retrouvons sur les figurines primitives « mycéniennes », « syriennes » ou « hittites ».

Statuette de Phigalie. — Les fouilles récentes, qui ont dégagé les abords du temple de Bassai, n'ont pas expliqué, semble-t-

(1) *La civilisation préhellénique*, p. 187.
(2) *Jahrbuch*, XXV, 1910, p. 193-9, fig. 1-2.
(3) *Amer. Journ. of Arch.*, XV, 1911, p. 1-17, fig. 1-8.
(4) Une fibule du British Museum paraît décorée du même sujet; mais la représentation est minuscule et presque indistincte.

il, les dispositions singulières que présente l'œuvre d'Ictinos. En revanche, elles ont mis au jour un assez grand nombre d'ex-voto, qui proviennent du vieux sanctuaire et dont quelques-uns peuvent encore appartenir au VIIe siècle. Outre un grand nombre de vases corinthiens, dont le décor est très pauvre et qui paraissent des produits d'imitation, les recherches ont fait découvrir une statuette barbare en fer et un grand nombre de bronzes, parmi lesquels beaucoup de plaques découpées, qui avaient dû être travaillées sur place, comme le montrent les rognures de métal trouvées au même endroit. Une figurine bien conservée présente l'habituel personnage nu, dont les pieds posent à plat : les cuisses, légèrement obliques, montrent qu'un effort a été tenté pour échapper à la raideur primitive, mais la poitrine est très imparfaitement modelée, et la ligne blanche est marquée par un singulier sillon vertical, tandis que les cinq tresses de la chevelure ont la forme de longs boudins tombants, rigides et striés. A ce propos, M. Kouroniotis (1) donne d'intéressantes indications sur la manière de fixer les ex-voto de bronze. Une plaquette, placée sous les pieds de la figurine servait ordinairement de première base, que deux clous réunissaient à un socle de métal, dont la tranche était simplement moulurée. Des boucles de bronze ou des clous recourbés prolongeaient cette seconde base et entraient dans une cavité ménagée dans le support de pierre, qui servait de soubassement à l'of-

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1910, p. 271-332, pl. 12, fig. 1-56.

frande : on n'avait qu'à couler du plomb dans cette cavité et la masse liquide, une fois refroidie, assurait la cohésion parfaite et définitive de l'ensemble. On ne s'étonnera pas de ce luxe de précautions, si l'on songe à l'intérêt qu'avait le dévôt à ce que son offrande ne pût quitter le sanctuaire et demeurât comme le souvenir ou le gage de sa piété.

Bronze de Tégée. — Les fouilles de Tégée, commencées par M. Mendel, ont continué en 1910 sous la direction de M. Dugas, assisté de M. Berchmans (1). Elles paraissent avoir donné tort

à Furtwaengler et montrent que le torse d'Atalante ne portait pas la belle tête féminine qui paraissait au premier abord si étrangère à l'art de Scopas. Elle ont, de plus, révélé l'existence de métopes avec reliefs travaillés à part, où des inscriptions indiquaient la place des sculptures rapportées. Enfin une curieuse petite Athèna en bronze, qui porte un bouclier rond et un énorme Gorgoneion est vêtue d'un chiton ou d'un péplos

(1) *C. Rend. Acad. Inscriptions*, 1911, p. 257-268, fig. 1-4. Voir *Bulletin* de 1904 (XVII), p. 90 ; 1907 (XX), p. 253.

collant, échancré à la taille. M. Dugas la rapproche de l'Artémis de Mazi et rappelle que le temple d'Athèna Aléa renfermait une statue en ivoire de la déesse, dont Endoios était l'auteur.

Statuette d'Hermarchos. — Le Musée de New-York a pu acquérir un précieux petit bronze hellénistique ; la tête en rappelle d'assez près un hermès de Naples qui représente Hermarchos, disciple et successeur d'Épicure, pour qu'on soit en droit de voir dans la figurine le portrait même du philosophe. Il est demi-nu, dans la pose naturelle d'un maître qui médite ou qui est sur le point de parler ; ses pectoraux qui s'affaissent indiquent un âge déjà avancé, et la statuette devait décorer soit un laraire, soit la demeure de quelque philosophe. Le bronze se dressait sur une colonne ionique, comme c'était la coutume au VIe et au Ve siècle : il faut sans doute y voir la reproduction d'une statue funéraire.

Lyre de Panticapée. — Une curieuse lyre de bronze (2) vient d'être découverte à Kertch et achetée par la Société d'archéo-

(1) *Bull. Metropol. Mus.*, VI, 6, juin 1911, p. 129-134, E. Robinson.
(2) *Arch. Anzeiger*, XXVI, 1911, fig. 11-2, p. 203-4, Pharmakowsky.

logie russe. La caisse d'harmonie a la forme classique d'une écaille de tortue, mais les deux montants qui encadrent les cordes sont décorés par devant de reliefs au repoussé; en haut, sont des masques féminins, affrontés; en bas, une Nikē couronnant s'oppose à un guerrier de face, dont une main s'appuie sur la hanche et dont l'autre est posée sur le bord du bouclier. L'ex-voto est d'un travail rapide et négligé, mais il semble appartenir encore à l'époque hellénistique.

Les Galates dans l'art alexandrin. — Les Lagides ont eu à combattre contre les Gaulois, mais ils les ont également employés comme mercenaires. Aussi les artistes qui vivaient à leur cour ont-ils eu souvent l'occasion d'apercevoir ces barbares et ils ont pu être tentés de les prendre pour modèles. L'ont-ils fait en réalité, et toutes les représentations de Galates qui ne relèvent pas de l'école pergaméenne doivent-elles être attribuées à l'art d'Alexandrie? c'est ce que ne paraît pas avoir démontré M. A. J.-Reinach (1). Les monuments principaux sur lesquels il s'appuie sont, en effet, une belle tête de marbre qui vient peut-être de Thasos, trois petites têtes en terre cuite dont l'une appartient à coup sûr à un Satyre, deux bronzes du Louvre qui ne sont pas de provenance égyptienne, enfin, plusieurs stèles d'Hadra dont les peintures sont à la fois effacées et peu caractéristiques. Le « pan-alexandrinisme » de Schreiber est une théorie commode, mais que les découvertes récentes de Tralles ne

(1) *Mon. Piot*, XVIII, 1911, p. 37-115, pl. VII-IX, fig. 1-35.

paraissent point confirmer et qui n'a encore la valeur que d'une hypothèse.

Aphrodite isiaque. — Un assez grand nombre de bronzes égyptiens et syriens figurent Aphrodite, nue ou vêtue, la tête coiffée, comme Nechbet, d'un vautour accouvé et, comme Isis, du globe solaire, du ménisque et des hautes plumes. M. Hekler (1) en signale une vingtaine dont la plupart sont à Paris et pense qu'une tête en marbre du même type, trouvée à Rome sur l'emplacement du Sarapeion, représente la déesse et non, comme le croyait Helbig, Cléopâtre la Jeune.

Bronzes de Mahdia. — Outre l'Hermès de Boethos (2), plusieurs statuettes de métal faisaient partie du chargement que portait le navire naufragé de Mahdia. M. Merlin fait connaître un Éros citharède muni d'un trou d'évent, trois figurines de danseurs et de danseuses grotesques, et une belle et vivante image de Satyre (3), dont on retrouvera peut-être quelque jour le pendant. Le jeune dieu marche vivement vers la droite, les avant-bras baissés et tendus, les mains ouvertes à demi comme pour étreindre un adversaire à la lutte, la tête relevée, le visage animé et ardent, les cheveux coiffés par

(1) *Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 112-120, fig. 111-113.
(2) *Bulletin* de 1909 (XXII), p. 290.
(3) *Mon. Piot*, XVIII, 1911, p. 5-17, pl. I-V, fig. 1-3.

touffes raides et hérissées. L'original pouvait, comme le suppose M. Merlin, appartenir à l'école de Pergame.

Applique de Wels. — Un buste de bronze trouvé à Wels (1), l'antique Ovilava, représente un homme âgé, la poitrine barrée du baudrier, sans doute un général de l'époque trajane. Une feuille d'acanthe sert de base à l'applique comme sur les protomès semblables de Berthouville et il est probable qu'elle décorait de même l'intérieur d'une patère.

Statues de bronze. — De menus fragments de bronze, découverts à Rome, près du pont Sixte ou de Valentinien permettent de reconstituer (2), avec quelque vraisemblance, une grande statue dorée, vêtue de la toge et diadémée. Ce serait Valentinien, auquel aurait fait pendant son frère Valens et les deux bronzes devaient couronner un arc de triomphe, à l'entrée du pont qu'avait construit, et, pour être plus exact, qu'avait restauré l'empereur. Le corps de la statue serait, d'ailleurs, antérieur à la tête et pourrait appartenir au Ier siècle. Une belle tête de bronze, mise au jour au même endroit, appartient aujourd'hui au Musée de Boston et remonte à l'époque de Caracalla. Une Nikè, dont on a retrouvé une aile, ferait partie du même ensemble et pourrait avoir le pied posé sur un casque.

Terres cuites apuliennes (3). — Une curieuse figurine en terre cuite, exhumée dans un tombeau de Barletta, fait aujourd'hui partie de la collection Reimer à Hambourg. La tête supporte un récipient concave qui servait sans doute de lampe; la coiffure compliquée, les lourdes pendeloques qui chargent les oreilles, le collier à deux rangs qui pend sur la gorge, la guirlande qui, derrière, s'accroche aux deux épaules et les écharpes qui se nouent sur la poitrine font songer à de très

(1) *Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 121-129, pl. III-IV, pp. 120-124, H. Sitte.
(2) *Röm. Mitteil.*, 1911, XXVI, p. 238-259, fig. 1-12, pl. XII-XIII, G. Dehn.
(3) *Jahrbuch*, XXV, 1910, p. 176-192, fig. 1-13, Mayer.

anciennes idoles chypriotes et arcadiennes; mais, par ailleurs, l'ornementation est relativement récente et on ne peut guère faire remonter la statuette plus haut que la fin du ve siècle. En Daunie, d'où provient ce monument, les importations grecques et orientales se sont greffées sur un vieux fonds indigène, d'où un art très spécial et des produits parfois singuliers et barbares, mais qui ne manquent ni de saveur, ni d'originalité.

V. — Orfèvrerie. Objets divers.

Rhytons crétois. — M. Karo (1) a fait reproduire à nouveau des têtes d'animal que Schliemann avait trouvées à Mycènes dans les fouilles de l'Acropole. Toutes deux ont un fond rapporté, un intérieur doublé, un trou à la nuque et un déversoir en bas du mufle de lion ou des naseaux de taureau. C'étaient donc des rhytons et, comme l'indiquent les incrustations des deux pièces et la matière d'or ou d'argent; c'étaient des exemplaires de luxe, de ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie crétoise que les Keftiou apportaient en tribut à l'Égypte, qu'ils vendaient aux riches princes du continent ou qu'ils offraient en ex-voto dans les sanctuaires. Ces vases, auxquels se joignent des entonnoirs de formes diverses, étaient reproduits en pierre ou en terre cuite, et la célèbre frise des Moissonneurs pourrait provenir d'un récipient analogue. Il est à remarquer que la tête de lion

(1) *Jahrbuch*, XXVI, 1911, p. 249-270, pl. 7-9, fig. 1-18.

mycénienne est, sur certains points, très conventionnelle, quoique certains artistes minoens aient su rendre d'une manière saisissante les mouvements et l'aspect des grands fauves. M. Karo se borne à constater ce point, sans risquer une explication qui serait inutile ou prématurée.

Trésor d'Ancône. — Deux tombes d'Ancône (1), qui viennent d'être fouillées, contenaient, outre quelques bijoux, de nombreux vases d'argent dont l'art paraît assez médiocre, mais dont la date mérite l'attention, s'il est vrai que ces sépultures ne sont pas plus récentes que la fin du IIIe siècle avant notre ère. Je signalerai particulièrement un « plat à œufs », en partie doré, qui rappelle des exemplaires analogues de Boscoreale et d'Hildesheim. L'emblème consiste en un buste de Ménade, avec le thyrse et avec la nébride attachée sur l'épaule droite. Entre les douze cavités du pourtour est placée une rangée de douze petits bustes imberbes coiffés d'un haut bonnet phrygien, sans doute des protomès d'Attys.

Peinture sur verre. — Un petit médaillon en cristal de roche trouvé à Pompéi (2), présente cette particularité d'être peint, au lieu d'être gravé. La miniature paraît des plus médiocres, mais le procédé est intéressant, quoiqu'il ne soit pas absolument sans exemple et qu'il se retrouve sur les verres dorés d'époque chrétienne. Le buste d'homme qui est reproduit sur la gemme avait sans doute son pendant dans un médaillon semblable découvert au même endroit et dont la peinture est effacée. Les deux pierres devaient décorer un coffret de mariage et rappellent ces cabochons de verre dont les Athéniens du Ve ou du IVe siècle ornaient leurs cassettes d'ivoire.

A. DE RIDDER.

(1) *Not. d. Scavi*, 1910, p. 345-357 et suiv., Pellegrini (fig. 12-24), fig. 19, p. 353.
(2) *Not. d. Scavi*, 1910, fig. 3, p. 382-3, G. Spano.

Bon à tirer donné le 7 octobre 1912.
Le rédacteur en chef, Gustave GLOTZ.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

401

LES SCULPTURES D'ÉGINE ET DE PHIGALIE

LES PROJETS D'ACQUISITION

DU MUSÉE NAPOLÉON EN 1811-1813

(Suite et fin.)

II

Les négociations relatives aux sculptures d'Égine furent mêlées, au moins dans leur dernière période, à d'autres négociations, qui ne devaient pas davantage aboutir, relatives à l'acquisition des bas-reliefs de Phigalie.

La proposition en fut faite à Montalivet par Fauvel dans sa lettre du 24 août 1812 au ministre de l'intérieur (1), où, après

(1) La première publication de la découverte, avec une description de la frise, parut dans un journal de Zante de septembre 1812 (Stackelberg, *Der Apollotempel zu Bassae in Arcadien und die daselbst ausgegrabenen Bildwerke*, Rome, 1826, p. 27). *L'Expédition scientifique de Morée, Section des sciences physiques*, en 3 volumes in-fol. accompagnés d'un atlas de planches, 1832-1836, t. I, *Relation*, par M. Bory de Saint-Vincent, de l'Académie des Sciences, etc., directeur de la Commission scientifique de Morée pour la section des sciences physiques, Paris et Strasbourg, 1836, — publication qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage en 2 volumes in-8°, Paris et Strasbourg, 1836-1838, publié par le même Bory de Saint-Vincent sous le titre de *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée dans le Péloponnèse, les Cyclades et l'Attique*, désigné dans les notes suivantes par l'indication *Relation* : le texte des deux relations, quoique en grande partie commun, diffère néanmoins sur quelques points et plusieurs détails ne se trouvent que dans l'un ou l'autre, — nous en a conservé au moins partiellement le texte : « on lit, écrit-il, dans la gazette qui, au temps de la

avoir rappelé, on l'a vu, l'empressement dont il avait fait preuve à transmettre à Gropius l'offre de 160,000 francs que le ministre l'autorisait à faire pour les marbres d'Égine (1), il ajoutait :

Je n'en mets pas moins, Monseigneur, pour proposer à Votre Excellence une autre acquisition à faire pour le Musée Napoléon, toute aussi intéressante que celle des statues d'Egine. Ces heureux artistes viennent de trouver 90 pieds de bas-reliefs sous les ruines du temple d'Apollon Epicurius sur le mont Cotyle près de Phigalie. Ces bas-reliefs dont la plupart sont d'une conservation parfaite, formaient une frise intérieure de ce beau temple, composée de deux sujets en tout, le combat des Centaures aux noces de Pyritoüs, et celui de Thésée et de plusieurs héros avec les Amazones. Je pourrais garantir leur beauté quand bien même je n'en aurais pas vu d'échantillon : il suffit de savoir que les mêmes architectes ont bâti ce temple, et celui de Minerve à Athènes sous l'archontat de Périclès. On peut donc attribuer les bas-reliefs à Phidias et j'y reconnais sa manière. La description de ces bas-reliefs est la même que celle que donne Pausanias du fronton du grand temple de Jupiter à Olympie : on y remarque un char attelé de deux cerfs, où devait être Diane, que M. Gropius ne désigne pas, peut-être parce qu'elle manque. M. Gropius est aussi chargé de la vente de ces précieux bas-reliefs, qui sont de marbre de Paros, ce qui n'augmente ni ne diminue leur mérite : je n'en parle que pour être exact, et observer qu'à Athènes ce marbre n'a été employé qu'au temple de Thésée. Ces bas-reliefs du temple d'Apollon, dont je propose l'acquisition à Votre Excellence, ont été portés à l'île de Zanthe par des canonières anglaises. Les conditions pour la vente sont les mêmes que pour les statues d'Egine. Veli, pacha de Morée, devait être de moitié avec les artistes, mais son rappel lui a fait accepter une somme de 16,500 piastres pour sa part. Je ne veux point avoir à me

domination française, paraissait à Zante, une note sur la découverte du temple de Bassae sous la date de septembre 1812 » (t. I, p. 260 note; cf. *Relation*, t. I, p. 402-403, 406), et ce qu'il en reproduit, sur la longueur de la frise, sur le nombre des figures, sur leur répartition entre deux sujets distincts, sur l'attribution du temple à Ictinos, ne fait presque que répéter les termes de la lettre de Fauvel.

(1) Voy. plus haut, p. 188-189.

reprocher d'avoir négligé les moyens d'enrichir ma patrie de chefs-d'œuvre aussi précieux que le hasard a soustraits depuis tant de siècles à la barbarie et au fanatisme pire encore, puisque c'est à lui qu'est due la destruction des temples qu'il n'a pas consacrés au nouveau culte, et qui auraient duré autant que les montagnes.

Je suis avec respect, etc.

Signé : FAUVEL.

Pour copie conforme :

Le chef de la 3e don du Ministère,

Chevalier de l'Empire.

J. P. B. NEUVILLE (1).

Sans refaire en détail l'histoire de la découverte des bas-reliefs de Phigalie, on sait dans quelles circonstances cette découverte avait eu lieu (2). Les quatre explorateurs d'Égine, Cockerell, Haller, Foster et Linckh avaient fait une première visite au temple d'Apollon en quittant Zante, où ils venaient de déposer les sculptures éginétiques, le 25 août 1811. Mais, devant les difficultés rencontrées, ils avaient remis à plus tard d'y faire des fouilles, se réservant d'y revenir l'année suivante en plus grand nombre et avec des pouvoirs plus explicites. L'absence de Cockerell, qui quitta Athènes en novembre 1811 (3), n'y fit pas obstacle et, pendant qu'il était à Malte et en Sicile, en juin, juillet et août 1812, ses compagnons, auxquels s'étaient adjoints le livonien Stackelberg et le danois Bröndsted, accompagnés encore de Gropius, qui avait conduit les négociations préalables, et d'un voyageur anglais, Leigh, y exécutèrent des fouilles qui aboutirent à la découverte de vingt-trois panneaux formant une trentaine de mètres de la frise (4).

(1) Archives du Louvre et Papiers de Visconti, t. I (5966), fos 90-91, et Correspondance consulaire d'Athènes (voir plus haut, p. 189, note 1). Le chef de la 3e division s'appelait Barbier-Neuville, mais les initiales de ses prénoms (cf. p. 195) sont incertaines. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 53-54.

(2) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. 43-44; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 216-217.

(3) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 216.

(4) *Ibid.*, *l. c.* Cockerell ailleurs ne parle que de six participants à l'entreprise, les quatre du premier voyage et Gropius et Leigh (*The Temple of Aegina*, p. 44).

« Le succès de notre entreprise, écrit Cockerell, étonna tout le monde, et il faut le dire, la fortune nous seconda dans toutes les circonstances qui s'y rattachaient. Précisément à cette époque Veli-Pacha fut déposé. Nous eussions été fort embarrassés par le traité que nous avions fait avec lui, et d'après lequel il devait être maître de la moitié des marbres découverts (1). Mais dans cette occasion il se trouva très satisfait de nous vendre sa part (2); et à peine notre trésor était-il embarqué, que nous vîmes les officiers du nouveau pacha arriver dans le port avec l'intention de s'emparer de tous les marbres; heureusement ils étaient en sûreté (3). »

Veli-Pacha disgrâcié accepta en effet 400 livres pour sa part et le bateau qu'on s'était procuré à Navarino put échapper par un départ précipité aux autorités locales qui poussaient le nouveau pacha à envoyer des troupes (4).

La lettre de Fauvel du 24 août 1812, nous l'avons dit, fut communiquée à Denon et à Visconti le 24 octobre suivant.

Une lettre de Linckh à Fauvel, écrite d'Andritzena le 6 juillet 1812, précise : « Stackelberg et Bröndsted quoique pas intéressés dans les fouilles comme nous autres et Cockerell resteront cependant comme spectateurs auprès des fouilles » Papiers de Fauvel, t. VI (22875), f° 53 v°.

(1) Il n'est donc pas exact de dire, comme Bory de Saint-Vincent, *Expédition scientifique de Morée*, *Section des sciences physiques*, t. I, p. 261, que, Veli-Pacha s'étant opposé à ce qu'on détériorât pour en emporter des morceaux le monument, on s'en empara clandestinement, on le vola. Cf. *Relation*, t. I, p. 404.

(2) Voy. plus haut la lettre de Fauvel du 24 août 1812, p. 402.

(3) *Expédition de Morée*, t. II, p. 13. Le texte donné dans l'*Expédition de Morée* porte « Ali Pacha », mais il s'agit, non pas d'Ali, mais de Veli-Pacha, second fils du grand pacha d'Albanie, et les *Travels* de Hughes, à une traduction française desquels, publiée en 1830, renvoie Le Bas comme contenant la lettre de Cockerell, disent bien « Veli-Pacha » (t. I, p. 198). La lettre de Cockerell reproduite par Hughes ajoute : « peut-être en aucun autre temps n'aurait-on pu se procurer une permission comme celle que nous obtînmes » (p. 199).

(4) Cockerell, *The Temple of Aegina*, p. 44; S. P. Cockerell, *Travels*, p. 220. Sur ce nouveau pacha, Achmet Mahomet, et son hostilité pour les Anglais, voy. Hughes, *Travels*, t. I, p. 74-77.

Paris, le 24 octobre 1812.

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire,
à Monsieur le baron Denon, directeur général du Musée Napoléon (1).

ou

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire,
à Monsieur Visconti, membre de l'Institut.

Monsieur, je vous fais passer la copie d'une lettre que je viens de recevoir de M. Fauvel vice-consul français à Athènes.

Cette lettre est relative à quelques observations sur le prix et le mode qu'il y aurait à adopter pour le transport des 17 statues de l'île d'Egine que le gouvernement est en mesure d'acquérir.

Mais en même tems elle traite d'une suite de bas-reliefs, la plupart d'une conservation parfaite, trouvés sous les ruines du temple d'Apollon Epicurius et que tout porte à faire attribuer à Phidias.

Ce serait une acquisition précieuse à faire pour le Musée Napoléon.

C'est M. Gropius qui est chargé de vendre ces bas-reliefs. Il paraît que l'on obtiendrait qu'il les cédât pour le même prix que celui des statues (160,000 f.).

Avant de rien arrêter sur cet objet intéressant, j'attendrai que vous ayez bien voulu me faire part de votre avis.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

MONTALIVET (2).

Ici encore le directeur se montra plus réservé que le conservateur.

La réponse de Denon est ainsi conçue :

A Son Excellence M. le Ministre de l'Intérieur.

10 novembre 1812.

Monseigneur,

Vous me faites l'honneur de me demander mon avis sur une proposition d'acquisition qui est faite à votre Ex. par M. Fauvel, vice-consul français à Athènes, pour un bas-relief du temple

(1) Archives du Louvre.
(2) Papiers de Visconti, t. I (5966) f° 89.

d'Apollon épicurius ayant 90 pieds de long et trouvé dernièrement par le Sr Gropius déjà propriétaire des sculptures de l'Ile d'Egine, que Votre Excellence a ordonné d'acquérir.

Je trouve, Monseigneur, que le prix que demande M. Gropius (160,000 f.) est exagéré comparativement à celui des 17 statues d'Egine, je ne doute point du mérite de cette sculpture illustrée par une description de Pausanias, et puisque M. Fauvel vous en fait le plus grand éloge, il n'y a nul doute que cette frise ne soit du plus beau tems de l'art, mais tout en souhaitant que V. Ex. en ordonne l'acquisition, je ne puis cependant m'empêcher de lui dire qu'en offrant 90,000 f. de ce bas-relief, elle aura fait tout ce que la dignité de son ministère exige, et ce qu'un tel ouvrage peut valoir.

Si cette négociation, Monseigneur, ordonnée par V. Ex., se concluait, je vous prierais toujours d'exiger que ces bas-reliefs ainsi que les 17 statues de l'Ile d'Egine soient débarqués au port de Marseille, ou le payement, sauf les légers acomptes qu'on aurait pu donner pour le fret du bâtiment, serait effectué (1).

Mais, avant cette réponse administrative, Visconti, dès le 31 octobre, s'était empressé de faire connaître son sentiment et, si nous n'avons plus sa lettre, il ressort du moins de la lettre suivante, qui lui fut adressée par Montalivet, que, au lieu de 90,000 francs, il proposait d'aller jusqu'à 100 ou 120,000.

Paris, le 12 novembre 1812.

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire,
A Monsieur Visconti, Chevalier de l'Empire, Membre de l'Institut.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 31 octobre dernier relative à la grande frise de marbre de Paros que M. Gropius a mise en vente et que M. Fauvel, vice-consul Français à Athènes, regarderait comme très précieuse à acquérir pour le Musée Napoléon.

Vous partagez entièrement son avis sur l'intérêt que mérite cette frise sculptée à bas-relief et que tout porte à reconnaître comme étant du siècle de Périclès.

Quant au prix, M. Fauvel estimait qu'il pourrait être le même que

(1) Archives du Louvre, Correspondance, 1811-13, p. 232-233.

celui des statues trouvées dans l'île d'Egine (160,000); mais vous faites à cet égard des observations qui tendent à démontrer qu'à 100 ou 120,000 f. les bas-reliefs seraient payés à leur valeur.

Tous les détails dans lesquels vous entrez me seront infiniment utiles, et je vous remercie de me les avoir donnés.

Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

MONTALIVET (1).

La somme même de 120,000 francs eût d'ailleurs été inutile; car, vendue beaucoup plus cher que ne l'avaient été les frontons d'Égine, la frise de Phigalie atteignit le prix de 375,000 et même plus. Haller eût bien voulu la voir, elle aussi, prendre le chemin de Munich (2); mais, loin de s'associer aux vues de son compatriote, dont pourtant il avait été chargé en 1811 par le Prince royal de Bavière de subventionner régulièrement le séjour en Grèce et d'encourager les achats et les fouilles (3), Wagner, paraît-il, durant son séjour à Athènes au début de 1813, n'aurait songé qu'à le desservir. Furtwängler voit dans cette rivalité la cause qui priva la Bavière des marbres de Phigalie (4). Urlichs attribuerait plutôt la mauvaise volonté de Wagner à un certain ressentiment qu'il avait gardé contre Gropius à la suite des difficultés qui lui avaient été suscitées pour l'achat des marbres d'Égine (5). La vraie raison semble bien, sans chercher ailleurs et comme Urlichs l'indique lui-même, que l'inégalité de la frise de Phigalie n'était pas sans inquiéter Wagner. Il jugeait certaines parties comparables aux sculptures du Théseion, mais d'autres lui paraissaient médiocres, et il en venait à se demander si la frise n'aurait pas été mise en place à une date postérieure à la construction du

(1) Papiers de Visconti, t. I (5966), f° 92.

(2) Le Prince royal de Bavière, dans une lettre à Dillis, datée de Salzbourg le 3 juin 1813, écrivait : « An den Fries des Phygalischen Apollotempels habe ich 1/3 Antheil » (*Sitzungsberichte der k. B. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1904, p. 444).

(3) Urlichs, *Die Glyptothek*, p. 35.

(4) *Aegina*, p. 182, n. 1.

(5) *Die Glyptothek*, p. 38, note.

temple (1). L'incertitude de Wagner, sans doute sous son influence, se retrouve chez Fauvel : autant sa lettre du 24 août 1812 est enthousiaste, autant un an plus tard il est hésitant.

A Son Excellence Monseigneur le Ministre de l'Intérieur.

25 novembre 1813.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de répondre le 20 septembre dernier à la lettre dont votre Excellence m'a honoré le 30 janvier. Cette lettre, concernant l'acquisition des bas-reliefs de Phigalie déposés à Zante, m'était parvenue le 21 mai. J'attendois encore à cette epoque une reponse de M. Foresti, agent Britannique chargé de la vente des bas-reliefs au lieu et place du sieur Gropius, j'avois mis sous les yeux de Votre Excellence ma correspondance avec ce dernier au sujet des statues d'Egine adjugées contre tout droit à S. A. le prince royal de Bavière.

Je viens enfin de recevoir cette réponse si longtems attendue de M. Foresti, et qui n'offre rien de bien positif. Je la transcris.

Zante le 6 novembre 1813. Mr. J'ai différé jusqu'à présent de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire concernant une offre de quatre-vingt-dix mille francs pour la frise de Phigalie dans l'espoir de pouvoir vous mander les conditions précises auxquelles les propriétaires désiraient que la vente se fît; mais ils ne m'ont pas encore fait savoir leur intention à cet égard, dès que les conditions seront établies, je m'empresserai de vous les envoyer : pour le moment je puis seulement vous dire que le minimum qui avoit été d'abord fixé est de soixante mille dollars d'Espagne. Au reste aucune offre ne peut être acceptée ni rejetée avant le premier de mai prochain jour fixé pour la vente.

Agréez, etc.

Signé Spiridion Foresti.

.....

J'ai su par les propriétaires que le prince de Bavière était content de faire l'acquisition de ces bas-reliefs de Phigalie pour le minimum 60 mille dollars d'Espagne (2); mais j'ai mieux aimé envoyer à votre

(1) *Die Glyptothek, l. c.*

(2) L'indication est répétée par Bory de Saint-Vincent : « nulle offre ne serait admise au-dessous de soixante mille talaris d'Espagne (*Expédition de Morée, Section des sciences physiques*, t. I, p. 261, note; cf. *Relation*, p. 404, note.)

Excellence la réponse que me fait M. Foresti agent Britannique procureur fondé pour la vente. Dans ma dernière lettre je me suis permis quelques observations au sujet de ces bas-reliefs qui sont un objet très considérable. C'est une frise presque complète de 96 pieds. Les échantillons que j'en ai étant trop peu de chose, j'en avais mal jugé, la prévention qu'ils pouvaient être de Phidias, vû que le temple fut bâti par les mêmes architectes qu'avait employé Périclès à Athènes, en a été cause; mais les ayant mieux vus, par les dessins de quelques artistes, entre autres par M. Wagner, peintre distingué envoyé par S. A. le prince de Bavière, j'en ai eu une connaissance suffisante pour assurer que ces reliefs sont d'assez mauvais goût, extrêmement maniérés, des draperies volantes tortillées d'un genre extravagant, point d'expression dans les têtes; autant que je puis juger de l'exécution, elle est faible; enfin, si ces bas-reliefs n'avoient fait partie du temple de Phigalie, je les aurais crus du tems des Romains; rien de cette noble simplicité grecque, de cette belle composition, de ces draperies soignées et vraies, de ces belles figures que l'on voit dans les bas-reliefs d'Athènes; et puis ces bas-reliefs, qui sont fort saillants, sont extrêmement mutilés et endommagés par le tems; beaucoup de têtes manquent, le marbre n'est point de Paros; il est particulier, *chisteux*; il n'est pas non plus de Pentélique. Ce ne seroit pas moins un objet capital dans une des salles du Musée et puis accoutumé comme je suis aux chefs d'œuvre de la Grèce, mon jugement est peut-être trop sévère. Tout ce temple de Phygalie est bien inférieur à ceux d'Athènes et d'Egine. Il paroit être cependant d'une époque, rien n'indique de reparation, tout paroit d'un seul architecte. Pausanias dit que ce furent les mêmes qui avoient bati le temple de Minerve à Athènes. Mais l'inspection prouveroit contre Pausanias.

Je suis avec respect,

Monseigneur,
de votre excellence
le très humble et obéissant serviteur,
FAUVEL (1).

Urlichs écrit que l'on en demandait 60,000 piastres et que le Prince était disposé à en offrir même 100,000, mais à la condition que Wagner lui affirmât que les bas-reliefs appartenaient à l'école de Phidias (*Die Glyptothek*, p. 38, note).

(1) Papiers de Fauvel, t. II (22871), f° 122-123. Cf. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 54.

Une lettre de Fauvel à Barbié du Bocage, de six mois antérieure, est plus franchement dédaigneuse encore.

Athènes, le 11 mai 1813.

J'ai vu des dessins du bas-relief du temple d'Apollon Epicurius. Ces bas-reliefs représentent le combat des Amazones, celui des Centaures et des Lapithes. Il n'y a de caractéristique que deux figures, une d'homme et une de femme, reconnaissables par leur équipage. Ces deux figures sont dans un char traîné par des daims. Cet immense bas-relief est de la plus mauvaise composition, assez médiocre d'exécution; de mauvaises draperies extravagantes, tortillées à l'excès; rien de cette belle simplicité grecque. On remarque, parmi les Centaures, le même sujet qu'au temple de Thésée à Athènes et à celui de Sunium; deux Centaures élevant une grosse pierre pour en écraser un héros couvert de son bouclier. Celui-ci paraît enfoncé dans la vase jusqu'à mi-corps et les Centaures en ont à mi-jambes. Rien ne paraît grec dans ce bas-relief (1).

Il est bien certain, de toute manière, — trouvât-on même trop sévères les jugements de Wagner et de Fauvel, — que, du simple à plus du double pour Égine et Phigalie, il n'y a point de proportion. Mais il devait subsister chez les Anglais quelque dépit de la facilité avec laquelle la cession des sculptures d'Égine avait été consentie à la Bavière et peut-être une certaine défiance réciproque entre les co-propriétaires ne fut-elle pas sans influence sur les très hautes prétentions qui furent émises pour la frise de Phigalie. La lettre de Fauvel à Bassano du 30 novembre 1813 publiée plus haut (2) se terminait par ce paragraphe :

« Je viens de faire l'offre des 90,000 francs pour les bas-reliefs de Phigalie; mais j'ai su que le prince de Bavière est content de les acquérir pour le triple de cette somme qui est le minimum au dessous duquel on ne recevra point d'offres, 60,000 dollars d'Espagne, un négociant anglais a offert cette somme, mais ne voulant rien

(1) *Magasin encyclopédique*, 1813, t. V, p. 364-365.
(2) Voy. p. 202.

prendre sur moi, j'adresse à S. E. le ministre de l'Intérieur les lettres des procureurs de cette vente.

Vouloir aller plus loin, dans de telles conditions, eût pu paraître inutile. Il semble toutefois que Fauvel, ne fût-ce que par acquit de conscience, ne ménagea point encore ses démarches, ainsi que le prouverait la pièce suivante, malheureusement incomplète et dont la fin seule subsiste, adressée au ministre des affaires étrangères.

. . . . . .

4° A telle condition sera acquise cette frize actuellement exposée dans un local de l'habitation de Mad^me^ la comtesse Lurizi (?) dans la ville de Zante où s'en fera la consignation.

La vente s'entend à l'egard de l'acheteur, libre de toute imposition comme douane, etc. Joint au contrat de la vente même, on fournira, si la nationalité l'exige, une bonne et valide licence pour l'exportation et le transport par mer contre les prises par le pavillon de S. M. Britannique, afin de pouvoir envoyer les marbres où il sera convenable.

Fait à Zante = *qui doit être fait à Zante*

A Athènes le 30 novembre 1813.

Signé : Ch. R. Coquerelle, pour
moi et par procuration pour
J. Foster,
G. Gropius.

Pour copie traduite de l'italien

Fauvel.

Dès que j'aurai cette piece signée à Zante et en règle je m'empresserai de l'envoyer à Votre excellence (1).

La vente aux enchères, on le sait, eut lieu, comme le portait la communication de Foresti (2), à Zante en mai 1814 (3).

(1) Correspondance consulaire d'Athènes.

(2) Voy. plus haut, p. 408.

(3) *Expédition scientifique de Morée, Section des sciences physiques*, t. I, p. 261, note : « Les possesseurs des dépouilles du temple de Bassae, ayant étalé leurs larcins dans l'une des îles Ioniennes sous la protection du gouverneur britan-

Les propriétaires associés, — quoique ici celui-ci eût une part de propriété, — n'avaient point cette fois laissé à Gropius la charge d'être leur agent (1). Cockerell, en outre, avait tenu à être présent et était venu d'Athènes en temps utile, le gouvernement anglais était dûment averti par ses soins et c'est sans qu'il se produisît aucune difficulté que la frise fut adjugée au général Campbell, gouverneur des Iles Ioniennes, agissant au nom du Prince régent, plus tard Georges IV (2). Le prix pouvait paraître élevé, au moins pour l'époque : 60,000 dollars selon Cockerell (3), 16,000 piastres espagnoles selon Stackelberg (4), 15,000 livres sterlings (375,000 francs), qui même, par un change désavantageux, se trouvèrent portées à 19,000, somme qui fut prélevée sur les droits de l'Amirauté (5). Un exemplaire des moulages de la frise, ainsi qu'il avait déjà été stipulé pour les frontons d'Égine, devait en outre être remis à chacun des vendeurs, qui, si tous entraient en ligne de compte, n'étaient pas moins de huit, d'abord Cockerell, Haller, Foster et Linckh, puis Stackelberg et Bröndsted, et enfin Gropius et Leigh (6). Mais, par cette première acquisition, que devait suivre à bien peu de distance celle des sculptures du Parthénon, le British Museum, où il fut décidé que les marbres seraient déposés et où ils parvinrent dans l'automne de 1815, inaugurait sa mainmise sur cet ensemble d'originaux grecs dont il n'existe nulle part ailleurs, en dehors de la Grèce,

nique, firent publier par toute l'Europe qu'ils les vendraient à l'enchère le 1er mai 1814 ». Cf. *Relation*, p. 404, note.

(1) S. P. Cockerell, *Travels*, p. 252-253. Cockerell reconnaît toutefois que Gropius avait fait preuve de beaucoup de dextérité dans le rôle, qui lui était échu, d'obtenir l'autorisation nécessaire aux fouilles (Hughes, *Travels*, p. 199).

(2) *Ibid.*, *l. c.* Les enchères, écrit Stackelberg (*Der Apollotempel zu Bassae*, p. 27) avaient eu lieu conformément à la coutume du pays sur la place publique et se terminèrent à l'approche de la nuit régulièrement par l'extinction d'une chandelle.

(3) *The Temple of Aegina*, p. 44.

(4) *Der Apollotempel zu Bassae*, p. 27.

(5) *Expédition de Morée*, t. II, p. 13.

(6) *Ibid.*, *l. c.*, mais sans Bröndsted et Leigh. Leigh est dit co-propriétaire par Stackelberg, *Der Apollotempel zu Bassae*, p. 27. Voy. p. 403, note 4.

d'équivalent et que devait encore enrichir, — d'une part dans le IVe siècle avec les marbres d'Halicarnasse, de l'autre dans le VIe avec les statues des Branchides et les colonnes archaïques de l'Artémision d'Éphèse et le monument des Harpyies, venant encadrer le fonds premier du Ve siècle, — la féconde activité d'un Newton (1).

La notice consacrée par Le Bas dans l'*Expédition scientifique de Morée* à la découverte et à l'acquisition de la frise de Phigalie se terminait par le regret que notre Musée n'en possédât pas de « moules » (2) et l'on peut supposer que, pas plus que de moules, il n'y en avait au Louvre de moulages (3). « La frise de Phigalie, écrit-il, est un monument trop important pour que le gouvernement français ne réclame pas de l'Angleterre les moyens d'offrir à nos artistes un sujet d'étude aussi intéressant. Il serait également à désirer que l'on pût trouver un moyen d'utiliser pour le public et les artistes les copies que possède l'atelier de moulure du Musée Royal. N'est-il donc à Paris aucun emplacement disponible où l'on puisse exposer, dans un ordre soit historique, soit géographique, les chefs-d'œuvre de l'Italie, de Londres, de Dresde, de Munich? Ce serait une consolation de nos pertes de 1815 (4) ». La création à Paris d'un musée de moulages digne de ce nom, malgré l'ouverture au Louvre, dans l'ancien manège du Prince impérial, d'une salle de moulages organisée par M. Ch. Ravaisson-Mollien, alors conservateur-adjoint du département des antiquités grecques et romaines, aujourd'hui encore, en dépit de sa nécessité, n'est pas même à l'état de projet.

Le Musée royal, à ce point de vue des moulages, semble

(1) Michaelis, *Ein Jahrhundert kunstarchäologischen Entdeckungen*, p. 100.

(2) T. II, p. 13, note 31.

(3) Stackelberg en 1826, en rappelant l'obligation imposée à l'acquéreur de fournir une série de moulages à chacun des co-propriétaires, écrivait que de là venaient les moulages conservés dans les différents musées (*Der Apollotempel zu Bassae*, p. 27).

(4) *Expédition de Morée*, t. II, p. 13, note 31.

avoir été mieux partagé en ce qui concerne Égine que Phigalie. L'offre que faisait Fauvel, dans sa lettre du 10 mars 1812, des plâtres qu'il avait exécutés lui-même resta-t-elle lettre morte? « Pour les envoyer, continuait Fauvel, il faut une occasion sûre, chose difficile avant la paix (1) ». Il résulte du moins de l' « Inventaire des acquisitions et commandes du règne de Charles X » que, en 1825, par décisions des 15 septembre et 14 novembre, furent achetés dix-sept plâtres des figures ornant les frontons du temple d'Égine (2). Les moulages étaient procurés par Guérin, directeur de l'Académie de France à Rome, et le vicomte de la Rochefoucauld, aide-de-camp du Roi chargé du département des Beaux-Arts, écrivait au comte de Forbin, directeur général du Musée royal, qu'il autorisait l'acquisition de ces plâtres « que vous m'annoncez être d'une grande beauté et du plus grand intérêt pour l'étude des arts » (3). Il se pourrait donc que ce fussent de ces moulages, exécutés avant la restauration des sculptures par Thorwaldsen, dont, par exemple, le Musée Fol à Genève possède deux torses (4).

Le Louvre au contraire conserve deux et sans doute quatre fragments originaux, simples fragments d'architecture, il est vrai, du temple d'Apollon à Phigalie. « Les mêmes fouilles, est-il dit dans l'*Expédition de Morée*, en parlant de la découverte de la frise, ont fait connaître aussi quantité de fragments d'architecture qui existent encore sur place » (5) et l'*Expédition de Morée* en reproduit en effet un certain nombre (6). Mais

(1) Voy. plus haut, p. 176. Les papiers de Fauvel contiennent une note de Quatremère de Quincy, non datée, mais certainement contemporaine de la publication du *Jupiter Olympien* en 1815, disant : « il seroit fort à désirer que M. Fauvel me fît parvenir un couple de têtes moulées des figures du fronton du temple d'Égine et quelques parties moulées de corps et de draperies », t. VII (22876), f° 3.

(2) Inventaire Charles X, n°s 21-37.

(3) Archives du Louvre.

(4) *Catalogue Fol*, t. I, p. 302. Cf. *Aegina*, p. 181; *Revue archéologique*, 1910, t. II, p. 412, note 1.

(5) *Expédition de Morée*, t. II, p. 6.

(6) Voy. par exemple, *Ibid.*, la vue d'ensemble, pl. 8, vue intérieure du monu-

aucune indication n'y donnerait à supposer que, de ces fragments, quelques-uns pussent se trouver au Louvre. Il est même relaté, à la fois dans la publication officielle de l'*Expédition scientifique de Morée, Section des sciences physiques,* et dans la *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée* que publia à part Bory de Saint-Vincent, que, quand les membres de la section des sciences de l'expédition se retrouvèrent à Phigalie, avant leurs collègues de la section des beaux-arts, avec Lenormant, désigné comme sous-chef de la section d'archéologie, qui arrivait d'Égypte (1), ils s'y indignèrent de l'enlèvement de la frise, et Bory de Saint-Vincent ajoute : « On rapporte à ce sujet qu'un ambassadeur de la Grande-Bretagne, croyant faire sa cour à S. M. Louis XVIII, qu'il savait être amateur éclairé des beaux-arts, en lui offrant des camées faits sur le modèle du Parthénon et de Bassae, le roi ne daigna seulement pas y jeter les yeux, ne voulant pas, disait-il, qu'on pût imaginer qu'il approuvât, même en regardant ces imitations, la mauvaise action des Érostrates modernes (2). » Les compagnons de Bory de Saint-Vincent se bornèrent donc, « après avoir soigneusement recueilli divers fragments dispersés, échappés au pillage, de marbres sculptés, qui nous parurent présenter encore quelque caractère et mériter un certain intérêt », à en former « comme un petit musée en disposant chaque pièce en évidence à côté les unes des autres (3) ». De ces fragments, nul ne peut reprocher à Blouet, mieux à même d'en apprécier l'intérêt au point de vue de l'histoire de l'architecture, quand, à son tour, peu de temps après, il vint à Phigalie avec son collaborateur Poirot (4), d'avoir rapporté quelques spécimens. Le fait est attesté par Clarac, dont la

ment tel qu'il existait en 1829 (p. 8), et les deux fragments, pl. 19, I-II et III-IV, face et profil d'un fragment de cimaise en marbre moitié d'exécution (p. 10).

(1) *Expédition scientifique de Morée, Section des sciences physiques*, t. I, p. 249; cf. *Relation*, t. I, p. 386.

(2) *Ibid.*, p. 261 ; *Relation*, t. I, p. 404-405.

(3) *Ibid.*, *l. c.*

(4) *Expédition de Morée*, t. II, p. 1.

planche du *Musée de sculpture* qui contient les sculptures d'Olympie (1) reproduit en outre deux morceaux d'architecture que le texte correspondant désigne ainsi : « deux beaux fragments de moulures, *s*, *t*, trouvés par M. Blouet au temple d'Apollon Epicurius à Bassae près de Phigalie (2) ». Mais, si la présence au Louvre de fragments de Phigalie reste vraie, Clarac, dans ce passage, n'en a pas moins commis une confusion. La provenance qu'il indique est, nous en avons la certitude, fausse pour l'un au moins des deux fragments, le fragment *s* (3), qui n'est autre que le fragment de cimaise reproduit à la pl. 7, fig. IV, du tome III de l'*Expédition de Morée*, à côté de figures consacrées au Portique des Taureaux de Délos, près duquel il fut évidemment trouvé (4), et la même origine peut presque sûrement être assignée au second fragment, le fragment *t* (5). Les fragments rapportés au Louvre de Phigalie à la suite de l'expédition de Morée, — et ainsi seulement peut s'expliquer la mention même erronée de Clarac (6), — doivent être, non ces deux fragments, dépourvus de numéros d'inventaire, mais quatre autres fragments, deux de cimaise et deux d'antéfixes, sans doute d'origine commune, exposés également sur les planches inférieures de la vitrine où se trouvent sous l'escalier Daru les fragments secondaires des sculptures et les moulures du temple de Zeus à Olympie (7). Ils portent tous les quatre le n° 306 du règne de Charles X et l' « Inventaire des acquisitions du règne de Charles X », à la suite des sculptures d'Olympie, poursuit en ces termes l'énumération des antiqui-

(1) *Musée de sculpture*, t. II, pl. 195 *bis* (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. I, p. 84).

(2) *Ibid.*, texte, t. II. 1re partie, p. 555.

(3) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 735.

(4) Voy. *Expédition de Morée*, t. III, p. 6-7, pl. 7, fig. I : « plan et élévation d'un portique en marbre blanc, dont tous les fragments existent sur l'emplacement F du plan général »; fig. IV : « fragments d'une cimaise en marbre blanc ».

(5) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 715.

(6) Il y a eu également confusion, du moins pour l'un des fragments, dans les fiches de l'inventaire des sculptures antiques rédigé sous le second Empire.

(7) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, nos 731-734.

tés recueillies par Dubois et Blouet et qui, « demandées au sénat hellénique par M. le général Schneider à la sollicitation de MM. Dubois et Blouet, ont été données au gouvernement français pendant la session de 1829 » : « N° 306, quatre fragments d'antéfixes (ces morceaux n'appartiennent point aux fouilles d'Olympie ». De fait, le dessin des palmettes, rapproché de celles figurées dans l'*Expédition de Morée* (1), permet de le reconnaître, les deux fragments de cimaise au moins appartiennent au temple de Phigalie (2) et la provenance de Phigalie, sans être aussi certaine, reste très vraisemblable pour les deux autres fragments (3).

Les efforts faits de 1811 à 1813 pour assurer au Louvre la possession, d'abord des sculptures éginétiques, puis des bas-reliefs de Phigalie, quoiqu'ils n'aient point réussi, n'en méritaient pas moins d'être connus comme un témoignage de l'intérêt avec lequel l'Empire, au moment même où les préoccupations d'ordre militaire allaient faire taire toutes les autres, s'attachait aux enrichissements possibles du Musée. La France avait rencontré en face d'elle ici l'Angleterre (4), là la Bavière, dont le Prince royal, à l'affût d'enrichissements pour sa Glyptothèque, devait trouver dans les événements de 1815 et les

(1) *Expédition de Morée*, t. II, pl. 19, fig. I et III.

(2) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n°s 731-732.

(3) *Ibid.*, n°s 733-734. Voy. sur tout ceci mes études sur *Les sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre* (extr. de la *Revue archéologique*, 1895, t. II), p. 54-56, et surtout sur *Les marbres antiques de Délos conservés au Musée du Louvre* dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1911, p. 322-325 et fig. 5. La Glyptothèque de Munich, de son côté, possède un fragment de cimaise du temple de Phigalie, qui lui vient de Haller (Furtwängler, *Beschreibung der Glyptothek*, n° 243).

(4) La France, s'il fallait en croire un passage du *Journal* de Cockerell, dans lequel on ne peut vraiment voir qu'un racontar sans valeur, aurait étrangement profité sur le terrain archéologique des succès que la fortune de la guerre avait pu lui procurer dans la lutte contre l'Angleterre : revenu à Athènes en juillet 1814, Cockerell raconte qu'il y retrouva son condisciple Spencer Stanhope, qui, ayant été fait prisonnier en Espagne en débarquant d'un navire qui l'avait traîtreusement conduit à Barcelone, avait été deux ans et demi retenu en captivité et n'avait obtenu sa mise en liberté que contre l'obligation de faire à ses frais des fouilles au bénéfice du gouvernement français (S. P. Cockerell, *Travels*, p. 254).

mobilisations d'antiques qui en furent la conséquence des facilités inespérées pour mener à bien ses projets. Aux mêmes convoitises se rattachent encore les documents suivants, qu'il n'est pas hors de propos de signaler à la fin de cette étude.

Ils ont trait, les uns et les autres, à une mission du chevalier d'Ilis, de son vrai nom Georges von Dillis. Deux d'entre eux, deux lettres de Montalivet à Visconti, l'une du 16 janvier 1813, par laquelle le ministre l'avertit que « le chevalier d'Ilis a été chargé par S. M. le roi de Bavière de suivre l'expédition de divers objets d'art précédemment achetés en Italie et dont l'Empereur a permis l'exportation », mais que « ce commissaire profitait de son séjour à Rome pour négocier l'acquisition de plusieurs statues antiques que l'on m'annonce être classiques et dont on regarderait la perte comme irréparable », — statues dont il lui fait tenir la liste malheureusement manquante et sur l'enlèvement desquelles il sollicite son opinion (1), — la seconde du 30 janvier 1814, le remerciant de la réponse reçue de lui le 22 courant et dont « les détails le mettront parfaitement à même de prendre une détermination » (2), se trouvent à la Bibliothèque nationale. Une troisième lettre, plus instructive, de Denon au ministre de l'intérieur, en date du 9 novembre 1812, est conservée aux Archives du Louvre :

« Je ne vois que le discobole de Massimi et le faune couché de Barberini dont on doive empêcher en ce moment la sortie de Rome. Ces deux statues capitales ont été désignées par moi à S. M. comme digne de son musée d'antiquités, dans le rapport que j'ai eu l'honneur de lui soumettre à mon retour d'Italie, et je regarderais comme une perte réelle pour cet établissement que ces deux statues qui doivent tôt ou tard y venir passassent en Allemagne » (3).

(1) Papiers de Visconti, t. I (5966), f°s 93 et 94.

(2) *Ibid.*, f° 94.

(3) Archives du Louvre, Correspondance, 1811-1813, p. 231. Il est précisément question de ces deux statues aussi dans la correspondance du prince Louis de Bavière et de Dillis étudiée par M. F. von Reber dans les *Sitzungsberichte der k. B. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1904, p. 432-433.

La lettre, outre son sujet même, est curieuse par la mention qu'elle fait du voyage de Denon en Italie, voyage où nous savons, de la bouche de l'autre partie, que Denon et Wagner s'étaient encore trouvés plus ou moins en concurrence (1). Il résulte, en effet, de la longue correspondance échangée entre Wagner et le Prince royal de Bavière que Wagner avait multiplié ses tentatives auprès du duc Braschi pour lui acheter partie au moins de ses collections; mais en 1811, le duc, que Napoléon avait confirmé comme maire de Rome et gratifié d'un don de 140,000 francs, parti en mai pour la France afin de porter à l'empereur les vœux de la ville au sujet de son mariage, en était revenu le 19 octobre accompagné de Denon : le directeur du Musée Napoléon devait s'assurer par un examen personnel des antiques que le duc avait offert de céder au gouvernement français et au sujet desquels le bruit courait même qu'il les avait vendus en bloc pour 22,000 scudi (2). Les occasions d'ailleurs se faisaient plus rares, à mesure que le temps passait, des affaires avantageuses. En 1810, par exemple, on eût pu avoir pour 8 ou 10,000 scudi la Villa Aldobrandini, avec les fameuses *Noces*, avant que le général Miollis ne l'achetât sans les *Noces*, qui, transportées au Palais Borghèse, allèrent de là au Vatican (3), mais il eût fallu saisir à la hâte le mo-

(1) 1815 devait encore remettre en présence Denon et Dillis, chargé après Thiersch, des réclamations de la Bavière. Il semble que Dillis s'y soit montré relativement accommodant, car, sur soixante-douze tableaux qui en 1800, à la suite de l'entrée de Moreau à Munich, avaient été enlevés de Munich et de Schliessheim par les soins du commissaire Neveu (voy. sur cette mission, G. Vauthier, *Une mission artistique et scientifique en Bavière sous le Consulat*, extr. du *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1910, 2e fascicule), il se contenta de la restitution de vingt-huit et conseilla de renoncer aux autres, qui étaient partagés entre différents musées et églises de France et dont la recherche coûterait trop de peines et de dépenses (Fr. von Reber, *Katalog der Gemälde-Samlung der kgl. älteren Pinakothek in München*, 1908, p. XIV). Il se dédommagea d'ailleurs en faisant pour 215,000 francs d'heureuses acquisitions, notamment au maréchal Sébastiani et dans la collection réunie à la Malmaison par l'impératrice Joséphine (*Ibid.*, p. XXII). Cf. Saulnier, *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire*, p. 92.

(2) Urlichs, *Die Glyptothek*, p. 18-21.

(3) Il y a, on le sait, au Louvre (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1088), un fragment de l'Ara Pacis, provenant de cette villa où il est signalé

ment (1). Les prix augmentaient avec les années et c'est ainsi que, pour ce qui concerne en particulier le *Discobole Massimi*, Wagner et Dillis s'étaient à plusieurs reprises abouchés avec le propriétaire, mais que, jugeant ses prétentions, 3,000 sequins ou 7,000 scudi, trop élevées, ils en avaient offert d'abord 3,000 scudi, puis en 1813 s'étaient vus obligés d'aller jusqu'à 4,000, sans, même à ce prix, pouvoir l'emporter (2). La lettre de Denon nous montre d'ailleurs que le gouvernement impérial n'eût pas été d'humeur à laisser partir le *Discobole* et, si la Bavière réussit à se procurer l'autre statue sur laquelle Denon mettait son veto, ce ne fut qu'après la chute de l'Empire : acquis en 1813 pour la somme de 8,000 scudi, le *Faune Barberini*, alternativement retenu par ordre du ministre de Murat maître de Rome ou par le gouvernement pontifical rétabli, ne fut délivré au représentant du Prince royal que le 10 août 1816, ne quitta Rome avec le permis de sortie que le 6 novembre 1819 et ne parvint à Munich que le 6 janvier 1820 (3).

Il est encore une dernière circonstance, qui nous ramène à la Grèce et à cet Haller von Hallerstein à qui sa patrie avait dû pour beaucoup de devenir maîtresse des marbres d'Égine, où la Bavière et la France, d'après une indication donnée par M. Fröhner, auraient pu se trouver en compétition pour une statue antique. « Le théâtre de Milo, écrit M. Fröhner, étant, depuis 1814, propriété privée du roi de Bavière, le gouvernement bavarois crut devoir réclamer la Vénus de Milo

dans l'*Indicazione delle sculture esistenti nella Villa Miollis* en 1814; mais, ne figurant pas dans l'inventaire Pamfili-Aldobrandini de 1709, il est peu probable qu'il y fût anciennement et sans doute est-ce Miollis lui-même, qui, nous dit-on, rétablit dans leur splendeur première les jardins réduits à l'état de squelette, qui l'avait lui-même acquis (É. Michon, *Les bas-reliefs historiques romains du Musée du Louvre*, extr. des *Monuments Piot*, t. XVII, p. 23-24).

(1) Urlichs, *Die Glyptothek*, p. 17.

(2) *Ibid.*, *l. c.* Une lettre de Dillis donne à croire à M. F. von Reber que c'est Wagner qui jugeait le prix trop élevé (*Sitzungsberichte der k. B. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1904, p. 433).

(3) Voy. H. Bulle, *Der Barberinische Faun*, *Jahrbuch des Instituts*, 1901, p. 1-18. Cf. É. Michon, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1902, p. 331-333.

pour le Musée de Munich. Quelques notes diplomatiques furent échangées à ce sujet » (1). M. S. Reinach, lorsqu'il s'est occupé de la trouvaille de la *Vénus,* a vainement cherché à obtenir quelques éclaircissements sur cette réclamation. Urlichs nous permet d'en découvrir le point de départ, dans un passage où, — après avoir rapporté que, en 1811, par l'intermédiaire de Wagner, Haller avait été en quelque sorte commissionné par le Prince royal et avait reçu de lui, tant pour acheter que pour exécuter des fouilles, une double allocation de 7,000 et de 4,000 florins grâce à laquelle il put, jusqu'à sa mort survenue en Thessalie en 1817, faire divers achats (2), — il termine par ces mots : « malheureusement il ne put terminer ses fouilles dans le théâtre de Milo : sans quoi la Vénus de Milo serait à Munich » (3). Il résulte du moins de la phrase suivante d'une lettre du roi Louis Ier, écrite en 1867 à propos de l'histoire de l'*Ilioneus* : « Die berühmte Venus von Milos wurde nicht in, sondern am dortigen Theater ausgegraben (4) », — attestation qui confirme pleinement le dire de M. Fröhner : « on reconnut bientôt qu'il y avait une trop grande distance (environ 500 pas) entre le champ de Yorgos et l'enceinte du théâtre, pour soutenir longtemps cette revendication (5) », — que le roi lui-même admet-

(1) *Notice de la sculpture antique*, p. 177.

(2) Il existe, parmi les papiers de Haller, conservés à la Bibliothèque de Strasbourg, un manuscrit de Gropius intitulé *Traduzione fatta sopra il Manoscritto in Tedesco del defonto Sr Barone Haller de Hallerstein, ritrovato fra le sui scritture inventariandole li 16 7bre 1818, Catalogo delle Antichità appartinenti a S. A. R. il Principe Reale di Baviera* : M. Wolters, guidé par des notes manuscrites de Furtwängler, y a puisé quelques renseignements sur divers marbres conservés à la Glyptothèque, notamment sur deux fragments de bas-reliefs, dont l'un, nº 329, aurait été trouvé par Haller près de l'emplacement de l'ancienne Parium sur la mer de Marmara et l'autre, nº 241, viendrait non de Délos, comme il est dit, mais de Paros (Furtwängler-Wolters, *Beschreibung der Glyptothek*, éd. de 1910, p. VI).

(3) *Die Glyptothek*, p. 35.

(4) Lettre du 20 octobre 1867, L. von Urlichs, *Beiträge zur Geschichte der Glyptothek* (Zweiundzwanzigstes Programm des von Wagner'schen Kunstinstitut der Universität Würzburg, 1889), p. 24, note.

(5) *Notice de la sculpture antique*, p. 77. Il est curieux de noter que, un peu plus tard, le même terrain, semble-t-il, fut, à son tour, acheté par le colonel Rottiers, chargé d'une mission par le roi des Pays-Bas : « En 1825, écrit-il (*Descrip-*

tait ainsi l'impossibilité de contester à la France la *Vénus de Milo*.

Étienne Michon.

tion des monuments de Rhodes, avant-propos, p. 9-10), vers le milieu de l'été, je débarquai dans l'île de Milo et mon attention se porta sur les ruines qui se trouvent au pied du mont Castro, à 150 toises au-dessus du niveau de la mer. Au milieu de ces magnifiques débris, à quelques pas du lieu où l'on découvrit en 1819 la célèbre Vénus de Milo, je trouvai le beau Lithostrote (pavé de mosaïque) représentant un jeune Bacchus que l'on voit aujourd'hui au musée royal de Leyde. J'y déterrai, en outre, un superbe autel de marbre (cf. atlas, pl. LXXV), quelques vases, des lampes antiques et plusieurs médailles très rares portant le type de l'île »; mais, défense ayant été faite à Rottiers de poursuivre les fouilles au nom du gouvernement qui se réservait les antiquités, « j'obéis donc avec respect, continue-t-il, aux injonctions de l'archonte, quoique j'eusse fait préalablement l'achat du terrain où j'avais établi mes travaux, par devant le consul de S. M. le roi de France, M. Brest, mon digne et respectable ami ». Il semblerait au premier abord que ce dût être à cette occasion que se serait produite une intervention du prince Louis de Bavière auprès de Fauvel, pour qu'il empêchât les Hollandais de fouiller le théâtre de Milo que Haller avait acheté, que M. Legrand indique sans référence spéciale (*Biographie de Fauvel*, p. 87). La lettre du prince, en réalité, remonte à 1819 : « Monsieur! Ayant l'avantage de vous connaître par les amitiés que vous aves témoignées et les secours que vous avez pretés dans le tems au sieur Wagner mon homme d'affaires par lesquels vous ne m'avez pas moins obligé moi même je n'hesite pas de m'adresser encore aujourd'hui, pas au consul de France, mais à Mr Fauvel en particulier pour reclamer votre complaisance dans une affaire qui par l'amour que je porte aux arts me tient d'assés près. Vous aves connu feu le baron Charles Haller de Hallerstein, et vous n'ignorés pas les fouilles qu'il a faites dans les ruines du theatre de Milo. Pour conserver ces beaux restes de l'antiquité, le Baron de Haller me fit la proposition de faire l'acquisition du terrain sur lequel ces ruines sont situées et l'arrangement d'achat pour mon compte a encore été terminé avec le proprietaire par Mr de Haller de son vivant, de maniere que je puis m'en regarder encore proprietaire actuel. En faisant cette acquisition j'eus même l'idée d'en faire peut-etre dans la suite l'offre aux habitans grecs a condition et afin de se construire sur les restes de l'architecture antique une eglise grecque et de sauver par là ce monument precieux de la destruction des barbares. Or je viens d'apprendre que des voyageurs hollandois comptent faire des fouilles dans le theatre de Milo, ce que je desirerois pouvoir empécher autant qu'il m'est possible, puisque c'est un empiétement sur mes droits de proprieté et que les objets d'art que l'on pourrait y trouver ne peuvent appartenir qu'à moi. Connu par votre gout et l'amour que vous professés pour les arts c'est à vous, Monsieur, que je m'adresse avec confiance, etant persuadé que vous saurés apprecier l'interet que je prends à cette possession, pour que vous voulussiés bien contribuer de votre mieux à ce qu'aucun attentat ne soit fait en ces lieux. Les soins que vous voudriez bien y mettre vous seraient un titre à ma reconnaissance et ne pourraient qu'ajouter aux sentiments d'estime avec lesquels je suis votre affectionné Louis Prince Royal de Bavière. » Signé à Wurzbourg le 27 octobre 1819 (*Papiers de Fauvel*, t. VI, 22875, f° 55). Il se pourrait bien, toutefois,

P. S.

P. 159, l. 27. Le département des antiques du British Museum conserve aussi deux lettres, l'une de W. Gell, dont l'un des voyages en Grèce se place précisément en 1811-1813, en date du 7 janvier 1812, l'autre de Haller, du 13 janvier 1812, relatives aux marbres d'Égine, adressées au général Oakes, gouverneur de Malte.

—, l. 33. Le texte du contrat entre Haller, Foster, Wagner et Gropius se trouve aussi au British Museum.

P. 161, note 6, l. 5. Au lieu de *Bronstedt*, lire *Bröndsted*.

P. 162, l. 5. L'écrit même constatant cette convention entre Linckh, Haller, Foster et Cockerell est au British Museum.

—, n. 4. William Richard Hamilton, dont on sait quelle fut, par son *Memorandum on the subject of the Earl of Elgin's pursuits in Greece*, l'influence prépondérante dans l'achat par le Parlement des sculptures du Parthénon, rédigea également un *Memorandum*, qui fut imprimé, sur les marbres d'Égine.

P. 166, note 1, l. 3. Au lieu de *1911*, lire *1811*.

P. 168, l. 4. La qualification de « croquis informes » ne saurait convenir, pour infidèles qu'ils soient, aux dessins de l'Athéna du fronton ouest et d'une des figures des acrotères envoyés par Fauvel à Quatremère de Quincy à la suite d'une demande de celui-ci (Papiers de Fauvel, t. VII, 22876, f° 3) et qui, reproduits dans son *Jupiter Olympien* en 1815, furent les premières images publiées des sculptures d'Égine.

P. 169, l. 25. Le British Museum possède l'énoncé des con-

que, déjà à cette date il s'agit de Rottiers, qui, lors qu'en 1818 il quitta l'armée de Géorgie où il avait conquis le grade de colonel au service de la Russie, se rendit, avant de regagner sa patrie, à Constantinople avec l'intention d'y étudier le pays et les habitants et dut séjourner aussi en Grèce : sa biographie malheureusement est muette sur ce point (voy. Baron Émile de Borchgrave, dans la *Biographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, t. XX, 1908-1910, p. 196-197).

ditions de la vente et une lettre de Gropius à Cockerell, Haller et Linckh, écrite d'Athènes le 6 décembre 1811.

—, note 1, l. 5. Au lieu de *Munich*, lire *München*.

P. 177, note 6, l. 1. Au lieu de *Howe-Poter*, lire *Howe-Peter*.

— l. 2. Au lieu de *geneaological*, lire *genealogical*.

P. 179, l. 21. Michaelis mentionne Fazakerley comme ayant été appelé à donner son avis dans l'enquête ouverte avant l'achat des marbres d'Elgin (*Ancient marbles in Great Britain*, p. 147).

—, note 3. Après « Leslie Stephen » ajouter « et Sydney Lee ».

P. 183, l. 29. La fin de la lettre se trouve ailleurs, dans le t. VI des Papiers de Fauvel (22875), f° 83 :

[Cette condition est de] rigueur.

Si vous parvenez, Monsieur, à faire cette acquisition, il sera nécessaire que les propriétaires vous donnent des renseignemens très exacts sur le placement des statues dans l'un et l'autre frontons du temple : c'est-à-dire qu'ils devront indiquer quelles sont les figures qui appartenaient au fronton du couchant, et quelles sont celles qui ont été trouvées du côté du fronton opposé.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne fassiez tous vos efforts pour que la négociation dont il s'agit ait une heureuse issue. Je m'en repose sur votre zèle éclairé.

Je vous serais obligé de vouloir bien m'accuser réception de la présente et de me tenir au courant de tout ce qui concernera l'acquisition des statues.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

MONTALIVET.

P. 185, l. 19. Je dois à l'obligeance de M. A. H. Smith, conservateur des antiquités grecques et romaines au British Museum, la copie de cette lettre de Fauvel à Gropius.

Athènes, le 23 juin 1812.

Monsieur le Consul,

J'ai l'honneur de vous prevenir que je viens de recevoir une lettre de S. E. le ministre de l'interieur en date du 24 mars qui m'autorise à offrir jusqu'à la somme de cent soixante mille francs de vos

statues dont il me dit avoir lu avec beaucoup d'interet la descripcription que vous en avez publiée et vu avec autant d'interet les croquis qui y étaient joints.

S. E. le ministre prendra l'engagement ainsi qu'on l'exige de fournir à chacun des quatre coproprietaires de la collection un platre des 17 statues et cela dans le terme d'un an apres qu'elles auront été transportées à Paris.

Attendu les risques du transport pour l'acquereur, le ministre a decidé qu'il ne seroit payé qu'une somme de dix mille francs en concluant le marché, et que les cent-cinquante mille restant ne seraient comptés aux vendeurs qu'après la livraison de tous les objets achetés, soit dans le port du Havre, soit dans celui de Marseille, ainsi les frais du transport seraient à leur compte, *et cette consideration est de rigueur*. Répondez moi, Monsieur le Consul, à tout ce que je viens de vous exposer, pour que je puisse, le plutôt possible, donner une reponse claire et précise au ministre.

Agréez, Monsieur le Consul, ma parfaite considération.

FAUVEL.

A Monsieur Gropius consul Britannique à Trikery.

Sur la lettre a été rajoutée la mention :

Pour être remise
a Messrs Thomas Mac Gill
a Malta
et communiquée à M. Cockerell
en Sicile — de la part de Mr Gropius.

P. 187, note 1. Une copie de la lettre de Gropius est insérée dans les Papiers de Fauvel, t. V (22874), f°s 209-210.

P. 190, note 1. L'original de la lettre de Gropius du 1/13 août 1812 se trouve aussi dans les Papiers de Fauvel, t. V (22874), f°s 213-214 : il y faut lire, non « le payement en francs », mais « en France ».

P. 194, note 1. Il en fut de même avec Haller et aussi avec Wagner, qui le 1er octobre 1819 écrit de Rome à Fauvel pour lui recommander Donaldson (Papiers de Fauvel, t. VII, 22876, f° 115). La correspondance de Haller, non moins cordiale que

celle de Bröndsted, Cockerell, Linckh, Stackelberg (cf. p. 161, n. 6), comprend entre autres une lettre, datée de Constantinople le 10 octobre 1815, par laquelle il prie Fauvel d'accompagner l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Robert Liston, et sa femme et de leur montrer son « peu d'antiques » dans son magasin « chez Mad^e^ Masson, où il leur sera au moins interessant de voir le beau fragment du Temple d'Erechthée, le grand vase de marbre et principalement la pièce du Temple d'Egine avec le bel ornement peint de haute antiquité » (Papiers de Fauvel, t. VI, 22875, f° 3 v°). Le fragment de l'Érechtheion et le vase sont faciles à identifier à la Glyptothèque (Furtwängler, *Beschreibung der Glyptothek*, n°s 209 et 242), mais, des différents fragments d'Égine indiqués comme acquis directement de Haller, il n'en est aucun où soit signalé d'ornement peint (*Ibid.*, n°s 189 [*Aegina*, p. 284, fig. 237], 194, 195. Cf. Urlichs, *Die Glyptothek*, p. 35).

P. 203, note 3, l. 4. Au lieu de *Munich*, lire *München*.

ALI PACHA DE TÉBELIN

ÉCONOMISTE ET FINANCIER

Généralités. — Intérêt et difficultés du sujet. — Sources.

Toute étude financière de la Grèce sous la domination turque (1) serait incomplète, si l'on n'y adjoignait quelques pages sur l'administration d'Ali de Tébelin. Le colonel Vaudoncourt, dans le titre même d'un ouvrage que nous aurons souvent l'occasion de citer, qualifie ainsi Ali pacha : *the present ruler of Greece* (le souverain actuel de la Grèce). De fait, vers l'époque où le livre en question fut publié (1816), Ali apparaissait bien comme le souverain d'une grande partie des pays grecs. Les pachaliks qu'il administrait, soit personnellement, soit indirectement (notamment par ses fils), comprenaient tout l'État hellénique actuel (à l'exception de l'Attique et des îles), ainsi que nombre des territoires grecs qui, en dépit de la théorie des nationalités et même — du moins pour les régions de Jannina et de l'Olympe — en dépit du traité de Berlin, n'ont pas été encore réunis au royaume.

Ali pacha se rattache aussi à la Grèce par d'autres côtés. Le peu de culture que le vizir possédait était d'origine grecque.

(1) Cf. notre *Administration financière de la Grèce sous la domination ottomane*, *Revue des Études grecques*, t. XXIII, n° 102, mars-juin 1910. Nos renvois se réfèrent au tirage à part.

C'est la langue des chants klephtiques qui était sa langue officielle, même pour ses correspondances avec la Porte (Leake, *Travels in Northern Greece*, t. I, p. 38) ; c'était aussi la seule langue qu'il écrivît et il avait donné des précepteurs grecs (1) à ses enfants. La Grèce se retrouvait dans sa cour, représentée par les plus importants de ses fonctionnaires civils et par plusieurs médecins. Enfin le soin qu'il prenait d'éviter les islamisations forcées, si fréquentes alors, et les autres ménagements qu'il avait pour la population hellénique disent assez qu'il devait compter avec elle plus qu'aucun autre tyran ou tyranneau ottoman.

Mais, même hellénisme mis à part, Ali pacha n'est pas une personnalité que l'histoire financière puisse négliger. En lui dominait, avec l'ambition, la passion de l'argent. Vaudoncourt l'explique (p. 256) par le double fait que le manque de ressources fut pendant très longtemps un obstacle à son élévation et que l'expérience des choses orientales lui avait appris que peu d'âmes résistaient au stimulant de la vénalité (2). Sa passion s'accroissait d'ailleurs avec l'âge ; seule, vers la fin de sa vie, la peur de la mort lui disputait son cœur (3). A la vérité, cette passion était si vive qu'elle obscurcissait parfois son remarquable sens politique. Comme le remarque Napier (4), elle lui faisait beaucoup plus d'ennemis que sa cruauté ; car

(1) Il accorda même une subvention, petite il est vrai (1,200 piastres), à l'école grecque d'Arta (cf. Lampridis, *Les établissements de bienfaisance en Épire*, t. I, p. 201). La chose, étonnante de la part d'un Turc, est inouïe, étant donné la rapacité du donateur.

(2) Pouqueville dit sensiblement la même chose quand il écrit (t. I, p. 68) : « Ali savait par instinct que, dans les gouvernements absolus, l'or est plus puissant que le despote, quoiqu'il soit l'État et la loi ».

(3) Dans ses entrevues avec le Dr Holland, dont nous citerons l'ouvrage, Ali s'appesantissait volontiers sur deux questions : l'élixir de longue vie et la pierre philosophale. Malgré les explications du médecin anglais, il semblait disposé à croire à la possibilité pour l'alchimie de faire ces deux découvertes. « J'ai été frappé, ajoute Holland, par le puissant et significatif intérêt avec lequel il me posait ces questions ; elles étaient accompagnées d'un regard qui cherchait à découvrir ce qu'il y avait de vrai dans mes réponses ».

(4) V. Sir W. Napier, *The life of Sir Charles Napier*, t. I, p. 291.

celle-ci ne touchait que quelques-uns, tandis que celle-là atteignait toute personne ayant quelques ressources. Ali se rendait parfaitement compte de la chose (1) et, dans la lutte pour l'indépendance, qui fut toujours le fonds de son programme politique, rien ne lui aurait été plus nécessaire que l'amour de ses sujets. Mais l'avarice était la plus forte. Ce qui a le plus frappé les contemporains chez Ali, c'est ce fait de voir un pacha arriver à combiner son ambition avec son avarice et, tout en suivant une politique étrangère des plus coûteuses, tout en élevant de riches édifices et en faisant des travaux publics considérables, amasser des richesses dont le montant hantait les imaginations. Peu de personnages ont fait, pour étendre et consolider leurs États, un emploi plus fréquent et plus systématique de l'argent, tandis qu'on peut tenir pour assuré que rien ne contribua plus à sa perte que ses immenses trésors.

Enfin, les procédés auxquels Ali recourait pour satisfaire son avarice dépassaient de beaucoup par leur variété et leur ingéniosité les extorsions des pachas turcs ; ils ne sont pas moins dignes d'être relatés, que ces « stratagèmes » financiers de tyrans et de satrapes de l'antiquité qui, réunis, forment le chapitre II du livre II, du traité de l'*Économique* attribué à Aristote (2).

Mais si la science des finances et surtout les études financières grecques ont tant de raisons de s'occuper d'Ali, l'étude de ses finances n'en est pas pour cela plus facile. Si supérieur qu'il fût aux autres satrapes turcs de son temps, il restait un

(1) « Il se rend parfaitement compte, dit le colonel Leake (*Travels in Northern Greece*, t. I, p. 221), que ses sujets le haïssent; récemment, dans une conversation avec un de ses ministres, il remarqua qu'il aurait beaucoup préféré avoir l'amour de son peuple, *si la chose avait aussi bien correspondu aux intérêts de son trésor* ».

(2) On a souvent écrit sur le Livre II de l'*Économique* ; tout récemment, le Dr Karl Riezler lui a consacré une excellente monographie : *Ueber Finanzen und Monopolen in alten Griechenland* (Berlin, 1907). Pour le côté philologique, voyez Ulrich Wilcken, *Zu den Pseudoaristotelischen Oeconomica*, *Hermes*, 1901, XXXVI, pp. 187-200.

tyran oriental. L'idée d'un budget général ou plus simplement d'une comptabilité quelconque lui était parfaitement étrangère.

Voici ce que dit à ce sujet un homme qui l'a vu à l'œuvre et de très près, le colonel Vaudoncourt (p. 278) : « Ses revenus sont très considérables, mais il est impossible de les estimer avec quelque exactitude; car il ne suit aucune règle fixe pour la répartition et la levée des impôts »; et plus loin (p. 280) : « Son ministre des finances n'est en fait qu'un *paymaster* (payeur général) qui toutes les fois qu'un coffre est vide fait ses comptes et reçoit les clefs d'un autre coffre. *Ali fait lui-même ses comptes généraux sans aucun livre et à l'aide de sa mémoire;* pourtant il est rare qu'il se trompe, sauf à son avantage » (1).

Cette absence de tous comptes pourrait encore avoir pour raison, comme l'observe Holland (p. 115), la répugnance des tyranneaux orientaux à mettre des tiers au courant de leur situation financière (2). Elle aurait été pour notre étude une véritable pierre d'achoppement, si de nombreux renseignements

(1) Rien ne montre mieux la façon toute primitive dont était tenue la comptabilité d'Ali que l'anecdote suivante publiée par un Janninote, C. Kasantsis, dans la Φωνὴ τῆς Ἠπείρου (nº 21). Le vizir avait un secrétaire grec en qui il avait justement toute confiance, car son honnêteté autant que sa bonté était proverbiale : c'était Stavro Tsapalamo, père de Georges Stavro, fondateur de la Banque Nationale de Grèce. Il le chargeait d'encaisser tous les impôts impériaux. Stavro les réunissait, les mettait dans des sacs et les portait au pacha. « Tu nous en apportes peu, Kyr Stavro, disait Ali ». — « Peu ou beaucoup, c'est ce que le monde m'a donné; il est d'ailleurs si pauvre qu'il ne peut donner davantage ». — « On se moque de toi, Kyr Stavro, et Constantinople se plaint que je retienne une partie des recettes ». — « Si je ne te plais pas, pacha, charge un autre de ce poste; moi je ne saurais tirer du monde davantage. » Le dialogue avec quelques variantes se renouvelait, paraît-il, tous les ans.

(2) Cette répugnance n'était point injustifiée; rien ne contribua plus à la chute d'Ali pacha qu'un mémoire détaillé sur ses finances rédigé par l'Étolien Paléopoulo. Ce document qui aurait été pour notre étude d'un prix inestimable ne nous est malheureusement parvenu qu'à travers un bref résumé de Pouqueville (t. I, p. 527-8).

Les revenus d'Ali sont portés à 12 millions; ceux de ses fils, à 10. Comme dépenses figurent deux millions versés au trésor turc, deux autres destinés à la solde de son armée (en temps de paix), puis enfin encore deux millions employés en dépenses secrètes (pots-de-vin, etc.). Le reste servait à constituer ces trésors qui excitèrent si fort la rapacité du sultan Mahmoud.

puisés à différentes sources ne nous permettaient dans une certaine mesure d'y suppléer.

La surprenante et contradictoire personnalité d'Ali avait vivement intéressé ses contemporains déjà épris de romantisme (1) : aussi nombre de voyageurs, y compris Byron, visitèrent-ils sa cour. L'importance de ses États et de son armée ne pouvait manquer d'attirer l'intérêt des deux puissances européennes qui se disputèrent pendant la majeure partie de son règne la prépondérance en Orient, la France et l'Angleterre.

Pendant de longues années, Jannina fut le centre d'actives intrigues diplomatiques. Ali penchait alternativement vers celui des États européens qui lui promettait davantage, et ceux qui pensaient, à un moment donné, l'avoir gagné ne manquaient pas de lui dépêcher des officiers capables de lui organiser son armée.

Heureusement pour nous, presque tous les voyageurs, diplomates ou soldats, que la curiosité ou le devoir avaient conduits en Épire ont consigné par écrit leurs impressions; on y relève, incidemment, d'assez abondants renseignements financiers.

Les documents du temps sont principalement représentés par les œuvres du consul Pouqueville (*Histoire de la Régénération de la Grèce*, 1825, notamment le t. I), des voyageurs J. C. Hobhouse (*A journey through Albania and other provinces to Constantinople during the years 1809 and 1810*, Londres, 1813), Henry Holland (*Travels in the Ionian Isles, Albania, Thessaly etc. during the years 1812 and 1813,* Londres, 1815), Rev. Th. Smart Hughes (*Travels in Sicily, Greece and Albania,* 2 vol., Londres, 1820) (2), des militaires Leake (*Travels in Northern Greece,* 4 vol., Londres, 1835) (3), Vaudoncourt (*Memoirs on the Ionian Islands including the life and*

(1) « Ali, disait Hoffman (*Journal des Débats*, 7 juin 1822), est le monstre le plus *romantique*, dont l'histoire ait fait mention ; c'est une des plus belles horreurs que la nature ait produites. »

(2) Le second de ces volumes est entièrement consacré à Ali pacha et à l'Épire; c'est aussi le plus intéressant.

(3) L'œuvre est basée sur un journal datant des années 1804 et 1809.

character of Ali pacha, the present ruler of Greece, Londres, 1816) (1), Sir Charles Napier (Journal inédit reproduit dans le tome Ier de *Life of Sir Charles Napier* par son frère Sir William Napier, 4 vol. Londres, 1857) (2). A ces œuvres il faut joindre, bien qu'ils aient une moindre valeur, les *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie pendant le gouvernement d'Ali pacha* (Paris, 1827) par Ibrahim Manzour, rénégat alsacien et ancien officier de hussards, qui servit dans l'armée d'Ali de 1811 à 1818. Ce sont ces sources qui ont servi de base à la plupart des histoires d'Ali pacha qui ont paru en différentes langues européennes et dont la plus récente et probablement la meilleure est celle de R. A. Davenport : *The life of Ali pacha, late vizier of Jannina, surnamed Aslan or the Lion* (Londres, 1878).

Ces compilations, outre le tort de manquer complètement d'originalité, ont celui plus grand encore d'ignorer les sources grecques. Il est vrai que de ces sources beaucoup, comme le poème de Hadji-Sékrétis (3) sont inédites, d'autres comme les travaux d'A. Hydroménos (2 vol. Venise, 1815) et de Christ. Perraivos (Venise, 1815) se rapportent presque exclusivement à Souli et à Parga, et qu'enfin les plus précieuses : monographies, brochures, articles, notes, étaient ou oubliées ou enfouies dans de vieilles revues ou des journaux locaux. Les choses ont changé du tout au tout depuis 1895, date de la publication de *L'histoire d'Ali pacha Tepelenli écrite sur la base d'une œuvre inédite de Panayotis Aravantinos* par Sp. Aravantinos (Athènes, 616 pp. avec nombreuses illustrations). Panayotis Aravantinos

(1) L'œuvre fut écrite en français et traduite sur manuscrit. Vaudoncourt fut envoyé par Napoléon en Épire en 1807.

(2) La mission de Napier date de 1820.

(3) Hadji-Sékrétis était un improvisateur de Delvino. Il a composé un poème de plusieurs milliers de vers en l'honneur d'Ali. Ce dernier n'avait pas dédaigné d'y collaborer par des conseils et des renseignements. Hadji-Sékrétis, quoique musulman, improvisait en grec. Ne sachant pas écrire, il dictait aux secrétaires grecs du vizir, et c'est ainsi que le seul manuscrit de cette « Alipachade » se trouve à la Bibliothèque nationale d'Athènes. L'intérêt de l'œuvre est grand, surtout pour les détails, et avait déjà était signalé par Leake.

fut certainement l'homme de son temps qui connaissait le mieux l'Épire, où il passa sa vie (1811-1870) et à laquelle presque toutes ses œuvres se rapportent (1). Pour la biographie d'Ali, il recueillit et contrôla toutes les œuvres imprimées et inédites publiées sur le sujet, et, ce qui vaut mieux, tous les souvenirs des gens ayant vécu à la cour du vizir. Son fils (2) classa les manuscrits paternels et les compléta par tous les documents et monographies découverts et parus depuis la mort de l'auteur (1870). Telle qu'il l'a publiée, l'*Histoire d'Ali*, avec ses jugements si sûrs, ses nombreux suppléments et la richesse de sa documentation, est un des ouvrages historiques qui honorent le plus la science grecque. Malheureusement, aucun des deux Aravantinos n'étant économiste, leur ouvrage ne traite pas la question financière de façon complète et systématique (3). Par contre, les nombreux renseignements qu'il fournit, joints aux sources grecques peu connues qu'il signale, nous permettent de compléter les informations qui dérivent d'une étude attentive des nombreux ouvrages européens écrits au début du XIXe siècle et dans une certaine mesure de suppléer à l'absence de tout document statistique.

Pour plus de clarté nous diviserons notre sujet en trois parties :

1° Les richesses d'Ali pacha.

2° Son budget des dépenses.

3° Son budget des recettes.

Une quatrième partie accompagnée d'une conclusion le complétera.

(1) Cf. notamment *Chronographie de l'Épire* (2 vol., Athènes, 1856-7) ; *Collection des Chants populaires épirotes* (œuvre posthume, Athènes, 1880); *Collection de proverbes épirotes* (Jannina, 1861), etc.

(2) Sp. Aravantinos, mort aujourd'hui, fut conseiller à la Cour de Cassation et ministre de la justice.

(3) Aravantinos le reconnaît formellement, page 347.

I. Les richesses d'Ali pacha.

(Argent monnayé, bijoux, biens fonciers).

Ce qui a le plus frappé les contemporains d'Ali, ce fut, nous l'avons déjà dit, ses immenses richesses.

Il était certes extraordinaire de voir un pacha presque constamment en guerre, devant pourvoir aux frais d'une cour dispendieuse et aux appétits insatiables des puissants de Constantinople, accumuler de pareils trésors. Il est également constant que, sans l'idée d'un butin sans précédent, s'il n'avait pas existé une telle disproportion entre ce qu'il était disposé à donner et ce qu'on espérait tirer de ses dépouilles, Ali serait parvenu une fois de plus à détourner l'orage qui pesait sur sa tête. Mais il n'est pas moins indiscutable que les calculs de ceux qui évaluaient sa fortune totale à 50 millions de livres turques (cf. Napier, p. 361) étaient tout à fait au-dessus de la vérité.

Nous avons aujourd'hui des documents qui nous fixent avec une exactitude approximative sur les richesses d'Ali. Elles consistaient *a*) en argent monnayé; *b*) en pierres précieuses, bijoux, armes, vaisselle et autres objets de prix; *c*) en d'immenses propriétés.

Pour ce qui est des trésors en argent monnayé, la revue *Hestia* a publié en 1877 (n° 74) le relevé que voici, dressé d'après les renseignements fournis par un ancien caissier d'Ali (1).

(1) La liste ci-dessous est intéressante à un autre point de vue. Elle montre la variété des monnaies ayant cours dans l'empire ottoman. Bien entendu, cette variété, qui tournait à la confusion des ignorants, profitait à ceux qui s'entendaient en spéculations, et nous savons qu'Ali s'y entendait mieux que personne.

Le grand nombre des monnaies et leur mauvais état était un mal dont toute l'Europe avait jadis souffert. Le fameux astronome Copernic se plaint de cette situation qui, dit-il, dans son curieux *Traité de la Monnaie* (*Monetae cudendae ratio*, écrit en 1526 sur l'ordre du roi de Pologne Sigismond Ier), ne profite qu'aux changeurs. En Turquie elle profitait aussi aux pachas. Charles Ier Stuart, que ses besoins d'argent avaient rendu ingénieux, ressuscita l'office de Changeur Royal, aboli en 1539 sur l'avis de Gresham, et monopolisa ainsi les opérations essentiellement lucratives du change des monnaies (cf. notre *Histoire de la Banque d'Angleterre*, t. I, p. 27).

1,000,000	florins vénitiens	soit piastres	16,000,000
800,000	— mandjares	—	11,200,000
800,000	— constantinopolitains	—	8,000,000
500,000	— égyptiens	—	3,500,000
500;000	— tunisiens	—	6,000,000
400,000	Mahmoudiés	—	11,250,000
500,000	Roubiés	—	1,500,000
1,000,000	écus espagnols (*colonats*)	—	6,000,000
400,000	— autrichiens (Thérèses)	—	2,200,000
1,000,000	metallikes en argent	—	600,000
16,000	doublons d'Espagne	—	1,440,000
	Total.....	piastres	72,640,000

La valeur de la piastre, primitivement de cinq francs, n'a cessé de décroître au cours du XVIIIe siècle et a même varié pendant le règne d'Ali. Les pratiques des rois faux-monnayeurs étaient tellement ancrées dans les mœurs turques que même un prince réformateur comme le sultan Selim n'hésita pas à en altérer le titre dans la proportion de 50 0/0 (1).

Soixante-douze millions de piastres équivalent au moment de la chute d'Ali à peu près à autant de millions de francs; quelques années auparavant elles valaient un tiers de plus. De toute façon c'était dans un pays où le numéraire était rare une somme énorme. Par contre, l'impossibilité où l'on se trouvait dans la Turquie d'alors de trouver un placement sûr en réduisait l'importance. État et particuliers étaient réduits à la thésaurisation et ils avaient pris l'habitude de thésauriser non seulement de l'argent, mais aussi des bijoux, richesses ayant le double avantage d'être aisément transportables et de flatter le goût de l'ostentation, un des principaux besoins des Orientaux.

Ali partageait le faible de ses contemporains pour les bijoux et les objets de prix. Pouqueville nous le montre « vêtu d'étoffes

(1) Sur les variations de la piastre, aujourd'hui tombée à 25 centimes, voir notre étude sur l'*Administr. financ. de la Gr.* etc., p. 5.

précieuses, chargé d'une cuirasse étincelante de diamants, les doigts ornés de solitaires du plus grand prix, la tête couverte d'un bonnet ducal à tranches dorées, roulant dans ses doigts un chapelet de grosses perles orientales » (1). Les armes qu'il portait, notamment le poignard orné de magnifiques brillants qui ne le quittait jamais et dont la vue frappa Smiles Hughes, n'étaient pas moins précieuses que ces bijoux (2). A en croire le témoin dont l'*Hestia* a enregistré les confidences, il faudrait évaluer ce second trésor d'Ali à non moins de 50,000,000 de piastres (3).

Mais Ali, tout en jugeant indispensable l'accumulation de trésors, dut voir assez vite que, pour offrir bien des avantages, la thésaurisation avait le tort de n'être pas productive. Pour un homme aussi âpre au gain que lui c'était là un tort considérable. Aussi le voyons-nous bientôt se porter vers la seule richesse qui, dans l'état économique de la Turquie d'alors, donnait un revenu assuré : les biens fonciers. Nous rechercherons plus loin comment Ali, qui, à la mort de ses parents, ne possédait rien, parvint à devenir un des plus grands propriétaires du monde. Nous verrons aussi qu'il exploita ses propriétés avec intelligence, améliorant les cultures, s'efforçant de placer ses produits au mieux et entretenant dans ce but des agents même à l'étranger. Ici, dans cet inventaire des biens d'Ali auquel nous procédons, nous nous bornerons à donner une idée exacte des propriétés qui lui appartenaient, à lui ou, ce qui était la même chose, à ses fils. Nous n'aurons qu'à

(1) Pouqueville dit que ce chapelet se composait de 19 perles et qu'il avait été extorqué à un marchand de la place Dauphine, attiré à Jannina en 1804. Quatre ans plus tard, exactement le 11 novembre 1808, Leake vit le pacha s'occuper de l'achat de 33 perles et de deux magnifiques émeraudes destinées à former un chapelet.

(2) Souvent aussi Ali apparaissait vêtu très simplement, voire pauvrement. Ces contradictions rentrent bien dans la conception orientale du luxe et nous les retrouverons dans les autres manifestations de sa vie.

(3) Parmi les bijoux d'Ali le plus beau était sans contredit le brillant qui avait appartenu à Charles de Suède. Il l'avait acheté 36,000 florins hollandais soit 504,000 piastres et l'avait fait entourer de 12 diamants valant 1,000 écus pièce.

n'aurons qu'à résumer la liste très complète dressée par le savant professeur Philitas (1), une des personnes les mieux placées pour être renseignées.

Liste des tchiflicks d'Ali pacha (2).

I. ÉPIRE

A) *Arta.*

1. District de Djoumerka	11		
2. — Kampos (plaine d'Arta)	28		
3. — Megali Lakka	10		
4. — Mikri Lakka	12		
5. — Lamari	17		
		78	

B) *Jannina.*

1. District de Malakassi	18	
2. — Kourenta	42	
3. — Tsiakorvista	22	
4. — Palaioponiani	35	
		117

C) *Konitsa.*

Total des tchiflicks..... 11

D) *Delvinon.*

Total des tchiflicks..... 36

(1) Philitas, qui était Épirote et vécut longtemps à Jannina, s'est surtout illustré comme professeur à l'Université de Corfou. Il composa en 1835 une étude sur Ali pacha; celle-ci, restée inédite, fut communiquée à M. Aravantinos qui en reproduisit les parties principales.

(2) La liste dressée par Philitas et reproduite par Aravantinos (pp. 601-610) énumère nominativement les tchiflicks dans chaque district, mais ne les additionne pas. Nous l'avons résumée en mettant à la place des noms les totaux des additions.

E) *Djamouria.*

1. District de Fanari	13		
2. — Paramythia	41		
3. — Margariti	11		
			65

F) *Avlona.*

1. District de Derropoli	45		
2. — Liountzaria	7		
3. — Tébelin	29		
4. — Premeti	23		
			104
Total pour l'Épire			403

II. THESSALIE

A) *Trikala.*

1. District de Kouklessi	34		
2. — Porta-Pasari	23		
3. Plaine de Trikala	41		
			98

B) *Larissa.*

1. District de Fanari	55		
2. — Kampilaga	49		
			104

C) *Reste de la Thessalie.*

1. District de Pharsale	17		
2. — Doménikos	8		
3. — Elassona	15		
4. — Platamona	1		
5. — Almyros	10		
6. — Velestino	8		
			61
Chiffre total pour la Thessalie			263

III. GRÈCE CONTINENTALE

A) *Phthiotide, Phocide, Béotie* (1).

1. District de Malandrino		6	
2. — d'Atalante		15	
3. — de Lévadée		14	
			35

B) *Étolie et Acarnanie.*

1. District de Lépante	31	
2. — Missolonghi	4	
3. — Zygos	13	
4. — Vlochos	13	
5. — Valtos	37	
6. — Xiroméro	26	
7. — Vonitsa	13	
		137
Total pour la Grèce continentale...		172

IV. MACÉDOINE OCCIDENTALE (2).

1. Districts de Verroia et Serfidjé	27	
2. — Vodena, Yennitsa et Ostrovon	20	
3. — Florina, Monastir et Perlepé	17	
4. — Saringioli et Tziarsiamba	13	
Total pour la Macédoine		77

(1) On se rappelle que l'Attique ne rentrait pas dans les États d'Ali. Il n'avait donc pas le moyen de s'y tailler des domaines. De même, il ne paraît pas avoir possédé de propriétés dans le Péloponèse, où il était arrivé à établir son fils comme pacha, mais n'avait point eu le temps de donner à son pouvoir de solides fondements.

(2) Ce fut la seule partie de la Macédoine sur laquelle il put étendre son pouvoir. Cousinery, consul de France et numismate émérite, a raconté comment Ali prit par surprise Verroia. Depuis, cette ville grecque, de peur d'être assiégée, payait deux impôts, l'un à Ali, l'autre au pacha de Salonique (*Voyage dans la Macédoine*, t. I, p. 71).

Il résulte donc du travail de Philitas qu'Ali possédait :

403	tchiflicks	en Épire,
263	—	en Thessalie,
137	—	dans la Grèce continentale,
77	—	dans la Macédoine occidentale.

Soit en tout : 880 tchiflicks. Et, comme le vizir avait soin que ces propriétés fussent bien cultivées et que, d'après les calculs d'Aravantinos, la population vivant sur ces terres était alors plus dense qu'aujourd'hui, on doit conclure que la fortune immobilière d'Ali était d'une valeur peut-être supérieure encore à celle des trésors qu'il avait accumulés.

Avant de rechercher les moyens par lesquels le « Phalaris d'Épire », comme l'appelaient les lettrés grecs, avait réuni de si grands biens (1), il serait bon de préciser quelles étaient ses dépenses.

II. Le budget des dépenses.

Considérations générales. — Cour, travaux publics, diplomatie, achat de Parga, armée).

Ici il est difficile de donner des chiffres précis; il en sera de même pour les recettes. Les raisons, déjà expliquées plus haut, sont l'absence de tout budget et de toute comptabilité. Les documents que nous possédons nous permettent cependant de nous livrer à quelques calculs approximatifs.

Au premier abord il semble que ces dépenses dussent égaler celles d'un petit État moderne. On se rappelle le luxe de sa

(1) Il convient de rappeler qu'il n'avait rien hérité de ses parents. Pour cette raison, il ne put accomplir un des derniers vœux de sa mère, qui était d'envoyer en son nom un pélerin à La Mecque et de faire déposer pour le repos de son âme une offrande sur le tombeau du prophète. Comme le dit Pouqueville (p. 62), « on ne peut envoyer de pèlerin à La Mecque, ni offrir de présents à Médine qu'avec l'argent d'un bien fonds légitimement acquis. Or, tout le patrimoine d'Ali consistait en un champ d'environ 1,500 livres de rentes qui avait été lui-même volé à un chrétien ».

cour, ses nombreux et somptueux palais (v. Leake, I, pp. 151-153), le nombre des femmes peuplant ses harems.

On considère aussi ses dépenses diplomatiques, ses forteresses, sa puissante armée, les nombreux travaux publics qu'il a menés à bonne fin. Comment tout ceci aurait-il pu être accompli avec moins de 30 millions par an? En réalité, les dépenses régulières en numéraire étaient infiniment moindres.

La cour d'Ali et celles de ses fils étaient certes somptueuses, mais de façon tout orientale. Le luxe le plus extravagant voisinait avec une simplicité extrême (1). Encore aujourd'hui le voyageur qui visite le konak d'un seigneur turc est frappé du contraste entre le luxe, parfois voyant, d'une salle de réception et la nudité presque complète des autres pièces. Ce contraste se retrouve dans toutes les manifestations de la vie ; à des festins interminables succèdent un ou deux plats mangés sur un escabeau.

Tous les voyageurs ont mentionné ses harems (il en avait trois : Jannina, Tébelin, Kerkalopoulo) et les centaines d'odalisques qu'ils contenaient. Ceux qui ont vu les choses de plus près disent aussi que la plupart de ces malheureuses n'avaient rien coûté au vizir, qui les avait fait enlever, au lieu de les acheter, comme cela se passait d'ordinaire, et qu'elles lui coûtaient fort peu à entretenir, vu que, modestement vêtues et nourries, elles menaient, à part quelque favorite, un train des plus modestes.

Beaucoup des konaks d'Ali provenaient également d'héritages et de confiscations.

De plus, il était arrivé à rejeter sur ses administrés presque toutes les dépenses ordinaires de sa maison. Vivres, comestibles, etc., lui étaient fournis en abondance et volontairement, du moins en apparence. Les *peskechs* (dons en nature), consti-

(1) Cf. Leake, I, 406; Pouqueville, I, p. 322 et ce que nous disons plus haut. Les gens qui ne firent que passer par la cour d'Ali n'en virent que le côté luxueux. Tel fut le cas pour Byron, cf. la lettre à sa mère et le 2e chant de Childe Harold (LVI, etc.).

tuaient et constituent encore pour les hauts fonctionnaires musulmans un supplément de solde escompté par avance. La seule différence était qu'Ali le lion (Ali-Aslan) faisait tout en grand. Les habitants devaient non seulement le nourrir, lui et ses différentes cours, mais encore nourrir et loger ses soldats. Ses domestiques et ceux de ses fils appartenaient aux familles de gens poursuivis par la justice (1). Le pays leur fournissait aussi gratis une partie de leurs odalisques et de leurs mignons.

Manzour nous dit que, quand on célébra, en 1817, les noces de Salih pacha (2), les villages environnants, ainsi que les notables et les corporations de Jannina, furent invités à lui faire des cadeaux de noces. Et chacun se conforma à cet ordre. Les paysannes les plus pauvres apportaient du bois et du miel. Pendant un mois, la ville fut pleine d'animaux, bœufs, chevaux, moutons, cochons, poules, qui affluaient de partout. Et ainsi les fêtes furent célébrées sans qu'il en coûtat rien au père du marié.

Celui-ci savait mettre à profit même ses malheurs. Son grand sérail de Tébelin où il cachait une partie de ses trésors (15 millions de piastres), fut détruit par le feu. Aussitôt il annonça cette infortune à ses sujets et les invita à rebâtir et remeubler son formidable sérail (τὸ φοβερὸν σεράγλιον). Ce qui fut fait. Peut-être même l'incendie lui laissa-t-il quelques bénéfices.

Pour bâtir ses forteresses, ses tours et ses palais, Ali avait recours à des procédés que n'ignorait pas la finance turque officielle : à la corvée, aux contributions en nature, aux charges sordides, ῥυπαραὶ διαγραφαί, pour employer l'expression des droits romain et byzantin. Mais encore ici, dilettante de la tyrannie, il savait renouveler les procédés les plus usés. « Je vous aime, disait-il devant Pouqueville, aux paysans de Koukoulia, j'aime aussi votre village. Pour vous le prouver, je vous

(1) Hobhouse à qui j'emprunte ces détails vit même sur la route de Tébelin un homme d'Ali conduisant à la maison de son maître les enfants d'un homme poursuivi par la justice (*op. cit.*, p. 121).

(2) Troisième et dernier enfant d'Ali pacha. Son père l'avait eu à 56 ans d'une Circassienne ; il le préférait à Mouktar et à Véli, les deux fils d'Éminé, cette épouse légitime dont la bonté et les vertus détonnent dans la cour de Jannina.

invite à me bâtir une maison avec des magasins. Il faut qu'elle soit finie dans six mois. Sinon malheur à vous ! »

Ali ne payait pas même sa maison civile, composée surtout de Grecs : « Il y avait à la cour d'Ali une espèce de ministère, formé de Manthos Oikonomori, S. Kolovos et C. Grammatikos ; ceux-ci travaillaient du matin au soir dans une chambre du sérail, mais ils ne recevaient ni traitement, ni nourriture et logeaient en ville. Ceux qui avaient affaire à eux leur donnaient quelques petites sommes pour l'expédition rapide de leurs affaires » (1).

Le sort des Européens à son service n'était pas beaucoup plus enviable : « Ali, dit Leake (t. I, p. 43) révolte tous les Francs qui viennent chercher fortune à sa cour par sa parcimonie. Il ne leur accorde presque jamais de traitement fixe, quelles que soient les promesses qu'il ait pu leur faire, et se borne à leur faire des présents en vêtements et en argent, quand ils lui rendent un service déterminé. » Il était, de plus, dans sa politique de trouver à ces Francs des épouses ; car, une fois mariés, il les tenait mieux et pouvait encore mieux négliger ses promesses ; en cas de fuite, il retenait leur famille en otage.

Ainsi les dépenses d'Ali pacha étaient bien moindres qu'on n'aurait pu le croire. Mais, malgré tout, il ne lui était pas possible de les réduire à zéro. En dépit de toute son ingéniosité, il n'arrivait pas à jouer au sultan sans bourse délier, et sans parler ni de son goût pour les pierres précieuses et les objets de prix, dont l'achat pouvait passer pour de l'épargne sous forme de thésaurisation, ni des prodigalités de ses fils, de ses favorites et de ses favoris, il y a lieu de rappeler que sa politique ambitieuse l'exposait à des dépenses énormes.

Nous parlerons bientôt du coût de ses conquêtes et de ses dépenses militaires. Il en est d'un autre ordre, mais non moins importantes.

(1) V. Lidorikis, *Mémoires*, reproduits par Aravantinos, p. 46.

Les dépenses diplomatiques (*tribut et pots-de-vin*).

Ali, souverain absolu en fait, n'était en théorie qu'un pacha de la Porte. Il pouvait, par conséquent, être révoqué. Ses fils, par lesquels il tenait le Péloponnèse et la Grèce continentale, dénués de son prestige, avaient des titres encore plus précaires. Toutes les fois qu'il étendait ses territoires, c'était au détriment d'un pacha voisin. Chaque conquête ajoutait donc une unité aux ennemis qu'il comptait à Constantinople.

Le Divan était pour les accusations, voire les calomnies, un bouillon de culture admirable (1). Ali le savait. Il savait aussi que, si nonchalants que fussent les conseillers de Sa Hautesse, ils étaient assez perspicaces pour comprendre qu'un État demi-indépendant aussi étendu que le sien, avec un homme tel que lui à sa tête, n'allait pas sans dangers pour l'Empire. Mais Ali savait également que pour calmer les appréhensions de Stamboul, il suffisait d'y mettre le prix. Aussi, indépendamment des sommes envoyées au *Miri* (Trésor), afin de satisfaire les besoins pécuniaires toujours urgents du Sultan et de le convaincre que ses droits souverains étaient intacts (2), Ali avait soin de gagner les bonnes grâces des puissants.

L'avarice était un mauvais moyen. Aussi donnait-il autant qu'il fallait, et nul ne savait donner plus à propos. Il y eut des moments où il dut dépenser des sommes énormes, par exemple, quand il s'agissait de faire ratifier quelque conquête, ou de prévenir les conséquences de quelque dénonciation. C'est à coups de florins qu'il obtint de ne pas obéir à l'ordre de se

(1) Cela était également vrai du sérail. Aussi apprenons-nous sans surprise que des présents considérables étaient faits à la sultane Validé et à son puissant Kehaya Youssouf (Leake, t. I, p. 40).

(2) Ces sommes évaluées de deux à quatre millions représentaient les impôts qu'Ali percevait au nom du Sultan en tant que *fermier*. On sait qu'une des plus grandes plaies du régime financier ottoman était que c'était le pacha qui avait fini par prendre à ferme l'impôt ; les défauts de la ferme s'étaient ainsi doublés (cf. *Administration* etc., p. 28).

rendre au camp de Sormla, ordre reçu en 1808, au lendemain de sa conquête de Bérat et qui, exécuté, aurait mis fin à son règne. C'est aussi à l'aide de sommes habilement distribuées par ses agents qu'il éloigna longtemps la catastrophe finale, fatale dès le moment où la Porte fut convaincue de ses desseins secrets.

Mais, et la chose vaut la peine d'être répétée, cette même cupidité des puissants de Constantinople, qui si longtemps lui permit d'étendre et d'affermir son empire, fut finalement la cause de sa perte. Rien ne hâta davantage la rupture définitive du sultan avec son vassal que la perspective que les trésors de ce dernier — trésors dont on a vu l'importance et que la renommée grossissait démesurément — devaient, lui perdu, prendre le chemin de Stamboul.

Il convient de joindre à cet exposé des dépenses « diplomatiques » d'Ali, les dépenses faites pour une conquête importante, due à son trésor seul, je veux parler de Parga.

L'achat de Parga.

Le fils de Hamko attachait à cette petite ville une importance énorme. Il voyait qu'elle constituait pour les chrétiens un refuge et un exemple. Libre, elle encourageait les autres centres épirotes à le devenir aussi et, il faut l'avouer, leur fournissait souvent les moyens de se battre pour la liberté.

« Je veux Parga » était une des phrases favorites d'Ali (1). Mais Parga passait des mains de Venise à celles de la République française, puis des mains des Russes à celles de Napoléon, sans qu'il pût réaliser son ardent désir. En vain, il gagna, en 1799, l'amiral turc Kadi bey. Ougakof, qui coopérait avec

(1) A Pouqueville, qui lui disait que de la possession de Parga dateraient peut-être pour lui et les siens les plus affreux malheurs, il répondit : « J'en défie l'augure. Au reste, pourvu que je puisse bâtir un palais sur ce pan de rocher, je serai consolé de tout. Je veux Parga, θέλω τὴν Πάργαν ». — « Craignez d'être maître de Parga ! » — « Je veux Parga, θέλω τὴν Πάργαν» , et il leva les yeux au ciel en soupirant (*Régénération*, I, p. 477).

Kadi contre les républicains, avisé à temps de ce qui se tramait, occupait le petit port épirote au nom des alliés.

Vers la fin de l'Empire, les Pargiotes, prévoyant que les Français ne pourraient plus les défendre, appelèrent les Anglais qui occupaient déjà la plupart des Iles Ioniennes et bientôt par le traité de Vienne se rendaient maîtres de Corfou (1).

L'Angleterre devenue protectrice des Iles Ioniennes y envoya comme premier Haut-Commissaire Sir Thomas Maitland. Il était difficile de faire un choix moins propre à gagner le cœur des Ioniens. Les actes qui pèsent le plus sur la mémoire de Sir Thomas sont la charte de 1817 (2), laquelle empoisonna dès le début les relations entre protecteurs et protégés, et la cession de Parga. Il est superflu de refaire ici le procès de la politique de Maitland en ce qui concerne cette dernière. Cet acte inhumain, injustifiable en droit (3), a soulevé la conscience du monde civilisé (4) et n'a été nulle part plus énergiquement flétri qu'en Angleterre. Je n'ai à m'occuper des événements qui l'ont précédé et suivi (5) qu'en tant qu'ils se rattachent à des questions financières (6).

(1) Voyez sur l'histoire de Parga un essai très documenté Ἡ Πάργα, par P. A. S. (le docteur Salampanta); ce travail date de 1861. Récemment l'archiduc Salvator, dont on connait les travaux sur Zante et sur Paxos, a consacré à Parga un ouvrage monumental.

(2) John Morley a jugé cette charte dans les termes suivants : « Accordant en apparence beaucoup de liberté, en fait elle n'en donnait aucune et servit bientôt de base à un gouvernement dont l'absolutisme pouvait satisfaire Metternich lui-même » (*Life of Gladstone*, t. I, p. 528). Pour plus de détails sur les résultats de la charte de Maitland, cf. notre étude *L'union des Iles Ioniennes et l'administration du protectorat britannique* (en grec, Athènes, 1907).

(3) Cf. les appréciations de M. Isambert, *L'Indépendance grecque et l'Europe*, (Paris, 1900, p. 34).

(4) Dans le 16e chapitre de son *Essai sur l'état des Grecs depuis la conquête musulmane*, Villemain le qualifie « un des actes les plus déplorables de la politique moderne ». (Cf. *Études d'histoire moderne*, Paris, 1846, p. 302.) Monti l'a flétri dans des vers indignés qui restent parmi les plus beaux qu'il ait composés.

(5) V. Smile-Hughes, *op. cit.*; le discours de Mackintosch à la Chambre des Communes, etc.

(6) Ouvrages à consulter : Amaury Duval, *Exposé des faits qui ont précédé et suivi la cession de Parga* (1820) et surtout *Parga and the Ionian Islands* (1819) par le colonel de Bosset.

Il avait été décidé qu'Ali verserait aux Pargiotes la valeur des propriétés communales et privées, qui toutes allaient passer dans ses mains, puisque les Pargiotes étaient décidés à abandonner leur patrie. L'évaluation de ces biens donna lieu à une longue et étrange procédure. Le colonel de Bosset, dans sa lettre à Cartwrigt (3 mai 1817), les évaluait à 400-500,000 livres sterling. Le docteur Salampanta (*op. cit.*, p. 260) partage cet avis ; il calcule que le revenu annuel des habitants était de 50,000 livres. Davenport confirme ce calcul : « Seuls, dit-il (p. 270), les oliviers se montaient à 127,000 et étaient parmi les plus beaux du monde ». Maitland, qui était en délicatesse avec de Bosset, obtint son éloignement de Parga. Il nomma une commission de Corfiotes, qu'il força à se rendre sur les lieux. Une seconde évaluation aboutit à des résultats peu différents : 460,000 livres. Comme Ali n'en offrait que 56,756 et qu'il s'agissait de ne pas le mécontenter, Maitland, chose incroyable, annula une expertise faite par des experts spécialement nommés par lui et fixa l'indemnité à 150,000 livres ou 666,660 tallari (écus) (1).

Mais les malheureux Pargiotes, réfugiés à Corfou, ne touchèrent pas même cette somme en totalité. Pour obtenir d'Ali le paiement en écus espagnols, et non en monnaie turque dépréciée, on lui consentit une réduction de 33,660 tallari (2). De plus, le gouvernement du Régent, qui avait cédé Parga sans avoir le droit de le faire, qui avait forcé les Pargiotes à abandonner leur patrie, crut équitable de leur faire supporter les frais des commissions envoyées sur les lieux pour effectuer la cession et de la frégate qui les avait transportés à Corfou, frais évalués au quart de l'indemnité totale soit à 157,500 tallaris ou 787,500 fr. (3) !

(1) Voir la proclamation de Maitland en date du 4 mars 1819. Comme le remarque l'auteur de *Parga*, seule la fortune de Desylla Tsoukos valait le dixième de cette somme.

(2) Cf. la proclamation du 7 mai.

(3) Cf. la proclamation de la commission spéciale nommée par le Haut-Com-

Ce dernier fait est tellement scandaleux, que j'ai eu moi-même peine à l'admettre. J'ai été pourtant forcé de m'incliner devant les faits, représentés en l'espèce par une dernière proclamation faite au nom du Haut-Commissaire en date du 23 novembre 1819. Car ce ne fut qu'en novembre, plus de six mois après l'arrivée des réfugiés à Corfou que l'indemnité leur fut définitivement distribuée.

Mais ce qui est presque aussi fort que la conduite de Maitland, ce fut la conduite d'Ali pacha, qui, furieux d'avoir à débourser plus de 3 millions pour Parga, quand il comptait n'en donner qu'un, résolut de faire payer l'indemnité par ses sujets. Il décréta, à cet effet, une contribution extraordinaire, dont personne, pas même les soldats, ne fut exempté.

Les dépenses militaires.

Sur le chiffre des forces militaires d'Ali, nous avons des renseignements quelque peu contradictoires, en partie à cause des époques différentes où ils ont été recueillis. Manzour les évalue à 7-8,000 hommes en temps de paix et au double en temps de guerre. Holland dit qu'elles pouvaient se monter en cas de besoin jusqu'à trente mille hommes. Vaudoncourt, qui, sans entrer dans tous les détails fournis par Manzour, est peut-être plus précis que lui, estime qu'en temps de paix elles variaient entre 12 et 15,000 hommes, mais que, lors de la grande expédition contre les Souliotes, le pacha réunit 25,000 hommes et que, pendant la guerre de 1807, à laquelle Vaudoncourt assista, il avait 40,000 hommes sous les armes (1).

missaire (23 novembre) et les protestations des Pargiotes : Dr Salampanta, *op. cit.*, p. 331 et suivantes.

(1) Soit 10,000 hommes sous son fils Véli dans le Péloponnèse, dont on craignait le soulèvement; 8,000 à Lépante sous son fils Mouktar; 10,000 sous ses ordres en face de Sainte-Maure; 4,000 à Prévésa sous les ordres de son porte-sabre (*selictar*); 6,000 dans ses différentes places fortes et en campagne contre les chefs d'Acarnanie; 2,000 Albanais-Guèges devant Margariti (Vaudoncourt, *op. cit.*, p. 282-3).

A cette armée il faut joindre les flottilles de la mer Ionienne et du lac de Jannina.

Une armée composée d'Albanais coûte cher, car ces hommes, soldats admirables, quant au reste, ne servent pas fidèlement à moins de recevoir régulièrement leur *loufé* (solde).

A quoi se montait cette solde? Ici encore on se trouve en face de renseignements contradictoires. Hobhouse dit 12 piastres par mois; Leake, davantage. La vérité est, comme nous l'apprend Vaudoncourt, qu'elle variait avec la qualité des hommes. Mais en moyenne elle était de 20 francs par mois, sur lesquels le soldat avait cependant l'obligation de s'armer et de s'habiller.

Restaient les frais d'approvisionnement militaire, de logement et de nourriture. Cette dernière consistait en une quantité fixe (deux livres) de maïs et une petite ration de légumes; Ali s'efforçait de gagner quelque chose en trichant, soit sur la qualité, soit sur la quantité (1). Il diminuait aussi ses frais de casernement en logeant ses soldats chez l'habitant, et cette obligation, dont même les musulmans n'étaient pas dispensés, amena — telle était la terreur de l'Albanais — un grand nombre de notables musulmans à quitter Jannina.

Pour ses munitions, il eut souvent recours avec succès à ses alliés étrangers, notamment aux Français.

En dépit de tous les expédients, l'obligation de verser aux Albanais leur *loufé* n'arrivait pas à être éludée. De là les dépenses relativement énormes de ses campagnes. Celle de 1807 (dix mois), malgré les munitions données par les Français, coûta 12,000,000 de francs (Vaudoncourt, p. 284). Celle de Bérat en cinq mois coûta 45,000 livres (Leake, t. IV, p. 224). Plus coûteuse encore dut être la dernière campagne qui aboutit à sa chute; elle fut plus longue que les autres, et, pendant le siège de Jannina (durée 17 mois), le vizir, obligé de s'assurer la fidélité de ses hommes, dut vraisemblablement se montrer

(1) Ceci même pendant le dernier siège de Jannina, cf. Napier, p. 362.

généreux sur le chapitre de la solde (variable, nous l'avons dit); fort cher dut être aussi, par suite de la hausse effroyable que subirent les vivres, l'entretien d'une nombreuse armée dans Jannina assiégé.

La grandeur de ces dépenses explique en partie (1) comment, quand les Turcs eurent définitivement le dessus, les richesses mobilières dont ils se rendirent maîtres ne dépassaient pas 45 millions de francs.

Et, puisque nous parlons de la dernière guerre d'Ali, il n'est pas hors de propos de reproduire certains renseignements empruntés au journal trop injustement négligé de Sir Charles Napier (2).

Napier avait été envoyé par le gouvernement britannique en mission auprès du Tébelenli; il « lui apportait de grands approvisionnements militaires et avait l'ordre de lui donner des avis pour la défense de sa capitale et de son territoire » (3). Napier suggéra certaines fortifications, puis le recrutement de trois régiments : un de cavalerie (allemand) et deux d'infanterie (gréco-albanais) que le gouvernement napolitain était obligé de licencier faute d'argent. Cinquante mille livres suffisaient à cette opération, qui aurait eu pour conséquence la levée du siège de Bérat où Mouktar pacha était enfermé et, par suite, un changement complet dans la tournure des événements. Les conseillers d'Ali, notamment Colovo, pressaient Ali de ne pas laisser échapper cette occasion. Mais, comme il hésitait au sujet des fortifications, disant : « C'est trop cher »,

(1) Il y eut sans doute aussi beaucoup de détournements.

(2) Cf. dans *The life of Sir Ch. Napier* les pp. 360-2.

(3) On est plus que surpris de voir un officier supérieur appartenant à un État ami, voire même protecteur, de la Turquie, chargé d'une pareille mission auprès d'un vassal révolté. Mais la politique anglaise dans le sud-est de la péninsule balkanique fut, pendant tout le premier tiers du XIXe siècle, singulièrement tortueuse et contradictoire. On est souvent amené à se demander ce que voulait le cabinet de Saint-James. Il n'est, d'ailleurs, pas impossible qu'il n'eût aucune idée arrêtée, mais qu'il suivît les événements, voulant voir, selon l'expression anglaise *how the cat would jump* (comment le chat sauterait), tout en prenant certaines mesures pour conserver son influence au cas où des changements seraient apportés à l'état des choses turques.

tandis qu'il marchandait, la flotte ottomane entra dans l'Adriatique, et le projet du transport des troupes napolitaines devint irréalisable. Et Napier de conclure : « L'amour de l'argent le fit et le défit ; d'abord il thésaurisa jusqu'à ce que ses richesses lui donnassent le pouvoir, qui lui permit d'augmenter ses richesses, mais quand vint l'heure du danger, il ne sut pas dépenser son argent et tomba ».

En somme, et pour conclure sur ce chapitre, malgré tous les dons plus ou moins volontaires, corvées et contributions en nature, les dépenses en numéraire auxquelles était exposé le vizir étaient à la fois considérables et essentiellement variables, vu que leur montant tenait moins aux frais d'une administration à l'européenne qu'à certaines dépenses personnelles, à l'obligation d'envoyer beaucoup d'argent à Constantinople et aux dépenses militaires et politiques que lui imposait l'insatiable ambition d'agrandir ses États et de les rendre complètement indépendants.

III. Le budget des recettes.

(Généralités. — Recettes ordinaires. — Recettes extraordinaires. — Exactions).

Généralités. — Calculs approximatifs.

Les recettes d'Ali pacha ont été estimées très diversement, en général entre 8 et 12 millions de francs ; jamais moins, quelquefois davantage. Dans ce total ne sont pas compris les impôts prélevés au nom du suzerain, qu'Ali envoyait, nous l'avons vu, très régulièrement à Constantinople et qui eux-mêmes se chiffreraient par 2 millions de francs, selon Paléopoulos, par 4, selon Aravantinos (p. 411).

Ces divergences étaient inévitables, vu le fait que le plus gros des recettes d'Ali provenait d'exactions, tantôt basses, tantôt barbares, ainsi que de spéculations diverses (souvent

ignobles) (1). Or, des revenus de cette nature varient forcément et ne peuvent jamais être exactement estimés.

Mais, même pour les revenus réguliers, il est difficile d'être précis : il n'y avait pas dans les États d'Ali d'unité administrative; les comptes publics n'étaient pas tenus; enfin son règne fut très long, et les renseignements que nous possédons ne sont pas tous de la même date. En dépit de toutes ces difficultés, voici les considérations qu'on peut avancer.

Recettes ordinaires.

a) Contributions personnelles. *b*) Douanes et octrois. *c*) Droits de succession.

Dans notre étude sur l'administration turque, nous avons longuement étudié la capitation (2), l'impôt foncier (3), les douanes (4) et nous avons parlé des droits de succession et des droits judiciaires.

Holland (pp. 115-116) donne cinq impôts comme sources de recettes du vizir : soit les quatre en question, plus un impôt de répartition sur les villes et bourgs, ajoutant que cet impôt avait varié à Jannina entre 11 et 16,000 livres sterling.

Cet impôt ne doit pas être confondu — comme on l'a fait souvent à cause de leur même nature — avec le kharadj (capitation). Ce dernier était prélevé fort régulièrement par Ali au nom du sultan; mais Ali paraît avoir établi à côté un impôt similaire beaucoup plus élevé. Pour moi, du moins, l'existence de deux taxes ne fait pas de doute. Nous savons en effet par Leake (t. IV, p. 232) que le montant total du kharadj dans toute l'Épire se montait à 4,000 livres sterling; or nous avons vu par Holland que seule la ville de Jannina payait trois

(1) Aravantinos a réuni un nombre inouï de faits et d'anecdotes confirmant ceci (pp. 350-366).

(2) Cf. *op. cit.*, pp. 16-20.

(3) Pp. 14-16.

(4) Pp. 21-26.

ou quatre fois cette somme pour l'impôt de répartition. Nous savons également qu'en Épire, comme dans le reste de l'Empire, le taux du kharadj variait à cette époque entre 3, 6 et 12 piastres, selon les fortunes; l'impôt de répartition (taxe locale) — et c'est en quoi il différait de la taxe générale — était infiniment plus élevé (1). A Kalarrytès il comportait quatre classes : la 1re de 800 piastres, la 2e de 400, la 3e de 200, la 4e de 100-5. La taxe variait pareillement de 700 à 400 piastres à Haliki, autrefois un des villages les plus riches du Pinde et qui, lorsque Leake le visita en 1809, se mourait sous le poids des impôts (2).

Holland ne mentionne pas non plus l'impôt sur les moutons. Leake a assisté à sa perception ; il se montait à 4 piastres 1/4 par mouton et comprenait aussi la capitation du berger (*op. cit.*, t. IV, p. 85). Indépendamment de cet impôt, qui allait à la Porte, Ali tirait des revenus des immenses troupeaux qui étaient, d'une façon ou d'une autre (3), devenus sa propriété. Toujours d'après Leake, ses pasteurs devaient lui donner *par an* un nombre de moutons équivalant à 120 °/₀ de ceux qu'il leur avait confiés, plus une quantité déterminée de beurre et de fromage.

Pour ce qui est des autres impôts, Ali ne semble pas avoir apporté de changement à l'impôt foncier, mais il ne put faire autrement que de voir l'absurdité du tarif douanier turc (4). Il s'efforça d'assimiler aux indigènes les importateurs étrangers, à qui — comme on sait — était faite une situation privilégiée. Cette mesure ayant soulevé les protestations des Anglais, il finit

(1) Cf., pour ce qui suit, Leake, t. IV, pp. 207 et 210.

(2) Il y avait aussi des provinces privilégiées : le district si guerrier de Chimara *était quitte de tout impôt* moyennant une capitation de trente paras (trente sous) par an (Vaudoncourt, p. 117).

(3) En 1804, nommé Rouméli-Valachi (comme qui dirait inspecteur général des vilayets de Roumélie), charge qu'il ne conserva pas longtemps, il revint d'une tournée d'inspection en Macédoine suivi de 20,000 moutons et chèvres. C'est dans cette circonstance qu'il pilla aussi de fond en comble la ville de Monastir. Les bénéfices nets de la tournée sont évalués par Vaudoncourt (p. 247) à 15 millions de francs.

(4) *Administration*, loc. cit.

par l'abolir, mais donna à son abolition le caractère d'une faveur diplomatique. Il soutenait n'être pas lié par le tarif général de l'Empire et établit aussi un système de douanes et de péages intérieurs ainsi que des octrois (*koumerkia*) dans les principales villes (1).

Mais, plus intelligent que la plupart de ses confrères, il comprenait que, pour remplir son trésor, autant valait encourager le commerce qu'élever les tarifs. Diverses mesures furent prises dans ce but. Une des plus curieuses est celle que rapporte Pouqueville (I, 320) : les fausses tresses importées de Naples rapportant aux douanes trente bourses par an, Ali força le métropolite de Jannina à retirer un mandement par lequel il avait menacé d'excommunication les chrétiennes porteuses de faux cheveux.

Il créa aussi des foires et essaya de transformer Jannina en une espèce de grand entrepôt pareil à celui de Mégarovo (près de Monastir) (2). Mais la terreur que ses exactions inspiraient aux marchands fit que son projet n'eut qu'un demi succès (Vaudoncourt, p. 101).

Passons aux droits de succession. En Turquie, outre une taxe de succession de 10 °/₀, l'État devenait maître des biens tombés en deshérance. Ali tira de ces dispositions des bénéfices que le Grand Turc ne soupçonna jamais. Les héritages soumis à l'impôt étaient évalués avec une telle exagération que la part du fisc dépassait de beaucoup le dixième légal. Des menaces terribles forçaient les sujets du vizir à lui faire une large part même sur les héritages des parents morts à l'étranger. Le

(1) Selon Aravantinos (p. 348), les ports entre Panormo et Kastrossykia étaient affermés pour 750,000 piastres; les douanes de Prévésa et Salahora, pour 250,000 piastres. A ce compte, avec les octrois et les droits de péage, le vizir devait encaisser au moins 1,500,000 piastres.

(2) Il chercha aussi à décider Richards, marchand anglais établi à Malte, à venir s'établir à Prévésa. Richards a laissé une description assez intéressante de sa visite à Jannina. Il a été frappé de la simplicité avec laquelle le grec Colovos, qu'il qualifie de premier ministre d'Ali, remplissait ses hautes fonctions. Il écrivait ses dépêches sur ses genoux, trempant sa plume dans un encrier qu'il avait à sa ceinture.

droit de déshérance devenait une source de recettes non moins abondantes. Sans compter les riches Épirotes qu'Ali s'arrangeait de manière à faire mourir sans héritiers (1), les successions vacantes étaient surveillées avec un soin particulièrement jaloux. Pouqueville (2) nous apprend comment, quand la peste eut réduit la population d'Arta de 8,000 à 4,000 âmes, Ali n'eut rien de plus pressé que d'envoyer des commissaires prendre possession des biens des gens morts sans héritiers légaux. L'inventaire de ces biens fut dressé au milieu des tortures de ceux qu'on avait soupçonnés d'en avoir détourné une partie, et comme, malgré tout, la plupart des richesses tombées entre les mains du fisc consistaient en immeubles et qu'il s'agissait de les faire fructifier au plus vite, le vizir transporta dans la ville pestiférée quatre mille paysans des villages de Cassiopie et les força d'occuper les maisons dévastées par le fléau.

Recettes extraordinaires. — Exactions.

Mais, quelque ingéniosité qu'on mît à les rendre productifs, les impôts légaux turcs ne pouvaient suffire aux besoins du pacha. Celui-ci devait naturellement recourir aux *avanies* (impôts arbitraires) et autres exactions en honneur dans le reste de l'Empire (3). Mais là encore il perfectionna.

Nous avons parlé de l'immense domaine foncier du vizir (4). Ses revenus devaient égaler, sinon dépasser, le produit des impôts réguliers, et, en droit financier, on devrait les ranger sous le titre : *domaine de la couronne*. En fait, c'est bien ici, parmi

(1) Aravantinos (pp. 361-2) donne les noms de personnes riches dont les héritiers mâles, les seuls qui comptassent, furent empoisonnés par des médecins, des barbiers et d'autres individus à la solde d'Ali pacha.

(2) T. I, p. 518-9

(3) Cf. pour détails *Administration*, pp. 28-32 et 51-3.

(4) Il faudrait y joindre les pêcheries. Celles de Jannina étaient affermées 15,000 piastres par an; celles de Butrinto, enlevées aux Français (elles relevaient, sous les Vénitiens, de Corfou), au moins autant. Ce n'étaient pas là les seules pêcheries de ses États.

les exactions, qu'ils ont leur place. La longue liste de tchiflicks donnée plus haut correspond à une liste plus longue encore de violations du droit d'autrui. Il est vrai que, sauf pour les tchiflicks confisqués sur de prétendus rebelles (1) ou des pachas ennemis (2), Ali se vantait de devoir ses propriétés à des contrats en bonne et due forme. Mais outre, comme le dit Holland, qu'il soit un peu vain de soumettre à un contrôle sévère la base juridique des droits d'un tyran, les affirmations d'Ali n'étaient vraies que pour ce qui concerne la forme. Il n'y avait point de chrétien qui ne sentît la nécessité d'accepter l'offre qu'Ali voulait bien lui faire. Souvent le tyran se procurait des droits dans un domaine indivis ; et alors c'était généralement ses co-propriétaires qui lui demandaient de leur faire l'honneur d'acheter leurs parts, au prix qu'il voudrait bien fixer. D'autres fois, à la mort de quelque riche propriétaire, il appelait ses héritiers et se disait touché d'apprendre que le défunt lui avait laissé telle ou telle propriété. Malheur à qui avait l'imprudence, comme Vreto, de nier l'existence de pareilles dispositions!

La seule chose qui puisse être plus choquante que les exactions d'Ali pacha, c'est la conduite de la Porte. Elle n'ignora rien de ses crimes à l'égard de ses sujets et prit même le soin de les commémorer sur le *yafta* (inscription) qui couvre l'endroit où fut enterrée sa tête, envoyée à Constantinople. « Des uns, y est-il dit, *il enlevait les biens*, des autres il violait l'honneur, il extermina des familles entières et devint le fléau des malheu-

(1) Voyez dans un curieux poème : *Tropaion Delvinakiou* (Égine, 1835), la description des moyens employés par Ali pour transformer Delvinaki, village libre, en tchiflick.

(2) Il s'attaquait aussi à ses alliés. Ainsi il soutint beaucoup les Grecs d'Amphissa contre les Turcs de cette localité, qu'il ne trouvait pas dociles à son gré. Cela ne l'empêcha pas de vouloir, en 1820, accaparer le superbe bois d'oliviers d'Amphissa, bien connu des visiteurs de Delphes. Il menaça même d'incarcérer les primats Papaéliopoulos et Kéhaya qui refusaient de se prêter à cette fantaisie et n'échappèrent à la prison que par la brusque ouverture des hostilités avec le sultan (cf. les *Mémoires* de Papaéliopoulos reproduits en supplément par Aravantinos, p. 584).

reux sujets, qui sont le dépôt le plus précieux que le Seigneur puisse confier à un souverain ». Pourtant, Ali vaincu, la Porte, au lieu de rendre les biens volés, *les confisqua à son profit,* et c'est ainsi que jusqu'à ce jour presque tous les paysans chrétiens d'Épire continuent à rappeler les serfs du moyen âge.

Mais revenons aux recettes extraordinaires (c'est le cas de le dire) d'Ali pacha. Les bénéfices qu'il tirait de l'altération des monnaies turques et autres, de la variété des monnaies circulant dans l'Empire des sultans, ainsi que des différents monopoles, dépassaient les profits que les autres pachas turcs aussi peu scrupuleux, mais moins intelligents, tiraient d'opérations analogues.

La longueur de cette étude ne nous permet pas d'entrer dans de nouveaux détails. Bornons-nous à un exemple où éclate l'originalité habituelle du tyran albanais. Parmi les nombreux monopoles qu'il consacra, il s'en trouve un auquel personne avant lui n'avait songé, celui de la vaccine. Il le compléta par l'obligation imposée à ses sujets de se vacciner et trouva ainsi moyen de transformer l'invention alors récente de Jenner en une source de bénéfices (Pouqueville, I, p. 329).

La bonté de son cœur, elle-même, lui fournissait d'autres ressources. Il daignait dîner avec des gens de peu, tenus à reconnaître par quelque présent l'honneur qui leur était fait. Compatissant à la prétendue difficulté que les marchands avaient à se procurer de l'argent, il les faisait venir et leur allouait des sommes dont l'intérêt allait de 20 à 30 °/₀. Si ses blés commençaient à pousser, il prenait pitié des paysans ayant fait des récoltes insuffisantes et les leur vendait avec des facilités de paiement. Hughes trouva un jour la famille chez laquelle il logeait dans les larmes. Elle venait de recevoir un cadeau du pacha et se désespérait à l'idée qu'il lui fallait répondre à cet envoi par un présent dix fois plus précieux, pour lequel l'argent manquait.

Plus l'âge avançait, plus l'avidité d'Ali grandissait. « Il voulait de l'or avec la crainte de l'hydropique qui désire de l'eau

pour étancher sa soif ; et, succombant sous le poids des richesses, plus il en accumulait, plus il prétendait en entasser encore » (Pouqueville, t. I, p. 512).

Ce que fut dans ces conditions la vie de ses sujets, on le devine ; il était difficile de s'enrichir, impossible presque d'hériter de ses parents (1).

IV. Côtés heureux de l'administration d'Ali pacha. Conclusion.

Il faut pourtant convenir que cette soif de l'or qui fait d'Ali un personnage shakespearien a eu aussi ses bons résultats.

Nous avons parlé de ses efforts pour développer et organiser le commerce. Les travaux publics ne furent pas non plus négligés par lui. Il répara l'ancienne *via Ignatia*, qui unit l'Épire à Salonique et porte encore aujourd'hui son nom. De grandes voies unirent Jannina avec Tébelin au Nord et Prévésa au Sud. D'autres routes furent tracées en Thessalie et une multitude de ponts, chose si précieuse en pays de torrents et de montagnes, furent construits.

De plus Ali, s'il dépouillait ses sujets, ne faisait pas, à la différence des autres pachas musulmans, grande distinction entre chrétiens et osmanlis; il ne tolérait pas non plus que d'autres les dépouillassent. Il entendait, a-t-on-dit, être le seul brigand de ses États. De fait, lui si friand *d'avanies*, il faisait rendre gorge sur l'heure à tous les percepteurs d'impôts prévaricateurs (2). A l'aide d'une police sommaire, mais bien comprise et recrutée généralement parmi des grecs (les *dervenagas*), il faisait

(1) Une dernière anecdote sur ce point. Un jeune Grec d'Arta, ayant rendu un grand service à Ali, suggéra qu'il avait droit à quelque récompense. « Tiens-toi tranquille, lui répondit brutalement le pacha, ton père est mort riche *et je ne t'ai pas inquiété* ».

(2) Ainsi un de ses représentants, qui avait imposé un impôt arbitraire à un village du district de Zagori, fut condamné à rendre les sommes perçus aux paysans et à verser une amende d'une valeur égale au trésor du pacha. On pourrait multiplier les exemples; les anecdotes de ce genre abondent.

régner partout un tel ordre que Hadji-Sékrétis, son chantre officiel, a pu dire sans exagération que, dans ses États,

Ἔπαιζε ὁ λύκος μὲ τ' ἀρνὶ κι ὁ γκιώνης μὲ τ' ἀηδόνι

(Le loup jouait avec l'agneau et la hulotte avec le rossignol).

Non moins remarquable était le soin qu'il mettait à faire valoir ses propres biens ainsi que le domaine impérial dont — avec ses pêcheries et ses salines — il était le fermier. Il fit exécuter de nombreux travaux d'irrigation et de drainage et entretenait (au témoignage de Manzour) des agents dans les principales villes commerciales d'Europe (1).

Et certes sa rapacité venait contrecarrer souvent les heureux fruits de son intelligence. Nous avons vu comment elle éloignait les marchands qu'il voulait attirer à lui, et, plus que la concurrence des manufactures anglaises, ses continuelles exactions contribuèrent à ruiner les centres industriels grecs les plus florissants : Ambelakia, Agrapha, Tirnovon.

On ne peut contester non plus que les travaux publics si heureusement exécutés par lui ne fussent pour ses malheureux sujets la source ou le prétexte de continuelles corvées, odieuses par la façon dont elles étaient pratiquées; mais, tout compte fait, on doit également reconnaître que l'administration de cet Albanais avide, mais intelligent et actif, constituait un progrès sur l'administration indolente et corrompue des pachas turcs.

Et ainsi nous tenons l'explication d'un fait historique incontestable. Aucun pacha turc ne dépassa Ali en cruauté et en avidité; pourtant, et toutes proportions gardées bien entendu, dans nul pachalik la situation économique n'était meilleure que dans ceux sur lesquels il avait la haute main.

C'est que, en effet, la plus cruelle des tyrannies est, au point de vue économique, préférable à l'anarchie (2). De plus, les autres pachas, même les moins avides de nature, l'étaient fata-

(1) Notamment à Trieste, Vienne, Venise, Bucarest, Malte et Liverpool.

(2) Dans l'espèce, la comparaison tournait d'autant plus aisément à l'avantage d'Ali que dans le reste de l'Empire l'anarchie n'excluait pas la tyrannie.

lement assez pour ruiner leurs provinces. Ils avaient à payer le prix de leur charge, à soudoyer les puissants de Constantinople pour conserver leur poste, et ils devaient aussi songer au lendemain, à la révocation fatale. Cette précarité de leurs pouvoirs les portait à imiter les sauvages, qui, selon Montesquieu, coupent l'arbre pour avoir le fruit. Ils n'avaient pas, du reste, les moyens de rétablir l'ordre, et si, par hasard, ils étaient assez modernes d'esprit pour percevoir les bénéfices de certaines entreprises de longue haleine, ils savaient que le temps leur manquerait toujours.

Tout autre était la situation du Tébelenli. Tout-puissant dans sa satrapie et s'y sentant inamovible, il ne vivait pas au jour le jour, mais travaillait à rendre son pouvoir héréditaire et à troquer sa tiare dorée contre une couronne d'or.

Mai 1912.

A. Andréadès,

Professeur à l'Université d'Athènes.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

27. *Émile BOISACQ. Dictionnaire étymologique de la langue grecque* étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes. Heidelberg et Paris, 6e et 7e livraisons, 1911. In-8°, p. 401-560.

L'année 1911 aura vu paraître deux livraisons du *Dictionnaire* de M. Boisacq (pour les précédentes, voir ci-dessus, p. 210). Voici les observations que nous trouvons à y faire. P. 404, celt. *cambo-* s'explique mieux par le rapprochement du grec σκαμβός (Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 119). P. 406, on peut expliquer κάνθων comme « l'animal courbé sous le poids de ce qu'il porte », de *κάνθος « courbure », en comparant les nombreux mots du type δρόμων, κέρδων, κήλων, πόρδων, σπάδων, etc. (Brugmann, *Grdr.*, II, 2e éd., 300). P. 417, si le nom de ville *Culaṛō* doit être rattaché aux mots *cularan*, *cylor*, *coloren* (v. *Mém. Soc. Lingu.*, XIII, 387), le rapprochement indiqué ici devient douteux. P. 424 et 425, il est assez malaisé de concilier les explications proposées pour κάχρυς et κέγχρος. P. 427, sur l'irlandais *scaraim*, v. maintenant *Mém. Soc. Lingu.*, XVI, 301. P. 441, le mot κέρκουρος « à la queue en pointe » postule plutôt pour κέρκος le sens de « objet pointu, pointe »; c'est peut-être un ancien mot à redoublement, *κέρκρος dissimilé en κέρκος; cf. κόμαρος de *κρόμαρος, ἀργός de *ἀγρός, λάμπουρις de *λάμπρουρις, etc. P. 449, κήλων paraît plus simplement un dérivé de κῆλον au sens de ποσθή (cf. ci-dessus κάνθων). P. 451, *cādŭceum* doit plutôt son *d* au lieu de *r* à une influence des cas où *r* dialectal répondait à un *d* latin; cf. *Mém. Soc. Lingu.*, XV, 366. P. 457, le rapport de κίνδυνος avec κινεῖν peut se défendre : cf. au point de vue du sens *sollicitus* « agité » et « en péril »; pour la forme, le δ est également attesté dans κίνδαξ et dans ὀνοκίνδιος « qui fait mouvoir les

ânes »; le suffixe est celui de χελύνη, λάγυνος, χελύνιον, στηθύνιον, cf. le latin *pecūnia* et ce qu'en dit Ernout, *Él. dial.*, p. 211. P. 462, l'irlandais *-rochim* « j'atteins » n'a certainement rien à faire ici ; c'est la forme prototonique d'un verbe *ro-sechim* ou *ro-saigim* (Thurneysen, *Hdb.*, I, 478-479). P. 469, lire *rocluiniur* « j'entends »; noter en outre que corn. *clewaf*, bret. *klêvout* pourraient bien n'être que des dénominatifs (Meillet, *Mém. Soc. Lingu.*, XV, 336-337). P. 473, il fallait citer sous κλύζω le nom du fleuve de Phrygie Κλυδρος, mentionné sous la forme *Cludrus* par Pline, *Nat.*, V, 108. P. 475, l'ordre sémantique n'est-il pas l'inverse : κνηκός « jaune » d'où κνῆκος « safran »? P. 477, à propos de κνίζω et κνῖσα, citer aussi le rapport sémantique de skr. *kaṭúḥ* « coupant », lit. *kartùs* « amer » et de got. *beitan* « mordre », *baitrs* « amer ». P. 514, chez Homère, A, 106, et chez Hérondas, au moins dans le passage IV, 46, κρήγυος signifie « bon à quelque chose, utile »; le sens d' « honnête » paraît secondaire et ne devait pas être mis en tête. P. 539, l'irlandais *cuthe* « fosse, puits » est plutôt un emprunt au latin *puteus*. P. 547, pour la formation de λάδρος, cf. λαθρός, p. 550. P. 549, pour le nom du lièvre λαγώς, la création en est plutôt due à une interdiction du vocabulaire des chasseurs; cf. Gauthiot, *Mém. Soc. Lingu.*, XVI, 265. P. 550, pour l'élargissement de la racine dans λαιδρός, cf. φαιδρός. S. u. λαίειν, même si la reconstruction got. **laian* est exacte (on peut également poser **lauan*), le prototype indo-européen n'est en tout cas pas **ləiō*, cf. Streitberg, *Got. Elem.*, 3e-4e éd., p. 146, n. 2.

J. Vendryes.

28. *J.-K. BOYATZIDÈS.* Ἡ ἐλπὶς ἐν τῷ μύθῳ τῆς Πανδώρας (Ἀθηνᾶ, XXIII, 1910, p. 53-67).

Cet article contient une discussion de l'interprétation proposée par M. P. Girard (*R. É. G.*, t. XXIII, p. 217-230), suivant lequel l'Elpis hésiodique serait l'Espérance, seule restée parmi les hommes, quand les autres biens se seraient envolés vers les cieux. M. B. a cherché à établir :

1° Que la fable hésiodique ne doit pas être rapprochée des mythes homériques des deux jarres de Zeus et des outres d'Éole ;

2° Que Babrios et Makédonios ne parlent que d'une jarre des biens, dont il n'est pas question dans la tradition hésiodique ; — que notamment il est impossible d'identifier la jarre des biens dont parle Babrios et celle des maux qui figure chez Philodème;

3° Que Théognis, qui considère l'Elpis comme l'unique divinité bienfaisante restée parmi les hommes, s'inspire non de l'histoire de Pandore, mais du mythe des Cinq Ages ;

4° Que, si l'Elpis hésiodique était un bien — ce que n'implique pas nécessairement le sens primitif du mot —, on ne s'expliquerait pas sa présence dans la jarre des fléaux.

M. B. conclut à l'existence de deux Elpis, une bonne, celle de Théognis et de Babrios, et une mauvaise, celle qu'Hésiode place dans l'unique jarre à laquelle il fasse allusion, celle des fléaux. M. B. ajoute, dans une note finale, qu'il n'a pas connu avant l'impression de son article celui que j'ai publié ici même (t. XXIII, p. 49-59) sur cette question de l'Elpis hésiodique et où, malgré des divergences de détail, j'arrivais à des conclusions analogues (1).

P. Waltz.

(1) M. B. me reproche d'avoir qualifié d'*assez neuve* la théorie de P. Weizsäcker, reprise par M. P. Girard, qui suppose que les biens et les maux auraient été confondus dans la jarre de Pandore, mais qu'Hésiode aurait omis de signaler la présence des biens et leur fuite dans le ciel. M. B. en attribue l'invention au scholiaste ; mais ce dernier admet l'existence de deux jarres distinctes, ce qui est une hypothèse sensiblement différente.

29. *J.-K. BOYATZIDÈS.* Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἄνδρου (extrait de l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1911, p. 69-78).

Cet article contient 40 inscriptions ou fragments d'inscriptions, dont 26 inédits ; les autres, déjà connus, ont été revues de près. Signalons :

une inscription du IVe siècle, attestant le culte de Dèmèter et Korè ;

une autre de la même époque, attestant le culte de Poseidon (dans l'inscription IG XII[5] 792, il n'est pas question d'Aphrodite) ;

une inscription où est nommé un mois Artémision, que l'auteur identifie avec l'Élaphèbolion attique.

La plus intéressante me paraît être le n° 15, du Ve siècle, épitaphe d'une femme dont le mari portait un nom se terminant en -ερξεω, et qui était Naxienne.

E. Cavaignac.

30. *Maurice BRILLANT. Les secrétaires athéniens* (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, section des sciences historiques et philologiques, fasc. 191). Paris, Champion, 1911. In-8°, XXI-148 p.

Le sujet qui a tenté le labeur de M. Brillant a une grande importance : déterminer l'organisation du secrétariat dans la république athénienne, c'est résoudre un grand nombre de problèmes qui se posent en épigraphie, c'est fixer des points de repère chronologiques dans tout le cours de l'histoire grecque depuis le IVe siècle, c'est faire connaître l'institution qui a plus que toute autre assuré l'unité et la continuité des formes administratives au milieu des vicissitudes politiques. Mais la question présente les plus grandes difficultés : elle ne demande pas seulement une connaissance approfondie des textes littéraires et des inscriptions ; elle exige encore un sérieux effort de raisonnement, une perpétuelle contention d'esprit ; car il faut à chaque instant reconnaître la même réalité sous des noms divers ou, au contraire, distinguer des fonctions différentes sous des noms presque identiques. Depuis la découverte de la Πολιτεία d'Aristote, MM. Penndorf, Wilhelm et surtout Ferguson avaient projeté sur les points les plus obscurs de puissants traits de lumière. M. Brillant a cru et démontré que la question devait être reprise dans son ensemble. Il a étudié minutieusement les travaux de ses précurseurs, sauf pourtant le beau mémoire sur la transcription des actes publics que M. Wilhelm a publié dans ses *Beiträge* ; il les a complétés avec une érudition presque impeccable (1) ; il les a contrôlés à l'aide de

(1) Cependant, lorsqu'il n'a plus affaire aux inscriptions qui se rapportent directement, strictement, à son sujet, l'érudition de M. B. se laisse parfois prendre en défaut. La p. XIX, fin du § 7, présente un tissu d'erreurs. Où l'auteur a-t-il pris que l'ὑπογραμματεύς adjoint aux épistates de l'Érechtheion, reçoit, « selon toutes vraisemblances », un salaire de 35 drachmes par prytanie, « c'est-à-dire environ un (*sic*) drachme par jour » ? Les comptes de la 8e prytanie (Michel, 573, II, l. 10-11) mentionnent un salaire de 30 drachmes, c'est-à-dire de 5 oboles par jour, et il faut certainement lire dans les comptes de la 6e prytanie ΔΔΔ|||[||] (*ib.*, 572, l. 58). A quels documents l'auteur fait-il allusion, quand il affirme ensuite que « dans d'autres inscriptions le salaire de l'architecte est le double de celui de l'ὑπογραμματεύς » ? Il mentionne en note les comptes d'Éleusis (*IG.*, II, 834 *b*) et les comptes de Démarès à Délos. Mais à Éleusis on ne voit pas fonctionner d'ὑπογραμματεύς ; on y trouve un ἀντιγραφεύς, qui reçoit une indemnité d'une obole par jour, le douzième des deux drachmes qui constituent le traitement quotidien de l'architecte. On ne voit pas non plus d'ὑπογραμματεύς dans les comptes de Démarès, mais un γραμματεύς, dont le traitement annuel est de 80 drachmes, le neuvième des 720 drachmes ordinairement allouées à l'architecte.

Puisque j'en suis aux critiques de détail, je demanderai à M. B. pourquoi, dans le chapitre

la méthode rigoureuse qu'il tient de son maître, M. Haussoullier. Et ainsi, tantôt il apporte aux théories soutenues avant lui des confirmations précieuses ou des rectifications propres à les fortifier, tantôt il leur substitue avec sagacité des théories nouvelles.

Avant tout, il fait une distinction essentielle — qui doit fournir un principe de classification indispensable et empêcher toutes sortes de confusions possibles — entre les secrétaires qui exercent une magistrature à titre gratuit et les scribes salariés dont le métier n'a même pas pour condition la qualité d'homme libre. Dans la première catégorie se rangent le secrétaire d'État, quel que soit son titre, γραμματεὺς τῆς βουλῆς, γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν ou ἀναγραφεύς, et son subordonné, qui a pour nom officiel ὁ ἐπὶ τοὺς νόμους. A la seconde appartient un personnage attaché au secrétariat d'État, mais placé dans une situation inférieure, le secrétaire-lecteur appelé γραμματεὺς τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου.

Directeur des archives, gardien des lois et décrets, chargé de faire prendre copie de tous les actes publics, le secrétaire d'État fut d'abord élu de prytanie en prytanie dans une des tribus autres que la πρυτανεύουσα et probablement par le Conseil. Jusqu'au premier tiers du IVe siècle, il avait le titre de γραμματεὺς τῆς βουλῆς. Entre 368/7 et 363/2 la charge devint annuelle, et dès lors elle fut conférée par voie de tirage au sort. Sans perdre le nom qu'il avait toujours porté, le γραμματεὺς τῆς βουλῆς prend encore celui de γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν : contrairement à l'opinion la plus répandue, cette double dénomination n'implique pas l'existence de deux magistratures. A partir de 352/1 commence à jouer la « loi de Ferguson » : le secrétaire d'État est pris d'année en année suivant l'ordre officiel des tribus, et la règle de succession est identique pour les prêtres d'Asclèpios. Mais, durant plus de deux siècles, tous les grands événements de la politique extérieure et intérieure vont avoir leur répercussion dans l'histoire du secrétariat. Après le triomphe d'Antipatros et la révolution oligarchique de 322 (pendant les années 321-318), un ἀναγραφεύς annuel est élu dans les familles riches, et le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν, s'il n'est pas supprimé, est relégué dans l'ombre et réduit à une position subalterne. Le rétablissement de la démocratie a pour effet le retour à l'ancien état de choses ; mais le secrétaire en chef prend successivement des noms nouveaux : γραμματεὺς τῆς βουλῆς, γραμματεὺς τοῦ δήμου (de la fin du IVe siècle au milieu du IIe), ὁ περὶ τὸ βῆμα (après l'ère chrétienne). Quant à la succession des prêtres d'Asclèpios, tout en respectant l'ordre officiel des tribus, elle cesse de coïncider avec la succession des secrétaires depuis l'an 306 (qui suit l'entrée de Démétrius Poliorcète dans Athènes et la création de deux nouvelles tribus) jusqu'à l'an 262/1 (qui marque la fin de la guerre de Chrémonidès) ; elle n'est plus assujettie à aucune règle à partir de l'an 201/0 (où Athènes, en lutte avec Philippe V de Macédoine, supprime les tribus Antigonis et Démétrias). Enfin dans cet intervalle, la succession des prêtres de Sérapis à Délos vient concorder à son tour avec celle des secrétaires en 137/6, et il en est ainsi jusqu'en 103/2, année où, à la suite d'une révolution oligarchique l'ordre officiel des tribus est définitivement aboli pour les secrétaires.

L'ἐπὶ τοὺς νόμους est un aide du premier secrétaire. Tiré au sort sans doute parmi les citoyens non sénateurs, il le double dans toutes ses fonctions. MM. Penndorf et Ferguson s'étaient

sur le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν, l'historique de la question (p. 34 et suiv.) vient après l'exposé des conclusions.

L'impression est très correcte. J'ai noté cependant quelques lapsus, par exemple : p. XXI, *Kœlher*, lire Koehler ; p. 35, n. 1, *Greifswald*, lire Greifswald.

laissé tromper par son titre : ils mettaient les deux secrétaires sur le pied d'égalité, donnant à l'un les décrets, à l'autre les lois. Mais, en fait, le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν s'occupe des lois comme des décrets, et l'ἐπὶ τοὺς νόμους, magistrat régulier, annuel, n'eût exercé qu'une fonction extraordinaire et eût tout simplement fait double emploi avec le secrétaire des nomothètes, s'il n'avait eu d'attributions que dans la procédure intermittente de la nomothésie. M. B. a bien montré que l'ἐπὶ τοὺς νόμους n'a pu être qu'une espèce d'ὑπογραμματεύς.

Bien au-dessous de ces deux magistrats vient le troisième des secrétaires mentionnés par Aristote, le γραμματεὺς τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου. Celui-là n'est qu'un employé, un professionnel qu'on paie et que souvent on méprise. On sait le malin plaisir qu'éprouve Démosthène à rappeler à Eschine qu'il a jadis gagné sa vie à exercer un vilain métier.

La complexité des résultats obtenus par M. B. témoigne du beau courage qu'il lui a fallu pour s'engager dans des broussailles aussi épaisses et aussi épineuses, de la peine qu'il a dû se donner pour en rapporter quelques vérités nouvelles. Les épigraphistes et les historiens n'auront jamais trop de reconnaissance pour les travailleurs obstinés qui leur rendent le service de planter devant eux des jalons chronologiques. M. B. peut se dire qu'il a eu ce mérite.

Gustave Glotz.

31. *Emil DIENSTBACH. De titulorum Prienensium sonis* (Marburger Dissertation). Marpurgi Cattorum, Bonnensis Univ. typogr., 1910. In-8°, 110 p.

Les ruines de l'antique Priène ont livré un nombre assez considérable d'inscriptions variées, qu'a publiées en 1906 M. Hiller von Gaertringen (v. *R. Ét. Gr.*, t. XX, p. 457). La plus ancienne de ces inscriptions remonte à l'année 334 avant Jésus-Christ; les plus récentes sont du IIIe siècle de notre ère. Elles s'échelonnent ainsi sur plus de six siècles depuis l'époque d'Alexandre jusqu'à celle de Dèce et de Valérien.

M. Dienstbach s'est proposé d'étudier la phonétique des inscriptions de Priène. Il précise très nettement dans sa préface l'objet propre de cette étude. Il ne s'agit pas de phonétique grecque en général, ni même de phonétique dialectale. Il s'agit de l'histoire du développement de la κοινή dans la région de Priène; le but de la dissertation est de montrer comment les formes de la κοινή se sont substituées à l'ionien que parlaient à l'origine les gens du pays. Hérodote (I, 142) cite les habitants de Priène parmi ceux qui parlaient l'ionien de Carie, le même qu'à Milet et l'un des quatre dialectes en lesquels se subdivisait l'ionien d'Asie. La langue a évolué depuis Hérodote! Dès les plus anciennes inscriptions, l'ionien apparaît à Priène comme voisin de la κοινή; l'extension de la κοινή s'y opère d'une façon particulièrement rapide, et Priène est à cet égard notablement en avance sur Pergame, Halicarnasse ou même Milet; v. par exemple, p. 43, pour la graphie ε et η de la diphtongue αι et p. 81-83, pour l'aspiration. M. D. a trouvé de ce fait une explication évidente : c'est que Priène a été de bonne heure en étroites relations avec Athènes. Le rôle que les Athéniens ont joué à Priène apparaît sur deux des principales inscriptions du recueil de M. Hiller von Gaertringen, les décrets qui portent les numéros 5 et 6. Le dialecte attique a donc fortement imprimé sa marque sur le parler de Priène, ou plutôt il y a introduit de bonne heure celles de ses particularités qui devaient triompher dans la κοινή. A certains égards, comme à celui du ν éphelcystique, les inscriptions de Priène présentent une évolution exactement parallèle à celle des inscriptions attiques. Mais cependant le parler de Priène n'a jamais admis les particu-

larités trop spéciales du langage attique; il conserve le groupe -ρσ- et ne substitue pas -ττ- à -σσ- (sauf dans quelques formules évidemment copiées de textes athéniens). Ainsi, en parcourant avec M. D. les principaux chapitres de la phonétique, on saisit pour ainsi dire sur le vif le procédé de formation et d'extension de la κοινή, et l'on voit de façon frappante quel rôle décisif a joué le dialecte attique.

Il va sans dire que M. D. ne pose pas de lois phonétiques; il n'en saurait ici être question. Ce n'est pas par une modification du système articulaire que la langue a évolué, c'est par des emprunts de mots. Aussi, dans chaque cas considéré, rencontre-t-on des exceptions. Ce n'est pas le moindre mérite de M. D. d'avoir reconnu l'importance de ces exceptions et d'avoir cherché pour chacune d'entre elles la vraie interprétation. Il s'agit toujours en somme de faits de vocabulaire : de mots ou de tours qui se maintiennent ou se transforment par suite d'influences sociales, de relations économiques ou politiques. Ainsi, bien que sur les plus anciennes inscriptions on trouve déjà l'α attique substitué à l'η ionien, la locution ἐφ' ἴσῃ καὶ ὁμοίῃ s'est maintenue assez tard à Priène. D'autre part quelques détails de phonétique s'expliquent par l'influence dorienne, à laquelle M. D. consacre, p. 10, quelques pénétrantes remarques.

On peut juger par ce résumé de l'intérêt que présente cette dissertation; c'est un fin et joli travail, où l'on reconnaît sans doute l'influence directe de M. A. Thumb, mais qui porte aussi la marque de qualités personnelles fort distinguées.

J. Vendryes.

32. *W. S. FERGUSON. Hellenistic Athens, an historical essay.* London, Macmillan, 1911. In-8°, XVIII-487 p.

Par ses travaux antérieurs, — dont il dresse la liste p. 470 — M. Ferguson était tout désigné pour écrire l'histoire d'Athènes à l'époque hellénistique, de 338 à 88 av. J.-C. Il s'est tiré avec honneur d'une entreprise difficile.

Il fallait d'abord délimiter le sujet et s'y renfermer. Après le triomphe de la Macédoine, Athènes ne joue plus qu'un rôle effacé. Elle n'a le plus souvent d'autre ambition que de sauvegarder à l'intérieur ses libertés en adoptant à l'extérieur une politique de stricte neutralité. Elle n'obtient même pas ce résultat : engagée malgré elle dans le conflit des ambitions rivales, prise entre la Macédoine et l'Égypte, comme plus tard entre Rome et le Pont, elle subit le contrecoup d'événements qui se passent en dehors d'elle et qui intéressent le monde grec tout entier. L'historien d'Athènes ne peut négliger la politique internationale; mais il ne doit pas, en voulant étudier une ville, refaire l'histoire générale des États hellénistiques.

M. F. a su le plus souvent éviter ce double écueil. Il nous remet en mémoire la politique générale, les grands événements diplomatiques et militaires, mais il est rare que ce rappel des faits tourne à la digression et fasse longueur. Il se place avant tout au point de vue athénien : ce sont les luttes des partis qui forment la trame du récit, démocrates radicaux, modérés et aristocrates appliquant tour à tour leur programme de démocratie extrême ou restreinte et leur politique extérieure d'ambitions impérialistes, de neutralité ou d'intervention étrangère; ce sont les hommes d'État athéniens qui apparaissent au premier plan et en pleine lumière, Démétrios de Phalère, Stratoclès de Diomeia, Démocharès de Leuconoé, le neveu et l'héritier politique de Démosthène, Eurycleidès, de Kèphisia et son fils Micion, Athénion et Aristion, les tyrans de la guerre mithridatique.

Une autre difficulté résulte de la variété et de la complexité du sujet. A

juste titre, M. F. ne veut pas se restreindre à la politique intérieure et extérieure d'Athènes, il veut nous tracer un tableau de la vie économique, intellectuelle, morale, religieuse des Athéniens; il n'oublie ni les monuments publics, ni les confréries d'artistes dionysiaques, ni les écoles de philosophie; il nous peint la famille aussi bien que les fêtes publiques; il nous montre la vie rurale renaissant dans la Mésogée au IIe siècle, le commerce international occupant Délos au Ier. Comment ordonner tant de matériaux ?

M. F. adopte un ordre chronologique. Il divise les trois siècles qu'il étudie en périodes, que caractérise la politique intérieure et extérieure : de 338 à 318, dernières luttes pour l'indépendance; de 318 à 307, gouvernement de Démétrios de Phalère; de 307 à 294, restauration de la démocratie et gouvernement des modérés; de 294 à 261, luttes entre démocrates et oligarques, écrasement d'Athènes entre la Macédoine et l'Égypte; de 261 à 229, domination du parti macédonien; de 229 à 200, gouvernement à tendances démocratiques d'Eurycleidès et Micion, fin de la prépondérance macédonienne; de 200 à 130, influence prédominante de Rome, gouvernement des aristocrates modérés (1), importance croissante de Délos; de 130 à 88, réveil des aspirations politiques des Athéniens, entente avec Mithridate, victoire des Romains et décadence d'Athènes.

Pour l'histoire politique, ces divisions sont claires et logiques; mais il est assez difficile d'y faire rentrer les faits et les idées d'ordre plus général, qui ne comportent pas une détermination chronologique précise, qui restent vrais durant plusieurs périodes, dont l'évolution, lorsqu'on peut la suivre, ne coïncide pas nécessairement avec les changements constitutionnels ou les renversements d'alliances. M. F. a fait de son mieux pour introduire dans son récit les développements nécessaires sur tel ou tel aspect de la vie athénienne; mais le plan adopté reste quelque peu arbitraire. On peut juger artificiel le lien qui réunit à Démétrios de Phalère l'étude sur la vie privée et la condition de la femme d'après la Nouvelle Comédie, au parti macédonien celle sur les cultes orientaux et les confréries religieuses, aux aristocrates modérés celle sur les jeux et les représentations dramatiques. Sans méconnaître les difficultés et les dangers de la méthode qui grouperait les données par matière plus que par date, je préférerais réserver à l'histoire politique les divisions chronologiques et tracer ensuite une série de tableaux, présentant chaque fois Athènes sous un jour différent.

L'histoire des temps hellénistiques est pleine d'obscurités. M. F. touche à de nombreuses questions qui n'ont pas encore reçu de réponses définitives; celles qu'il propose soulèveront assurément de nouvelles discussions. Je n'ai ni le loisir ni la compétence de critiquer point par point son récit; j'ai fait porter mon enquête sur la partie qui m'intéresse le plus et que je connais le mieux, l'histoire de Délos. On peut assurément ne pas accepter toutes les opinions de M. F. : la formation d'une communauté englobant sous la direction des magistrats athéniens tous les habitants de l'île, à quelque nationalité qu'ils appartiennent (p. 380), le groupement des Romains en un *conventus* ayant à sa tête douze *magistri* (p. 397-8) me semblent problématiques (1); une connaissance plus directe des lieux et des ruines pouvait éviter quelques menues erreurs (voir p. ex. la description de l'agora des

(1) M. F. dit *the tory democracy* : je n'aime pas beaucoup l'emploi de ces termes modernes, qui établissent un rapprochement factice entre époques totalement différentes.

(1) Voir à ce sujet l'article récent de M. Hatzfeld, *Bull. corr. hell.* 1912, p. 1 et suiv., avec lequel je suis d'accord sur presque tous les points.

Compétaliastes, p. 356). Mais l'ensemble reste très satisfaisant : il faut louer hautement la sûreté et l'étendue de l'information (1), le souci de se faire une opinion personnelle d'après les textes consciencieusement interrogés, l'exposition claire et souvent animée.

Ce sont là qualités qui garantissent la valeur historique de l'ouvrage. Non seulement il fera connaître au grand public (2) des pages presque ignorées de l'histoire d'Athènes, mais il rendra des services aux spécialistes en réunissant en un ensemble bien construit des matériaux jusqu'alors dispersés (3).

A. Jardé.

33. *Ernst FRAENKEL. Geschichte der griechischen Nomina agentis auf* -τήρ, -τωρ, -της. Erster Teil. Strasbourg, Trübner, 1910. In-8°, XI-245 p.

Ce livre est le premier volume d'une collection que dirigent MM. Karl Brugmann et Albert Thumb sous le titre *Untersuchungen zur indogermanischen Sprach- und Kulturwissenschaft*. Le nom même des deux directeurs indique assez quelle place doit y tenir la linguistique ; mais ce sera, si l'on en juge par ce premier volume, une linguistique toute nourrie et pénétrée de philologie. On sait du reste quelle est la tendance actuelle des maîtres de la linguistique allemande. Maintenant que la méthode comparative a permis d'établir les grandes lignes de l'évolution des langues indo-européennes, ils estiment qu'il convient de reprendre, en serrant les faits du plus près possible, l'histoire particulière de chaque langue. Cette préoccupation philologique se manifeste tout au long du beau livre de M. Fraenkel ; elle n'en est pas le moindre mérite.

M. Fraenkel s'est proposé d'étudier l'histoire des noms d'agent en -τήρ -τωρ et -της. Il en a fait un relevé complet, dans tous les textes de tous les dialectes, et il a fixé pour ainsi dire l'état-civil de chacun, dressant en outre la liste de leurs dérivés et composés. Il ne nous donne ici que la première partie de son travail. L'étude y est limitée à la langue de l'épopée, de l'élégie et des dialectes autres que l'attique ; c'est à ce dernier que sera consacrée la deuxième partie. Il est possible néanmoins d'avoir une idée précise des résultats d'ensemble de l'œuvre ; d'abord parce que, la concurrence des suffixes -τήρ et -της étant surtout affaire de répartition dialectale, on peut aisément conclure des dialectes considérés à l'attique ; mais surtout parce que l'auteur lui-même a pris soin dans son premier chapitre de résumer ses conclusions. Elles peuvent se ramener aux formules suivantes : Dans l'évolution des suffixes -τήρ -τωρ et -της, il y a lieu de distinguer les mots simples des mots composés. Le suffixe -τήρ -τωρ est essentiellement un suffixe de mots simples ; le suffixe -της de mots composés. Cette répartition s'est maintenue dans les dialectes autres que l'ionien-attique ; en ionien-attique, au contraire, le suffixe -της s'est peu à peu substitué au suffixe -τήρ -τωρ en toute position.

L'importance de ces conclusions apparaît immédiatement dans le second chapitre consacré à la langue d'Homère.

(1) Toutes les études parues avant 1911 sur Délos sont citées et utilisées ; je ne vois d'omis que l'article de M. Cayeux, *Fixité du niveau de la Méditerranée à l'époque historique*, Ann. de géog. XVI (1907), p. 97-116, important pour les modifications du rivage et les travaux de remblaiement (p. 364).

(2) C'est pour être lu par tous que M. F. a rejeté soigneusement en note toutes les citations grecques. Dans le texte, les titres des magistrats sont même presque toujours traduits et non transcrits : il serait cependant, je crois, plus clair de dire, au moins une fois, ὁ ἐπὶ τῆς διοικήσεως au lieu de « *the superintendant of the administration* » (p. 24), ἐπιμελητής au lieu de « *the governor-general of Delos* » (p. 350), etc.

(3) Un appendice étudie les sources et donne les indications bibliographiques générales ; un index, contenant tous les noms propres et les matières principales, termine le volume.

Le caractère composite de cette langue a été souvent démontré. A la lumière des principes découverts par M. Fraenkel, ce caractère va s'accuser davantage encore, et en outre on pourra faire le départ entre ce qui est ancien et ce qui est dû à des influences ioniennes. Ainsi, parmi les mots en -της qu'emploie Homère, les composés sont généralement de formation ancienne et dérivés de verbes primaires (type ὑψιπέτης ou συβώτης) tandis que les simples se dénoncent au contraire comme d'origine récente (βουλευτής, ἀκοντιστής). D'autre part, Homère n'a qu'un nombre infime de composés en -τήρ -τωρ et seulement dans les parties les plus jeunes des poèmes, les chants Σ de l'Iliade ou θ de l'Odyssée. M. Fraenkel étudie ensuite l'épopée posthomérique, l'élégie, et poursuit cette étude jusqu'aux poètes alexandrins, jusqu'à ceux même de l'Anthologie. Puis il consacre un chapitre aux dialectes qui ne sont pas de l'ionien-attique, et un chapitre à l'ionien. C'est le dernier du livre en attendant la deuxième partie, qui est annoncée à bref délai.

Le travail se recommande d'un bout à l'autre par d'excellentes qualités. Une rare connaissance du grec, alimentée aux sources mêmes, forme la base de toutes les discussions. Dans l'interprétation des faits, la grammaire comparée devait naturellement tenir une large place ; mais elle se présentait par ses côtés les moins aisément abordables. M. Fraenkel s'est tiré avec honneur des difficultés de son sujet. Par l'abondance et la qualité de son érudition, comme par la précision de sa méthode, il rappelle son maître, M. Wilhelm Schulze. C'est une heureuse fortune pour les créateurs de la nouvelle collection d'avoir trouvé à l'inaugurer par un livre aussi solide et aussi plein.

J. VENDRYES.

34. *In GALENI PERGAMENI libros* περὶ ψυχῆς παθῶν καὶ ἁμαρτημάτων *observationes criticae.* Dissert. inaug. par *W. DE BOER.* Marpurgi Cattorum, Noske, 1911.

Solide et savant travail, par lequel l'auteur corrige les trop nombreuses erreurs de l'édition de Marquardt (1870) — qui avait eu pourtant le mérite de reconnaître toute l'importance du manuscrit Laurentianus, et prenait par là une grande supériorité sur les éditions antérieures.

G. M.

35. *De GALENI libris* περὶ δυσπνοίας. Dissert. inaug. par *Albert MINOR.* Marpurgi Cattorum, Noske, 1911. In-8°, 60 p.

C'est une savante introduction à une nouvelle édition du περὶ δυσπνοίας que prépare l'auteur, et dont il nous donne quelques fragments, comme spécimen, après avoir indiqué tous ses instruments de travail et la méthode qu'il suit dans les corrections apportées aux éditions antérieures.

G. M.

36. *De GALENI in libellum* κατ' ἰητρεῖον *commentariis.* Dissert. inaug. par *Siegfried VOGT.* Marpurgi Cattorum, Noske, 1910. In-8°, 49 p.

L'auteur divise son travail en deux chapitres : le premier étudie la question de savoir dans quel ordre et à quelles dates Galien a écrit ses commentaires sur les livres d'Hippocrate ; dans le second chapitre, il énumère et critique d'une part les manuscrits, d'autre part les éditions successives, par lesquels nous sont parvenus les Commentaires sur le κατ' ἰητρεῖον d'Hippocrate. La conclusion, c'est que les éditeurs n'ont rien apporté de nouveau pour la connaissance du texte tel qu'il peut être établi par les manuscrits anciens d'après le choix qu'indique l'auteur.

G. M.

37. *Léopold GAUTIER. La langue de Xénophon* (thèse de doctorat). Genève, Georg, 1911. In-8°, 215 p.

On connaît l'intérêt particulier qu'offre la langue de Xénophon. Elle s'écarte fréquemment du pur usage classique, tel qu'il est représenté pour nous par la langue des orateurs attiques; elle est remplie d'éléments qui ont été longtemps tenus pour poétiques, et qui sont plutôt simplement dialectaux. C'est à rechercher les éléments non-attiques de la langue de Xénophon que M. Gautier a consacré son étude. Le sujet est délicat. Il exige d'abord une connaissance très sûre du pur attique; et en outre, pour être traité, comme M. Gautier l'a voulu, d'une façon complète et systématique, il suppose que l'on s'est renseigné sur l'origine de ces éléments dialectaux et sur la raison de leur emploi.

La raison, elle est dans la biographie même de Xénophon. Cet Athénien quitte sa patrie encore jeune homme (entre 25 et 30 ans), pour n'y plus revenir que vieillard, si jamais il y revint. Il parcourt l'Arménie, l'Asie Mineure, la Thrace et se fixe ensuite dans le Péloponnèse, à Lacédémone, à Scillonte, à Corinthe. Après l'ionien d'Asie, il n'entendit plus parler autour de lui que le laconien, l'éléen, le dorien. Comment ces dialectes n'auraient-ils pas exercé une influence sur sa langue? Comment n'en retrouverait-on pas la trace? On la retrouve en effet. Assez peu, à vrai dire, dans sa grammaire; ce qui peut tenir pour une bonne part à l'état de la tradition manuscrite. M. Gautier qui consacre aux faits grammaticaux un chapitre spécial n'en a relevé qu'un nombre restreint, et dont il est parfois embarrassé de fixer l'origine. Au contraire les faits de vocabulaire abondent et se laissent plus aisément répartir entre les dialectes. Il y en a de doriens et d'ioniens; pour d'autres, qui sont certainement dialectaux, on peut hésiter entre l'ionien et le dorien, mais en général M. Gautier penche pour le dernier; enfin quelques-uns n'appartiennent qu'au vocabulaire hellénistique. M. Gautier étudie à part les poétismes, qui pourraient bien n'être que des dialectismes déguisés, et réserve un long chapitre à la langue et au style. Toute cette étude est conduite avec une méthode très sûre et il faut louer la sagacité que met l'auteur à reconstituer l'état civil de chaque mot. Des appendices contenant surtout des listes de mots, et un copieux lexilogus terminent la thèse.

C'en est assez pour marquer l'intérêt qu'elle présente. Mais il convient d'en indiquer aussi les mérites littéraires, de composition et de style. On dirait que dans le commerce de Xénophon M. Gautier a recueilli le secret des meilleures qualités de son auteur, ou plutôt qu'il existait d'avance entre eux comme une affinité de nature. Il a la netteté ingénieuse, la fine délicatesse et cet agrément sans prétention, *iucunditas inaffectata,* que célébrait Quintilien. Il rivalise avec l'auteur grec de sobre élégance et de distinction; il le dépasse même, car il est — en tout et partout — un attique.

J. Vendryes.

38. *B. L. GILDERSLEEVE. Syntax of Classical Greek from Homer to Demosthenes.* Second Part (with the cooperation of Charles William Emil Miller). New-York, Cincinnati, Chicago, American Book Company, p. 191-332. (Copyright 1911).

Voilà plus de dix ans déjà qu'a paru la première partie de cet ouvrage annoncée en son temps par la *Revue des Études Grecques* (t. XV [1902], p. 159). La deuxième partie ne s'y rattache que d'un lien assez lâche. Précédemment, M. Gildersleeve avait traité plusieurs questions de la syntaxe d'ac-

cord dans les propositions simples et en outre l'emploi des temps et des modes. Il reprend ici la syntaxe d'accord avec plus de détails et consacre notamment, aidé de son collaborateur, M. Miller, une longue étude à l'emploi de l'article (pp. 215-332).

On connaît les mérites éminents de l'enseignement de M. Gildersleeve. C'est un des plus fins connaisseurs de la langue grecque, et il donne à ses lecteurs le fruit d'un long et intime commerce avec les meilleurs écrivains classiques. Il ne faut pas lui demander une doctrine rigoureuse ni un plan solidement bâti. Sous le nom de syntaxe, il ne fait guère que de la stylistique; et les observations de stylistique qu'il présente se rapportent même autant à la valeur propre et au sens des mots qu'à leur place dans la phrase. Sa méthode est toute empirique. Elle consiste en une énumération d'exemples, choisis avec goût, traduits avec soin, de façon à développer chez l'élève le sentiment de la langue. Ses ouvrages pourraient presque suppléer à la lecture directe des auteurs. L'étude en est instructive comme d'un dictionnaire, ou mieux encore comme des fameux « cahiers d'expressions » de jadis. Ce sont les herbiers d'un humaniste, mais des herbiers où l'on aurait trouvé le secret de conserver aux plantes leur fraîcheur et leur éclat. Car il est remarquable à quel point les exemples de M. Gildersleeve sont vivants et colorés, et comme ils sont habilement disposés pour faire briller toutes les nuances de cette langue si variée, si riche et si souple.

L'ensemble n'est cependant pas sans défauts. L'histoire est ce qui y manque le plus. Faut-il un exemple? A plusieurs reprises, l'exposé touche à la question du duel; il n'est pas dit un mot des conditions si particulières de l'emploi de ce nombre, pas un mot de son histoire. Les hésitations dans l'emploi du duel sont présentées comme des exceptions à la règle, et voilà tout. La préoccupation de la règle est si forte qu'elle étouffe toute velléité d'interpréter les exceptions. C'est la langue des orateurs attiques qui est prise comme norme du grec; l'usage d'autres écrivains, d'Homère à Démosthène, n'est guère indiqué que dans la mesure où il s'accorde avec celui des orateurs. Assurément, cette *Syntax of Classical Greek* ne réalise qu'imparfaitement l'idéal que pourrait rêver un grammairien, au sens propre du terme, à plus forte raison un linguiste. Mais quel grammairien et surtout quel linguiste aurait pu l'écrire?

Ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην.

J. VENDRYES.

39. *Paul GRAEBER. De poetarum atticorum arte scaenica quaestiones quinque* (Dissert. inaug.). Gœttingue, Dieterich, 1911. In-8°, 59 p.

Voici les idées que l'on trouve exposées dans ce bref recueil : I. *De dialogi in Æschyli tragoediis compositione* (p. 1-12). Chez Eschyle, le personnage qui entre en scène pour la première fois a pour règle d'adresser d'abord la parole au chœur ou au coryphée, et de se faire connaître à eux même s'il y a déjà un acteur en scène. Cette loi s'explique par les conditions primitives de la tragédie, où le rôle de l'acteur unique était de converser avec le chœur. Si *Prométhée* y fait exception, c'est que la pièce que nous possédons sous ce titre est un remaniement complet de l'œuvre d'Eschyle, comme le montrent des formes grammaticales récentes et étrangères au poète (Wackernagel), certaines complications de la machinerie, la structure commatique de la parodos, etc. Négligée plus tard par Euripide, cette loi est encore appliquée à deux reprises dans *Ajax*, la pièce la plus ancienne que l'on ait de Sophocle. — II. *De choro et histrionibus* (p. 12-19). Dans la tragédie primitive, le coryphée interroge et l'acteur répond : de là le

dialogue. Chez Eschyle, huit épisodes présentent encore cette forme d'entretien ; on n'en trouve plus qu'un chez Sophocle et chez Euripide. Mais Eschyle crée le second acteur, pour l'opposer au premier sous les yeux du public et substituer sur la scène l'action au récit; le chœur lui-même, de contemplatif, devient agissant. Sophocle met plus d'action encore dans le rôle des acteurs, dont il porte le nombre à trois; mais le chœur reprend avec lui son caractère purement lyrique. Enfin chez Euripide le chœur est ramené à sa fonction primitive, celle qui lui était réservée dans le dithyrambe. L'introduction du second acteur, innovation capitale qui a vraiment créé le drame, a dû être suggérée à Eschyle par le spectacle des mystères d'Éleusis, par les δρώμενα ou δράματα de Dèmèter. Thespis, Eschyle, Sophocle ont successivement détaché du chœur le coryphée pour en faire le premier, le second, le troisième acteur; formé à l'origine de quinze choreutes, le chœur a été de la sorte réduit à douze par Sophocle, qui après 458 a rétabli le nombre primitif par l'adjonction de trois nouveaux choreutes. — III. *De personarum in scaenam prodeuntium indicatione* (p. 19 - 38). Tantôt le personnage en scène est désigné par son nom, tantôt on le nomme en annonçant son arrivée. Eschyle use des deux procédés; mais, quand il a recours au second, c'est toujours par l'intermédiaire du chœur, et cette annonce n'est jamais faite deux fois dans la même pièce. Sophocle, pour le second, se sert du chœur (dans les pièces les plus anciennes), ou bien d'un acteur, peut-être en ce cas sous l'influence d'Euripide. L'usage d'Aristophane est de nommer sans retard les citoyens qu'il met en scène : s'il s'agit d'un nom forgé et symbolique, il n'apparaît qu'au moment où le public peut en saisir l'intention. — IV. *De abitu histrionum* (p. 38-55). Dans les pièces les plus anciennes d'Eschyle, les stasima servent, suivant les cas, à séparer simplement deux scènes, ou à figurer pour le public un intervalle de temps prolongé, ou à permettre aux acteurs des changements de costume. Dans le second cas, il n'y a jamais d'acteur en scène. Chez les trois tragiques, l'acteur assiste aux stasima quand le décor ne représente pas de maison où il puisse rentrer, ou bien quand l'action l'y contraint. — V. *De Phrynichi Phoenissis* (p. 56-59). On admet généralement que dans les *Phéniciennes* de Phrynichos le conseil des dignitaires perses prend place aussitôt après le prologue sur les sièges préparés par l'eunuque, et qu'il reste immobile et muet pendant la parodos qu'exécute aussitôt après le chœur formé de Phéniciennes. M. G. pense au contraire avec Welcker et J. Burckhardt que les dignitaires forment un premier chœur qui entre après le prologue ; celui des Phéniciennes n'est introduit que plus tard.

L'opuscule de M. G. présente, on le voit, quelques aperçus inédits. Le défaut de l'auteur est de généraliser hâtivement, et de raisonner sur le théâtre d'Eschyle et de Sophocle comme si nous possédions cet ensemble de deux cents drames environ, dont il ne nous reste en réalité que quatorze. Avec un pareil procédé, on peut être conduit très logiquement à retrancher *Prométhée* de l'œuvre d'Eschyle, comme le fait en somme M. G. Cette conclusion, qui d'ailleurs a été déjà présentée l'année dernière, sous une forme plus absolue encore, par M. A. Gercke, n'aura pas pour elle, je le crains, la majorité des hellénistes; elle suffit à montrer, sur un point particulier, les dangers de la méthode de M. Graeber.

L. Méridier.

40. *Erwin HERRMANN. Die Liquidaformantien in der Nominalbildung des ionischen Dialekts* (Inaug. dissert.). Tübingen, Heckenhauer, 1911. In-8°, 91 p.

Depuis que M. Brugmann a montré

l'importance de ce qu'on appelle en français un *morphème* (les allemands disent *Formans*), de nombreux travailleurs se sont mis à l'étude particulière de chaque morphème. En grec notamment, nous avons eu les belles et riches enquêtes de M. Petersen et de M. Fraenkel sur les diminutifs en -ιον et sur les noms d'agent en -τήρ, -τωρ, -της. M. Erwin Herrmann s'attaque aussi à l'étude des morphèmes, mais il se place à un point de vue nouveau, qui est le point de vue dialectologique. Il se propose une étude de la formation nominale dans le dialecte ionien, à l'exclusion des autres; et, pour commencer, il traite, dans sa dissertation inaugurale, des morphèmes caractérisés par une liquide, λ ou ρ. Le point de vue adopté par M. H. est un peu étroit, et sa méthode assez artificielle. On est en droit de lui préférer la méthode de MM. Fraenkel ou Petersen, qui épuise l'histoire d'un morphème dans l'ensemble de la langue grecque. Voici un exemple où M. H. a été victime de sa méthode. Il dit page 23 que le suffixe -αρ -ατος (des noms de parties du corps) a été improductif en ionien. C'est exact; mais le suffixe n'a pas été improductif en grec, comme le prouve le mot κάρηαρ « tête » refait sur ἧπαρ, θέναρ etc.; seulement M. H. ignorait de parti pris ce mot parce qu'il n'est attesté que chez Antimaque (An. de Bekker, III, 1386 b), bien qu'Homère ait des exemples des cas obliques καρήατος καρήατι qui appelaient par analogie le nominatif κάρηαρ. P. 83, on est un peu surpris de rencontrer δῆλος et ἀρίζηλος dans la liste des adjectifs en -ηλος; il fallait au moins un mot d'explication.

J. Vendryes.

41. *Horace Leonard JONES. The Poetic Plural of Greek Tragedy* (Cornell Studies in classical Philology, n° XIX). Cornell University, Ithaca, New-York, 1910. In-8°, III-167 p.

Sous le nom de « pluriel poétique » ou « pluriel de majesté », les philologues désignent d'ordinaire le pluriel appliqué à un objet singulier. Le terme n'est qu'à moitié juste, car, en dehors de toute influence poétique, l'indo-européen employait des pluriels de ce genre, généralement d'anciens collectifs; le grec en a conservé par exemple dans φρένες ou στήθεα, γένυες ou πύλαι. Ces deux derniers sont toujours au pluriel chez Homère ou chez Eschyle, et c'est bien plutôt γένυς, attesté seulement en poésie à partir de Sophocle, qui mériterait d'être appelé un « singulier poétique ». Il n'en est pas moins vrai qu'une fois mises à part les survivances d'un état ancien, il reste dans la langue des tragiques un nombre considérable de pluriels qui ont été substitués à des singuliers pour donner de l'ampleur au discours, comme dit Aristote, εἰς ὄγκον τῆς λέξεως (Τέχνη ῥητορική, III, 6). Euripide affectionne particulièrement ce procédé. Il faut savoir gré à M. Leonard Jones de nous montrer, dans une dissertation claire et méthodique, le développement du pluriel poétique dans la langue de la tragédie.

Il lui est arrivé toutefois une fâcheuse aventure. Sa dissertation a été précédée de quelques mois par un ouvrage qui traitait la même question, *Singular und Plural, Forschungen über Form und Geschichte der griechischen Poesie*, par M. Kurt Witte (Teubner, 1907, VIII-270 p. 8°). Même M. Witte avait pris la question sur un plan plus vaste; il étendait son étude à Hésiode, à Pindare, à Apollonius de Rhodes et à quelques prosateurs, ce qui ne l'empêchait pas de donner pour la poésie homérique des listes complètes; il avait en outre le mérite de classer les mots par déclinaison, d'indiquer ceux dont le pluriel était dû aux exigences du mètre, de faire une place assez large à la discussion des exemples, enfin de remonter aux origines en comparant le latin ou le sanskrit. M. Leonard

Jones n'a guère eu qu'à reprendre les listes de son devancier, et cela ôte à son livre une grande part de son originalité. Il n'est personnel que dans les quarante dernières pages, qui sont consacrées aux pronoms et aux noms désignant des personnes : ἡμεῖς pour ἐγώ, δεσπόται pour δεσπότης, où le pluriel est tantôt de majesté, tantôt de modestie, tantôt de collectivité. C'est un sujet que M. Witte avait laissé de côté ; M. Leonard Jones le traite en bon philologue et y joint quelques remarques intéressantes.

J. Vendryes.

42. *O. LAUTENSACH. Die Aoriste beî den attischen Tragikern und Komikern*. Göttingen, Vandenhœck und Ruprecht. 1911. In-8° IV-309 p.

Voici le premier volume d'une nouvelle collection, qui fait pendant à celle qu'inaugure le livre de M. Fraenkel (ci-dessus, p. 468). Elle est intitulée *Forschungen zur griechischen und lateinischen Grammatik* et a pour fondateurs MM. Paul Kretschmer et Franz Skutsch, les deux directeurs de la revue *Glotta*, auxquels s'est adjoint M. Wackernagel. Plus encore que la précédente, elle paraît devoir s'attacher à l'étude exacte et précise des faits philologiques. La linguistique apparaît à peine dans le livre de M. Lautensach, et uniquement sous forme de comparaisons étymologiques, toutes de seconde main. Mais le livre n'en a pas moins pour les linguistes une utilité, car il leur fournit des données nombreuses, vérifiées avec un soin minutieux et méthodiquement classées.

M. Lautensach a relevé toutes les formes d'aoristes que renferment les textes de la tragédie et de la comédie attiques. Il les a rangées en différentes catégories, suivant qu'il s'agit de formes athématiques ou thématiques, de formes redoublées, sigmatiques ou d'aoristes passifs, et il a donné pour chaque forme les références, contrôlées dans les meilleures éditions, en indiquant même et, s'il y a lieu, en discutant les variantes. Il ne s'en est pas tenu là ; il a étendu ses investigations en dehors de la langue du théâtre, et il fournit brièvement l'indication des autres textes littéraires où figurent les formes d'aoristes considérées. C'est donc en somme un répertoire méthodique de l'aoriste grec qu'a exécuté M. Lautensach. Il s'est abstenu d'en dégager les conclusions que comporterait une étude historique de la question, et naturellement ne donne pas davantage une théorie linguistique de l'aoriste du point de vue indo-européen. Mais il a préparé les matériaux à celui qui voudrait entreprendre cette tâche, et c'est déjà un mérite suffisant.

J. Vendryes.

43. *R. W. LIVINGSTONE. The Greek genius and its meaning to us*. Oxford, Clarendon Press, 1912. In-8°, 250 p.

Cet ouvrage, comme la préface en avertit le lecteur, ne s'adresse pas, à proprement parler, aux spécialistes de l'hellénisme. L'auteur, en traçant de l'esprit grec un portrait d'ensemble, a voulu fixer ses propres idées et fournir une formule nette aux impressions souvent confuses d'un public d'étudiants. Son livre est en somme une sorte d'*Introduction à l'histoire de la littérature grecque*.

Après avoir exposé et justifié sa méthode, M. L. met en lumière, dans une série de chapitres, les traits essentiels du génie grec : l'instinct de la beauté (*the note of beauty*, ch. I), le libéralisme (*the note of freedom*, ch. II), le sens de la réalité (*the note of directness*, ch. III), le goût de la vie et la croyance à la valeur de l'activité humaine (*the note of humanism*, ch. IV), — caractères que résument, chacun à sa manière, deux écrivains qui repré-

sentent à merveille l'esprit grec, Pindare et Hérodote (ch. v), — la santé intellectuelle, la diversité des formes d'activité (*the note of sanity and manysidedness*, ch. vi), par où l'*humanism* des Grecs contraste avec celui des modernes. Platon est étudié à part (ch. vii) comme s'opposant par ses tendances profondes aux grandes directions du génie grec : il est, selon le mot de Nietzsche, un *präexistent-christlich*; il faut voir en lui le porte-parole de l'orphisme en littérature. Un dernier chapitre esquisse rapidement l'évolution de l'esprit grec, qui arrive à l'âge de raison après 460, et dont l'extrême maturité se manifeste dans l'œuvre d'Euripide, peu de temps avant le début de la décadence. M. L. résume l'ouvrage en montrant dans l'*Epilogue* que l'hellénisme reste une chose vivante, en contact étroit avec la pensée moderne. Cette idée que le génie grec est encore tout vivant pour nous et que les hommes du xxe siècle se retrouvent dans les contemporains de Périclès inspire d'un bout à l'autre le livre de M. L. Ce n'est pas sans raison, on le voit, qu'il se réclame de M. Gilbert Murray.

La tâche entreprise par M. L. était d'une rare délicatesse. Où faut-il chercher le génie grec ? A quel moment de son histoire s'est-il le plus complètement réalisé? La méthode de l'auteur répond à ces deux questions avec autant de sûreté que de décision : elle étudie moins l'âme grecque en général que son idéal entrevu à travers les grands penseurs et les grands écrivains; la période qu'elle retient, en reprenant le point de vue de Nietzsche, est celle qui va d'Homère à Aristophane. Chez Sophocle et Thucydide, dit M. L., le génie grec, quoique intact encore, a perdu sa première fraîcheur et des éléments étrangers commencent à l'altérer chez Euripide et chez Platon.

Si ce travail n'apporte pas d'aperçus bien nouveaux, en revanche il dégage avec beaucoup de clarté et de force les dernières conclusions de la science sur l'hellénisme. La lecture de ces pages, où respire une sympathie clairvoyante pour la Grèce antique, est agréable et attachante. M. L. a sacrifié tout l'appareil d'érudition qui aurait pu effaroucher ses lecteurs, et traduit ses citations. A tout instant des rapprochements ingénieux viennent jeter une vive lumière sur les questions traitées. M. L. n'hésite pas à faire converser Thucydide et Swinburne; il met en parallèle la morale de saint Paul avec celle des Grecs, Homère avec Walter Scott, l'épopée homérique avec les légendes islandaises, la guerre du Péloponnèse avec celle du Transvaal, Sappho et Simonide avec Shelley; il oppose Nausicaa à la Salomé d'Oscar Wilde. L'aisance avec laquelle l'auteur se meut parmi les idées et passe du monde antique au monde moderne pourrait inspirer quelques inquiétudes sur la solidité de son œuvre. Mais les hellénistes n'auront pas de peine à discerner la richesse d'information, la maturité intellectuelle, l'expérience approfondie que suppose un pareil travail. Tout y est mis à sa place avec un sens de l'équilibre et des nuances qui n'est pas un mince mérite dans un sujet de cette ampleur.

L. Méridier.

44. *Edgar MARTINI. Textgeschichte der Bibliotheke des Patriarchen Photios von Konstantinopel.* I. Teil. Die Handschriften, Ausgaben und Uebertragungen (xxviii. Band der philologisch-historischen Klasse der königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, n° vi). Mit 8 Tafeln in Lichtdruck. Leipzig, Teubner, 1911.

L'auteur du présent mémoire s'étonne à bon droit que l'on ne possède actuellement pas d'édition satisfaisante de la *Bibliothèque* de Photius, ouvrage dont le regretté K. Krumbacher (*Kultur der Gegenwart*, I, viii², p. 274) avait signalé

l'inestimable valeur : « Es ist kein Ruhmestitel für die Philologie der letzten acht Jahrzehnte, dass sie die « Bibliotheke » so stark vernachlässigt hat ». L'édition de Bekker parue en 1824 est insuffisante. Elle s'appuie sur quatre manuscrits : Marcianus 450 (A); Parisinus 1266 (B); Parisinus 1226 (C); Parisinus 1227 (D). La collation de ces manuscrits avait été faite légèrement. Si A est de premier ordre, B (sauf lorsqu'il remplace A, p. 527b 34 [de l'édition Bekker]-540b 7), C et D, qui est une copie fidèle de C, sont loin d'avoir la même valeur.

Le grand mérite du présent travail est d'avoir singulièrement élargi et consolidé la base critique de la *Bibliothèque* : au lieu de quatre manuscrits, nous en avons vingt-quatre (sans compter les manuscrits d'extraits). Le Marcianus 450 (A) vient en tête, étudié avec le soin le plus minutieux, puis le Marcianus 451 (M), inconnu à Bekker ; il ne dérive pas de A, bien qu'il soit postérieur en date, et en est tout à fait indépendant. Les autres manuscrits se rattachent tantôt à A, tantôt à M. Le manuscrit C (Parisinus 1226) offre cette particularité qu'il dérive d'un archétype perdu (λ) qui remonte à A pour les chapitres 1-62 et à M pour les chapitres 63-280. Le résultat du rapport des différents manuscrits entre eux est exposé avec la plus grande clarté dans le stemma que l'on voit page 108.

Les manuscrits d'excerpta n'ont pas répondu à l'attente que l'on avait pu concevoir; ils ne méritent pas d'entrer en ligne de compte. Seuls A et M sont les représentants indépendants de la tradition des manuscrits ; c'est sur leur témoignage, semble-t-il, que reposera une future édition de la *Bibliothèque* de Photius.

La deuxième partie de ce travail, bien disposé et d'une clarté parfaite en dépit de la complexité de la tradition, a trait aux éditions et traductions de la *Bibliothèque*. Elle n'appelle pas de remarques particulières ; on peut y louer le même soin qui distingue la première partie.

En un mot, ce travail fait augurer très favorablement de la sagacité et de la compétence de l'auteur. Espérons que la deuxième partie concernant la période antérieure à nos manuscrits ne se fera pas trop attendre.

Un mot pour finir : les huit planches publiées à la suite de cette étude en rehaussent la valeur. Elles donnent un aperçu de l'écriture de AMBC; on apprend à distinguer nettement les différentes mains de A et M. Les planches 1 et 4 sont particulièrement intéressantes : dans la 1re on aperçoit la mutilation dont la partie supérieure d'un feuillet de A a été victime; la planche 4 représente un passage de M difficile à lire à cause d'une tache d'encre, qui a fortement embarrassé les copistes. L'auteur a très ingénieusement tiré parti de ces deux accidents matériels dans sa filiation des manuscrits.

H. Lebègue.

45. *A. MEILLET. Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes.* 3e édition corrigée et augmentée. Paris, Hachette, 1912. In-8°, xxvi-502 p.

A son *Introduction*, publiée pour la première fois en 1903 (v. *R. É. G.*, xvii, 1904, p. 134), M. Meillet avait, en 1908, apporté des remaniements et fait des additions importantes. Une traduction allemande et une traduction russe avaient dû à leur revision par l'auteur de nouvelles améliorations de détail. Néanmoins, quand le succès de son *Introduction* a rendu nécessaire une troisième édition française, M. Meillet ne s'est pas cru dispensé par ce succès de reprendre entièrement son œuvre et de soumettre fond et forme à un nouvel examen. Le chapitre de la *Méthode*, notamment, a été entièrement remanié. On possède désormais sur cette question essentielle un exposé lumineux et

un véritable corps de doctrine. Les recherches les plus récentes sur tous les points ont été mises à profit : les éléments nouveaux qu'apporte le tokharien ont été utilisés.

A côté de l'*Abrégé de grammaire comparée* de Brugmann (traduit en 1905 sous la direction de MM. Meillet et Gauthiot), l'*Introduction* tient une place qui lui est propre. Elle n'est pas un recueil de faits, mais un système d'idées. Aussi est-elle particulièrement précieuse aux non-linguistes qu'attire la linguistique. Et les hellénistes ont moins encore que les autres le droit d'ignorer la linguistique. Le grec, surtout à date ancienne, présente, à côté d'innovations proprement helléniques, des débris nombreux de l'état indo-européen. De là la complexité de la déclinaison et de la conjugaison, où systèmes anciens et tendances nouvelles s'enchevêtrent. Sans l'aide de la linguistique, les faits ne sauraient même pas être classés : il faut alors se résigner soit à une confusion qui rend tout travail inutilisable, soit à une apparente clarté qui ne tient pas compte des faits ou les déforme.

Pierre Boudreaux.

46. *G. NICOLE. Catalogue des vases peints du Musée National d'Athènes.* Supplément (avec un album in-folio de 21 planches). Paris, Champion, 1911. In-8°, x-351 p.

Le premier *Catalogue des vases peints* du Musée d'Athènes a été fait par M. Collignon en 1877. Quinze ans plus tard, une refonte complète en était devenue nécessaire, vu les accroissements considérables des collections athéniennes. Elle fut confiée à M. Louis Couve, membre de l'École d'Athènes, qui y consacra plusieurs années de travail, mais qui fut enlevé par une mort prématurée avant d'avoir pu faire paraître son manuscrit. Celui-ci, revisé et complété par M. Collignon, donna lieu à une seconde publication, parue en 1902. Le premier Catalogue contenait 821 numéros; le second en comptait près de 2000. Cependant, telle fut la rapidité des découvertes céramiques en Grèce et l'augmentation nouvelle des séries exposées que, sur le conseil de M. Homolle, M. Nicole, arrivé de Genève en 1903 comme membre étranger de l'École d'Athènes, entreprit de rédiger un Appendice aux précédentes publications et put en faire sortir le gros volume de 1,363 numéros et l'album de 21 planches que nous avons sous les yeux.

M. G. Nicole est déjà connu par de bons travaux archéologiques, en particulier par une monographie sur *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique*. Le plan qu'il a suivi dans son *Catalogue des vases d'Athènes* ne pouvait pas être différent de celui qu'avaient adopté ses deux prédécesseurs. Mais il a cru bon d'y ajouter, comme l'avait fait M. De Ridder dans son *Catalogue des vases de la Bibliothèque nationale*, un petit paragraphe qui, en tête de chaque série, en indique l'intérêt, en explique la place dans le classement. C'est un excellent usage, que l'on peut désirer voir se répandre. M. Gabriel Leroux vient de l'adopter, à son tour, dans son récent volume sur *Les vases grecs et italo-grecs du Musée de Madrid*.

Je ne puis pas analyser en détail un *Catalogue*. Je dirai seulement que celui de M. Nicole sera un bon instrument de travail pour les céramographes, qu'il est bien fait, clair dans ses divisions, exact pour les descriptions, sans tomber dans l'analyse trop minutieuse des petits détails, ce qui est un défaut fréquent. Un grand album de 21 planches et 9 pages de figures annexées au texte complètent heureusement les descriptions et suppléent à ce que la plume serait impuissante à exprimer. Les planches sont bien choisies, et c'est la première fois que l'on essaye de reproduire en couleurs certains

spécimens des vases d'Athènes. Les reproductions phototypiques sont les plus nombreuses et garantissent l'exactitude du style et des petites particularités des représentations. C'est en somme un travail très méritoire ; car, s'il ne comporte pas de développement historique ni d'idées générales, il n'en reste pas moins une œuvre de longue haleine, qui a pris beaucoup de temps, qui exige des connaissances et des qualités scientifiques très sérieuses (1).

E. Pottier.

47. *Walter PETERSEN. Greek diminutives in -ION*, a study in semantics. Weimar, R. Wagner, 1910. In-8°, VII-299 p.

Comme le sous-titre l'indique, il s'agit d'une étude de sémantique, mais appliquée à l'histoire de ce qu'on appelle en linguistique un morphème. M. Brugmann, dans la deuxième édition de son *Grundriss*, a indiqué l'importance des études de ce genre et montré d'une façon magistrale la méthode qu'il convenait d'y apporter. Une fois établie, du point de vue comparatif, la valeur morphologique et sémantique d'un type de suffixe, il reste à en étudier dans chaque langue le développement particulier. Or il n'est peut-être pas de suffixe dont l'étude soit plus instructive que le suffixe grec -ιο-. Il pose, en effet, à peu près toutes les questions de la dérivation indo-européenne. Fort ancien lui-même, et productif dès l'indo-européen, il est resté très vivant au cours de l'histoire de la langue grecque. Il a fourni à cette langue un certain nombre de catégories sémantiques qui ont entre elles de nombreux traits communs et qui, sous l'influence de l'analogie, empiètent souvent les unes sur les autres. Enfin, on ne peut étudier ce suffixe sans toucher à quelques grands problèmes de sémantique générale.

La valeur diminutive n'apparaît que dans une partie seulement des formations en -ιο-. Engagé dans l'étude des diminutifs en -ιον, M. Petersen n'a pas cru pouvoir s'y enfermer, et, par un louable souci de généralisation systématique, il a voulu, pour comprendre le développement de la valeur diminutive, élucider d'abord la formation et l'origine de tous les mots en -ιον de la langue grecque, et ensuite classer ces mots par catégories sémantiques. C'est donc un grand chapitre de l'histoire de la dérivation grecque qu'il a été amené à rédiger, le chapitre des mots à suffixe -ιον en général. Son tort est de n'avoir pas osé l'annoncer franchement : il a conservé comme titre celui du chapitre qui avait formé l'objet initial de ses recherches, mais qui n'occupe en fait qu'une place mesurée dans l'ensemble. C'est seulement à la page 131 qu'il aborde, à proprement parler, l'étude des diminutifs. De là, dès le début, pour le lecteur une impression d'incertitude, qui ne se dissipe que lentement.

Cette impression s'aggrave du fait que M. Petersen n'a pas réussi à se dégager lui-même complètement de sa préoccupation primitive, qui était d'étudier les diminutifs. On le sent gêné par la position qu'il avait prise au début de ses recherches ; il est resté l'esclave de son premier projet. Autrement, non seulement il aurait changé le titre de son livre, mais il en aurait aussi mo-

(1) Pour faire une part à la critique, j'ai noté dans un des paragraphes d'exposition une phrase qui me paraît une vraie faute de goût. Parlant des vases de Mycènes, M. Nicole (p. 29) dit qu'il fait une concession « au jargon en usage » en se référant aux périodes early, middle et late minoen « que M. Evans a lancées le premier dans une savante valse à trois temps ». Je pense avec M. Nicole qu'on a eu tort de mettre en circulation le mot *minoen*, qui s'applique mal à des périodes de plusieurs siècles. Mais on trouvera étrange qu'il critique des études aussi sérieuses et les classements proposés par l'illustre fouilleur de Cnossos avec les termes de jargon et de valse ; ce n'est pas le ton qui convient à un catalogue scientifique.

difié l'économie. Il n'y a pas en grec de suffixe -ιον de diminutif, comme il y a un suffixe -τήρ de noms d'agent ou un suffixe -τρον d'instrument. Le suffixe -ιο- est par excellence ce qu'on pourrait appeler simplement un suffixe de dérivation : il sert à allonger les mots, à leur donner plus d'étoffe, mais il n'a par lui-même aucun sens, il est incolore. Seulement les mots formés avec le suffixe -ιον ont souvent pris une valeur sémantique très nette, exprimant par exemple l'appartenance, la matière, l'origine; et de plus ils se sont souvent colorés de nuances variées que l'on peut résumer dans le mot « diminutif » et qui sont des nuances de sentiment. Par exemple, ils éveillent souvent le sentiment de la finesse, de la joliesse, de la tendresse, ou d'autre part celui de la faiblesse, de la pitié, du mépris. Suivant le cas, le même mot exprimera l'une ou l'autre de ces nuances; et naturellement ces nuances de sentiment se superposent sans peine à l'expression d'idées comme celle d'origine ou d'appartenance. Il fallait bien distinguer l'idée et le sentiment. En les combinant dans une classification unique, M. Petersen a mal équilibré son livre; il s'est en outre exposé à des redites, il a opéré souvent des classements arbitraires, et l'impression générale reste vague.

C'est un défaut de composition qui est le défaut de ce livre. Pour le reste, il ne mérite que des éloges. L'auteur a de son sujet une connaissance approfondie; il a eu la patience de réunir tous les mots grecs en -ιον; il en a déterminé le sens précis dans les textes mêmes; il en a très scrupuleusement élucidé la formation. D'autre part, il n'a négligé aucun des aspects du problème qu'il traitait, et il fait preuve, dans l'étymologie, d'une bonne culture linguistique. Le livre fournit un répertoire de faits, qui rendra des services, et qui est parfaitement digne du maître qui l'a inspiré, M. Karl Brugmann.

J. Vendryes.

48. *Fritz ROBERT. Les noms des oiseaux en grec ancien*, première partie (thèse de doctorat de l'Université de Bâle). Neuchâtel, 1911. In-8°, 139 p.

M. Fritz Robert s'est proposé une « étude lexicologique de tous les noms d'oiseaux que nous a transmis l'antiquité grecque, depuis Homère jusqu'au commencement de l'époque byzantine ». Il avait un devancier en M. Thompson, auteur d'un *Glossary of greek birds* paru à Oxford en 1895. Mais cet ouvrage ne présente qu'une collection incomplète et pas toujours exacte. En outre, M. Thompson n'était qu'un lexicographe. M. Robert veut être un étymologiste, c'est à dire qu'il se préoccupe du sens propre et de l'origine des mots et qu'il les groupe par catégories sémantiques. Son travail comporte deux grandes divisions : les noms d'oiseaux qui se retrouvent dans d'autres langues indo-européennes et les noms d'oiseaux qui sont particuliers au grec. Ces derniers sont les plus nombreux et aussi de beaucoup les plus intéressants, parce que généralement leur étymologie est claire : ils sont tirés des particularités physiques, des mouvements, du chant, du genre de vie, du pays d'origine; quelquefois ce sont des noms de personne appliqués par sobriquet à des oiseaux; plusieurs sont empruntés à des langues étrangères. De là les subdivisions du sujet. La présente thèse n'en traite que la première partie et s'arrête à l'étude des noms tirés des mouvements de l'oiseau. Il faut espérer que l'auteur ne tardera pas à achever l'exécution du programme qu'il s'est fixé. La façon dont il a mené sa tâche jusqu'ici est pleinement digne d'éloges. On y sent l'influence du maître qui l'a inspiré, M. Max Niedermann; on y trouve sa précision minutieuse, son sens exact des réalités. Les fines remarques sur les rapports des noms de couleurs et

des noms d'oiseaux (p. 44 et suiv.) pourraient être signées du maître lui-même. C'est bien dans ce sens qu'il convient d'orienter les études de vocabulaire. De toutes les parties de la linguistique, l'étymologie est celle qui appelle le plus de transformations. Le dictionnaire étymologique, conçu comme une sèche énumération de mots isolés rangés par ordre alphabétique, a fait son temps. Le jour où l'on se résoudra à composer des traités d'étymologie méthodique, où les mots soient groupés d'après des principes rationnels et rattachés étroitement aux objets qu'ils désignent, des travaux comme celui de M. Robert auront indiqué la méthode et ouvert la voie.

P. 19, il n'est pas juste de parler d'une « tendance » à « éliminer le désaccord entre l'article féminin et la désinence en -ος qui semblait de plus en plus réservée aux seuls masculins ». Les noms de plantes féminins en -ος se sont non seulement maintenus, mais accrus au cours des âges; la tendance en question n'a donc agi qu'en dehors de certains groupes sémantiques.

P. 53, l'islandais *erc* et le gallois *erch* peuvent sortir aussi bien de **perkno-* que de **perko-*; v. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 126.

J. Vendryes.

49. *A. T. ROBERTSON. Grammaire du grec du Nouveau Testament*, traduite sur la seconde édition anglaise par E. Montet. Paris, Geuthner, 1911. In-8°, xvi-298 p.

La *Short Grammar of the Greek New Testament* de M. Robertson, dont M. Montet nous donne une traduction française, a obtenu, paraît-il, en Angleterre et en Amérique un grand succès. Elle a été traduite en italien, en allemand; on en annonce des traductions prochaines en hollandais, en espagnol, en suédois, en japonais. Ce succès a de quoi étonner; il faut sans doute y chercher d'autres raisons que des raisons scientifiques, et l'on se prend à regretter que d'autres livres, beaucoup meilleurs, n'aient pas bénéficié d'une pareille propagande internationale.

L'auteur connaît évidemment à fond la langue grecque, et particulièrement la langue du Nouveau Testament, qu'il enseigne depuis vingt ans et plus. Que n'a-t-il borné son ambition à la décrire avec exactitude, à en classer les faits d'après une méthode rigoureuse, et à montrer dans chaque cas en quoi elle se distingue du grec classique! Il pouvait rédiger ainsi un excellent petit manuel, qui aurait eu des mérites pratiques en regard des gros ouvrages détaillés de Blass ou de Moulton. Mais, outre que l'exposé est décousu et mal ordonné, les observations relatives au Nouveau Testament sont noyées dans un fatras linguistique, prétentieux et indigeste, où le sanskrit, le latin, le gotique voisinent avec l'araméen et le copte. C'est ce que le traducteur appelle naïvement donner une philosophie de la langue grecque. On se demande d'abord quel besoin il y avait d'une philosophie de la langue grecque dans une grammaire du Nouveau Testament; et, de plus, il est visible que M. Robertson n'était guère qualifié pour tenter l'entreprise. Ses notions linguistiques sont incohérentes et souvent erronées, ses étymologies suspectes; ce qu'il dit de la formation des catégories grammaticales, de l'origine des temps ou des modes est précisément le modèle de la linguistique qu'il ne faut pas faire. Bien loin d'aider un jeune apprenti helléniste, de pareils enseignements ne peuvent que lui faire perdre de vue son but, quand ils ne l'induiront pas en erreur. La traduction aggrave encore les défauts du livre. Préoccupé de serrer le texte anglais d'aussi près que possible et de donner une image fidèle de son auteur, M. Montet n'a réussi qu'à parler anglais en français, ou plutôt qu'à inventer une langue informe, barbare, pleine d'impropriétés

et par suite souvent incompréhensible. Le livre ne méritait peut-être pas d'être traduit en français; il est fâcheux pour lui qu'il l'ait été si mal.

J. VENDRYES.

50. *E. H. STURTEVANT. Labial terminations* (Studies in Greek noun-formation). Chicago, 1910-1911. In-8°, 34 et 46 p. [En vente à la Cambridge University Press, Fetter Lane, Londres].

C'est le commencement d'une série d'études consacrées à la dérivation grecque. Le savant professeur Carl D. Buck qui dirige l'entreprise, nous apprend dans une notice préliminaire que l'initiative en revient à un jeune linguiste, A. W. Stratton, qui est mort il y a quelques années. Ce dernier avait réuni d'abondants matériaux en vue d'une histoire de la formation des mots dans la langue grecque; il avait même commencé à publier en 1899 dans les *Studies in Classical Philology* (vol. II) une dissertation sur les « suffixes with *-m-* ». Sous la direction de M. Buck, à qui ont été remises les boites de fiches de Stratton, l'œuvre va être reprise et poursuivie. Il s'agit de relever tous les noms (substantifs, adjectifs, et noms propres compris) contenus dans tous les textes grecs et d'en publier des listes « exhaustives », où ils seront rangés dans un ordre alphabétique inversé, en partant de la fin du mot. Le travail doit être purement mécanique, et les auteurs s'abstiendront même de distinguer dans leur relevé un mot comme φορ-μό-ς ou θερ-μό-ς d'un mot comme δρόμ-ο-ς ou τρόμ-ο-ς, bien que la formation soit dans les deux cas nettement différente.

Pour commencer, M. Sturtevant publie la liste de tous les mots qui se terminent en -βᾱ (ou -βη), en -βᾱς (ou -βης) gén. -βου, et en -βος ou -βον gén. -βου. Il y en a en tout 529 (426 sans les noms propres). Le travail pourra rendre des services, grâce surtout à l'introduction, dont M. S. a fait précéder ses listes et où il essaie de grouper les mots par catégories de significations, en donnant des explications étymologiques. Les listes elles-mêmes comprennent naturellement des mots d'origine très variée. Quelques-uns même ne sont pas grecs. Ainsi le mot κούρβα « meretrix » enregistré p. 24 est un mot slave, simplement transcrit en caractères grecs ; ce qu'en dit M. S. p. 15 doit être corrigé en conséquence. On peut blâmer le parti-pris d'accentuer tous les mots, qui n'est pas sans inconvénient; car l'accent n'est parfois que conjectural ou même fantaisiste. Il faudrait se résigner à n'accentuer que les mots dont l'accentuation est connue, mais laisser délibérément les autres sans accent, par exemple les mots dialectaux d'origine épigraphique, et surtout les mots slaves.

Dans sa seconde brochure, qui date de 1911, M. S. étudie et classe de la même façon les mots en -φᾱ (ou -φη), en -φᾱς (ou -φης), gén. -φου, et en -φος ou -φον, gén. -φου.

J. VENDRYES.

51. *Stanislas WITKOWSKI. Studia Aristophanea* (Extr. de *Eos*, XVIII, 2, 1911, p. 202-206). Cracovie, 1912, 14 p.

Oiseaux, 118. Au lieu de ἐπέτου, leçon des mss., on a proposé ἐπέπτου (Bergk, Kock, Blaydes, Leeuwen) ou ἐπεπέτου (Elmsley). A l'appui de la dernière correction, M. W. fait valoir la possibilité d'une haplographie commise (ἐπέτου au lieu de ἐπε<πέ>του). — *Id.* 150. Bothe a corrigé la leçon ὃς οὐκ ἰδών en ὅσ' οὐκ ἰδών. M. W. défend cette correction en rappelant, contre Leeuwen, que ὅσα οὐ (μή) signifie parfois : *dans la mesure où... ne... pas...* Ici il faudrait traduire : parce que j'ai en horreur Lepreos dans la mesure où je puis l'avoir en horreur sans l'avoir vu.

— *Id.* 126: Faut-il garder la leçon Σκελλίου ? Le même personnage est nommé Σκελίας sur une inscription (*CIG*, I, 422). Mais les meilleurs mss d'Aristophane, Platon et Démosthène offrent la forme Σκελλίας. M. W. rattache ce nom à σκελλός (tordu, qui a les pieds de travers), et non à σκέλος. Même si l'on adopte cette dernière étymologie, le redoublement de la consonne s'explique comme un phénomène fréquent dans les noms propres. La graphie Σκελίας serait due à une négligence du lapicide, et il faut maintenir, avec Wilamowitz, Σκελλίας. M. W. rapproche quelques formes de même étymologie que σκελλός : κελλός, κυλλός, etc...

L. Méridier.

52. *Joseph WRIGHT. Comparative Grammar of the Greek language.* Oxford, London, New-York et Toronto, Henry Frowde, 1912. In-8°, xx-384 p.

Ce livre a un mérite : il rajeunit son lecteur. Bien qu'il porte la date de 1912, il représente assez exactement le genre de travaux linguistiques en honneur il y a quelque 20 ans. Non pas que la bibliographie de M. Wright retarde; si elle est fort incomplète, elle ne refuse pas une place à des travaux tout récents. C'est la conception qui est vieillotte, c'est l'exécution qui est surannée.

M. Wright a visiblement pris pour guide le *Grundriss* de M. Brugmann, qu'il suit en général de fort près. Il ne pouvait choisir un meilleur guide, à condition toutefois de s'inspirer de sa méthode et non pas de se borner à lui emprunter des séries d'exemples. L'ouvrage de M. Brugmann est un traité d'indo-européen, ce n'est pas une grammaire grecque. M. Wright commet cette erreur, qu'on aurait pu croire définitivement condamnée, de concevoir une grammaire comparée du grec comme une grammaire de l'indo-européen. Il a la préoccupation constante, la manie de l'indo-européen. C'est au point de vue de l'indo-européen que le livre est fait; tout en vient et tout y ramène. Les paradigmes sont indo-européens avant d'être grecs, et le grec n'apparaît qu'à travers l'indo-européen. Inutile de dire que l'image en est singulièrement déformée. Au lieu d'une description vivante, qui fasse apparaître la richesse et la variété de la langue, nous n'avons qu'une construction artificielle, en quelque sorte extérieure à la langue, sans profondeur et sans portée.

Sans unité aussi. L'auteur se vante dans sa préface que sa grammaire comparée du grec fournit en même temps les éléments de la grammaire comparée du sanskrit, du latin et du germanique. Où est l'avantage ? Le grec est noyé dans un fatras de formes hétéroclites, qui souvent n'apprennent rien; il arrive qu'on trouve citées des formes latines ou sanskrites qui ne recouvrent nullement les formes grecques qu'elles accompagnent et qui ont besoin par suite d'une explication spéciale. Pourquoi les citer? A la suite de chaque mot grec défilent les mots parents des autres langues indo-européennes, même de l'irlandais. Est-ce donc d'un dictionnaire étymologique qu'il s'agit? En quoi l'irlandais *suan* ou *fedb* éclaire-t-il le grec ὕπνος ou ἠίθεος ? En revanche, l'arménien brille par son absence, alors qu'il pourrait souvent aider à l'interprétation des faits grecs, par exemple quand il s'agit de la prothèse vocalique devant ρ (p. 43).

Encore faudrait-il que l'enseignement donné sur le sanskrit ou le latin fût toujours précis et exact. Ce n'est pas le cas. Un indianiste relèverait plus d'une erreur dans les citations de mots sanskrits (p. 14 *rudirâh*; p. 285 *gṛnáti*, *mṛnáti*, etc.; p. 293 *kupjati* ! p. 111 le verbe *yásāmi* n'est qu'un mot de grammairien, qu'il ne fallait pas accentuer !); les latinistes se demanderont ce que c'est que *dexterus*, cité p. 217, et où est attesté le comparatif *noniōs* donné comme vieux-latin, p. 210. On pourrait allonger cette liste d'erreurs; erreurs

d'autant plus fâcheuses que les mots qui en sont l'objet pouvaient être sans inconvénient laissés de côté.

Malheureusement, en ce qui concerne le grec lui-même, la doctrine manque souvent de précision, même de correction. Il est vrai que M. Wright semble faire bon marché des idées, qui sont pour lui du bavardage ; l'épigraphe qu'il a donnée à son livre montre qu'il ne veut s'attacher qu'aux faits. Mais il ne se pique pas d'en fournir une interprétation cohérente. Il dit p. 12, § 29, que l'opposition de οἶκοι et de Ἰσθμοῖ (loc. sg.) répond à celle de οἶκοι et de Ἰσθμοί (n. pl.), ce qui est exact ; mais il enseigne p. 166 qu'il y a entre οἶκοι et Ἰσθμοῖ une différence d'intonation de la diphtongue finale, d'origine indo-européenne, et c'est justement le contraire de la vérité. Il explique p. 31 l'aoriste ἔλειψα comme issu d'un *ἐληιψα que recouvre exactement le sanskrit, et à la page 56 il fait d'ἔλειψα une formation nouvelle créée sur le présent λείπω. En phonétique, M. Wright ne paraît pas avoir des notions très précises. Sous le nom d'épenthèse (p. 42) et surtout d'assimilation (p. 41), il range pêle-mêle des phénomènes très différents, et dont certains ne sont pas d'origine phonétique. Même quand il s'agit de l'histoire des sons, sa doctrine est peu sûre et incertaine : à propos du traitement des sourdes aspirées en grec, il ne mentionne pas les difficultés que soulève la dentale, et ne dit pas comment s'explique πλατύς à côté de πλάθανον. Trop souvent le problème est ainsi escamoté ou dissimulé. Il est trop simple de dire p. 263, à propos de la 3e pers. sg. φέρει, qu'elle est faite sur l'analogie de φέρεις. M. Wright ne connaît pas l'article de M. Meillet dans les *Mém. Soc. Ling.* XIV, 412. Il est d'ailleurs notable qu'il ignore tout de la linguistique française. Il ne cite pas la belle thèse de M. Cuny sur le duel, et, s'il signale dans sa bibliographie l'*Introduction* de M. Meillet, il est visible qu'il n'en a tiré aucun parti. Son livre n'a donc même pas le mérite de fournir un instrument de recherche et d'étude ; il ne renseigne en aucun cas sur l'état présent des questions ; il laisse de côté l'emploi des formes et la syntaxe ; il néglige beaucoup de faits dialectaux qu'il était utile de signaler. Si l'on en retire les faits latins, sanskrits ou germaniques, qui sont tous de seconde main et n'ont rien à faire avec le sujet, qu'en reste-t-il ? Des notions pas toujours sûres, dont un helléniste tirera difficilement parti. En mettant bout à bout des listes de mots découpées dans le *Grundriss* de M. Brugmann, M. Wright n'a composé ni un livre de grammaire comparée, ni un livre de grammaire grecque.

J. Vendryes.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE ET ACTES DE L'ASSOCIATION

Pages.

Statuts de l'Association I
Souscription permanente pour l'illustration de la *Revue* IV
La médaille de l'Association V
Membres fondateurs de l'Association VI
Souscriptions exceptionnelles pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la *Revue* VII
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* et pour l'illustration de la *Revue* VIII
Anciens présidents de l'Association IX
Membres du Bureau pour 1912-1913 X
Membres du Comité pour 1911-1912 X
Commission administrative X
Commission de publication X
Membres donateurs XI
Liste générale des membres au 1er octobre 1912 XX
Sociétés et écoles correspondantes XXXIX
Périodiques échangés avec la *Revue* XL
Prix décernés dans les concours de l'Association XLI
Actes de l'Association XLVI
Assemblée générale du 2 mai 1912 LIV
Allocution de M. Ch. Diehl, président LIV
Rapport de M. Puech, secrétaire LX
Rapport du trésorier LXXV

PARTIE LITTÉRAIRE

Andréadès (A.) ..... Ali Pacha de Tébelin, économiste et financier .. 427
Boucher (Arthur) ..... La tactique grecque à l'origine de l'histoire militaire 300

Bourguet (Emile)..... Rapport sur une mission à Delphes (1911). Extraits 12
Cavaignac (Eugène)... L'*Histoire grecque* de Théopompe 129
Croiset (Maurice)..... Observations sur le rôle d'Admète dans l'*Alceste* d'Euripide 1
Kuiper (K.)..... Le mariage de Cydippé. Étude sur le rite prénuptial de Naxos..... 318
Michon (Étienne)..... Les sculptures d'Égine et de Phigalie. — Les projets d'acquisition du Musée Napoléon en 1811-1813..... 158, 401
Seure (Georges)..... Deux variantes thraces du type d'Artémis chasseresse..... 24
Sotiriadis (Georges)... Fouilles préhistoriques en Phocide..... 253
Ξανθουδιδης (Στέφανος). Εὐνομία..... 42

CHRONIQUE

Reinach (Adolphe-J.).. Bulletin épigraphique (suite)..... 52
Ridder (A. de)..... Bulletin archéologique 359
Ouvrages déposés au Bureau de la *Revue*..... 246

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie annuelle des études grecques (C.-É. Ruelle)..... 76

Table des comptes rendus bibliographiques.

Aristophanes. *The Clouds*, éd. Starkie (F. Allègre) 243
Beis (N.). Ἀντιβολὴ τοῦ περὶ ποιητικῆς τοῦ Ἀριστοτέλους πρὸς κώδικα τοῦ Μετεώρου (A. P.)..... 209
Bischoff. *Les noms de mois, lettre H* (E. Cavaignac)..... 209
Boisacq (É.). *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, 5e-7e livr. (J. Vendryes)..... 210, 461
Bokownew. *Die Leukipp-Frage* (G. M.)..... 210
Boyatzidès (J.-K.). Ἡ ἐλπίς, etc. (P. Waltz)..... 462
Boyatzidès (J. K.). Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἄνδρου (E. Cavaignac)..... 463
Brillant (M.). *Les secrétaires athéniens* (G. Glotz)..... 463
Clapp (E. B.). *The ὀαριστύς of Theocritus* (A. P.)..... 211
Dienstbach (E.). *De titulorum Prienensium sonis* (J. Vendryes)..... 465
Dossios (N. G.). I. *Justitia in Principatele Dunàrene* (X. Y.)..... 211
Eitrem (S.). *Der vordorische Widdergott* (G. G.)..... 212
Ferguson (W. S.). *Hellenistic Athens* (A. Jardé)..... 466
Fraenkel (E.). *Geschichte der griechischen nomina agentis auf* -τής, -τως, -της (J. Vendryes)..... 468

In Galeni Perg. *libros* περὶ ψυχῆς παθῶν καὶ ἁμαρτημάτων *observationes criticae*, par W. de Boer (G. M.) 469
De Galeni *in libellum* κατ' ἰητρεῖον *commentariis*, par Siegfried Vogt (G. M.) 469
De Galeni *libriis* περὶ δυσπνοίας, par A. Minor (G. M.) 469
Gardthausen (V). *Griechische Palaeographie*. 2te Auflage. I. (Henri Lebègue) 212
Gautier (L.). *La langue de Xénophon* (J. Vendryes) 470
Gildersleeve (B. L.). *Syntax of classical greek*. II. (J. Vendryes) 470
Graeber (P.). *De poetarum atticorum arte scaenica quaestiones quinque* (L. Méridier) 471
Greek Papyri in the British Museum. Vol. IV. *The Aphrodito Papyri*, ed. H. I. Bell (Jean Maspero) 215
Herrmann (E.). *Die Liquidaformantien in der Nominalbildung des ionischen Dialekts* (J. Vendryes) 472
Jones (H. L.). *The poetic plural of greek tragedy* (J. Vendryes) 473
Jouguet (P.). *La vie municipale dans l'Égypte romaine* (Jean Lesquier) .. 223
Jouguet (P.). *Papyrus de Théadelphie* (Gustave Fougères) 226
Lang (P.). *De Speusippi Academici scriptis* (Albert Rivaud) 228
Lautensach (O.). *Die Aoriste bei den attischen Tragikern und Komikern* (J. Vendryes) 474
Livingstone (R. W.). *The greek genius and its meaning to us* (L. Méridier). 474
Martin (V.). *Les Épistratèges* (P. Jouguet) 229
Martini (E.). *Textgeschischte der Bibliotheke des Patriarchen Photios*. I. (Henri Lebègue) 475
Meillet (A.). *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 3e éd. (Pierre Boudreaux) 476
Mélanges d'indianisme offerts par ses élèves à M. Sylvain Lévi (J. Vendryes) 231
Méridier (L.). *Le prologue dans la tragédie d'Euripide* (A. Puech) 232
Nachmanson (E.). *Beiträge zur Kenntniss der altgriechischen Volksprache* (J. Vendryes) 234
Navarre (Ch.) et A. Valentin. *Les chefs-d'œuvre de la littérature grecque* (J. Petitjean) 234
Nicole (G.). *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes* (E. Pottier) 477
Pascal (C.). *Dioniso* (Émile Cahen) 236
Patin (A.). *Aesthetisch-kritische Studien zu Sophokles* (A. Puech) 237
Petersen (W.) *Greek diminutives in* -ιον (J. Vendryes) 478
Philostratos *über Gymnastik*, von J. Jüthner (Th. Reinach) 237
Platon. *Phédon*, éd. J. Burnet (H. Alline) 238
Rand (E. K.). *Horatian urbanity in Hesiod's Works and Days* (P. Waltz). 240
Reinhardt (C.). *De Graecorum theologia capita duo* (Paul Collart) 241
Robert (F.). *Les noms des oiseaux en grec ancien* (J. Vendryes) 479
Robin (L.). *Les « Mémorables » de Xénophon et notre connaissance de la philosophie de Socrate* (H. Alline) 241

ROBERTSON (A. J.). *Grammaire du grec du N. T.* (J. Vendryes)..... 480
SHOREY (P.). *A greek analogue of the romance adverb* (J. Vendryes)..... 243
STURTEVANT (E. H.). *Labial terminations* (J. Vendryes)..... 481
WITKOWSKI (S.). *Studia Aristophanea* (L. Méridier)..... 481
WRIGHT (J.). *Comparative grammar of the greek language* (J. Vendryes). 482

TABLE DES MATIÈRES du tome XXV..... 484

Bon à tirer donné le 4 janvier 1913.

Le rédacteur en chef, Gustave GLOTZ.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

DF
10
R4
t.25

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY